

LE RACISME  
DEVANT  
LA  
SCIENCE

*Nouvelle édition*

UNESCO PARIS 1973

# LE RACISME DEVANT LA SCIENCE

*Publié*  
*par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation,*  
*la science et la culture, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris*

*Imprimé par Georges Thone, Liège (Belgique)*

*Première édition, 1960*

*Nouvelle édition, 1973*

ISBN 92-3-201079-8

Éd. angl. : 92-3-101079-4



© Unesco 1960, 1973

## PRÉFACE

*En 1956, l'Unesco, en publiant **Le racisme devant la science**, a fait le point des recherches déjà faites à cette date sur la « question raciale ». Mais ni la science, ni l'histoire ne demeurent stationnaires et, de 1956 à 1972, la recherche a progressé et les perspectives se sont modifiées. En 1964 et 1967, l'Unesco a organisé sur la race deux conférences internationales consacrées plus particulièrement aux incidences des travaux de génétique des populations et de sciences sociales sur le « problème » racial. D'autres réunions de ce genre avaient déjà eu lieu en 1950 et 1951, avant que paraisse la première édition de cet ouvrage. On trouvera, en appendice au présent volume, les quatre déclarations sur les questions de race publiées par l'Unesco en 1950, 1951, 1964 et 1967. Une lecture attentive de ces textes permet de se rendre compte de la modification qui est intervenue, en une vingtaine d'années, dans la façon d'aborder le problème.*

*Ce nouvel ouvrage fait partie de la contribution apportée par l'Unesco à l'Année internationale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale. Les chapitres dus à Michel Leiris et à Claude Lévi-Strauss ont déjà paru sous une forme identique dans le précédent ouvrage ; ceux de L. C. Dunn et Otto Klineberg, tirés de la même source, ont toutefois été mis à jour par leurs auteurs. Les chapitres suivants sont nouveaux : **Race et génétique contemporaine**, par N. P. Doubinine ; **Tribalisme et racisme**, par E. U. Essien-Udom ; **Le***

*racialisme et la crise urbaine, par John Rex, sont publiés ici pour la première fois, tandis que ceux d'André Béteille (Race, caste et identité ethnique), de Go Gien-tjwan (Évolution de la situation professionnelle des Chinois en Asie du Sud-Est) et de Max Gluckman (Changement, conflit et règlement : dimensions nouvelles) ont précédemment paru dans la Revue internationale des sciences sociales. L'article de Jean Hiernaux, puisé à la même source, a été révisé par l'auteur sous un titre nouveau : L'espèce humaine peut-elle être découpée en races ?*

*De même que dans l'édition de 1956, on n'a pas cherché à concilier les idées divergentes. Les textes parlent d'eux-mêmes. Les opinions exprimées dans le présent volume s'insèrent dans un débat permanent sur la race, le racisme et la discrimination raciale. Ce sont les opinions des auteurs et, bien que le débat ait eu lieu sous les auspices de l'Unesco, les idées exprimées ne sont pas nécessairement celles du Secrétariat.*

## TABLE DES MATIÈRES

### RACE ET HISTOIRE *Claude Lévi-Strauss*

Race et culture	9
Diversité des cultures	11
L'ethnocentrisme	14
Cultures archaïques et cultures primitives	18
L'idée de progrès	22
Histoire stationnaire et histoire cumulative	25
Place de la civilisation occidentale	30
Hasard et civilisation	33
La collaboration des cultures	40
Le double sens du progrès	45
Bibliographie	49

### RACE ET CIVILISATION *Michel Leiris*

Les limites de la notion de « race »	54
L'homme et ses civilisations	65
Il n'y a pas de répulsion raciale innée	89
Bibliographie	92

### RACE ET BIOLOGIE *L. C. Dunn*

Introduction	95
Qu'est-ce que la race ?	101
L'hérédité et le milieu	107
Origine des différences biologiques	112
Comment les races se constituent	115
Ce qu'est la race aux yeux d'un biologiste	122
Séparation et fusion des races	132
Bibliographie	137

*Table des matières*

---

LES RACES ET LA GÉNÉTIQUE CONTEMPORAINE

*N. P. Doubinine*

La génétique moderne	142
Classification des populations humaines	146
Causes de la diversité des races et des populations	150
La croissance de la race humaine et ses répercussions sur l'hérédité	156
Le patrimoine social de l'homme	158
Conclusions	160
Bibliographie	166

L'ESPÈCE HUMAINE PEUT-ELLE ÊTRE DÉCOUPÉE EN RACES ? *Jean Hiernaux*

Une race est un groupement d'individus	171
Qu'est-ce qui, dans l'individu, est concerné par la race ?	171
Comment grouper les individus ?	172
Critères de possibilité et d'efficience d'une classification	173
La taxonomie numérique appliquée à l'espèce humaine actuelle	174

RACE ET PSYCHOLOGIE. Le problème des différences génétiques *Otto Klineberg*

Introduction. Évolution récente du problème	177
Pourquoi employer des tests ?	180
Facteurs concernant la réaction du sujet	183
L'effet des modifications du milieu	192
Quelques problèmes connexes	202
Physique et mentalité	202
Les limites supérieures des capacités	205
Les effets du métissage	206
Le problème du rythme de croissance	208
Les différences culturelles	210
Remarques finales	211
Note	214

RACE, CASTE ET IDENTITÉ ETHNIQUE

*André Bêteille*

215

TRIBALISME ET RACISME *E. U. Essien-Udom*

Le racisme en tant qu'idéologie	242
Le tribalisme	245
Quelques problèmes théoriques	258
Bibliographie	262

<b>LE RACIALISME ET LA CRISE URBAINE</b> <i>John Rex</i>	
Aspects économiques du racialisme et de la crise urbaine, notamment au Royaume-Uni	267
Caractéristiques des territoires coloniaux et métropolitains qui ont des incidences sur les relations raciales	269
Comment la société métropolitaine voit le travailleur colonial de couleur	277
La discrimination contre les ouvriers coloniaux de couleur dans une société métropolitaine	283
L'immigrant de couleur au Royaume-Uni, 1945-1969	285
L'expérience britannique et la crise urbaine	315
Conclusion	318
<b>ÉVOLUTION DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES CHINOIS DANS L'ASIE DU SUD-EST</b>	
<i>Go Gien-tjwan</i>	321
<b>CHANGEMENT, CONFLIT ET RÈGLEMENT : DIMENSIONS NOUVELLES</b> <i>Max Gluckman</i>	
337	
<b>QUATRE DÉCLARATIONS SUR LA QUESTION RACIALE</b>	
Déclaration sur la race, Paris, juillet 1950	361
Déclaration sur la race et les différences raciales, Paris, juin 1951	366
Propositions sur les aspects biologiques de la question raciale, Moscou, août 1964	374
Déclaration sur la race et les préjugés raciaux, Paris, septembre 1967	379



# RACE ET HISTOIRE

par

CLAUDE LÉVI-STRAUSS

*professeur, Laboratoire d'anthropologie sociale  
du Collège de France et de l'École pratique  
des hautes études, Paris*

## Race et culture

Parler de contribution des races humaines à la civilisation mondiale pourrait avoir de quoi surprendre, dans une collection de brochures destinées à lutter contre le préjugé raciste. Il serait vain d'avoir consacré tant de talent et tant d'efforts à montrer que rien, dans l'état actuel de la science, ne permet d'affirmer la supériorité ou l'infériorité intellectuelle d'une race par rapport à une autre, si c'était seulement pour restituer subrepticement sa consistance à la notion de race, en paraissant démontrer que les grands groupes ethniques qui composent l'humanité ont apporté, *en tant que tels*, des contributions spécifiques au patrimoine commun.

Mais rien n'est plus éloigné de notre dessein qu'une telle entreprise qui aboutirait seulement à formuler la doctrine raciste à l'envers. Quand on cherche à caractériser les races biologiques par des propriétés psychologiques particulières, on s'écarte autant de la vérité scientifique en les définissant de façon positive que négative. Il ne faut pas oublier que Gobineau, dont l'histoire a fait le père des théories racistes, ne concevait pourtant pas l'« inégalité des races humaines » de manière quantitative, mais qualitative : pour lui, les grandes races primitives qui formaient l'humanité à ses débuts — blanche, jaune, noire — n'étaient pas tellement inégales en valeur absolue que diverses dans leurs aptitudes particulières. La tare de la dégénérescence s'attachait pour lui au phénomène du métissage plutôt qu'à la position de chaque race dans une échelle de valeurs commune à toutes ; elle était donc destinée à frapper l'humanité tout entière, condamnée, sans distinction de race, à un métissage de plus en plus poussé.

Mais le péché originel de l'anthropologie consiste dans la confusion entre la notion purement biologique de race (à supposer, d'ailleurs, que, même sur ce terrain limité, cette notion puisse prétendre à l'objectivité, ce que la génétique moderne conteste) et les productions sociologiques et psychologiques des cultures humaines. Il a suffi à Gobineau de l'avoir commis pour se trouver enfermé dans le cercle infernal qui conduit d'une erreur intellectuelle n'excluant pas la bonne foi à la légitimation involontaire de toutes les tentatives de discrimination et d'exploitation.

Aussi, quand nous parlons, en cette étude, de contribution des races humaines à la civilisation, ne voulons-nous pas dire que les apports culturels de l'Asie ou de l'Europe, de l'Afrique ou de l'Amérique tirent une quelconque originalité du fait que ces continents sont, en gros, peuplés par des habitants de souches raciales différentes. Si cette originalité existe — et la chose n'est pas douteuse — elle tient à des circonstances géographiques, historiques et sociologiques, non à des aptitudes distinctes liées à la constitution anatomique ou physiologique des noirs, des jaunes ou des blancs. Mais il nous est apparu que, dans la mesure même où cette série de brochures s'est efforcée de faire droit à ce point de vue négatif, elle risquait, en même temps, de reléguer au second plan un aspect également très important de la vie de l'humanité : à savoir que celle-ci ne se développe pas sous le régime d'une uniforme monotonie, mais à travers des modes extraordinairement diversifiés de sociétés et de civilisations ; cette diversité intellectuelle, esthétique, sociologique n'est unie par aucune relation de cause à effet à celle qui existe, sur le plan biologique, entre certains aspects observables des groupements humains : elle lui est seulement parallèle sur un autre terrain. Mais, en même temps, elle s'en distingue par deux caractères importants. D'abord elle se situe dans un autre ordre de grandeur. Il y a beaucoup plus de cultures humaines que de races humaines, puisque les unes se comptent par milliers et les autres par unités : deux cultures élaborées par des hommes appartenant à la même race peuvent différer autant, ou davantage, que deux cultures relevant de groupes racialement éloignés. En second lieu, à l'inverse de la diversité entre les races, qui présente pour principal intérêt celui de leur origine historique et de leur distribution dans l'espace, la diversité entre les cultures pose de nombreux problèmes, car on peut se demander si elle constitue pour l'humanité un avantage ou un inconvé-

nient, question d'ensemble qui se subdivise, bien entendu, en beaucoup d'autres.

Enfin et surtout on doit se demander en quoi consiste cette diversité, au risque de voir les préjugés racistes, à peine déracinés de leur base biologique, se reformer sur un nouveau terrain. Car il serait vain d'avoir obtenu de l'homme de la rue qu'il renonce à attribuer une signification intellectuelle ou morale au fait d'avoir la peau noire ou blanche, le cheveu lisse ou crépu, pour rester silencieux devant une autre question à laquelle l'expérience prouve qu'il se raccroche immédiatement : s'il n'existe pas d'aptitudes raciales innées, comment expliquer que la civilisation développée par l'homme blanc ait fait les immenses progrès que l'on sait, tandis que celles des peuples de couleur sont restées en arrière, les unes à mi-chemin, les autres frappées d'un retard qui se chiffre par milliers ou dizaines de milliers d'années ? On ne saurait donc prétendre avoir résolu par la négative le problème de l'inégalité des *racés* humaines, si l'on ne se penche pas aussi sur celui de l'inégalité — ou de la diversité — des *cultures* humaines qui, en fait sinon en droit, lui est, dans l'esprit public, étroitement lié.

## Diversité des cultures

Pour comprendre comment, et dans quelle mesure, les cultures humaines diffèrent entre elles, si ces différences s'annulent ou se contredisent, ou si elles concourent à former un ensemble harmonieux, il faut d'abord essayer d'en dresser l'inventaire. Mais c'est ici que les difficultés commencent, car nous devons nous rendre compte que les cultures humaines ne diffèrent pas entre elles de la même façon, ni sur le même plan. Nous sommes d'abord en présence de sociétés juxtaposées dans l'espace, les unes proches, les autres lointaines, mais, à tout prendre, contemporaines. Ensuite nous devons compter avec des formes de la vie sociale qui se sont succédé dans le temps et que nous sommes empêchés de connaître par expérience directe. Tout homme peut se transformer en ethnographe et aller partager sur place l'existence d'une société qui l'intéresse ; par contre, même s'il devient historien ou archéologue, il n'entrera jamais directement en contact avec une civilisation disparue, mais seulement à travers les documents écrits ou les monuments figurés que cette société — ou d'autres — auront laissés à son sujet. Enfin, il ne faut pas oublier que les sociétés contemporaines restées ignorantes de l'écriture, comme celles

que nous appelons « sauvages » ou « primitives », furent, elles aussi, précédées par d'autres formes, dont la connaissance est pratiquement impossible, fût-ce de manière indirecte ; un inventaire consciencieux se doit de leur réserver des cases blanches, sans doute en nombre infiniment plus élevé que celui des cases où nous nous sentons capables d'inscrire quelque chose. Une première constatation s'impose : la diversité des cultures humaines est, en fait dans le présent, en fait et aussi en droit dans le passé, beaucoup plus grande et plus riche que tout ce que nous sommes destinés à en connaître jamais.

Mais, même pénétrés d'un sentiment d'humilité et convaincus de cette limitation, nous rencontrons d'autres problèmes. Que faut-il entendre par cultures différentes ? Certaines semblent l'être, mais si elles émergent d'un tronc commun elles ne diffèrent pas au même titre que deux sociétés qui à aucun moment de leur développement n'ont entretenu de rapports. Ainsi l'ancien empire des Incas au Pérou et celui du Dahomey en Afrique diffèrent entre eux de façon plus absolue que, disons, l'Angleterre et les États-Unis d'aujourd'hui, bien que ces deux sociétés doivent aussi être traitées comme des sociétés distinctes. Inversement, des sociétés entrées récemment en contact très intime paraissent offrir l'image de la même civilisation alors qu'elles y ont accédé par des chemins différents, que l'on n'a pas le droit de négliger. Il y a simultanément à l'œuvre, dans les sociétés humaines, des forces travaillant dans des directions opposées : les unes tendant au maintien et même à l'accentuation des particularismes ; les autres agissant dans le sens de la convergence et de l'affinité. L'étude du langage offre des exemples frappants de tels phénomènes : ainsi, en même temps que des langues de même origine ont tendance à se différencier les unes par rapport aux autres (tels : le russe, le français et l'anglais), des langues d'origines variées, mais parlées dans des territoires contigus, développent des caractères communs : par exemple, le russe s'est, à certains égards, différencié d'autres langues slaves pour se rapprocher, au moins par certains traits phonétiques, des langues finno-ougriennes et turques parlées dans son voisinage géographique immédiat.

Quand on étudie de tels faits — et d'autres domaines de la civilisation, comme les institutions sociales, l'art, la religion, en fourniraient aisément de semblables — on en vient à se demander si les sociétés humaines ne se définissent pas, eu égard à leurs relations mutuelles, par un certain *optimum* de diversité au-delà duquel elles ne sauraient aller, mais en dessous duquel elles ne peuvent, non plus, descendre sans danger.

Cet optimum varierait en fonction du nombre des sociétés, de leur importance numérique, de leur éloignement géographique et des moyens de communication (matériels et intellectuels) dont elles disposent. En effet, le problème de la diversité ne se pose pas seulement à propos des cultures envisagées dans leurs rapports réciproques ; il existe aussi au sein de chaque société, dans tous les groupes qui la constituent : castes, classes, milieux professionnels ou confessionnels, etc., développent certaines différences auxquelles chacun d'eux attache une extrême importance. On peut se demander si cette *diversification interne* ne tend pas à s'accroître lorsque la société devient, sous d'autres rapports, plus volumineuse et plus homogène ; tel fut, peut-être, le cas de l'Inde ancienne, avec son système de castes s'épanouissant à la suite de l'établissement de l'hégémonie aryenne.

On voit donc que la notion de la diversité des cultures humaines ne doit pas être conçue d'une manière statique. Cette diversité n'est pas celle d'un échantillonnage inerte ou d'un catalogue desséché. Sans doute les hommes ont-ils élaboré des cultures différentes en raison de l'éloignement géographique, des propriétés particulières du milieu et de l'ignorance où ils étaient du reste de l'humanité ; mais cela ne serait rigoureusement vrai que si chaque culture ou chaque société était née et s'était développée dans l'isolement de toutes les autres. Or cela n'est jamais le cas, sauf peut-être dans des exemples exceptionnels comme celui des Tasmaniens (et là encore, pour une période limitée). Les sociétés humaines ne sont jamais seules ; quand elles semblent le plus séparées, c'est encore sous forme de groupes ou de paquets. Ainsi, il n'est pas exagéré de supposer que les cultures nord-américaines et sud-américaines ont été coupées de presque tout contact avec le reste du monde pendant une période dont la durée se situe entre dix mille et vingt-cinq mille années. Mais ce gros fragment d'humanité détachée consistait en une multitude de sociétés, grandes et petites, qui avaient entre elles des contacts fort étroits. Et, à côté des différences dues à l'isolement, il y a celles, tout aussi importantes, dues à la proximité : désir de s'opposer, de se distinguer, d'être soi. Beaucoup de coutumes sont nées, non de quelque nécessité interne ou accident favorable, mais de la seule volonté de ne pas demeurer en reste par rapport à un groupe voisin qui soumettait à un usage précis un domaine où l'on n'avait pas songé soi-même à édicter des règles. Par conséquent, la diversité des cultures humaines ne doit pas nous inviter à une observation morcelante ou morcelée. Elle est

moins fonction de l'isolement des groupes que des relations qui les unissent.

## L'ethnocentrisme

Et pourtant, il semble que la diversité des cultures soit rarement apparue aux hommes pour ce qu'elle est : un phénomène naturel, résultant des rapports directs ou indirects entre les sociétés ; ils y ont plutôt vu une sorte de monstruosité ou de scandale ; dans ces matières, le progrès de la connaissance n'a pas tellement consisté à dissiper cette illusion au profit d'une vue plus exacte qu'à l'accepter ou à trouver le moyen de s'y résigner.

L'attitude la plus ancienne, et qui repose sans doute sur des fondements psychologiques solides puisqu'elle tend à réapparaître chez chacun de nous quand nous sommes placés dans une situation inattendue, consiste à répudier purement et simplement les formes culturelles : morales, religieuses, sociales, esthétiques, qui sont les plus éloignées de celles auxquelles nous nous identifions. « Habitudes de sauvages », « cela n'est pas de chez nous », « on ne devrait pas permettre cela », etc., autant de réactions grossières qui traduisent ce même frisson, cette même répulsion, en présence de manières de vivre, de croire ou de penser qui nous sont étrangères. Ainsi l'Antiquité confondait-elle tout ce qui ne participait pas de la culture grecque (puis gréco-romaine) sous le même nom de barbare ; la civilisation occidentale a ensuite utilisé le terme de sauvage dans le même sens. Or derrière ces épithètes se dissimule un même jugement : il est probable que le mot barbare se réfère étymologiquement à la confusion et à l'inarticulation du chant des oiseaux, opposées à la valeur signifiante du langage humain ; et sauvage, qui veut dire « de la forêt », évoque aussi un genre de vie animal, par opposition à la culture humaine. Dans les deux cas, on refuse d'admettre le fait même de la diversité culturelle ; on préfère rejeter hors de la culture, dans la nature, tout ce qui ne se conforme pas à la norme sous laquelle on vit.

Ce point de vue naïf, mais profondément ancré chez la plupart des hommes, n'a pas besoin d'être discuté puisque cette brochure — avec toutes celles de la même collection — en constitue précisément la réfutation. Il suffira de remarquer ici qu'il recèle un paradoxe assez significatif. Cette attitude de pensée, au nom de laquelle on rejette les « sauvages » (ou tous ceux

qu'on choisit de considérer comme tels) hors de l'humanité, est justement l'attitude la plus marquante et la plus distinctive de ces sauvages mêmes. On sait, en effet, que la notion d'humanité, englobant, sans distinction de race ou de civilisation, toutes les formes de l'espèce humaine, est d'apparition fort tardive et d'expansion limitée. Là même où elle semble avoir atteint son plus haut développement, il n'est nullement certain — l'histoire récente le prouve — qu'elle soit établie à l'abri des équivoques ou des régressions. Mais, pour de vastes fractions de l'espèce humaine et pendant des dizaines de millénaires, cette notion paraît être totalement absente. L'humanité cesse aux frontières de la tribu, du groupe linguistique, parfois même du village ; à tel point qu'un grand nombre de populations dites primitives se désignent d'un nom qui signifie les « hommes » (ou parfois — dirons-nous avec plus de discrétion — les « bons », les « excellents », les « complets »), impliquant ainsi que les autres tribus, groupes ou villages ne participent pas des vertus — ou même de la nature — humaines, mais sont tout au plus composés de « mauvais », de « méchants », de « singes de terre » ou d'« œufs de pou ». On va souvent jusqu'à priver l'étranger de ce dernier degré de réalité en en faisant un « fantôme » ou une « apparition ». Ainsi se réalisent de curieuses situations où deux interlocuteurs se donnent cruellement la réplique. Dans les Grandes Antilles, quelques années après la découverte de l'Amérique, pendant que les Espagnols envoyaient des commissions d'enquête pour rechercher si les indigènes possédaient ou non une âme, ces derniers s'employaient à immerger des Blancs prisonniers afin de vérifier par une surveillance prolongée si leur cadavre était, ou non, sujet à la putréfaction.

Cette anecdote à la fois baroque et tragique illustre bien le paradoxe du relativisme culturel (que nous retrouverons ailleurs sous d'autres formes) : c'est dans la mesure même où l'on prétend établir une discrimination entre les cultures et les coutumes que l'on s'identifie le plus complètement avec celles qu'on essaye de nier. En refusant l'humanité à ceux qui apparaissent comme les plus « sauvages » ou « barbares » de ses représentants, on ne fait que leur emprunter une de leurs attitudes typiques. Le barbare, c'est d'abord l'homme qui croit à la barbarie.

Sans doute les grands systèmes philosophiques et religieux de l'humanité — qu'il s'agisse du bouddhisme, du christianisme ou de l'islam, des doctrines stoïcienne, kantienne ou marxiste — se sont-ils constamment élevés contre cette aberration. Mais

la simple proclamation de l'égalité naturelle entre tous les hommes et de la fraternité qui doit les unir, sans distinction de races ou de cultures, a quelque chose de décevant pour l'esprit, parce qu'elle néglige une diversité de fait, qui s'impose à l'observation, et dont il ne suffit pas de dire qu'elle n'affecte pas le fond du problème pour que l'on soit théoriquement et pratiquement autorisé à faire comme si elle n'existait pas. Ainsi le préambule à la seconde déclaration de l'Unesco sur le problème des races remarque judicieusement que, ce qui convainc l'homme de la rue que les races existent, c'est l'« évidence immédiate de ses sens quand il aperçoit ensemble un Africain, un Européen, un Asiatique et un Indien américain ».

Les grandes déclarations des droits de l'homme ont, elles aussi, cette force et cette faiblesse d'énoncer un idéal trop souvent oublieux du fait que l'homme ne réalise pas sa nature dans une humanité abstraite, mais dans des cultures traditionnelles où les changements les plus révolutionnaires laissent subsister des pans entiers, et s'expliquent eux-mêmes en fonction d'une situation strictement définie dans le temps et dans l'espace. Pris entre la double tentation de condamner des expériences qui le heurtent affectivement, et de nier des différences qu'il ne comprend pas intellectuellement, l'homme moderne s'est livré à cent spéculations philosophiques et sociologiques pour établir de vains compromis entre ces pôles contradictoires, et rendre compte de la diversité des cultures tout en cherchant à supprimer ce qu'elle conserve pour lui de scandaleux et de choquant.

Mais, si différentes et parfois si bizarres qu'elles puissent être, toutes ces spéculations se ramènent en fait à une seule recette, que le terme de *faux évolutionnisme* est sans doute le mieux apte à caractériser. En quoi consiste-t-elle ? Très exactement, il s'agit d'une tentative pour supprimer la diversité des cultures tout en feignant de la reconnaître pleinement. Car, si l'on traite les différents états où se trouvent les sociétés humaines, tant anciennes que lointaines, comme des *stades* ou des *étapes* d'un développement unique qui, partant du même point, doit les faire converger vers le même but, on voit bien que la diversité n'est plus qu'apparente. L'humanité devient une et identique à elle-même ; seulement, cette unité et cette identité ne peuvent se réaliser que progressivement et la variété des cultures illustre les moments d'un processus qui dissimule une réalité plus profonde ou en retarde la manifestation.

Cette définition peut paraître sommaire quand on a présent à l'esprit les immenses conquêtes du darwinisme. Mais celui-ci



n'est pas en cause, car l'évolutionnisme biologique et le pseudo-évolutionnisme que nous avons ici en vue sont deux doctrines très différentes. La première est née comme une vaste hypothèse de travail, fondée sur des observations où la part laissée à l'interprétation est fort petite. Ainsi, les différents types constituant la généalogie du cheval peuvent être rangés dans une série évolutive pour deux raisons : la première est qu'il faut un cheval pour engendrer un cheval ; la seconde, que des couches de terrain superposées, donc historiquement de plus en plus anciennes, contiennent des squelettes qui varient de façon graduelle depuis la forme la plus récente jusqu'à la plus archaïque. Il devient ainsi hautement probable que *Hipparion* soit l'ancêtre réel de *Equus caballus*. Le même raisonnement s'applique sans doute à l'espèce humaine et à ses races. Mais quand on passe des faits biologiques aux faits de culture, les choses se compliquent singulièrement. On peut recueillir dans le sol des objets matériels, et constater que, selon la profondeur des couches géologiques, la forme ou la technique de fabrication d'un certain type d'objet varie progressivement. Et pourtant une hache ne donne pas physiquement naissance à une hache, à la façon d'un animal. Dire, dans ce dernier cas, qu'une hache a évolué à partir d'une autre constitue donc une formule métaphorique et approximative, dépourvue de la rigueur scientifique qui s'attache à l'expression similaire appliquée aux phénomènes biologiques. Ce qui est vrai d'objets matériels dont la présence physique est attestée dans le sol, pour des époques déterminables, l'est plus encore pour les institutions, les croyances, les goûts, dont le passé nous est généralement inconnu. La notion d'évolution biologique correspond à une hypothèse dotée d'un des plus hauts coefficients de probabilité qui puissent se rencontrer dans le domaine des sciences naturelles ; tandis que la notion d'évolution sociale ou culturelle n'apporte, tout au plus, qu'un procédé séduisant, mais dangereusement commode, de présentation des faits.

D'ailleurs, cette différence, trop souvent négligée, entre le vrai et le faux évolutionnisme s'explique par leurs dates d'apparition respectives. Sans doute, l'évolutionnisme sociologique devait recevoir une impulsion vigoureuse de la part de l'évolutionnisme biologique ; mais il lui est antérieur dans les faits. Sans remonter jusqu'aux conceptions antiques, reprises par Pascal, assimilant l'humanité à un être vivant qui passe par les stades successifs de l'enfance, de l'adolescence et de la maturité, c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'on voit fleurir les schémas fondamentaux qui seront, par la suite, l'objet de tant de mani-

pulations : les « spirales » de Vico, ces « trois âges » annonçant les « trois états » de Comte, l'« escalier » de Condorcet. Les deux fondateurs de l'évolutionnisme social, Spencer et Tylor, élaborent et publient leur doctrine avant *L'origine des espèces* ou sans avoir lu cet ouvrage. Antérieur à l'évolutionnisme biologique, théorie scientifique, l'évolutionnisme social n'est, trop souvent, que le maquillage faussement scientifique d'un vieux problème philosophique dont il n'est nullement certain que l'observation et l'induction puissent un jour fournir la clef.

## Cultures archaïques et cultures primitives

Nous avons suggéré que chaque société peut, de son propre point de vue, répartir les cultures en trois catégories : celles qui sont ses contemporaines, mais se trouvent situées en un autre lieu du globe ; celles qui se sont manifestées approximativement dans le même espace, mais l'ont précédée dans le temps ; celles, enfin, qui ont existé à la fois dans un temps antérieur au sien et dans un espace différent de celui où elle se place.

On a vu que ces trois groupes sont très inégalement connaissables. Dans le cas du dernier, et quand il s'agit de cultures sans écriture, sans architecture et à techniques rudimentaires (comme c'est le cas pour la moitié de la terre habitée et pour 90 à 99 %, selon les régions, du laps de temps écoulé depuis le début de la civilisation), on peut dire que nous ne pouvons rien en savoir et que tout ce qu'on essaie de se représenter à leur sujet se réduit à des hypothèses gratuites.

Par contre, il est extrêmement tentant de chercher à établir, entre les cultures du premier groupe, des relations équivalant à un ordre de succession dans le temps. Comment des sociétés contemporaines, restées ignorantes de l'électricité et de la machine à vapeur, n'évoqueraient-elles pas la phase correspondante du développement de la civilisation occidentale ? Comment ne pas comparer les tribus indigènes, sans écriture et sans métallurgie, mais traçant des figures sur les parois rocheuses et fabriquant des outils de pierre, avec les formes archaïques de cette même civilisation, dont les vestiges trouvés dans les grottes de France et d'Espagne attestent la similarité ? C'est là surtout que le faux évolutionnisme s'est donné libre cours. Et pourtant ce jeu séduisant, auquel nous nous abandonnons presque irrésistiblement chaque fois que nous en avons l'occasion (le voyageur occidental ne se complait-il pas à retrou-

ver le « moyen âge » en Orient, le « siècle de Louis XIV » dans le Pékin d'avant la première guerre mondiale, l'« âge de la pierre » parmi les indigènes d'Australie ou de Nouvelle-Guinée ?), est extraordinairement pernicieux. Des civilisations disparues, nous ne connaissons que certains aspects, et ceux-ci sont d'autant moins nombreux que la civilisation considérée est plus ancienne, puisque les aspects connus sont ceux-là seuls qui ont pu survivre aux destructions du temps. Le procédé consiste donc à prendre la partie pour le tout, à conclure, du fait que *certain*s aspects de deux civilisations (l'une actuelle, l'autre disparue) offrent des ressemblances, à l'analogie de *tous* les aspects. Or non seulement cette façon de raisonner est logiquement insoutenable, mais dans bon nombre de cas elle est démentie par les faits.

Jusqu'à une époque relativement récente, les Tasmaniens, les Patagons possédaient des instruments de pierre taillée, et certaines tribus australiennes et américaines en fabriquent encore. Mais l'étude de ces instruments nous aide fort peu à comprendre l'usage des outils de l'époque paléolithique. Comment se servait-on des fameux « coups-de-poing » dont l'utilisation devait pourtant être si précise que leur forme et leur technique de fabrication sont restées standardisées de façon rigide pendant cent ou deux cent mille années, et sur un territoire s'étendant de l'Angleterre à l'Afrique du Sud, de la France à la Chine ? A quoi servaient les extraordinaires pièces levalloisiennes, triangulaires et aplaties, qu'on trouve par centaines dans les gisements et dont aucune hypothèse ne parvient à rendre compte ? Qu'étaient les prétendus « bâtons de commandement » en os de renne ? Quelle pouvait être la technologie des cultures tardenoisennes qui ont abandonné derrière elles un nombre incroyable de minuscules morceaux de pierre taillée, aux formes géométriques infiniment diversifiées, mais fort peu d'outils à l'échelle de la main humaine ? Toutes ces incertitudes montrent qu'entre les sociétés paléolithiques et certaines sociétés indigènes contemporaines existe sans doute une ressemblance : elles se sont servies d'un outillage de pierre taillée. Mais, même sur le plan de la technologie, il est difficile d'aller plus loin : la mise en œuvre du matériau, les types d'instruments, donc leur destination, étaient différentes et les uns nous apprennent peu sur les autres à ce sujet. Comment donc pourraient-ils nous instruire sur le langage, les institutions sociales ou les croyances religieuses ?

Une des interprétations les plus populaires, parmi celles qu'inspire l'évolutionnisme culturel, traite les peintures rupestres

que nous ont laissées les sociétés du paléolithique moyen comme des figurations magiques liées à des rites de chasse. La marche du raisonnement est la suivante : les populations primitives actuelles ont des rites de chasse, qui nous apparaissent souvent dépourvus de valeur utilitaire ; les peintures rupestres préhistoriques, tant par leur nombre que par leur situation au plus profond des grottes, nous semblent sans valeur utilitaire ; leurs auteurs étaient des chasseurs : donc elles servaient à des rites de chasse. Il suffit d'énoncer cette argumentation implicite pour en apprécier l'inconséquence. De reste, c'est surtout parmi les non-spécialistes qu'elle a cours, car les ethnographes, qui ont, eux, l'expérience de ces populations primitives si volontiers mises « à toutes les sauces » par un cannibalisme pseudo-scientifique peu respectueux de l'intégrité des cultures humaines, sont d'accord pour dire que rien, dans les faits observés, ne permet de formuler une hypothèse quelconque sur les documents en question. Et puisque nous parlons ici des peintures rupestres, nous soulignerons qu'à l'exception des peintures rupestres sud-africaines (que certains considèrent comme l'œuvre d'indigènes récents), les arts « primitifs » sont aussi éloignés de l'art magdalénien et aurignacien que de l'art européen contemporain. Car ces arts se caractérisent par un très haut degré de stylisation allant jusqu'aux plus extrêmes déformations, tandis que l'art préhistorique offre un saisissant réalisme. On pourrait être tenté de voir dans ce dernier trait l'origine de l'art européen ; mais cela même serait inexact, puisque, sur le même territoire, l'art paléolithique a été suivi par d'autres formes qui n'avaient pas le même caractère ; la continuité de l'emplacement géographique ne change rien au fait que, sur le même sol, se sont succédé des populations différentes, ignorantes ou insouciantes de l'œuvre de leurs devanciers et apportant chacune avec elle des croyances, des techniques et des styles opposés.

Par l'état de ses civilisations, l'Amérique précolombienne, à la veille de la découverte, évoque la période néolithique européenne. Mais cette assimilation ne résiste pas davantage à l'examen : en Europe, l'agriculture et la domestication des animaux vont de pair, tandis qu'en Amérique un développement exceptionnellement poussé de la première s'accompagne d'une presque complète ignorance (ou, en tout cas, d'une extrême limitation) de la seconde. En Amérique, l'outillage lithique se perpétue dans une économie agricole qui, en Europe, est associée au début de la métallurgie.

Il est inutile de multiplier les exemples. Car les tentatives faites pour connaître la richesse et l'originalité des cultures humaines, et pour les réduire à l'état de répliques inégalement arriérées de la civilisation occidentale, se heurtent à une autre difficulté, qui est beaucoup plus profonde : en gros (et exception faite de l'Amérique, sur laquelle nous allons revenir), toutes les sociétés humaines ont derrière elles un passé qui est approximativement du même ordre de grandeur. Pour traiter certaines sociétés comme des « étapes » du développement de certaines autres, il faudrait admettre qu'alors que, pour ces dernières, il se passait quelque chose, pour celles-là il ne se passait rien — ou fort peu de choses. Et en effet, on parle volontiers des « peuples sans histoire » (pour dire parfois que ce sont les plus heureux). Cette formule elliptique signifie seulement que leur histoire est et restera inconnue, mais non qu'elle n'existe pas. Pendant des dizaines et même des centaines de millénaires, là-bas aussi, il y a eu des hommes qui ont aimé, haï, souffert, inventé, combattu. En vérité, il n'existe pas de peuples enfants ; tous sont adultes, même ceux qui n'ont pas tenu le journal de leur enfance et de leur adolescence.

On pourrait sans doute dire que les sociétés humaines ont inégalement utilisé un temps passé qui, pour certaines, aurait même été du temps perdu ; que les unes mettaient les bouchées doubles tandis que les autres musaient le long du chemin. On en viendrait ainsi à distinguer entre deux sortes d'histoires : une histoire progressive, acquisitive, qui accumule les trouvailles et les inventions pour construire de grandes civilisations, et une autre histoire, peut-être également active et mettant en œuvre autant de talents, mais où manquerait le don synthétique qui est le privilège de la première. Chaque innovation, au lieu de venir s'ajouter à des innovations antérieures et orientées dans le même sens, s'y dissoudrait dans une sorte de flux ondulant qui ne parviendrait jamais à s'écarter durablement de la direction primitive.

Cette conception nous paraît beaucoup plus souple et nuancée que les vues simplistes dont on a fait justice aux paragraphes précédents. Nous pourrions lui conserver une place dans notre essai d'interprétation de la diversité des cultures et cela sans faire injustice à aucune. Mais avant d'en venir là, il faut examiner plusieurs questions.

## L'idée de progrès

Nous devons d'abord considérer les cultures appartenant au second des groupes que nous avons distingués : celles qui ont précédé historiquement la culture — quelle qu'elle soit — au point de vue de laquelle on se place. Leur situation est beaucoup plus compliquée que dans les cas précédemment envisagés. Car l'hypothèse d'une évolution, qui semble si incertaine et si fragile quand on l'utilise pour hiérarchiser des sociétés contemporaines éloignées dans l'espace, paraît ici difficilement contestable, et même directement attestée par les faits. Nous savons, par le témoignage concordant de l'archéologie, de la préhistoire et de la paléontologie, que l'Europe actuelle fut d'abord habitée par des espèces variées du genre *Homo* se servant d'outils de silex grossièrement taillés ; qu'à ces premières cultures en ont succédé d'autres, où la taille de la pierre s'affine, puis s'accompagne du polissage et du travail de l'os et de l'ivoire ; que la poterie, le tissage, l'agriculture, l'élevage font ensuite leur apparition, associés progressivement à la métallurgie, dont nous pouvons aussi distinguer les étapes. Ces formes successives s'ordonnent donc dans le sens d'une évolution et d'un progrès ; les unes sont supérieures et les autres inférieures. Mais, si tout cela est vrai, comment ces distinctions ne réagiraient-elles pas inévitablement sur la façon dont nous traitons des forces contemporaines, mais présentant entre elles des écarts analogues ? Nos conclusions antérieures risquent donc d'être remises en cause par ce nouveau biais.

Les progrès accomplis par l'humanité depuis ses origines sont si manifestes et si éclatants que toute tentative pour les discuter se réduirait à un exercice de rhétorique. Et pourtant, il n'est pas si facile qu'on le croit de les ordonner en une série régulière et continue. Il y a quelque cinquante ans, les savants utilisaient, pour se les représenter, des schémas d'une admirable simplicité : âge de la pierre taillée, âge de la pierre polie, âges du cuivre, du bronze, du fer. Tout cela est trop commode. Nous soupçonnons aujourd'hui que le polissage et la taille de la pierre ont parfois existé côte à côte ; quand la seconde technique éclipse complètement la première, ce n'est pas comme le résultat d'un progrès technique spontanément jailli de l'étape antérieure, mais comme une tentative pour copier, en pierre, les armes et les outils de métal que possédaient des civilisations, plus « avancées » sans doute, mais en fait contemporaines de leurs imitateurs. Inversement, la poterie, qu'on croyait solidaire

de l' « âge de la pierre polie », est associée à la taille de la pierre dans certaines régions du nord de l'Europe.

Pour ne considérer que la période de la pierre taillée, dite paléolithique, on pensait, il y a quelques années encore, que les différentes formes de cette technique — caractérisant respectivement les industries « à nucléi », les industries « à éclats » et les industries « à lames » — correspondaient à un progrès historique en trois étapes qu'on appelait paléolithique inférieur, paléolithique moyen et paléolithique supérieur. On admet aujourd'hui que ces trois formes ont coexisté, constituant, non des étapes d'un progrès à sens unique, mais des aspects ou, comme on dit, des « faciès » d'une réalité non pas sans doute statique, mais soumise à des variations et transformations fort complexes. En fait, le levalloisien, que nous avons déjà cité et dont la floraison se situe entre le 250<sup>e</sup> et le 70<sup>e</sup> millénaire avant l'ère chrétienne, atteint une perfection dans la technique de la taille qui ne devait guère se retrouver qu'à la fin du néolithique, deux cent quarante-cinq à soixante-cinq mille ans plus tard, et que nous serions fort en peine de reproduire aujourd'hui.

Tout ce qui est vrai des cultures l'est aussi sur le plan des races, sans qu'on puisse établir (en raison des ordres de grandeur différents) aucune corrélation entre les deux processus : en Europe, l'homme de Néanderthal n'a pas précédé les plus anciennes formes d'*Homo sapiens* ; celles-ci ont été ses contemporaines, peut-être même ses devancières. Et il n'est pas exclu que les types les plus variables d'homininiens aient coexisté dans le temps, sinon dans l'espace : « pygmées » d'Afrique du Sud, « géants » de Chine et d'Indonésie, etc.

Encore une fois, tout cela ne vise pas à nier la réalité d'un progrès de l'humanité, mais nous invite à le concevoir avec plus de prudence. Le développement des connaissances préhistoriques et archéologiques tend à étaler dans l'espace des formes de civilisation que nous étions portés à imaginer comme échelonnées dans le temps. Cela signifie deux choses : d'abord que le « progrès » (si ce terme convient encore pour désigner une réalité très différente de celle à laquelle on l'avait d'abord appliqué) n'est ni nécessaire, ni continu ; il procède par sauts, par bonds, ou, comme diraient les biologistes, par mutations. Ces sauts et ces bonds ne consistent pas à aller toujours plus loin dans la même direction ; ils s'accompagnent de changements d'orientation, un peu à la manière du cavalier des échecs qui a toujours à sa disposition plusieurs progressions mais jamais dans le même sens. L'humanité en progrès ne ressemble guère à un personnage gravissant un escalier, ajou-

tant par chacun de ses mouvements une marche nouvelle à toutes celles dont la conquête lui est acquise ; elle évoque plutôt le joueur dont la chance est répartie sur plusieurs dés et qui, chaque fois qu'il les jette, les voit s'éparpiller sur le tapis, amenant autant de comptes différents. Ce que l'on gagne sur un, on est toujours exposé à le perdre sur l'autre, et c'est seulement de temps à autre que l'histoire est cumulative, c'est-à-dire que les comptes s'additionnent pour former une combinaison favorable.

Que cette histoire cumulative ne soit pas le privilège d'une civilisation ou d'une période de l'histoire, l'exemple de l'Amérique le montre de manière convaincante. Cet immense continent voit arriver l'homme, sans doute par petits groupes de nomades passant le détroit de Behring à la faveur des dernières glaciations, à une date qui ne saurait être fort antérieure au 20<sup>e</sup> millénaire. En vingt ou vingt-cinq mille ans, ces hommes réussissent une des plus étonnantes démonstrations d'histoire cumulative qui soient au monde : explorant de fond en comble les ressources d'un milieu naturel nouveau, y domestiquant (à côtés de certaines espèces animales) les espèces végétales les plus variées pour leur nourriture, leurs remèdes et leurs poisons, et — fait inégalé ailleurs — promouvant des substances vénéneuses comme le manioc au rôle d'aliment de base, ou d'autres à celui de stimulant ou d'anesthésique ; collectionnant certains poisons ou stupéfiants en fonction des espèces animales sur lesquelles chacun d'eux exerce une action élective ; poussant enfin certaines industries comme le tissage, la céramique et le travail des métaux précieux au plus haut point de perfection. Pour apprécier cette œuvre immense, il suffit de mesurer la contribution de l'Amérique aux civilisations de l'Ancien Monde. En premier lieu, la pomme de terre, le caoutchouc, le tabac et la coca (base de l'anesthésie moderne) qui, à des titres sans doute divers, constituent quatre piliers de la culture occidentale ; le maïs et l'arachide qui devaient révolutionner l'économie africaine avant peut-être de se généraliser dans le régime alimentaire de l'Europe ; ensuite le cacao, la vanille, la tomate, l'ananas, le piment, plusieurs espèces de haricots, de cotons et de cucurbitacées. Enfin le zéro, base de l'arithmétique et, indirectement, des mathématiques modernes, était connu et utilisé par les Mayas au moins un demi-millénaire avant sa découverte par les savants indiens de qui l'Europe l'a reçu par l'intermédiaire des Arabes. Pour cette raison peut-être leur calendrier était, à époque égale, plus exact que celui de l'Ancien Monde. La question de savoir si le régime politique



des Incas était socialiste ou totalitaire a déjà fait couler beaucoup d'encre. Il relevait de toute façon des formules les plus modernes et était en avance de plusieurs siècles sur les phénomènes européens du même type. L'attention renouvelée dont le curare a fait récemment l'objet rappellerait, s'il en était besoin, que les connaissances scientifiques des indigènes américains, qui s'appliquent à tant de substances végétales inemployées dans le reste du monde, peuvent encore fournir à celui-ci d'importantes contributions.

## Histoire stationnaire et histoire cumulative

La discussion de l'exemple américain qui précède doit nous inviter à pousser plus avant notre réflexion sur la différence entre « histoire stationnaire » et « histoire cumulative ». Si nous avons accordé à l'Amérique le privilège de l'histoire cumulative, n'est-ce pas, en effet, seulement parce que nous lui reconnaissons la paternité d'un certain nombre de contributions que nous lui avons empruntées ou qui ressemblent aux nôtres ? Mais quelle serait notre position, en présence d'une civilisation qui se serait attachée à développer des valeurs propres, dont aucune ne serait susceptible d'intéresser la civilisation de l'observateur ? Celui-ci ne serait-il pas porté à qualifier cette civilisation de stationnaire ? En d'autres termes la distinction entre les deux formes d'histoire dépend-elle de la nature intrinsèque des cultures auxquelles on l'applique, ou ne résulte-t-elle pas de la perspective ethnocentrique dans laquelle nous nous plaçons toujours pour évaluer une culture différente ? Nous considérerions ainsi comme cumulative toute culture qui se développerait dans un sens analogue au nôtre, c'est-à-dire dont le développement serait doté pour nous de *signification*. Tandis que les autres cultures nous apparaîtraient comme stationnaires, non pas nécessairement parce qu'elles le sont, mais parce que leur ligne de développement ne signifie rien pour nous, n'est pas mesurable dans les termes du système de référence que nous utilisons.

Que tel est bien le cas, cela résulte d'un examen, même sommaire, des conditions dans lesquelles nous appliquons la distinction entre les deux histoires, non pas pour caractériser des sociétés différentes de la nôtre, mais à l'intérieur même de celle-ci. Cette application est plus fréquente qu'on ne croit. Les personnes âgées considèrent généralement comme stationnaire l'histoire qui s'écoule pendant leur vieillesse en opposition avec

l'histoire cumulative dont leurs jeunes ans ont été témoins. Une époque dans laquelle elles ne sont plus activement engagées, où elles ne jouent plus de rôle, n'a plus de sens : il ne s'y passe rien, ou ce qui s'y passe n'offre à leurs yeux que des caractères négatifs : tandis que leurs petits-enfants vivent cette période avec toute la ferveur qu'ont oubliée leurs aînés. Les adversaires d'un régime politique ne reconnaissent pas volontiers que celui-ci évolue ; ils le condamnent en bloc, le rejettent hors de l'histoire, comme une sorte de monstrueux entracte à la fin duquel seulement la vie reprendra. Tout autre est la conception des partisans, et d'autant plus, remarquons-le, qu'ils participent étroitement, et à un rang élevé, au fonctionnement de l'appareil. L'historicité, ou, pour parler exactement, l'événementialité d'une culture ou d'un processus culturel sont ainsi fonction, non de leurs propriétés intrinsèques, mais de la situation où nous nous trouvons par rapport à eux, du nombre et de la diversité de nos intérêts qui sont gagés sur eux.

L'opposition entre cultures progressives et cultures inertes semble ainsi résulter, d'abord, d'une différence de focalisation. Pour l'observateur au microscope, qui s'est « mis au point » sur une certaine distance mesurée à partir de l'objectif, les corps placés en deçà ou au-delà, l'écart serait-il de quelques centièmes de millimètre seulement, apparaissent confus et brouillés, ou même n'apparaissent pas du tout : on voit au travers. Une autre comparaison permettra de déceler la même illusion. C'est celle qu'on emploie pour expliquer les premiers rudiments de la théorie de la relativité. Afin de montrer que la dimension et la vitesse de déplacement des corps ne sont pas des valeurs absolues, mais des fonctions de la position de l'observateur, on rappelle que, pour un voyageur assis à la fenêtre d'un train, la vitesse et la longueur des autres trains varient selon que ceux-ci se déplacent dans le même sens ou dans un sens opposé. Or tout membre d'une culture en est aussi étroitement solidaire que ce voyageur idéal l'est de son train. Car, dès notre naissance, l'entourage fait pénétrer en nous, par mille démarches conscientes et inconscientes, un système complexe de référence consistant en jugements de valeur, motivations, centres d'intérêt, y compris la vue réflexive que l'éducation nous impose du devenir historique de notre civilisation, sans laquelle celle-ci deviendrait impensable, ou apparaîtrait en contradiction avec les conduites réelles. Nous nous déplaçons littéralement avec ce système de références, et les réalités culturelles du dehors ne sont observables qu'à travers les déformations qu'il leur impose, quand il ne va pas

jusqu'à nous mettre dans l'impossibilité d'en apercevoir quoi que ce soit.

Dans une très large mesure, la distinction entre les « cultures qui bougent » et les « cultures qui ne bougent pas » s'explique par la même différence de position qui fait que, pour notre voyageur, un train en mouvement bouge ou ne bouge pas. Avec, il est vrai, une différence dont l'importance apparaîtra pleinement le jour — dont nous pouvons déjà entrevoir la lointaine venue — où l'on cherchera à formuler une théorie de la relativité généralisée dans un autre sens que celui d'Einstein, nous voulons dire s'appliquant à la fois aux sciences physiques et aux sciences sociales : dans les unes et les autres, tout semble se passer de façon symétrique mais inverse. A l'observateur du monde physique (comme le montre l'exemple du voyageur), ce sont les systèmes évoluant dans le même sens que le sien qui paraissent immobiles, tandis que les plus rapides sont ceux qui évoluent dans des sens différents. C'est le contraire pour les cultures, puisqu'elles nous paraissent d'autant plus actives qu'elles se déplacent dans le sens de la nôtre, et stationnaires quand leur orientation diverge. Mais, dans le cas des sciences de l'homme, le facteur *vitesse* n'a qu'une valeur métaphorique. Pour rendre la comparaison valable, on doit le remplacer par celui d'*information* et de *signification*. Or nous savons qu'il est possible d'accumuler beaucoup plus d'informations sur un train qui se meut parallèlement au nôtre et à une vitesse voisine (ainsi, examiner la tête des voyageurs, les compter, etc.) que sur un train qui nous dépasse ou que nous dépassons à très grande vitesse, ou qui nous paraît d'autant plus court qu'il circule dans une autre direction. A la limite, il passe si vite que nous n'en gardons qu'une impression confuse d'où les signes mêmes de vitesse sont absents ; il se réduit à un brouillage momentané du champ visuel : ce n'est plus un train, il ne *signifie* plus rien. Il y a donc, semble-t-il, une relation entre la notion physique de *mouvement apparent* et une autre notion qui, elle, relève également de la physique, de la psychologie et de la sociologie : celle de *quantité d'information* susceptible de « passer » entre deux individus ou groupes, en fonction de la plus ou moins grande diversité de leurs cultures respectives.

Chaque fois que nous sommes portés à qualifier une culture humaine d'inerte ou de stationnaire, nous devons donc nous demander si cet immobilisme apparent ne résulte pas de l'ignorance où nous sommes de ses intérêts véritables, conscients ou inconscients, et si, ayant des critères différents des nôtres, cette

culture n'est pas, à notre égard, victime de la même illusion. Autrement dit, nous nous apparaîtrions l'un à l'autre comme dépourvus d'intérêt, tout simplement parce que nous ne nous ressemblons pas.

La civilisation occidentale s'est entièrement tournée, depuis deux ou trois siècles, vers la mise à la disposition de l'homme de moyens mécaniques de plus en plus puissants. Si l'on adopte ce critère, on fera de la quantité d'énergie disponible par tête d'habitant l'expression du plus ou moins haut degré de développement des sociétés humaines. La civilisation occidentale, sous sa forme nord-américaine, occupera la place de tête, les sociétés européennes venant ensuite, avec, à la traîne, une masse de sociétés asiatiques et africaines qui deviendront vite indistinctes. Or ces centaines ou même ces milliers de sociétés qu'on appelle « insuffisamment développées » et « primitives », qui se fondent dans un ensemble confus quand on les envisage sous le rapport que nous venons de citer (et qui n'est guère propre à les qualifier, puisque cette ligne de développement leur manque ou occupe chez elles une place très secondaire), elles ne sont tout de même pas identiques. Sous d'autres rapports, elle se placent aux antipodes les unes des autres ; selon le point de vue choisi, on aboutirait donc à des classements différents.

Si le critère retenu avait été le degré d'aptitude à triompher des milieux géographiques les plus hostiles, il n'y a guère de doute que les Eskimos d'une part, les Bédouins de l'autre, emporteraient la palme. L'Inde a su, mieux qu'aucune autre civilisation, élaborer un système philosophico-religieux, et la Chine, un genre de vie capable de réduire les conséquences psychologiques d'un déséquilibre démographique. Il y a déjà treize siècles, l'islam a formulé une théorie de la solidarité de toutes les formes de la vie humaine : technique, économique, sociale, spirituelle, que l'Occident ne devait retrouver que tout récemment, avec certains aspects de la pensée marxiste et la naissance de l'ethnologie moderne. On sait quelle place prééminente cette vision prophétique a permis aux Arabes d'occuper dans la vie intellectuelle du moyen âge. L'Occident, maître des machines, témoigne de connaissances très élémentaires sur l'utilisation et les ressources de cette suprême machine qu'est le corps humain. Dans ce domaine au contraire, comme dans celui, connexe, des rapports entre le physique et le moral, l'Orient et l'Extrême-Orient possèdent sur lui une avance de plusieurs millénaires ; ils ont produit ces vastes sommes théoriques et pratiques que sont le yoga de l'Inde, les techniques du

souffle chinoises ou la gymnastique viscérale des anciens Maoris. L'agriculture sans terre, depuis peu à l'ordre du jour, a été pratiquée pendant plusieurs siècles par certains peuples polynésiens qui eussent pu aussi enseigner au monde l'art de la navigation, et qui l'ont profondément bouleversé, au XVIII<sup>e</sup> siècle, en lui révélant un type de vie sociale et morale plus libre et plus généreuse que tout ce que l'on soupçonnait.

Pour tout ce qui touche à l'organisation de la famille et à l'harmonisation des rapports entre groupe familial et groupe social, les Australiens, arriérés sur le plan économique, occupent une place si avancée par rapport au reste de l'humanité qu'il est nécessaire, pour comprendre les systèmes de règles élaborés par eux de façon consciente et réfléchie, de faire appel aux formes les plus raffinées des mathématiques modernes. Ce sont eux qui ont vraiment découvert que les liens du mariage forment le canevas sur lequel les autres institutions sociales ne sont que des broderies ; car, même dans les sociétés modernes où le rôle de la famille tend à se restreindre, l'intensité des liens de famille n'est pas moins grande : elle s'amortit seulement dans un cercle plus étroit aux limites duquel d'autres liens, intéressant d'autres familles, viennent aussitôt la relayer. L'articulation des familles au moyen des intermariages peut conduire à la formation de larges charnières entre quelques ensembles, ou de petites charnières entre des ensembles très nombreux ; mais, petites ou grandes, ce sont ces charnières qui maintiennent tout l'édifice social et qui lui donnent sa souplesse. Avec une admirable lucidité, les Australiens ont fait la théorie de ce mécanisme et inventorié les principales méthodes permettant de le réaliser, avec les avantages et les inconvénients qui s'attachent à chacune. Ils ont ainsi dépassé le plan de l'observation empirique pour s'élever à la connaissance des lois mathématiques qui régissent le système. Si bien qu'il n'est nullement exagéré de saluer en eux, non seulement les fondateurs de toute sociologie générale, mais encore les véritables introducteurs de la mesure dans les sciences sociales.

La richesse et l'audace de l'invention esthétique des Mélanésiens, leur talent pour intégrer dans la vie sociale les produits les plus obscurs de l'activité inconsciente de l'esprit, constituent un des plus hauts sommets que les hommes aient atteints dans ces directions. La contribution de l'Afrique est plus complexe, mais aussi plus obscure, car c'est seulement à une date récente qu'on a commencé à soupçonner l'importance de son rôle comme *melting pot* culturel de l'Ancien Monde : lieu où toutes les influences sont venues se fondre pour repartir ou se tenir

en réserve, mais toujours transformées dans des sens nouveaux. La civilisation égyptienne, dont on connaît l'importance pour l'humanité, n'est intelligible que comme un ouvrage commun de l'Asie et de l'Afrique ; et les grands systèmes politiques de l'Afrique ancienne, ses constructions juridiques, ses doctrines philosophiques longtemps cachées aux Occidentaux, ses arts plastiques et sa musique, qui explorent méthodiquement toutes les possibilités offertes par chaque moyen d'expression, sont autant d'indices d'un passé extraordinairement fertile. Celui-ci est, d'ailleurs, directement attesté par la perfection des anciennes techniques du bronze et de l'ivoire, qui dépassent de loin tout ce que l'Occident pratiquait dans ces domaines à la même époque. Nous avons déjà évoqué la contribution américaine, et il est inutile d'y revenir ici.

D'ailleurs, ce ne sont pas tellement ces apports morcelés qui doivent retenir l'attention, car ils risqueraient de nous donner l'idée, doublement fautive, d'une civilisation mondiale composée comme un habit d'Arlequin. On a trop fait état de toutes les priorités : phénicienne pour l'écriture ; chinoise pour le papier, la poudre à canon, la boussole ; indienne pour le verre et l'acier... Ces éléments sont moins importants que la façon dont chaque culture les groupe, les retient ou les exclut. Et ce qui fait l'originalité de chacune d'elles réside plutôt dans sa façon particulière de résoudre des problèmes, de mettre en perspective des valeurs, qui sont approximativement les mêmes pour tous les hommes : car tous les hommes sans exception possèdent un langage, des techniques, un art, des connaissances de type scientifique, des croyances religieuses, une organisation sociale, économique et politique. Or ce dosage n'est jamais exactement le même pour chaque culture, et de plus en plus l'ethnologie moderne s'attache à déceler les origines secrètes de ces options plutôt qu'à dresser un inventaire de traits séparés.

## Place de la civilisation occidentale

Peut-être formulera-t-on des objections contre une telle argumentation à cause de son caractère théorique. Il est possible, dira-t-on, sur le plan d'une logique abstraite, que chaque culture soit incapable de porter un jugement vrai sur une autre, puisqu'une culture ne peut s'évader d'elle-même et que son appréciation reste, par conséquent, prisonnière d'un relativisme sans appel. Mais regardez autour de vous ; soyez attentifs à

ce qui se passe dans le monde depuis un siècle, et toutes vos spéculations s'effondreront. Loin de rester enfermées en elles-mêmes, toutes les civilisations reconnaissent, l'une après l'autre, la supériorité de l'une d'entre elles, qui est la civilisation occidentale. Ne voyons-nous pas le monde entier lui emprunter progressivement ses techniques, son genre de vie, ses distractions et jusqu'à ses vêtements ? Comme Diogène prouvait le mouvement en marchant, c'est la marche même des cultures humaines qui, depuis les vastes masses de l'Asie jusqu'aux tribus perdues dans la jungle brésilienne ou africaine, prouve, par une adhésion unanime sans précédent dans l'histoire, qu'une des formes de la civilisation humaine est supérieure à toutes les autres : ce que les pays « insuffisamment développés » reprochent aux autres dans les assemblées internationales n'est pas de les occidentaliser, mais de ne pas leur donner assez vite les moyens de s'occidentaliser.

Nous touchons là au point le plus sensible de notre débat ; il ne servirait à rien de vouloir défendre l'originalité des cultures humaines contre elles-mêmes. De plus, il est extrêmement difficile à l'ethnologue d'apporter une juste estimation d'un phénomène comme l'universalisation de la civilisation occidentale, et cela pour plusieurs raisons. D'abord, l'existence d'une civilisation mondiale est un fait probablement unique dans l'histoire ou dont les précédents seraient à chercher dans une préhistoire lointaine, sur laquelle nous ne savons à peu près rien. Ensuite, une grande incertitude règne sur la consistance du phénomène en question. Il est de fait que, depuis un siècle et demi, la civilisation occidentale tend, soit en totalité, soit par certains de ses éléments clefs comme l'industrialisation, à se répandre dans le monde ; et que, dans la mesure où les autres cultures cherchent à préserver quelque chose de leur héritage traditionnel, cette tentative se réduit généralement aux superstructures, c'est-à-dire aux aspects les plus fragiles et dont on peut supposer qu'ils seront balayés par les transformations profondes qui s'accomplissent. Mais le phénomène est en cours, nous n'en connaissons pas encore le résultat. S'achèvera-t-il par une occidentalisation intégrale de la planète avec des variantes, russe ou américaine ? Des formes syncrétiques apparaîtront-elles, comme on en aperçoit la possibilité pour le monde islamique, l'Inde et la Chine ? Ou bien le mouvement de flux touche-t-il déjà à son terme et va-t-il se résorber, le monde occidental étant près de succomber, comme ces monstres préhistoriques, à une expansion physique incompatible avec les mécanismes internes qui assurent

son existence ? C'est en tenant compte de toutes ces réserves que nous tâcherons d'évaluer le processus qui se déroule sous nos yeux et dont nous sommes, consciemment ou inconsciemment, les agents, les auxiliaires ou les victimes.

On commencera par remarquer que cette adhésion au genre de vie occidental, ou à certains de ses aspects, est loin d'être aussi spontanée que les Occidentaux aimeraient le croire. Elle résulte moins d'une décision libre que d'une absence de choix. La civilisation occidentale a établi ses soldats, ses comptoirs, ses plantations et ses missionnaires dans le monde entier ; elle est, directement ou indirectement, intervenue dans la vie des populations de couleur ; elle a bouleversé de fond en comble leur mode traditionnel d'existence, soit en imposant le sien, soit en instaurant des conditions qui engendraient l'effondrement des cadres existants sans les remplacer par autre chose. Les peuples subjugués ou désorganisés ne pouvaient donc qu'accepter les solutions de remplacement qu'on leur offrait, ou, s'ils n'y étaient pas disposés, espérer s'en rapprocher suffisamment pour être en mesure de les combattre sur le même terrain. En l'absence de cette inégalité dans le rapport des forces, les sociétés ne se livrent pas avec une telle facilité ; leur *Weltanschauung* se rapproche plutôt de celle de ces pauvres tribus du Brésil oriental, où l'ethnographe Curt Nimuendaju avait su se faire adopter, et dont les indigènes, chaque fois qu'il revenait parmi eux après un séjour dans les centres civilisés, sanglotaient de pitié à la pensée des souffrances qu'il devait avoir subies, loin du seul endroit — leur village — où ils jugeaient que la vie valût la peine d'être vécue.

Toutefois, en formulant cette réserve, nous n'avons fait que déplacer la question. Si ce n'est pas le consentement qui fonde la supériorité occidentale, n'est-ce pas alors cette plus grande énergie dont elle dispose et qui lui a précisément permis de forcer le consentement ? Nous atteignons ici le roc. Car cette inégalité de force ne relève plus de la subjectivité collective, comme les faits d'adhésion que nous évoquions tout à l'heure. C'est un phénomène objectif que seul l'appel à des causes objectives peut expliquer.

Il ne s'agit pas d'entreprendre ici une étude de philosophie des civilisations ; on peut discuter pendant des volumes sur la nature des valeurs professées par la civilisation occidentale. Nous ne relèverons que les plus manifestes, celles qui sont les moins sujettes à la controverse. Elles se ramènent, semble-t-il, à deux : la civilisation occidentale cherche d'une part, selon l'expression de M. Leslie White, à accroître continuellement



la quantité d'énergie disponible par tête d'habitant ; d'autre part à protéger et à prolonger la vie humaine, et si l'on veut être bref on considérera que le second aspect est une modalité du premier puisque la quantité d'énergie disponible s'accroît en valeur absolue, avec la durée et l'intérêt de l'existence individuelle. Pour écarter toute discussion, on admettra aussi d'emblée que ces caractères peuvent s'accompagner de phénomènes compensateurs servant, en quelque sorte, de frein : ainsi, les grands massacres que constituent les guerres mondiales, et l'inégalité qui préside à la répartition de l'énergie disponible entre les individus et entre les classes.

Cela posé, on constate aussitôt que si la civilisation occidentale s'est, en effet, adonnée à ces tâches avec un exclusivisme où réside peut-être sa faiblesse, elle n'est certainement pas la seule. Toutes les sociétés humaines, depuis les temps les plus reculés, ont agi dans le même sens ; et ce sont des sociétés très lointaines et très archaïques, que nous égalerions volontiers aux peuples « sauvages » d'aujourd'hui, qui ont accompli, dans ce domaine, les progrès les plus décisifs. A l'heure actuelle, ceux-ci constituent toujours la majeure partie de ce que nous nommons civilisation. Nous dépendons encore des immenses découvertes qui ont marqué ce qu'on appelle, sans exagération aucune, la révolution néolithique : l'agriculture, l'élevage, la poterie, le tissage... A tous ces « arts de la civilisation », nous n'avons, depuis huit mille ou dix mille ans, apporté que des perfectionnements.

Il est vrai que certains esprits ont une fâcheuse tendance à réserver le privilège de l'effort, de l'intelligence et de l'imagination aux découvertes récentes, tandis que celles qui ont été accomplies par l'humanité dans sa période « barbare » seraient le fait du hasard, et qu'elle n'y aurait, somme toute, que peu de mérite. Cette aberration nous paraît si grave et si répandue, et elle est si profondément de nature à empêcher de prendre une vue exacte du rapport entre les cultures que nous croyons indispensable de la dissiper complètement.

## Hasard et civilisation

On lit dans des traités d'ethnologie — et non des moindres — que l'homme doit la connaissance du feu au hasard de la foudre ou d'un incendie de brousse ; que la trouvaille d'un gibier accidentellement rôti dans ces conditions lui a révélé la cuisson des aliments ; que l'invention de la poterie résulte

de l'oubli d'une boulette d'argile au voisinage d'un foyer. On dirait que l'homme aurait d'abord vécu dans une sorte d'âge d'or technologique, où les inventions se cueillaient avec la même facilité que les fruits et les fleurs. A l'homme moderne seraient réservées les fatigues du labeur et les illuminations du génie.

Cette vue naïve résulte d'une totale ignorance de la complexité et de la diversité des opérations impliquées dans les techniques les plus élémentaires. Pour fabriquer un outil de pierre taillée efficace, il ne suffit pas de frapper sur un caillou jusqu'à ce qu'il éclate : on s'en est bien aperçu le jour où l'on a essayé de reproduire les principaux types d'outils préhistoriques. Alors — et aussi en observant la même technique chez les indigènes qui la possèdent encore — on a découvert la complication des procédés indispensables et qui vont, quelquefois, jusqu'à la fabrication préliminaire de véritables « appareils à tailler » : marteaux à contrepoids pour contrôler l'impact et sa direction ; dispositifs amortisseurs pour éviter que la vibration ne rompe l'éclat. Il faut aussi un vaste ensemble de notions sur l'origine locale, les procédés d'extraction, la résistance et la structure des matériaux utilisés, un entraînement musculaire approprié, la connaissance des « tours de main », etc. ; en un mot, une véritable « liturgie » correspondant, *mutatis mutandis*, aux divers chapitres de la métallurgie.

De même, des incendies naturels peuvent parfois griller ou rôtir ; mais il est très difficilement concevable (hors le cas des phénomènes volcaniques dont la distribution géographique est restreinte) qu'ils fassent bouillir ou cuire à la vapeur. Or ces méthodes de cuisson ne sont pas moins universelles que les autres. Donc on n'a pas de raison d'exclure l'acte inventif, qui a certainement été requis pour les dernières méthodes, quand on veut expliquer les premières.

La poterie offre un excellent exemple parce qu'une croyance très répandue veut qu'il n'y ait rien de plus simple que de creuser une motte d'argile et la durcir au feu. Qu'on essaye. Il faut d'abord découvrir des argiles propres à la cuisson ; or, si un grand nombre de conditions naturelles sont nécessaires à cet effet, aucune n'est suffisante, car aucune argile non mêlée à un corps inerte, choisi en fonction de ses caractéristiques particulières, ne donnerait après cuisson un récipient utilisable. Il faut élaborer les techniques du modelage qui permettent de réaliser ce tour de force de maintenir en équilibre pendant un temps appréciable, et de modifier en même temps, un corps plastique qui ne « tient » pas ; il faut enfin découvrir le com-

bustible particulier, la forme du foyer, le type de chaleur et la durée de la cuisson, qui permettront de le rendre solide et imperméable, à travers tous les écueils des craquements, effritements et déformations. On pourrait multiplier les exemples.

Toutes ces opérations sont beaucoup trop nombreuses et trop complexes pour que le hasard puisse en rendre compte. Chacune d'elles, prise isolément, ne signifie rien, et c'est leur combinaison imaginée, voulue, cherchée et expérimentée qui seule permet la réussite. Le hasard existe sans doute, mais ne donne par lui-même aucun résultat. Pendant deux mille cinq cents ans environ, le monde occidental a connu l'existence de l'électricité — découverte sans doute par hasard — mais ce hasard devait rester stérile jusqu'aux efforts intentionnels et dirigés par des hypothèses des Ampère et des Faraday. Le hasard n'a pas joué un plus grand rôle dans l'invention de l'arc, du boomerang ou de la sarbacane, dans la naissance de l'agriculture et de l'élevage, que dans la découverte de la pénicilline — dont on sait, au reste, qu'il n'a pas été absent. On doit donc distinguer avec soin la transmission d'une technique d'une génération à une autre, qui se fait toujours avec une aisance relative grâce à l'observation et à l'entraînement quotidien, et la création ou l'amélioration des techniques au sein de chaque génération. Celles-ci supposent toujours la même puissance imaginative et les mêmes efforts acharnés de la part de certains individus, quelle que soit la technique particulière qu'on ait en vue. Les sociétés que nous appelons primitives ne sont pas moins riches en Pasteur et en Palissy que les autres.

Nous retrouverons tout à l'heure le hasard et la probabilité, mais à une autre place et avec un autre rôle. Nous ne les utiliserons pas pour expliquer paresseusement la naissance d'inventions toutes faites, mais pour interpréter un phénomène qui se situe à un autre niveau de réalité : à savoir que, malgré une dose d'imagination, d'invention, d'effort créateur dont nous avons tout lieu de supposer qu'elle reste à peu près constante à travers l'histoire de l'humanité, cette combinaison ne détermine des mutations culturelles importantes qu'à certaines périodes et en certains lieux. Car, pour aboutir à ce résultat, les facteurs purement psychologiques ne suffisent pas : ils doivent d'abord se trouver présents, avec une orientation similaire, chez un nombre suffisant d'individus pour que le créateur soit aussitôt assuré d'un public ; et cette condition dépend elle-même de la réunion d'un nombre considérable d'autres facteurs, de nature historique, économique et sociologique. On en arriverait donc, pour expliquer les différences dans le cours

des civilisations, à invoquer des ensembles de causes si complexes et si discontinus qu'ils seraient inconnaissables, soit pour des raisons pratiques, soit même pour des raisons théoriques telles que l'apparition, impossible à éviter, de perturbations liées aux techniques d'observation. En effet, pour débrouiller un écheveau formé de fils aussi nombreux et ténus, il ne faudrait pas faire moins que soumettre la société considérée (et aussi le monde qui l'entoure) à une étude ethnographique globale et de tous les instants. Même sans évoquer l'énormité de l'entreprise, on sait que les ethnographes, qui travaillent pourtant à une échelle infiniment plus réduite, sont souvent limités dans leurs observations par les changements subtils que leur seule présence suffit à introduire dans le groupe humain objet de leur étude. Au niveau des sociétés modernes, on sait aussi que les *polls* d'opinion publique, un des moyens les plus efficaces de sondage, modifient l'orientation de cette opinion du fait même de leur emploi, qui met en jeu dans la population un facteur de réflexion sur soi jusqu'alors absent.

Cette situation justifie l'introduction dans les sciences sociales de la notion de probabilité, présente depuis longtemps déjà dans certaines branches de la physique, dans la thermodynamique par exemple. Nous y reviendrons ; pour le moment, il suffira de se rappeler que la complexité des découvertes modernes ne résulte pas d'une plus grande fréquence ou d'une meilleure disponibilité du génie chez nos contemporains. Bien au contraire, puisque nous avons reconnu qu'à travers les siècles chaque génération, pour progresser, n'aurait besoin que d'ajouter une épargne constante au capital légué par les générations antérieures. Les neuf dixièmes de notre richesse leur sont dus ; et même davantage, si, comme on s'est amusé à le faire, on évalue la date d'apparition des principales découvertes par rapport à celle, approximative, du début de la civilisation. On constate alors que l'agriculture naît au cours d'une phase récente correspondant à 2 % de cette durée ; la métallurgie à 0,7 %, l'alphabet à 0,35 %, la physique galiléenne à 0,035 % et le darwinisme à 0,009 %<sup>1</sup>. La révolution scientifique et industrielle de l'Occident s'inscrit tout entière dans une période égale à un demi-millième environ de la vie écoulée de l'humanité. On peut donc se montrer prudent avant d'affirmer qu'elle est destinée à en changer totalement la signification.

Il n'en est pas moins vrai — et c'est l'expression définitive que nous croyons pouvoir donner à notre problème — que,

1. Leslie A. WHITE, *The science of culture*, p. 356, New York, 1949.

sous le rapport des inventions techniques (et de la réflexion scientifique qui les rend possibles), la civilisation occidentale s'est montrée plus cumulative que les autres ; qu'après avoir disposé du même capital néolithique initial, elle a su apporter des améliorations (écriture alphabétique, arithmétique et géométrie), dont elle a d'ailleurs rapidement oublié certaines ; mais qu'après une stagnation qui, en gros, s'étale sur deux mille ou deux mille cinq cents ans (du 1<sup>er</sup> millénaire avant l'ère chrétienne jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle environ), elle s'est soudainement révélée comme le foyer d'une révolution industrielle dont, par son ampleur, son universalité et l'importance de ses conséquences, la révolution néolithique seule avait offert jadis un équivalent.

Deux fois dans son histoire, par conséquent, et à environ dix mille ans d'intervalle, l'humanité a su accumuler une multiplicité d'inventions orientées dans le même sens ; et ce nombre, d'une part, cette continuité, de l'autre, se sont concentrés dans un laps de temps suffisamment court pour que de hautes synthèses techniques s'opèrent ; synthèses qui ont entraîné des changements significatifs dans les rapports que l'homme entretient avec la nature et qui ont, à leur tour, rendu possibles d'autres changements. L'image d'une réaction en chaîne, déclenchée par des corps catalyseurs, permet d'illustrer ce processus qui s'est, jusqu'à présent, répété deux fois, et deux fois seulement, dans l'histoire de l'humanité. Comment cela s'est-il produit ?

D'abord il ne faut pas oublier que d'autres révolutions, présentant les mêmes caractères cumulatifs, ont pu se dérouler ailleurs et à d'autres moments, mais dans des domaines différents de l'activité humaine. Nous avons expliqué plus haut pourquoi notre propre révolution industrielle avec la révolution néolithique (qui l'a précédée dans le temps, mais relève des mêmes préoccupations) sont les seules qui peuvent nous apparaître telles, parce que notre système de références permet de les mesurer. Tous les autres changements, qui se sont certainement produits, ne se révèlent que sous forme de fragments, ou profondément déformés. Ils ne peuvent pas *prendre un sens* pour l'homme occidental moderne (en tout cas, pas tout leur sens) ; ils peuvent même être pour lui comme s'ils n'existaient pas.

En second lieu, l'exemple de la révolution néolithique (la seule que l'homme occidental moderne parvienne à se représenter assez clairement) doit lui inspirer quelque modestie quant à la prééminence qu'il pourrait être tenté de revendiquer au profit d'une race, d'une région ou d'un pays. La révolution

industrielle est née en Europe occidentale ; puis elle est apparue aux États-Unis, ensuite au Japon ; depuis 1917 elle s'accélère en Union soviétique, demain sans doute elle surgira ailleurs ; d'un demi-siècle à l'autre, elle brille d'un feu plus ou moins vif dans tel ou tel de ses centres. Que deviennent, à l'échelle des millénaires, les questions de priorité, dont nous tirons tant de vanité ?

A mille ou deux mille ans près, la révolution néolithique s'est déclenchée simultanément dans le bassin égéen, l'Égypte, le Proche-Orient, la vallée de l'Indus et la Chine ; et depuis l'emploi du carbone radio-actif pour la détermination des périodes archéologiques, nous soupçonnons que le néolithique américain, plus ancien qu'on ne le croyait jadis, n'a pas dû débiter beaucoup plus tard que dans l'Ancien Monde. Il est probable que trois ou quatre petites vallées pourraient, dans ce concours, réclamer une priorité de quelques siècles. Qu'en savons-nous aujourd'hui ? Par contre, nous sommes certains que la question de priorité n'a pas d'importance, précisément parce que la simultanéité d'apparition des mêmes bouleversements technologiques (suivis de près par des bouleversements sociaux), sur des territoires aussi vastes et dans des régions aussi écartées, montre bien qu'elle n'a pas dépendu du génie d'une race ou d'une culture, mais de conditions si générales qu'elles se situent en dehors de la conscience des hommes. Soyons donc assurés que, si la révolution industrielle n'était pas apparue d'abord en Europe occidentale et septentrionale, elle se serait manifestée un jour sur un autre point du globe. Et si, comme il est vraisemblable, elle doit s'étendre à l'ensemble de la terre habitée, chaque culture y introduira tant de contributions particulières que l'historien des futurs millénaires considérera légitimement comme futile la question de savoir qui peut, d'un ou de deux siècles, réclamer la priorité pour l'ensemble.

Cela posé, il nous faut introduire une nouvelle limitation, sinon à la validité, tout au moins à la rigueur de la distinction entre histoire stationnaire et histoire cumulative. Non seulement cette distinction est relative à nos intérêts, comme nous l'avons déjà montré, mais elle ne réussit jamais à être nette. Dans le cas des inventions techniques, il est bien certain qu'aucune période, aucune culture, n'est absolument stationnaire. Tous les peuples possèdent et transforment, améliorent ou oublient des techniques suffisamment complexes pour leur permettre de dominer leur milieu. Sans quoi ils auraient disparu depuis longtemps. La différence n'est donc jamais entre

histoire cumulative et histoire non cumulative ; toute histoire est cumulative, avec des différences de degrés. On sait, par exemple, que les anciens Chinois, les Eskimos avaient poussé très loin les arts mécaniques ; et il s'en est fallu de fort peu qu'ils n'arrivent au point où la « réaction en chaîne » se déclenche, déterminant le passage d'un type de civilisation à un autre. On connaît l'exemple de la poudre à canon : les Chinois avaient résolu, techniquement parlant, tous les problèmes qu'elle posait, sauf celui de son utilisation en vue de résultats massifs. Les anciens Mexicains n'ignoraient pas la roue, comme on le dit souvent ; ils la connaissaient fort bien, pour fabriquer des animaux à roulettes destinés aux enfants ; il leur eût suffi d'une démarche supplémentaire pour posséder le chariot.

Dans ces conditions, le problème de la rareté relative (pour chaque système de référence) de cultures « plus cumulatives » par rapport aux cultures « moins cumulatives » se réduit à un problème connu qui relève du calcul des probabilités. C'est le même problème qui consiste à déterminer la probabilité relative d'une combinaison complexe par rapport à d'autres combinaisons du même type, mais de complexité moindre. A la roulette, par exemple, une suite de deux numéros consécutifs (7 et 8, 12 et 13, 30 et 31, par exemple) est assez fréquente ; une de trois numéros est déjà rare, une de quatre l'est beaucoup plus. Et c'est une fois seulement sur un nombre extrêmement élevé de lancers que se réalisera peut-être une série de six, sept ou huit numéros conforme à l'ordre naturel des nombres. Si notre attention est exclusivement fixée sur des séries longues (par exemple, si nous parions sur les séries de cinq numéros consécutifs), les séries plus courtes deviendront pour nous équivalentes à des séries non ordonnées. C'est oublier qu'elles ne se distinguent des nôtres que par la valeur d'une fraction, et qu'envisagées sous un autre angle elles présentent peut-être d'aussi grandes régularités. Pouvons encore plus loin notre comparaison. Un joueur, qui transférerait tous ses gains sur des séries de plus en plus longues, pourrait se décourager, après des milliers ou des millions de coups, de ne voir jamais apparaître la série de neuf numéros consécutifs, et penser qu'il eût mieux fait de s'arrêter plus tôt. Pourtant, il n'est pas dit qu'un autre joueur, suivant la même formule de pari, mais sur des séries d'un autre type (par exemple, un certain rythme d'alternance entre rouge et noir, ou entre pair et impair) ne saluerait pas des combinaisons significatives là où le premier joueur n'apercevrait que le désordre. L'humanité n'évolue pas dans un sens unique. Et si, sur un certain plan, elle semble stationnaire

ou même régressive, cela ne signifie pas que, d'un autre point de vue, elle n'est pas le siège d'importantes transformations.

Le grand philosophe anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle Hume s'est un jour attaché à dissiper le faux problème que se posent beaucoup de gens quand ils se demandent pourquoi toutes les femmes ne sont pas jolies, mais seulement une petite minorité. Il n'a eu nulle peine à montrer que la question n'a aucun sens. Si toutes les femmes étaient au moins aussi jolies que la plus belle, nous les trouverions banales et réserverions notre qualificatif à la petite minorité qui surpasserait le modèle commun. De même, quand nous sommes intéressés à un certain type de progrès, nous en réservons le mérite aux cultures qui le réalisent au plus haut point, et nous restons indifférents devant les autres. Ainsi le progrès n'est jamais que le maximum de progrès dans un sens prédéterminé par le goût de chacun.

## La collaboration des cultures

Il nous faut enfin envisager notre problème sous un dernier aspect. Un joueur comme celui dont il a été question aux paragraphes précédents qui ne parierait jamais que sur les séries les plus longues (de quelque façon qu'il conçoive ces séries) aurait toute chance de se ruiner. Il n'en serait pas de même d'une coalition de parieurs jouant les mêmes séries en valeur absolue, mais sur plusieurs roulettes et en s'accordant le privilège de mettre en commun les résultats favorables aux combinaisons de chacun. Car si, ayant tiré tout seul le 21 et le 22, j'ai besoin du 23 pour continuer ma série, il y a évidemment plus de chances pour qu'il sorte entre dix tables que sur une seule.

Or cette situation ressemble beaucoup à celle des cultures qui sont parvenues à réaliser les formes d'histoire les plus cumulatives. Ces formes extrêmes n'ont jamais été le fait de cultures isolées, mais bien de cultures combinant, volontairement ou involontairement, leurs jeux respectifs, et réalisant par des moyens variés (migrations, emprunts, échanges commerciaux, guerres) ces *coalitions* dont nous venons d'imaginer le modèle. Et c'est ici que nous touchons du doigt l'absurdité qu'il y a à déclarer une culture supérieure à une autre. Car, dans la mesure où elle serait seule, une culture ne pourrait jamais être « supérieure » ; comme le joueur isolé, elle ne réussirait jamais que des petites séries de quelques éléments, et la probabilité pour qu'une série longue « sorte » dans son histoire (sans être théoriquement exclue) serait si faible qu'il faudrait



disposer d'un temps infiniment plus long que celui dans lequel s'inscrit le développement total de l'humanité pour espérer la voir se réaliser. Mais — nous l'avons dit plus haut — aucune culture n'est seule ; elle est toujours donnée en coalition avec d'autres cultures, et c'est cela qui lui permet d'édifier des séries cumulatives. La probabilité pour que, parmi ces séries, en apparaisse une longue dépend naturellement de l'étendue, de la durée et de la variabilité du régime de coalition.

De ces remarques découlent deux conséquences.

Au cours de cette étude, nous nous sommes demandé à plusieurs reprises comment il se faisait que l'humanité soit restée stationnaire pendant les neuf dixièmes de son histoire, et même davantage : les premières civilisations sont vieilles de deux cent mille à cinq cent mille années, les conditions de vie se transforment seulement au cours des derniers dix mille ans. Si notre analyse est exacte, ce n'est pas parce que l'homme paléolithique était moins intelligent, moins doué que son successeur néolithique, c'est tout simplement parce que, dans l'histoire humaine, une combinaison de degré  $n$  a mis un temps de durée  $t$  à sortir ; elle aurait pu se produire beaucoup plus tôt, ou beaucoup plus tard. Le fait n'a pas plus de signification que n'en a ce nombre de coups qu'un joueur doit attendre pour voir une combinaison donnée se produire : cette combinaison pourra se produire au premier coup, au millième, au millionième, ou jamais. Mais pendant tout ce temps l'humanité, comme le joueur, n'arrête pas de spéculer. Sans toujours le vouloir, et sans jamais exactement s'en rendre compte, elle « monte des affaires » culturelles, se lance dans des « opérations civilisation », dont chacune est couronnée d'un inégal succès. Tantôt elle frôle la réussite, tantôt elle compromet les acquisitions antérieures. Les grandes simplifications qu'autorise notre ignorance de la plupart des aspects des sociétés préhistoriques permettent d'illustrer cette marche incertaine et ramifiée, car rien n'est plus frappant que ces repentirs qui conduisent de l'apogée levalloisien à la médiocrité moustérienne, des splendeurs aurignacienne et solutréenne à la rudesse du magdalénien, puis aux contrastes extrêmes offerts par les divers aspects du mésolithique.

Ce qui est vrai dans le temps ne l'est pas moins dans l'espace, mais doit s'exprimer d'une autre façon. La chance qu'a une culture de totaliser cet ensemble complexe d'inventions de tous ordres que nous appelons une civilisation est fonction du nombre et de la diversité des cultures avec lesquelles elle participe à l'élaboration — le plus souvent involontaire — d'une

commune stratégie. Nombre et diversité, disons-nous. La comparaison entre l'Ancien Monde et le Nouveau à la veille de la découverte illustre bien cette double nécessité.

L'Europe du début de la Renaissance était le lieu de rencontre et de fusion des influences les plus diverses : les traditions grecque, romaine, germanique et anglo-saxonne ; les influences arabe et chinoise. L'Amérique précolombienne ne jouissait pas, quantitativement parlant, de moins de contacts culturels puisque les cultures américaines entretenaient des rapports, et que les deux Amériques forment ensemble un vaste hémisphère. Mais, tandis que les cultures qui se fécondent mutuellement sur le sol européen sont le produit d'une différenciation vieille de plusieurs dizaines de millénaires, celles de l'Amérique, dont le peuplement est plus récent, ont eu moins de temps pour diverger ; elles offrent un tableau relativement plus homogène. Aussi, bien qu'on ne puisse pas dire que le niveau culturel du Mexique ou du Pérou fût, au moment de la découverte, inférieur à celui de l'Europe (nous avons même vu qu'à certains égards il lui était supérieur), les divers aspects de la culture y étaient peut-être moins bien articulés. A côté d'étonnantes réussites, les civilisations précolombiennes sont pleines de lacunes, elles ont, si l'on peut dire, des « trous ». Elles offrent aussi le spectacle, moins contradictoire qu'il ne semble, de la coexistence de formes précoces et de formes abortives. Leur organisation peu souple et faiblement diversifiée explique vraisemblablement leur effondrement devant une poignée de conquérants. Et la cause profonde peut en être cherchée dans le fait que la « coalition » culturelle américaine était établie entre des partenaires moins différents entre eux que ne l'étaient ceux de l'Ancien Monde.

Il n'y a donc pas de société cumulative en soi et par soi. L'histoire cumulative n'est pas la propriété de certaines races ou de certaines cultures qui se distingueraient ainsi des autres. Elle résulte de leur *conduite* plutôt que de leur *nature*. Elle exprime une certaine modalité d'existence des cultures qui n'est autre que leur *manière d'être ensemble*. En ce sens, on peut dire que l'histoire cumulative est la forme d'histoire caractéristique de ces superorganismes sociaux que constituent les groupes de sociétés, tandis que l'histoire stationnaire — si elle existait vraiment — serait la marque de ce genre de vie inférieur qui est celui des sociétés solitaires.

L'exclusive fatalité, l'unique tare qui puissent affliger un groupe humain et l'empêcher de réaliser pleinement sa nature, c'est d'être seul.

On voit ainsi ce qu'il y a souvent de maladroit et de peu satisfaisant pour l'esprit, dans les tentatives dont on se contente généralement pour justifier la contribution des races et des cultures humaines à la civilisation. On énumère des traits, on épluche des questions d'origine, on décerne des priorités. Pour bien intentionnés qu'ils soient, ces efforts sont futiles, parce qu'ils manquent triplement leur but. D'abord, le mérite d'une invention accordé à telle ou telle culture n'est jamais sûr. Pendant un siècle, on a cru fermement que le maïs avait été créé à partir du croisement d'espèces sauvages par les Indiens d'Amérique, et l'on continue à l'admettre provisoirement, mais non sans un doute croissant, car il se pourrait qu'après tout, le maïs fût venu en Amérique (on ne sait trop quand ni comment) à partir de l'Asie du Sud-Est.

En second lieu, les contributions culturelles peuvent toujours se répartir en deux groupes. D'un côté, nous avons des traits, des acquisitions isolées dont l'importance est facile à évaluer, et qui offrent aussi un caractère limité. Que le tabac soit venu d'Amérique est un fait, mais après tout, et malgré toute la bonne volonté déployée à cette fin par les institutions internationales, nous ne pouvons nous sentir fondre de gratitude envers les Indiens américains chaque fois que nous fumons une cigarette. Le tabac est une adjonction exquise à l'art de vivre, comme d'autres sont utiles (ainsi le caoutchouc) ; nous leur devons des plaisirs et des commodités supplémentaires, mais, si elles n'étaient pas là, les racines de notre civilisation n'en seraient pas ébranlées ; et, en cas de pressant besoin, nous aurions su les retrouver ou mettre autre chose à la place.

Au pôle opposé (avec, bien entendu, toute une série de formes intermédiaires), il y a les contributions offrant un caractère de système, c'est-à-dire correspondant à la façon propre dont chaque société a choisi d'exprimer et de satisfaire l'ensemble des aspirations humaines. L'originalité et la nature irremplaçables de ces styles de vie ou, comme disent les Anglo-Saxons, de ces *patterns* ne sont pas niables, mais comme ils représentent autant de choix exclusifs on aperçoit mal comment une civilisation pourrait espérer profiter du style de vie d'une autre, à moins de renoncer à être elle-même. En effet, les tentatives de compromis ne sont susceptibles d'aboutir qu'à deux résultats : soit une désorganisation et un effondrement du *pattern* d'un des groupes ; soit une synthèse originale, mais qui, alors, consiste en l'émergence d'un troisième *pattern* lequel devient irréductible par rapport aux deux autres. Le problème n'est d'ailleurs pas même de savoir si une société peut ou non tirer

profit du style de vie de ses voisines, mais si, et dans quelle mesure, elle peut arriver à les comprendre, et même à les connaître. Nous avons vu que cette question ne comporte aucune réponse catégorique.

Enfin, il n'y a pas de contribution sans bénéficiaire. Mais s'il existe des cultures concrètes, que l'on peut situer dans le temps et dans l'espace, et dont on peut dire qu'elles ont « contribué » et continuent de le faire, qu'est ce que cette « civilisation mondiale » supposée bénéficiaire de toutes ces contributions ? Ce n'est pas une civilisation distincte de toutes les autres, jouissant d'un même coefficient de réalité. Quand nous parlons de civilisation mondiale, nous ne désignons pas une époque ou un groupe d'hommes : nous utilisons une notion abstraite, à laquelle nous prêtons une valeur, soit morale, soit logique : morale, s'il s'agit d'un but que nous proposons aux sociétés existantes ; logique, si nous entendons grouper sous un même vocable les éléments communs que l'analyse permet de dégager entre les différentes cultures. Dans les deux cas, il ne faut pas se dissimuler que la notion de civilisation mondiale est fort pauvre, schématique, et que son contenu intellectuel et affectif n'offre pas une grande densité. Vouloir évaluer des contributions culturelles lourdes d'une histoire millénaire, et de tout le poids des pensées, des souffrances, des désirs et du labeur des hommes qui les ont amenées à l'existence, en les rapportant exclusivement à l'étalon d'une civilisation mondiale qui est encore une forme creuse, serait les appauvrir singulièrement, les vider de leur substance et n'en conserver qu'un corps décharné.

Nous avons, au contraire, cherché à montrer que la véritable contribution des cultures ne consiste pas dans la liste de leurs inventions particulières, mais dans l'écart différentiel qu'elles offrent entre elles. Le sentiment de gratitude et d'humilité que chaque membre d'une culture donnée peut et doit éprouver envers toutes les autres ne saurait se fonder que sur une seule conviction : c'est que les autres cultures sont différentes de la sienne, de la façon la plus variée ; et cela, même si la nature dernière de ces différences lui échappe ou si, malgré tous ses efforts, il n'arrive que très imparfaitement à la pénétrer.

D'autre part, nous avons considéré la notion de civilisation mondiale comme une sorte de concept limite, ou comme une manière abrégée de désigner un processus complexe. Car si notre démonstration est valable, il n'y a pas, il ne peut y avoir, une civilisation mondiale au sens absolu que l'on donne souvent à ce terme, puisque la civilisation implique la coexistence de

cultures offrant entre elles le maximum de diversité, et consiste même en cette coexistence. La civilisation mondiale ne saurait être autre chose que la coalition, à l'échelle mondiale, de cultures préservant chacune son originalité.

## Le double sens du progrès

Ne nous trouvons-nous pas alors devant un étrange paradoxe ? En prenant les termes dans le sens que nous leur avons donné, on a vu que tout *progrès* culturel est fonction d'une *coalition* entre les cultures. Cette coalition consiste dans la mise en commun (consciente ou inconsciente, volontaire ou involontaire, intentionnelle ou accidentelle, cherchée ou contrainte) des *chances* que chaque culture rencontre dans son développement historique ; enfin, nous avons admis que cette coalition était d'autant plus féconde qu'elle s'établissait entre des cultures plus diversifiées. Cela posé, il semble bien que nous nous trouvions en face de conditions contradictoires. Car ce *jeu en commun* dont résulte tout progrès doit entraîner comme conséquence, à échéance plus ou moins brève, une *homogénéisation* des ressources de chaque joueur. Et si la diversité est une condition initiale, il faut reconnaître que les chances de gain deviennent d'autant plus faibles que la partie doit se prolonger.

A cette conséquence inéluctable il n'existe, semble-t-il, que deux remèdes. L'un consiste, pour chaque joueur, à provoquer dans son jeu des *écarts différentiels* ; la chose est possible puisque chaque société (le « joueur » de notre modèle théorique) se compose d'une coalition de groupes : confessionnels, professionnels et économiques, et que la mise sociale est faite des mises de tous ces constituants. Les inégalités sociales sont l'exemple le plus frappant de cette solution. Les grandes révolutions que nous avons choisies comme illustration : néolithique et industrielle, se sont accompagnées, non seulement d'une diversification du corps social comme l'avait bien vu Spencer, mais aussi de l'instauration de statuts différentiels entre les groupes, surtout au point de vue économique. On a remarqué depuis longtemps que les découvertes néolithiques avaient rapidement entraîné une différenciation sociale, avec la naissance dans l'Orient ancien des grandes concentrations urbaines, l'apparition des États, des castes et des classes. La même observation s'applique à la révolution industrielle, conditionnée par l'apparition d'un prolétariat et aboutissant à des formes nouvelles, et plus poussées, d'exploitation du travail humain. Jusqu'à

présent, on avait tendance à traiter ces transformations sociales comme la conséquence des transformations techniques, à établir entre celles-ci et celles-là un rapport de cause à effet. Si notre interprétation est exacte, la relation de causalité (avec la succession temporelle qu'elle implique) doit être abandonnée — comme la science moderne tend d'ailleurs généralement à le faire — au profit d'une corrélation fonctionnelle entre les deux phénomènes. Remarquons au passage que la reconnaissance du fait que le progrès technique ait eu, pour corrélatif historique, le développement de l'exploitation de l'homme par l'homme peut nous inciter à une certaine discrétion dans les manifestations d'orgueil que nous inspire si volontiers le premier nommé de ces deux phénomènes.

Le deuxième remède est, dans une large mesure, conditionné par le premier : c'est d'introduire de gré ou de force dans la coalition de nouveaux partenaires, externes cette fois, dont les « mises » soient très différentes de celles qui caractérisent l'association initiale. Cette solution a également été essayée, et si le terme de capitalisme permet, en gros, d'identifier la première, ceux d'impérialisme ou de colonialisme aideront à illustrer la seconde. L'expansion coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle a largement permis à l'Europe industrielle de renouveler (et non certes à son profit exclusif) un élan qui, sans l'introduction des peuples colonialisés dans le circuit, aurait risqué de s'épuiser beaucoup plus rapidement.

On voit que, dans les deux cas, le remède consiste à élargir la coalition, soit par diversification interne, soit par admission de nouveaux partenaires ; en fin de compte, il s'agit toujours d'augmenter le nombre des joueurs, c'est-à-dire de revenir à la complexité et à la diversité de la situation initiale. Mais on voit aussi que ces solutions ne peuvent que ralentir provisoirement le processus. Il ne peut y avoir exploitation qu'au sein d'une coalition : entre les deux groupes, dominant et dominé, existent des contacts et se produisent des échanges. A leur tour, et malgré la relation unilatérale qui les unit en apparence, ils doivent, consciemment ou inconsciemment, mettre en commun leurs mises, et progressivement les différences qui les opposent tendent à diminuer. Les améliorations sociales d'une part, l'accession graduelle des peuples colonisés à l'indépendance de l'autre, nous font assister au déroulement de ce phénomène ; et bien qu'il y ait encore beaucoup de chemin à parcourir dans ces deux directions, nous savons que les choses iront inévitablement dans ce sens. Peut-être, en vérité, faut-il interpréter comme une troisième solution l'apparition dans le monde de

régimes politiques et sociaux antagonistes ; on peut concevoir qu'une diversification, se renouvelant chaque fois sur un autre plan, permette de maintenir indéfiniment, à travers des formes variables et qui ne cesseront jamais de surprendre les hommes, cet état de déséquilibre dont dépend la survie biologique et culturelle de l'humanité.

Quoi qu'il en soit, il est difficile de se représenter autrement que comme contradictoire un processus que l'on peut résumer de la façon suivante : pour progresser, il faut que les hommes collaborent ; et au cours de cette collaboration, ils voient graduellement s'identifier les apports dont la diversité initiale était précisément ce qui rendait leur collaboration féconde et nécessaire.

Mais même si cette contradiction est insoluble, le devoir sacré de l'humanité est d'en conserver les deux termes également présents à l'esprit, de ne jamais perdre de vue l'un au profit exclusif de l'autre ; de se garder, sans doute, d'un particularisme aveugle qui tendrait à réserver le privilège de l'humanité à une race, une culture ou une société ; mais aussi de ne jamais oublier qu'aucune fraction de l'humanité ne dispose de formules applicables à l'ensemble, et qu'une humanité confondue dans un genre de vie unique est inconcevable, parce que ce serait une humanité ossifiée.

A cet égard, les institutions internationales ont devant elles une tâche immense, et elles portent de lourdes responsabilités. Les unes et les autres sont plus complexes qu'on ne pense. Car la mission des institutions internationales est double ; elle consiste pour une part dans une liquidation, et pour une autre part dans un éveil. Elles doivent d'abord assister l'humanité, et rendre aussi peu douloureuse et dangereuse que possible la résorption de ces diversités mortes, résidus sans valeur de modes de collaboration dont la présence à l'état de vestiges putréfiés constitue un risque permanent d'infection pour le corps international. Elles doivent élaguer, amputer s'il est besoin, et faciliter la naissance d'autres formes d'adaptation.

Mais, en même temps, elles doivent être passionnément attentives au fait que, pour posséder la même valeur fonctionnelle que les précédents, ces nouveaux modes ne peuvent les reproduire, ou être conçus sur le même modèle, sans se réduire à des solutions de plus en plus insipides et finalement impuissantes. Il faut qu'elles sachent, au contraire, que l'humanité est riche de possibilités imprévues dont chacune, quand elle apparaîtra, frappera toujours les hommes de stupeur ; que le progrès n'est pas fait à l'image confortable de cette « similitude amé-

liorée » où nous nous cherchons un paresseux repos, mais qu'il est tout plein d'aventures, de ruptures et de scandales. L'humanité est constamment aux prises avec deux processus contradictoires dont l'un tend à instaurer l'unification, tandis que l'autre vise à maintenir ou à rétablir la diversification. La position de chaque époque ou de chaque culture dans le système, l'orientation selon laquelle elle s'y trouve engagée sont telles qu'un seul des deux processus lui paraît avoir un sens, l'autre semblant être la négation du premier. Mais dire, comme on pourrait y être enclin, que l'humanité se défait en même temps qu'elle se fait, procéderait encore d'une vision incomplète. Car, sur deux plans et à deux niveaux opposés, il s'agit bien de deux manières différentes de se *faire*.

La nécessité de préserver la diversité des cultures dans un monde menacé par la monotonie et l'uniformité n'a certes pas échappé aux institutions internationales. Elles comprennent aussi qu'il ne suffira pas, pour atteindre ce but, de choyer des traditions locales et d'accorder un répit aux temps révolus. C'est le fait de la diversité qui doit être sauvé, non le contenu historique que chaque époque lui a donné et qu'aucune ne saurait perpétuer au-delà d'elle-même. Il faut donc écouter le blé qui lève, encourager les potentialités secrètes, éveiller toutes les vocations à vivre ensemble que l'histoire tient en réserve ; il faut aussi être prêt à envisager sans surprise, sans répugnance et sans révolte ce que toutes ces nouvelles formes sociales d'expression ne pourront manquer d'offrir d'inusité. La tolérance n'est pas une position contemplative, dispensant les indulgences à ce qui fut ou à ce qui est. C'est une attitude dynamique, qui consiste à prévoir, à comprendre et à promouvoir ce qui veut être. La diversité des cultures humaines est derrière nous, autour de nous et devant nous. La seule exigence que nous puissions faire valoir à son endroit (créatrice pour chaque individu des devoirs correspondants) est qu'elle se réalise sous des formes dont chacune soit une contribution à la plus grande générosité des autres.

#### BIBLIOGRAPHIE

- AUGER, P. *L'homme microscopique*. Paris, 1952.  
BOAS, F. *The mind of primitive man*. New York, 1931.  
DILTHEY, W. *Gesammelte Schriften*. Leipzig, 1914-1931.



- DIXON, R. B. *The building of culture*. New York et Londres, 1928.
- GOBINEAU, A. DE. *Essai sur l'inégalité des races humaines*, 2<sup>e</sup> éd. Paris, 1884.
- HAWKES, C. F. C. *Prehistoric foundations of Europe*. Londres, 1939.
- HERSKOVITS, M. J. *Man and his works*. New York, 1948.
- KROEBER, A. L. *Anthropology*, nouv. éd. New York, 1948.
- LEROI-GOURHAN, A. *L'homme et la matière*. Paris, 1943.
- LINTON, R. *The study of man*. New York, 1936.
- MORAZÉ, Ch. *Essai sur la civilisation d'Occident*, t. I. Paris, 1949.
- PIRENNE, J. *Les grands courants de l'histoire universelle*, t. I. Paris, 1947.
- PITTARD, E. *Les races et l'histoire*. Paris, 1922.
- SPENGLER, O. *Le déclin de l'Occident*. Paris, 1948.
- TOYNBEE, A. J. *A study of history*. Londres, 1948.
- WHITE, L. A. *The science of culture*. New York, 1949.

# RACE ET CIVILISATION

par

MICHEL LEIRIS

*chargé de recherches au Centre national  
de la recherche scientifique, attaché au  
Musée de l'homme de Paris*

La nature des hommes est identique ; ce sont  
leurs coutumes qui les séparent.

CONFUCIUS, 551-478 av. J.-C.

Après avoir fait d'innombrables victimes civiles et militaires la récente guerre mondiale s'est terminée, sans que l'humanité y ait trouvé un apaisement, par la défaite de l'Allemagne nazie et des puissances qui avaient fait cause commune avec elle. C'est au nom de l'idéologie raciste — et particulièrement de l'antisémitisme — que les nationaux-socialistes avaient pris le pouvoir et c'est en son nom qu'ils avaient fait la guerre pour unir « tous les Allemands dans une plus grande Allemagne » et imposer au monde entier la supériorité germanique. Avec la chute d'Adolf Hitler on put croire que le racisme était mort ; mais c'était témoigner d'une vue bien étroite et raisonner comme si nulle forme du mal raciste ne sévissait dans le monde en dehors de cette force — il est vrai la plus extrême et la plus virulente — qu'en avait représentée le racisme hitlérien : c'était oublier que l'idée de leur supériorité congénitale est fortement ancrée chez la plupart des Blancs, même chez ceux qui ne se croient pas racistes pour autant.

Grandes inventions et découvertes, équipement technique, puissance politique : voilà certes pour l'homme blanc des raisons de s'enorgueillir, encore qu'il soit douteux qu'une somme plus grande de bonheur pour l'ensemble de l'humanité ait résulté jusqu'à présent de ces acquisitions. Qui pourrait affirmer que le chasseur pygmée, dans les profondeurs de la forêt congolaise, mène une vie moins adaptée que tel de nos ouvriers d'usine européen ou américain ? Et qui pourrait oublier que le développement de nos sciences, s'il nous a permis d'accomplir d'indéniables progrès, dans le domaine sanitaire par exemple, nous a permis en revanche de perfectionner à tel point les moyens de destruction que les conflits armés ont pris depuis quelques dizaines d'années l'ampleur de véritables

cataclysmes ? Reste qu'aujourd'hui encore, dans le vaste carrefour qu'est devenu le monde grâce aux moyens de communication dont il dispose, l'homme de race blanche et de culture occidentale tient le haut du pavé, quelles que soient les menaces de bouleversement qu'il sent monter du dehors et du dedans contre une civilisation qu'il regarde comme la seule digne de ce nom. Sa position privilégiée — dont une perspective historique trop courte l'empêche de voir non seulement combien elle est récente, mais ce qu'elle peut avoir de transitoire — lui apparaît comme le signe d'une prédestination à créer des valeurs que les hommes appartenant à d'autres races et pourvus d'autres cultures seraient capables tout au plus de recevoir passivement. Bien qu'il reconnaisse volontiers que plusieurs inventions lui viennent des Chinois (auxquels il ne refuse pas une certaine sagesse) et que le jazz par exemple lui a été donné par les nègres (qu'il persiste, il est vrai, à regarder comme de grands enfants), il s'imagine s'être fait de lui-même et être le seul à pouvoir se targuer d'avoir reçu, en quelque sorte à sa naissance et en vertu de sa constitution propre, une mission civilisatrice à remplir.

Dans un article publié en 1950 par *Le Courrier de l'Unesco* (vol. III, n° 67), le Dr Alfred Métraux (l'un des ethnographes dont les travaux ont porté sur le plus grand nombre de régions du globe) écrivait :

Le racisme est une des manifestations les plus troublantes de la vaste révolution qui se produit dans le monde. Au moment où notre civilisation industrielle pénètre sur tous les points de la terre, arrachant les hommes de toutes couleurs à leurs plus anciennes traditions, une doctrine, à caractère faussement scientifique, est invoquée pour refuser à ces mêmes hommes, privés de leur héritage culturel, une participation entière aux avantages de la civilisation qui leur est imposée. Il existe donc, au sein de notre civilisation, une contradiction fatale : d'une part elle souhaite ou elle exige l'assimilation des autres cultures à des valeurs auxquelles elle attribue une perfection indiscutable, et d'autre part elle ne se résout pas à admettre que les deux tiers de l'humanité soient capables d'atteindre le but qu'elle leur propose. Par une étrange ironie, les victimes les plus douloureuses du dogme racial sont précisément les individus qui, par leur intelligence ou leur éducation, témoignent de sa fausseté.

Ironie non moins étrange, c'est dans la mesure où les races réputées inférieures prouvent qu'elles sont à même de s'émanciper que, les antagonismes devenant plus aigus dès l'instant

que les hommes de couleur font pour les Blancs figure de concurrents ou se voient reconnaître un minimum de droits politiques, le dogme racial est affirmé avec une énergie plus manifeste tandis que, paradoxe non moins grand, c'est par des arguments présentés sous le couvert de la Science — cette divinité moderne — et de son objectivité qu'on cherche à justifier rationnellement ce dogme obscurantiste.

Certes — comme le fait remarquer l'auteur de l'article cité — il n'a pas manqué d'anthropologues pour dénoncer le caractère conventionnel des traits selon lesquels on répartit l'espèce humaine en groupes différents et assurer, d'autre part, qu'il ne saurait exister de races pures ; et l'on peut, de surcroît, regarder aujourd'hui comme établi que la notion de « race » est une notion d'ordre exclusivement biologique dont il est impossible — à tout le moins dans l'état actuel de nos connaissances — de tirer la moindre conclusion valable quant au caractère d'un individu donné et quant à ses capacités mentales. N'empêche que le racisme, avoué ou inavoué, continue à exercer ses ravages et que le genre humain, aux yeux du plus grand nombre, continue d'être divisé en groupes ethniques clairement délimités, doués chacun de sa mentalité propre, transmissible par l'hérédité, étant admis comme une vérité première qu'en dépit des défauts qu'on peut lui reconnaître et des vertus qu'on veut bien croire inhérentes à certaines des autres races, c'est la race blanche qui occupe le sommet de la hiérarchie, au moins par les peuples qui passent pour les meilleurs de ses représentants.

L'erreur qui fournit un semblant de base théorique au préjugé de race repose principalement sur une confusion entre faits *naturels*, d'une part, et faits *culturels*, d'autre part, ou — pour être plus précis — entre les caractères qu'un homme possède de naissance en raison de ses origines ethniques et ceux qu'il tient du milieu dans lequel il a été élevé, héritage *social* que trop souvent, par ignorance ou intentionnellement, on omet de distinguer de ce qui est en lui héritage *racial*, tels certains traits frappants de son apparence physique (couleur de la peau, par exemple) et d'autres traits moins évidents. S'il est des différences psychologiques bien réelles entre un individu et un autre individu, elles peuvent être dues pour une part à son ascendance biologique personnelle (encore que nos connaissances à ce sujet soient fort obscures) mais ne sont en aucun cas explicables par ce qu'il est convenu d'appeler sa « race », autrement dit le groupe ethnique auquel il se rattache par la voie de l'hérédité. De même, si l'histoire a

assisté à l'écllosion de civilisations très distinctes et si les sociétés humaines actuelles sont séparées par des différences plus ou moins profondes, il n'en faut pas chercher la cause dans l'évolution raciale de l'humanité amenée (par le jeu de facteurs tels que la modification dans les situations respectives des « gènes » ou particules qui déterminent l'hérédité, leur changement de structure, l'hybridation et la sélection naturelle) à se différencier à partir de la souche unique dont tous les hommes qui peuplent aujourd'hui la terre sont vraisemblablement issus ; ces différences s'inscrivent dans le cadre de variations culturelles qu'on ne saurait expliquer ni par le soubassement biologique ni même par l'influence du milieu géographique, pour impossible qu'il soit de négliger le rôle de ce dernier facteur, ne serait-ce que comme élément faisant partie intégrante des *situations* auxquelles les sociétés ont à faire face.

Bien que la source des préjugés raciaux doive être recherchée ailleurs que dans des idées pseudo-scientifiques qui n'en sont pas la cause mais plutôt l'expression et n'interviennent que secondairement, comme justification et comme moyen de propagande, il n'est pas sans importance de combattre de telles idées, qui ne laissent pas d'égarer nombre de gens, même parmi les mieux intentionnés.

Faire le point de ce qu'on est fondé à regarder comme scientifiquement acquis quant aux domaines qu'il convient d'assigner respectivement à la « race » et à la « civilisation » ; montrer qu'un individu, compte non tenu de ce qui lui vient de son expérience propre, doit le plus clair de son conditionnement psychique à la culture qui l'a formé, laquelle culture est elle-même une formation historique ; amener à reconnaître que, loin de représenter la simple mise en formule de quelque chose d'instinctif, le préjugé racial est bel et bien un « préjugé » — à savoir une opinion préconçue — d'origine culturelle et qui, vieux d'à peine plus de trois siècles, s'est constitué et a pris les développements que l'on sait pour des raisons d'ordre économique et d'ordre politique : tel est le but de la présente étude.

## Les limites de la notion de « race »

Il semblerait à première vue que la notion de « race » soit une notion très simple, parfaitement claire et évidente pour tous ; un employé américain dans un bureau de Wall Street,

un charpentier vietnamien travaillant à la construction d'une jonque, un paysan guinéen piochant son champ à la houe : autant d'hommes appartenant à des races bien distinctes (le premier Blanc, le deuxième Jaune, le troisième Noir), menant des genres de vie notablement différents, ne parlant pas la même langue et, selon toute probabilité, pratiquant des religions diverses. Il est pour nous hors de doute que chacun de ces trois hommes représente un type particulier d'humanité : dissemblance physique, à laquelle s'ajoutent non seulement la dissemblance des vêtements mais celle des occupations et (on peut le présumer) celle des autres habitudes, manières de sentir, de penser et d'agir, bref tout ce qui constitue la personnalité. Le corps étant par excellence ce par quoi une personne se manifeste à nous, nous avons vite fait d'établir entre l'apparence extérieure et les façons d'être une relation de cause à effet : il nous paraît inscrit dans la nature des choses que l'employé à peau blanche occupe ses loisirs en lisant un « digest », que le Jaune risque ses gains au jeu et que le Noir, si c'est nuit de pleine lune, se joigne aux autres villageois pour chanter et danser. Nous tendons à voir dans la race le fait primordial, celui dont le reste découle, et, si nous considérons qu'il existe aujourd'hui un nombre considérable d'hommes de race jaune et de race noire qui exercent les mêmes métiers et vivent dans le même cadre que les Blancs, nous sommes portés à voir là une sorte d'anomalie, à tout le moins une transformation artificielle, comme si à leur vrai fond s'était surajouté quelque chose d'étrange à eux-mêmes, qui altérerait leur authenticité.

Très nette, donc, nous apparaît la distinction entre les trois grands groupes en lesquels les savants sont presque tous d'accord pour répartir l'espèce *Homo sapiens* : caucasoïdes (ou Blancs), mongoloïdes (ou Jaunes, auxquels on joint généralement les Peaux-Rouges), négroïdes (ou Noirs). La question se complique, toutefois, dès que nous prenons en considération le fait qu'entre ces divers groupes il s'opère des métissages. Un individu dont les parents sont l'un de race blanche et l'autre de race noire est ce qu'on appelle un « mulâtre » ; cela dit, convient-il de le ranger dans la catégorie des Blancs ou dans celle des Noirs ? Sans être un raciste avéré un Blanc, selon toute probabilité, verra en lui un « homme de couleur » et inclinera à le ranger du côté des Noirs, classement évidemment arbitraire puisque, du point de vue anthropologique, un mulâtre ne se rattache pas moins à la race blanche qu'à la race noire par son hérédité. Il nous faut donc admettre que,

s'il existe des hommes qui peuvent être regardés comme Blancs, Noirs ou Jaunes, il en est d'autres que leur ascendance mixte empêche de dûment classer.

LA RACE DIFFÈRE DE LA CULTURE,  
DE LA LANGUE ET DE LA RELIGION

A l'échelle des grands groupes raciaux, malgré les cas litigieux (par exemple : Les Polynésiens sont-ils des caucasoïdes ou des mongoloïdes ? Doit-on regarder comme Blancs ou Noirs les Éthiopiens, qui possèdent des traits de l'une et l'autre race et, soit dit en passant, désignent sous le nom méprisant de « chankallas » les Noirs soudanais, chez lesquels, traditionnellement, ils prenaient des esclaves ?) le classement est relativement simple : il est des peuples qui, sans conteste possible, appartiennent à l'une ou l'autre des trois branches ; nul ne saurait se récrier si l'on dit qu'un Anglais est un Blanc, un Baoulé un Noir ou un Chinois un Jaune. C'est à partir du moment où l'on essaie, au sein de chacun des trois grands groupes, de distinguer des sous-groupes qu'apparaît ce qu'il y a de trompeur dans l'idée qu'on se fait communément de la race.

Dire qu'un Anglais est un homme de race blanche, il est entendu que cela est au-dessus de toute discussion et tombe d'ailleurs sous le sens. Mais c'est une absurdité que de parler d'une « race » anglaise, voire même de regarder les Anglais comme étant de « race nordique ». L'histoire nous apprend en effet que, comme tous les peuples de l'Europe, le peuple anglais s'est formé grâce à des apports successifs de populations différentes : Saxons, Danois, Normands venus de France ont tour à tour déferlé sur ce pays celtique et les Romains eux-mêmes, dès l'époque de Jules César, ont pénétré dans l'île. De plus, s'il est possible d'identifier un Anglais à sa façon de se vêtir ou simplement de se comporter, il est impossible de le reconnaître comme tel sur sa seule apparence physique : il y a chez les Anglais, comme chez tous les autres Européens, des blonds et des bruns, des grands et des petits et (pour nous référer à l'un des critères les plus usités en anthropologie) des dolichocéphales (ou gens au crâne allongé dans le sens antéro-postérieur) et des brachycéphales (ou gens au crâne large). D'aucuns peuvent avancer qu'il n'est pas difficile de reconnaître un Anglais d'après certains caractères extérieurs qui lui composent une allure propre : sobriété de

gestes (s'opposant à la gesticulation qu'on attribue d'ordinaire aux gens du Midi), démarche, expressions du visage traduisant ce qu'on désigne sous le terme assez vague de « flegme ». Ceux qui hasarderait, toutefois, une pareille assertion auraient chance d'être pris bien souvent en défaut ; car il s'en faut de beaucoup que tous les Anglais présentent ces caractères et, même en admettant qu'ils soient ceux de l'« Anglais typique », il n'en demeurerait pas moins que ces caractères *extérieurs* ne sont pas des caractères *physiques* : attitudes corporelles, façons de se mouvoir ou de faire jouer les muscles de la face relèvent du comportement : ce sont des habitudes, liées au fait qu'on appartient à un certain milieu social ; loin d'être choses de *nature* ce sont choses de *culture* et — si l'on peut à la rigueur les regarder comme des traits, non pas « nationaux » (ce qui serait généraliser d'une manière abusive), mais communs dans une certaine classe de la société pour un certain pays ou une certaine région dudit pays — on ne saurait les compter parmi les signes distinctifs des races.

Il convient donc de ne pas confondre une « race » avec une « nation », ainsi qu'on le fait trop souvent vu l'acception très lâche avec laquelle le mot « race » est employé dans le langage courant, imprécision de terme qui a ses incidences sur le plan politique et dont la dénonciation n'est donc pas simple affaire de purisme.

De prime abord, on peut penser que rien n'est changé s'il est question de la « race latine » alors que c'est « civilisation latine » qu'il faudrait dire, les Latins n'ayant jamais existé en tant que race, c'est-à-dire (suivant la définition du professeur H. V. Vallois) en tant que *groupement naturel d'hommes présentant un ensemble de caractères physiques héréditaires communs*. Il y a eu, certes, un peuple qui avait pour langue le latin et dont la civilisation, à l'époque de l'Empire romain, s'est étendue à la plus grande partie de l'Europe occidentale et même à une portion de l'Afrique et de l'Orient, cela lorsque la *pax romana* eut été imposée à un grand nombre de populations très diverses et que Rome fut devenue l'une des cités les plus cosmopolites que les hommes aient jamais connues. Ainsi, la latinité ne s'est pas limitée à l'Italie ni même à l'Europe méditerranéenne et l'on peut retrouver sa marque dans des pays (Angleterre et Allemagne occidentale, par exemple) dont les habitants, aujourd'hui, ne se regardent pas comme faisant partie du monde latin. S'il est bien évident que la



prétendue « race latine » n'a que peu contribué à leur peuplement, il n'en est pas moins vrai qu'ils ne sont pas fondés à se considérer comme étrangers à la « civilisation latine ».

Une confusion du même ordre, exploitée de la façon que l'on sait par la propagande raciste, s'est opérée à propos des « Aryens » : quoi qu'en ait dit le comte de Gobineau (qui fut, avec son *Essai sur l'inégalité des races humaines* paru en 1853-1857, l'un des premiers propagateurs de l'idée de la supériorité nordique), il n'y a pas de race aryenne ; on peut seulement inférer l'existence, au II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, dans les steppes qui couvrent le Turkestan et la Russie méridionale, d'un groupe de peuples doués d'une culture et d'une langue communes, l'indo-européen, d'où dérivent entre autres langues le sanscrit, le grec ancien et le latin, ainsi que la plupart des langues parlées aujourd'hui en Europe, car l'expansion et l'influence de ces peuples ont intéressé une aire d'une ampleur considérable. De toute évidence, le fait d'avoir une langue commune ne signifie pas qu'on est de la même race : ce n'est pas l'hérédité biologique mais l'éducation reçue qui fait que l'un parlera chinois alors que d'autres parleront anglais, arabe ou russe. Nul besoin d'insister sur les ravages auxquels l'idée d'une supériorité congénitale de la prétendue « race aryenne » a servi de prétexte.

Une autre confusion, qui ne semble malheureusement pas près d'être dissipée, est celle qu'on commet à propos des juifs, regardés eux aussi comme constituant une race, alors qu'on ne peut les définir que d'un point de vue confessionnel (appartenance à la religion judaïque) et, tout au plus, d'un point de vue culturel (étant entendu que la ségrégation dont pendant des siècles ils ont été l'objet de la part de la chrétienté et l'ostracisme auquel ils sont encore plus ou moins en butte dans de nombreuses régions du monde ont forcément tendu à maintenir, chez les juifs des différents pays, certaines façons d'être communes qui ne ressortissent pas au domaine religieux). Les Hébreux étaient, à l'origine, des pasteurs de langue sémitique, comme les actuels Arabes ; très tôt, ils se mêlèrent à d'autres peuples du Proche-Orient, y compris les Hittites de langue indo-européenne, et subirent des vicissitudes telles que le séjour en Égypte auquel mit fin l'Exode (II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.), la captivité de Babylone (VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), puis la conquête romaine, épisodes qui les amenèrent à de nombreux mélanges, avant même la Diaspora ou dispersion dans tout l'Empire romain, qui suivit la destruction de Jérusalem par Titus (70 apr. J.-C.). Dans l'antiquité, le peuple

juif comprenait, semble-t-il, à peu près les mêmes éléments raciaux que les Grecs des îles et de l'Asie Mineure. Aujourd'hui, les juifs sont si peu définissables du point de vue anthropologique — en dépit de l'existence d'un prétendu « type juif », distinct d'ailleurs pour les ashkenazim ou juifs du Nord et les sephardim ou juifs du Sud — que les nazis eux-mêmes (pour ne rien dire du recours à des insignes spéciaux) ont dû s'en remettre au critère religieux comme moyen d'opérer la discrimination : était considéré comme de race juive celui dont la généalogie révélait qu'il avait parmi ses ascendants le nombre voulu d'adeptes du judaïsme. Telles sont les inconséquences de doctrines comme le racisme, qui n'hésitent pas à forcer les données scientifiques et celles même de l'élémentaire bon sens selon les besoins politiques de leurs tenants.

#### QU'EST-CE QU'UNE RACE ?

Puisqu'une communauté nationale ne forme pas une race, que la race ne peut pas se définir par la communauté de culture, de langue ou de religion et qu'à aucun des trois grands groupes raciaux eux-mêmes on ne saurait assigner de strictes limites géographiques (l'expansion européenne s'est, en effet, opérée de telle façon qu'on trouve aujourd'hui des Blancs dans les régions du globe les plus disparates et, d'autre part, il y a maintenant en Amérique, sans compter les Indiens, de nombreux Jaunes ainsi que des millions de Noirs qui sont les descendants des Africains importés comme esclaves à l'époque de la traite), il faut examiner ce qu'est la race en se cantonnant sur le terrain de l'anthropologie physique, seul terrain où pareille notion — essentiellement biologique puisqu'elle se réfère à l'hérédité — puisse avoir quelque valeur, sauf à rechercher ensuite si l'appartenance d'un individu à une certaine race n'implique pas des corollaires psychologiques qui tendraient à le particulariser du point de vue culturel.

La notion de « race », on l'a vu, repose sur l'idée de caractères physiques transmissibles permettant de répartir l'espèce *Homo sapiens* en plusieurs groupes qui sont l'équivalent de ce qu'en botanique on nomme « variétés ». Or ce qui rend la question délicate même de ce seul point de vue, c'est qu'on ne peut s'en tenir à un seul caractère pour définir une race (il est, par exemple, des Hindous à peau foncée qui se différencient des Noirs à trop d'autres égards pour qu'on puisse les considérer comme tels). En outre, pour chacun des caractères

tères auxquels il faut se référer, il y a gradation, de sorte que, loin d'être donnée dans les faits, la division en catégories se fera de manière arbitraire. Pratiquement, une race — ou sous-race — se définira comme un groupe dont les membres se tiennent, *en moyenne*, dans ces limites arbitrairement choisies quant aux divers caractères physiques retenus comme différentiels et il se produira, d'une population à l'autre, des chevauchements, les éléments les plus clairs de peau, par exemple, dans des populations considérées comme de race noire étant parfois aussi peu foncés — voire moins foncés — que les éléments les moins clairs dans des populations considérées comme de race blanche. Ainsi, au lieu d'obtenir un tableau des races aux divisions très nettes, on parviendra seulement à isoler des séries d'individus qui présenteront l'ensemble des caractères regardés comme constitutifs d'une race déterminée et pourront être considérés comme les représentants les plus typiques de cette race dont les traits distinctifs ne se retrouvent pas tous ou ne se retrouvent qu'à un moindre degré chez leurs congénères. Faudra-t-il en conclure que ces individus typiques représentent la race en question à l'état pur — ou presque — alors que les autres n'en seraient que des représentants bâtards ?

Rien n'autorise à l'affirmer, car l'héritage biologique d'un individu se composant d'une nombreuse série de caractères qui viennent du père et de la mère et (suivant l'image employée par Ruth Benedict dans son exposé des lois mendéliennes de l'hybridation) « doivent être conçus non comme de l'encre et de l'eau qui se mêlent mais comme un assortiment de perles qui s'arrangeraient d'une manière nouvelle pour chaque individu », des individus représentant des arrangements inédits sont constamment produits, de sorte qu'une multitude d'associations différentes de caractères sont ainsi obtenues en peu de générations. Le « type » ne répond nullement à un état privilégié de la race ; il a une valeur d'ordre essentiellement statistique et n'exprime guère que la fréquence de certains arrangements frappants.

Du point de vue génétique on voit mal comment le monde humain actuel ne serait pas tant soit peu chaotique, puisque des types très divers apparaissent dès les époques préhistoriques et qu'il semble que des migrations de peuples et des brassages considérables se soient produits très tôt au cours de l'évolution de l'humanité. Pour ce qui concerne l'Europe, par exemple, au paléolithique inférieur on trouve déjà des espèces distinctes, l'homme de Heidelberg, celui de Swanscombe, dont l'appa-

rence est encore archaïque. Puis diverses races se succèdent : au paléolithique moyen on a l'homme de Néanderthal (variété très primitive de l'espèce *Homo sapiens* ou espèce à part) ; au paléolithique supérieur se manifestent les représentants de l'*Homo sapiens* actuel : races de Cro-Magnon (dont des restes se retrouveraient aujourd'hui parmi les habitants des îles Canaries descendant des anciens Guanches), de Chancelade (que certains de ses traits ont fait rapprocher, à tort, des Esquimaux), de Grimaldi (dont le type évoque les négroïdes actuels). Au mésolithique on constate l'existence d'un mélange de races, d'où émergent au néolithique les Nordiques, les Méditerranéens et les Alpines, qui ont constitué jusqu'à ce jour les éléments essentiels du peuplement de l'Europe.

Dans le cas de petites sociétés relativement stables et isolées (soit telle communauté esquimau vivant, en économie presque fermée, de la chasse aux phoques et autres mammifères aquatiques), les représentants des divers lignages constitutifs de la communauté ont à peu près la même hérédité et l'on pourrait, alors, parler de pureté raciale. Mais il n'en est pas ainsi quand il s'agit de groupes plus importants, car les croisements entre familles se sont alors opérés à une échelle trop grande et avec l'intervention d'éléments de provenances trop diverses. Appliqué à de larges groupes au passé tumultueux et répartis sur de vastes aires, le mot « race » signifie simplement que, par-delà les distinctions nationales ou tribales on peut définir des ensembles caractérisés par certaines concentrations de caractères physiques, ensembles temporaires, puisqu'ils procèdent de masses nécessairement changeantes (par leur mouvement démographique même) et engagées dans un jeu historique de contacts et de brassages constants.

#### QU'EST-CE QU'UN HOMME DOIT À SA RACE ?

Du point de vue de l'anthropologie physique, l'espèce *Homo sapiens* se compose donc d'un certain nombre de races ou groupes se distinguant les uns des autres par la fréquence de certains caractères transmis par la voie de l'hérédité mais qui ne représentent évidemment qu'une faible part de l'héritage biologique commun à tous les êtres humains. Bien que les ressemblances entre les hommes soient, de ce fait, beaucoup plus grandes que les différences, nous sommes enclins à regarder comme fondamentales des différences qui ne représentent rien de plus que les variations d'un même

thème : de même que les différences de traits entre gens de notre entourage ont chance de nous apparaître plus marquées que celles qui existent entre les personnes qui nous sont étrangères, les différences physiques entre les races humaines nous donnent l'impression — fausse — d'être considérables, et cela dans la mesure précisément où une telle variabilité est plus frappante chez des êtres qui sont nos *prochains* que chez ceux qui appartiennent à d'autres espèces.

A ces différences dans l'aspect extérieur on est d'autant plus porté à associer des différences psychologiques que les hommes de races différentes ont souvent, en fait, des cultures différentes : un magistrat d'une de nos grandes villes diffère physiquement d'un notable congolais et ils ont également une mentalité différente. Toutefois, de leurs physiques différents à leurs mentalités différentes il n'y a nul rapport démontrable de cause à effet ; on observe seulement que ces deux hommes relèvent de deux civilisations distinctes, et cette distinction n'est même pas telle qu'on ne puisse trouver entre eux certaines similitudes liées à l'analogie relative de leurs positions sociales, de même qu'un paysan normand et un paysan mandingue, qui vivent tous les deux de la parcelle de terre qu'ils détiennent, ont chance de présenter un minimum de points de ressemblance, outre ceux que tous les hommes ont de commun entre eux.

Aux caractères censément « primitifs » que les hommes de race blanche croient voir se manifester dans le physique des hommes de couleur (illusion naïve, car à l'égard de certains traits ce serait bien plutôt le Blanc, avec ses lèvres minces et sa pilosité plus abondante, qui se rapprocherait des singes anthropoïdes) on a pensé que correspondait une infériorité d'ordre psychologique. Toutefois, ni les recherches des anthropologues portant sur des questions telles que le poids et la structure du cerveau pour les différentes races ni celles des psychologues visant à évaluer directement leurs capacités intellectuelles n'ont abouti à quoi que ce soit de probant.

On a pu constater, par exemple, que le cerveau des nègres pèse, en moyenne, un peu moins que celui des Européens, mais on ne peut rien conclure d'une différence aussi minime (d'ampleur bien moindre que les différences observables d'individu à individu au sein d'une même race) et le cas de certains grands hommes (dont le cerveau, pesé après leur mort, s'est révélé sensiblement plus léger que la moyenne) montre qu'à un cerveau plus lourd ne correspond pas nécessairement une plus grande intelligence.

Quant aux tests psychologiques, à mesure qu'on les a perfectionnés de manière à éliminer le plus possible les différences dues à l'environnement physique et à l'environnement social (soit l'influence exercée par l'état de santé, le milieu, l'éducation reçue, le degré d'enseignement, etc.), ils ont tendu à montrer la ressemblance foncière des caractères intellectuels entre les différents groupes humains. En aucune manière on ne saurait dire d'une race qu'elle est plus (ou moins) « intelligente » qu'une autre ; si l'on peut, assurément, constater qu'un individu appartenant à un groupe pauvre et isolé — ou à une classe sociale inférieure — se trouve handicapé par rapport aux membres d'un groupe vivant dans des conditions économiques meilleures (telles que, par exemple, on n'y est pas sous-alimenté ou placé dans des conditions insalubres et qu'on y bénéficie de plus de stimulation), cela ne prouve rien quant aux aptitudes dont il pourrait témoigner dans un milieu plus favorable.

De même, quand on a cru observer chez les prétendus « primitifs » une supériorité sur les « civilisés » dans le domaine des perceptions sensorielles — supériorité conçue comme une manière de corollaire à leur infériorité présumée dans le domaine intellectuel — on a conclu trop vite et négligé de faire la part de l'éducation perceptive : celui qui vit, par exemple, dans un milieu où la chasse et la collecte des végétaux sauvages constituent la principale ressource alimentaire acquiert, sur le civilisé, une supériorité notable dans l'art d'interpréter des impressions visuelles, auditives, olfactives, dans l'habileté à s'orienter, etc. Là encore, ce qui joue est le facteur culturel plutôt que le facteur racial.

Enfin, toutes les recherches sur le caractère ont été impuissantes à démontrer qu'il relève de la race : dans tous les groupes ethniques on trouve des types très divers de caractères, et il n'y a aucune raison de penser que tel ou tel de ces groupes aurait pour lot une plus grande uniformité à ce point de vue. Regarder, par exemple, les Noirs comme généralement enclins à l'insouciance et les Jaunes à la contemplation, c'est schématiser grossièrement et attacher une valeur absolue à des observations purement circonstanciées ; sans doute le nègre paraîtrait-il moins « insouciant » aux Blancs si ces derniers, à la faveur de l'esclavage et de la colonisation, n'avaient pas pris pour modèle du portrait qu'ils se sont fait de lui l'individu arraché à son milieu et dans la dépendance d'un maître qui l'oblige à un travail auquel il ne peut porter nul intérêt de sorte qu'il n'a guère le choix — s'il échappe à l'abrutissement

qu'ont chance d'entraîner pareilles conditions de vie — qu'entre la révolte et une sorte de fatalisme résigné ou souriant (le second, d'ailleurs, n'étant parfois qu'un masque pour couvrir la première) ; probablement aussi, le Jaune leur semblerait moins naturellement « contemplatif » si — sans même parler de ce que nous savons du Japon qui, à partir de 1868, s'érigea bel et bien en puissance impérialiste après avoir vécu pendant des siècles presque sans guerre étrangère et s'être attaché surtout aux questions d'étiquette et à l'appréciation des valeurs esthétiques — la Chine avait été connue dès l'abord non par ses philosophes et par les inventions dont nous lui sommes redevables, mais par ses productions littéraires de tendance réaliste qui nous font voir (comme c'est le cas pour le *Kin P'ing Mei*, roman licencieux dont la première édition date de 1610) des Chinois s'adonnant plus volontiers aux turbulences de la galanterie qu'à l'art ou à la mystique.

Il résulte donc des recherches effectuées au cours de ces trente ou quarante dernières années, tant par les anthropologues que par les psychologues, que le facteur racial est loin de jouer un rôle prépondérant dans la constitution de la personnalité. Il n'y a là rien qui doive surprendre si l'on veut bien considérer que des traits psychologiques ne peuvent pas se transmettre héréditairement de manière directe (il n'y a pas un gène qui, par exemple, rendrait distrait ou attentif), mais que l'hérédité joue ici dans la seule mesure où elle exerce une influence sur les organes dont l'activité psychologique dépend, soit le système nerveux et les glandes à sécrétions internes, dont le rôle, assurément important quant à la détermination des traits émotionnels, apparaît, dans le cas des individus normaux, comme plus limité par comparaison avec celui des différences d'environnement pour ce qui concerne les qualités intellectuelles et morales. Viennent ici au premier plan des éléments tels que le caractère et le niveau intellectuel des parents (du fait que l'enfant grandit à leur contact), l'éducation sociale aussi bien que l'enseignement au sens strict, la formation religieuse et l'entraînement de la volonté, l'occupation professionnelle et la fonction dans la société, bref, des éléments qui ne relèvent pas de l'hérédité biologique de l'individu et moins encore de sa « race » mais dépendent dans une large mesure du milieu où il s'est développé, du cadre social dans lequel il est inséré et de la civilisation à laquelle il appartient.

## L'homme et ses civilisations

De même qu'à l'idée de nature s'oppose celle de culture comme s'oppose au produit brut l'objet manufacturé ou bien à la terre vierge la terre domestiquée, à l'idée de « civilisation » s'est longtemps opposée — et s'oppose encore maintenant dans l'esprit de la plupart des Occidentaux — l'idée de « sauvagerie » (condition du « sauvage », de celui qu'en latin on nomme *silvaticus*, l'homme des bois), tout se passant comme si, à tort ou à raison, la vie urbaine était prise comme symbole de raffinement par rapport à la vie, censément plus grossière, de la forêt ou de la brousse et comme si pareille opposition entre deux modes de vie permettait de répartir le genre humain en deux catégories : s'il est, dans certaines portions du globe, des peuples que leur genre de vie fait qualifier de « sauvages » il en est d'autres, dits « civilisés », qu'on se représente comme plus évolués ou sophistiqués et comme les détenteurs et propagateurs de culture par excellence, ce qui les distinguerait radicalement des sauvages, considérés comme encore tout proches de l'état de nature.

Jusqu'à une époque récente l'homme d'Occident — qui, avec le grand mouvement d'expansion coloniale qu'inaugurent les découvertes maritimes de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, s'est implanté jusque dans les régions terrestres les plus éloignées de l'Europe et les plus différentes par le climat, instaurant au moins temporairement dans toutes ces régions sa domination politique et apportant avec lui des formes de culture qui lui étaient propres — cédant à un égoïsme assurément naïf (encore qu'il fût normal qu'il tirât quelque orgueil du développement impressionnant pris chez lui par les techniques), s'est imaginé que la Civilisation se confondait avec sa civilisation, la Culture avec la sienne propre (ou du moins celle qui dans le monde occidental était l'apanage des classes les plus aisées) et n'a cessé de regarder les peuples exotiques avec lesquels il entrait en contact pour exploiter leur pays, s'y approvisionner en produits étrangers à l'Europe, y trouver de nouveaux marchés ou assurer simplement ses précédentes conquêtes, soit comme des « sauvages » incultes et abandonnés à leurs instincts, soit comme des « barbares », employant pour désigner ceux qu'il considérait comme à demi civilisés quoique inférieurs ce terme que la Grèce antique appliquait péjorativement aux étrangers.

Qu'on assimile plus ou moins à des manières de bêtes



fauves ces gens que l'on prétend dénués de culture ou qu'on prête au contraire un caractère édénique à leur vie considérée comme « primitive » et pas encore corrompue, le fait est que pour le plus grand nombre des Occidentaux il y a des hommes à l'état sauvage, des non-civilisés, qui représenteraient l'humanité à un stade répondant à ce qu'est l'enfance sur le plan de l'existence individuelle.

Grâce au prestige des monuments qu'elles ont laissés ou du seul fait de leurs relations avec le monde de l'antiquité classique (soit le monde gréco-romain) certaines grandes cultures — ou séries de cultures successives — que l'Orient a vues se développer ont, assez tôt, acquis droit de cité pour la pensée occidentale : celles qui ont eu pour théâtre le Proche-Orient (avec l'Égypte, la Palestine qui a laissé des livres saints en guise de monuments, et la Phénicie par exemple), le Moyen-Orient (avec l'Assyrie, la Chaldée, la Perse) avaient joui d'un rayonnement suffisant pour être classées très vite parmi les « civilisations » jugées dignes de ce nom. L'Inde, la Chine et le Japon, les grands États américains antérieurs à la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb n'ont pas tardé non plus à prendre rang et personne ne contesterait aujourd'hui qu'une place à tout le moins fort honorable doit leur être accordée dans une histoire générale de l'humanité. Mais il a fallu à l'intelligence occidentale un temps beaucoup plus long pour admettre que des peuples peu avancés au point de vue technique et n'ayant pas d'écriture à eux — comme c'est le cas, par exemple, de la majorité des Noirs d'Afrique, des Mélanésiens et des Polynésiens, des actuels Indiens des deux Amériques et des Esquimaux (bien qu'on puisse trouver chez telles de ces populations l'emploi de la pictographie ou celui de signes mnémoniques) — possèdent néanmoins leur « civilisation », c'est-à-dire une culture qui même si l'on envisage les groupes les plus humbles, s'est révélée à un certain moment (en admettant qu'elle ait perdu cette capacité ou qu'elle soit même en régression) douée de quelque pouvoir d'expansion et dont certains traits apparaissent comme communs à plusieurs sociétés distribuées sur une aire géographique plus ou moins vaste.

Les connaissances que la science occidentale de ce milieu du xx<sup>e</sup> siècle possède en matière d'ethnographie, branche du savoir aujourd'hui constituée en discipline méthodique, permettent d'affirmer qu'il n'existe actuellement pas un seul groupe humain qu'on puisse dire « à l'état de nature ». Pour en être assuré, il suffit de prendre en considération un fait

aussi élémentaire que celui-ci : nulle part au monde on ne trouve de peuple où le corps soit laissé à l'état entièrement brut, exempt de tout vêtement, parure ou rectification quelconque (sous la forme de tatouage, scarification ou autre mutilation), comme s'il était impossible — si diverses que soient les idées dans le domaine de ce qu'en Occident on nomme la pudeur — de s'accommoder de ce corps en le prenant tel qu'il est de naissance. L'homme à l'état de nature est, en vérité, une pure vue de l'esprit, car il se distingue de l'animal précisément en tant qu'il possède une culture, dont même les espèces que nous considérons comme les plus proches de la nôtre sont privées, faute d'une intelligence symbolique suffisamment développée pour que puissent être élaborés des systèmes de signes tels que le langage articulé et fabriqués des outils qui, valorisés comme tels, sont conservés pour un usage répété. S'il n'est pas suffisant de dire de l'homme qu'il est un *animal social* (car des espèces très variées d'animaux vivent elles aussi en société) il peut être défini comme un *être doué de culture*, car, seul de tous les êtres vivants, il met en jeu des artifices tels que la parole et un certain outillage dans ses rapports avec ses semblables et avec son environnement.

#### QU'EST-CE QUE LA CULTURE ?

Comme chez les autres mammifères, l'ensemble du comportement d'un individu se compose, chez l'homme, de comportements instinctifs (qui font partie de son équipement biologique), de comportements résultant de son expérience individuelle (liés à cette partie de son histoire qui est la sienne propre) et de comportements qu'il a appris d'autres membres de son espèce ; mais chez l'homme, particulièrement apte à symboliser, c'est-à-dire à user des choses en leur attribuant un sens conventionnel, il y a pour l'expérience — ainsi plus aisément transmissible et, en quelque sorte, thésaurisable puisque la totalité du savoir de chaque génération peut passer à la suivante par le moyen du langage — possibilité de s'ériger en « culture », héritage social distinct de l'héritage biologique comme de l'acquis individuel et qui n'est autre, suivant les termes de M. Ralph Linton, qu'un « ensemble organisé de comportements appris et résultats de comportements, dont les éléments composants sont partagés et transmis par les membres d'une société particulière » ou d'un groupe particulier de sociétés.

Alors que la race est strictement affaire d'hérédité, la culture est essentiellement affaire de *tradition*, au sens large du terme : qu'une science, ou un système religieux, soit formellement enseigné aux jeunes par leurs éducateurs, qu'un usage se transmette d'une génération à une autre génération, que certaines manières de réagir soient empruntées sciemment ou non par les cadets à leurs aînés, qu'une technique — ou un mode — pratiquée dans un pays passe à un autre pays, qu'une opinion se répande grâce à une propagande ou bien en quelque sorte par elle-même au hasard des conversations, que l'emploi d'un quelconque engin ou produit soit adopté spontanément ou lancé par des moyens publicitaires, qu'une légende ou un bon mot circule de bouche en bouche, autant de phénomènes qui apparaissent comme indépendants de l'hérédité biologique et ont ceci de commun qu'ils consistent en la transmission — par la voie du langage, de l'image ou simplement de l'exemple — de traits dont l'ensemble, caractéristique de la façon de vivre d'un certain milieu, d'une certaine société ou d'un certain groupe de sociétés pour une époque d'une durée plus ou moins longue, n'est pas autre chose que la « culture » du milieu social en question.

Dans la mesure où la culture comprend tout ce qui est socialement hérité ou transmis, son domaine englobe les ordres de faits les plus différents : croyances, connaissances, sentiments, littérature (souvent si riche, alors sous forme orale, chez les peuples sans écriture) sont des éléments culturels, de même que le langage ou tout autre système de symboles (emblèmes religieux, par exemple) qui est leur véhicule ; règles de parenté, systèmes d'éducation, formes de gouvernement et tous les modes selon lesquels s'ordonnent les rapports sociaux sont culturels également ; gestes, attitudes corporelles, voire même expressions du visage, relèvent de la culture eux aussi, étant pour une large part choses socialement acquises, par voie d'éducation ou d'imitation ; types d'habitation ou de vêtements, outillage, objets fabriqués et objets d'art — toujours traditionnels au moins à quelque degré — représentent, entre autres éléments, la culture sous son aspect matériel. Loin d'être limitée à ce qu'on entend dans la conversation courante quand on dit d'une personne qu'elle est — ou qu'elle n'est guère — « cultivée » (c'est-à-dire pourvue d'une somme plus ou moins riche et variée de connaissances dans les principales branches des arts, des lettres et des sciences tels qu'ils se sont constitués en Occident), loin de s'identifier à cette « culture » de prestige qui n'est que l'efflorescence d'un vaste ensemble par lequel

elle est conditionnée et dont elle n'est que l'expression fragmentaire, la culture doit donc être conçue comme comprenant, en vérité, tout cet ensemble plus ou moins cohérent d'idées, de mécanismes, d'institutions et d'objets qui orientent — explicitement ou implicitement — la conduite des membres d'un groupe donné. En ce sens, elle est étroitement liée à l'avenir aussi bien qu'à l'histoire passée du groupe, puisqu'elle apparaît d'un côté comme le produit de ses expériences (ce qui a été retenu des réponses que les membres des générations précédentes ont apportées aux situations et problèmes divers en face desquels ils se sont trouvés) et que d'un autre côté elle offre à chaque génération montante une base pour le futur (système de règles et de modèles de conduite, de valeurs, de notions, de techniques, d'instruments, etc., à partir desquels s'organisent les actes des nouveaux venus et que chacun reprendra, au moins en partie, pour en user à sa manière et selon ses moyens dans les situations qui lui seront particulières). Un tel ensemble ne peut par conséquent jamais se présenter comme défini une fois pour toutes mais est constamment sujet à des modifications, tantôt assez minimes ou assez lentes pour être presque imperceptibles ou passer longtemps inaperçues, tantôt d'une ampleur telle ou d'une rapidité si grande qu'elles prennent une allure de révolution.

#### CULTURE ET PERSONNALITÉ

Du point de vue psychologique, la culture d'une société consiste en la totalité des façons de penser et de réagir et des modes de conduite accoutumés que les membres de cette société ont acquis par voie d'éducation ou d'imitation et qui leur sont plus ou moins communs.

Compte non tenu des particularités individuelles (qui, par définition, ne peuvent être considérées comme « culturelles » puisqu'elles ne sont pas le fait d'une collectivité), il est hors de question que tous les éléments constitutifs de la culture d'une même société puissent se retrouver chez tous les membres de cette société. S'il en est bien qu'on doit tenir pour généraux, il en est d'autres qui, par le jeu même de la division du travail (à laquelle n'échappe aucune des sociétés existantes, ne serait-ce que sous la forme de la répartition des occupations techniques et des fonctions sociales entre les deux sexes et les âges différents), sont l'apanage de certaines catégories reconnues d'individus, d'autres encore qui sont le propre de

telle famille ou coterie ou bien, tels les goûts, opinions, usage de certaines commodités ou certains meubles, etc., sont simplement communs à un certain nombre de gens sans lien particulier entre eux Cette diffusion inégale des éléments de culture apparaît comme liée, de façon directe ou indirecte, à la structure économique de la société et (en ce qui concerne les sociétés où la division du travail est tant soit peu poussée) à sa division en castes ou en classes.

Variable selon le groupe, le sous-groupe et, dans une certaine mesure, la famille, douée d'une rigidité plus ou moins stricte et s'imposant de manière plus ou moins coercitive suivant la nature des éléments envisagés, la culture représente, à l'échelon individuel, un facteur capital dans la constitution de la personnalité.

La personnalité s'identifiant objectivement à l'ensemble des activités et des attitudes psychologiques propres à un individu — ensemble organisé en un tout original qui exprime la *singularité* de cet individu à quelque type connu qu'on puisse le rattacher — elle se trouve dans la dépendance de divers facteurs : hérédité biologique, qui influe sur sa constitution physique, chacun étant par ailleurs pourvu congénitalement d'un répertoire de comportements instinctifs ou plutôt *non appris* (car il n'existe pas, à proprement parler, d'« instincts » qui agiraient comme des forces) ; situations vécues par l'individu, sur le plan privé aussi bien que professionnel ou public, autrement dit son histoire, depuis sa naissance jusqu'au moment (éventuellement tardif) où on peut le considérer comme formé ; milieu culturel auquel il appartient et d'où il tire, par voie d'héritage social, une part de ses comportements *appris*.

L'hérédité biologique exerce bien une influence sur la personnalité de l'individu (dans la mesure où il lui doit certaines des propriétés de son corps et où il est, notamment, dans la dépendance de son système nerveux et de ses glandes à sécrétions internes) mais elle n'a guère de sens qu'envisagée sous l'angle de l'ascendance familiale et non sous celui de la race ; faute des renseignements voulus, même dans le cadre du lignage, sur la constitution biologique de tous les ascendants d'un individu donné nous ne savons, de toute manière, que peu de chose sur ce qu'il peut tenir de son hérédité. D'autre part, il est certain que tous les hommes normaux, à quelque race qu'ils appartiennent, possèdent le même équipement général de comportements non appris (l'examen du comportement infantile faisant ressortir la similitude des réponses initiales

et montrant comment les différences ultérieures de comportement s'expliquent par les différences de structure individuelle et par celles du premier apprentissage), de sorte que ce n'est pas au niveau des prétendus « instincts » qu'apparaissent les caractères différenciels entre personnalités diverses. Il faut se représenter également que ces comportements non appris se réduisent aux réflexes fondamentaux, alors qu'on est généralement porté à étendre leur domaine d'une manière abusive, voyant des manifestations de l'instinct dans des actes qui sont, en vérité, le résultat d'habitudes ne procédant d'aucun dressage concerté mais prises d'assez bonne heure pour qu'on s'imagine être en présence de quelque chose d'inné.

S'il existe indiscutablement, en dehors des différences individuelles, des différences qu'on peut tenir pour plus ou moins spécifiques des membres d'une société donnée par rapport à ceux des autres sociétés, c'est dans le domaine des comportements appris que pourront être observées de telles différences et ces différences seront, par définition, culturelles.

Pour mesurer l'importance du facteur que représente la civilisation dans la constitution de la personnalité, il suffit de considérer que la culture n'intervient pas seulement comme héritage transmis par le moyen de l'éducation mais qu'elle conditionne l'expérience entière. C'est, en effet, dans un certain environnement physique (soit le milieu biogéographique) et dans un certain environnement social que l'individu vient au monde. Or l'environnement physique lui-même n'est pas un environnement « naturel » mais, dans une mesure d'ailleurs variable, un environnement « culturel » : l'habitat d'un groupe donné a toujours été plus ou moins façonné par ce groupe s'il s'agit d'un groupe sédentaire (pratiquant, par exemple, l'agriculture ou menant une vie urbaine), et même dans le cas où le groupe est nomade des éléments artificiels, tels la tente ou la hutte, entreront pour une part dans le décor de sa vie ; de plus, ce n'est pas de façon immédiate mais à travers la culture (les connaissances, croyances et activités) du groupe que s'établissent les rapports entre l'individu et les éléments, artificiels ou non, de son environnement. Quant à l'environnement social, il joue à un double titre : de manière directe, par les modèles que fournissent au nouveau venu les comportements des autres membres de la société à laquelle il appartient et par l'espèce d'encyclopédie abrégée que représente le langage, en lequel a cristallisé toute l'expérience passée du groupe ; de manière indirecte, vu que les divers personnages (par exemple, parents) qui interviennent dans l'histoire de l'individu dès sa

première enfance — phase cruciale, par laquelle sera marqué tout le développement ultérieur — sont eux-mêmes influencés dans leur personnalité et dans leur conduite à son égard par la culture en question.

Si forte est, d'une manière générale, l'emprise de la culture sur l'individu que même la satisfaction de ses besoins les plus élémentaires — ceux qu'on peut qualifier de biologiques parce que les hommes les partagent avec les autres mammifères : nutrition, par exemple, protection et reproduction — n'échappe jamais aux règles imposées par l'usage, sauf circonstances exceptionnelles : un Occidental, s'il s'agit d'un individu normal, ne mangera pas de chien à moins d'être menacé de mourir de faim et, en revanche, beaucoup de peuples n'auraient que du dégoût pour certains mets dont nous nous régalaons; un homme quel qu'il soit s'habillera selon son rang (ou bien selon le rang qu'il voudrait faire passer pour le sien) et la coutume — ou mode — en l'occurrence primera souvent les considérations pratiques; dans nulle société, enfin, le commerce sexuel n'est libre et il existe partout des règles — variables d'une culture à une autre culture — pour proscrire certaines unions que les membres de la société envisagée regardent comme incestueuses et, de ce fait, comme constituant des crimes. Notons aussi qu'un homme est dans la dépendance, au moins partielle, de sa culture même là où il peut sembler être le plus dégagé de toute contingence sociale : dans le rêve, par exemple, qui n'est pas le produit d'une fantaisie gratuite comme on l'a cru longtemps mais exprime, avec un matériel d'images tirées directement ou indirectement de l'environnement culturel, des préoccupations ou des conflits variables eux-mêmes en fonction des cultures. La culture intervient donc à tous les niveaux de l'existence individuelle et se manifeste aussi bien dans la façon dont l'homme satisfait ses besoins physiques que dans sa vie intellectuelle et dans ses impératifs moraux.

Il résulte de tout cela que, s'il reste bien entendu que tous les individus ne naissent pas également doués au point de vue psychologique, leur appartenance à tel ou tel groupe ethnique ne permet pas de préjuger les aptitudes diverses qu'ils pourront présenter, alors qu'inversement le milieu culturel est un élément de premier plan, non seulement parce que dépendent de lui le contenu et la forme de l'éducation dispensée à l'individu envisagé, mais parce qu'il représente à proprement parler le « milieu » au sein duquel et en fonction duquel cet individu réagit. Gageons qu'un enfant africain, par exemple,

que des Blancs prendraient en charge dès sa venue au monde et élèveraient comme leur propre enfant ne présenterait avec des enfants du même sexe issus de ces mêmes Blancs nulle différence psychologique notable due à son origine, s'exprimerait dans la même langue avec le même accent, serait nanti d'un bagage similaire d'idées, de sentiments et d'habitudes et ne s'écarterait de ses frères ou sœurs d'adoption que dans la mesure normale où un groupe social quelconque, si grandes et nombreuses que puissent être les analogies entre les individus qui le composent, n'est point, pour autant, uniforme. Il faut noter, toutefois, qu'il s'agit là d'une vue théorique car l'individu en question, même si sa famille d'adoption était exempte de toute espèce de préjugé racial, se trouverait (ne serait-ce que par le fait de sa singularité extérieure) dans une situation distincte, en vérité, de celle des autres enfants ; pour que l'expérience soit valable, il faudrait, en tout cas, pouvoir éliminer l'influence (d'orientation et d'importance non prévisibles) qu'aurait vraisemblablement sur l'individu ainsi adopté le fait d'être regardé comme différent des autres, sinon par son entourage immédiat, du moins par d'autres membres de la société. On peut présumer que ce qui serait susceptible comme facteur particulier de différenciation serait, plutôt que la *race*, le *préjugé de race*, qui suffit à créer pour ceux qui en sont l'objet — même s'ils ne sont pas victimes d'une discrimination positive — une situation sans commune mesure avec la situation de ceux dont nulle idée préconçue ne peut faire dire qu'ils ne sont pas « comme tout le monde ».

#### COMMENT VIVENT LES CULTURES ?

S'identifiant à la façon de vivre propre à une certaine masse humaine à une certaine époque, une culture, si lente que soit son évolution, ne peut jamais être entièrement statique : puisqu'elle est inhérente (à tout le moins tant qu'elle existe comme un tout organisé, reconnaissable en dépit de ses variations) à un groupe en état de constant renouvellement par le jeu même des morts et des naissances, puisque son champ d'action est capable de s'accroître ou de diminuer (c'est-à-dire d'intéresser un volume démographiquement plus ou moins important de familles, de clans, de tribus ou de nations), qu'elle est représentée à chaque moment de son histoire par un ensemble d'éléments socialement transmissibles (par voie d'héritage ou d'emprunt) et qu'elle peut ainsi persister (non sans rejets,



additions, modifications ou refontes) à travers les avatars du groupe variable qu'elle caractérise, périlcliter avec ce groupe lui-même ou tomber au rebut, aussi bien que s'assimiler des éléments nouveaux, exporter certains de ses propres éléments, se substituer plus ou moins à la culture d'un autre groupe (par voie d'annexion politique ou par toute autre voie) ou bien inversement s'intégrer à une culture étrangère dans laquelle elle se fond (n'existant plus que par quelques-uns de ses traits, voire même ne laissant aucune trace appréciable), la culture apparaît, essentiellement, comme un système temporaire et doué d'une grande plasticité. Presque partout, on peut entendre les anciens critiquer les façons d'être des jeunes en les comparant à celles du bon vieux temps, ce qui revient à reconnaître explicitement ou implicitement qu'il y a quelque chose de changé dans les mœurs et que la culture de la société à laquelle ils appartiennent a évolué. De tels changements peuvent s'opérer de deux façons : innovation venant de l'intérieur de la société, sous la forme d'une invention ou d'une découverte ; innovation venant de l'extérieur, sous la forme d'un emprunt (spontané ou s'effectuant sous contrainte).

Qu'il s'agisse d'une invention (application inédite de connaissances, de quelque ordre qu'elles soient) ou d'une découverte (apport d'une nouvelle connaissance, scientifique ou autre), une telle innovation n'est jamais absolument créatrice, en ce sens qu'elle ne part pas de zéro : l'invention du métier à tisser non seulement impliquait la connaissance préalable de certaines lois et celle d'autres machines plus simples, mais répondait également à des besoins de l'industrie européenne à un moment déterminé de son évolution ; la découverte de l'Amérique eût été impossible sans la connaissance de la boussole et Christophe Colomb n'aurait sans doute même pas eu l'idée de son voyage si le besoin d'une route maritime pour le trafic avec les Indes ne s'était fait sentir historiquement ; de même, dans le domaine esthétique, Phidias ne peut se concevoir sans Polyclète ni la musique populaire andalouse actuelle sans la musique arabe ; un homme d'État tel que Solon, enfin, s'appuie sur le peuple d'Athènes et sur des aspirations déjà existantes pour donner à ses concitoyens un statut nouveau qui ne faisait que codifier les situations respectives des diverses classes de la société athénienne de son époque. Une invention, une découverte ou une innovation quelconque ne peut donc pas être entièrement rapportée à un individu : certes, toutes les civilisations ont bien leurs inventeurs ou autres novateurs, mais — outre qu'une invention s'effectue par

étapes et non pas d'un seul coup (par exemple : chaîne qui, en passant par des chaînons tels que la « marmite » du Français Denis Papin et l'invention de la machine à double effet par James Watt, va de la « fontaine à vapeur » construite en 1663 près de Londres par le marquis de Worcester, en application d'une idée émise quelque cinquante ans auparavant par le Français Salomon de Caus, jusqu'à la locomotive *The Rocket* expérimentée en 1814 par George Stephenson) — inventions comme découvertes ne sont jamais que modifications plus ou moins profondes, et d'une portée plus ou moins grande, survenant après d'innombrables autres inventions et découvertes dans une culture qui est le fait d'une collectivité et qu'ont élaborée les hommes des générations précédentes, innovant par eux-mêmes ou empruntant à d'autres sociétés. Cela vaut aussi bien pour les innovations en matière de religion, de philosophie, d'art ou de morale que pour celles qui intéressent les branches diverses de la science et de la technique. Les grands fondateurs de religions (tels le Bouddha, Jésus ou Mahomet) ne sont jamais que des réformateurs procédant à la refonte plus ou moins complète d'une religion préexistante ou de purs syncrétistes combinant en un système inédit des éléments de provenances diverses ; de même, la réflexion philosophique ou morale, dans une culture donnée, s'attache à des problèmes traditionnels qu'on pose et qu'on résout de manières différentes suivant les époques et sur lesquels peuvent être émises, simultanément, des opinions divergentes mais n'en relevant pas moins d'une tradition, en ce sens que chaque penseur reprend toujours la question au point où l'a laissée un de ses prédécesseurs ; une œuvre littéraire ou plastique, elle aussi, a toujours ses antécédents, pour révolutionnaire qu'elle puisse paraître : les peintres cubistes, par exemple, se sont réclamés de Paul Cézanne qui était un impressionniste et ils ont trouvé dans la sculpture négro-africaine, en même temps que certains enseignements, un précédent qui leur permettait de justifier la légitimité de leurs propres recherches ; dans le domaine des relations sociales proprement dites, le « non-conformiste » quel qu'il soit — il en est chez tous les peuples et dans tous les milieux — s'inspire généralement d'un précédent et, s'il innove, se borne à reprendre en allant plus loin ou plus délibérément ce qui, chez d'autres, est demeuré plus ou moins velléitaire. Une culture n'apparaît donc ni comme le fait d'un « héros civilisateur » (ainsi que le voudraient tant de mythologies) ni même comme celui de quelques grands génies,

inventeurs ou législateurs ; elle résulte d'une coopération. En un certain sens, les plus anciens représentants de l'espèce humaine seraient, de tous les hommes, ceux qu'on pourrait le plus légitimement qualifier de « créateurs » ; encore faut-il considérer qu'ils n'avaient pas derrière eux le néant, mais l'exemple d'autres espèces.

D'une manière générale, les Occidentaux modernes s'émerveillent des inventions et découvertes qui peuvent être portées à l'actif de leur civilisation et s'imagineraient pour un peu qu'ils ont, dans ce domaine, un monopole. C'est oublier, d'une part, que des trouvailles telles que la théorie einsteinienne de la relativité ou la désintégration de l'atome viennent au terme d'une longue évolution qui les a préparées et, d'autre part, que maintes inventions aujourd'hui dépassées et dues à des anonymes ont témoigné, en leur temps et en leur lieu, d'un génie au moins égal à celui des plus renommés de nos savants : les premiers Australiens, par exemple, qui fabriquèrent des boomerangs capables de revenir vers leur point de départ ne disposaient évidemment ni de laboratoires ni de services de recherche scientifique, mais ils n'en parvinrent pas moins à fabriquer ces engins, fort compliqués du point de vue balistique ; de même, les ancêtres des actuels Polynésiens, lorsqu'ils essaimèrent d'île en île sans boussole et avec pour seules embarcations leurs pirogues à balancier, accomplirent des performances qui ne le cèdent en rien à celles des Christophe Colomb et des grands navigateurs portugais.

#### FÉCONDITÉ DES CONTACTS

Bien qu'aucune culture ne soit absolument figée il faut admettre que, là où se rencontre une forte densité de population, les conditions sont meilleures pour que la culture du groupe en question reçoive de nouveaux développements. La multiplicité des contacts entre individus différents est, pour chacun, une cause de vie intellectuelle plus intense. D'autre part, dans ces groupes plus nombreux et plus denses, il y a possibilité — comme le notait déjà Émile Durkheim, le fondateur de l'école sociologique française — d'une division du travail plus poussée ; cette spécialisation plus grande des tâches non seulement s'accompagne d'un perfectionnement des techniques, mais amène la répartition des membres de tels groupes en classes sociales distinctes, entre lesquelles ne manqueront pas de se produire des tensions ou des conflits (reposant sur des questions

d'intérêt ou de prestige), ce qui entraînera tôt ou tard la modification des formes culturelles établies. Dans des sociétés de structure aussi complexe, chaque individu, d'une manière générale, se trouve en face de situations plus variées qui l'obligent, procédant à des innovations de conduite, à modifier les réponses traditionnelles pour les ajuster à ses expériences multiples.

De même, moins un peuple sera isolé et plus il aura d'ouvertures sur l'extérieur et d'occasions de contact avec d'autres peuples (dans la paix et dans la guerre elle-même, car la guerre, sans être à beaucoup près la plus souhaitable vu qu'il arrive fréquemment que la culture d'un peuple ne survive pas ou ne survive que par quelques débris à l'épreuve de la conquête militaire ou de l'oppression, représente néanmoins l'une des façons dont les peuples prennent contact), plus la culture de ce peuple aura de chances d'évoluer, s'enrichissant aussi bien par des emprunts directs qu'en raison d'une diversité plus grande d'expériences pour ses représentants et de la nécessité dans laquelle ils se trouvent de répondre à des situations inédites. Un bon exemple de stagnation culturelle causée par l'isolement est celui qu'offrent les Tasmaniens, qui, coupés du reste de l'humanité par la situation de leur île, en étaient encore du point de vue technique au niveau du paléolithique moyen lorsque les Anglais s'établirent chez eux au début du siècle dernier ; les Tasmaniens, il est vrai, furent loin de bénéficier de cette rupture de leur isolement car ils ont aujourd'hui totalement disparu, décimés peu à peu dans leurs luttes contre les colons. On doit en conclure que si le contact même guerrier est, en principe, un facteur d'évolution culturelle il est indispensable, pour qu'un tel contact soit fructueux, qu'il se produise entre peuples situés à des niveaux techniques qui ne soient pas trop différents (pour ne pas aboutir à l'extermination pure et simple d'un des deux partenaires ou à sa réduction en un état tel que l'esclavage, qui entraîne la pulvérisation de la culture traditionnelle) ; indispensable également que les moyens techniques mis en œuvre n'aient pas atteint un degré d'efficacité suffisant — comme c'est le cas, malheureusement, des grandes nations de notre monde moderne — pour que les adversaires ne sortent de leur conflit que ruinés, sinon détruits, les uns comme les autres.

Contacts entre individus et entre peuples, emprunts, utilisation d'éléments préexistants pour des combinaisons neuves, découvertes de situations et de choses ignorées apparaissent donc comme les moyens par lesquels, de l'intérieur ou de

l'extérieur, une culture se transforme. Si grand est le rôle des emprunts (qui représentent une économie en ce sens qu'ils évitent à une société d'avoir à parcourir par elle-même toutes les étapes menant à l'invention qu'elle emprunte) qu'on peut dire des cultures — comme il a été établi pour les races — qu'elles ne sont jamais « pures » et qu'il n'en est pas une qui, dans son état actuel, ne résulte de la coopération de peuples différents. Cette civilisation dont les Occidentaux sont si fiers s'est édifiée grâce à de multiples apports dont beaucoup viennent de non-Européens : l'alphabet, par exemple, transmis d'abord aux Phéniciens par les groupes sémitiques voisins de la péninsule du Sinaï, est passé ensuite aux Grecs et aux Romains, puis s'est diffusé dans les parties plus septentrionales de l'Europe ; le système que nous employons pour la notation des nombres est d'origine arabe, de même que l'algèbre, et, d'autre part, savants et philosophes arabes ont joué un rôle important dans les diverses « renaissances » dont l'Europe médiévale a été le théâtre ; les premiers astronomes apparaissent en Chaldée et c'est dans l'Inde ou le Turkestan qu'est inventé l'acier ; le café est d'origine éthiopienne ; le thé, la porcelaine, la poudre à canon, la soie, le riz, la boussole nous viennent des Chinois, qui, d'autre part, connurent l'imprimerie bien avant Gutenberg et surent, très tôt, fabriquer du papier ; maïs, tabac, pomme de terre, quinquina, coca, vanille, cacao sont dus aux Indiens d'Amérique ; l'Égypte antique a fortement influencé la Grèce et, si le fameux « miracle grec » s'est produit, c'est très précisément parce que la Grèce a été un carrefour où se sont rencontrés maints peuples et cultures différents ; on ne saurait, enfin, oublier que les gravures et peintures rupestres des époques préhistoriques aurignacienne et magdalénienne (œuvres d'art les plus anciennes que l'on connaisse en Europe et dont il est permis de dire que leur beauté n'a pas été dépassée) furent l'œuvre des hommes dits de la « race de Grimaldi », probablement apparentés aux actuels négroïdes — oublier, non plus, que, dans une autre sphère esthétique, la musique de jazz, dont le rôle est aujourd'hui si important dans nos loisirs, a été élaborée par les descendants des nègres africains amenés comme esclaves aux États-Unis et auxquels ce même pays est par ailleurs redevable — quoi qu'on puisse y penser de ces nègres — de la littérature orale qui a servi de base aux contes de *Uncle Remus*, ouvrage dont la renommée est internationale.

## RACE, HISTOIRE ET DIFFÉRENCES CULTURELLES

Si nombreux que soient les échanges qui, au cours de l'histoire, se sont opérés entre cultures différentes, et bien qu'aucune d'entre elles ne puisse être considérée comme exempte de tout mélange, le fait est que de telles différences existent et qu'il est possible de définir, dans l'espace et dans le temps, des cultures douées chacune de sa physionomie : il y a eu, par exemple, une culture germanique qu'a décrite Tacite et à laquelle cet historien romain s'est intéressé dans la mesure, précisément, où elle se différençait de la culture latine ; de nos jours, les ethnographes ont pour mission d'étudier des cultures passablement éloignées de celle qui, à quelques variantes près, se révèle commune à l'ensemble des nations du monde occidental. Y aurait-il, entre race et civilisation, une liaison de cause à effet et chacun des divers groupes ethniques serait-il, en somme, prédisposé à l'élaboration de certaines formes culturelles ? Une telle idée ne résiste pas à l'examen des faits et l'on peut aujourd'hui tenir pour établi que les différences physiques héréditaires n'interviennent pas de manière appréciable comme cause des différences de culture observables entre les divers peuples ; ce sera, bien plutôt, l'histoire de ces peuples (soit, pour chacun d'entre eux, la somme de ses expériences successives, vécues dans un certain enchaînement) qui devra, en l'occurrence, être prise en considération.

On constate, tout d'abord, qu'une civilisation donnée n'est pas le fait d'une race donnée mais qu'il est normal, au contraire, qu'il y ait participation de plusieurs races pour faire une civilisation. Soit, par exemple, ce que nous appelons la « civilisation égyptienne », c'est-à-dire un *continuum* de formes culturelles qui a eu pour cadre l'Égypte depuis l'époque néolithique (où le blé et la même orge qu'aujourd'hui étaient déjà cultivés, dans la région du Fayoum) jusqu'au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, moment où s'y diffusa le christianisme : dès l'âge de la pierre polie, les sépultures révèlent l'existence en Égypte d'une population kamitique à laquelle s'adjoint, dès le début des époques dynastiques, une population de type très différent ; compte non tenu des invasions qu'elle a subies — celles des Hyksos (nomades qui viennent d'Asie, au II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. et introduisent le cheval et le char de guerre), des Libyens et des « peuples de la mer » (parmi lesquels figuraient peut-être les Achéens), des Assyriens, des Perses (au joug desquels les Égyptiens n'échappèrent que grâce à leur annexion

par Alexandre en 332 av. J.-C., annexion qui les plaça dans l'orbite de la Grèce jusqu'à la défaite d'Antoine et Cléopâtre en 31 av. J.-C.) — l'Égypte a eu des relations étroites avec ses voisins du Proche-Orient, après une période vécue presque en vase clos. A travers tous les événements de son histoire (qui ne semblent pas avoir influencé notablement le type physique, fixé de très bonne heure, mais qui ont eu des conséquences culturelles), elle aura été le théâtre où évolua, sans trop d'à-coups, une civilisation dont l'oasis constituée par les rives du Nil (fertilisées grâce aux crues annuelles du fleuve) était le support matériel ; à l'époque hellénistique, Alexandrie, capitale des Ptolémées, a joui d'un éclat considérable lié à son caractère de ville cosmopolite, située au carrefour de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe. En Europe — on le constate de même — plusieurs races se sont succédé au cours de la pré-histoire, et dès l'époque néolithique il existe, d'autre part, des courants commerciaux impliquant l'existence de véritables « relations culturelles » entre peuples différents. En Afrique équatoriale, on constate que les Pygmées eux-mêmes, dont les techniques alimentaires se bornent à la chasse et à la cueillette, vivent en une sorte de symbiose économique avec les nègres sédentaires dont ils sont les voisins (échangeant des produits de leur chasse contre des denrées agricoles produites par ces derniers) ; cet état de symbiose ne va pas sans conséquences dans d'autres domaines culturels et c'est ainsi que les divers groupes de Pygmées ont aujourd'hui pour langues celles des groupes de nègres cultivateurs avec lesquels ils sont liés par de telles relations.

S'il semble bien qu'on ne puisse observer nulle culture dont tous les éléments soient dus à une race unique, on constate de surcroît qu'aucune race n'est nécessairement attachée à une culture unique. On a vu, en effet, se produire des transformations sociales considérables qui ne coïncident nullement avec des altérations du type racial, et le Japon, à cet égard, avec la révolution qu'y a accomplie l'empereur Mutsu-Hito (1866-1912), n'est pas une exception. Les Mandchous, par exemple, rude tribu de nomades toungouses, après avoir conquis la Chine au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, fournirent une dynastie qui régna glorieusement sur un pays dont la civilisation connut alors une de ses périodes les plus brillantes, ce même pays qui, après avoir renversé en 1912 la dynastie mandchoue et s'être constitué en république, est aujourd'hui en voie de socialisation. Lorsque après la mort de Mahomet (632) eut commencé l'expansion de l'islam, certains groupes arabes fondèrent de grands États et

bâtirent des villes où les arts et les sciences devinrent florissants, alors que d'autres groupes restés en Arabie demeurèrent de simples pasteurs conduisant leurs troupeaux de pacage en pacage. L'histoire de l'Afrique noire (partie du monde alors pourtant handicapée par un relatif isolement, avant d'être bouleversée par les razzias des esclavagistes musulmans, le trafic des négriers européens et, finalement, la conquête coloniale) nous apprend qu'à une époque contemporaine de notre moyen âge elle a connu des empires qui, tel celui de Ghana en Afrique occidentale, suscitèrent l'admiration des voyageurs arabes ; et l'on y trouve aujourd'hui — en Nigéria par exemple — de grandes villes dont la fondation est antérieure à l'occupation européenne alors que l'organisation politique de maintes tribus négro-africaines semble, en revanche, n'avoir jamais dépassé le cadre du village. Comment prétendre encore qu'à chaque race est lié un certain type de culture si l'on considère non seulement les Noirs du continent africain mais ceux qui, au nombre de quelque trente-cinq millions, constituent aujourd'hui une partie de la population des deux Amériques et des Antilles ? Descendants d'Africains dont la transplantation et la dépossession d'eux-mêmes, entraînée par la terrible condition d'esclave, avaient bouleversé la culture de fond en comble, ils ont réussi à s'adapter à un milieu culturel pourtant très différent de celui dans lequel leurs ancêtres s'étaient formés et à fournir en bien des cas (malgré la force du préjugé dont ils sont les victimes) une contribution importante à la vie comme au rayonnement de cette civilisation dont les Occidentaux croyaient être les représentants sans rivaux : pour s'en tenir au domaine littéraire, il suffira de citer Aimé Césaire, nègre de la Martinique, actuellement l'un des plus grands poètes français, et Richard Wright, nègre du Mississippi, qu'on peut regarder comme un des plus talentueux parmi les romanciers américains.

L'histoire de l'Europe nous démontre, elle aussi, combien les peuples sont capables de changer dans leurs mœurs sans que leur composition raciale se soit modifiée sensiblement et combien, par conséquent, le « caractère national » est fluide. Qui reconnaîtrait, par exemple, dans les tranquilles fermiers scandinaves de notre temps des descendants de ces Vikings redoutés qui, au IX<sup>e</sup> siècle, déferlèrent par voie de mer sur une grande partie de l'Europe ? Et quel Français de 1960 verrait des compatriotes dans les contemporains de Charles Martel, le vainqueur des Arabes à Poitiers, si la tradition nationale telle qu'elle se traduit aujourd'hui dans les ensei-



gnements de l'école ne lui avait appris à les tenir pour tels ? Il convient de rappeler également que, lorsque Jules César aborda sur les côtes de la Grande-Bretagne (52 av. J.-C.), les Bretons faisaient à tel point figure de barbares que Cicéron, dans une lettre à son ami Atticus, lui déconseille de s'en procurer comme esclaves « tant ils sont stupides et incapables d'apprendre » ; et l'on ne saurait oublier, d'autre part, qu'après l'effondrement de l'Empire romain il fallut des siècles aux Européens pour être à même de constituer des États solidement organisés et militairement puissants : durant tout le moyen âge — qu'il est d'usage de faire se terminer en 1453, date de l'écroulement définitif de l'Empire byzantin avec la prise de Constantinople par Mahomet II — l'Europe doit se défendre tantôt contre des peuples mongoloïdes tels que les Huns (qui allèrent presque jusqu'à l'Atlantique), les Avars, les Magyars (qui s'établirent en Hongrie) et les Turcs (à qui une partie de l'Europe sud-orientale fut assujettie pendant des siècles), tantôt contre les Arabes (qui, après avoir conquis l'Afrique du Nord, s'installèrent temporairement en Espagne et dans les îles de la Méditerranée). A cette époque, il eût été difficile de prévoir que les Européens seraient, un jour, des fondateurs d'empires.

Des examens analogues de variabilité dans les aptitudes d'une même nation nous sont offerts par l'histoire des beaux-arts, où l'on voit tel pays briller un certain temps dans la musique, les arts plastiques ou l'architecture, puis, au moins pour plusieurs siècles, ne plus rien produire de marquant. Dira-t-on que c'est par suite de changements dans la répartition des gènes que les capacités en matière de beaux-arts sont sujettes à de telles fluctuations ?

Il est donc vain de chercher dans les données biologiques relatives à la race une explication des différences que l'on constate entre les réalisations culturelles auxquelles sont arrivés les divers peuples. Mais la recherche de cette explication dans les conditions, par exemple, de l'habitat est à peine moins décevante : s'il est, en effet, des Indiens en Amérique du Nord qui présentent un type physique très uniforme en même temps que des types culturels bien distincts (tels les Apaches guerriers du Sud-Ouest, identiques racialement aux beaucoup plus paisibles Pueblos), on constate également qu'un climat déterminé n'impose pas un genre défini d'habitation et de vêtement (en zone soudanaise africaine on trouve, par exemple, des types très divers de maisons et des populations à peu près nues à côté de populations très habillées). La vie

d'un groupe est, certes, dans la dépendance de son milieu biogéographique : il ne saurait être question d'agriculture dans les régions arctiques, non plus que de grand élevage dans une bonne partie de l'Afrique tant qu'y sévira la mouche tsé-tsé, ennemie du gros bétail ; il est certain, en outre, qu'un climat tempéré est, en règle générale, plus favorable qu'un climat extrême à l'établissement humain et au développement démographique. Toutefois, des conditions biogéographiques similaires de techniques différentes permettent de tirer des partis différents : en Asie tropicale, par exemple, la pratique traditionnelle de la rizière inondée (comme le fait remarquer M. Pierre Gourou) a permis depuis longtemps des peuplements très denses, alors que la pauvreté et l'instabilité des sols s'y sont opposées presque partout en zone tropicale, là où sont pratiquées les cultures sèches sur brûlis. C'est donc plutôt par la considération de ce qu'a été l'*histoire* des différents peuples que par celle de leur actuelle situation géographique que trouverait à s'expliquer leur diversité culturelle : connaissances acquises dans les milieux différents qu'ils ont traversés au cours des pérégrinations (souvent longues et compliquées) qui ont précédé leur installation dans les aires où nous les voyons aujourd'hui, état d'isolement plus ou moins grand dans lequel ils ont vécu ou bien, inversement, contacts qu'ils ont eus avec d'autres peuples et possibilités d'emprunts à des cultures différentes, tels sont les facteurs — tous liés directement à l'histoire de ces peuples — qui semblent jouer un rôle prépondérant.

L'histoire de l'humanité, écrit Franz Boas, prouve que les progrès de la culture dépendent des occasions offertes à un groupe donné de tirer un enseignement de l'expérience de ses voisins. Les découvertes d'un groupe s'étendent à d'autres groupes et, plus variés sont les contacts, plus grandes sont les occasions d'apprendre. Les tribus dont la culture est la plus simple sont, dans l'ensemble, celles qui ont été isolées pendant de très longues périodes, de sorte qu'elles n'ont pas pu profiter de ce que leurs voisins avaient accompli en matière de culture.

La fortune culturelle des peuples européens — dont il ne faut pas oublier que l'expansion outre-mer est un phénomène très récent et limité aujourd'hui par l'évolution même des peuples sur lesquels leurs techniques représentaient une avance — est liée au fait que ces populations se sont trouvées en mesure d'avoir de nombreuses relations, entre elles comme avec des populations différentes : les Romains, qu'on peut regarder

comme les fondateurs du premier grand État qui se soit constitué en Europe, ont imité les Asiatiques en bâtissant cet empire, et l'Empire byzantin, seul successeur durable de l'Empire romain, devait plus à la Perse qu'à Rome quant à la façon dont il était organisé administrativement. L'isolement relatif dans lequel ont vécu si longtemps les Africains doit être, inversement, une raison d'admirer que malgré ces conditions défavorables ils aient pu constituer, dès avant le xv<sup>e</sup> siècle, un État tel que le Bénin (royaume prospère où l'art du bronze et celui de l'ivoire ont produit des chefs-d'œuvre à une époque où l'Europe ne peut pas avoir fourni des modèles à ces artistes noirs) et qu'ils aient su, au xvi<sup>e</sup> siècle, faire de Tombouctou, capitale de l'Empire songhaï, l'un des principaux foyers intellectuels du monde musulman ; pour l'Afrique comme pour d'autres parties du monde il est regrettable, certes, que l'expansion rapide des Européens, à une époque où ceux-ci disposaient de moyens matériels sans commune mesure avec ceux des autres peuples, ait purement et simplement tué dans l'œuf — en les écrasant de leur masse — maintes cultures dont nul ne peut savoir quels n'auraient pas été les développements.

#### LES CULTURES PEUVENT-ELLES ÊTRE HIÉRARCHISÉES ?

La culture des différents peuples reflète, essentiellement, leur passé historique et varie dans les limites mêmes où leurs expériences ont été différentes. De même que pour l'individu, c'est l'*acquis* beaucoup plus que l'*inné* qui compte pour les peuples : de la diversité des expériences résultant des acquis divers, le monde est maintenant peuplé de groupes humains culturellement fort différents et pour chacun desquels certaines préoccupations dominantes peuvent être regardées comme représentant (suivant l'expression du professeur M. J. Herskovits) le point focal de sa culture.

Ce à quoi une société s'intéresse et qu'elle regarde comme important peut différer totalement de ce qu'une autre société fait passer au premier plan : les Hindous ont donné un grand développement aux techniques de maîtrise de soi et de méditation mais n'ont porté jusqu'à une époque récente qu'un très faible intérêt à ces techniques matérielles vers le perfectionnement desquelles nos contemporains américains et européens font tendre leur effort alors qu'ils ne sont guère enclins, dans l'ensemble, à la spéculation métaphysique et, moins encore, à

l'exercice de la philosophie ; au Tibet, la vie monacale a toujours pris le pas sur la vie militaire, dont l'importance pour nous est devenue si tragique ; si l'élevage est à tel point valorisé chez maints nègres kamitisés de l'Afrique orientale que le bétail est pour eux un trésor plus qu'un moyen de subsistance et qu'on voit, par exemple, le peuple banioro divisé en deux classes dont la plus haute pratique l'élevage et la plus basse l'agriculture, maints groupes de cultivateurs noirs de l'Afrique occidentale font garder leurs troupeaux par des Peuls qu'ils méprisent. L'existence de pareilles spécialisations culturelles doit inciter à la prudence quand il s'agit de porter un jugement de valeur sur une civilisation ; il n'en est pas une seule qu'on ne puisse trouver déficiente à certains égards alors que sur d'autres points elle a atteint un haut degré de développement ou, à l'examen, se révèle plus complexe que ne le laissait supposer l'apparente simplicité de l'ensemble : les Indiens précolombiens, qui ne faisaient usage d'aucun animal de trait et ne connaissaient ni la roue ni le fer, n'en ont pas moins laissé des monuments grandioses qui témoignent d'une organisation sociale très avancée et comptent parmi les plus beaux que les hommes aient construits ; parmi ces précolombiens figuraient les Mayas, qui ont inventé le zéro indépendamment des Arabes ; les Chinois — dont nul ne contestera qu'ils ont élaboré une grande civilisation — sont demeurés longtemps sans employer pour l'agriculture le fumier de leurs animaux, ni leur lait pour l'alimentation ; les Polynésiens, techniquement à l'âge de la pierre polie, ont conçu une mythologie très riche ; aux nègres, qu'on croyait bons tout au plus à fournir en main-d'œuvre servile les plantations du Nouveau Monde, nous sommes redevables d'un apport considérable dans le domaine artistique, et c'est, d'autre part, en Afrique que le gros mil et le petit mil, céréales qui depuis se sont répandues en Asie, ont été pour la première fois cultivées ; les Australiens eux-mêmes, dont les techniques sont des plus rudimentaires, appliquent des règles de mariage répondant à un système de parenté d'une subtilité extrême ; si évoluée soit-elle du point de vue technique notre propre civilisation, en revanche, est déficiente sur bien des points comme le montre — sans même parler des problèmes sociaux que les pays occidentaux n'ont pas encore résolus ni des guerres dans lesquelles ils s'engagent périodiquement — un fait tel que le nombre élevé d'inadaptés qui se rencontrent en Occident.

En vérité, on peut dire de presque toutes les cultures qu'elles ont respectivement leurs échecs et leurs réussites, leurs défauts et leurs vertus. La langue elle-même, instrument et condition

de la pensée, ne peut servir à établir une hiérarchie entre elles : on trouve, par exemple, des formes grammaticales très riches dans les parlars de peuples sans écritures et regardés comme « non civilisés ». Il serait vain également de juger d'une culture en prenant pour critère nos propres impératifs moraux car — outre que notre morale n'est trop souvent que théorique — bien des sociétés exotiques se montrent à certains égards plus humaines que les nôtres : le grand africaniste Maurice Delafosse fait observer, par exemple, que « dans les sociétés négro-africaines, il n'y a ni veuves ni orphelins, les unes et les autres étant nécessairement à la charge soit de leur famille soit de l'héritier du mari » ; d'autre part, il est des civilisations en Sibérie et ailleurs où celui dont nous nous écarterions comme d'un anormal est regardé comme inspiré par les dieux et, de ce fait, trouve sa place dans la vie sociale. Les hommes qui diffèrent de nous par la culture ne sont ni plus ni moins moraux que nous ; chaque société possède son idéal moral selon lequel elle distingue ses bons et ses méchants et l'on ne peut, assurément, juger de la moralité d'une culture (ou d'une race) d'après le comportement, parfois blâmable à notre point de vue, de tels de ses représentants dans les conditions très spéciales que crée pour eux le fait d'être assujettis au régime colonial ou brusquement transplantés dans un autre pays comme travailleurs (qui mèneront, dans la majorité des cas, une existence misérable) ou bien à titre militaire. On ne saurait, enfin, retenir l'argument de tels anthropologues qui taxent certains peuples d'infériorité sous prétexte qu'ils n'ont pas produit de « grands hommes » : outre qu'il faudrait s'entendre, au préalable, sur ce qu'est un « grand homme » (un conquérant dont les victimes sont innombrables ? un grand savant, artiste, philosophe ou poète ? un fondateur de religion ? un grand saint ?), il est bien évident que, le propre d'un « grand homme » étant de se voir reconnu tôt ou tard par un large milieu social, il est impossible par définition qu'une société isolée ait produit ce que nous appelons un « grand homme ». Mais il faut souligner que même dans les régions demeurées longtemps isolées — en Afrique et en Polynésie, par exemple — de fortes personnalités se sont révélées : l'empereur mandingue Gongo Moussa (qui, au XIV<sup>e</sup> siècle, aurait introduit le type d'architecture qui est resté celui des mosquées et des maisons riches du Soudan occidental), le conquérant zoulou Tchaka (dont la vie a fourni, vers la fin du siècle dernier, à l'écrivain southo Thomas Mofolo la matière d'une admirable épopée rédigée dans sa langue maternelle), le prophète libérien Harris (qui

prêcha en Côte-d'Ivoire, en 1913-1914, un christianisme synchrétique), le roi de Thonga Finau, celui de Honolulu Kamehameha (contemporain de Cook) et bien d'autres encore ne doivent peut-être qu'à leur milieu culturel trop fermé et démographiquement trop étroit de n'avoir pas été reconnus — question de quantité et non de qualité — par une masse suffisante pour être de « grands hommes » d'envergure comparable à celle de nos Alexandre, de nos Plutarque, de nos Luther ou de nos Roi-Soleil. On ne peut nier, en outre, que même des techniques très humbles impliquent une grande somme de savoir et d'habileté et que l'élaboration d'une culture tant soit peu adaptée à son milieu, si rudimentaire soit-elle, ne serait pas concevable s'il ne s'était jamais produit dans la collectivité envisagée que des intelligences médiocres.

Nos idées sur la culture étant elles-mêmes partie intégrante d'une culture (celle de la société à laquelle nous appartenons), il nous est impossible de prendre la position d'observateurs extérieurs qui, seule, pourrait permettre d'établir une hiérarchie valable entre les diverses cultures : les jugements en cette matière sont nécessairement relatifs, affaire de point de vue, et tel Africain, Indien ou Océanien serait tout aussi fondé à juger sévèrement l'ignorance de la plupart d'entre nous en fait de généalogie que nous sa méconnaissance des lois de l'électricité ou du principe d'Archimède. Ce que, toutefois, il est permis d'affirmer comme un fait positif, c'est qu'il est des civilisations qui, à un moment donné de l'histoire, se trouvent douées de moyens techniques assez perfectionnés pour que le rapport des forces joue en leur faveur et qu'elles tendent à supplanter les autres civilisations, moins équipées techniquement, avec lesquelles elles entrent en contact ; c'est le cas aujourd'hui pour la civilisation occidentale, dont on voit — quelles que soient les difficultés politiques et les antagonismes des nations qui la représentent — l'expansion s'exercer à une échelle mondiale, ne serait-ce que sous la forme de la diffusion des produits de son industrie. Cette capacité d'expansion à base technoscientifique apparaît finalement comme le critère décisif permettant d'attribuer à chaque civilisation plus ou moins de « grandeur » ; mais il est entendu que ce mot ne doit être pris qu'en un sens, si l'on peut dire, volumétriquement et que c'est, d'ailleurs, d'un point de vue strictement pragmatique (c'est-à-dire en fonction de l'efficacité de ses recettes) qu'on peut apprécier la valeur d'une science, la regarder comme vivante ou morte et la distinguer d'une magie : si la méthode expérimentale — dans l'emploi de laquelle excellent les Occidentaux et occidentalisés

d'aujourd'hui — représente un progrès indiscutable sur les méthodes aprioristes et empiristes c'est, essentiellement, dans la mesure où ses résultats (à l'inverse de ce qui en est pour ces autres méthodes) peuvent être le point de départ de nouveaux développements susceptibles, à leur tour, d'applications pratiques. Il est entendu, en outre, que, les sciences dans leur ensemble étant le produit d'innombrables démarches et processus divers auxquels toutes les races ont contribué depuis des millénaires, elles ne peuvent en aucune manière être regardées par les hommes à peau blanche comme leur apanage exclusif et le signe, en eux, d'une aptitude qui leur serait congénitale.

Ces réserves expressément formulées, on peut souligner l'importance capitale que la technologie (soit les moyens d'agir sur l'environnement naturel) a non seulement pour la vie même des sociétés, mais pour leur développement. Les grandes étapes de l'histoire de l'humanité sont marquées par des progrès techniques qui ont eu de profondes répercussions sur tous les autres domaines culturels : fabrication d'outils et usage du feu, à l'aube des temps préhistoriques et avant même l'*Homo sapiens* ; production de nourriture grâce à la domestication des plantes et des animaux, ce qui a permis des peuplements plus denses et a amené des groupes humains à s'établir en villages (qui représentaient une transformation notable de l'environnement naturel) et, la spécialisation des tâches croissant, à développer des artisanats, tout cela impliquant un élargissement économique qui donnait une marge suffisante pour les développements considérables dans d'autres branches ; production de la force, qui marque le début de l'époque moderne. Si les premières civilisations de quelque envergure, fondées sur l'agriculture, ont été confinées aux zones que fertilisaient de grands fleuves (Nil, Euphrate et Tigre, Indus, Gange, fleuve Bleu et fleuve Jaune), des civilisations commerçantes se sont ensuite appuyées sur des mers intérieures ou des mers aux terres nombreuses (Phéniciens, Grecs et Romains avec la Méditerranée, Malais avec les mers de l'Insulinde), puis des civilisations fondées sur la grande industrie ont trouvé leurs centres vitaux dans les gisements de charbon de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de l'Asie en même temps que l'aire des échanges devenait planétaire ; nul ne sait, depuis que nous sommes entrés dans l'âge atomique, en quels points de la terre seront situés bientôt — sauf conflagration destructrice — les principaux foyers de production ni si les grandes civilisations futures ne prendront pas pour cadre des régions qui nous apparaissent aujourd'hui comme déshéritées et où vivent des hommes dont le seul tort

est d'appartenir à des cultures moins armées que la nôtre, ayant moins de possibilités d'action sur le milieu naturel mais, en revanche, jouissant peut-être d'un meilleur équilibre au point de vue des relations sociales.

## Il n'y a pas de répulsion raciale innée

Les différences qu'on peut observer dans le physique des hommes appartenant aux diverses races — différences dont il ne faut pas oublier que les seules qu'aient pu, jusqu'à présent, retenir les anthropologues comme moyens pratiques de discrimination portent sur des traits superficiels : couleur de la peau, couleur et forme des yeux et des cheveux, forme du crâne, des lèvres et du nez, stature, etc. — n'autorisent pas à préjuger l'existence de manières d'être et d'agir propres aux membres de chacune des variétés humaines : dès qu'on abandonne le terrain de la biologie pure, le mot « race » perd toute espèce de signification. Par-delà la division politique en nationalités, on peut à n'en pas douter répartir les hommes en groupes caractérisés par une certaine communauté de comportement, mais c'est en fonction des « cultures » diverses — autrement dit, en se plaçant au point de vue de l'histoire des civilisations — qu'on peut constituer de pareils groupes, qui ne coïncident pas avec les groupes établis à partir de similitudes dans l'apparence corporelle et ne peuvent pas être ordonnés selon une hiérarchie fondée sur autre chose que des considérations pragmatiques dénuées de toute valeur absolue puisque nécessairement liées à notre propre système culturel ; hiérarchie qui ne vaut, au demeurant, que pour un temps donné, les cultures encore plus que les races étant douées de mobilité et tel peuple étant capable d'une évolution culturelle très rapide après de longs siècles de quasi-stagnation. On peut se demander, dans de telles conditions, d'où vient ce préjugé qui fait tenir certains groupes humains pour inférieurs en raison d'une composition raciale qui les handicaperait irrémédiablement.

La première constatation à laquelle on est amené par l'examen des données que nous fournissent l'ethnographie et l'histoire, c'est que le préjugé racial n'a rien de général et que son origine est récente. Certes, dans mainte société qui entre dans le champ d'étude des ethnographes, il existe un orgueil de groupe ; mais ce groupe, s'il se tient pour privilégié par rapport aux autres groupes, ne se pose pas comme une « race » et ne dédaigne pas, par exemple, de se fournir en femmes parmi les



autres groupes ou de sceller avec eux des alliances occasionnelles ; beaucoup plus que le « sang », ce qui fait son unité ce sont les intérêts communs et les activités diverses menées en association. Dans la majorité des cas, ce groupe n'est même pas, en vérité, une « race » — tout au plus une fraction de race, en l'admettant très isolé — et représente simplement une société dont l'antagonisme avec les autres sociétés, qu'il soit de tradition ou lié à des intérêts circonstanciels, n'est pas d'ordre biologique mais purement culturel. Ceux que les Grecs qualifiaient de « barbares » n'étaient pas regardés comme inférieurs racialement mais comme n'ayant pas atteint le même niveau de civilisation que les Grecs ; Alexandre épousa lui-même deux princesses persanes et dix mille de ses soldats se marièrent avec des Hindoues. L'Empire romain fut soucieux surtout de lever des tributs sur les peuples subjugués et — ne poursuivant pas les mêmes buts d'exploitation systématisée de la terre et des hommes que les impérialismes plus récents — n'eut aucune raison de pratiquer à leur égard la discrimination raciale. La religion chrétienne prêcha la fraternité humaine et s'il lui arriva, trop souvent, de manquer à ce principe elle n'élabora jamais d'idéologie raciste : des croisades furent menées contre les « infidèles », l'Inquisition persécuta les hérétiques et les juifs, catholiques et protestants s'entre-déchirèrent, mais ce furent toujours des motifs religieux et non des motifs raciaux qui furent mis en avant. Le tableau ne commence à changer que lorsque s'ouvre la période d'expansion coloniale des peuples européens et qu'il faut bien trouver une justification à tant de violence et d'oppression, décréter inférieurs ceux dont — peu chrétiennement — on faisait des esclaves ou dont on exploitait le pays, et mettre au ban de l'humanité (opération facile, vu les mœurs différentes et l'espèce de stigmatisme que représentait la couleur) les populations frustrées.

Les racines économiques et sociales du préjugé de race apparaissent très clairement si l'on considère que le premier grand doctrinaire du racisme, le comte de Gobineau, déclare lui-même avoir écrit son trop fameux *Essai* pour lutter contre le libéralisme : il s'agissait pour lui, qui appartenait à la noblesse, de défendre l'aristocratie européenne menacée dans ses intérêts de caste par le flot montant des démocrates, et c'est pourquoi il fit des aristocrates les représentants d'une race prétendue supérieure, qu'il qualifia d'« aryenne » et à laquelle il assigna une mission civilisatrice. Des anthropologues comme les Français Broca et Vacher de Lapouge et l'Allemand Ammon s'efforcèrent également d'établir, par le moyen de l'anthropométrie,

que la différenciation sociale des classes reposait sur des différences raciales (et, par conséquent, était fondée dans la nature des choses) ; mais l'extraordinaire brassage des groupes humains qui, dès la préhistoire, s'est produit en Europe comme dans le reste du monde, joint aux mouvements incessants de population dont les pays de l'Europe moderne sont le théâtre, suffit à démontrer l'inanité de pareille intention. Plus tard, le racisme a revêtu les aspects virulents que l'on sait et a pris, en Allemagne notamment, la forme nationaliste sans cesser d'être, dans son essence, une idéologie tendant à instituer ou perpétuer des castes au bénéfice économique et politique d'une fraction — qu'il s'agisse de renforcer l'unité d'une nation posée en « race de seigneurs », d'inculquer à des colonisés le sentiment qu'ils sont irrémédiablement inférieurs à leurs colonisateurs, d'empêcher l'ascension sociale d'une partie de la population à l'intérieur d'un pays, d'éliminer des concurrents sur le terrain professionnel ou bien de neutraliser le mécontentement populaire en lui fournissant un bouc émissaire qu'on dépouillera par la même occasion. C'est avec une amère ironie qu'on observera que le développement du racisme s'est effectué parallèlement à celui de l'idéal démocratique, quand il a fallu recourir au prestige nouvellement acquis de la science pour rassurer les consciences chaque fois que, de façon trop criante, on violait ou refusait de reconnaître les droits d'une portion de l'humanité.

Le préjugé racial n'est pas inné : comme le note M. Ashley Montagu, « en Amérique, là où Blancs et Noirs vivent fréquemment côte à côte, il est indéniable que les enfants blancs n'apprennent pas à se considérer comme supérieurs aux enfants nègres tant qu'on ne leur a pas dit qu'il en était ainsi » ; quand, d'autre part, on constate chez un groupe tenu à l'écart une tendance au racisme (se manifestant soit par l'endogamie volontaire, soit par l'affirmation plus ou moins agressive des vertus de sa « race »), il faut n'y voir qu'une réaction normale d'« humiliés et offensés » contre l'ostracisme ou la persécution auxquels ils sont en butte et n'en pas faire un indice de la généralité du préjugé racial. Quel que soit le rôle de l'agressivité dans le psychisme humain, nulle tendance ne pousse les hommes à des actes hostiles dirigés contre des hommes regardés comme d'une autre race, et si pareils actes, trop souvent, se commettent ce n'est pas à cause d'une inimitié d'ordre biologique, car on n'a jamais vu (que je sache) une bataille de chiens où les épagneuls, par exemple, feraient front contre les bouledogues.

Il n'y a pas de race de maîtres en face de races d'esclaves : l'esclavage n'est pas né avec l'homme ; il n'a fait son apparition

que dans des sociétés assez développées au point de vue technique pour pouvoir entretenir des esclaves et en tirer avantage pour la production.

Du point de vue sexuel, on ne voit pas qu'il y ait, d'une race à l'autre, une répulsion : tous les faits recueillis attestent, au contraire, que des croisements de races n'ont pas cessé de se produire depuis les temps les plus reculés, et il est bien certain qu'ils ne donnent pas de mauvais résultats puisqu'une civilisation très brillante comme fut celle de la Grèce, par exemple, semble avoir été précisément le fait d'un milieu humain très hybride.

Le préjugé racial n'a rien d'héréditaire non plus que de spontané ; il est un « préjugé », c'est-à-dire un jugement de valeur non fondé objectivement et d'origine culturelle : loin d'être donné dans les choses ou inhérent à la nature humaine, il fait partie de ces mythes qui procèdent d'une propagande intéressée beaucoup plus que d'une tradition séculaire. Puisqu'il est lié essentiellement à des antagonismes reposant sur la structure économique des sociétés modernes, c'est dans la mesure où les peuples transformeront cette structure qu'on le verra disparaître, comme d'autres préjugés qui ne sont pas des causes d'injustice sociale mais plutôt des symptômes. Ainsi, grâce à la coopération de tous les groupes humains quels qu'ils soient sur un plan d'égalité s'ouvriront pour la Civilisation des perspectives insoupçonnées.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BENEDICT, Ruth. *Race : science and politics*, éd. rev. New York, The Viking Press, 1945.
- BOAS, Franz. *Racial purity. Asia*, XL, 1940.
- Civilisation. Le mot et l'idée*. Exposés par Lucien Febvre, E. Tonnelat, Marcel Mauss, Alfredo Niceforo, Louis Weber. Discussions. Fondation « Pour la science », Première semaine internationale de synthèse, 2<sup>e</sup> fascicule. Paris, Alcan, 1930.
- DELAFOSSÉ, Maurice. *Civilisations négro-africaines*. Paris, Stock, 1925.
- DURKHEIM, Émile. *De la division du travail social*, 2<sup>e</sup> éd. Paris, Alcan, 1902.
- FINOT, Jean. *Le préjugé des races*. Paris, Alcan, 1906.
- GOUROU, Pierre. *Les pays tropicaux*. Paris, Presses universitaires de France, 1948.
- HERSKOVITS, M. J. *Man and his works*. New York, Alfred A. Knopf, 1949.

- HUXLEY, Julian S. et HADDON, Alfred C. *We Europeans*. New York, Harper, 1938.
- L'espèce humaine*, dirigé par Paul Rivet, tome VII. Paris, 1936. (Encyclopédie française permanente.)
- LÉVI-STRAUSS, Claude. *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris, Presses universitaires de France, 1949.
- LINTON, Ralph. *The study of man*. New York et Londres, D. Appleton-Century Company, 1936.
- . *The cultural background of personality*. New York et Londres, D. Appleton-Century Company, 1945.
- MONTAGU, M. F. Ashley. *Man's most dangerous myth; the fallacy of race*. New York, Columbia University Press, 1942.
- Scientific aspects of the race problem*, par H. S. Jennings, Charles A. Berger, Dom Thomas Verner Moore, Ales Hrdlicka, Robert H. Lowie, Otto Klineberg. Washington, D.C., The Catholic University of America Press, et Londres, New York, Toronto, Longmans, Green and Co., 1941.
- The science of man in the world crisis*, dirigé par Ralph Linton, New York, Columbia University Press, 1945.
- VALLOIS, Henri V. *Anthropologie de la population française*. Toulouse, Paris, Didier, 1943.
- When peoples meet*, édité par Alain Locke et Bernhard J. Stern. New York, Philadelphie, Hinds, Hayden and Eldrege, 1942.
- WHITE, Leslie A. *The science of culture*. New York, Farrar, Straus and Co., 1949.

# RACE ET BIOLOGIE

par

L. C. DUNN

*membre de la National Academy of Sciences, Washington, D.C.*

## Introduction

On a souvent dit de notre époque qu'elle est le « siècle de la science ». Si, maintenant que nous voici parvenus au milieu du siècle, nous jetons un regard en arrière, nous voyons qu'il n'y a guère de question scientifique importante qui soit demeurée telle qu'elle l'était en 1900. Dans tous les domaines de la science, les points de vue ont profondément changé, et c'est un signe de progrès puisque la science est, en un sens, une adaptation continue à des connaissances nouvelles.

Dans certains cas, ce changement de vue est si considérable qu'on peut le qualifier de « révolutionnaire ». Les générations futures en jugeront sans doute ainsi des changements provoqués, en ce qui concerne la biologie et ses applications, par la découverte des lois de l'hérédité. La première moitié du XX<sup>e</sup> siècle a vu naître, en effet, la génétique, et celle-ci a radicalement transformé la façon dont nous devons considérer la race et les différences raciales entre les hommes.

Le jugement de la biologie est, dans le cas présent, clair et sans équivoque. La conception moderne de la race, fondée sur les faits reconnus et sur les théories de l'hérédité, prive de toute justification l'ancienne conception selon laquelle il existerait des différences fixes et absolues entre les races humaines et, par conséquent, une hiérarchie de races supérieures et inférieures. Pour les savants d'aujourd'hui, les races sont les subdivisions biologiques d'une espèce unique, celle de l'*Homo sapiens*, chez laquelle les traits héréditaires communs à toute l'espèce l'emportent de beaucoup sur les différences relatives et minimales qui séparent les subdivisions. Ce changement de perspective

biologique tend à revaloriser la conception de l'unité humaine que l'on trouve dans les anciennes religions et mythologies, et qui avait disparu au cours de la période de séparatisme géographique, culturel et politique dont nous sortons actuellement.

La façon dont s'est opéré ce changement radical d'attitude à l'égard de la race est étroitement liée à la découverte du mécanisme de l'hérédité biologique. L'hérédité biologique est la transmission de certains caractères par cette passerelle vivante que constituent l'ovule et le spermatozoïde, et qui est le seul lien biologique entre les générations. Il importe de spécifier qu'il s'agit ici de l'hérédité *biologique*, car tous les êtres humains sont profondément influencés aussi par un héritage culturel — langage, coutumes, éducation — qui ne se transmet pas par le corps.

Bien que le courant interne et caché de l'hérédité biologique se transmette continuellement des parents à leur descendance par le seul moyen de la cellule reproductrice, ses effets ou ses manifestations dans l'individu lui-même dépendent des conditions dans lesquelles vit cet individu. Il est évident que nous ne pouvons pas hériter de ces caractères en tant que tels, car des traits physiques, comme la taille du corps ou la pigmentation de la peau, et des traits mentaux, comme le don des mathématiques, ne sauraient être présents en tant que tels dans la cellule unique et minuscule d'où chaque être humain tire son origine. Ce qui se transmet par hérédité biologique, c'est un ensemble de possibilités précises lui permettant de réagir de telle ou telle façon particulière à l'influence du milieu. Une personne qui a « hérité » d'un talent musical ne peut en donner la preuve que dans certaines conditions. Il en va de même des caractères physiques, mais la chose est moins évidente, car l'adaptation peut se produire très tôt au cours du développement, comme c'est le cas pour la couleur des yeux, la nature du système pileux et autres traits du même genre. L'hérédité biologique est donc la transmission de parent à enfant d'aptitudes diverses lui permettant de développer une série particulière de caractères en réponse à tous les milieux possibles qui s'offriront à lui. L'être humain, comme tout ce qui vit, est le produit combiné de l'hérédité et du milieu.

Quels sont les agents physiques de cette transmission héréditaire ? Avant 1900, on la concevait comme le transfert, des parents aux enfants, d'un principe qui, telle une substance fluide, pouvait se mélanger et se fondre dans le rejeton. L'apport de chacun des parents, communément appelé le « sang », perdait, croyait-on, son individualité propre du fait du mélange qui se

produisait dans l'enfant, et ce mélange se répétait dans les enfants des enfants et dans toute leur descendance. On croyait que chaque personne héritait de chacun de ses parents la moitié de sa nature — de chacun de ses grands-parents le quart de sa nature — et ainsi de suite, par fractions décroissantes en remontant la généalogie. Si les parents différaient par la race ou le type, les enfants étaient des « sang-mêlé », les petits-enfants des « quarterons », etc.

Bien que cette théorie du mélange ou du « sang » parût confirmée par l'observation (les descendants de parents de couleur ou de taille différente sont souvent d'une couleur ou d'une taille intermédiaire), elle reposait sur un postulat dont on a démontré l'inexactitude. Ce postulat était que la substance héréditaire pouvait se subdiviser et se mélanger à l'infini, comme une solution. Dès 1865, Mendel, le fondateur de la génétique, montra que l'hérédité consiste en la transmission de particules élémentaires « discrètes », aujourd'hui connues sous le nom de « gènes ». Les gènes sont des unités vivantes et stables, peut-être les plus petits éléments dans lesquels la vie puisse se perpétuer ; leur particularité est justement qu'ils ne se mélangent pas et qu'ils ne perdent jamais leur individualité, quelles que soient les combinaisons auxquelles ils participent.

Dès 1865 donc, Mendel, dont les expériences ont donné naissance à la génétique moderne, montrait que l'ancienne théorie était fausse. Ses résultats, confirmés par toutes les études qui ont été consacrées par la suite à l'hérédité chez tous les organismes vivants y compris l'homme, ont clairement démontré que ce qui se transmet héréditairement des parents à l'enfant c'est un système de particules élémentaires vivantes, qu'on désigne actuellement sous le nom de gènes. Dans tout organisme vivant, chaque cellule contient dans son noyau des centaines, voire des milliers, de ces infimes particules. Lorsque les cellules reproductrices — l'ovule et le spermatozoïde — se forment chez l'être humain, chacune contient tous les types de gènes présents dans la personne qui a produit l'ovule ou le spermatozoïde. Les gènes sont trop petits pour être visibles.

Ils constituent la base de toute vie et de toute activité biologique. Chaque gène produit une copie de lui-même à chacune des divisions ou duplications cellulaires dont dépendent la croissance et le fonctionnement de l'organisme. Chacune des cellules de tout organisme vivant contient dans son noyau des copies de chacun des milliers de gènes différents que l'individu a hérité de ses parents. Quand les cellules reproductrices — ovules ou spermatozoïdes — se forment dans l'organisme humain, chacune

contient un spécimen de chacun des types de gènes présents dans l'individu dont provient l'ovule ou le spermatozoïde. Les gènes sont des éléments minuscules, invisibles au microscope ordinaire. Néanmoins, les recherches des deux dernières décennies ont clairement montré qu'ils sont formés d'une substance, l'acide désoxyribonucléique (ADN) dont on connaît la structure chimique et le processus de duplication.

Ce qui a permis à Mendel de les découvrir c'est que chaque gène peut se présenter sous deux (ou plusieurs) formes différentes dénommées allèles, qui peuvent avoir des influences différentes sur les processus de croissance et de développement de l'individu. On peut ainsi montrer que si certains mariages entre personnes à pigmentation normale produisent régulièrement deux types d'enfant — l'un à pigmentation normale, l'autre sans pigmentation et avec les yeux roses (albinos) — c'est que chacun des parents a transmis deux formes différentes (allèles) de gène. Soit A l'une de ces formes, a l'autre, on peut dire que chaque parent est, du point de vue de ce gène, de type Aa. Mendel a montré qu'un individu de ce type produit toujours des ovules ou des spermatozoïdes de deux sortes — et deux sortes seulement — si l'on ne considère ici encore que ce seul gène. Si la moitié des ovules transmettent l'allèle A et l'autre moitié l'allèle a, et qu'il en soit de même des spermatozoïdes, et si la fécondation s'effectue au hasard, les allèles pourront se combiner de la façon suivante :

Ovule		Spermatozoïde		Enfant
A	×	A	=	AA
A	×	a	=	Aa
a	×	A	=	aA
a	×	a	=	aa

Les résultats possibles se rencontrent dans les proportions suivantes :

	Enfant	Spermatozoïde	Ovule
	1/4 AA	1/2 Aa	1/4 aa
ou	25 % AA	50 % Aa	25 % aa
ou	0,25 AA	0,50 Aa	0,25 aa

Ce ne sont là que trois façons différentes d'exprimer le même rapport de fréquence.

Or des observations répétées montrent que ce sont bien là les proportions qu'on trouve dans la descendance issue de mariages de ce genre. Cependant les enfants qui ont un ou deux



allèles A se ressemblent — AA et Aa ont une pigmentation normale — tandis que aa est albinos. Nous dirons que les deux premiers diffèrent du point de vue génotypique (constitution des gènes) et que le troisième, albinos, diffère des deux autres du point de vue à la fois du génotype et de l'aspect physique. Cette différence d'aspect physique de la personne (pigmentation) est l'expression de ce qu'on appelle le *phénotype*. Lorsque le phénotype est déterminé par l'un des deux allèles, reçu de l'un des parents seulement, comme c'est le cas des personnes du génotype Aa, Mendel parlait de gène *dominant*, tandis que, lorsque deux allèles semblables provenant de chacun des parents sont nécessaires pour produire le phénotype (comme dans l'albinisme), on dit que le gène est *récessif*. Ce n'est d'ailleurs pas là une règle constante car, pour beaucoup d'autres gènes, les deux allèles influent sur le phénotype : par exemple, Bb peut être différent d'aspect de BB et de bb.

Ce qui est une règle universelle, comme le prouvent des milliers d'exemples relevés chez les animaux, les végétaux et l'homme, c'est que l'hérédité est transmise par les gènes sans que ceux-ci se mélangent ou influent l'un sur l'autre dans aucune des combinaisons par lesquelles ils passent au cours de leur transmission d'une génération à l'autre. C'est ce qui donne toute son importance à la loi de Mendel concernant la disjonction, ou *ségrégation* (comme on l'appelle généralement) des divers allèles.

Les biologistes admettent que cette « théorie des gènes » fournit le moyen le plus raisonnable d'expliquer les ressemblances et les différences héréditaires. Bien que toutes ses incidences sur les autres problèmes scientifiques, comme l'évolution et le développement individuel, et ses applications pratiques en agriculture, en médecine et dans l'industrie n'aient pas encore été étudiées à fond, il apparaît déjà clairement que la théorie des gènes est, comme la théorie atomique, une de ces idées fondamentales qui sont à la base de notre compréhension du phénomène physique de la vie.

Il n'est donc pas étonnant que les idées relatives aux différences raciales entre les hommes aient été si profondément modifiées par la théorie des gènes. Selon l'ancienne théorie des mélanges, ou du « sang », on pourrait s'attendre à voir la ressemblance s'accroître, de génération en génération, entre les descendants de parents qui présentent des caractères héréditaires différents. On pourrait donc s'attendre à voir apparaître des races pures et uniformes, même si elles provenaient du croisement de deux races différentes. Le mélange devrait évidem-

ment tendre à faire disparaître la variabilité des types et les différences entre individus apparentés.

Si au contraire les caractères biologiques se perpétuent par la transmission de gènes qui ne se mélangent pas, nous devons nous attendre à ce que la variabilité héréditaire du type, une fois qu'elle s'est produite, persiste indéfiniment.

La principale loi découverte par Mendel nous dit que les multiples gènes divers qu'ont reçus les parents se mêlent en gardant chacun son intégrité, puis sont distribués à nouveau à chaque enfant en formant des combinaisons différentes. Si, comme c'est le cas chez l'homme, le nombre de gènes est très élevé, le nombre des différentes combinaisons qui se produisent au hasard est si grand qu'il n'y a guère de chance que deux personnes reçoivent le même assortiment de gènes. Pour chaque sorte de gène telle que A ou a, B ou b, par exemple, il existe trois génotypes possibles, AA, Aa, aa et BB, Bb, bb et ces deux séries de génotypes peuvent ainsi se combiner de  $3 \times 3 = 3^2$  ou 9 façons différentes. S'il y a, dans une population, dix sortes différentes de gènes, ce sont alors  $3^{10} = 59\ 049$  génotypes différents qui sont possibles. Or il est établi que le nombre des sortes différentes de gènes est bien supérieur à 10.

Chaque segment de la population, que ce soit une famille, une tribu ou un groupe racial, sera donc formé d'individus différant plus ou moins entre eux par leurs caractères héréditaires. Les « races pures » par conséquent n'existeraient pas, si l'on entend par là des groupes d'individus identiques, ou même d'individus conformes à quelque type racial idéal ; et les races différeraient vraisemblablement les unes des autres de façon relative plutôt qu'absolue, puisque les mêmes éléments (gènes) peuvent circuler en elles, par suite des intermariages qui peuvent ou qui ont pu se produire.

Si nous considérons les hommes qui vivent actuellement sur terre, il n'est guère contestable que ce que nous voyons est à peu près ce à quoi nous pourrions nous attendre, à supposer que la théorie des gènes fût exacte. Il est clair que tous les hommes appartiennent à une seule espèce puisqu'ils se ressemblent par tous leurs caractères physiques fondamentaux. Les membres de tous les groupes peuvent se croiser et ils le font ; ils l'ont fait d'ailleurs, selon toute vraisemblance, depuis fort longtemps, puisque les divers groupes d'hommes primitifs étaient déjà des races d'une même espèce. Leur ressemblance est probablement due au fait que, descendant d'ancêtres communs, ils ont puisé la plupart de leurs gènes d'une source commune. Cependant tout homme est unique et diffère d'une légère façon de tous les autres

hommes ; cela est dû en partie aux différents milieux dans lesquels vivent les êtres humains, et en partie à la dissemblance des gènes dont ils ont hérité.

Car si les gènes ne sont pas modifiés par les autres gènes auxquels ils sont associés et s'ils ne sauraient subir — on l'a prouvé — aucun mélange ni aucune contagion, ils se modifient quelquefois spontanément par un processus connu sous le nom de « mutation ». Un gène ancien, qui s'est transmis de parents à enfants pendant de nombreuses générations, peut soudain apparaître sous une nouvelle forme. Un gène ancien qui donnait à la peau une couleur foncée peut donner naissance à un nouveau gène incapable de produire cette pigmentation — et il en résulte une peau incolore, celle des albinos. Des cas de ce genre ont été observés chez des Blancs, des Noirs et des Jaunes et semblent indépendants de la race, de la couleur et du milieu. Il ne s'agit certainement pas d'un phénomène d'adaptation, c'est-à-dire d'un phénomène permettant à l'individu de mieux vivre dans son milieu ; car les albinos, par exemple, sont très défavorisés, tout particulièrement sous les tropiques. Le fait que ces mutations ne sont pas des adaptations au milieu montre qu'il ne faut pas, comme on le faisait à l'époque qui a précédé l'avènement de la génétique, chercher l'origine des nouveaux caractères dans l'hérédité de caractères acquis.

L'apparition des nouveaux gènes par mutation est apparemment la cause de la variabilité héréditaire de types qui créent des distinctions entre les individus et entre les groupes humains. Nous examinerons dans les sections suivantes comment les réserves de gènes communs que notre espèce possédait à l'origine ont pu changer et se répartir entre les différents groupes d'hommes. Nous voulons seulement souligner ici que la révolution qui s'est produite dans les notions de race, résultat des études biologiques du xx<sup>e</sup> siècle, a eu deux causes principales : 1° on a démontré, dans le domaine de l'hérédité, l'exactitude de la théorie des gènes et l'inexactitude de la théorie des mélanges ou du « sang » ; 2° on a découvert que de nouveaux gènes apparaissent par un processus de mutations qui est régi par le hasard et ne résulte pas directement du milieu.

## Qu'est-ce que la race ?

Le but principal de cette étude est d'exposer une conception biologique moderne de la race, conception qui repose forcément sur les faits actuellement connus. Ces données, assurément

incomplètes, ne manqueront pas de se multiplier grâce aux efforts des anthropologues, des généticiens et d'autres spécialistes qui étudient activement les problèmes complexes de la biologie humaine.

Bien qu'il nous reste beaucoup à apprendre sur la race, nous possédons néanmoins, comme il arrive souvent en matière de recherche scientifique, des preuves valables de la fausseté absolue de certaines idées naguère admises. Sur le chemin sinueux de la connaissance, il arrive que l'on s'engage dans une mauvaise direction, et c'est alors progresser que faire marche arrière. Nous savons maintenant pourquoi certaines notions touchant l'uniformité et la pureté de la race ainsi que la fixité des différences raciales étaient fausses, et pourquoi certaines idées sociales et politiques sur l'inégalité des races étaient également erronées. Comme les premières ont souvent servi à justifier les secondes, nous aimerions croire, en notre qualité d'êtres raisonnables, qu'en rejetant nos conceptions biologiques erronées, nous remédierons, sur le plan social et politique, à l'injustice et à l'exploitation qui semblent reposer sur des erreurs biologiques. Nous pouvons espérer parvenir à la longue à un tel résultat, mais il ne nous faut pas oublier que l'attitude individuelle ou collective des êtres humains à l'égard des différences raciales a été plus souvent inspirée par le sentiment et le préjugé que par la connaissance. La science finit par vaincre le préjugé, mais ce résultat peut demander du temps si l'on ne prend pas des mesures énergiques pour traduire dans la réalité les progrès de la connaissance.

Le fait suivant est à cet égard probant. Bien que les biologistes soient parvenus depuis un certain temps à un assez large accord sur la notion de race — végétale, animale, ou humaine — le mot *race* n'a dans l'usage courant aucune signification claire ou précise, et l'emploi inexact que l'on en a souvent fait lui a donné des résonances déplaisantes et inquiétantes. De nombreuses personnes sont déroutées quand on leur demande brutalement par exemple dans certains formulaires officiels : « A quelle race appartenez-vous ? » Il leur faut réfléchir et se demander : « Pourquoi donc veulent-ils savoir cela ? » Cette question suffit en elle-même à prouver le mauvais usage que l'on a fait dans le passé de la notion de race. Il arrive qu'une question relative à la race ait pour objet de révéler l'origine nationale de l'intéressé ; en pareil cas, celui-ci pourrait y répondre en disant qu'il est français, libanais, brésilien ou américain. Mais chacun sait que les entités politiques sont composées d'hommes d'origines très diverses. Il suffit de penser aux États-Unis, dont

la population, dite « américaine », est originaire en fait de toutes les parties du monde, pour comprendre que la race et l'origine nationale sont deux choses tout à fait différentes.

Sous le régime nazi, chacun en Allemagne savait ce qu'impliquait une question relative à la race ; car la nation allemande se divisait en deux catégories : les Aryens et les non-Aryens. Les non-Aryens étaient des personnes dont un grand-père ou une grand-mère au moins était classé comme juif. Les Aryens comprenaient tous les autres habitants, même si leur ancêtres étaient originaires de l'Asie septentrionale ou orientale, ou d'autres régions non aryennes. Le but de la question était de faciliter une classification politique et de priver certains citoyens de leurs droits. Elle supposait en fait l'existence de deux « races », dont l'une était désignée d'un vieux terme linguistique complètement désuet (« aryen »), et l'autre d'un terme religieux applicable à certains de ses ascendants.

Dans certains pays, cette question continue à figurer dans les lois et règlements sur l'immigration et sur les formulaires destinés à la sélection des candidats à certaines écoles ou professions. Les réponses servent habituellement à des fins de discrimination raciale, plutôt qu'à l'établissement d'une documentation digne de foi, car il s'est révélé extrêmement difficile de donner aux questionnaires individuels une forme qui permît de déceler la « race » des intéressés. Pour que ces questions pussent avoir une valeur scientifique, il faudrait dresser la liste de toutes les races du monde communément reconnues. Or il n'existe pas de liste de ce genre, parce que les anthropologues ne sont pas encore parvenus à un accord général sur une classification raciale précise de l'humanité.

En l'absence d'une liste objective de cet ordre et en raison de résonances fâcheuses du mot « race », on s'est demandé si ce mot avait une signification valable et utile qui pût en justifier le maintien dans notre vocabulaire.

On a proposé par exemple de le remplacer par l'expression « groupe ethnique » pour désigner la population d'une race ou d'une nation. Peut-être, lorsque cette expression aura été suffisamment employée et sera admise par tous, pourra-t-elle remplacer ce vieux mot dont on a mésusé. Mais on s'est aperçu que la race constitue une catégorie utile pour décrire les diverses espèces de végétaux ou d'animaux séparées géographiquement. Bien qu'il soit difficile de délimiter ce qu'il faut entendre par race, la formation des races n'en est pas moins un important processus de l'évolution de l'homme et en tant que telle elle doit être définie et expliquée. Il semble donc préférable de définir ce

terme, d'expliquer comment il faut l'employer et de le dégager ainsi de ses acceptions erronées plutôt que de l'écartier purement et simplement, renonçant ainsi à résoudre le problème.

Presque tous les peuples ont la notion de consanguinité et connaissent la parenté biologique. En conséquence, presque toutes les langues ont besoin d'un mot pour exprimer cette notion. « Race » est un de ces mots. Nous savons que tous les hommes vivant actuellement descendent d'ancêtres communs et qu'ils sont donc apparentés par le sang. L'expression de « race humaine » traduit ce fait avéré. Parfois nous employons l'expression de « famille humaine », dont l'usage est également justifié. Dans de nombreuses langues, les mots désignant la « race » et la « famille » sont plus ou moins interchangeables.

Parenté biologique signifie descendance d'ancêtres communs. En génétique cela veut dire que les personnes apparentées sont celles qui ont eu accès, par hérédité, à une même réserve de gènes. Du point de vue biologique, la définition la plus utile d'une population consiste à assimiler celle-ci à un ensemble de gènes communs dont chaque individu reçoit un échantillon par l'intermédiaire de l'ovule et du spermatozoïde dont il tire son origine. Une espèce est une communauté de gènes.

Cette communauté des gènes s'explique par le fait que les personnes apparentées font partie d'une population au sein de laquelle des mariages ont eu lieu. Aussi tous les descendants ont-ils une chance de tenir leurs gènes d'une source commune. Une population, au sens biologique, est donc un ensemble d'individus dotés, en raison de la probabilité des mariages au sein de la population, d'un fonds commun de gènes. Une espèce biologique possède un fonds commun génétique de ce genre. Dans la mesure où tous les hommes sont apparentés, ne fût-ce que de loin, par suite de mariages entre leurs ancêtres, l'ensemble de la race humaine constitue une seule et même communauté de gènes. Biologiquement parlant, il est exact que l'immense majorité des milliers d'éléments héréditaires — les gènes — qui sont légués à tout individu se retrouve également chez n'importe quel être humain : c'est à ces gènes-là que nous devons notre nature humaine. Beaucoup d'entre eux proviennent de nos ancêtres animaux ; certains d'entre eux, et notamment la façon dont ils se combinent, ne se retrouvent nulle part ailleurs dans le règne animal et font de nous une espèce distincte de toutes les autres ; l'espèce *Homo sapiens* préserve son héritage propre parce qu'elle n'échange pas de gènes par croisement avec une autre espèce.

Mais au sein de cette vaste communauté humaine, il se trouve

des communautés plus petites entre lesquelles les unions sont peu fréquentes ou même inexistantes. Cette séparation, cet isolement biologique partiel, s'accompagne de différences entre groupes, en ce qui concerne la fréquence de tel ou tel caractère biologique. C'est ainsi que les habitants de l'Afrique ont pour la plupart une peau foncée, et puisque ce caractère persiste chez les personnes de souche africaine vivant depuis de nombreuses générations ailleurs qu'en Afrique — par exemple, en Amérique — il est donc hérité biologiquement. Les nègres se ressemblent à cet égard, et ils diffèrent sur ce point des habitants de la plupart des autres régions géographiques. Les Européens, les peuples mongoloïdes d'Asie, les aborigènes de l'Australie constituent des groupes nettement différenciés. Les caractères par lesquels ils diffèrent, en tant que groupes, sont du même ordre que ceux qui distinguent les individus les uns des autres.

Voyez par exemple la paupière du type que nous considérons comme mongoloïde. Elle présente un repli adipeux qui recouvre l'angle interne de l'œil et le fait paraître plus étroit et plus oblique que celui des Européens ou des Noirs. La race mongoloïde n'a nullement le monopole de ce type de paupière, qui se trouve aussi chez d'autres peuples. Il se rencontre de temps en temps, comme variante individuelle, chez les Européens, et en particulier chez les enfants. Considérez encore la chevelure crépue, que nous considérons comme négroïde. L'existence de cheveux presque semblables a été constatée dans certaines familles de Norvège et de Hollande n'ayant aucun lien de parenté ni entre elles ni avec des nègres, au moins dans les temps historiques. Nous savons que l'œil bridé et la chevelure crépue dépendent d'un héritage particulier qui peut fort bien, dans une même famille, ne pas être commun à tous les frères et sœurs.

Cela met en évidence un fait important. Les différences raciales, même celles des grandes « races » mentionnées ci-dessus, se composent d'un grand nombre de différences individuelles transmises par l'hérédité. Il en résulte que les races se distinguent les unes des autres, en tant que *groupes*, par la fréquence relative de certains caractères héréditaires. Ainsi l'œil bridé mongoloïde est très commun chez les peuples mongoloïdes, mais rare chez les Européens. Le cheveu crépu est très fréquent chez les peuples négroïdes, mais rare chez les Européens et les mongoloïdes. Il est plus exact de décrire ainsi les différences que de dire, de tel ou tel trait particulier, qu'il est présent dans l'ensemble d'un groupe et totalement absent dans un autre. Bien des gens auraient dit, par exemple, que tous les

nègres ont les cheveux crépus et que ce n'est le cas d'aucun Européen. Mais cette assertion est devenue fausse le jour où est né le premier enfant norvégien ayant des cheveux crépus ; et la même chose pourrait se produire pour n'importe quel autre caractère « racial ». Nous verrons plus loin comment ces *nouveaux* traits apparaissent. En ce qui concerne un caractère « racial » comme la nature des cheveux, la fréquence relative peut se modifier très rapidement. Si les Norvégiens avaient un avantage quelconque, du point de vue biologique ou esthétique, à avoir des cheveux crépus, ce caractère pourrait déborder les limites du petit groupe où il se manifeste actuellement.

Ainsi apparaît un autre aspect des différences raciales. La fréquence de caractères raciaux isolés peut varier, ce qui revient à dire que la « race » peut se modifier, même en ce qui concerne les caractères héréditaires. Naturellement, cette modification ne peut se faire que lentement lorsque de nombreux caractères sont en jeu ; or les races se distinguent habituellement les unes des autres par des différences multiples. Mais il est évident que si les différences raciales sont des ensembles ou agrégats particuliers de traits qui peuvent varier entre les individus, et si ces traits peuvent se modifier par mutation, la « race » est une catégorie, non pas fixe ni statique, mais dynamique. Du point de vue biologique, une race est le résultat du processus par lequel une population s'adapte à son milieu. Les traits qui deviennent les plus fréquents, et dont l'ensemble finit en conséquence par caractériser le groupe, sont probablement ceux qui, actuellement ou à une époque quelconque du passé, se sont révélés utiles dans un milieu donné.

C'est donc en ce sens que le mot race peut avoir une signification biologique valable. Bref, une race est un groupe d'individus apparentés par intermariage, c'est-à-dire une population qui se distingue d'autres populations par la fréquence relative de certains traits héréditaires.

Il est exact qu'une définition comme celle-ci nous laisse une certaine latitude pour fixer l'importance numérique de telle ou telle race, c'est-à-dire pour déterminer combien d'individus il faut y inclure ainsi que pour décider combien de races il faut distinguer. Mais ce sont là des questions de commodité plutôt que d'importance primordiale. L'important est de reconnaître que les races, du point de vue biologique, diffèrent de façon plutôt relative qu'absolue. La race est caractérisée par la fréquence de caractères héréditaires qui n'apparaissent pas uniformément chez tous ses membres. Sa stabilité dépend de la permanence des gènes responsables des caractères héréditaires



et de la prédominance de l'endogamie sur l'exogamie. Quand l'un ou l'autre de ces facteurs change, la race change. Dans ces conditions, il est évident aussi que l'espèce humaine ne comporte aucune race pure, si l'on entend par là une race dont tous les membres soient semblables ; et il est peu vraisemblable qu'il ait jamais existé ou qu'il existe jamais une telle race.

## L'hérédité et le milieu

Les caractères de chaque individu et de chaque groupe humain résultent à la fois de l'hérédité et du milieu. On parle également à ce propos de caractères *naturels* (c'est-à-dire innés) et de caractères *acquis*, résultant du jeu des divers facteurs extérieurs dont dépend la survivance. Les gens ont fortement tendance, pour la plupart, à attribuer à l'un ou à l'autre de ces deux facteurs les différences qui existent entre eux, ou entre le groupe dont ils font partie et les autres groupes. L'influence du sol, du climat, du voisinage de la mer et de divers autres facteurs géographiques est évident. Mais il n'est pas moins évident que toutes les personnes qui vivent dans les mêmes conditions ne sont pas semblables, et que les différences qui les séparent tiennent aux parents, à la famille, à la tribu ou à la race dont elles sont issues. Tout le monde n'accorde pas la même importance relative à l'hérédité et au milieu, en tant que facteurs déterminant les caractères des individus ou des groupes humains, les races par exemple. La question de savoir si c'est l'hérédité ou au contraire le milieu qui constitue le facteur déterminant tend à diviser les gens en deux groupes suivant qu'ils optent pour le milieu ou pour l'hérédité.

Or pour le biologiste cette dichotomie est fautive, voire dénuée de sens. Aucune des réactions de l'être humain ne peut se produire en dehors d'un certain milieu, qui ne peut varier que dans des limites assez étroites ; d'autre part, chaque individu naît nécessairement de certains parents. L'hérédité est l'ensemble de ce qu'il possède à son départ dans la vie ; le milieu est ce qui lui permet de survivre. Les deux facteurs sont l'un et l'autre essentiels. Ce qu'il nous faut déterminer, c'est comment ils se combinent pour donner aux individus et aux races leurs caractères particuliers.

Examinons soigneusement ce qu'est l'hérédité. Nous y avons vu le trait d'union, la passerelle vivante entre les générations successives. En fait, ce qui franchit la passerelle ce sont des milliers de particules microscopiques, entassées dans la cellule

unique que chacun de nous reçoit de chacun de ses parents ; ces particules portent le nom de gènes ; c'est en elles que résident les caractères physiques initiaux que chaque individu reçoit de ses parents au moment de sa conception. Ce que nous héritons, ce sont les gènes.

Ainsi constitué, le nouvel individu se développe grâce à la nourriture qu'il tire, d'abord du corps de sa mère, puis directement du monde extérieur. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce processus, qui permet à un nouvel être de se développer, c'est que, quoi qu'il absorbe, il le transforme en sa substance propre : une nourriture sans vie ne se transforme pas seulement en un être vivant, elle devient un individu d'un genre déterminé. Elle peut se transformer en un homme blond, de grande taille, aux yeux bleus, qui n'arrive pas à distinguer le rouge du vert et qui attrape le rhume des foins tous les étés, et elle peut tout aussi bien se transformer en la sœur de cet homme, petite brune aux yeux marron, qui distingue fort bien les couleurs et ignore totalement le rhume des foins. Les différences de cette nature semblent résulter du jeu de certains facteurs internes qui déterminent la manière dont le corps utilisera la nourriture et l'énergie qui lui sont fournies. Chez le frère et la sœur en question, ces facteurs ne sont pas les mêmes. Nous les avons déjà désignés sous le nom de gènes, et nous verrons par la suite comment il se fait que le frère et la sœur aient des gènes différents.

Si, dans des circonstances déterminées, le frère et la sœur ont l'un le teint clair et l'autre le teint brun, il se peut fort bien que, dans d'autres circonstances, il n'en soit pas ainsi. Supposons que la sœur tombe malade et fasse un long séjour à l'hôpital, sans aucun soleil, tandis que le frère travaillerait chaque jour sous un soleil éclatant. La peau de l'un pâlira, celle de l'autre deviendra plus foncée. La différence qui nous était apparue à l'origine semble donc dépendre à la fois des gènes et de l'action du soleil ; on pourrait dire, en fait, que les blonds diffèrent des bruns en ce qu'il leur faut plus de soleil pour arriver à être aussi hâlés. Ils réagissent différemment, et les facteurs internes que nous avons appelés gènes ne déterminent donc pas toujours de manière directe les différences entre les individus ; ils déterminent surtout la manière dont le corps réagit à telle ou telle influence du milieu. En ce qui concerne les yeux, ce sont essentiellement les gènes qui, avant la naissance, déterminent s'ils seront bleus ou marron ; et nous ne connaissons aucun changement de milieu qui soit capable de les faire virer du bleu au marron ou *vice versa* ; mais rien ne dit qu'en recherchant on n'en trouverait pas. D'autre part, la réaction qui se manifeste chez le frère par des

éternuements et par un « nez qui coule » — symptômes du rhume des foins — n'apparaîtra pas s'il évite le voisinage de certaines plantes ou la consommation de certains aliments, ou s'il suit un traitement médical. En pareil cas, nous ne saurions pas qu'il diffère de sa sœur, que les plantes ou les aliments en question n'incommodent pas. Son hérédité détermine la façon dont il réagit à tel ou tel élément particulier du milieu, et dans bien des cas, il est possible de modifier cette réaction en modifiant le milieu. Beaucoup de personnes sont prédisposées à certaines maladies infectieuses, alors que d'autres y résistent aisément. Mais toutes deviennent, à cet égard, semblables, lorsqu'on découvre un médicament qui supprime l'infection ou qui tue le germe.

Des exemples comme ceux que nous venons de donner et les vastes recherches que l'on a faites depuis 1900 en matière de biologie montrent ce qu'est l'hérédité. C'est l'ensemble des gènes que nous tenons de nos ancêtres qui détermine la manière dont chacun de nous réagit aux influences extérieures. Il est de règle que les hommes aient des hérédités assez semblables ; car l'ensemble de gènes qui leur est transmis est celui qui, soumis à la rude épreuve de la sélection naturelle, s'est révélé le plus propre à permettre à nos ancêtres de s'adapter à leur milieu. Les différences héréditaires (exception faite de celles qui sont apparues depuis peu, du fait de mutations, et qui n'ont donc pas été soumises à l'épreuve de la sélection naturelle) concernent généralement des réactions moins critiques, et d'une importance moins cruciale. Dans toutes les races, on trouve non seulement un certain nombre de personnes atteintes de daltonisme, comme l'homme blond que nous avons pris comme exemple, mais aussi des gens qui ne perçoivent pas le goût de certaines substances, autrement dit chez qui le sens du goût est déficient ; chez d'autres, c'est l'odorat qui est peu développé ; d'autres enfin perçoivent mal les tons musicaux (on dit d'eux qu'ils n'ont pas d'oreille). Ces différences entre les individus résultent, on l'a montré, de différences entre les gènes qui déterminent respectivement la force que devra avoir la lumière, la saveur ou le son, pour qu'une certaine sensation parvienne au cerveau. L'étude de ces rapports — étude qui n'en est encore qu'à ses débuts — a suggéré une explication par analogie : l'hérédité détermine la nature du déclic intérieur que l'action du milieu déclenchera pour produire un effet donné. Ce déclic est parfois construit de telle sorte qu'il résiste à la plupart des influences auxquelles il est soumis en un milieu normal ; une lumière rouge ou verte, par

exemple, ne provoque de sa part aucune réaction : c'est ce qui fait les daltoniens.

Pour préciser la manière dont se combinent l'action de l'hérédité et celle du milieu, et pour évaluer l'importance de leurs rôles respectifs dans la détermination des caractères particuliers, rien n'est plus instructif que de faire, entre des jumeaux identiques et des jumeaux fraternels, des comparaisons portant sur un caractère donné. Lorsque deux enfants naissent en même temps, de deux choses l'une : ou bien deux ovules au lieu d'un — comme cela se produit habituellement — ont été fécondés, et la combinaison de chacun d'eux avec un spermatozoïde a abouti à la naissance simultanée de deux individus différents ; ou bien un seul ovule, fécondé par un seul et même spermatozoïde, s'est scindé en deux, chaque partie donnant naissance à l'un des jumeaux. Dans le premier cas, les jumeaux ne diffèrent des frères et sœurs ordinaires que par le fait qu'ils sont nés en même temps. Dans le second cas au contraire, un seul et même individu s'est en quelque sorte dédoublé. La différence est importante du fait que les frères et sœurs ordinaires, étant issus d'ovules et de spermatozoïdes différents, peuvent avoir des gènes différents, tandis que deux individus issus d'un même œuf et d'un même spermatozoïde ont nécessairement les mêmes gènes. Les différences qui se manifesteront entre ces jumeaux identiques ne peuvent donc pas être dues à l'hérédité ; nous pouvons ainsi apprécier la part de l'hérédité dans l'existence d'un caractère donné, et déterminer, inversement, dans quelle mesure le milieu peut modifier un caractère héréditaire.

Nous avons tous été frappés de l'extrême ressemblance entre jumeaux de ce dernier type ; ils sont toujours du même sexe, appartiennent au même groupe sanguin, ont le même corps, le même visage, la même tournure d'esprit, et ils réagissent de manière analogue aux maladies et à l'éducation. Ce sont des jumeaux identiques ou « monovés », c'est-à-dire issus d'un même œuf ; et, leur hérédité étant identique, toute différence entre eux doit être attribuée au milieu. On trouve effectivement quelques différences dans leurs réactions émotionnelles et intellectuelles ; certains caractères physiques tels que le poids peuvent également varier légèrement de l'un à l'autre ; mais, pour tout le reste, ils demeurent extrêmement semblables, même s'ils ont été séparés dès leur naissance et élevés dans des foyers différents.

Les jumeaux issus de deux œufs différents (et que l'on nomme souvent jumeaux fraternels) ne se ressemblent pas plus que des frères et sœurs ordinaires. En ce qui concerne les gènes,

il y a entre eux autant de différences qu'entre deux enfants quelconques d'une même famille ; ils sont, une fois sur deux, de sexes différents.

Du point de vue du biologiste, il est du plus haut intérêt de faire, entre les individus dont se composent les couples de jumeaux, identiques ou fraternels, des comparaisons portant sur tel ou tel caractère. Il arrive qu'un des jumeaux soit albinos. Dans tous les cas où il a été prouvé que le couple de jumeaux provient d'un seul œuf, les deux membres du couple sont alors albinos. Dans le cas de jumeaux fraternels, la probabilité que l'un d'eux soit albinos est à peu près la même que pour les couples d'enfants nés séparément des mêmes parents. Pour ce qui est des groupes sanguins dans lesquels on classe habituellement les individus (A, B, AB et O ; pour plus amples détails, voir le tableau 1), et de toutes les autres caractéristiques sanguines étudiées jusqu'ici, on constate entre tous les jumeaux monovés une complète identité ; autrement dit la concordance est absolue dans tous les cas. Deux jumeaux fraternels, au contraire, peuvent fort bien ne pas appartenir au même groupe sanguin. Dans le groupe AB, il n'y a concordance que pour 25 % des couples de jumeaux fraternels. Ces faits suffisent à montrer que, selon toute vraisemblance, le groupe sanguin d'un individu est uniquement déterminé par les gènes dont il a hérité et ne peut être modifié, après la naissance, par l'influence du milieu. Les variations que l'on constate à cet égard entre jumeaux issus de deux œufs différents, et entre frères et sœurs ordinaires, s'expliquent par le fait qu'ils ont hérité de gènes différents provenant d'ovules et de spermatozoïdes qui, bien qu'issus des mêmes parents, présentaient des caractères distincts ; mais aucune différence de ce genre ne peut se produire dans le cas des jumeaux qui sont issus d'un œuf unique.

On peut également classer certains autres caractères d'après leur concordance plus ou moins fréquente chez les jumeaux monovés et chez les jumeaux fraternels. Une telle méthode permet de ranger ces caractères par ordre de sensibilité plus ou moins grande aux influences extérieures. Pour ce qui est des caractères physiques, la concordance entre deux jumeaux issus d'un même œuf est en général très marquée. Quant aux caractéristiques mentales, il y a également plus de ressemblances entre les jumeaux monovés qu'entre jumeaux fraternels, bien que les effets de l'éducation se fassent nettement sentir. Pour ce qui est des réactions émotionnelles, la différence est moins grande entre les deux catégories de jumeaux, et les influences extérieures semblent jouer un rôle plus important.

L'une des grandes leçons que l'on peut tirer de l'étude des jumeaux et de recherches effectuées par d'autres méthodes est que chaque individu hérite d'un grand nombre de possibilités latentes. Certaines de ces possibilités — celles d'appartenir à tel ou tel groupe sanguin, par exemple — se réalisent dans tous les milieux où peut se trouver l'être humain. Nous les qualifions d'héritaires. D'autres, comme la résistance à certaines maladies et les réactions émotionnelles et mentales, ne se manifestent que dans certains milieux, et c'est au milieu que nous en attribuons les variations. Mais les variations de tous ces caractères sont régies par le même principe biologique : ce qui fait d'un être humain ce qu'il est, c'est la façon dont sa constitution héréditaire réagit à l'influence du milieu.

## Origine des différences biologiques

Puisque tous les êtres humains ne réagissent pas de la même façon aux mêmes influences extérieures, il faut admettre qu'il existe entre les individus et les groupes humains des différences analogues à celles que l'on constate entre jumeaux issus d'œufs différents, ou entre frères et sœurs ordinaires. Il semble donc y avoir un mécanisme biologique qui maintient une ressemblance générale entre les parents et leur progéniture, sans toutefois empêcher certaines différences de se produire entre membres d'une même famille. Le mot « hérédité » désigne, dans le langage courant, la transmission des ressemblances; mais puisqu'une dissemblance, une fois qu'elle a fait son apparition, peut se transmettre avec la même fidélité, il est préférable, en réalité, de considérer le mécanisme de l'hérédité simplement comme celui de la transmission des gènes.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, dans la section « Qu'est-ce que la race ? », si les particules matérielles appelées gènes restaient toujours semblables à elles-mêmes, les êtres humains qui, par l'intermédiaire de centaines de milliers de générations, descendent tous des mêmes ancêtres, auraient tous conservé des caractères héréditaires semblables. D'une manière générale, les caractères héréditaires qui font que nous les reconnaissons comme des êtres humains sont restés les mêmes, ce qui permet de dire que chacun des milliers de gènes dont l'individu est porteur produit presque toujours une exacte réplique de lui-même chaque fois qu'une nouvelle cellule, ovule ou spermatozoïde, se constitue. Les enfants reçoivent donc, le plus souvent,

les mêmes gènes que leurs parents, ce qui explique qu'ils leur ressemblent.

Mais, de temps à autre, le nouveau gène n'est pas la réplique exacte de l'ancien et produit des effets différents. Sa forme nouvelle agit alors comme un allèle de l'ancienne et c'est là l'origine de la diversité des allèles, tel le changement de A en a dans le cas de l'albinisme. C'est ce qui s'est passé, par exemple lorsque, dans une famille norvégienne, le premier enfant à cheveux crépus est apparu. Un bébé avec ce type de cheveu est né un beau jour de parents aux cheveux ondulés alors que personne, dans l'une ou l'autre des deux familles, n'avait jamais eu les cheveux crépus. Parmi les descendants de cet enfant, certains ont hérité de son système pileux, de sorte qu'on trouve maintenant chez un certain nombre de Norvégiens, qui descendent tous de cet individu, cette chevelure qui n'a rien de norvégien. Ces brusques modifications des gènes ont reçu le nom de *mutations*. Peut-être les Noirs tiennent-ils leurs cheveux crépus d'un premier individu qui devait ce caractère à une mutation, mais la chose est sans doute plus compliquée ; il se peut aussi que tous les êtres humains aient eu, à l'origine, les cheveux crépus, et que la mutation d'un gène ait remplacé, dans certains cas, chez les Européens et les Indiens par exemple, des cheveux crépus par des cheveux ondulés ou lisses. On ignore la nature de ces phénomènes et, malgré les nombreuses recherches biologiques auxquelles cette question a donné lieu depuis vingt ans, on ne sait pas exactement comment se produisent, aujourd'hui même, les mutations.

Ce qu'il importe de retenir, pour comprendre les différences entre les races, c'est l'existence des *mutations*. Il est démontré que les gènes peuvent passer brusquement d'un état à un autre, un peu comme un éclairage qui serait, grâce à un commutateur, tantôt vif et tantôt faible. Ces changements entraînent des variations héréditaires qui influent sur la structure ou le fonctionnement des différents organes du corps humain ; les taches blanches sur le visage ou sur le corps, diverses maladies, la couleur de la peau, les défauts de la vue, le nanisme et bien d'autres variations sont apparus de cette façon. Chez l'homme, comme dans la plupart des espèces animales et végétales, la mutation semble être la principale, sinon la seule cause de toute nouvelle modification des caractères héréditaires. Elle se produit, en général, de façon soudaine et semble rarement répondre à un besoin d'adaptation au milieu ; les caractères qui apparaissent de leur fait sont, en général, moins utiles ou souhaitables que ceux qui existaient antérieurement. En faisant

des expériences sur les animaux et sur les plantes, on a trouvé le moyen de multiplier les mutations. En soumettant les sujets à certains traitements, à l'aide des rayons X, du radium ou de certains produits chimiques, on facilite la transformation de tel ou tel gène en un gène nouveau qui se manifeste la plupart du temps sous une forme moins utile que l'ancien. Il semble que ces traitements influent directement sur le gène, plutôt qu'en modifiant l'organisme parent. L'apparition de nouveaux gènes par mutation, fût-elle provoquée artificiellement, diffère donc entièrement du processus auquel certains de nos grands-parents croyaient devoir attribuer les modifications de caractères. Ils pensaient que toute modification des caractères physiques ou mentaux (le développement accru des muscles, par exemple) répondait à un besoin de l'organisme, et pouvait se transmettre en tant que telle à la descendance. Il est, à certains égards, regrettable qu'il n'en soit pas ainsi ; car il en résulte qu'aucun individu ne peut profiter de l'apprentissage qu'ont déjà fait ses parents, mais doit refaire lui-même tout cet apprentissage. Il est heureux, en revanche, que nous n'héritons pas des mutilations ou des infirmités qui ont pu résulter, pour nos ancêtres, d'accidents ou de maladies. Rien ne prouve que la modification des caractères héréditaires résulte de l'influence directe du milieu ou qu'elle réponde à un besoin. Ce n'est pas à des caractères acquis de la sorte qu'il faut attribuer les différences héréditaires que nous constatons entre les membres d'une même famille ou d'une même tribu.

L'influence du milieu dans lequel ont vécu nos ancêtres ne semble pas non plus pouvoir expliquer les différences que l'on constate entre les grandes races humaines. Nombreux sont, aujourd'hui encore, ceux qui pensent que l'Africain est noir parce qu'il a hérité de caractères dus à l'effet d'un soleil ardent ; mais il est beaucoup plus probable que, tout comme les autres, les gènes qui déterminent la pigmentation de la peau subissent de temps à autre des mutations, et que les individus jouissant, grâce à leurs gènes, d'une coloration foncée ont survécu plus facilement, en Afrique, que les individus au teint plus clair.

Si c'est là l'opinion à laquelle se rallient aujourd'hui la plupart des biologistes, il ne faut cependant pas oublier qu'il n'est pas absolument prouvé que les caractères acquis ne soient pas transmissibles. Cela est évidemment impossible à prouver, puisque les cas de transmission allégués par ceux qui y croient se rapportent souvent à des époques si lointaines que l'on ne peut pas les étudier ; et il est impossible de toute façon de montrer qu'un phénomène ne s'est jamais produit et ne se



produira jamais. Les biologistes semblent plutôt d'avis que les études effectuées sur les plantes, les animaux et l'homme prouvent de manière positive que les différences héréditaires résultent, la plupart du temps, de mutations accidentelles. Cette opinion repose essentiellement sur la démonstration qui a été faite du rôle des gènes dans l'hérédité ; à partir du moment où il a été démontré que l'hérédité s'expliquait par l'action de gènes capables de se modifier par mutation, les théories antérieures touchant l'origine des variations sont apparues non pas tant comme erronées que comme superflues.

La découverte de l'action des gènes, exposée pour la première fois par Mendel, la confirmation de cette théorie et son extension à toutes les espèces végétales et animales, y compris l'espèce humaine, tels sont les faits sur lesquels reposent les conceptions biologiques modernes relatives à la race, auxquelles est consacré notre dernier chapitre. Tous ceux qu'intéresse la théorie des gènes en trouveront une étude plus détaillée dans les ouvrages cités à la fin de cet article.

Parallèlement au progrès de ces idées, un autre grand courant de la pensée biologique a eu, lui aussi, une influence profonde sur la conception de la race ; c'est celui qui tire sa source du grand ouvrage publié par Darwin en 1859. Darwin a montré que les divers organismes vivants sont parvenus à leur état actuel par un processus de modification guidé, au cours des générations, par le principe de la sélection naturelle. Selon sa théorie, ce sont des modifications héréditaires, d'origine inconnue, qui ont fourni la « matière première » sur laquelle se sont opérées, par l'action du milieu, la sélection des plus aptes et l'adaptation des caractères ou des combinaisons de caractères aux nécessités de la survivance. Lorsqu'il eut été démontré que les variations résultaient de mutations dues au hasard, la voie était ouverte à la théorie selon laquelle les races et les espèces se différencient par le fait que chacune possède un ensemble déterminé de gènes, adapté à un milieu particulier. Il serait trop long d'exposer ici cette théorie en détail, mais on en trouvera, dans la section suivante, certaines explications.

## Comment les races se constituent

Si tous les hommes qui vivent aujourd'hui descendent d'ancêtres communs (et il semble bien qu'il en soit ainsi), comment l'humanité a-t-elle pu se subdiviser en un certain nombre de races ? L'histoire ne saurait, à elle seule, répondre à cette ques-

tion, puisque les grands groupes humains s'étaient déjà différenciés avant que l'on ne commençât à écrire l'histoire. Il faut donc aborder ce problème comme on aborderait tout autre problème scientifique, c'est-à-dire étudier le processus qui a abouti à l'état de choses actuel.

Nous pouvons nous demander : Pourquoi tous les hommes ne sont-ils pas demeurés biologiquement semblables ? Cette question a été étudiée dans la section précédente, et nous avons constaté que les éléments responsables de l'hérédité, les gènes, se modifient parfois par un processus appelé mutation, qui crée une grande variété de gènes. Ceux-ci forment, au moment de la reproduction, des combinaisons nouvelles (l'enfant a le nez de son père, les cheveux de sa mère et la mauvaise vue de son oncle), si bien que la diversité des types humains est presque infinie : deux personnes n'étant jamais exactement semblables.

Le mécanisme de l'hérédité est tel que nous devrions nous attendre à voir cette grande diversité se maintenir dans toute population où les gènes assument différentes formes alléliques par mutation. Cela est implicite dans la théorie originale de Mendel selon laquelle les gènes se combinent de toutes les façons possibles entre eux sans en être modifiés. Si à un moment donné une population compte une certaine proportion de personnes des trois génotypes  $AA$ ,  $Aa$  et  $aa$ , nous devrions nous attendre, toutes choses égales d'ailleurs, à retrouver ces mêmes proportions de nombreuses générations plus tard. La principale raison en est la constance de la reproduction des gènes. Chaque fois que, dans le processus de croissance et dans la production des cellules sexuelles (ovule ou spermatozoïde), une cellule donne naissance à une cellule nouvelle, chaque gène produit une réplique de lui-même pour la cellule nouvelle, c'est-à-dire que le gène  $A$  produit un nouveau gène  $A$ , le gène  $a$  un nouveau gène  $a$ , le gène  $B$  un nouveau gène  $B$  et ainsi de suite pour les milliers de gènes contenus dans chaque cellule. Ces gènes se transmettent sans changement d'une génération à l'autre sauf dans le cas rare où l'un d'eux prend, par mutation, une forme nouvelle. Il se reproduit alors sous cette nouvelle forme, ce qui augmente la diversité. Les proportions de  $A$  par rapport à  $a$ , de  $B$  par rapport à  $b$ , etc., ne sont pas appelées à se modifier dans la population si les unions se font au hasard parmi toutes les personnes de génotypes différents, c'est-à-dire si les personnes de type  $AA$  ont des chances égales d'épouser des personnes de type  $AA$ ,  $Aa$  ou  $aa$ , et qu'il en soit de même pour tous les autres génotypes. Les personnes du type  $AA$ , transmettront alors toujours le gène  $A$  dans toutes leurs cellules sexuelles,

les personnes du type *Aa* transmettront le gène *A* dans une moitié et le gène *a* dans l'autre moitié des cellules sexuelles et les personnes du type *aa* transmettront le gène *a* dans toutes leurs cellules sexuelles. En supposant, ce qui est généralement le cas, que les personnes choisissent leurs partenaires pour des raisons indépendantes du génotype (lequel est généralement inconnu du futur conjoint) on peut considérer que tous les gènes d'une population constituent un ensemble dont deux sont extraits à chaque naissance nouvelle. Si, dans la population, 90 % des allèles d'un gène sont du type *A* et 10 % du type *a*, on trouvera alors les combinaisons suivantes :

Ovules		Spermatozoïdes		Enfants
0,9 <i>A</i>	×	0,9 <i>A</i>	=	0,81 <i>AA</i>
0,9 <i>A</i>	×	0,1 <i>a</i>	=	0,09 <i>Aa</i>
0,1 <i>a</i>	×	0,9 <i>A</i>	=	0,09 <i>Aa</i>
0,1 <i>a</i>	×	0,1 <i>a</i>	=	0,01 <i>aa</i>

Dans la population des enfants, la proportion de *A* par rapport à *a* est également de 9 à 1 ; elle n'a pas changé et, toutes choses restant égales d'ailleurs, ne changera pas. Cette extension de la loi de Mendel est connue sous le nom de loi de Hardy-Weinberg, du nom du mathématicien anglais et du physicien allemand qui, chacun de son côté, ont fait cette découverte en 1908. D'après cette loi, dans toute population nombreuse où les mariages sont régis par le hasard en ce qui concerne le génotype, la fréquence relative des différents allèles de chaque genre de gène tendra à rester constante à condition que la mutation ne modifie pas la fréquence d'un allèle plus que celle de l'autre, que les personnes de tous les génotypes aient des chances égales de se marier et de procréer, et que les proportions de gènes dans la population ne soient pas modifiées par l'émigration ou l'immigration.

Si ces conditions persistent, une population ne changera pas mais gardera la diversité génétique qu'elle possédait à l'origine. Pour expliquer comment les populations se sont différenciées les unes des autres pour donner la mosaïque actuelle, il faut se demander si les conditions responsables de la constance se maintiennent effectivement. L'indice le plus important est la constatation que les populations des différentes parties du monde semblent être adaptées aux conditions de vie qui y règnent. Certains caractères héréditaires comme la pigmentation de la peau semblent convenir particulièrement bien à l'Afrique, d'autres conviennent mieux ailleurs. Les études effectuées sur des populations d'animaux et de plantes ont montré que la

proportion d'individus possédant les combinaisons de caractères les plus avantageuses dans un milieu donné (le désert par exemple) tend à augmenter de génération en génération jusqu'à constituer la majorité de la population. Ces combinaisons supplantent peu à peu les autres, encore que celles-ci puissent survivre mieux en forêt ou en montagne. C'est surtout par la reproduction différentielle que de tels changements peuvent se produire, certains génotypes laissant une descendance plus importante que d'autres. C'est ce que Darwin a appelé la sélection naturelle. Ce processus tend à produire des races locales et, en fin de compte, des espèces adaptées aux conditions d'existence d'un lieu donné. Cela signifie que tous les génotypes n'ont pas des chances égales de laisser une descendance dans tous les milieux.

Comme exemple particulier de l'effet de la sélection naturelle sur les populations humaines, on peut citer la découverte faite récemment que les personnes normales qui transmettent un gène commandant la drépanocytose (généralement mortelle chez les enfants qui reçoivent ce gène du père et de la mère) ont davantage d'enfants que les personnes dépourvues de ce gène. Cet avantage des porteurs de ce gène ne se manifeste que dans les régions où sévit le paludisme à accès pernicieux (*falciparum*). Dans ces régions, par exemple les régions côtières basses du Honduras britannique ou d'Afrique occidentale, la sélection naturelle tend ainsi à accroître la fréquence du gène. Cela suffit à contrebalancer la sélection qui s'exerce à l'encontre de ceux qui reçoivent le gène du père et de la mère car ils meurent généralement avant de pouvoir transmettre le gène. C'est pourquoi ce gène est plus commun chez certains peuples d'Afrique et chez leurs descendants qui se trouvent dans d'autres régions que chez les peuples dont les ancêtres n'ont pas été exposés au paludisme. D'où les grandes différences qu'accuse la fréquence de ce gène selon la région. C'est d'ailleurs une particularité qui est surtout propre aux Africains et qui a peut-être permis à leurs ancêtres de survivre dans des régions où sévit le paludisme. D'autres traits communs aux Africains tels que la pigmentation de la peau et certains gènes commandant le groupe sanguin (voir ci-après la section « Ce qu'est la race aux yeux d'un biologiste ») sont peut-être aussi le résultat d'une influence favorable de la sélection naturelle dans certains milieux.

La sélection naturelle, qui favorise certains gènes dans certaines régions et d'autres dans d'autres milieux a probablement été le plus puissant facteur de changement de la fréquence des gènes et ainsi de la différenciation des races.

Un deuxième facteur influe parfois sur la formation de cet ensemble particulier de gènes qui constitue, au sens biologique, une race. Il peut se faire que, dans un lieu donné, la présence d'un gène déterminé devienne plus ou moins fréquente, non pas à cause des avantages ou des inconvénients que peut offrir ce gène, mais par suite de fluctuations accidentelles ou fortuites, dont les effets sont d'autant plus marqués que la collectivité est plus restreinte. Si, dans une petite collectivité, un nom de famille se répand ou s'éteint, ce peut être dû tout simplement, dans certains cas, au rapport accidentel qui s'est établi, dans la famille en question, entre le nombre des garçons et celui des filles. Dans les sociétés où tous les enfants portent le nom du père, la famille où il y a beaucoup de fils verra son nom se répandre, tandis que celle où il n'y a que des filles verra le sien s'éteindre ; le même nom pourra ainsi devenir courant dans un village et disparaître du village voisin. Dans les grandes villes, de telles fluctuations se remarquent moins ; mais les collectivités peu nombreuses peuvent présenter des différences qui ne sont dues qu'à des accidents de ce genre. La façon dont varie, d'une race à l'autre, la proportion d'individus ayant des gènes correspondant aux différents groupes sanguins semble pouvoir s'expliquer ainsi. Il est probable que les accidents de cette nature ont joué un rôle fort important dans les premières phases de l'histoire de l'homme ; car les collectivités au sein desquelles s'est reproduite l'espèce humaine ne comportaient vraisemblablement qu'un très petit nombre d'individus. Ce risque (ou cette chance) que les variantes ou combinaisons nouvelles courent dans les petites collectivités est connu sous le nom de fluctuation « génétique » (en anglais, *genetic drift*).

Enfin, une fois que ces divers facteurs ont joué leur rôle, il est évident que les migrations et les croisements peuvent modifier les races existantes ou faire apparaître de nouvelles races. On peut observer, aujourd'hui même, des transformations de ce genre. C'est ainsi qu'aux îles Hawaii, par exemple, les croisements entre les immigrants chinois ou européens et les indigènes sont en train de donner naissance à une race nouvelle ; il en est de même aux États-Unis et en Afrique du Sud, du fait des mariages entre métis de Noirs et d'Européens.

Puisque, du point de vue biologique, les races peuvent être définies comme des populations qui diffèrent les unes des autres par la fréquence plus ou moins grande de certains de leurs gènes, les quatre facteurs dont nous avons vu ci-dessus qu'ils dérangent l'équilibre ou modifient la fréquence des gènes doivent

être considérés comme les principales causes biologiques de formation des races. Ce sont :

1. La mutation, c'est-à-dire la modification des éléments héréditaires appelés gènes.
2. La sélection, c'est-à-dire l'effet des taux plus ou moins élevés de reproduction, de fécondité ou d'aptitude à la vie qui caractérisent les porteurs de gènes dissemblables.
3. La fluctuation génétique, autrement dit la prédominance accidentelle de certains gènes dans des collectivités peu nombreuses.

4. Les migrations et croisements entraînant des modifications. Aucun de ces phénomènes n'aboutirait à une différenciation héréditaire des groupes humains si les individus étaient véritablement libres d'épouser n'importe qui, autrement dit si les mariages étaient uniquement régis par le hasard ; dans ce cas, en effet, tous les individus seraient membres du même groupe biologique ou reproductif. Il faut donc tenir compte encore d'un cinquième facteur, d'ordre différent : c'est l'isolement géographique ou social. Une fois toutes les autres conditions réunies, c'est l'isolement qui joue le rôle capital dans la constitution des races. Si la population du monde entier constituait une collectivité unique dans laquelle chacun aurait des chances égales d'épouser chacun des autres, les êtres qui doivent leur extrême diversité aux mutations ou aux combinaisons de gènes se trouveraient répartis de manière à peu près uniforme sur toute la surface de la terre. Mais ce n'est évidemment pas le cas actuellement.

Chacune des variétés que comporte la population du monde est en effet groupée dans une même région. C'est ainsi que la plupart des nègres sont groupés en Afrique, bien que la Mélanésie compte, elle aussi, des populations de race noire ; les Jaunes se trouvent, pour la plupart, dans le nord-est de l'Asie, tandis que les Blancs peuplent essentiellement l'Europe et les pays colonisés par les Européens ; et ainsi de suite.

Entre ces groupes distincts, les croisements sont relativement rares. Chaque individu ne peut choisir son conjoint que parmi les personnes qui habitent dans la même région, parlent la même langue, ont la même religion et appartiennent à la même classe sociale ou à la même caste.

Les groupes humains dont se compose la population mondiale n'ont pas toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui. Il fut un temps où l'on ne trouvait d'êtres humains ni en Amérique, ni dans les îles des mers du Sud, ni en Australie. Il se peut même que la race humaine ait constitué autrefois une collectivité

unique où tous les mariages étaient possibles ; on constate, en effet, aujourd'hui encore, l'existence d'un grand nombre de gènes qui sont communs à toutes les races, et qui semblent provenir d'une même souche.

Sans les barrières géographiques et culturelles qui divisent aujourd'hui les peuples, nous pourrions considérer tous les gènes de la race humaine comme constituant une sorte de fonds commun.

En fait, les gènes que possède la population mondiale constituent évidemment, non pas un fonds unique, mais de nombreux fonds distincts, à l'intérieur desquels les combinaisons se font plus ou moins au hasard, mais entre lesquels les échanges sont relativement peu fréquents, en raison de la rareté des mariages entre individus appartenant à des groupes différents. Il est probable que ces différents fonds communs de gènes, appartenant à tous ceux qui peuvent se marier entre eux, ne contiennent pas tous les mêmes gènes, car au sein de populations séparées les unes des autres, les mutations ne sont pas forcément les mêmes ; la sélection naturelle peut d'autre part faire varier, d'un groupe à l'autre, la proportion de certains gènes ; certaines différences entre groupes humains peuvent enfin être accidentelles ou résulter d'un taux différent de migration ou de croisement. Mais quelle qu'en soit l'origine, les différences qui séparent deux groupes humains ne subsisteront que si, pour une raison ou une autre, les croisements sont rares entre les individus qui composent ces groupes ; c'est pourquoi l'isolement joue un rôle si important dans la constitution de groupes humains différents. L'isolement est souvent partiel ; et il faut entendre par ce mot tout ce qui tend à limiter les échanges de gènes entre groupes différents. Nous savons tous comment se trouve limité, pour chaque individu, le choix de son conjoint. Les limites imposées à ce choix ne sont pas seulement géographiques, mais religieuses, sociales, économiques, linguistiques ; autrement dit, les facteurs d'isolement sont souvent d'ordre culturel. Une collectivité qui forme un tout biologique tend ainsi à se subdiviser, par le jeu de facteurs non biologiques, en plusieurs groupes qui tendent parfois à se différencier biologiquement.

La formation des races résulte de certains processus biologiques. Ces processus dépendent d'une part de l'hérédité, autrement dit des divers éléments héréditaires stables, les gènes qui se transmettent suivant des lois ou principes bien définis, et d'autre part du milieu, qui se subdivise en divers habitats partiellement isolés les uns des autres. Certains gènes ou groupes de gènes donnent de meilleurs résultats dans certains milieux

(autrement dit, sont mieux adaptés à ces milieux) ; ailleurs d'autres combinaisons se révéleront préférables. Les idées que nous venons d'exposer ont été mises à l'épreuve expérimentalement sur un grand nombre d'espèces animales et végétales. On commence seulement à en vérifier par des observations l'exactitude pour l'espèce humaine, mais les conceptions fondamentales qui sont nées de la biologie expérimentale semblent pouvoir s'appliquer, en général, à toutes les espèces animales bisexuées, y compris l'homme.

## Ce qu'est la race aux yeux d'un biologiste

Les groupes humains qui se sont partiellement séparés et différenciés sous l'action des facteurs décrits ci-dessus portent différents noms : races, hordes, tribus. Mais tous ont un trait en commun : chacun diffère des autres en ce qu'il possède, suivant des proportions qui lui sont particulières, les mêmes sortes d'éléments héréditaires de gènes.

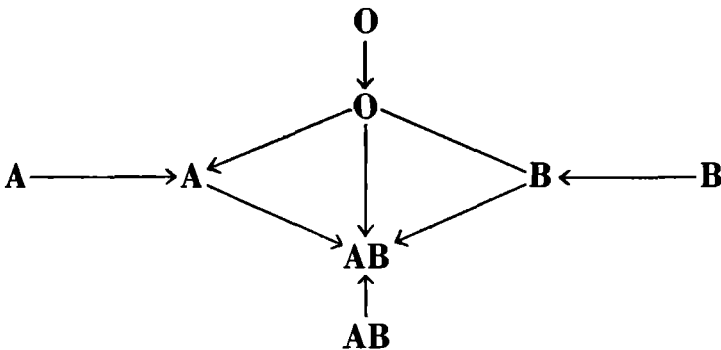
Cette différenciation n'est nulle part plus évidente que dans la répartition des gènes qui déterminent certaines propriétés du sang. Les hommes ont été classés, d'après les substances que contiennent les globules rouges de leur sang, en quatre groupes que l'on désigne par les lettres A, B, AB et O.

Personne n'ignore que la couleur rouge du sang humain est due à des particules rouges en suspension dans le fluide transparent, de couleur jaune paille, qui constitue la partie liquide du sang. Dès qu'une certaine quantité de sang est retirée de l'organisme et qu'on la laisse reposer, elle tend à se coaguler en une masse rouge que l'on appelle un caillot. Au bout d'une heure environ, ce caillot se contracte et il en sort un liquide transparent et jaunâtre : le sérum sanguin.

Le sang a toujours joué un rôle important dans les croyances relatives non seulement à la parenté, mais encore aux qualités individuelles. On a découvert que certaines de ces qualités du sang lui sont tout à fait spécifiques. Par exemple, on peut transfuser le sang d'une personne vigoureuse et en bonne santé dans l'organisme d'une personne malade ou qui a subi une forte hémorragie ; mais cette transfusion n'est possible que dans des conditions bien déterminées. Les lois de la transfusion du sang ont été découvertes il y a une soixantaine d'années : on a montré alors que le succès ou l'échec d'une transfusion dépend de la présence ou de l'absence dans les globules de certaines substances appelées substances A et B et antigènes A et B.



On trouve dans le sérum d'autres substances qui réagissent en présence de celles qui contiennent les globules rouges ; on les appelle des anticorps. Par exemple le sérum d'une personne appartenant au groupe A, si l'on y ajoute des globules d'une personne du groupe B, en provoquera l'agglutination. Nous disons donc que les personnes du groupe B ont dans leur sang des substances anti-A. C'est pourquoi, si des globules sanguins d'une personne du groupe A sont introduits dans le système circulatoire d'une personne du groupe B, ils y formeront des caillots qui engorgeront certains vaisseaux capillaires, au risque de causer la mort de la personne que l'on pensait sauver grâce à la transfusion sanguine. Après une étude minutieuse de toutes ces combinaisons possibles de globules et de sérums, on a trouvé que les hommes peuvent donner et recevoir du sang selon le diagramme ci-dessous :



Le groupe sanguin d'une personne donnée est déterminé par ses gènes. Les allèles du gène qui détermine le groupe sanguin sont désignés par les lettres A, B et O. Tout individu peut être facilement rangé dans l'un des quatre groupes O, A, B ou AB (voir tableau 1), et l'on constate que les gènes caractéristiques de ces groupes existent chez tous les peuples du monde, bien que suivant des proportions qui varient légèrement selon le lieu et selon la race.

TABLEAU 1

Groupe sanguin	Substance contenue dans les globules rouges	Anticorps contenus dans le sérum	Allèles correspondants
A	A	anti-B	AA ou AO
B	B	anti-A	BB ou BO
AB	A et B	aucun	AB
O	aucune	anti-A et anti-B	OO

Ces différents groupes d'hommes ont dans leur sang les mêmes sortes d'antigènes et la variété de ces antigènes est due à des variations des gènes, probablement par mutation.

TABLEAU 2. Pourcentage d'individus appartenant à chacun des quatre groupes sanguins dans divers groupes humains

Population	A	O	B	AB
Australiens				
Aborigènes de l'Ouest	48,1	51,9	0	0
Aborigènes de l'Est	58,6	37,8	3,6	0
Européens				
Anglais	47,9	42,4	8,3	1,4
Suédois	37,9	46,1	9,5	6,5
Grecs	42,0	39,6	14,2	3,7
Russes	31,9	34,4	24,9	8,8
Asiatiques				
Japonais	30,1	38,4	21,9	9,7
Chinois	34,2	30,8	27,7	7,3

Des personnes apparentées ont dans leur sang des proportions analogues d'allèles A et B, car c'est d'un même ancêtre qu'elles ont, selon toute probabilité, reçu leurs gènes. Voilà pourquoi, dans leur immense majorité, les Indiens d'Amérique appartiennent au groupe sanguin O ; il n'y a pour ainsi dire parmi eux aucun individu du groupe B et ceux du groupe A sont également rares. Il existe au Pérou un groupe d'Indiens dont tous les membres, à en juger par les expériences que l'on a faites, appartiennent au groupe O. Parmi les membres de la tribu la plus proche, il y en a 90 % qui appartiennent au groupe O. La

première tribu a probablement perdu tous ses individus appartenant aux groupes A et B, soit accidentellement lors de la migration de ses ancêtres vers un nouvel habitat, soit par le jeu de quelque facteur sélectif agissant dans son nouveau milieu.

Il convient aussi de remarquer combien le pourcentage d'individus appartenant au groupe B s'élève, en Europe, à mesure que l'on va vers l'est, du Royaume-Uni en URSS (Moscou).

Il est intéressant d'étudier certains groupements dont on sait qu'ils se sont scindés par voie de migration, à une époque historiquement connue. Les Islandais descendent des Vikings de Scandinavie et des Westmen irlandais qui se sont établis en Islande au IX<sup>e</sup> siècle de notre ère. Bien que les Islandais passent pour être en majorité d'origine scandinave, et bien qu'ils soient restés politiquement rattachés au Danemark jusqu'en 1944, ils sont, par les groupes sanguins auxquels ils appartiennent, bien plus proches des Irlandais que des Danois.

TABLEAU 3. Pourcentage de la population appartenant à chaque groupe sanguin

Population	A	O	B	AB
Islandais	55,7	32,1	9,6	2,6
Irlandais	55,2	31,1	12,1	1,7
Danois	40,7	45,3	10,5	3,5

Le fait qu'une telle ressemblance est due à une ascendance commune, et non à un milieu commun, est évident dans le cas des Basques, qui vivent des deux côtés de la frontière franco-espagnole. Ils sont différents à la fois des Espagnols et des Français, tandis qu'Espagnols et Français sont à cet égard plus semblables entre eux qu'ils ne le sont aux Basques.

TABLEAU 4

Population	A	O	B	AB
Basques	57,2	41,7	1,1	0
Français	39,8	42,3	11,8	6,1
Espagnols	41,5	46,5	9,2	2,2

Nous citerons, comme dernier exemple, celui de deux populations vivant côte à côte en Hongrie et pourtant fort dissem-

blables quant aux groupes sanguins. La première comporte les tziganes, dont beaucoup appartiennent au groupe B comme certains peuples de l'Inde occidentale, d'où ces nomades sont venus il y a très longtemps. L'autre groupe correspond aux « autochtones » installés depuis longtemps en Hongrie et dont moins de 50 % appartiennent au groupe B. On constate la même dissemblance entre d'autres groupes dont les habitats respectifs sont pourtant voisins. Elle s'explique, évidemment, par la rareté des mariages mixtes. Tous ces exemples montrent que la communauté du milieu ne suffit pas en elle-même à assurer la similitude des sangs et que ce n'est pas seulement en raison des barrières géographiques que les peuples restent distincts. Pour qu'il en soit ainsi, il faut évidemment que les gènes conservent leur intégrité et se transmettent de génération à génération sans être modifiés par les combinaisons auxquelles ils participent.

Tous ces faits pourraient tout aussi bien être illustrés par l'étude d'autres gènes humains que l'on peut classer objectivement et avec précision. Les groupes sanguins désignés par les lettres M et N, les variétés du facteur Rh récemment découvert, les gènes qui déterminent le sens du goût ou la perception des couleurs, et d'autres encore, tous sont présents, sous leurs variétés respectives, dans presque tous les groupes humains, mais selon des *proportions différentes et caractéristiques*. Il importe de souligner que ce sont des variétés ou allèles des mêmes gènes que l'on trouve dans toutes les races.

On ignore ce qui a fait que des populations vivant chacune séparément se sont différenciées de la sorte quant aux proportions des différentes formes des mêmes gènes, mais on peut penser que la sélection naturelle, favorisant différents allèles dans différents milieux, a joué un rôle important. On sait maintenant, par exemple, que, parmi les populations européennes, les personnes atteintes d'ulcères de l'intestin appartiennent beaucoup plus souvent au groupe sanguin O qu'aux groupes A, B ou AB ; que celles qui sont atteintes d'un cancer de l'estomac appartiennent plus fréquemment au groupe sanguin A qu'aux groupes O ou B. Il peut y avoir d'autres maladies auxquelles les personnes du groupe sanguin B sont plus sujettes que d'autres dans certains milieux. Des recherches sur les rapports entre les gènes du groupe sanguin et la maladie et d'autres agents qui peuvent exercer une action sélective se poursuivent dans de nombreux pays et on peut espérer qu'elles feront la lumière sur le rôle que la sélection naturelle joue dans la modification des fréquences de ces gènes.

Lorsqu'on veut étudier la nature et l'origine des différences entre groupes humains, l'examen des groupes sanguins présente certains avantages évidents sur les diverses mensurations ou sur la photographie. La détermination du type sanguin indique immédiatement la constitution génétique de l'individu étudié, si bien que la répartition d'une population donnée entre les divers groupes sanguins permet de connaître la répartition des gènes. La description d'une population d'après les gènes qu'on trouve chez ses membres empêche l'individu de se perdre dans la masse car il n'y a pas, en général, de type sanguin « moyen » : il y a seulement des proportions caractéristiques, suivant lesquelles les mêmes éléments se trouvent mélangés.

Ces proportions différentes constituent des différences raciales, c'est-à-dire qu'elles indiquent une séparation partielle des populations dont le sang conserve les différentes proportions. L'écart peut être tout aussi considérable entre deux groupes de population vivant dans une même ville qu'entre deux groupes vivant aux antipodes l'un de l'autre. Le tableau 5 montre la répartition sanguine de deux castes de Bombay, d'après les résultats d'une enquête menée par deux savants indiens.

TABLEAU 5

Population	A	O	B	AB
Indiens (C. K. P. de Bombay) <sup>a</sup>	34,5	28,5	28,5	8,5
Indiens (K. B. de Bombay) <sup>b</sup>	51,0	24,0	20,0	5,0

a. Membres de la caste Chandraseniya Kayasth Prabhu.

b. Membres de la caste Koknasth Brahman.

Les types sanguins de ces deux groupes sont, on le voit, très différents et l'on a constaté entre ces groupes des divergences également nettes en ce qui concerne six autres caractères déterminés par les gènes. En fait, ces groupes sont aussi différents l'un de l'autre que les Blancs et les Noirs d'Amérique, que la rareté des mariages mixtes isole les uns des autres. Ces communautés indiennes sont séparées par des coutumes qui ne permettent le mariage qu'entre membres de sous-groupes déterminés à l'intérieur d'une même caste.

Cet état de choses assure la persistance des différences de gènes entre groupes humains. Personne n'hésite à qualifier de « raciales » les différences qui existent entre les Blancs et les Noirs, car tout le monde sait que les ancêtres des nègres d'Amé-

rique sont venus, il y a un ou deux siècles, d'Afrique, où ils n'avaient presque aucun contact avec les populations d'Europe. Mais on hésiterait à dire que les membres des deux castes indiennes dont nous avons parlé appartiennent à des races différentes : depuis plus de deux mille ans, ils vivent, en effet, côte à côte, en bonne intelligence. Il semble bien que les différences raciales d'ordre biologique ne soient pas en elles-mêmes des causes de conflits et de préjugés raciaux. Il est probable que les membres de ces deux castes ne connaissent pas les différences biologiques que les savants ont découvertes, et il est peu probable qu'après vingt siècles d'entente leur comportement se modifie le jour où ils en seront conscients.

L'important, ce n'est pas de pouvoir répondre de façon simple et indiscutable à toutes les questions de classification raciale, mais plutôt de comprendre, d'après des exemples de ce genre, la nature des différences raciales. Dès que l'on voit que ces différences tiennent à des ensembles particuliers d'éléments individuels héréditaires qui ne se mélangent pas, même au sein d'une même population, on peut considérer sous un jour nouveau les différences extérieures sur lesquelles reposaient naguère nos idées sur la permanence des « types raciaux ». Regardons autour de nous en nous plaçant à ce dernier point de vue : nous ne tarderons pas à découvrir bon nombre de faits concordants.

En premier lieu, si l'on compare, suivant la méthode génétique, les principaux rameaux de l'espèce humaine, la classification n'en semble pas appeler de modification radicale.

L'isolement géographique, allié à la sélection naturelle, a sans doute été le principal facteur de différenciation des races ; c'est ce qu'indiquent clairement les différences que l'on relève entre les races européenne, africaine, asiatique, amérindienne et australienne quant à la fréquence de plusieurs gènes. Même ces grands rameaux ayant presque tous les gènes en commun ne présentent entre eux, malgré les différences qui les séparent, aucune solution de continuité. Le « groupe intermédiaire » euro-péo-asiatique de Russie orientale et de Sibérie, les « groupes intermédiaires » australo-asiatiques du Pacifique-Sud et les autres peuples du Pacifique présentent des ressemblances, mais aucune différence nette, avec les Asiatiques et les Américains. On trouve même chez les Australiens et les Européens, qui, si l'on ne tient pas compte des récentes migrations d'Européens, sont pourtant très éloignés les uns des autres, des signes nets d'origine commune.

En 1950, Boyd, classant les races humaines selon la fréquence

des gènes, reconnaissait les cinq grandes races suivantes : a) la race européenne ou caucasienne ; b) la race africaine ou négroïde ; c) la race asiatique ou mongoloïde ; d) la race amérindienne ; e) la race australoïde.

Ces races peuvent être caractérisées, en tant que groupes, par les fréquences relatives de huit gènes environ, presque tous en rapport avec les antigènes du sang. Il est évident qu'elles représentent des groupes géographiquement isolés. Les Indiens d'Amérique se sont séparés de leurs ancêtres asiatiques il y a dix mille ou quinze mille ans seulement, si bien qu'ils conservent de nombreux traits mongoloïdes ; mais ils n'en peuvent pas moins être considérés comme un groupe distinct. On reconnaît, en outre, divers groupes de transition tels que la population des îles du Pacifique, celle de l'Afrique du Nord et une race hypothétique aujourd'hui disparue à l'exception du petit groupe résiduel des Basques espagnols et français.

D'autre part, dans une autre étude publiée elle aussi en 1950, les trois ethnologues américains, Coon, Garn et Birdsell, s'appuyant surtout sur les critères traditionnels liés au type physique, reconnaissent trente races. Sur ces trente races, certaines — les Néo-Hawaiiens, les Noirs d'Amérique et les Noirs d'Afrique du Sud par exemple — sont intéressantes en tant qu'exemples de races en formation. Les auteurs en question reconnaissent donc que la race n'a rien de fixe et d'immuable, mais est plutôt une étape du processus par lequel les populations humaines s'adaptent à des conditions particulières. Les trente races précédemment mentionnées peuvent toutes se grouper dans les cinq catégories reconnues par Boyd et par la grande majorité des ethnologues, car elles sont évidemment déterminées par l'isolement géographique.

Il est impossible de dire actuellement que l'une de ces deux classifications soit plus exacte que l'autre. Toute classification répond en partie au souci de la commodité : elle peut donc être quelque peu arbitraire et déterminée d'après l'usage que l'on compte en faire. Mais elle doit aussi être « naturelle » et tenir compte des processus évolutifs auxquels l'humanité doit sa diversité raciale.

La classification en un petit nombre de « grandes races » est peut-être la plus acceptable. Les races qui ont depuis très longtemps le même habitat semblent être particulièrement aptes à vivre dans cette région particulière. Les biologistes disent que les grandes populations raciales sont « adaptées » au milieu dans lequel elles vivent depuis très longtemps, de la même façon que les plantes qui supportent le mieux la sécheresse ou le froid

sont celles qui ont réussi à se perpétuer dans les déserts ou les montagnes.

Nos connaissances scientifiques ne nous permettent pas de nous prononcer catégoriquement sur la valeur adaptative des caractères physiques par lesquels les races humaines diffèrent. La pigmentation de la peau est celle dont on a le plus discuté. Le degré de coloration de la peau en noir ou en brun dépend, dans une certaine mesure, de plusieurs gènes. Ces gènes règlent peut-être la production du pigment foncé — la mélanine — et son pouvoir d'absorption ou de réflexion des rayons ultra-violetts de la lumière solaire, qui influent sur la production de vitamine D dans l'organisme. La carence de vitamine D, on le sait, peut être une cause de rachitisme chez les enfants, et sa pléthore peut provoquer un durcissement excessif des os et d'autres tissus. Peut-être a-t-il fallu que des populations tropicales soient protégées contre une absorption excessive de rayons ultra-violetts, et celles des latitudes septentrionales contre le manque de soleil et la carence de vitamine D en hiver. On assisterait au phénomène inverse, en été, dans les pays nordiques, le brunissage augmentant l'absorption et la production de vitamine D. En conséquence, il se peut que les descendants à peau plus claire de populations équatoriales aient été plus capables de s'adapter aux conditions de vie dans les pays septentrionaux, en Europe par exemple. Les différences morphologiques entre les races — formes plus longilignes et élancées des populations des régions équatoriales, plus trapues des populations des régions froides — pourraient également s'expliquer par des phénomènes d'adaptation (reproduction différenciée de divers génotypes dans la population par sélection naturelle).

Cependant, le fait que la sélection naturelle contribue à produire des différences de fréquence des gènes ressort plus clairement pour l'anémie falciforme et d'autres anomalies de l'hémoglobine. La résistance héréditaire à certaines maladies infectieuses particulières à un pays pourrait être considérée comme une qualité très importante, acquise par adaptation, mais le rapport entre cette résistance et les caractères physiques qui différencient les races reste à élucider.

L'aptitude de l'homme à prospérer dans les milieux fort différents est liée à ce qui le différencie le plus des animaux inférieurs, à savoir sa faculté d'apprendre et de tirer parti de l'expérience acquise, et surtout de vivre dans des sociétés organisées et d'avoir une culture. Les traditions religieuses et morales que toutes les sociétés élaborent sous une forme ou sous une autre, le langage, qui permet la communication orale



et écrite entre les générations et les différentes sociétés, l'évolution des institutions politiques et économiques ainsi que de la littérature, de l'art, de la science, de la technologie et de l'industrie sont autant de témoignages de l'adaptabilité et de la souplesse propres à l'esprit humain. Toutes les civilisations accentuent la sélection des gènes en faveur des capacités mentales et de l'aptitude à apprendre, et ces gènes se trouvent dans toutes les races.

Aucune race n'est uniforme en ce qui concerne ses caractéristiques mentales pas plus qu'en ce qui concerne ses caractéristiques physiques ou les gènes qui déterminent le groupe sanguin ou d'autres caractéristiques. En fait, c'est cette diversité qui a permis à chaque race de s'adapter à des milieux divers. Dans le passé — et c'est encore le cas aujourd'hui — il s'est trouvé des personnes capables d'accomplir avec succès tous les travaux différents que l'homme peut être appelé à faire dans toute société. Il est permis de penser que lorsque les gènes qui influent sur le fonctionnement normal du cerveau et du système nerveux feront l'objet d'études aussi intensives que celles qui ont été consacrées aux propriétés du sang, on découvrira une grande diversité de génotypes. S'il y a, comme on a toutes raisons de le croire, des millions de combinaisons différentes de gènes qui s'expriment dans le sang, il ne faut pas en espérer moins en ce qui concerne les gènes qui influent sur le comportement, les capacités intellectuelles et certaines aptitudes particulières. Il serait surprenant que ces gènes soient distribués uniformément dans tous les milieux où la sélection naturelle a probablement entraîné l'adaptation de différents groupes à des conditions de vie différentes. On connaît assez mal, à l'heure actuelle, la distribution de ces gènes ; ils sont beaucoup plus difficiles à identifier et à étudier objectivement que les gènes qui peuvent être classés par des moyens physiques ou chimiques. Peut-être devons-nous recourir à des méthodes de ce genre pour obtenir les connaissances dont nous avons besoin.

Mais une bonne part de l'expérience passée devrait nous préparer à constater que les aptitudes biologiques à absorber de nouvelles acquisitions culturelles sont très largement réparties, en dépit des nombreuses différences locales que l'on trouve dans les proportions de gènes.

Les peuples ayant des traditions culturelles anciennes ont pu s'adapter rapidement, en tant que sociétés, aux nouvelles méthodes techniques et industrielles ; c'est ce qui s'est produit en Europe et en Asie et ce qui se produit maintenant en Afrique. Certains peuples de l'Union soviétique sont passés, en deux

générations, du stade de la chasse et de la cueillette ou de la vie nomade et pastorale, à celui de l'économie industrielle fondée sur la machine.

Devant le développement rapide de technologies similaires dans toutes les parties du monde, auquel nous assistons à l'heure actuelle, on peut se demander si cette uniformisation croissante des méthodes de production, alliée à la facilité de plus en plus grande des communications et à l'intensification des mouvements et des migrations de peuples qui en résultent, et surtout à la vitesse de l'urbanisation, ne tend pas à rendre tous les gens pareils. La meilleure façon de répondre à cette question consiste à rappeler les raisons de l'existence de l'extraordinaire diversité biologique qui caractérise les populations humaines : les différences génétiques sont le produit de mutations aléatoires, elles se maintiennent du fait que les gènes individuels gardent leur intégrité, et la diversité tend donc à se perpétuer comme l'exprime la loi de Hardy-Weinberg. D'autres facteurs, qui agissent par l'intermédiaire des migrations et des modifications des pratiques matrimoniales, sont examinés dans le chapitre ci-après, intitulé « Séparation et fusion des races ».

## Séparation et fusion des races

On distingue clairement deux processus dans l'espèce humaine. Le premier, la formation des races, a pour effet de constituer des ensembles de gènes déterminant des caractères distinctifs ; l'autre est la fusion des races, qui disperse les éléments constitués de ces ensembles. La condition essentielle pour que des races se différencient est qu'elles soient séparées, partiellement ou complètement, isolées, ce qui diminue la fréquence des mariages entre groupes. Nous conviendrons d'appeler *cercle de mariage* le groupe au sein duquel se font les mariages. Il est entouré par une sorte de frontière, un mur qui arrête la plupart de ses membres, mais qu'un garçon ou une fille parvient de temps en temps à escalader, dans un sens ou dans l'autre, pour aller se marier en dehors de son cercle. Nous pouvons nous représenter la population du globe comme vivant à l'intérieur de cercles de mariage de différentes grandeurs. Il existe entre ces cercles des chevauchements qui permettent les intermariages de cercle à cercle ; mais ces intermariages sont moins nombreux que les mariages à l'intérieur d'un même cercle.

Dans ces conditions, tout facteur propre à modifier les dimensions d'un cercle, c'est-à-dire le nombre d'individus qui le com-

posent, ou son étanchéité, modifiera aussi la répartition des gènes. Tout cercle de mariage est une race en puissance. J'ai déjà souligné que, dans la ville de Bombay, les membres de deux castes différentes sont aussi dissemblables, quant à la fréquence de certains gènes, que les membres de deux cercles de mariage situés respectivement en Afrique et en Europe. Même si nous ignorions tout des coutumes qui proscrivent les mariages entre personnes de castes différentes, le raisonnement nous conduirait à en admettre l'existence. Certaines de ces castes comprennent plusieurs millions de personnes, tandis que d'autres ne comptent que 20 000 ou 30 000 membres.

La population d'une région aussi vaste et aussi diversifiée géographiquement que l'Europe devait nécessairement se subdiviser en cercles de mariages relativement restreints. L'un d'eux était fondé sur la caste, celle des familles royales, dont les membres s'épousaient entre eux. D'autres cercles étaient fondés sur l'isolement géographique, car une grande partie de la population vivait dans des villages et les mariages étaient généralement contractés entre membres du même village ou du village voisin. Maintenues pendant une longue période, de telles pratiques étaient de nature à entraîner des divergences biologiques et à faire apparaître des particularités locales. Les habitants des villes étaient eux aussi répartis en cercles de mariage distincts, séparés souvent par des obstacles d'ordre religieux, social ou linguistique. Cependant, de telles divergences ne furent jamais très accusées car l'histoire de l'Europe ne représente, en durée, qu'un petit nombre de générations humaines, et il est rare que les habitants d'autres parties du monde, même s'ils sont capables d'identifier les Européens en général, puissent en distinguer les différentes variétés. Quant à savoir s'il convient de reconnaître l'existence en Europe d'un petit ou d'un grand nombre de races, c'est affaire d'appréciation et, sur ce point, les anthropologues ne sont pas d'accord.

Ce qui nous importe ici c'est que les cercles de mariage ont eu tendance à se modifier au gré des variations économiques, sociales et politiques. La migration des populations rurales vers les villes, fort accélérée par le développement de l'industrie, eut pour effet d'élargir considérablement les cercles de mariage. Dès lors, les garçons rencontrèrent des filles originaires d'autres régions du pays et, si la distance était la seule barrière qui les eût jusqu'alors séparés, leur rencontre eut les conséquences que l'on pouvait prévoir. Les particularités qui commençaient à différencier les communautés séparées s'estompèrent au sein du groupe élargi. Le développement de moyens de transport peu

coûteux eut d'importants effets, notamment sur les échanges de pays à pays. Le fait capital pour l'Europe fut l'établissement de liens étroits entre elle et l'Amérique ; dans les villes américaines, les membres de cercles de mariage européens différents se rencontrèrent et devinrent membres d'un même groupe. En outre, les barrières sociales et économiques entre les classes s'abaissaient à mesure que progressait la démocratie politique.

Les considérations qui précèdent montrent simplement que les conditions qui tendent à modifier la répartition des gènes peuvent dépendre de facteurs extérieurs d'ordre fort divers. Elles ne sauraient à elles seules expliquer pourquoi tel groupe prolifère tandis que tel autre dépérit. Cela est parfois pur hasard, tout comme il peut dépendre du hasard que nous contractions une maladie mortelle. Ailleurs, le rôle décisif appartiendra à des facteurs qui n'ont qu'indirectement un caractère biologique : ainsi la coutume de mariages précoces ou d'unions tardives, qui répond à des considérations d'ordre religieux ou économique, et qui détermine le taux d'accroissement naturel du groupe. Parfois encore, l'apparition de grands conducteurs d'hommes, militaires ou religieux, provoque l'expansion, ou la migration d'un groupe à un moment opportun, tandis que tel autre s'éteint sans raison biologique apparente.

Ce sont là des transformations d'ordre culturel, mais elles n'en ont pas moins puissamment influé sur la répartition des gènes. L'industrialisation a eu pour effet, tant en Europe que dans les Amériques, d'élargir les cercles de mariage, inversant ainsi la tendance à l'isolement qui favorisait la divergence des races. Dans le monde européen actuel, les gènes ont acquis une bien plus grande mobilité et leur répartition tend à s'égaliser. Il s'ensuit notamment que les membres de cette vaste communauté ont moins de chances de contracter des mariages consanguins et de donner ainsi carrière à ces facteurs récessifs cachés, souvent nuisibles, que chacun de nous, ou presque, recèle en soi. En ce sens, l'élargissement des cercles de mariage a d'heureuses conséquences.

Les effets de ces transformations ne sont évidemment pas particuliers à l'Europe. Ils accompagnent l'urbanisation partout où elle se produit et l'histoire du monde foisonne de mouvements de peuple et de mélanges de races. On entend souvent dire que les mariages entre races ont eu des conséquences biologiques. Or il existe peu d'arguments valables justifiant cette affirmation et on pourrait citer maintes preuves du contraire. Il est vrai que les enfants directement issus de mariages mixtes n'ont pas souvent la vie facile, pris comme ils le sont entre deux

communautés raciales sans appartenir ni à l'une ni à l'autre. Mais les conséquences de cette situation sont généralement d'ordre social, économique et psychologique plutôt que biologique. Que des populations présentant de nouvelles combinaisons biologiques de caractères puissent se constituer de cette façon, le fait est attesté par l'existence des Noirs américains, des métis de la province du Cap en Afrique du Sud et de certaines populations d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Antilles, chez lesquelles se mêlent les gènes d'ancêtres européens, amérindiens et parfois africains. Des fusions raciales de ce genre se produisent depuis que des groupes d'individus ont acquis les moyens de se déplacer et d'émigrer. Ce sont elles qui expliquent la diversité que l'on trouve dans toutes les races humaines. Que le mélange soit ancien ou récent, le résultat est que tous les êtres humains sont des hybrides ou métis abritant des gènes provenant d'une multitude d'ancêtres différents.

Parfois, le mélange de races risque de détruire des combinaisons adaptatives de gènes, formées sous l'influence de la sélection naturelle qui s'est exercée pendant de nombreuses générations d'individus vivant dans un milieu particulier. Mais ce risque perd de son importance maintenant que l'homme apprend à maîtriser son environnement. L'homme commence à adapter son environnement à ses besoins, à l'opposé de ce qui reste le sort des autres créatures. Aujourd'hui, il élimine le paludisme en inventant le DDT et en l'utilisant pour détruire les moustiques qui transmettent la maladie ; il n'a donc plus besoin de s'en remettre au lent processus par lequel la sélection naturelle lui confère une résistance à la maladie, qu'il peut transmettre à ses descendants.

Les études récentes consacrées à des populations végétales et animales donnent à penser que la raison pour laquelle les génotypes de la plupart des êtres humains contiennent des allèles différents dans la majorité de leurs gènes est peut-être d'ordre biologique. De tels hybrides (hétérozygotes est le terme technique) sont souvent dotés d'une efficacité biologique et d'une vigueur particulières. C'est ce qui explique le grand succès des variétés de blé ; et dans de nombreuses populations animales la sélection naturelle semble favoriser les combinaisons d'allèles différents de préférence aux combinaisons de gènes semblables ou homozygotes. Peut-être l'homme doit-il, lui aussi, à sa nature génétique mixte l'avantage d'être le plus adaptable des animaux et celui qui a le mieux réussi.

Quoi qu'il en soit, il est évident, en tout cas, que les processus d'évolution par lesquels l'homme s'est adapté aux divers milieux

de la planète excluent la formation de races pures ou uniformes, puisqu'il n'en existe nulle part de telles. Au contraire, s'il a pu coloniser toutes les régions habitables du globe, c'est, tout d'abord, grâce à l'assemblage de diverses combinaisons de gènes qui se sont formées sous l'influence de la sélection et d'autres forces naturelles, les proportions variant selon les exigences de la nature. La race est une étape dans cette évolution ; elle reste un moyen souple d'adaptation et ne correspond pas à un stade final, fixe ou déterminé. En second lieu, l'homme a élaboré une culture et mis au point toute une série de techniques qui lui ont permis de soumettre son environnement physique à ses besoins et à ses fins. Les acquisitions culturelles sont transmises par le langage et l'écriture, patrimoine distinct et indépendant de l'hérédité biologique. Ce second mode d'adaptation est désormais le plus important : c'est lui qui lui permet de conquérir de nouveaux milieux tels que l'Antarctique, hier, et l'espace extra-atmosphérique, demain. La race n'est pas une étape dans ce processus et sa fonction biologique revêt maintenant une importance secondaire.

La persistance du préjugé racial, là où il existe, est une acquisition culturelle qui, comme nous l'avons vu, ne trouve aucune justification dans la biologie. Ce préjugé ne répond d'ailleurs à aucune fonction biologique dans un monde qui a dépassé le stade où la formation d'une race était un moyen nécessaire d'adaptation. L'état du monde moderne, si déplorable qu'il soit pour tant d'êtres sur qui pèse la menace de l'insécurité et de la guerre, n'en est pas moins favorable à l'atténuation des facteurs qui ont créé des différences biologiques entre les races. Cela ne veut pas dire que ces différences disparaîtront ; le rythme selon lequel se modifieront les conséquences d'une évolution humaine qui se poursuit depuis des milliers de générations n'est pas appelé à s'accélérer. Mais on peut désormais envisager ces différences dans leur perspective propre, en se fondant sur les connaissances acquises et non plus sur les préjugés. Les connaissances que nous avons maintenant du fonctionnement de l'hérédité devraient nous aider à mieux comprendre la nature de la diversité biologique des individus, qui est à la base de la diversité du groupe. En mettant ainsi l'accent sur l'originalité des individus, ces connaissances nouvelles devraient ainsi contribuer à l'amélioration des relations entre les groupes humains et à l'intérieur de ces groupes.

L'homme est un être social et religieux tout autant qu'un être biologique, et son sort dépend forcément de ses semblables les plus proches, quelque attirance qu'exercent sur lui d'autres

membres de la communauté mondiale. L'attachement qu'il éprouve pour son pays, pour ses voisins, pour ceux qui partagent ses idées et sa foi répond à un besoin universel, en dépit de tous les abus qui ont été commis au nom des communautés fondées sur la race. Point n'est besoin que nous y renoncions si nous étendons à tous les autres groupes la tolérance et la sympathie que nous montrons envers les membres du nôtre.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BOYD, W. C. *Genetics and the races of man*. Boston, Little Brown and Co., 1950.
- DAHLBERG, G. *Race, reason and rubbish*. Londres et New York, Columbia University Press, 1942.
- DOBZHANSKY, Th. The genetic nature of differences among men. Dans : Persons Stow (dir. publ.). *Evolutionary thought in America*. New Haven, Yale University Press, 1950.
- DUNN, L. C. et DOBZHANSKY, Th. *Heredity, race and society*. New York, Mentor Books, 1946.
- HUXLEY, J. S. et HADDON, A. C. *We Europeans*. Londres et New York, Harper and Brothers, 1946.
- MONTAGU, M. F. Ashley. *Man's most dangerous myth : the fallacy of race*, 2<sup>e</sup> éd. New York, Columbia University Press, 1945.

# LES RACES ET LA GÉNÉTIQUE CONTEMPORAINE

par

N. P. DOUBININE

*professeur, Institut de génétique,  
Praesidium de l'Académie des sciences de l'URSS, Moscou*

L'apparition de l'homme sur la terre est un phénomène unique dans l'évolution biologique. Dans le monde organique, l'évolution se fait de manière continue, mais elle comporte parfois des « tournants » correspondant à l'apparition de caractères qualitatifs nouveaux, qui représentent un pas de plus dans l'évolution des organismes. Deux de ces changements révolutionnaires surpassent tous les autres en importance. Le premier fut l'apparition de la vie en tant que telle, c'est-à-dire d'un système organisé ouvert capable de se reproduire, qui rendit possible le passage de la matière inorganique à la vie. Le second fut l'émergence de la conscience — la capacité de penser — qui aboutit à l'apparition d'un être humain doué de raison. Issue du règne animal, l'humanité est représentée par l'espèce unique *sapiens* du genre monotype *Homo* de la famille des hominidés qui, avec la famille des pongidés (primates), constitue la superfamille des hominoïdés. Parce qu'ils appartiennent à la même espèce, tous les peuples de la terre sont, dans une large mesure, biologiquement semblables. Tous sont porteurs d'information génétique enregistrée dans les molécules d'ADN qui constituent la base biologique de l'homme. Chez tous, la quantité d'ADN et le nombre de gènes sont identiques. Le nombre normal de chromosomes, pour chaque individu, est de 46 (23 paires). Contrairement à ce qui arrive pour beaucoup de sous-espèces animales, on ne relève pas, dans les différentes populations humaines, de variations taxonomiques de la structure chromosomienne. Bien que dotés d'un mécanisme génétique qu'il faudrait en principe considérer comme un élément du dispositif universel de transmission de l'information génétique, les hommes se distinguent de toutes les autres espèces animales en ce qu'ils constituent une communauté sociale douée de raison. Le progrès social y est



le résultat de processus sociologique et ne dépend pas d'un mécanisme sélectif dû à l'existence de races différentes.

On peut affirmer que depuis l'apparition de l'*Homo sapiens* (qui demanda quarante mille ans), aucun changement évolutif important n'est intervenu chez l'homme du point de vue génétique.

On ne relève, dans les squelettes provenant de divers groupes de l'espèce *Homo sapiens*, aucun changement essentiel correspondant à une nouvelle évolution, depuis des dizaines de milliers d'années.

La science — apanage de l'homme comme nous le rappellerions ci-dessus — creuse un fossé définitif entre celui-ci et les animaux, les plantes et les micro-organismes, lui permet de se distinguer de toutes les autres formes de vie et place tous les peuples sur un pied d'égalité, indépendamment de la race. C'est pour cette raison qu'il est possible d'affirmer, en se plaçant d'un point de vue non pas émotif ou subjectif, mais scientifique, que tous les hommes naissent égaux. Les différences entre populations sont d'ordre culturel et s'expliquent par les aléas de l'histoire et les variations du milieu. *Les théories tendant à prouver l'inégalité des races humaines sont dépourvues de base scientifique.*

Le terme de « race » correspond à une notion essentielle en zoologie et en botanique et implique l'existence de sous-groupes naturels d'organismes au sein d'une même espèce. Ces sous-groupes diffèrent du point de vue géographique, écologique et physiologique. La ressemblance qui existe entre les individus d'un sous-groupe les distingue des membres des autres sous-groupes. Ce qui distingue les races des espèces, c'est que les croisements donnent naissance à une progéniture fertile chez les premières, mais non chez les secondes. Différentes races peuvent accéder à un fonds commun de gènes, aussi une race peut-elle être absorbée par l'espèce et perdre son identité. D'autre part, à la faveur d'un processus d'évolution divergente, une race peut donner naissance à une nouvelle espèce.

La diversité des populations humaines (morphologie, pigmentation, etc.) est connue depuis longtemps. Mais il a fallu attendre les progrès de la génétique moderne des populations pour qu'il soit clairement établi que les facteurs responsables des différences entre les populations humaines ne sont pas les mêmes que pour les populations animales. Chez l'animal, les changements sont principalement dus à des mutations et à la sélection naturelle, qui sont des formes d'évolution adaptative. Ce sont les facteurs sociaux et historiques et le mélange des populations qui entrent

en jeu dans le cas de l'homme ; l'effet des mutations et la sélection naturelle n'ont qu'un rôle secondaire.

L'incompréhension des aspects qualitatifs de l'évolution chez l'homme a abouti à des conceptions erronées de ce qu'est une race. Ce problème se posait déjà à l'aube de la civilisation. On le retrouve dans l'Inde et dans la Chine anciennes. Dans la Bible aussi, où les trois fils de Noé — Sem, Cham (qui fut maudit par son père) et Japhet — donnent respectivement naissance au peuple sémitique, aux races à peau sombre et aux autres populations. Dans la mythologie grecque, c'est à Phaéton, fils d'Hélios (dieu du Soleil), qu'il faut attribuer les différences entre les Blancs et les Noirs. Incapable de maîtriser le char du Soleil, Phaéton se laissa emporter trop près de la Terre, brûlant la peau des habitants des régions qu'il survolait. La plupart des philosophes grecs pensaient que les différences entre les populations étaient dues au climat. En 1684, Bernier émet l'hypothèse que l'humanité se divise en quatre groupes : les Européens, les peuples d'Extrême-Orient, les Noirs et les Lapons. En 1737, Leibnitz, fidèle à la tradition grecque, attribue les différences raciales à des causes climatiques. Tout en estimant que l'humanité appartient à une espèce unique, Linné (1707-1778) distingue quatre sous-espèces : *Homo sapiens Europaeus*, *Homo sapiens Asiaticus*, *Homo sapiens Afer* et *Homo sapiens Americanus*. En 1775, son contemporain Blumenbach divise l'humanité en cinq races : caucasienne (blanche), mongolienne (jaune), éthiopienne (noire), américaine (rouge) et malaise (brune).

Parce qu'ils pensaient appartenir à une race particulière, certains peuples en vinrent à s'estimer supérieurs aux autres ; c'est ainsi que les Juifs, par exemple, se considéraient comme le peuple élu, en se fondant sur les récits de la Bible.

Au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, les Européens s'emparèrent de vastes territoires dans les terres nouvellement découvertes de l'Amérique et de l'Australie, ainsi que dans l'océan Pacifique et l'océan Indien. L'idée de supériorité raciale fournit les fondements idéologiques du colonialisme au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle, et servit à justifier la violence et la répression. L'illusion de supériorité fut d'abord entretenue par l'institution de l'esclavage puis par des mesures tendant à perpétuer l'infériorité socio-économique des Noirs.

En Europe, un culte aryen naquit des légendes sanscrites relatives aux conquérants blonds des populations à peau plus foncée de l'Inde et de la Perse. Les Européens de souche indo-européenne ou « nordique » seraient les descendants de ces conquérants. Dans les quatre volumes de son *Essai sur l'inégalité*

*des races humaines* (1853-1855), Gobineau explique qu'aux Aryens se rattachent les races biologiques supérieures, parmi lesquelles celle des Germains dolichocéphales à peau claire est la plus pure. L'auteur estime que la disparition des grandes civilisations antiques s'explique par le mélange des races supérieures et des races inférieures. Lapouge (1864-1936) attribue les phénomènes sociaux aux différences biologiques entre les races (anthropo-sociologie). Lors du Congrès international d'eugénique tenu en 1921, il préconisa la mise en œuvre de méthodes eugéniques pour remplacer les Africains, les Asiens et les Blancs de race « inférieure » par des Blancs de race « supérieure ». Chamberlain (1895-1927) et Galton (1822-1911), fondateur de l'eugénique, tenaient la race nordique pour supérieure aux autres.

Vers 1870, Lombroso émet l'hypothèse que la criminalité est un phénomène biologique. Dans son ouvrage *American criminal* (1939), Hooton tente de prouver que le comportement criminel est lié à des facteurs génétiques.

Le culte de l'aryanisme déboucha sur les atrocités du génocide. Rosenberg, son idéologue, parle en 1934 du « mystère caché du sang » et de la nouvelle « science des races ».

Lenz, autre théoricien très écouté, traite de l'« hygiène raciale ». On voit que les erreurs et les théories fondées sur des préjugés se sont multipliées dans ce domaine. Les études génétiques récentes permettent d'envisager la question sous un jour plus scientifique.

Si l'on considère l'homme en tant qu'être social, on comprend plus aisément pourquoi les diverses races et populations diffèrent entre elles. Il apparaît d'ailleurs que ces différences sont secondaires et superficielles, et que l'humanité entière a la même structure biologique et les mêmes possibilités intellectuelles.

## La génétique moderne

La population mondiale est actuellement de 3 600 millions d'individus. Tous les habitants de la terre se ressemblent par l'aspect physique et la structure interne, et par des caractères principaux et secondaires. On peut toutefois les grouper en « races », chacune ayant généralement un point d'origine commun. Chaque race peut être décrite par ses caractéristiques physiques : couleur de la peau, des cheveux et de l'iris, type et degré de pilosité faciale (barbe, moustache) et corporelle, forme de la paupière supérieure, du nez et des lèvres, taille, forme de la tête

et du visage. Ces caractères ne sont pas étudiés du point de vue génétique, mais généralement en termes quantitatifs ou descriptifs. Les variations énormes qui apparaissent dans chaque race et entre les différentes races s'expliquent peut-être par le brassage considérable des populations humaines (Kant avait déjà émis cette hypothèse au XVIII<sup>e</sup> siècle). Il ne faudrait pas en conclure que la terre ait jamais porté de race « pure ». A notre époque, le mélange des races est un processus accéléré et de nouvelles populations métissées se forment dans différentes régions, telles que l'Amérique tropicale (Indiens, Blancs, Noirs), Hawaii (Polynésiens, Blancs, Mongols) et les États-Unis d'Amérique (Noirs et Blancs). Aussi la question de l'origine et de la classification des races humaines a-t-elle donné lieu à beaucoup de théories confuses et subjectives de la part des anthropologues.

Les chercheurs doivent élaborer des méthodes purement objectives pour étudier l'évolution des populations humaines, présente et passée. Dans ce domaine, les découvertes de l'immuno-génétique ont eu une importance capitale. L'étude de la génétique des groupes sanguins a mis en lumière un certain nombre de faits remarquables : a) les antigènes des groupes sanguins sont entièrement déterminés par des gènes spécifiques et ne sont presque pas influencés, au cours de l'existence, par les variations de l'environnement ; b) la codominance des allèles antigéniques permet de déterminer sans erreur possible le génotype complet des homozygotes et des hétérozygotes ; c) la fréquence de différents allèles des groupes sanguins varie d'un groupe humain à l'autre.

Les groupes sanguins A, B, O ont été découverts en 1900 par Landsteiner et les chercheurs ont, depuis lors, élucidé la génétique de ces groupes (allèles A, B, O) et découvert leur répartition géographique [cf. les études publiées par B. K. Boyd (1950, 1953), A. S. Mourant (1954-1958), T. G. Dobzhansky (1962), *et al.*].

Le tableau 1 (p. 162) indique la répartition des groupes sanguins O, A, B, AB et la concentration de chacun des trois allèles O, A, B dans les populations du monde (Boyd).

Les quatre groupes sanguins se retrouvent dans la plupart des populations humaines, mais leur répartition peut varier considérablement : les Indiens d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud présentent la caractéristique exceptionnelle d'appartenir presque tous au groupe O. Les aborigènes d'Australie et les Indiens d'Amérique du Nord ont les groupes O et A, mais non B pour les premiers, ou AB pour les seconds ; la fréquence des gènes A et B est différente chez les populations indiennes

d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, tombant à zéro dans certaines régions (voir tableau 2, p. 163).

Les études sérologiques montrent qu'on peut distinguer un antigène  $A_1$  et un antigène  $A_2$ , ce qui accroît les possibilités d'analyse des populations. On trouve l'antigène  $A_1$  chez les Indiens Blackfeet. Dans le Caucase, la fréquence de  $A_1$  est de 84 % ; chez les Noirs, de 55 %. L'allèle  $A_2$  ne se retrouve pas en Asie orientale, en Océanie ou parmi les Indiens d'Amérique, bien qu'il existe en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient. Le rapport  $A_2$ - $A_1$  est plus élevé en Afrique qu'en Europe, intermédiaire au Moyen-Orient.

Le gène B est fréquent en Inde centrale (27,8 %) et en Sibérie (27,7 %). La fréquence du gène B diminue progressivement (jusqu'à zéro) à mesure qu'on se dirige de ces régions vers l'Europe occidentale, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Aussi Candela a-t-il soutenu (1942) que le gène B est entré en Europe avec les conquérants mongols venus du centre de l'Asie, entre le  $v^e$  et le  $xv^e$  siècle.

En 1927, Landsteiner et Levine découvraient deux nouveaux antigènes humains qu'ils désignaient par les lettres M et N. Les études ultérieures sur la répartition géographique des allèles ont montré que leur degré de concentration varie moins que celui des allèles des groupes sanguins A, B, O.

Des variations sensibles des groupes M sont caractéristiques des Indiens d'Amérique et des aborigènes d'Australie. Chez les premiers, M et NM dominent, alors qu'ils sont rares chez les seconds (notamment M). La fréquence la plus élevée pour N (91 %) et la plus faible pour M (0,9 %) ont été relevées chez les Papous de Nouvelle-Guinée. La constatation inverse a été faite chez les Indiens d'Amérique. L'intérêt des études portant sur les antigènes MN a été souligné par la découverte, en 1947, d'un couple d'antigènes S et s, localisés sur le même chromosome, tout près du gène NM. On constate, dans certaines populations, des différences très nettes de concentration des allèles S et s ; c'est ainsi que l'antigène S se retrouve dans les populations de Nouvelle-Guinée, mais non chez les aborigènes d'Australie. Les allèles  $Hu$ ,  $He$ ,  $Mi^a$ ,  $Vw$ , appartiennent à ce système. On a également découvert les allèles  $M_1$ ,  $M_2$ ,  $N_2$  et  $N_q$ .

En 1940, Landsteiner et Wiener découvraient le système des antigènes rhésus (Rh), qui compte une douzaine d'allèles. A. E. Mourant (1954) a réuni les textes relatifs à la présence de huit de ces allèles dans différentes populations humaines.

La découverte la plus remarquable est que la fréquence de l'allèle dominant est le plus élevée dans toutes les populations

indigènes d'Afrique noire. La fréquence du gène rhésus négatif est le plus grande (53,1 %) chez les Basques des Pyrénées d'Espagne septentrionale ; ce gène se retrouve communément, bien que moins fréquemment, chez les peuples européens voisins ; il est rare ou absent ailleurs. On pense donc que son origine géographique est le nord de l'Espagne.

Les autres systèmes de groupes sanguins utilisés pour les recherches sur les populations sont les suivants : Lutheran ( $Lu^a$ ,  $Lu^b$ ), Kell (K, k), Duffi ( $Fy^a$ ,  $Fy^b$ ) et Kidd ( $Jk^a$ ,  $Jk^b$ ,  $Jk^c$ ).

La fréquence des gènes Kell (K) et Lutheran ( $Lu^a$ ) est de 5 % dans la plupart des populations d'Europe. K est encore moins fréquent en Afrique (sauf chez les Boschimans), en Chine, en Malaisie et chez la plupart des Indiens d'Amérique.  $Lu^a$  semble absent en Inde et en Australie. Les gènes  $Fy^a$  et  $Jk^a$  sont très mal connus. La fréquence de  $Fy^a$  est d'environ 40 % en Europe, sauf parmi les Lapons ; elle est plus élevée en Asie (jusqu'à 90 %), plus faible en Afrique (6-8 %). Il semble qu'il n'y ait pas d'allèles  $Fy^a$  et  $Fy^b$  chez les Noirs. La fréquence de l'allèle  $Fy^a$  est élevée chez les Indiens d'Amérique. L'allèle  $Jk^a$  représente 50 % environ du fonds génique en Angleterre et chez les Blancs d'Amérique, mais 78 % environ chez les Noirs, et 100 % dans une certaine tribu de Bornéo.

Des conclusions très importantes se dégagent des recherches sur les allèles. Les faits semblent montrer que les populations humaines sont typiquement mendéliennes, c'est-à-dire panmixtiques. Par exemple, la répartition (en pourcentage) des génotypes pour les allèles M et N chez les Noirs américains possédant 30 % de gènes blancs est la suivante : 28,42 MM + 49,64 MN + 21,94 NN, les chiffres prévus étant 29,16 + 49,89 + 21,86

L'étude des antigènes permet de déceler, dans l'hérédité humaine, des signes d'isolement et de mélanges passés. Le brassage intensif auquel on assiste actuellement tend nettement à fondre toutes les races humaines en une population unique, mais très variée.

La diversité des populations peut s'exprimer quantitativement par les variations des concentrations d'allèles. La répartition des antigènes dans les populations humaines indique qu'elles diffèrent radicalement des races et sous-espèces animales. Les variations des populations humaines peuvent notamment s'expliquer par la dérive génétique et des mélanges de populations d'origine historique et sociale. Dans ces conditions, la sélection naturelle joue un rôle secondaire. Chaque population humaine est la manifestation diversifiée d'un tout unique. Les différences

entre les groupes portent sur des caractères d'importance secondaire et sont négligeables au regard du patrimoine génétique commun, qui est le fondement biologique de tout être appartenant à l'espèce *Homo sapiens*.

## Classification des populations humaines

Étant donné que l'humanité est constituée par une espèce comprenant des populations mendéliennes pratiquant l'échange de gènes, la typologie des races n'est pas sans poser des problèmes. Il y a interaction génétique dynamique entre toutes les populations. D'où la difficulté de subdiviser en races une humanité aussi diversifiée. On a néanmoins proposé plusieurs classifications, fondées sur la génétique des antigènes du sang, ainsi que d'autres facteurs anthropologiques :

### *Boyd (1953), 5 races*

1. Race européenne (caucasoïde) : fréquence élevée de *Ph cde* et de *CDe*, moyenne pour les gènes des autres groupes sanguins ; celle de *M* est généralement légèrement supérieure à 50 %, et celle de *N* inférieure à 50 %.
2. Race africaine (négroïde) : fréquence très élevée de *Ph cDe*, moyenne des gènes des autres groupes.
3. Race asiatique (mongoloïde) : *B* très fréquent ; *cde* absent ou presque.
4. Indiens d'Amérique : homozygotes *O* pour la plupart, mais on trouve parfois une fréquence élevée de *A* ; absence de *B* ; *cde* absent ou presque ; fréquence élevée de *M*.
5. Race australoïde : fréquence moyenne à élevée de *A* ; *B* ou *cde* rares ou absents ; fréquence élevée de *N*.

### *Garn (1961), 9 races*

1. Race amérindienne : populations précolombiennes des Amériques.
2. Race polynésienne : îles du Pacifique est, de la Nouvelle-Zélande à Hawaii et à l'île de Pâques.
3. Race micronésienne : îles du Pacifique occidental, de Guam aux îles Marshall et Gilbert.
4. Race mélanésienne-papoue : îles du Pacifique occidental, de la Nouvelle-Guinée à la Nouvelle-Calédonie et aux îles Fidji.
5. Race australienne : populations aborigènes d'Australie.
6. Race asiatique : de l'Indonésie et de l'Asie du Sud-Est au

Tibet, à la Chine, au Japon, à la Mongolie, plus les tribus indigènes de Sibérie.

7. Race indienne : populations de la péninsule indienne.
8. Race européenne : populations de l'Europe, du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Sahara.
9. Populations africaines d'Afrique noire.

*Coon, Garn, Birdsell (1950), 32 races, et Dobzhansky (1962), 34 races.*

1. Race européenne (nord-ouest de l'Europe) : Scandinavie, nord de l'Allemagne, nord de la France, Royaume-Uni, Irlande.
2. Race européenne (nord-est de l'Europe) : Pologne, partie européenne de l'Union soviétique, majorité de la population actuelle de la Sibérie.
3. Race alpine : centre de la France, Allemagne du Sud, Suisse, Italie du Nord jusqu'aux rivages de la mer Noire vers l'est.
4. Race méditerranéenne : populations des deux rives de la Méditerranée, de Tanger aux Dardanelles, Arabie, Turquie, Iran.
5. Race hindoue : Inde, Pakistan.
6. Race turquique : Turkestan, Chine occidentale.
7. Race tibétaine : Tibet.
8. Race chinoise du Nord : Chine septentrionale et centrale, Mandchourie.
9. Race mongoloïde classique : Sibérie, Mongolie, Corée, Japon.
10. Race esquimaude : Amérique arctique.
11. Race asiatique (Asie du Sud-Est) : Chine méridionale jusqu'à la Thaïlande, la Birmanie, la Malaisie et l'Indonésie.
12. Race aïnou : population aborigène du nord du Japon.
13. Race lapone : régions arctiques de la Scandinavie et de la Finlande.
14. Race indienne d'Amérique du Nord : populations indigènes du Canada et des États-Unis d'Amérique.
15. Race indienne d'Amérique centrale : sud-ouest des États-Unis, Amérique centrale, Bolivie.
16. Race indienne d'Amérique du Sud : principalement les populations agricoles du Pérou, de la Bolivie et du Chili.
17. Race fuégienne : populations non agricoles de la partie méridionale de l'Amérique du Sud.
18. Race est-africaine : Afrique orientale, Éthiopie, une partie du Soudan.



19. Race soudanaise : la plus grande partie du Soudan.
20. Race noire des régions forestières : Afrique occidentale, grande partie du Zaïre.
21. Bantous : Afrique du Sud et une partie de l'Afrique orientale.
22. Bochimans et Hottentots : aborigènes d'Afrique du Sud.
23. Pygmées d'Afrique : population de petite taille vivant dans les forêts humides d'Afrique équatoriale.
24. Dravidiens : aborigènes d'Inde méridionale et de Ceylan.
25. Négritos : populations de petite taille, à cheveux crépus, éparpillées des Philippines aux îles Andaman, à la Malaisie et à la Nouvelle-Guinée.
26. Papous de Mélanésie : de la Nouvelle-Guinée aux îles Fidji.
27. Murrayiens : population aborigène du sud-est de l'Australie.
28. Carpentariens : population aborigène d'Australie septentrionale et centrale.
29. Micronésiens : îles du Pacifique ouest.
30. Polynésiens : îles du Pacifique central et est.
31. Néo-Hawaïiens : population en voie de formation à Hawaii.
32. Ladinis : population en voie de formation en Amérique centrale et en Amérique du Sud.
33. Population noire d'Amérique du Nord.
34. Population noire d'Afrique du Sud.

La classification de Boyd est essentiellement fondée sur les données relatives aux gènes des groupes sanguins ; mais la méthode génétique n'y est toutefois pas appliquée à la définition du concept même de race humaine. La classification des races proposée par Coon, Garn, Birdsell et Dobzhansky marque un progrès considérable à cet égard, car ces auteurs ne traitent pas de races typologiques abstraites qui n'ont jamais vraiment existé. Dans cette classification, l'évolution humaine est considérée comme un processus ayant entraîné, dans le passé, la formation dynamique de races nécessairement appelées à se modifier à nouveau dans l'avenir.

Certaines populations se mélangent, mais un nombre considérable d'entre elles restent isolées du point de vue de la reproduction. En Inde, la structure sociale complexe interdit les mariages entre castes différentes. Les Basques semblent les derniers représentants d'une population ancienne qui s'est trouvée assimilée par les groupes voisins. Dans la classification en 34 races, les Chinois de Chine septentrionale (8) sont des

mongoloïdes de type classique, alors que les Asiatiques du Sud-Est (11) représentent un milliard d'êtres humains, qui se subdivisent en un certain nombre de populations mendéliennes apparentées.

La race néanderthaliennne semble remonter à une période antérieure à l'apparition de l'*Homo sapiens*. Ses représentants vivaient dans l'ancien monde continental et étaient adaptés aux conditions de vie pénibles et variées de l'ère glaciaire. Dès le début du paléolithique supérieur, un type physique dit de Cro-Magnon était apparu (Howells, 1964).

L'origine polycentrique des grandes races humaines à partir de races néanderthaliennes distinctes est une hypothèse qui a déjà été émise. Weidenreich (1947) soutient que l'homme moderne est apparu dans quatre centres ou régions, avec les races européenne, mongole, noire et australienne.

Roginsky (1949) a tenté de prouver l'origine monocentrique de l'*Homo sapiens*. Il estime que les races humaines contemporaines sont beaucoup plus proches les unes des autres par la structure physique que la théorie de Weidenreich ne permet de le penser, et que l'événement fondamental, pour l'apparition de l'homme, fut la transformation des tribus moustériennes en clans dotés d'un sens social très développé ; dans la lutte pour la vie, l'individu découvrait les avantages de l'organisation sociale et du travail collectif (Roginsky, 1936-1938 ; Semenov, 1960-1966 ; Nesturkh, 1970). La sélection naturelle restait un facteur de l'évolution adaptative des animaux, mais perdait son importance première en ce qui concernait les êtres humains, dans l'évolution desquels intervenaient des facteurs anthropologiques et sociaux. A mesure que l'homme progresse socialement, son niveau biologique est influencé par le fait qu'il est conscient de lui-même et qu'il est devenu capable de coopérer avec autrui.

C'est alors que s'arrête son évolution biologique. Pour Mayr (1968), ce phénomène s'explique par son exceptionnel pouvoir d'adaptation, qui lui permet de vivre dans des milieux variés, et parce qu'il ne lui est plus nécessaire d'élaborer des mécanismes d'isolement (d'où l'intégrité interne accrue du système génétique de l'espèce dans son ensemble). Capable de penser, l'homme l'était aussi d'inventer de nouvelles formes de rapports sociaux et de nouvelles manières de satisfaire ses besoins. L'apparition de la culture et de la science (impossible chez les animaux) créait un milieu social entièrement neuf et permettait des progrès fulgurants.

Même si l'on admet que la race humaine est apparue en un

point unique de la planète, il semble bien que deux grandes subdivisions se soient produites il y a quelques dizaines de milliers d'années (Roginsky, 1949, 1965 ; Alekseev, 1969). D'après Roginsky, la race asiatique ou mongoloïde serait née en Asie, au nord et à l'est de l'Himalaya, et aurait pénétré en Amérique, il y a 25 000 à 30 000 ans, par le détroit de Béring et les îles Aléoutiennes. De la seconde subdivision (sud-ouest) dériveraient les races européoïdes et négro-australéoïdes. L'histoire ultérieure de ces races (isolement ou mélanges dus à des migrations) expliquerait la formation de la trentaine de subdivisions raciales qui existent actuellement.

## Causes de la diversité des races et des populations

Les mutations sont la source principale de variations héréditaires dans toutes les populations. Chez l'homme présocial, l'effet de la plupart des mutations est neutralisé par la sélection naturelle, d'où une évolution adaptative et la survie d'un phénotype normal et adapté. On trouve en revanche, dans les sociétés humaines, une très vaste gamme de variations. Cela parce que les milieux créés par l'homme sont la cause de mutations qui ne dépendent plus de la sélection naturelle ; c'est ainsi que s'expliquent divers phénomènes, tels que la diversité des groupes sanguins, de la couleur des yeux, de la structure de l'oreille externe et de la forme du nez, les particularités du cheveu, la capacité de distinguer le goût de l'acide phénylthiocarbamique, etc. — c'est-à-dire tout un ensemble de caractéristiques biochimiques, morphologiques, physiologiques et autres, qui n'ont pas de répercussion directe sur la vie quotidienne de l'homme.

Outre ce polymorphisme considérable qui tend à rendre chaque individu unique sur le plan génétique, il existe des mutations nuisibles qui ont une incidence sur les facultés physiques ou mentales et qu'on désigne du terme de « charge génétique ». La charge génétique fut mentionnée pour la première fois dans le cadre d'études faites à Moscou sur la drosophile sauvage (Dubinin *et al.*, 1934), qui ont montré que, malgré leur apparence normale, certaines variantes viables et adaptées portent de 3 à 4 gènes létaux, ainsi que plusieurs autres gènes qui réduisent la viabilité des hétérozygotes ; aussi une partie de la progéniture de chaque génération est-elle condamnée à mourir, et une autre partie à naître avec des tares héréditaires (il

s'agit des individus chez lesquels des gènes létaux ou semi-létaux sont passés à l'état homozygote).

La charge génétique est une caractéristique de nombreuses populations animales et végétales et se retrouve dans les populations mendéliennes à la suite d'une mutagénèse naturelle. Quatre pour cent en moyenne des enfants souffrent de malformations et de maladies héréditaires. L'apparition dans un milieu déterminé d'un mutagène aussi efficace qu'une radiation ambiante accrue peut très sensiblement contribuer à la charge génétique.

Cependant, si les milieux restent ce qu'ils sont, la mutagénèse naturelle ne bouleversera pas par elle-même les structures génétiques humaines dans un avenir prévisible. Nous illustrerons cette proposition par un exemple. La fréquence du gène de l'albinisme est de 0,01 dans un certain nombre de populations. Lorsque le gène devient homozygote, l'individu naît avec l'œil rouge, et sans pigmentation. En raison de cette concentration allélique, la fréquence de l'albinisme dans les populations est de 1 ‰. On sait que la fréquence approximative des mutations naturelles pour ce gène, est de 1 gamète pour 100 000. La concentration allélique, sous l'effet des mutations, doit donc doubler après 1 000 générations, c'est-à-dire vingt-cinq mille ans (si l'on évalue à vingt-cinq ans le cycle d'une génération humaine). En d'autres mots, si le nombre d'albinos existant quand l'allèle devient homozygote est de 1 ‰, il sera de 4 ‰ au bout de vingt-cinq mille ans. Il s'agit ici d'allèles échappant à la sélection naturelle. Il est évident que, si les individus intéressés sont porteurs de gènes délétères et ont une progéniture moins nombreuse que la normale, l'effet du processus de mutation sera ralenti d'autant.

Considérons maintenant un changement plus radical qu'une simple duplication de la concentration d'un allèle déterminé, par exemple la pénétration d'un allèle mutant dans une population entière. Ce processus serait beaucoup plus long. Imaginons que, sous la pression de mutations, toute une population devienne albinos. La pression de la mutation devrait faire passer la concentration allélique originale de 0,01 % à 100 %, « saturant » ainsi la population entière. Ce processus demanderait au minimum 100 fois plus de temps que celui de la duplication de la concentration allélique, soit 2,5 milliards d'années. En fait, il serait beaucoup plus lent encore : on assisterait en effet, pendant ce temps, non seulement à des mutations de la normale vers l'albinisme, mais aussi à des mutations de sens contraire

qui ralentiraient le taux de croissance relatif de la concentration de l'allèle mutant.

On voit donc que les mutations, tout en étant une source importante de variations biologiques, ne peuvent avoir modifié la structure génétique des populations depuis l'apparition de l'*Homo sapiens*. Il convient aussi de noter qu'un processus de mutation est généralement uniforme pour toute une espèce. Les différences entre populations ont été provoquées, à l'origine, par la dérive génétique et l'isolement des populations. Wright (1930) et Dubinin (1931) ont montré que l'isolement des populations entraîne certains changements dans leur structure génétique sous l'effet d'un mécanisme dit de « dérive génétique » (processus génétiques-automatiques). Le principe de base de ce phénomène est que la transmission héréditaire d'allèles dans toute population limitée fait intervenir des phénomènes stochastiques. Aussi relève-t-on, dans chaque nouvelle génération, des déviations aléatoires des concentrations alléliques, qui peuvent provoquer des changements aléatoires, mais radicaux, de la structure génétique de la population en question. Plus celle-ci est restreinte, plus grand est l'effet des processus génétiques-automatiques, qui ont une importance cruciale dans le cas de gènes contrôlant des caractéristiques neutres. Le polymorphisme humain diffère essentiellement de celui des espèces sauvages en ce qu'il est le plus souvent dépourvu de toute signification adaptative.

Dubinin et Romashov (1932) ont émis l'idée que les caractéristiques génétiques d'une population déterminée dérivent surtout de celles d'un petit groupe de migrants qui ont occupé un territoire inhabité et fondé cette population.

On doit à Birdsell (1957) des estimations des taux probables d'expansion de la population originale de l'Australie depuis les premières invasions, il y a environ trente-deux mille ans. Il est probable que le continent fut peuplé par de petites bandes arrivant par le nord, et dont la première devait compter 25 personnes environ. Il fallut vingt-deux siècles pour que leurs descendants se propagent d'un bout à l'autre du continent, période pendant laquelle certaines tribus s'accrurent, alors que d'autres disparaissaient, mais non sans influencer sur le génotype commun qui allait leur survivre. Au paléolithique, l'humanité était vraisemblablement représentée par de petites populations, des tribus endogames soumises à une dérive génétique aléatoire. Le schéma typique de l'effet génétique de l'isolement sur les populations humaines existe encore de nos jours — processus stochastiques de différenciation aléatoire dus à certaines mutations

(cf. les données rassemblées par Rychkov [1968] à partir d'échantillons de populations des montagnes du Pamir, de Crimée et de Sibérie).

Les populations se développèrent, émigrèrent à mesure que leurs effectifs s'accroissaient et se croisèrent avec d'autres populations. L'humanité en vint progressivement à occuper la totalité des terres émergées. Les causes de ce phénomène étaient d'ordre historique et social, et donc différentes de celles qui sont à l'origine de phénomènes similaires dans les sous-espèces animales (voir Roginsky, 1965, 1970).

Les différences entre groupes humains ne sont marquées que si les groupes sont vastes. Les variations sont transgressives et la variabilité individuelle, au sein du groupe, peut être très grande. Aussi ce qui est vrai du groupe ne l'est-il pas forcément de tous ses représentants.

La sélection naturelle joue un rôle important dans la formation des populations humaines primitives, directement et par le biais de l'organisation sociale qui, alliée à une exploitation plus productive du travail, permit à l'homme de ne plus dépendre directement de son environnement (voir Nesturkh, 1970). A la fin du paléolithique, les hommes de Cro-Magnon et d'autres populations avaient déjà un système social bien développé. Dans la dernière phase de l'anthropogénèse, les particularités raciales devinrent surtout des traits d'inadaptation.

Cette question a fait l'objet de beaucoup de controverses et de recherches. Une façon d'étudier le problème est de procéder par analogie avec les différenciations intervenues au sein de sous-espèces et de races animales qu'on sait être adaptatives. Mayr (1942), Rensch (1959) et Ray (1960) ont avancé une théorie du parallélisme. L'hypothèse selon laquelle les caractéristiques humaines seraient liées à des facteurs géographiques a été émise pour la première fois par Allen en 1906.

C'est à Allen et Bergmann que nous devons les principales données provenant d'études sur l'animal. Les races animales qui vivent dans les parties chaudes des régions où se sont propagées les espèces ont tendance à être de taille inférieure à celle des races qui occupent les parties froides, où la surface du corps tend également à être moins grande par rapport au volume total du corps. Il semble qu'il s'agisse d'un phénomène d'adaptation visant à assurer la conservation de la chaleur. Quand le corps de l'animal grossit, sa surface s'accroît comme le carré et son volume comme le cube de ses dimensions. Newman (1953), Roberts (1953) et Baker (1958) ont soutenu que le rapport taille-poids tend à être plus faible pour les animaux vivant dans les

climats froids. L'application à l'homme des règles énoncées par Bergmann et Allen a été critiquée par Scholander (1950-1955), qui considère que l'habillement, le logement et les autres acquisitions de la civilisation créent un climat « privé » qui interdit pratiquement de penser que les différences de température extérieure influent sur la sélection — on risque ici de confondre des déviations non héréditaires avec les résultats d'une sélection. Étudiant un vaste échantillonnage de soldats américains blancs, Newman et Munro (1955) ont trouvé que ceux du Nord pesaient sensiblement plus, en moyenne, que ceux du Sud. La colonisation de l'Amérique est encore trop récente pour qu'on puisse expliquer ce phénomène par une sélection au sein de la population septentrionale, et il est évident que les véritables raisons sont d'ordre socio-économique. Il est possible que, chez les premiers hominiens, les dimensions du corps humain aient été en partie déterminées selon les principes d'adaptation d'Allen et Bergmann, mais beaucoup de spécialistes considèrent qu'en raison des changements culturels et sociaux (régime, vêtements, logement) ces principes ne s'appliquent plus à l'évolution de l'homme.

De nombreuses recherches ont été consacrées à la question de l'adaptation physiologique. Baker (1956) a mis en évidence des différences sensibles de résistance physiologique à la chaleur humide chez des groupes de soldats de race noire et de race blanche. Bridges (1950), Scholander *et al.* (1958) échouèrent dans des expériences consistant à dormir nu, à même le sol, entre des feux, par des températures proches de zéro (ce que l'aborigène d'Australie fait aisément). L'adaptation étonnante des Esquimaux au climat froid est bien connue. Dans quelle mesure peut-on l'expliquer par la diversité génétique des races ? Expérimentant avec des étudiants norvégiens volontaires, Scholander et ses collaborateurs (1958-B) ont trouvé qu'ils étaient étonnamment bien adaptés au froid. Les étudiants vécurent pendant six semaines en montagne, sans vêtements ni couvertures. Au début de l'expérience, ils ne pouvaient s'endormir, mais ils y parvinrent peu à peu grâce à l'élévation de leur température superficielle. Barnicot (1959) a suggéré que les taux métaboliques plus élevés que la normale et l'irrigation sanguine efficace des extrémités que l'on trouve chez les Esquimaux sont dus à des processus d'adaptation à long terme.

L'applicabilité à l'homme de la règle de Gloger (1833) selon laquelle la couleur de la peau dépendrait de la température de l'habitat a été discutée par de nombreux auteurs. La couleur de la peau est le caractère racial le plus évident. Schwidet-

zky (1952), Reche et Lehmann (1959) ont supposé que la peau s'assombrit pour s'adapter à un fort soleil, alors qu'elle reste claire dans les pays à climat froid. Mais les Indiens d'Amérique et les Esquimaux ne se conforment pas à cette règle.

Malgré le parallélisme dans la couleur de la peau que font apparaître les cartes des températures (Fleure, 1945 ; Biassutti, 1959) et des corrélations significatives du point de vue statistique (Walter, 1958), la question reste posée. Le hâle que le soleil provoque chez les individus à peau claire est dû à des mécanismes différents de ceux auxquels il faut attribuer une pigmentation naturellement sombre. La protection contre le cancer de la peau semble être un des avantages importants d'une pigmentation sombre, bien qu'on puisse difficilement la considérer comme un facteur de sélection naturelle. Les cancers provoqués chez l'homme par le soleil sont peu virulents et apparaissent le plus souvent tard dans l'existence (Blum, 1959, 1961). Cowles (1959) suppose qu'une peau foncée protège contre les prédateurs plutôt que contre les brûlures du soleil. Mais les populations des prairies tropicales ont généralement la peau plus foncée.

Les données dont nous disposons ne permettent pas d'affirmer que tel ou tel trait racial est dû à un processus d'adaptation génétique. Le fonds génétique de l'homme diffère qualitativement de celui de l'animal. L'incidence de la sélection naturelle sur certaines mutations des populations humaines est indubitable et cette question a été étudiée de manière exhaustive chez les individus souffrant de maladies héréditaires. Une sélection positive a également été mise en lumière, dans le cas de l'anémie falciforme par exemple. L'hémoglobine normale est homozygote pour le gène  $Si^A$ . L'anémie falciforme — affection grave et mortelle — est due à une homozygotie pour le gène  $Si^S$ . Dans le cas des hétérozygotes  $Si^A/Si^S$ , des globules rouges superficiellement normaux contiennent une certaine quantité d'hémoglobine anormale. Le gène  $Si^S$  est fréquent en Afrique (40 % environ des membres de certaines tribus comptent ce gène parmi les hétérozygotes). Chez les Noirs américains, la fréquence de ces hétérozygotes est de 7 à 13 %. Allison (1956, 1961, 1963, 1964) a montré que la fréquence élevée du gène  $Si^S$  provient du fait que les porteurs hétérozygotes de ce gène résistent mieux au paludisme.

Une autre maladie du sang, la thalassémie, est semblable à l'anémie falciforme. Dans ce cas, les homozygotes ( $Si Si$ ) meurent aussi d'anémie. On trouve surtout ce gène dans la région méditerranéenne (particulièrement en Italie et en Grèce),



ainsi qu'en Sibérie ; en Italie, le taux est de 5 % d'hétérozygotes (jusqu'à 10 % dans certaines régions), le taux de survie du gène demeurant stable.

## La croissance de la race humaine et ses répercussions sur l'hérédité

A tout moment la race humaine est le produit de sa dimension changeante et des mélanges de populations. Les deux facteurs essentiels, dans les temps modernes, sont la croissance et les mélanges.

La population mondiale doublera au cours des trente prochaines années, pour atteindre le chiffre de six à sept milliards d'habitants en l'an 2000. On l'évaluait, au milieu de 1969, à 3 552 millions de personnes (Chine, 740 millions ; Inde, 537 millions ; URSS, 240 millions ; États-Unis, 203 millions). D'après les calculs estimatifs de l'ONU, l'accroissement moyen annuel serait d'une cinquantaine de millions d'individus (exemple : 69 millions de juin 1968 à juin 1969). On a calculé qu'il fut un temps où la population mondiale mettait soixante-dix mille ans à doubler. Au taux de croissance de 1850, il aurait fallu deux cents ans ; aujourd'hui, trente ans suffisent. Le chiffre de la population mondiale est resté faible pendant longtemps. Déjà de 1 milliard d'individus en 1830, il devait doubler en un siècle pour atteindre 2 milliards en 1930. Le troisième milliard s'est constitué en trente ans (1930-1960) ; d'après les estimations de l'ONU, le quatrième sera atteint en quinze ans et la terre comptera sept milliards d'habitants en l'an 2000.

Une telle croissance aura sans aucun doute des répercussions sur toute la composition génétique de l'humanité. On peut aussi s'attendre à une amélioration des normes physiques et intellectuelles grâce à l'élévation des niveaux de vie et aux différences génétiques entre individus.

Les mélanges de populations se produisent depuis dix mille à quinze mille ans. Le mouvement toujours plus rapide auquel nous assistons actuellement vers une mise en commun du patrimoine héréditaire au sein d'une seule et vaste population a commencé avec la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492. On peut dire que quatre races sont apparues au cours des derniers siècles. Les métis nord-américains (33) sont un mélange de Noirs des régions forestières (20), de Bantous (21), d'Européens du Nord-Ouest (1), d'Alpins (3), de Méditerranéens (4) et vraisemblablement de quelques autres

encore. Les Ladinós (32) sont un mélange de (15), (16), (4), (20) et (21) ; les Néo-Hawaïens (31), de (30), (1), (9), (4), (8) et (11). Des populations métissées se sont ainsi formées en Amérique, en Afrique, en Asie et en Australie.

Soixante pour cent environ des 36 millions d'habitants du Mexique sont issus de mariages entre Indiens et Européens. Sur les 15 millions de Colombiens, 40 % sont métis — un mélange complexe de Noirs, d'Européens, d'Indiens et d'autres races. Les contacts qui s'établissent entre les races aux frontières des territoires donnent naissance à des populations hybrides, intermédiaires — le groupe de l'Oural, par exemple, est de souche européenne et mongoloïde.

On relève une tendance marquée à la fusion dans les races européennes. En Amérique, Glass et Lee (1966) ont étudié les mélanges de Noirs et de Blancs. Implanté de force dans le Nouveau Monde il y a trois siècles et demi, le génotype noir comprend actuellement 30 % de gènes de la race blanche. A cette cadence, les fonds génétiques noir et blanc fusionneront en une population unique au bout de 75 générations (soit deux mille ans). Cette fusion se fera même si les préjugés contre les mariages interraciaux subsistent ; s'ils disparaissent, elle sera considérablement accélérée.

On peut affirmer avec certitude, de manière générale, que l'humanité est pour moitié le produit de mélanges de races. Les métis sont normaux du point de vue physique et ont une descendance normale. Leur niveau intellectuel n'est pas limité et peut souvent être remarquable.

La fusion des populations humaines n'en pose pas moins un certain nombre de problèmes. D'après les calculs de Houser (1960), la population mondiale sera, en l'an 2000, de 6 267 millions d'habitants répartis comme suit (en millions d'individus) : Afrique, 517 ; Amérique du Nord, 312 ; Amérique centrale et Amérique du Sud, 529 ; Asie, 3 870 ; Europe (y compris l'Union soviétique), 947 ; Australasie, 29. Ces populations varient donc beaucoup par la dimension, et les mélanges ne produiront peut-être pas des variétés aussi souhaitables qu'aujourd'hui. Quel type d'homme émergera de la fusion aléatoire des fonds génétiques des races vivantes, compte tenu du fait qu'une fusion totale des populations pourrait se faire dans les deux mille ou trois mille ans à venir ?

## Le patrimoine social de l'homme

Il faut considérer l'homme comme un être social dont l'évolution a été différente de celle des animaux, précisément à cause de l'existence de rapports sociaux, de la culture et de la science, de la notion de bien et de mal. C'est ce patrimoine social qui fait de l'*Homo sapiens* une espèce unique. Plutôt que l'évolution génétique, qui reste relativement lente, c'est cette supériorité qui explique le développement de l'humanité ; c'est à elle aussi que l'homme doit sa capacité accrue de s'adapter à son milieu. Lénine a parlé de cette capacité sans égale qu'a l'homme d'explorer, par la pensée créatrice, l'infinie variété des phénomènes énigmatiques de son existence et, par là, de se développer indéfiniment.

En d'autres mots, l'*Homo sapiens* n'avait plus besoin d'évoluer sur le plan génétique pour progresser.

L'histoire confirme cette hypothèse. Le développement de la culture et des sciences depuis le moyen âge, par exemple, n'a entraîné aucun changement génétique. Les progrès scientifiques et techniques actuels (vols spatiaux, élucidation des mécanismes moléculaires du gène, découverte de l'énergie atomique) auront produit des changements stupéfiants d'ici au début du *xxi*<sup>e</sup> siècle, mais il ne faut pas s'attendre à quelque modification génétique.

Le progrès de l'homme dépend plutôt du développement de sa capacité de production et de la façon dont il parvient à tirer parti de son acquis. Grâce à l'éducation et à l'organisation sociale en général, chaque génération peut transmettre ce qu'elle a appris à la suivante. Chez l'homme, l'évolution sociale est devenue plus importante que l'évolution biologique, et a permis un essor prodigieux.

Les caractéristiques individuelles dérivent à la fois du génotype transmis par les parents et du milieu social et physique. Ce dernier a une importance toute particulière pendant l'enfance et l'adolescence. Si on les plonge dans des milieux sociaux différents, même les vrais jumeaux, identiques du point de vue génétique, auront des personnalités différentes, tout en conservant une ressemblance physique frappante (Gottesman, 1968). Ceux qui vivent dans la pauvreté n'ont guère l'occasion de développer leurs facultés intellectuelles ou de cultiver des émotions raffinées. Les conditions de vie peuvent continuer à influencer des générations entières d'individus. Les recherches généalogiques tendent à prouver que les tendances criminelles — prostitution,

alcoolisme, etc. — peuvent se perpétuer de génération en génération.

Les travaux des spécialistes n'ont apporté aucune preuve de l'existence de gènes qui pourraient expliquer la persistance de ces caractéristiques sociales. En revanche, la récurrence de certaines conditions environnementales sur un certain nombre de générations peut engendrer des types de comportement social spécifique. Il s'agit d'une hérédité sociale, non génétique.

La transmission d'une génération à l'autre des connaissances scientifiques, des religions, des principes du bien et du mal et de diverses autres formes de comportement dans une société humaine est affaire d'éducation, non un phénomène naturel.

Tous les individus ne sont pas semblables du point de vue génétique et tous n'ont pas les mêmes aptitudes à apprendre. Aucun de nous ne peut effacer le patrimoine génétique qu'il a reçu de ses parents. Nous possédons tous une organisation génétique unique qui nous permet de réagir personnellement aux influences sociales et physiques. Le programme génétique est enregistré dans les molécules d'ADN et transmis de génération en génération par les cellules germinales. Les vrais jumeaux issus des deux moitiés d'un œuf fécondé sont identiques du point de vue génétique et se signalent, en règle générale, par une ressemblance physique remarquable. Il s'agit alors d'hérédité génétique. Nos connaissances actuelles donnent à penser que la plus grande partie de l'information génétique sera préservée dans un nombre infini de générations successives.

Le patrimoine social de connaissances et de techniques accumulées ne cesse de s'accroître, et il n'y a pas de limite logique au progrès — social, scientifique, culturel, moral — dont l'homme est virtuellement capable. Le niveau biologique qu'il a déjà atteint est pleinement suffisant à cet égard. Un nouvel homme pourra être créé par les transformations sociales.

Nous n'aurons garde d'oublier la diversité génétique des populations. Les particularités biologiques combinées avec l'héritage social rendent compte de l'individualité de chaque homme. C'est là une question d'importance morale et éthique capitale.

Une normalisation biologique et sociale détruirait un aspect essentiel de l'homme. La conscience du caractère inéluctable de la mort, par exemple, pourrait être considérée comme un facteur d'uniformisation de l'homme, mais elle est aussi la raison même de sa capacité de penser, et donc de progresser.

L'hérédité sociale a un rapport direct avec le problème racial. L'information génétique stable est transmise de génération en

génération par les cellules germinales, mais des changements sociaux se produisent à chaque génération. N'étaient l'éducation et d'autres formes d'acquisition et de transmission des connaissances, nous en serions peut-être restés au stade de nos ancêtres les plus primitifs. Les possibilités de développement culturel de l'homme doué de raison sont infinies. Les différences de niveau culturel entre populations sont d'ordre social plutôt que biologique. A quelque race qu'il appartienne, tout être humain est capable de penser ; il n'y a aucune raison qu'il ne puisse, dans un milieu favorable, exceller dans ce domaine.

## Conclusions

Les recherches objectives prouvent que toutes les races humaines sont égales du point de vue biologique. Les spécialistes n'ont relevé aucune diversité sensible dans la répartition par races du cerveau hautement développé et doté de nombreuses circonvolutions et scissures à la surface de ses hémisphères, que tous possèdent. Tous les hommes ont des mains, produits et instruments du travail, des jambes terminées par des pieds adaptés à la station verticale et au déplacement, ainsi que d'autres caractères biologiques propres à l'homme qui sont communs à toutes les espèces sans exception.

A l'intérieur d'une même race, les possibilités de diversité individuelle et biologique sont énormes. La diversité des races qui composent l'espèce l'est également. L'expérience a montré que les individus de toutes races réagissent souplement aux changements sociaux et de l'environnement ; mais surtout, l'histoire de ce siècle indique que les individus, les populations et les races font des progrès rapides dès qu'ils se trouvent dans des conditions sociales favorables.

Les races humaines appartiennent à une espèce unique, l'*Homo sapiens*. Les découvertes récentes de la génétique donnent à penser que tous les individus sont capables de raisonner, qu'ils naissent égaux, et qu'il n'y a pas de hiérarchie permettant de distinguer des races supérieures et des races inférieures. Les différences raciales sont sans effet sur l'homme en tant qu'animal social ; en proclamant le contraire, le racisme fausse les données génétiques. Les théories racistes sont pseudo-scientifiques et sans fondement dans la réalité biologique. Les préjugés raciaux disparaîtront avec le colonialisme et l'impérialisme. La plupart des peuples coloniaux ont déjà conquis leur indépendance et sont devenus membres de l'Organisation des

Nations Unies ; l'expérience de l'Union soviétique et d'autres pays socialistes prouve que tous les peuples peuvent se développer avec succès, quelles que puissent être les différences nationales ou raciales.

Les quatre déclarations relatives à la question raciale adoptées par l'Unesco en 1950, 1951, 1964 et 1967 proclament de façon convaincante que tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droit, expose la nature erronée des doctrines racistes, et prouvent que les tentatives de justification de la discrimination raciale par des arguments biologiques sont fondamentalement pseudo-scientifiques.

La génétique a prouvé sans contestation possible que les races et les populations sont des manifestations spécifiques de ce tout indivisible qu'est l'humanité. Les recherches ultérieures permettront sans doute une amélioration biologique, et prépareront le jour où toutes les races et toutes les populations se fondront en une seule population humaine.

Pour que ce but soit un jour atteint, il faut d'abord que chaque nation bénéficie des conditions de vie qui lui permettront de progresser sur le plan culturel et de prospérer. Et, pour cela, il faut commencer par accroître la productivité mondiale et apporter des changements radicaux à la société humaine.

TABLEAU I. Fréquence des groupes sanguins O, A, B et AB dans des échantillons de populations typiques

Population	Situation géographique	Nombre d'individus testés	O	A	B	AB	O	A	B
Indiens d'Amérique									
Utes	Montana	138	97,4	2,6	0,0	0,0	0,987	0,013	0,000
Blackfeet	Montana	115	23,5	76,5	0,0	0,0	0,485	0,515	0,000
Navajo	Nord du Mexique	359	77,7	22,5	0,0	0,0	0,875	0,125	0,000
Caucasiens	Montana	291	42,3	44,7	10,3	2,7	0,650	0,257	0,053
Polynésiens	Hawaii	413	36,5	60,8	2,2	0,5	0,604	0,382	0,018
Aborigènes d'Australie	Australie du Sud	54	42,6	57,4	0,0	0,0	0,654	0,346	0,000
Basques	Saint-Sébastien	91	57,2	41,7	1,1	0,0	0,756	0,239	0,008
Esquimaux	Cape Farewell	484	41,1	53,8	3,5	1,4	0,642	0,333	0,027
Buriats	Sibérie	1 320	32,4	20,2	39,2	8,2	0,570	0,156	0,277
Chinois	Pékin	1 000	30,7	25,1	34,2	10,0	0,554	0,193	0,250
Pygmées	Congo	132	30,6	30,3	29,1	10,0	0,554	0,227	0,219
Indiens d'Asie									
	Sud-Ouest de l'Inde	400	29,2	26,8	34,0	10,0	0,540	0,208	0,254
	Bengale	160	32,5	20,0	39,4	8,1	0,571	0,154	0,278
Siamois	Bangkok	213	37,1	17,8	35,2	9,9	0,595	0,148	0,257
Japonais	Tokyo	29 799	30,1	38,4	21,9	9,7	0,549	0,279	0,172
Britanniques	Londres	422	47,9	42,4	8,3	1,4	0,692	0,250	0,050
Allemands	Berlin	39 174	36,5	42,5	14,5	6,5	0,604	0,285	0,110

TABLEAU 2. Fréquence des groupes sanguins O, A, B et AB dans des populations indiennes d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud

Population	Situation géographique	Nombre d'individus testés	Phénotypes (%)				Fréquence des gènes		
			O	A	B	AB	O	A	B
Indiens	Mexique et Guatemala	1 089	95,35	3,44	0,9	0,09	0,9746	0,0190	0,0064
Maya	Honduras	194	64,95	18,04	13,40	3,61	0,7971	0,1143	0,0886
Lenka	Honduras	152	90,79	6,58	2,63	0,00	0,9553	0,0335	0,0132
Kekchi	Honduras britannique	162	95,06	3,09	1,23	0,62	0,9659	0,0117	0,0124
Guyami	Panama	240	100,00	0,00	0,00	0,00	1,0000	0,0000	0,0000
San-Blas	Panama	388	100,00	0,00	0,00	0,00	1,0000	0,0000	0,0000
Miskito	Nicaragua	150	90,00	8,67	1,33	0,00	0,9490	0,0443	0,0067
Sumu	Nicaragua	103	100,00	0,00	0,00	0,00	1,0000	1,0000	0,0000
Indiens	Équateur	9 167	95,37	3,35	1,05	0,23	0,977	0,015	0,007
Xipibo	Pérou	142	93,30	0,00	0,07	0,00	0,977	0,000	0,003
Aguaruna	Pérou	151	100,00	0,00	0,00	0,00	1,0000	0,0000	0,0000
Tikuna	Pérou	122	100,00	0,00	0,00	0,00	1,0000	0,0000	0,0000



TABLEAU 3. Fréquence des groupes sanguins dans des populations indiennes d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, et dans d'autres populations

Population	Lieu	Nombre d'individus testés	Phénotypes (%)		Fréquences des gènes		
Quiché	Guatemala	203	55,17	36,46	8,37	0,7340	0,2659
Xicaque	Honduras	194	43,29	44,32	12,37	0,6546	0,3454
Lenka	Honduras	152	57,90	36,84	5,27	0,7632	0,2368
Kekchi	Honduras britannique	162	44,45	46,29	9,26	0,6759	0,3241
Guyami	Panama	240	48,33	42,92	8,75	0,6979	0,3021
San-Blas	Panama	388	50,77	42,01	7,22	0,7178	0,2822
Miskito	Nicaragua	150	58,00	38,00	4,00	0,7700	0,2300
Sumu	Nicaragua	103	80,58	18,43	0,99	0,8981	0,1019
Quechua	Équateur	372	62,90	32,53	4,57	0,792	0,208
Xipibo	Pérou	142	47,89	44,37	7,74	0,701	0,299
Aguarana	Pérou	151	40,40	45,70	13,90	0,632	0,368
Tikuna	Pérou	122	67,21	27,87	4,92	0,811	0,189
Blackfeet	Montana	95	54,7	40,0	5,3	0,74	0,23
Navajo	Nouveau-Mexique	361	84,5	14,4	1,1	0,917	0,083
Aborigènes	Australie	372	02,4	30,4	67,2	0,176	0,824
Papous	Nouvelle-Guinée	355	01,1	15,5	83,4	0,088	0,911

TABLEAU 4. Fréquence (en pourcentage) dans diverses populations de huit formes du gène du groupe Rhésus

Population	Gènes							
	CDE	CDe	CdE	Cde	cDE	cdE	cDe	cde
<i>Europe</i>								
Anglais	0,1	43,1	0,0	0,7	13,6	0,8	2,8	38,8
Danois	0,1	42,2	0,0	1,3	15,1	0,7	1,8	38,8
Allemands	0,4	43,9	0,0	0,6	13,7	1,0	2,6	37,8
Italiens	0,4	47,6	0,3	0,7	10,8	0,7	1,6	38,0
Espagnols	0,1	43,2	0,0	1,9	12,0	0,0	3,7	38,0
Basques	0,0	37,6	0,0	1,5	7,1	0,2	0,5	53,1
<i>Afrique</i>								
Égyptiens	0,0	49,5	0,0	0,0	9,0	0,0	17,3	24,3
Hutu	0,0	8,3	0,0	1,6	5,7	0,0	62,9	21,6
Kikouyou	0,0	7,3	0,0	1,4	9,9	1,4	59,5	20,4
Shona (Rhodésie du Sud)	0,0	6,9	0,0	0,0	6,4	0,0	62,7	23,9
Bantous (Afrique du Sud)	0,0	4,7	0,0	5,8	8,5	0,0	59,6	21,4
Bochimans	0,0	9,0	0,0	0,0	2,0	0,0	89,0	0,0
<i>Asie</i>								
Juifs du Yémen	0,5	56,1	0,0	1,0	7,9	0,0	6,4	28,2
Pakistan-Oriental <sup>a</sup>	1,6	63,3	0,0	6,5	7,6	0,0	3,9	17,1
Chinois du Sud	0,5	75,9	0,0	0,0	19,5	0,0	4,1	0,0
Japonais	0,4	60,2	0,0	0,0	30,8	3,3	0,0	5,3
<i>Australasie</i>								
Aborigènes australiens	2,1	56,4	0,0	12,9	20,1	0,0	8,5	0,0
Papous	1,6	94,4	0,0	0,0	2,0	0,0	2,0	0,0
Javanais	1,2	84,0	0,0	0,0	8,3	0,0	6,5	0,0
Habitants des îles Marshall	0,0	95,1	0,0	0,0	4,4	0,0	0,5	0,0
<i>Amérique</i>								
Esquimaux (Groenland)	3,4	72,5	0,0	0,0	22,0	0,0	2,1	0,0
Chippewa	2,0	33,7	0,0	0,0	53,0	3,2	0,0	8,0
Blood	4,1	47,8	0,0	0,0	34,8	3,4	0,0	9,9
Navajo	1,3	43,1	0,0	0,0	27,7	0,0	28,0	0,0

a. Aujourd'hui Bangladesh.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages russes

- ALEKSEEV, V. P. 1969. *Ot životnyh - k človeku*, Moscou, Sov. Rossija.
- . 1969. O pervičnoj differenciacii človečestva na rasy. Pervičnye očagi rasoobrazovanja. *Sov. etnografija*, n° 1, p. 12-24.
- . Deklaracija o rase i rasovyh predrassudkah (Unesco, Paris, 26 septembre 1967). *Voprosy antropologii*, 1968, n° 30, p. 160.
- DUBININ, H. P. 1931. Genetiko-avtomatičeskie processy i ih značenie dlja mehanizma organičeskoj evoljucii. *Žurnal eksperim. biol.*, vol. 7, n° 5-6, p. 468-479.
- ; ROMASOV, D. D. 1932. Genetičeskoe stroenie vida i ego evoljucija. *Biol. žurnal*, vol. I, n° 5-6, p. 52-95.
- . 1934. Eksperimental'nyj analiz ekogenotipov *Drosophila melanogaster*. *Bibl. žurnal*, vol. 3, n° 1, p. 166-206 et 207-216 (parties I et II).
- NESTURH, M. F. 1965. *Čelovečeskie*, 3<sup>e</sup> éd. Moscou, Prosveščenie.
- . 1970. *Proišoždenie človeka*, 2<sup>e</sup> éd. Moscou, Nauka.
- ROGINSKIJ, Ja. Ja. 1936. K voprosu o periodizacii processa čelovečeskoj evoljucii. *Antropol. žurnal*, n° 4, p. 346-351.
- . 1937. Problema proišoždenija mongol'skogo rasovogo tipa. *Antropol. žurnal*, n° 2.
- . 1938. Problema proišoždenija *Homo sapiens*. *Uspěhi sovremen. biol.*, vol. 9, n° 1, p. 115-136.
- . 1949. *Teorii monocentrizma i policentrizma v probleme proišoždenija človeka i ego ras*. Moscou, Éd. MGU.
- RYČKOV, Ju. G. 1968. *Reakcija populjacij na izoljaciju. Problemy evoljucii*, tome I, p. 212-236. Novosibirsk, Nauka.
- SEMENOV, Ju. I. 1960. V. I. Lenine o kategorii « obščestvenno-ekonomičeskij układ ». *Učenyje zapiski Krasnojarskogo pedinstituta*, tome 18.
- . 1960. V. I. Lenine o tvorčeskom haraktere čelovečeskogo poznanija. *Učenyje zapiski Krasnojarskogo pedinstituta*, tome 18.
- . 1960. O Meste « Klasičeskih neandental'sev v čelovečeskoj evoljucii ». *Vestnik Akad. nauk SSSR*, n° 3.
- . 1962. *Vozniknovenie čelovečeskogo obščestva*. Krasnojarsk.
- . 1963. *Pec. : Social life of early man*. N.Y. 1961. Bestnik Akad. nauk SSSR, n° 14.
- . 1964. Učenie Morgana, marksism i sovremennaja etnografija. *Sov. etnografija*, n° 4, p. 170-185.
- . 1964. *Vozniknovenie obščestvennyh otnoščenij*. V sbor : U istokov čelovečestva. Moscou.
- . 1964. *Gruppoj brak, ego priroda mesto v evoljucii semejno-bračnyh otnošenij*. Moscou, Nauka.
- . 1965. Problema social'no-ekonomičeskogo stroja Drevnego Vostoka. *Narody Azii i Afriki*, n° 4, p. 69-89.
- . 1966. *Kak vozniklo čelovečestvo*. Moscou, Nauka.

Autres ouvrages

- ALLEN, J. A. 1906. The influence of physical conditions in the genesis of species. *Ann. Report Smithsonian Inst. for 1905.*
- ALLISON, A. C. 1961. Genetic factors in resistance to malaria. *Annals N. Y. Acad. Sci.*, vol. 91, n° 3, p. 710-729.
- . 1963. Inherited factors in blood conferring resistance to protozoa. Dans : *Immunity to protozoa*, p. 109-122. Oxford, Blackwell Sci. Publ. Co.
- . 1964. Polymorphism and natural selection in human populations. *Cold Spring Harbor Symp. Quant. Biol.*, vol. 29, p. 137-149.
- BAKER, P. T. 1958. The biological adaptation of man to hot deserts. *Amer. Naturalist*, vol. 92, n° 867, p. 337-357.
- BARNICOT, N. A. 1959. Climatic factors in the evolution of human populations. *Cold Spring Harbor Symp. Quant. Biol.*, vol. 24, p. 115-129.
- BIASUTTI, R. 1959. *Le razze e i popoli della terra*, 3° éd. Turin.
- BIRDSELL, J. B. 1957. Some population problems involving Pleistocene man. *Cold Spring Harbor Symp. Quant. Biol.*, vol. 22, p. 47-69.
- BLUM, H. F. 1959. *Carcinogenesis by ultraviolet light*. Princeton, N. J., Princeton Univ. Press.
- . 1961. Does the melanin pigment of human skin have adaptive value? *Quart. Rev. Biol.*, vol. 36, n° 1, p. 50-63.
- BOYD, W. C. 1950. *Genetics and the races of man*, p. 210-251. Boston, Little, Brown and Co. (Blood groups.)
- . 1953. The contributions of genetics to anthropology. Dans : A. KROEBER (dir. publ.), *Anthropology today*, p. 488-506. Chicago, Univ. Chicago Press.
- BRIDGES, E. L. 1950. *The uttermost part of the earth*. New York, Dutton.
- COON, C. S. ; GARN, S. M. ; BIRDSELL, J. B. 1950. *Races. A study of the problems of race formation in man*. Springfield, Thomas.
- COWLES, R. B. 1959. Some ecological factors bearing on the origin and evolution of pigment in the human skin. *Amer. Naturalist*, vol. 93, n° 872, p. 283-293.
- DOBZHANSKY, Th. 1962. *Mankind evolving*. New Haven et Londres, Yale Univ. Press.
- FLEURE, H. 1945. The distribution of types of skin colour. *Geograph. Rev.*, vol. 35.
- GARN, S. 1961. *Human races*. Springfield, Thomas.
- GLASS, B. 1966. The effect of changes in the physical environment on genetic change. Dans : J. D. ROSLANSKY (dir. publ.), *Genetics and the future of man*, p. 23-47. Amsterdam, North-Holland Publ. Co
- GLOGER, C. 1833. *Das Abwandern der Vögel durch Einfluß des Klimas, nach zoologischen, zunächst von den europäischen Landvögeln entnommenen Beobachtungen dargestellt, mit den entsprechenden Erfahrungen bei den europäischen Säugetieren verglichen und durch Tatsachen aus dem Gebiete der Physiologie, der Physik und der physischen Geographie erläutert*. Breslau.
- GOTTESMAN, I. I. 1968. A sampler of human behavioral genetics. Dans : Th. DOBZHANSKY, M. K. HECHT et W. C. STERRE (dir. publ.), *Evolutionary biology*, vol. 2, p. 276-320.

- HAUSER, P. M. 1960. Demographic dimensions of world politics. *Science*, vol. 131, n° 3414, p. 1641-1647.
- LANDSTEINER, K. 1900. Zur Kenntnis der antifermentativen, lytischen und agglutinierenden Wirkungen des Blutserums und der Lymphe. *Cbl. Bakteriol.*, Abt. 1, Originale, vol. 27, p. 357-362.
- . 1901. Über Agglutinationserscheinungen normalen menschlichen Blutes. *Wien. Klin. Wochenschr.*, vol. 14, n° 46, p. 1132-1134.
- ; LEVINE, P. 1927. Further observations on individual differences of human blood. *Proc. Soc. Exptl. Biol. and Med.*, vol. 24, n° 9, p. 941 et 942.
- ; WIENER, A. S. 1940. An agglutinable factor in human blood recognized by immune sera for Rhesus blood. *Proc. Soc. Exptl. Biol. and Med.*, vol. 43, n° 1, p. 223.
- LENZ, F. 1931. *Menschliche Auslese und Rassenhygiene (Eugenik)*. 3. Aufl., p. 415. Munich.
- MAYR, E. 1942. *Systematics and the origin of species*. New York, Columbia Univ. Press.
- MOURANT, A. E. 1954. *The distribution of the human blood groups*. Oxford, Blackwell Sci. Publ. Co.
- ; KOPEĆ, A. C. ; DOMANIEWSKA-SOBCZAK, K. 1958. *The ABO blood groups. Comprehensive tables and maps of world distribution*. Oxford, Blackwell Sci. Publ. Co.
- NEWMAN, M. T. 1953. The application of ecological rules to the racial anthropology of the aboriginal New World. *Amer. Anthropol.*, vol. 55, p. 311-327.
- NEWMAN, R. W. ; MUNRO, E. H. 1955. The relation of climate and body size in U.S. males. *Amer. J. Phys. Anthropol.*, nouvelle série, vol. 13, n° 1, p. 1-17.
- RAY, C. 1960. The application of Bergmann's and Allen's rules to the poikilotherms. *J. Morphol.*, vol. 106, n° 85-108.
- RECHE, O. ; LEHMANN, W. 1959. Die Genetik der Rassenbildung beim Menschen. Dans : G. HEBERER (dir. publ.), *Die Evolution der Organismen*, 2. Aufl., p. 1143-1191. Stuttgart, Fischer.
- RENSCH, B. 1959. *Homo sapiens. Vom Tier zum Halbgott*. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht.
- ROBERTS, D. F. 1953. Body weight, race, and climate. *Amer. J. Phys. Anthropol.*, nouvelle série, vol. 11, n° 4, p. 533-558.
- ROSENBERG, A. 1934. Der Kampf um die Weltanschauung. *Völk. Beob.*, n° 23, p. 11.
- SCHOLANDER, P. F. ; WALTERS, V. ; HOCK, R. ; IRVING, L. 1950. Body insulation of some arctic and tropical mammals and birds. *Biol. Bull.*, vol. 99, n° 2, p. 225-236.
- ; HOCK, R. ; WALTERS, V. ; JOHNSON, F. ; IRVING, L. 1950a. Heat regulation in some arctic and tropical mammals and birds. *Biol. Bull.*, vol. 99, n° 2, p. 237-258.
- ; — ; — ; IRVING, L. 1950b. Adaptation to cold in arctic and tropical mammals and birds in relation to body temperature, insulation, and basal metabolic rate. *Biol. Bull.*, vol. 99, n° 2, p. 259-271.

- SCHOLANDER, P. F. 1955. Evolution of climatic adaptations in homeotherms. *Evolution*, vol. 9, n° 1, p. 15-26.
- ; HAMMEL, H. T. ; HART, J. S. ; LE MESSURIER, D. H. ; STEEN, J. 1958. Cold adaptation in Australian aborigenes. *J. Appl. Physiol.*, vol. 13, p. 211-218.
- ; ANDERSEN, K. L. ; LØNING, Y. 1958. Metabolic acclimation to cold in man. *J. Appl. Physiol.*, vol. 12, n° 1, p. 1-8.
- SCHWIDETZKY, I. 1952. Selektionstheorie und Rassenbildung beim Menschen. *Experientia*, vol. 8, n° 3, p. 85-98.
- STERN, C. 1960. *Principles of human genetics*, 2° éd. San Francisco et Londres.
- WALTER, H. 1958. Der Zusammenhang von Hautfarbenverteilung und Intensität der ultravioletten Strahlung. *Homo*, vol. 9, n° 1, p. 1-13.

# L'ESPÈCE HUMAINE PEUT-ELLE ÊTRE DÉCOUPÉE EN RACES<sup>1</sup> ?

par

JEAN HIERNAUX

*Laboratoire d'anthropologie  
Faculté des sciences, Paris*

La race n'est pas un fait, mais un concept. Il importe de cerner d'abord ce dernier dans sa généralité, tel qu'il puisse s'appliquer au monde animal aussi bien qu'à l'homme, puis d'étudier dans quelle mesure notre espèce peut être rationnellement découpée en races dans son état actuel. C'est la démarche qui sera suivie ici.

Une race est un groupement d'individus

L'identification des mots « race » et « individu » retirerait toute utilité au concept de race. Celui-ci est donc nécessairement classificatoire : il tend à réduire le nombre énorme des individus de l'espèce à un nombre réduit de classes. Cette classification peut être conçue à plusieurs niveaux hiérarchisés, par exemple à trois niveaux appelés « grand-race », « race » et « sous-race » ou désignés à l'aide de toute autre terminologie similaire.

Qu'est-ce qui, dans l'individu, est concerné par la race ?

Deux ordres de facteurs déterminent les caractères de l'individu : l'hérédité et l'environnement. Dans une définition de la race, devons-nous considérer uniquement le génotype ? Ou considérer le phénotype, incluant ainsi des caractères non héréditaires et l'influence non transmise du milieu sur des caractères partiellement héréditaires ?

Si nous adoptons le second terme de l'alternative, des races

1. Version révisée de l'article paru dans la *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XVII, 1965, n° 1.

A et B génétiquement semblables mais différenciées sous l'action de milieux différents s'inverseraient l'une en l'autre, en une génération, par inversion des milieux. Un tel concept de race serait de faible utilité. Comme outil d'étude de l'évolution, la race doit présenter une tendance à la stabilité d'une génération à la suivante, caractéristique que possède le patrimoine génétique. Un concept de race n'a d'intérêt que s'il est basé sur la part héréditaire des caractères, le génotype.

## Comment grouper les individus ?

Deux réponses fondamentales ont été données à cette question. Certains ont proposé de grouper tous les individus semblables, où qu'ils vivent ou aient vécu. La race signifie alors, d'une part, un complexe de caractères héréditaires (habituellement désigné par le terme de type racial), d'autre part, l'ensemble des individus qui le possèdent. Selon ce concept, la race est, par définition, incapable d'évoluer puisqu'elle consiste, à chaque génération, en un groupement d'individus semblables à un modèle prédéfini. Ce concept ne permet donc pas l'étude des mécanismes évolutifs, ce qui restreint fortement son utilité (d'autres objections peuvent lui être opposées sur le plan de l'intégration aux connaissances biologiques actuelles). Peut-être certains de ceux qui l'emploient considèrent-ils le type racial comme un pur procédé d'analyse permettant de décrire un groupe d'individus au moyen de pourcentages d'influence de tendances, à la manière de certains typologistes constitutionnels qui le caractérisent par les proportions des tendances endomorphiques, ectomorphiques et mésomorphiques sans, pour cela, attribuer aux individus l'étiquette endomorphe, ectomorphe ou mésomorphe. Ce procédé a alors un autre objet que celui d'une taxonomie, il n'opère plus de groupements, et des termes sans ambiguïté devraient distinguer une telle typologie raciale de la raciologie.

D'autres ont proposé de grouper les individus qui participent à un même cercle d'unions. Un tel groupement présente à la fois une tendance à la stabilité du patrimoine héréditaire collectif d'une génération à l'autre, et exprime une sensibilité à tous les facteurs d'évolution comme la sélection, la dérive génique, le métissage, les mutations. Il constitue donc une unité efficiente pour l'étude de la variabilité et de l'évolution au sein d'une espèce et s'intègre dans le cadre de la biologie actuelle. Cette unité, définie par son patrimoine génétique, sera acceptée ici sous le nom de population.



Ce n'est que dans le cas — rare — d'une communauté panmictique close (un isolat) qu'on peut délimiter en termes absolus la population. Habituellement, elle ne peut l'être que de façon relative, au niveau des barrières — géographiques, sociales, politiques, religieuses, linguistiques ou autres — aux échanges génétiques. Souvent elle ne peut l'être qu'en tant qu'abstraction statistique, dans le cas d'un continuum où la fréquence des unions est essentiellement fonction de la distance géographique.

Le groupement des individus dans une population ne tient compte en rien de leurs caractères génétiques ; il n'est nullement un procédé taxonomique ; il ne vise qu'à délimiter les unités biologiques (il n'en existe pas deux identiques sur terre). Appeler « race » la population ne sert à rien : un seul nom suffit à désigner une chose, et mieux vaut garder le terme « race » pour un échelon classificatoire. Nous arrivons ainsi à cette définition : une race est un groupement de populations définies par leur patrimoine héréditaire.

### Critères de possibilité et d'efficience d'une classification

Un ensemble d'objets (ici des populations) ne se laisse pas nécessairement subdiviser en classes. Ils peuvent, par exemple, être équidistants les uns des autres (le terme « distance » désignant leur différence globale), ce qui rend également valable toutes les classifications imaginables et retire à chacune d'elles toute efficience. Sans être égales, les distances peuvent être telles qu'une série de découpages de l'ensemble sont également valables, et tous également critiquables et peu efficaces par le fait que certaines populations vont présenter une distance moindre avec l'une ou l'autre population d'une autre classe qu'avec des populations de leur propre classe. Dans cette situation, toute classification présente une part d'arbitraire, et un danger : celui de pousser l'esprit à oublier l'aspect relatif et partiellement arbitraire des races définies, et, par là, à opérer des distinctions et des généralisations erronées.

La recherche d'une classification des populations en races ne peut donc préjuger de possibilité. Si elle débouche sur la dernière situation évoquée, un critère subjectif de rigueur ne peut être évité : selon le tempérament et les habitudes mentales des chercheurs, certains estimeront utile une classification là où d'autres la jugeront inefficente, voire nuisible.

## La taxonomie numérique appliquée à l'espèce humaine actuelle

Une discipline scientifique, la taxonomie numérique, s'est développée sur la base des considérations qui viennent d'être émises. Son but est la classification d'ensembles d'objets. Ceux-ci, dans le cas présent, sont les populations humaines représentées par leur patrimoine héréditaire collectif (*gene pool*).

Un premier temps consiste à calculer une « distance biologique » entre toutes les populations prises deux à deux. Il conduit à un tableau de toutes les distances appelé « matrice de distances ». Il existe un grand nombre de formules de distances. Certaines concernent uniquement des caractères métriques (que l'on mesure), d'autres uniquement des fréquences de gènes (comme ceux qui déterminent les groupes sanguins) ou des pourcentages de caractères descriptifs ; d'autres enfin permettent de considérer simultanément des caractères de tous genres, qu'ils soient dichotomiques (se caractérisant par la présence ou l'absence), qualitatifs ou quantitatifs. Quelle que soit la formule utilisée, il importe que l'ensemble de caractères qu'elle traite soit suffisamment grand et varié pour que l'adjonction de nouvelles variables ne vienne pas modifier considérablement la configuration générale de la matrice de distances.

Le pas suivant consiste à tirer de la matrice de distances un groupement des objets — les populations humaines — en constellations (*clusters*). Ce temps est généralement mené sur ordinateur. Il importe cependant de ne pas se faire d'illusion : il n'y a pas de méthode de regroupement acceptée par tous, mais bien une série de méthodes qui donnent des résultats différents. Chacune a ses justifications logiques ; en d'autres termes, un choix, dont une part d'arbitraire, est inhérent aux classifications obtenues par la taxonomie numérique. Cette remarque s'applique aussi bien aux représentations sous forme d'embranchements successifs, ou dendrogrammes, souvent utilisées pour figurer les résultats de l'analyse.

L'utilisation de la taxonomie numérique — méthode qui présente le maximum d'objectivité — ne garantit donc pas qu'une classification se révélera impossible là où les populations sont réparties au hasard dans l'espace des distances ; au contraire, l'ordinateur définira des constellations dans ce cas.

Il est donc indispensable de rechercher dans quelle mesure les populations se groupent en constellations avant de procéder à la délimitation de ces dernières. Une méthode logique existe

qui répond à cette question. Elle a été récemment appliquée à une matrice de 5 050 distances entre 101 populations d'Afrique subsaharienne. Elle n'a pas mis en évidence de groupement systématique des populations, pourtant d'une grande diversité biologique. Il est clair qu'il est fallacieux d'appliquer la recherche de constellations et l'établissement de dendrogrammes dans pareil cas. Les données disponibles s'opposent donc à la distinction de races — groupements de populations — au sein du peuplement de l'Afrique subsaharienne (sauf peut-être un groupement des Bochimans et des Hottentots, mal représentés dans l'analyse).

L'histoire, comme une série de lignes d'analyse anthropologique, explique cette absence de groupement racial des populations d'Afrique subsaharienne. Suite à de multiples processus de migrations et d'expansions à grande échelle, la plupart des populations du sous-continent représentent le mélange biologique de nombreux composants ancestraux, souvent très divers. L'adaptation génétique au climat est prononcée. Dans la part du génome qui répond au climat par sélection darwinienne, il tend à s'établir des gradients génétiques parallèles au gradient climatique qui va du désert chaud à la forêt équatoriale ; une convergence biologique se marque entre populations diverses amenées à vivre côte à côte. L'identité elle-même des populations-unités est souvent éphémère : beaucoup d'entre elles se désintègrent et se recombinent après un nombre modeste de générations. Suite à de tels mécanismes évolutifs et démographiques, il arrive souvent qu'un ensemble de populations qui se réclament d'une origine commune et qui partagent une bonne part de leurs cultures et de leurs langues sont loin de former une constellation (ou race) biologique. C'est notamment le cas pour les Fulani (ou Peuls) dont les communautés ne forment pas une race, vu que maintes populations peules ressemblent davantage biologiquement à des populations non peules qu'à aucune autre population peule.

Certes, il y a une tendance statistique à la ressemblance biologique des populations qui se réclament d'une même origine, ou parlent des langues étroitement apparentées, ou sont proches culturellement, ou habitent des biotopes semblables, mais cela n'entraîne pas le groupement systématique en constellations ou races.

On peut se demander si la situation que révèle l'Afrique subsaharienne n'est pas celle de l'humanité entière : c'est dans toute l'espèce humaine, au moins actuellement, que jouent les processus qui ont empêché la formation de races tranchées dans

le sous-continent. Il est probable que la recherche de constellations ne soit pas plus fondée pour l'espèce entière que pour le peuplement de l'Afrique subsaharienne. On peut du moins affirmer que l'évidence requise pour justifier la recherche des constellations n'a jamais été présentée.

La répartition d'unités biologiques (ici les populations humaines) en constellations disjointes résulte d'un type particulier d'évolution : l'embranchement successif à partir d'un tronc commun dont les branches suivent une évolution indépendante et divergente. Le processus évolutif prend la forme d'un arbre. Cela donne un certain poids à l'interprétation des dendrogrammes — qui en eux-mêmes ne font que visualiser les résultats de la taxonomie numérique — en tant qu'arbres généalogiques. Ce pas n'est cependant justifié que dans le cas où il est établi que le processus de différenciation a bien consisté en embranchements successifs. L'intervention majeure d'autres processus en Afrique subsaharienne (et probablement ailleurs aussi) dans l'évolution récente de l'espèce humaine fait que cette évolution ne peut être représentée par un arbre, mais bien plutôt par un réseau. Cela non seulement explique l'absence d'une raciation systématique, mais encore contre-indique l'interprétation des dendrogrammes de populations humaines actuelles en termes d'arbres évolutifs ou généalogiques.

# RACE ET PSYCHOLOGIE

## Le problème des différences génétiques <sup>1</sup>

par

OTTO KLINEBERG

*directeur d'études associé,  
École pratique des hautes études, Paris*

### Introduction. Évolution récente du problème

Au moment où parut, en 1950, la version initiale de ce chapitre, on avait de bonnes raisons de croire que la notion de hiérarchie raciale génétique (ou innée) avait pratiquement disparu de la pensée des hommes de science — ethnologues et biologistes — qui s'occupaient de cette question. La meilleure façon de définir, en termes négatifs, l'attitude générale serait peut-être de dire : l'idée d'une telle hiérarchie ne repose sur aucune base scientifique solide ; en conséquence, tout programme politique ou pédagogique fondé sur la prétendue infériorité native d'une race ou d'un groupe ethnique quelconques est dénué de toute valeur scientifique. Quelques années plus tôt, en 1944, Gunnar Myrdal et ses collaborateurs avaient réclamé, dans *An American dilemma*, une campagne d'éducation propre à réduire l'écart entre la position des spécialistes des sciences sociales, d'une part, et, d'autre part, celle du grand public. Au cours des années suivantes, un changement notable commença à se dessiner, aux États-Unis du moins, dans l'opinion du grand public. Lorsqu'on demandait à un échantillon représentatif d'Américains blancs : « De façon générale, pensez-vous que les Noirs soient aussi intelligents que les Blancs ? Seraient-ils capables d'apprendre tout aussi bien que les Blancs si on leur donnait la même éducation et la même formation ? », la proportion de réponses affirmatives, qui était de 50 % en 1942, atteignait 80 % en 1964 (Hyman et Sheatsley). Il pouvait donc sembler que la question était, sinon réglée, du moins en passe de

1. Version révisée de l'article paru dans la précédente édition (*Le racisme devant la science*, Paris, Unesco, 1960).

l'être. Myrdal est même allé jusqu'à dire : « La doctrine de l'infériorité de certaines races a disparu, et nous ne pouvons que nous en féliciter, attendu qu'elle n'avait aucun fondement scientifique. » (Myrdal, *op. cit.*, p. 158.)

Cette « disparition », en fait, est loin d'être complète, et la question des différences psychologiques innées continue à retenir l'attention, non seulement aux États-Unis mais également ailleurs, non seulement dans le grand public mais aussi dans le monde savant. En 1962, Carleton S. Coon exposa la théorie que l'évolution humaine s'était produite plus rapidement en Europe qu'en Afrique, de sorte que l'homme moderne était apparu plus tôt en Europe. Non sans prudence il ajoutait que, bien qu'il ne soit pas possible d'administrer aux morts des tests d'intelligence, il est permis de penser que « la sous-espèce qui, au cours de l'évolution, fut la première à accéder au rang d'*Homo sapiens* avait évolué plus que les autres... et les niveaux de civilisation atteints par certaines de ses populations sont peut-être des phénomènes connexes (p. IX et X) ». Commentant cette théorie, Weyl et Possony (1963) concluent que « les différences de structure, de physique et de mentalité entre les diverses races humaines peuvent être dérivées » (p. 280). Il est clair, d'après le contexte, que l'infériorité native des Africains ressort du fait qu'ils ont évolué plus tardivement.

On est frappé de la versatilité de ceux qui soutiennent qu'il doit exister des différences psychologiques innées entre les groupes raciaux. Dans beaucoup des anciens traités sur l'origine des races, de même que dans certains musées d'histoire naturelle, on trouve, pour illustrer l'évolution, un arbre généalogique qui présente la race blanche comme celle dont l'évolution est la plus récente. Selon le raisonnement des auteurs, les Africains, étant plus primitifs, seraient forcément inférieurs. Autrement dit, si les Africains ont évolué plus tôt, ils sont plus primitifs ; s'ils ont évolué plus tard, ils sont inférieurs du fait qu'ils ont eu moins de temps pour se développer. (Il convient d'ajouter que Coon, pour sa part, a signé en 1964 une déclaration de l'Unesco d'après laquelle il n'existe aucune preuve scientifique de l'existence de différences psychologiques innées entre les groupes ethniques).

L'interprétation de certains résultats de tests nous donne un autre exemple de cette versatilité. En 1931, Myrtle McGraw appliqua les tests de Bühler à de jeunes enfants — noirs et blancs — du sud des États-Unis, et constata que les seconds étaient supérieurs aux premiers. D'autres spécialistes virent dans cette constatation la preuve que, avant même que la culture

ait pu exercer son influence, il existe entre les groupes des différences innées démontrables (pour sa part, McGraw a contesté, dans une lettre à la rédaction de l'*American psychologist*, cette interprétation de ses résultats). Plus récemment, Géber et ses collaborateurs (Géber et Dean, 1957) ont appliqué les tests de Gesell à de jeunes Ougandais et les ont trouvés nettement en avance sur les normes établies à New Haven. Weyl et Possony (1963) écrivaient à ce propos : « A première vue, on pourrait en conclure à la supériorité mentale des enfants noirs au moment de la naissance. En fait, la conclusion est inverse (p. 226). » Pour ces écrivains, un développement rapide au premier âge est le signe d'un cerveau inférieur qui parvient plus rapidement à sa pleine maturité. Ici encore, si les jeunes enfants noirs qu'on soumet à des tests obtiennent des résultats médiocres, cela prouve leur infériorité ; s'ils obtiennent de bons résultats, cela annonce leur infériorité ultérieure.

Le fait nouveau le plus frappant dans ce domaine — frappant parce qu'il a mis en cause un psychologue réputé appartenant à une grande université (celle de Californie, à Berkeley), et aussi à cause de la réaction intense qu'il a suscitée dans l'opinion publique — a été la publication dans la *Harvard educational review*, en 1969, d'une étude monographique de A. R. Jensen. A la question de savoir dans quelle mesure il est possible de « gonfler » le quotient intellectuel et les résultats scolaires, Jensen répondait en soutenant que des facteurs génétiques « jouent peut-être un rôle » dans les différences d'intelligence entre enfants noirs et enfants blancs. Nous reviendrons plus longuement, dans les pages qui suivent, sur la position de Jensen ; pour le moment, contentons-nous de noter que la *Harvard educational review* a consacré trois numéros complets aux idées de Jensen et de ses critiques, depuis ceux qui discutaient calmement ses postulats génétiques jusqu'à ceux qui vitupéraient son attitude « raciste » et réactionnaire. La presse à gros tirage, d'un bout à l'autre des États-Unis et dans divers autres pays, se saisit avec enthousiasme de la thèse de Jensen et lui donna une publicité étonnante. Il semble très probable que la notion de différences psychologiques innées entre Blancs et Noirs ne se heurte pas, dans l'esprit des masses, à une opposition très fermement enracinée.

Une autre initiative dans une direction analogue à celle de Jensen est venue d'un prix Nobel de physique : William Shockley, de Stanford University, également en Californie, a demandé que l'Académie nationale des sciences procède à de vastes recherches sur le problème de l'intelligence génétique

(notamment raciale). Se fondant en partie sur les résultats respectifs des Noirs et des Blancs soumis à des tests d'intelligence, Shockley soutient que le fait de ne pas étudier la nature du potentiel génétique des Noirs trahit un profond degré d'irresponsabilité morale. L'Académie nationale des sciences, tout en reconnaissant que l'étude des différences entre les races humaines justifierait certaines recherches, a repoussé la recommandation dont elle était saisie, ne voulant pas que les recherches en question se fassent sous ses auspices. La proposition de Shockley et la manière dont l'académie y a réagi ont été longuement commentées par la presse quotidienne et périodique.

Dans son ouvrage *Race, intelligence and education* (Londres, 1971), Hans Eysenck reprend, avec moins de modération, la thèse de Jensen, sans apporter à l'appui de celle-ci de nouveaux éléments significatifs.

La question des différences entre les aptitudes intellectuelles innées des diverses races ne saurait donc être considérée comme entièrement résolue. D'une série de déclarations émanant d'experts réunis par l'Unesco, il ressort qu'aucune preuve scientifique valable, fondée soit sur des tests soit sur des données d'un autre genre, ne permet d'affirmer que ces différences existent. Nous nous contenterons de citer la plus récente, qui est datée de septembre 1967 et qui aboutit aux conclusions suivantes :

« Les peuples du monde... paraissent posséder des potentiels égaux leur permettant d'atteindre n'importe quel niveau de civilisation... Le racisme affirme à tort que la science fournit la base d'une hiérarchisation des groupes en fonction de caractéristiques psychologiques et culturelles immuables et innées. »

Nous essaierons, dans les pages qui suivent, de présenter et d'évaluer les arguments invoqués à l'appui de cette thèse, nous référant en particulier aux résultats qu'a donnés l'application de tests psychologiques.

## Pourquoi employer des tests ?

Il y a, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, un article ainsi conçu :

« Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine



nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. »

Un des obstacles auxquels se heurte la réalisation de cette partie de la Déclaration est la croyance, aussi courante qu'obstinée, selon laquelle certaines races et certains peuples seraient inférieurs aux autres et ne sauraient par conséquent jouir des mêmes « droits ».

Ainsi que nous l'avons déjà dit, des hommes de science et des savants ont parfois tenté de justifier l'idée d'une hiérarchie entre les races. Il est curieux pourtant — bien que peut-être compréhensible — que ceux qui l'ont fait soient généralement arrivés à la conclusion que le groupe ethnique dont ils faisaient eux-mêmes partie était supérieur à tous les autres. Certains savants allemands, par exemple, étaient convaincus que les populations de l'Europe septentrionale l'emportaient sur tout le reste de l'humanité tant par leurs dons intellectuels que par leur force de caractère et leurs qualités morales. Un ethnologue italien était tout aussi certain que les grands apports à la civilisation étaient pour la plupart le fait des peuples méditerranéens. Aux yeux de certains érudits de race noire, tout ce qu'il y a de bon dans la civilisation contemporaine est venu d'Afrique.

Ces prétentions rivales sont historiquement intéressantes mais ne nous aident guère à découvrir la vérité quant aux rapports entre la psychologie et la race. Il nous faut une méthode plus objective, une technique plus sûre ; nous ne pouvons pas nous en remettre à des jugements aussi subjectifs quant aux peuples qui l'emportent sur les autres par leurs dons intellectuels ou leur apport à la civilisation. Il nous faut des preuves qui soient scientifiquement solides, une argumentation qui soit scientifiquement acceptable.

Les psychologues ont mis au point une méthode qui, malgré ses faiblesses, semble au premier abord présenter des avantages considérables ; c'est celle des tests psychologiques. Au lieu que nous ayons à décider si telle découverte scientifique d'un Allemand constitue une réussite intellectuelle supérieure à telle peinture d'un Italien, les tests nous permettent de poser à un groupe d'Allemands et à un groupe d'Italiens une série de problèmes, et nous pouvons déterminer quel est celui des deux groupes qui les résout le mieux et le plus rapidement. Si quelqu'un d'autre a des doutes sur la valeur de nos résultats, il peut refaire l'expérience, avec les mêmes sujets ou avec d'autres, avec les mêmes tests ou avec d'autres. Si ses résultats concordent avec les nôtres, notre confiance s'en trouve accrue ; s'ils ne concordent pas, nous devons suspendre notre jugement jusqu'à ce

que d'autres recherches nous aident à déterminer qui a raison.

Cela suffirait à nous permettre de trancher la question des races supérieures ou inférieures si les tests psychologiques étaient des instruments parfaits pour la mesure des différences innées (ou natives) d'aptitudes. Il est vrai qu'ils ont été longtemps tenus pour tels, au moins par certains psychologues et éducateurs, ainsi que par de nombreux profanes. Mais nous savons aujourd'hui qu'ils sont loin d'être parfaits. Le succès avec lequel le sujet testé résout les problèmes qui lui sont proposés dépend de multiples facteurs : son expérience et son éducation antérieures, sa familiarité plus ou moins grande avec la question sur laquelle porte le test, les raisons ou le désir plus ou moins vif qu'il a d'obtenir un bon résultat, son état affectif, la nature de ses rapports avec l'expérimentateur, sa connaissance de la langue dans laquelle le test est administré, sa santé et son bien-être physiques — tout cela intervient au même titre que ses capacités innées. C'est seulement lorsque ces facteurs restent constants, c'est-à-dire lorsqu'ils sont à tous les principaux égards identiques chez tous les sujets testés, que nous avons le droit de conclure à la supériorité innée des sujets qui obtiennent des notes élevées sur ceux dont les notes sont plus faibles.

Il apparaît d'emblée comme évident qu'une grande circonspection s'impose lorsque nous interprétons les résultats d'un test psychologique appliqué à deux groupes nationaux ou raciaux distincts. Vivant dans des conditions différentes, dissemblables par leur culture, leur éducation, leur façon d'envisager les choses, ces deux groupes peuvent obtenir des résultats très différents à cause de l'inégalité, non de leur patrimoine génétique mais de leur milieu social. Le grand psychologue français Alfred Binet, qui mit au point en 1905 la première série de tests d'intelligence, était conscient des limites de sa méthode. Il disait que ses tests ne pouvaient permettre de déterminer à coup sûr les différences innées que si les divers groupes ou individus auxquels on les appliquait avaient eu dans la vie des chances plus ou moins identiques. Bien des psychologues ont négligé ou oublié les sages conseils de Binet, ce qui les a conduits à tirer de leurs données des conclusions erronées.

Vu les multiples façons dont la culture et l'éducation antérieures peuvent influer sur les notes des sujets testés, il n'est pas étonnant que le psychologue britannique Philip E. Vernon, qui a en cette matière une longue expérience de chercheur et de professeur, affirme catégoriquement : « Il n'y a pas de test indépendant de toute influence culturelle, et il ne pourra jamais y en avoir » (1968).

Dans bien des cas, cependant, on continue à prendre au sérieux les différences raciales ou ethniques révélées par les tests, et l'on s'en sert encore parfois pour justifier de graves décisions relatives à la politique de l'enseignement. C'est pourquoi nous allons maintenant essayer de passer en revue et d'évaluer les principales conclusions qui se dégagent des recherches liées à cette question.

## Facteurs concernant la réaction du sujet

### ATTITUDES À L'ÉGARD DU TEST

Ceux qui ne croient pas qu'un test puisse échapper à toute influence culturelle tirent un de leurs grands arguments de l'extrême diversité des attitudes manifestées à l'égard du test par les groupes et même par les individus. L'acte même de rivaliser avec les autres sujets soumis au test est conditionné par les valeurs et attitudes propres à la société dont les sujets font partie. Dans *The psychology of a primitive people* (1931), le professeur S. D. Portens rapporte certaines constatations intéressantes qu'il a pu faire alors qu'il administrait des tests psychologiques à un groupe d'aborigènes d'Australie. Les tests dont il se servait consistaient en une série de « labyrinthes » où le sujet devait tracer le parcours qui lui permettait d'atteindre la sortie. Chacun était évidemment censé travailler seul, sans l'aide de personne d'autre. Situation insolite pour ces aborigènes habitués à résoudre leurs problèmes ensemble, collectivement. « Outre que tous les problèmes de la vie tribale sont débattus et réglés par le conseil des anciens, la discussion se poursuit toujours jusqu'à ce que l'on parvienne à une décision unanime. » Les sujets étaient souvent intrigués par le fait que l'examineur refusait de les aider à résoudre le problème du labyrinthe. La déception était particulièrement vive dans un groupe d'indigènes qui avaient récemment élevé le psychologue à la dignité de « frère de sang » de leur tribu, et qui n'arrivaient pas à comprendre qu'il pût refuser de les aider. Cette attitude avait naturellement pour effet de ralentir les opérations, le sujet interrompant fréquemment sa recherche pour solliciter l'approbation ou l'aide de l'examineur, et il va sans dire que les notes en souffraient.

Cette indifférence au genre de rivalité qui, dans notre société, « irait de soi », nous l'avons nous-même constatée lors d'un séjour d'étude parmi les Yakima, tribu indienne de l'État de

Washington, sur la côte orientale des États-Unis. Nous utilisons un groupe de tests de performance qui n'exigent aucune connaissance linguistique et qui consistent à mettre des bouts de bois chacun à sa place à l'intérieur d'un cadre de bois. La note dépend de la rapidité avec laquelle le travail est accompli et du nombre des erreurs commises en cours de route. Les sujets sont invités à mettre chaque bout de bois à sa place « le plus rapidement possible ». En fait, nos petits Indiens prenaient tout leur temps, car ils ne voyaient aucune raison de se presser. Notre culture attache une grande importance à la vitesse ; il s'agit constamment pour nous de faire les choses aussi rapidement que possible. Mais nos petits Indiens n'avaient pas ce souci. Ils accomplissaient leur tâche avec une lenteur réfléchie, tout à l'opposé de la bousculade et de l'impatience que l'on observe souvent chez les petits Américains. Les Indiens, en conséquence, prenaient beaucoup plus longtemps mais faisaient un peu moins d'erreurs que les Américains blancs auxquels on les comparait.

Nous avons fait une observation analogue parmi les Indiens Dakota (Sioux) du Sud-Dakota. Ces Indiens estiment incorrect de répondre à une question en présence de tiers qui ne connaissent pas la réponse ; cela pourrait passer pour une sorte de vantardise, une manière d'humilier les autres, et une telle conduite soulève la réprobation générale. Ces petits Indiens ont également acquis la conviction qu'on ne doit pas répondre à une question si l'on n'est pas absolument certain de connaître la réponse. Les psychologues qui ont administré le test de Binet à ces enfants ont constaté que ceux-ci n'essaient jamais de deviner la réponse : s'ils ne sont pas certains, ils gardent le silence indéfiniment. Cela aussi tend à faire baisser leurs notes, car il peut arriver qu'on devine juste, et même si la réponse n'est que partiellement exacte, elle rapporte des points.

Un autre psychologue, le professeur S. E. Ash, a constaté que les petits Indiens hopi de l'Arizona refusent d'entrer en compétition les uns contre les autres. Pour les amener à le faire, une institutrice imagina un jour une méthode ingénieuse. Elle écrivit au tableau un certain nombre de problèmes d'arithmétique, aligna ses élèves devant le tableau, chacun en face d'un problème, et leur demanda de se retourner dès qu'ils auraient trouvé la solution. Elle observa que lorsqu'un enfant avait fini son problème, il regardait à droite et à gauche pour voir où en étaient les autres, et c'est seulement quand ils eurent tous fini qu'ils se retournèrent, tous en même temps. Une telle attitude aurait également pour effet d'abaisser les notes, surtout dans le

cas de tests collectifs, administrés simultanément à un certain nombre de personnes.

Nous emprunterons notre dernier exemple à l'ethnologue Margaret Mead et à son expérience des enfants samoans. Elle rapporte dans son livre *Coming-of-age in Samoa*, qu'elle administrait un jour le test de Binet à un groupe de ces enfants. Le test comportait, entre autres éléments, le problème de la balle et du champ : une balle est perdue dans un champ de forme circulaire, et il s'agit pour le sujet de tracer le parcours qu'il suivrait s'il avait à retrouver la balle. Or ces petits Samoans, au lieu de tracer le parcours qui leur aurait donné le plus de chances de succès rapide, profitèrent de l'occasion pour faire un joli dessin. Leur intérêt esthétique était évidemment plus vif que leur désir de résoudre le problème qui leur était posé.

Tous ces exemples montrent comment les antécédents culturels du sujet peuvent lui faire adopter, à l'égard du test, une attitude qui influera notablement sur son score. On le constate même dans le cas de groupes minoritaires vivant au sein d'une société plus large ; il semble bien par exemple que les Noirs américains n'abordent pas le test dans le même esprit, avec la même ambition de faire de leur mieux, que les enfants blancs auxquels on les compare. Ils se méfient souvent du test et de sa signification ; ils manquent éventuellement de confiance en leur capacité de le subir avec succès.

Une étude de Roen (1960) a montré, par exemple, qu'il existe une corrélation négative étroite, chez les Noirs, entre les scores d'intelligence et le manque de confiance en soi ; autrement dit, plus le sujet a confiance en lui-même et meilleures sont les notes qu'il obtient. Cette corrélation négative se constate également chez les Blancs, mais elle est beaucoup moins marquée. L'auteur pense que dans leur ensemble, les Noirs, « n'étant pas soutenus par la fierté que peuvent inspirer les hauts faits historiques, grandissant dans un milieu défavorable à leur épanouissement, acquièrent un certain défaitisme intellectuel qui influe notablement sur leur aptitude à donner, lorsqu'on les teste, la pleine mesure de leur intelligence » (p. 150). Ce n'est là qu'une des nombreuses études où l'on voit comment l'esprit de rivalité — nécessaire pour obtenir individuellement des notes élevées, ou pour résoudre les problèmes de manière rapide et efficace — peut être modifié par certaines attitudes propres à l'individu ou à son milieu social.

#### ATTITUDES ENVERS LES ENFANTS TESTÉS

Les résultats attendus des enfants testés peuvent avoir leur importance non seulement pour ces enfants eux-mêmes, mais aussi pour les personnes qui leur administrent les tests, et qui sont souvent leurs maîtres. Selon Clark (1963), les enfants culturellement défavorisés — on pourrait ajouter : culturellement différents — sont les malheureuses victimes de maîtres dont les prophéties éducatives se réalisent ; autrement dit, si l'on attend des enfants des résultats médiocres, leurs résultats seront effectivement médiocres. Cette hypothèse a été vérifiée expérimentalement par Rosenthal et Jacobson, auteurs de *Pygmalion in the classroom* (1968). Ils ont remis aux maîtres une liste d'élèves qui étaient censés avoir subi avec succès un « test d'épanouissement intellectuel » et dont il y avait par conséquent lieu de penser qu'ils feraient de grands progrès intellectuels au cours de leurs huit prochains mois de scolarité. Huit mois plus tard ce groupe expérimental, et aussi un groupe témoin composé d'élèves également doués mais dont les noms ne figuraient pas sur la liste, furent soumis de nouveau au même test d'intelligence. Le quotient intellectuel (QI) du groupe expérimental — celui dont les maîtres attendaient de bons résultats — avait progressé de quatre points de plus que celui du groupe témoin ; quand on soumit les deux groupes à un test de raisonnement, l'écart entre eux fut de sept points. Comme le font remarquer les auteurs, la différence entre les deux groupes n'existait que dans l'esprit des maîtres. Cette constatation semble présenter un grand intérêt pour les comparaisons que l'on a faites et que l'on continue à faire entre groupes ethniques.

#### L'EFFET DU LANGAGE

L'influence que le milieu d'origine, ses caractéristiques sociales et son niveau général d'instruction peuvent exercer sur les résultats des tests apparaît de façon particulièrement claire et manifeste dans leurs effets sur le langage. Les tests psychologiques couramment employés, y compris ceux de Binet, sont de nature verbale. Pour parvenir à résoudre les problèmes, le sujet ne doit pas seulement comprendre les questions posées ; il ne doit pas seulement être capable de répondre intelligiblement une fois qu'il a trouvé la solution ; encore doit-il, pour trouver cette solution, être habile au maniement des mots. La facilité d'expression verbale est si importante, dans beaucoup de ces tests, que les psychologues peuvent souvent estimer d'avance exactement

le niveau mental du sujet rien que d'après l'étendue de son vocabulaire. C'est ce qui a très vite conduit à penser que ces tests d'intelligence ne rendaient pas justice aux personnes d'origine étrangère ou à celles qui (comme les Amérindiens des États-Unis par exemple) n'avaient qu'une connaissance imparfaite de la langue dans laquelle le test était administré. Même si elles parlaient et utilisaient cette langue avec une certaine aisance, elles étaient gênées par le fait que ce n'était pas leur langue maternelle, ou par leur bilinguisme.

Il y a longtemps que la démonstration n'est plus à faire. On a constaté que les petits Gallois qui parlaient uniquement l'anglais obtenaient de meilleures notes, selon l'échelle de Binet, que ceux qui parlaient à la fois le gallois et l'anglais. En Belgique, les petits Wallons qui ne parlaient que le français étaient supérieurs aux petits Flamands qui parlaient à la fois le français et le flamand. Aux États-Unis, les enfants de souche italienne qui continuaient à parler l'italien dans leur famille étaient inférieurs à ceux qui connaissaient uniquement l'anglais. Au Canada, les Indiens de l'Ontario qui ne parlaient que l'anglais étaient supérieurs à leurs congénères bilingues. Ce ne sont pas là les seuls groupes où l'on ait fait la même constatation, qu'il ne faudrait d'ailleurs pas interpréter comme signifiant que le bilinguisme est la cause d'une infériorité intellectuelle définitive ou permanente. Cette infériorité est plus probablement due au simple fait que le vocabulaire d'un enfant ne peut dépasser certaines limites, de sorte que si cet enfant apprend des mots de deux langues, il en connaît moins de chacune d'elles. Au cours des années ultérieures, ce handicap initial du bilinguisme sera plus que compensé par ses avantages incontestés.

#### L'EFFET DE LA PAUVRETÉ

L'influence de la pauvreté ou de l'appartenance à une certaine classe socio-économique sur les résultats des tests ne saurait être séparée de celles des facteurs dont nous avons déjà traité. Les élèves de familles pauvres, qu'ils soient blancs ou noirs, risquent d'être handicapés par le fait qu'on ne s'attend pas à les voir briller. Le fait que le langage des pauvres est structurellement différent de celui des classes aisées a été démontré en Angleterre par Bernstein (1960) et aux États-Unis par John (1963). La pauvreté et ses conséquences revêtent ici une importance accrue si l'on considère que le pourcentage de pauvres est particulièrement élevé au sein des groupes minoritaires, notamment parmi la population noire des États-Unis.

Cela devrait suffire à imposer une grande prudence à ceux qui tirent argument des médiocres résultats qu'obtiennent les enfants noirs soumis à des tests (leur QI moyen est de 85 alors que la « normale » est de 100). Les recherches faites dans nombre de pays et par de nombreux psychologues montrent, sans l'ombre d'un doute, que les résultats des enfants de « pauvres Blancs » sont nettement inférieurs à ceux des enfants de familles aisées ; entre les deux extrémités de la gamme des situations économiques, la différence de QI est de l'ordre de 20 points ; autrement dit, elle est plus grande qu'entre Américains noirs et Américains blancs.

A cela, on répond que même quand ce sont des Blancs et des Noirs du même niveau économique que l'on compare, la différence subsiste, bien qu'elle soit moindre. Tout ce que cela signifie en réalité, c'est que la pauvreté, quelle que soit son importance, n'est pas le seul facteur en cause. Dans un inventaire critique des recherches que l'on a faites aux États-Unis sur les différences ethniques, Dreger et Miller (1960) — qui, soit dit en passant, s'abstiennent de prendre parti dans la controverse « inné contre acquis » — font remarquer à juste titre que pour pouvoir comparer deux groupes ethniques, il ne suffit pas que ces groupes soient identiques quant au rang social et aux variables économiques, car les différences qui risquent de fausser les comparaisons ne sont pas uniquement socio-économiques. Ils ajoutent que même les Noirs dont la condition économique est supérieure à celle de la plupart des Blancs ne peuvent cependant pas, dans la plupart des cas, mener une vie à tous égards identique ; bien d'autres facteurs interviennent qui peuvent aussi avoir leur importance.

Mais revenons-en aux effets de la pauvreté. Les psychologues n'ont pas suffisamment insisté jusqu'ici sur le préjudice fondamental qu'elle peut causer au développement mental par suite de la malnutrition. Dans une étude générale des relations entre nutrition et apprentissage, Eichenwald et Fry (1969) ont rassemblé sur ce sujet une masse impressionnante de données fournies en partie par des expériences faites sur des animaux, en partie par l'observation des effets des carences alimentaires sur les êtres humains dans de nombreuses parties du monde (dont l'Afrique et l'Amérique latine). Leur conclusion est que la malnutrition pendant une période critique de l'enfance risque d'« affecter de manière permanente et profonde le développement ultérieur de l'individu, sur le plan intellectuel et affectif ». La malnutrition apparaît donc comme un facteur d'importance



capitale pour qui veut évaluer les possibilités intellectuelles des gens pauvres, y compris les pauvres Noirs.

#### L'EFFET DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'EXPÉRIENCE ANTÉRIEURS

L'importance de ce facteur est implicite dans ce que nous avons dit ci-dessus, attendu que les aptitudes linguistiques, les attitudes et les motivations sont toutes conditionnées par l'expérience antérieure. Il y a cependant d'autres considérations auxquelles il convient de s'arrêter. Lorsqu'on commença à appliquer la méthode des tests, bien des psychologues croyaient qu'éliminer le handicap linguistique équivalait à éliminer l'influence générale de la culture et de l'expérience. L'un d'eux, par exemple, le professeur Florence L. Goodenough, de l'Université du Minnesota, imagina un test de performance qui consistait à « dessiner un homme » ; les notes attribuées aux sujets dépendaient, non de la qualité esthétique de leur dessin, mais du nombre de caractères essentiels qu'ils y avaient inclus, du soin qu'ils avaient apporté à respecter les proportions, etc. Il considérait ce test comme exempt de toute influence culturelle, c'est-à-dire indépendant des antécédents et de l'expérience passée des sujets, et permettant par conséquent de mesurer les différences innées d'intelligence. En 1926, il procéda à une enquête au moyen de ce test et conclut à de nettes différences d'intelligence entre divers groupes d'immigrants établis aux États-Unis, ainsi qu'entre Blancs et Noirs. Au cours des années postérieures, de nombreux chercheurs se sont servis de ce test et sont parvenus à démontrer que, contrairement à ce qu'on avait pensé jusqu'alors, les résultats étaient en réalité influencés par maints éléments de l'expérience passée du sujet. Le professeur Goodenough a lui-même reconnu le fait et dénoncé son erreur passée avec beaucoup de probité et de courage. Dans le *Psychological bulletin* de septembre 1950, traitant en collaboration avec Dale B. Harris de l'étude psychologique des dessins d'enfants, il exprime l'opinion qu'« il est illusoire de chercher à établir un test indépendant de la culture, qu'il s'agisse de l'intelligence, des aptitudes artistiques, des caractères socio-personnels ou de tout autre élément mesurable, et [...] il n'est plus possible de soutenir l'idée naïve qu'un test, dès qu'il échappe à la contrainte des mots, est également valable pour tous les groupes ». Il ajoute que sa précédente étude concluant à des différences entre les enfants d'immigrants établis aux États-Unis « ne fait certainement pas

exception à la règle », et il prie ses lecteurs d'excuser l'erreur qu'il avait précédemment commise.

Des conclusions parallèles découlent d'une étude plus récente de Wayne Dennis (1966), qui a administré le test « dessiner un homme » à des échantillons d'enfants appartenant à une cinquantaine de cultures différentes. Les moyennes les plus élevées — QI de 124 — ont été obtenues par les enfants de faubourgs d'Angleterre et des États-Unis, par ceux d'un village de pêcheurs japonais et parmi les Indiens hopi. La moyenne la plus faible — QI de 52 — a été celle des enfants d'une tribu bédouine nomade de Syrie, ce qui peut s'expliquer par l'expérience restreinte que ces enfants avaient des arts graphiques. En revanche, de jeunes Arabes du Liban, qui avaient eu de nombreux contacts avec la culture occidentale, ont obtenu une moyenne de 94.

Attendu que de nombreux tests d'intelligence exigent une certaine habileté à manier des objets matériels, et font appel notamment à la représentation graphique, l'expérience antérieure peut jouer un rôle capital. Certaines recherches qu'on a faites en Afrique ont montré l'importance des facteurs de cet ordre. Biesheuvel, qui a passé de longues années à tester de jeunes Africains, fait remarquer que même des dessins représentant des objets tout à fait courants risquent de n'être pas identifiés par des enfants qui n'ont guère eu d'expérience de la représentation graphique. D'après d'autres chercheurs, les résultats de tests non verbaux risquent d'être fortement influencés par les occasions que le sujet a pu avoir de jouer avec des jouets mécaniques ou avec d'autres objets qui le mettent sur la voie d'une solution au problème posé par le test.

#### DIFFÉRENCES QUALITATIVES DE RÉUSSITE AUX TESTS

Certains facteurs liés aux antécédents culturels et à l'expérience antérieure des sujets peuvent aussi être à l'origine de différences qualitatives dans la nature de leur réussite aux tests. Strauss (1954), par exemple, a constaté que, soumis à des tests verbaux, les étudiants de Ceylan obtenaient des notes plus élevées que ceux des États-Unis, mais que leurs résultats étaient nettement inférieurs lorsqu'il s'agissait de tests de performance (non verbaux). Selon lui, leur culture « a pour effet de définir une série de comportements correspondant à certains rôles et tendant, d'une part, à déprécier l'habileté manuelle et technique et, d'autre part, à exalter et récompenser les succès scolaires de type verbal ».

Divers autres chercheurs se sont occupés des différences qualitatives entre les résultats obtenus par divers groupes ethniques soumis à des tests. Vernon (1969), par exemple, a constaté chez les Jamaïquains et les Esquimaux deux « schémas d'aptitudes » complètement différents ; les premiers étaient meilleurs en arithmétique et pour l'acquisition du vocabulaire ; les seconds réussissaient mieux lorsque les tests faisaient appel à l'induction et au dessin. Lesser et ses collaborateurs (1965) ont également constaté des différences qualitatives (en même temps que quantitatives) entre les aptitudes respectives de jeunes Chinois, Juifs, Noirs et Porto-Ricains habitant aux États-Unis. Iscoe et Pierce Jones (1964) ont montré que, si les enfants noirs obtiennent généralement des notes inférieures à celles des enfants blancs soumis aux mêmes tests, ils se révèlent supérieurs, en revanche, à l'égard de ce que ces auteurs appellent « la pensée divergente », c'est-à-dire la faculté d'imaginer, pour des objets familiers, un certain nombre d'usages différents. Il est clair que les différences d'aptitudes constatées entre deux groupes ethniques peut dépendre du test qu'on emploie pour les mesurer.

Si tous les tests sont « liés à la culture », c'est-à-dire si l'ensemble complexe des facteurs qui tiennent à l'éducation, à la formation et à l'expérience antérieures en infléchit les résultats, comment pourraient-ils nous renseigner sur les différences ou les analogies entre les races, à l'égard de l'intelligence ? Si nous n'arrivons pas à démêler, dans les résultats, la part de l'hérédité et l'influence du milieu, la méthode des tests présente-t-elle le moindre intérêt pour la solution du problème qui nous occupe ? Nous sommes évidemment fondés à soutenir que les différences d'intelligence entre les races ne peuvent pas se démontrer au moyen de tests ; nous pouvons au moins dire que la preuve reste à faire. Est-ce là tout ce que nous pouvons dire ? Les tests ne permettent-ils pas de répondre de manière plus positive aux questions que nous soulevons ?

Envisageons le problème sous un angle légèrement différent. C'est un fait que les notes obtenues par deux groupes différents soumis à un même test sont dues à l'interaction d'éléments héréditaires et de facteurs mésologiques qu'il est impossible de démêler. Si l'un des groupes est inférieur à l'autre, c'est peut-être à cause d'une hérédité moins bonne, ou d'un milieu moins favorable, ou des deux à la fois. Supposons à présent que nous puissions rendre les deux milieux plus semblables l'un à l'autre, et que nous les rendions effectivement aussi semblables que possible. Si, à mesure que les milieux deviennent plus semblables, l'écart entre les notes respectives des deux groupes tend

à diminuer — si, quand les deux milieux sont pratiquement analogues, cet écart disparaît complètement — alors nous avons un argument de poids en faveur de l'explication mésologique et contre l'explication héréditaire des différences constatées. Qu'est-ce qui ressort des résultats ?

## L'effet des modifications du milieu

Si un test qui s'est révélé utile pour mesurer les différences entre des enfants de Paris ou de New York est administré à des enfants du Mozambique ou de la Nouvelle-Guinée, nous ne pouvons guère nous attendre que ces derniers fassent aussi bien que les premiers. Cela devrait être évident, mais malheureusement cette évidence n'a pas toujours été reconnue. Les exemples donnés ci-dessus illustrent certaines des façons — mais non toutes les façons — dont l'origine et les antécédents de chaque groupe influent sur les notes qu'il obtient. Il existe cependant des pays où vivent côte à côte des groupes d'origine ethnique ou raciale différente, et il semblerait tout simple, au premier abord, d'utiliser ces groupes comme base de comparaison. Si, aux États-Unis par exemple, nous trouvons des Américains d'origine scandinave, italienne, chinoise, noire et amérindienne, vivant tous en milieu « américain », ne pouvons-nous pas poser en principe qu'ils ont tous les mêmes antécédents culturels, les mêmes possibilités d'éducation et les mêmes chances économiques, et que les différences qu'accusent entre eux les résultats des tests peuvent, sans risque d'erreur scientifique, être attribuées à des différences d'aptitudes héréditaires ?

Ce n'est malheureusement pas le cas. L'Indien d'Amérique, par exemple, vit généralement dans une réserve séparée des communautés voisines ; il fréquente une école spéciale, il mène une existence différente ; il parle anglais, mais généralement assez mal ; sa condition économique est en moyenne médiocre. Le Noir, bien que sa position dans la société américaine se soit nettement améliorée depuis quelques années, continue le plus souvent à souffrir de sérieux handicaps ; sa situation économique reste aussi, en moyenne, fort inférieure à celle des Blancs ; les écoles qu'il fréquente étaient certainement médiocres dans le passé et restent, dans une certaine mesure, moins bonnes que celles des Blancs ; il éprouve plus de peine à accéder à certains genres d'emploi, ou à participer pleinement à la vie américaine.

Les choses étant ainsi, il ne serait pas étonnant que les Indiens et les Noirs des États-Unis, lorsqu'on les teste, obtiennent en

moyenne des notes moins élevées que leurs compatriotes blancs. Mais il importe de souligner qu'il s'agit d'une moyenne. Individuellement, il y a bien des Noirs qui obtiennent des notes supérieures à celles de beaucoup de Blancs. Plus important : on rencontre parfois des groupes entiers de Noirs qui obtiennent, lors des tests, de meilleurs résultats que les groupes de Blancs auxquels on les compare.

Ce fait important a, pour la première fois, suscité un grand intérêt au moment de la deuxième guerre mondiale, lorsque les autorités militaires ont fait subir des tests à des millions de recrues, dont beaucoup de Noirs. La première constatation que l'on ait faite à cette occasion est que les Noirs du Sud (où les handicaps d'ordre éducatif et économique étaient particulièrement lourds) obtenaient des notes nettement inférieures, en moyenne, à celles des Noirs du Nord (où ces handicaps, lorsqu'ils existaient, étaient beaucoup moins graves). Mais il y a plus frappant : les Noirs de certains États du Nord se révélèrent supérieurs en moyenne aux Blancs de certains États du Sud. Cela était vrai quel que fût le genre de test utilisé, qu'il s'agit d'un test verbal ou d'un test de performance (non verbal). Certains psychologues au moins commencèrent à penser que la couleur de la peau était peut-être moins déterminante, pour le succès aux tests, que les occasions qu'avait eues le sujet d'acquérir les aptitudes requises pour réussir.

D'autres constatations vinrent bientôt confirmer cette impression. Deux psychologues américains, Joseph Peterson et Lyle H. Lanier, s'avisèrent qu'il importait de comparer les Noirs et les Blancs non seulement dans des situations à l'égard desquelles leurs milieux respectifs étaient très différents, mais aussi dans des situations qui se présentaient à peu près de la même façon de part et d'autre. Dans une étude publiée en 1929 dans les *Mental measurements monographs*, ils écrivent :

« Pour s'assurer de la réalité d'une différence raciale constatée en un certain lieu et dans un ensemble donné de circonstances, il est utile de prélever, dans des milieux très différents, des échantillons qui paraissent assez représentatifs. La confrontation des divers résultats permettra, par vérification réciproque, de déterminer quels sont au juste les facteurs qui se traduisent constamment par un avantage pour l'une ou l'autre race. »

Suivant ce raisonnement, ils firent subir un certain nombre de tests psychologiques à de jeunes garçons noirs et blancs de plusieurs villes, notamment de Nashville (qui se trouve dans le Tennessee du Sud, où les enfants noirs ne fréquentent pas les mêmes écoles que les blancs) et de New York (où l'enseignement

public est le même pour tous les enfants). Ils constatèrent qu'à Nashville, les Blancs l'emportaient nettement sur les Noirs, tandis qu'à New York il n'y avait pas de différences significatives entre les deux groupes raciaux. Ainsi se trouvait confirmée une fois de plus l'idée que, quand les milieux sont analogues, les résultats des tests semblent l'être également.

A l'intérieur d'un même groupe racial, les différences de milieu s'accompagnent de gros écarts entre les résultats des tests. A une extrémité de la gamme, nous trouvons un groupe d'enfants noirs des campagnes du Tennessee dont le QI moyen n'est que de 58 ; à l'autre extrémité, des enfants noirs de Los Angeles (Californie) atteignent une moyenne de 105. Pour l'ensemble de la population blanche, on peut s'attendre à trouver un QI de 100, puisque c'est par définition le chiffre normal par rapport auquel il convient de juger les résultats. Dans le milieu médiocre des campagnes du Tennessee, les Noirs sont fort inférieurs à la norme ; dans le milieu plus favorable d'une grande ville comme Los Angeles, ils atteignent et dépassent même légèrement le QI normal. C'est là un résultat important dont les corollaires, en ce qui concerne les prétendues différences d'aptitudes innées entre les races, paraissent évidents.

Ce résultat pourrait toutefois s'expliquer d'une autre façon, que nous devons examiner. Les Noirs qui habitent à New York, à Los Angeles ou ailleurs que dans le sud des États-Unis sont, pour la plupart, venus du Sud. Autrement dit, soit eux-mêmes soit leurs ascendants vivaient autrefois dans un des États du Sud où il y a toujours eu la plus forte concentration de Noirs et où l'on débarquait généralement les esclaves importés d'Afrique ; pour une raison ou une autre, ils ont quitté leur domicile pour émigrer vers le Nord. On a émis l'idée qu'une migration de ce genre a dû tenter surtout les personnes particulièrement énergiques et entreprenantes, plus capables que les autres de s'adapter à un nouveau cadre de vie et, de ce fait, vraisemblablement plus intelligentes ; les autres, moins doués, seraient restées sur place. C'est ce qu'on appelle généralement l'hypothèse de la migration sélective. Selon cette hypothèse, si les Noirs du Nord obtiennent des notes plus élevées quand on leur fait subir des tests d'intelligence, ce n'est pas parce qu'ils ont profité des possibilités qu'offrait un milieu particulièrement favorable, mais parce qu'ils étaient, au départ, naturellement plus doués. Ils l'ont prouvé, ajoute-t-on, en émigrant. Si la migration sélective opère vraiment de cette façon, la supériorité des Noirs de New York sur ceux du Tennessee ne prouverait rien quant à l'influence du milieu.

Mais les arguments qu'on invoque en faveur de la migration sélective ne sont pas très convaincants. Pourquoi les émigrants se recruteraient-ils dans la couche supérieure de la population ? N'est-il pas tout aussi raisonnable de penser que les gens qui réussissent, qui occupent un certain rang et jouissent d'un certain prestige au sein de leur communauté, qui possèdent des biens, qui sont influents, seront plus enclins que d'autres à rester là où ils sont ? N'est-il pas vraisemblable que ceux qui ont échoué, qui ne sont pas parvenus à prendre racine, qui ne trouvent pas à s'employer, seront les plus désireux de partir à la recherche de plus verts pâturages. Puisqu'on peut ici soutenir le pour et le contre avec tout autant de logique, il importe de recueillir des données précises et objectives touchant la nature de la relation entre migration et intelligence.

C'est ce qu'on a tenté de faire par une série d'enquêtes en 1934 et 1935. On a d'abord cherché à déterminer pourquoi les gens émigrent. Une série d'entretiens personnels soit avec les émigrants eux-mêmes soit avec leurs proches ont montré la diversité des facteurs qui entrent en jeu. Certains des émigrants partaient pour le Nord dans l'espoir d'améliorer leur situation économique ou leur éducation ; il est permis de penser que c'étaient les plus intelligents. D'autres émigraient parce qu'ils ne trouvaient pas d'emploi dans le Sud, ou parce qu'ils avaient des ennuis avec la police et allaient être arrêtés, ou parce qu'ils étaient invités dans le Nord par un ami ou un parent qui y était déjà installé ; rien n'indiquait, dans ces cas-là, que la migration fût l'effet d'une supériorité intellectuelle. Il est manifeste que l'on peut avoir toutes sortes de raisons d'émigrer, et qu'aucun facteur — intelligence ou autre — ne suffit à lui seul à expliquer la migration.

D'autres chercheurs ont abordé le problème de façon plus directe. Les émigrants, dans leur jeunesse, étaient allés à l'école dans le Sud ; ils s'étaient alors trouvés en compétition avec des congénères qui, eux, étaient ensuite restés sur place. Si la théorie de la migration sélective est juste, les notes obtenues au cours de leur scolarité par les futurs émigrants devraient manifester une nette supériorité sur celles du reste de la population. Or un dépouillement méticuleux des archives scolaires de plusieurs villes du Sud et une comparaison statistique détaillée des notes obtenues par les émigrants et les sédentaires respectivement n'ont fait apparaître aucune différence entre les deux groupes. Certains émigrants se classaient au-dessus, d'autres au-dessous, d'autres encore aux environs de la moyenne. Rien ne montrait donc que la « sélection » des émigrants se fût faite d'après leur

niveau intellectuel. Il y a incontestablement « sélection », puisque tout le monde n'émigre pas ; mais c'est une « sélection » dans laquelle interviennent de nombreux facteurs différents. Ajoutons que des études sur l'exode rural de la population blanche des États-Unis et sur des mouvements migratoires analogues constatés en Allemagne ont donné les mêmes résultats. Le principe de la migration sélective ne constitue donc pas une explication valable. Dans le contexte de notre présent débat, cela signifie que les résultats supérieurs obtenus par les enfants noirs de Los Angeles ou de New York ne sauraient s'expliquer par un exode vers le Nord des meilleurs éléments du patrimoine génétique noir ; ils s'expliquent par le fait que les migrants ont trouvé dans les villes du Nord un milieu plus favorable à leur développement.

Cette conclusion est renforcée par les résultats qu'a donnés l'étude du problème sous un troisième angle. Il y a à New York beaucoup d'enfants noirs qui sont venus du Sud ; certains y sont arrivés récemment, d'autres y habitent déjà depuis plusieurs années. Si le cadre social de New York, certainement supérieur au milieu dans lequel ces enfants vivaient précédemment, exerce une influence favorable sur les notes qu'ils obtiennent quand on les teste, cette influence devrait augmenter de pair avec le nombre d'années passées à New York. C'est exactement ce que l'enquête a montré. Plusieurs tests de nature différente ont été appliqués à un grand nombre d'écoliers noirs de l'un et l'autre sexe, et l'on a constaté une étroite relation entre les notes obtenues et la durée de la résidence à New York. Il y avait, bien sûr, mainte exception, et la relation ne se vérifiait pas pour chacun des sujets ; mais la tendance générale était claire et incontestable. En général, ceux qui habitaient New York depuis le plus longtemps obtenaient les meilleures notes ; ceux qui n'étaient arrivés du Sud qu'à une date récente avaient les moins bonnes. On a fait la même constatation dans deux autres grandes villes, Washington et Philadelphie, où l'on a procédé à des enquêtes analogues. Cela nous autorise à conclure que, si les ressemblances augmentent entre les milieux où vivent deux groupes raciaux distincts, l'écart entre leurs notes respectives diminue et tend à disparaître. Rien n'indique qu'un facteur racial intervienne ; au contraire, tout tend à montrer que les inégalités intellectuelles ne peuvent pas s'expliquer par des différences héréditaires entre les races.

Cette conclusion est corroborée par les résultats d'une étude faite au Royaume-Uni par Vernon (1968), d'où il ressort que les élèves des écoles primaires de Londres qui avaient immigré



de l'Inde, du Pakistan ou des Antilles depuis moins de deux ans avaient un QI moyen de 76, tandis que ceux dont l'immigration remontait à six ans (ou plus) atteignaient 91. « Nous n'avons aucune raison de penser, écrit Vernon, que les premiers arrivants aient été de meilleure qualité que les derniers ; les 15 points d'écart entre les uns et les autres représentent donc une authentique amélioration liée à la durée du séjour en Angleterre. » En d'autres termes, ce n'est pas à la migration sélective, c'est au milieu plus favorable qu'il convient d'attribuer l'amélioration de notes à mesure que le temps de résidence augmente.

Un autre groupe ethnique a fait l'objet d'études particulièrement détaillées et a subi des tests très variés ; c'est celui des Indiens d'Amérique. De tous les groupes examinés aux États-Unis, ce sont généralement eux qui obtiennent les notes les plus faibles ; leur QI moyen se situe aux environs de 81 (alors que la « normale » est de 100). Ce résultat n'a rien d'étonnant, si l'on tient compte de tous les facteurs « culturels » dont il a été question ci-dessus. Les Amérindiens n'occupent pas seulement pour la plupart une position économique inférieure à celle du reste de la population des États-Unis ; en outre, tous leurs antécédents et leur expérience passée diffèrent tellement de ceux des Américains blancs qu'on ne saurait s'attendre à les voir obtenir d'aussi bonnes notes quand on leur applique des tests conçus pour ces derniers. La connaissance imparfaite qu'ils ont de l'anglais constitue souvent pour eux un handicap supplémentaire. Une étude faite parmi les Indiens de l'Ontario (Canada) a montré qu'ils obtiennent des résultats nettement meilleurs quand on se sert avec eux de tests non verbaux (ou de performance), au lieu des tests verbaux habituels. Ce résultat a été confirmé par l'étude d'autres groupes amérindiens.

Dans un esprit plus positif, le regretté professeur T. R. Garth, de l'Université de Denver (Colorado), a essayé de déterminer ce qui arriverait si l'on donnait à de petits Amérindiens la possibilité de vivre dans un cadre social analogue à celui des autres petits Américains. Son étude, dont les résultats ont paru dans le *Psychological bulletin* en 1935, a porté sur de petits Indiens qui avaient été placés dans des foyers adoptifs blancs et élevés par des parents adoptifs blancs. Ces enfants avaient en moyenne un QI de 102, c'est-à-dire très supérieur au QI moyen des Amérindiens (81). Ces résultats tendraient donc à montrer de façon concluante que lorsque deux groupes ethniques vivent dans des milieux sociaux analogues, les résultats des tests sont également analogues ; mais il se pourrait que ces petits Indiens adoptés par des familles blanches aient été particulièrement

doués. Il est assez vraisemblable que, quand des familles blanches adoptent de petits Indiens, elles s'efforcent de choisir autant que possible des enfants particulièrement intelligents. Nous nous heurtons de nouveau ici au problème de la « sélection » ; mais cette fois il ne s'agit plus de migration, il s'agit du choix des enfants appelés à bénéficier, dans leur éducation, de chances exceptionnelles.

Malheureusement nous ne savons pas au juste, dans le cas présent, quels facteurs étaient intervenus dans la sélection des enfants. Le professeur Garth a fait de son mieux pour que la supériorité intellectuelle de ces enfants adoptifs ne puisse pas être imputée à leur hérédité ; pour cela il a testé également les frères et sœurs de ces enfants. Les frères et sœurs, eux, n'avaient pas été élevés dans un foyer blanc ; ils étaient restés dans le milieu social de la « réserve » indienne. Or leur QI était beaucoup plus faible : 87,5 en moyenne. L'écart entre 87,5 et 102 paraît bien imputable au milieu et non à l'hérédité, puisque c'étaient des enfants des mêmes souches qui réagissaient de manière si différente à deux ensembles différents de conditions mésologiques. La preuve n'est cependant pas complète, attendu que les aptitudes héréditaires de deux enfants nés des mêmes parents ne sont pas forcément analogues.

Des arguments plus convaincants nous sont toutefois fournis par une étude qu'a menée ultérieurement le professeur Rohrer (de l'Université de l'Oklahoma) et dont les résultats ont paru dans le *Journal of social psychology* en 1942. Il a fait subir des tests d'intelligence à des Indiens osage, qui sont exceptionnels en ce que leurs conditions de vie sociale et économique sont analogues à celles des Blancs auxquels l'expérimentateur les a comparés. Cela est dû surtout à un heureux accident : dans le territoire que les autorités américaines leur avaient alloué comme réserve, on devait plus tard découvrir du pétrole. La situation économique de ces Indiens s'en trouva considérablement améliorée, ce qui leur permit de créer pour eux-mêmes et leurs familles des conditions de vie, un cadre social et un système d'enseignement bien supérieurs à ceux de la plupart des communautés amérindiennes. Il est très intéressant de voir, à la lumière de ces faits, les résultats des deux tests d'intelligence auxquels ils furent soumis — d'abord un test de performance, puis un test verbal : leur QI moyen s'établit à 104 dans le premier cas, à 100 dans le second. L'infériorité apparente des jeunes Amérindiens avait donc complètement disparu ; ils étaient même légèrement supérieurs aux jeunes Blancs. Cette enquête a montré, indiscutablement, que, quand on donne à de

jeunes Amérindiens des possibilités d'éducation comparables à celles dont jouissent les Blancs, on constate une amélioration correspondante des résultats qu'ils obtiennent aux tests.

Or cette constatation ne peut absolument pas s'expliquer par une sélection. C'est après l'attribution d'un certain territoire aux Indiens osage qu'on découvrit du pétrole dans cette région qu'ils n'avaient pas choisie. C'est seulement le hasard qui les avait favorisés, et leur bonne fortune leur offrit des possibilités qui furent refusées aux autres Indiens. Cela se traduit aujourd'hui, non seulement par leur prospérité relative, mais aussi par leur plus grande aptitude à résoudre les problèmes que posent les tests d'intelligence. D'où l'on est fondé à conclure que, quand on leur donne des chances égales, les jeunes Indiens d'Amérique révèlent des aptitudes égales à celles de n'importe quels autres enfants.

De nombreuses expériences plus récentes ont montré combien une formation appropriée peut relever le niveau des notes obtenues aux tests. McFie (1961) est parvenu à améliorer notablement les résultats de jeunes Africains en leur donnant une éducation qui faisait une grande place au dessin et aux jeux de construction ; les résultats des tests y gagnèrent nettement, tant en rapidité qu'en exactitude. Lloyd et Pigeon (1961), qui ont testé des écoliers du Natal, signalent que deux courtes séances d'initiation leur ont suffi pour obtenir une amélioration sensible des notes obtenues ; ils mettent leurs lecteurs en garde contre ce que l'application des tests pourrait donner à penser des aptitudes innées respectives de groupes d'enfants représentatifs de diverses cultures.

Dans une étude significative, Hunt (1971) a passé en revue un certain nombre de programmes éducatifs destinés non seulement aux enfants de familles pauvres mais aussi aux mères de ces enfants, et il a montré combien on peut faire pour améliorer les résultats des tests. « Le relèvement substantiel du QI des enfants dont les mères ont reçu un enseignement de ce genre [...] donne de sérieux espoirs de mettre au point une façon de combattre l'incompétence des enfants de familles pauvres. » Hunt ajoute que ces espoirs sont valables pour tous les enfants pauvres, qu'ils soient blancs ou noirs.

En présence de tels faits, il est difficile de comprendre pourquoi Jensen, s'étant demandé dans quelle mesure il est possible de « gonfler » le QI et les résultats scolaires, répond que ces gains sont maigres. Beaucoup de ses critiques ont fait remarquer que ces gains sont cependant indéniables, et qu'ils seraient sans doute beaucoup plus substantiels si les programmes appropriés

continuaient d'être appliqués pendant un certain temps et s'ils embrassaient un plus large secteur de l'expérience de l'enfant. Le conseil de la Society for the Psychological Study of Social Issues, qui est une des branches de l'American Psychological Association, a publié une déclaration dans laquelle on peut lire :

« L'un des plus graves reproches que nous fassions à l'article de Jensen, c'est qu'il affirme avec vigueur que l'éducation compensatoire semble avoir échoué. La plus grande faiblesse de cette prétendue éducation compensatoire concerne la planification, l'ampleur et la portée de son programme. Nous soutenons que divers programmes destinés à inculquer certains mécanismes mentaux ont été efficaces, et que quelques programmes judicieusement conçus pour apprendre à raisonner et à résoudre des problèmes ont également réussi. Les résultats qu'ils ont donnés paraissent bien indiquer que des méthodes d'intervention planifiées avec soin et appliquées de façon suivie peuvent exercer sur le degré de réussite d'enfants désavantagés une influence positive qui est loin d'être négligeable. »

On a sévèrement reproché à Jensen, entre autres choses, de n'avoir pas tenu compte de nombreux travaux dont les conclusions jetaient le doute sur la validité de sa propre thèse et de s'être livré à une argumentation qui, pour une bonne part, est sans rapport avec la question des différences entre les races. Il soutient, par exemple, que les facteurs génétiques jouent un grand rôle dans la diversification des individus et des familles. Les psychologues reconnaîtraient pour la plupart que l'hérédité compte en effet pour beaucoup dans la diversification des individus ; mais ils ne souscriraient pas à l'idée que cette diversification implique également des différences ethniques. Sur ce dernier point, la conclusion est toujours que « ça n'est pas prouvé ». Il faut également souligner que Jensen est loin d'être aussi dogmatique dans ses affirmations que l'ont prétendu certains journaux. Ce qu'il a dit en réalité, c'est qu'il est « raisonnable de supposer » que certains facteurs génétiques « peuvent jouer un rôle » dans les différences d'intelligence entre enfants blancs et enfants noirs. Les nombreux facteurs qui interviennent dans la réussite aux tests et que nous avons passés en revue dans les pages qui précèdent montrent toutefois que cette opinion relativement modérée ne repose sur aucune base solide et que, tout bien considéré, l'hypothèse de Jensen est loin d'être « raisonnable ».

Un autre facteur mésologique important est mis en lumière par le rapport que J. S. Coleman et ses collègues de l'U.S. Office of Education ont publié en 1966 sous le titre d'*Equality of edu-*

*catational opportunity*. Quand un enfant issu d'un groupe minoritaire et vivant « dans un cadre familial qui ne peut guère contribuer à son éducation a pour condisciples des enfants de familles instruites, le niveau des résultats qu'il obtient a des chances de s'élever ». L'effet est le même, que les « familles instruites » soient blanches ou noires ; mais il n'est pas étonnant, vu ce qu'a été toute l'histoire sociale des États-Unis, que les enfants élevés dans un cadre familial favorable à leur développement intellectuel soient, dans la grande majorité des cas, des enfants blancs. C'est ce qui fait le grand intérêt d'une des constatations de Coleman, à savoir qu'« en moyenne, au stade élémentaire, l'enfant noir fréquente une école où 16 % des élèves sont blancs » ; la proportion est plus forte dans l'enseignement secondaire, mais en 1966 elle n'était encore que de 24 %. Il convient de signaler à ce propos que les pouvoirs publics et les tribunaux des États-Unis s'efforcent de réduire cette disproportion et réclament une « déségrégation » scolaire beaucoup plus poussée ; mais en fait la situation à cet égard n'évolue que très lentement.

Des recherches antérieures, dont nous avons rendu compte ci-dessus, il ressortait que les résultats obtenus, lors des tests, par les enfants amérindiens étaient en moyenne très faibles, et que leur QI était inférieur de plusieurs points à celui des Noirs. En revanche, dans l'échantillon d'enfants dont traite le rapport Coleman, les Amérindiens se situaient à peu près à mi-chemin entre les Blancs et les Noirs. Au niveau élémentaire, ces enfants fréquentaient des écoles où 60 % de leurs condisciples étaient blancs (alors que la proportion correspondante n'était que de 16 % dans les écoles fréquentées par les enfants noirs) ; au niveau secondaire, la proportion s'élevait à 70 % (au lieu de 24 % dans le cas des Noirs). Selon Coleman, si les enfants amérindiens de son échantillon réussissaient mieux que la plupart, c'est à cause de leurs contacts plus suivis avec des condisciples appartenant à des familles relativement instruites. Cette explication constitue un puissant argument en faveur de la thèse selon laquelle, contrairement à l'opinion de Jensen, les résultats des tests peuvent s'améliorer notablement sous l'influence d'un milieu favorable.

Ce qui ressort, en fin de compte, de toutes les recherches faites dans ce domaine, c'est que l'existence de différences innées entre les races sous le rapport de l'intelligence n'est nullement démontrée, que les écarts constatés entre les résultats des tests s'expliquent mieux par l'influence éducative du milieu social, et que ces écarts tendent à disparaître à mesure que les chances

de développement données aux divers groupes ethniques ou raciaux se rapprochent de l'égalité. L'immense majorité des faits avérés interdit de penser que la race soit un des facteurs dont dépend le niveau d'intelligence. Citons encore ici la Déclaration de l'Unesco sur la race : « Il est maintenant généralement admis que les tests psychologiques ne permettent pas, par eux-mêmes, de faire la part des attitudes innées d'une part, et des influences du milieu, de l'éducation et de l'enseignement de l'autre. Toutes les fois qu'il a été possible d'éliminer les différences dues aux conditions de l'entourage physique et social, les tests ont démontré la ressemblance fondamentale des caractères intellectuels entre les différents groupes humains. »

### Quelques problèmes connexes

Outre la question du rapport entre l'appartenance raciale et l'intelligence innée moyenne des différents groupes, plusieurs problèmes demandent à être examinés plus à fond. Ils ont été abordés, eux aussi, sous de nombreux angles différents, et souvent sans grand souci de ne pas franchir la frontière entre la réalité et la fiction. Ils concernent non seulement le psychologue mais aussi le biologiste, l'ethnologue, le sociologue et l'historien. Nous les examinerons ci-après sous l'angle de la contribution que l'application des techniques psychologiques peut apporter à leur solution. Nous ne nous référons à d'autres aspects de la question que dans la mesure où ce sera nécessaire pour faire comprendre l'objet et les résultats des recherches psychologiques.

### Physique et mentalité

Beaucoup de gens croient que l'apparence physique d'une personne nous fournit déjà une certaine quantité de renseignements sur sa psychologie. On pense souvent, par exemple, que la hauteur du front est le signe d'une intelligence supérieure, qu'un menton fuyant signifie faiblesse de caractère et irrésolution, que les personnes sensuelles ont des lèvres épaisses, et ainsi de suite. Les romans sont particulièrement riches en indications de ce genre ; mais l'expression littéraire la plus célèbre de cette croyance est sans doute celle qu'on trouve dans le *Jules César* de Shakespeare :

Que j'aie autour de moi des hommes en bon point,  
A la tête luisante et qui dorment la nuit ;  
Ce Cassius est maigre, il a l'air famélique ;  
Il pense trop, vois-tu : ces gens sont dangereux <sup>1</sup>.

Les races, après tout, sont des groupes d'hommes qui se différencient des autres groupes par leurs caractères physiques héréditaires. Si ces caractères étaient de quelque façon liés à la mentalité, nous serions fondés à croire à l'existence de différences psychologiques innées entre les races. C'est l'opinion qu'ont exprimée certains ethnologues. Le professeur A. L. Kroeber, de l'Université de Californie, écrivait par exemple, en 1934 : « Nous n'avons [...] aucune raison valable de ne pas nous attendre à trouver que des races anatomiquement différentes diffèrent également, plus ou moins, dans leur physiologie et leur psychologie ». Le professeur Franz Boas, de l'Université Columbia, déclarait en 1911, dans la première édition de son célèbre ouvrage *The mind of primitive man* : « Il ne paraît pas probable que des races dont la structure anatomique est si variée puissent toutes avoir exactement les mêmes démarches mentales. Les différences de structure doivent s'accompagner de différences de fonctionnement physiologique et psychologique ; et comme nous avons constaté des différences manifestes de structure, nous devons nous attendre à trouver aussi des différences de caractères mentaux. »

Il est significatif que ce passage ait disparu de l'édition postérieure (1938) de cet ouvrage, et il semble hautement probable que Boas a changé d'avis sur ce point. En tout cas, ni Kroeber ni Boas ne pensaient que cette relation entre « structure » et « fonctionnement » se traduisît par la supériorité psychologique de certaines races sur les autres ; à leurs yeux, les races étaient simplement différentes. Tous deux (et Boas en particulier) ont joué un rôle de premier plan dans la lutte contre la notion de hiérarchie raciale.

Même dans un sens étroit d'ailleurs, l'opinion exprimée ci-dessus ne saurait être tenue pour acceptable ; il est très douteux que l'on puisse déduire les caractères psychologiques des caractères physiques. Personne jusqu'à présent n'a pu démontrer de façon scientifiquement acceptable qu'il y ait un lien entre l'anatomie et la personnalité. On a étudié, par exemple, le degré de concordance, la corrélation entre la hauteur du front, d'une part, et, d'autre part, les résultats d'un test d'intelligence. Cette étude n'a pas justifié la croyance populaire : les élèves qui

1. Traduction de Ch. M. Garnier (Les Belles-Lettres).

avaient le front élevé ne se sont pas montrés plus intelligents que ceux qui avaient le front bas. Les conclusions ont été analogues à l'égard de nombreux autres caractères physiques. On ne constate aucune différence d'intelligence ni de personnalité entre les blondes et les brunes, les hommes de haute taille et ceux qui sont petits, ceux qui ont les yeux ronds et ceux qui les ont en amande, ceux qui ont les lèvres minces et ceux qui les ont épaisses. Même la grosseur de la tête ne semble être liée de manière significative à certains caractères psychologiques que dans des cas extrêmes ou anormaux. Nous pouvons dire sans crainte d'erreur qu'aucun des traits anatomiques dont on s'est servi pour classer les races ne fournit d'indication quant à la mentalité. Les recherches se poursuivent dans ce domaine, mais elles portent sur l'ensemble de la constitution plutôt que sur des traits physiques isolés. Il n'est d'ailleurs pas encore certain que cette approche « constitutionnelle » soit appelée à donner des résultats valables. En tout cas, ces résultats seront sans grand rapport avec le problème de la race, attendu que tous les groupes raciaux comprennent un certain nombre de types constitutionnels différents. Nous sommes fondés à conclure que les différences d'anatomie et de structure entre groupes raciaux ne s'accompagnent pas de différences psychologiques correspondantes.

Il y a cependant un aspect du « physique » qui appelle une remarque supplémentaire. Bien que la grosseur de la tête ne présente de lien significatif avec aucune mesure connue de l'intelligence, la croyance contraire est aujourd'hui encore très répandue. Lorsqu'il s'agit des différences raciales, elle peut conduire à penser que les races humaines diffèrent par les dimensions du cerveau — et en particulier par la quantité de matière grise que contient le cortex cérébral — que les Noirs ont un plus petit cerveau que les Blancs, ce qui expliquerait leur infériorité intellectuelle apparente. Le professeur Philip B. Tobias, de l'Université du Witwatersrand à Johannesburg (Afrique du Sud), a publié récemment (1970) une étude minutieuse sur les recherches relatives à cette question ; sa conclusion est que « nous n'avons aucune preuve acceptable qu'il existe, entre les deux groupes raciaux, des différences de structure du cerveau ; notre connaissance de l'anatomie ne fournit aucune base sur laquelle nous puissions valablement nous fonder pour expliquer des différences entre les QI, ou entre les résultats d'autres tests mentaux et tests de performance, ou à l'égard du tempérament et du comportement ». Il est frappant de noter qu'il s'agit d'une communication faite devant un auditoire sud-africain.

En tout cas, la relation entre le cerveau et le comportement



s'est révélée beaucoup plus complexe qu'on ne le pensait autrefois. Il est courant que l'on tienne les caractéristiques du cerveau pour déterminantes quant à la qualité de l'intelligence. D'après des recherches récentes — faites, il est vrai, sur des rats, non sur des hommes — il semble bien que cette formule soit beaucoup trop simple. Un groupe de chercheurs de l'Université de Californie, à Berkeley, dont faisaient partie notamment Krech (1965) et Rosenzweig (1966), a constitué deux échantillons identiques de rats, a tenu un des deux échantillons dans un isolement complet, et a donné à l'autre échantillon une expérience aussi riche et variée que peut l'être l'expérience de rats. Les cerveaux des deux groupes ont fait ensuite l'objet d'un examen à la fois chimique et microscopique, qui a révélé un certain nombre de différences, la plus frappante étant la taille et la complexité plus grandes des cerveaux des rats qui avaient reçu le plus de stimulations. Bien qu'il soit toujours dangereux d'extrapoler des rats aux hommes, il semble bien, d'après les constatations qu'on a faites, que l'entraînement et l'exercice intellectuels influent sur le développement du cerveau, ce qui conduit à retourner au moins en partie la formule habituelle : ce n'est plus le cerveau qui déterminerait la nature du comportement, c'est le comportement qui, dans une certaine mesure, déterminerait la nature du cerveau.

## Les limites supérieures des capacités

Une autre façon d'aborder le problème des différences d'intelligence entre les races ou les groupes ethniques consiste à considérer, dans chaque groupe, non les sujets moyens, mais les individus supérieurs. Certains pensent que l'apport d'un groupe dépend moins des capacités de la majorité de ses membres que des personnes exceptionnellement douées qui en font partie, celles qui occupent le sommet de l'échelle de répartition des aptitudes. On a donc comparé les groupes ethniques d'après la fréquence avec laquelle ils produisent des hommes de génie. Tâche évidemment délicate et complexe. Il n'existe pas de critère simple qui nous permette d'identifier l'homme de génie, et l'histoire fourmille d'exemples d'hommes dont le génie ne fut reconnu que longtemps après leur mort et d'autres qui, au contraire, jouirent un moment d'une haute réputation avant de tomber dans l'oubli. En outre, les œuvres de génie reposent sur les réalisations des époques antérieures ; on ne saurait s'attendre à voir un Beethoven surgir brusquement sans rien derrière lui,

sans cette tradition musicale européenne dont il est l'héritier, ni à voir un Einstein élaborer une théorie de la relativité sans connaître les découvertes des physiciens qui l'ont précédé. Compte tenu de ses antécédents culturels, il n'est pas douteux que chaque société a eu ses inventeurs, ses novateurs, ses « hommes de génie ».

Si nous revenons à l'apport des psychologues à l'étude de ce problème, il nous apparaît immédiatement que les limites supérieures des aptitudes, déterminées par les tests d'intelligence, sont atteintes par certains membres de nombreux groupes ethniques différents. Un exemple frappant en est fourni par le cas de cette fillette américaine de race noire qui, à l'âge de neuf ans, avait un QI de 200. C'est là un véritable exploit, car cela signifie que cette fillette de neuf ans, soumise au test, réussit aussi bien que le font, en moyenne, les gens des dix-huit ans. Sur les milliers d'enfants qu'on a testés dans le monde entier, il y en a très peu qui aient jamais obtenu des résultats aussi brillants. Le sujet en question était apparemment de pure ascendance noire, sans aucun apport génétique blanc (pour autant qu'on sache) ni d'un côté ni de l'autre de la famille. Elle appartenait à un milieu instruit : sa mère avait autrefois fait de l'enseignement, et son père était diplômé d'université. Les psychologues qui ont décrit son cas en 1935 dans le *Journal of social psychology*, les professeurs Witty et Jenkins, y voient la combinaison optimale d'une excellente hérédité biologique et de circonstances favorables au développement intellectuel. Quoi qu'en en soit, il est manifeste qu'une ascendance noire n'entraîne aucune limitation spéciale des capacités individuelles. Cette enfant était évidemment exceptionnelle ; mais on trouve beaucoup de Noirs dans la partie supérieure de la courbe de répartition. Les résultats des tests ne confirment en rien l'idée que les Noirs diffèrent des Blancs en ce qui concerne l'aptitude à produire des individus remarquables.

## Les effets du métissage

Le problème du métissage touche, en divers points importants, à celui des rapports entre la race et la psychologie. L'attitude de la plupart des gens à l'égard du métissage dépend forcément de l'idée qu'ils se font de la supériorité ou de l'infériorité relatives des diverses races (ou des divers groupes ethniques). Ceux qui considèrent un autre groupe racial comme inférieur au leur sont généralement hostiles à un mélange qui, d'après eux, ferait

baisser la qualité, censément supérieure, de leur propre race. Dans ce cas, s'ils reconnaissaient que, comme nous le soutenons ici, rien n'indique que certaines races soient biologiquement inférieures à d'autres, toutes les objections sérieuses qu'ils formulent à l'encontre du métissage se trouveraient sans doute éliminées.

Mais le problème est en fait un peu plus compliqué que cela. L'attitude envers le métissage est tellement liée à des considérations d'ordre affectif, et même religieux, qu'il est difficile d'y voir une question purement scientifique. D'ailleurs, même du point de vue scientifique, on a parfois soutenu que le métissage était en lui-même biologiquement néfaste, quelles que puissent être la supériorité ou l'infériorité initiales des races qui se mélangent. C'est l'opinion, par exemple, du généticien américain C. B. Davenport, qui a décrit dans une série de publications ce qu'il considère comme les conséquences regrettables du métissage. Un peuple hybride n'est, selon lui, qu'un assemblage sans grâce ni harmonie. En raison de sa double hérédité, il risque de présenter deux séries de caractères dont la combinaison n'est pas heureuse. Les bras et les jambes du Noir, par exemple, sont longs par rapport à la hauteur de son tronc, tandis que le Blanc a des membres relativement courts. Le mélange des deux races risque de produire un individu ayant les longues jambes du Noir et les bras courts du Blanc. Cet individu, selon Davenport, serait désavantagé du fait qu'il devrait se pencher plus qu'un autre pour ramasser quelque chose par terre. Il ne nous semble pas que cela constitue un handicap bien grave. D'ailleurs, si le métis, à l'inverse, hérite les jambes courtes du Blanc et les longs bras du Noir, il aura moins de peine que ses ancêtres, blancs ou noirs, à ramasser les choses par terre. Les idées de Davenport ont été contestées par d'autres généticiens, qui ont fait remarquer que la taille n'est pas un caractère qui se transmette séparément pour les différents organes du corps, et qui ont montré, par des recherches méticuleuses, que la dysharmonie n'est pas plus fréquente parmi les hybrides que dans l'une ou l'autre des races dont ils sont issus.

Cette question est du ressort des biologistes, mais elle intéresse également les psychologues, qui ont étudié les hybrides au moyen de tests dans l'espoir de jeter quelque lumière sur les effets du métissage. Davenport lui-même, avec son collègue Morris Steggerda, a appliqué des tests psychologiques, en Jamaïque, à des groupes de Blancs, de Noirs et de métis. Ils ont constaté que les Noirs n'étaient que légèrement inférieurs aux Blancs, et que Blancs et Noirs étaient nettement supérieurs aux métis. Cela confirmerait, d'après eux, l'idée que le mélange

des races a des conséquences néfastes et que les dysharmonies qui en résultent ne se limitent pas au physique mais se retrouvent sur le plan mental.

Il y a cependant d'autres études qui ne confirment pas cette conclusion. Elles montrent soit que les hybrides se situent, par leurs notes, entre les Blancs et les Noirs, soit — si l'on procède à des mesures anthropométriques précises sur une population relativement homogène du point de vue économique et quant au niveau d'instruction — qu'il n'y a absolument aucune relation entre le degré de métissage et le résultat des tests. Elles ne révèlent, au total, aucune supériorité ni infériorité bien nettes des hybrides par rapport aux deux souches mères. Les effets du métissage ne sont donc en eux-mêmes ni bons ni mauvais ; ils dépendent de la qualité génétique des sujets qui se sont croisés, et de la façon dont le sang mêlé est accueilli et traité par l'ensemble de la communauté. C'est manifestement l'attitude des autres envers eux, et non quelque singularité biologique, qui détermine la place des métis dans la société.

La Déclaration de l'Unesco sur la race résume clairement les conclusions que justifient les connaissances actuelles : « Il n'a jamais pu être établi que les croisements de race aient des effets biologiques néfastes. La théorie selon laquelle les caractères physiques et mentaux défavorables (dysharmonie physique et dégénérescence mentale) se manifesteraient chez les métis n'a jamais été prouvée par les faits. »

Et plus loin : « Rien ne prouve que le métissage, par lui-même, produise de mauvais résultats sur le plan biologique. Sur le plan social, les résultats bons ou mauvais, auxquels il aboutit sont dus à des facteurs d'ordre social. »

## Le problème du rythme de croissance

Il a été fait mention ci-dessus de l'interprétation que l'on a donnée des constatations du D<sup>r</sup> Géber touchant la précocité des enfants noirs de l'Ouganda : on a soutenu que leur développement précoce annonçait leur infériorité ultérieure (notons que le D<sup>r</sup> Géber n'a, pour sa part, rien dit de tel). Selon certains, cette particularité serait même liée à certaines différences d'ordre anatomique et physiologique, par suite desquelles la soudure des éléments de la boîte crânienne se ferait plus tôt chez les races dites inférieures que chez les autres. Le cerveau, dès lors, ne pourrait plus grossir, et le développement mental se trouverait arrêté.

Il ne faut plus voir aujourd'hui dans cette idée que l'un des nombreux mythes auxquels a donné naissance le problème de la race. Le développement mental ne dépend certainement pas de facteurs aussi mécaniques que l'ossification plus ou moins tardive des fontanelles. On pourrait citer d'innombrables exemples de personnes qui continuent à se développer mentalement pendant toute leur vie sans être gênées par le fait que la contenance de la boîte crânienne n'augmente plus au-delà d'un certain âge. En tout cas, pour ce qui est des groupes raciaux, on n'a encore jamais démontré l'existence de différences anatomiques et physiologiques de ce genre ; au contraire, l'étude minutieuse d'enfants blancs et noirs ne révèle aucune différence entre les deux groupes quant à l'âge auquel se produit, en moyenne, la soudure des os du crâne.

Lorsqu'on administre des tests d'intelligence à des enfants de différents âges, on constate que l'écart entre les notes des Blancs et celles des Noirs a légèrement tendance à s'accroître à mesure que les sujets avancent en âge. Mais toutes les constatations ne concordent pas, et il arrive qu'on n'observe pas cette divergence croissante. Lorsqu'elle se manifeste, elle peut s'expliquer par des facteurs qui n'ont rien à faire avec des différences héréditaires concernant le rythme du développement mental. Nous avons déjà dit que les Noirs vivent souvent dans un milieu social inférieur et peu instruit ; or diverses enquêtes ont montré que lorsque des enfants — qu'ils soient noirs ou blancs — vivent dans un tel milieu, leur niveau mental relatif (comparé à celui d'autres enfants du même âge) tend nettement à baisser. On a fait au Royaume-Uni une étude de ce genre sur les enfants de bateliers, qui ne vont à l'école que de façon irrégulière et dont l'entourage familial est souvent d'un niveau intellectuel très bas. On a constaté que le QI moyen des très jeunes enfants, jusqu'à l'âge de six ans, était assez élevé (90 environ), mais qu'il déclinait ensuite rapidement ; dans le groupe le plus âgé, celui des enfants de douze ans et plus, il n'était que de 60. On a obtenu des résultats analogues dans le cas de petits Américains des régions montagneuses du Kentucky et de la Virginie. Il s'agissait d'enfants blancs, et personne n'a suggéré jusqu'à présent que ce ralentissement de leur développement mental pourrait être dû à un facteur racial. Ce qui semble se produire, c'est qu'un milieu de qualité inférieure exerce une influence négative dont les effets s'accumulent à mesure que les années passent, et ce phénomène se produit aussi bien chez les enfants blancs que chez les enfants noirs. Aucun fait scientifique n'autorise à penser que les races diffèrent à cet égard.

## Les différences culturelles

Rien de ce que nous avons dit ici n'implique que tous les groupes ethniques soient semblables dans leur comportement. Il est évident qu'ils ne sont pas semblables ; ou plutôt ils sont semblables à certains égards, non à d'autres. Un Chinois et un Français, du simple fait que ce sont des êtres humains, auront beaucoup de choses en commun ; ils différeront également, attendu qu'ils n'auront pas grandi au sein de la même société. Ils différeront également dans leur apparence physique, leur type physique héréditaire (ou « race ») ; mais, comme nous l'avons montré ci-dessus, les différences de race, c'est-à-dire les différences physiques et anatomiques, semblent n'avoir rien à faire avec les différences de comportement.

Pourquoi donc y a-t-il des différences de comportement, ou de « culture », entre ces groupes si la race n'y est pour rien ? De quelle façon ces différences sont-elles apparues ? Il n'est pas facile de répondre à cette question. Il se peut que les causes soient profondément enfouies dans l'histoire ; il se peut qu'elles soient liées au milieu physique, aux contacts avec les peuples voisins, à certaines inventions et découvertes individuelles, aux problèmes qu'il a fallu résoudre et aux solutions qu'on y a trouvées, parfois par accident. Dans la plupart des cas, nous ignorons tout simplement de quelle façon et pour quelles raisons elles sont initialement apparues. Mais à nos fins présentes, l'important est qu'elles existent. Loin de les nier, nous devons en reconnaître l'existence et essayer de les comprendre. Mais, dans cet effort de compréhension, nous devons nous garder de deux graves erreurs. La première serait d'attribuer ces différences à la race. La seconde serait de considérer les autres cultures comme inférieures à la nôtre, simplement parce qu'elles sont différentes.

De la première de ces erreurs, nous avons déjà longuement traité. Mais la seconde a aussi son importance, car elle incite à adopter des attitudes condescendantes et à éprouver des sentiments de supériorité qui ne contribuent pas à améliorer les relations humaines. C'est une erreur qui s'est manifestée tout au long de l'histoire et à laquelle de nombreux peuples ont contribué. Peut-être est-ce dans les écrits de l'homme occidental qu'elle s'est le plus souvent manifestée, mais on ne la trouve pas que là. Il paraît qu'en 1793, l'empereur de Chine écrivait au roi d'Angleterre : « Nous possédons toutes choses. Je n'attache aucun prix aux objets étranges ou ingénieux. » Mais il n'y a aucun peuple qui possède « toutes choses ». Le monde est

d'autant plus riche que sont plus variés les modes de vie des différentes nations. Aucune nation ne détient le monopole de tout ce qu'il y a de bon, de vrai et de précieux dans les civilisations humaines.

Il est peut-être utile, dans la conjoncture actuelle, de relire la lettre de cet Esquimau qui n'arrivait pas à comprendre pourquoi les hommes se pourchassent entre eux comme des phoques et volent les possessions de gens qu'ils ne connaissent même pas et n'ont jamais vus. S'adressant à son pays, il s'écrie : « Comme il est heureux que tu sois couvert de glace et de neige ! Comme il est heureux que, si tes roches contiennent de l'or et de l'argent, dont les étrangers sont si avides, la couche de neige soit trop épaisse pour qu'on puisse creuser le sol. Ta stérilité fait notre bonheur et nous épargne de mauvais traitements. » L'auteur de cette lettre s'étonne que les mœurs des Européens ne se soient pas améliorées au contact des Esquimaux et — voici le bouquet — propose que des guérisseurs soient envoyés en mission auprès d'eux pour leur enseigner les avantages de la paix. Nous avons décidément beaucoup à apprendre des étrangers.

Les peuples diffèrent évidemment les uns des autres ; mais ce n'est pas à cause de leur race. Comme l'a dit le grand philosophe et économiste anglais John Stuart Mill : « De toutes les façons vulgaires d'éluider l'examen des influences sociales et morales qui conditionnent l'esprit humain, la plus vulgaire est celle qui consiste à imputer la diversité des conduites et des caractères à des différences inhérentes à la nature de chacun. »

## Remarques finales

### LA PERTINENCE DES TESTS

L'examen des divers facteurs mésologiques qui interviennent dans les résultats des tests semblera peut-être jeter le doute sur la possibilité de recourir à des tests pour étudier les différences soit entre les individus soit entre les groupes. En particulier, si les tests sont fatalement « liés à la culture », comment pourraient-ils servir à comparer des groupes qui n'ont pas le même patrimoine culturel ? Il est vrai que les tests ne reflètent pas toujours les normes et les préoccupations du groupe social d'où ils sont issus. On a parfois défini l'intelligence comme l'aptitude à résoudre des problèmes nouveaux ; mais les problèmes nouveaux présentent toujours quelque rapport avec l'expérience

antérieure ; ils ne sont pas également « nouveaux » pour tous ceux dont le testage est censé mesurer les aptitudes. A l'intérieur d'un même groupe culturel, toutefois, les tests sont des instruments utiles (encore que fort imparfaits) de prévision du succès ultérieur. Ils peuvent également servir à déterminer dans quelle mesure les membres d'un groupe peuvent apprendre à résoudre les problèmes conçus par un autre, ainsi que les facteurs dont dépend leur succès (ou leur échec). Le fait que les petits Africains qui vont en classe obtiennent lors des tests de bien meilleurs résultats que ceux qui ne sont pas scolarisés ; que les notes des petits Amérindiens augmentent à mesure que leurs familles deviennent plus prospères ; que les petits Jamaïquains de Londres et les enfants noirs de New York font de mieux en mieux suivant la durée de leur séjour dans leur nouveau cadre de vie, toutes ces constatations, entre autres, fournissent de puissants arguments en faveur d'une explication mésologique des différences entre groupes. L'application de tests contribue à donner à cette conclusion le poids supplémentaire de la preuve expérimentale.

#### LE CHEVAUCHEMENT DES RÉSULTATS DES TESTS

Nous avons déjà mentionné le cas de cette fillette noire qui, soumise au test de Binet, a obtenu un QI de 200 — chiffre atteint par une infime proportion seulement de tous les enfants du monde qui ont été testés. Cela montre, comme nous l'avons clairement indiqué, que le plafond, la limite du succès mesurable, sont à peu près les mêmes, aux États-Unis, pour les Blancs et pour les Noirs. Quels que puissent être les écarts des moyennes, il y a toujours chevauchement ; autrement dit, un certain pourcentage du groupe « inférieur » égale ou dépasse la moyenne du groupe « supérieur ». Même ceux qui soutiennent que l'écart des moyennes répond à des facteurs génétiques reconnaissent tous qu'il y a chevauchement. Jensen, par exemple, écrit que « toute la gamme des possibilités humaines est représentée dans toutes les races d'hommes et à tous les niveaux socio-économiques », et qu'il est « injuste que l'origine raciale ou sociale d'une personne puisse en elle-même conditionner la façon dont cette personne est traitée » (p. 78). Ces remarques sont loin d'avoir retenu l'attention autant que le reste de sa thèse, mais leurs incidences pratiques sont considérables. Quels que soient les critères appliqués, que nous mesurons — pour reprendre la terminologie de Jensen — l'aptitude à apprendre



par association, l'aptitude à résoudre des problèmes abstraits, ou toute autre aptitude, nous devons tenir compte du phénomène fondamental de chevauchement. Toutes les lignes de démarcation qui séparent des groupes sociaux en matière d'emploi, en matière d'éducation, ou quant aux occasions d'épanouissement personnel, et que l'on prétend justifier par des différences innées de réussite moyenne, font violence à la réalité des capacités et possibilités individuelles.

#### LE « RACISME À L'ENVERS »

On s'est parfois servi de cette expression pour désigner la tendance qu'ont certains groupes de Noirs à tracer des lignes de démarcation entre eux et les Blancs, rendant à ceux-ci la monnaie de leur pièce. Ce phénomène complexe n'est lié à la question qui nous occupe que dans la mesure où ces Noirs se croient, du fait qu'ils sont noirs, génétiquement différents des Blancs du point de vue psychologique. Les notions de négritude et de personnalité africaine sont généralement présentées comme ayant un contenu culturel plutôt que racial ; mais elles ont parfois conduit à établir une relation entre une ascendance africaine et certains caractères psychologiques intrinsèques génétiquement déterminés. Il est parfaitement raisonnable de soutenir que la personnalité africaine est liée à des traditions particulières et à un certain patrimoine culturel, et que la psychologie afro-américaine a été fortement influencée par l'expérience des Noirs américains et par la naissance d'une culture afro-américaine. Mais, si l'on croit, comme d'aucuns semblent le faire, à l'existence d'une « âme » africaine que l'on considère comme intrinsèquement associée à la couleur noire de la peau, on retombe dans un genre de psychologie raciale qui est dénué de toute base scientifique.

#### LE RÔLE DE L'HÉRÉDITÉ

Comme nous l'avons déjà dit, il ne faudrait pas voir dans notre position une négation absolue du rôle de l'hérédité. L'opinion des psychologues et autres scientifiques n'est pas que l'hérédité ne contribue en aucune façon à expliquer les différences psychologiques. Les familles, comme les individus, ne sont pas toutes également douées ; les capacités intellectuelles transmises par héritage ne sont pas égales dans tous les cas. C'est là un fait qu'il serait téméraire de nier, il est confirmé par trop de constatations. Mais reconnaître cette évidence n'équivaut nullement à

dire que les races ou les groupes ethniques diffèrent quant à leur patrimoine psychologique ; car une telle affirmation ne repose sur rien. Au contraire, il y a dans tous les groupes raciaux des individus qui sont doués, d'autres qui ne le sont pas, et d'autres encore qui se situent à un niveau intermédiaire. Pour autant qu'on en peut juger, la gamme des capacités innées et les taux de fréquence des divers degrés d'aptitude héréditaire sont à peu près les mêmes dans tous les groupes raciaux.

Le scientifique ne voit aucun rapport entre la race et la psychologie.

## Note

Nous avons employé le mot race dans les pages qui précèdent parce que c'est celui qu'emploie l'Unesco. Mais ce terme est extrêmement ambigu. Les généticiens et les spécialistes de l'ethnologie physique sont loin de donner la même définition de la race et de classer toutes les races humaines de la même façon. Même si l'on prend soin d'employer ce terme dans son sens le plus admissible, c'est-à-dire pour désigner un groupe qui diffère des autres par un ensemble de caractères héréditaires (généralement physiques), une grande confusion subsiste. Les recherches qu'on a faites sur les prétendues différences de psychologie entre les races ont porté sur des groupes ethniques caractérisés par des différences non seulement d'apparence physique, mais aussi de langue, de religion, d'origine nationale ou de culture (sans parler de toutes les combinaisons possibles entre ces facteurs). Il vaudrait mieux, dans le présent contexte, parler de différences psychologiques innées entre groupes ethniques ou entre populations, plutôt qu'entre races.

# RACE, CASTE ET IDENTITÉ ETHNIQUE <sup>1</sup>

par  
ANDRÉ BÉTEILLE <sup>2</sup>

*maître de conférences de sociologie  
à l'Université de Delhi*

Si nous voulons examiner les notions de race et de caste dans un même cadre conceptuel, nous avons le choix entre deux directions. D'une part, nous pouvons nous demander dans quelle mesure les systèmes de stratification fondés sur la caste (comme en Inde) ou sur la couleur (comme dans le Sud des États-Unis d'Amérique) peuvent être considérés comme analogues dans leur structure ; c'est là un problème de sociologie comparée. D'autre part, nous pouvons nous demander jusqu'à quel point les distinctions de caste, en Inde, correspondent à des différences de type physique ou racial ; ce problème intéresse surtout ceux qui étudient l'histoire et la société indiennes <sup>3</sup>.

Lorsque les ethno-sociologues américains, sous l'influence notamment de Lloyd Warner, commencèrent à étudier la population de l'extrême-sud des États-Unis, dans les années trente, ils trouvèrent commode de parler d'un « système de castes » pour décrire les clivages entre Blancs et Noirs au sein des communautés urbaines et rurales de cette région <sup>4</sup>. Gunnar Myrdal a employé des expressions et des catégories analogues dans l'étude, désormais classique, qu'il consacra vers la même époque aux Noirs américains <sup>5</sup>. La métaphore est depuis lors devenue cou-

1. Publié antérieurement dans la *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XXIII, 1971, n° 4.
2. Je suis reconnaissant à mes collègues A. Sharma et S. C. Tiwari, du Département d'ethnologie, et M. S. A. Rao, du Département de sociologie de l'Université de Delhi, de l'aide considérable qu'ils m'ont apportée dans l'élaboration de ce chapitre.
3. A ce propos, on lira avec intérêt Anthony DE REUCK et Julie KNIGHT (dir. publ.), *Caste and race, comparative approaches*, Londres, 1967.
4. Parmi les meilleures études de communautés datant de cette époque, nous citerons : John DOLLARD, *Caste and class in a southern town*, New Haven, 1937 ; Allison DAVIS, Burleigh B. GARDNER et Mary R. GARDNER, *Deep south, a social anthropological study of caste and class*, Chicago, 1941.
5. Gunnar MYRDAL, *An American dilemma, the Negro problem in modern democracy*, p. 667-688, New York, 1944.

rante pour décrire les sociétés multiraciales d'autres parties du monde, notamment celle de l'Afrique du Sud <sup>1</sup>.

Le parallélisme est à certains égards évident entre le système indien des castes et le système de stratification fondé sur la couleur, qu'il s'agisse de l'Afrique du Sud ou de la partie méridionale des États-Unis. Dans le second cas, Warner et Myrdal ont l'un et l'autre été frappés de la rigidité des distinctions entre Noirs et Blancs, et ont souligné le contraste entre cette rigidité et la souplesse relative des relations humaines caractéristiques d'un système de classes. Lorsqu'ils ont appliqué le mot « caste » au système de stratification qui repose sur la couleur, leur intention était moins d'en dégager la ressemblance avec le système indien que de faire ressortir ce qui le distingue du système de classes existant aux États-Unis et dans d'autres sociétés occidentales.

Il serait peut-être intéressant d'examiner un peu plus à fond les ressemblances entre le système indien des castes et ce que j'appellerai en bref de système des castes de couleur. Dans l'un et l'autre cas, les éléments constitutifs de la société sont séparés les uns des autres par des frontières nettement marquées. Les différences entre les castes sont renforcées par l'homogénéité plus ou moins grande de chacune d'elles.

Du système des castes on pourrait dire qu'il repose sur une inégalité cumulative. Les avantages du rang social tendent à se combiner avec ceux de la richesse et de la puissance, de sorte que les individus socialement défavorisés se trouvent aussi, en général, aux échelons inférieurs de l'échelle politico-économique. Il est loin d'en être toujours ainsi dans le système des castes de couleur, où l'on trouve à la fois des Blancs pauvres et des Noirs prospères <sup>2</sup> ; mais la société indienne présente depuis longtemps des exceptions du même genre <sup>3</sup>.

Dans les deux systèmes, les éléments constitutifs préservent leur identité en pratiquant une stricte endogamie. Dans un système de classes, chaque individu épouse généralement quelqu'un de sa propre classe, mais aucune prescription réglementaire ne l'y contraint. Dans le sud des États-Unis, les mariages entre Noirs et Blancs étaient naguère strictement interdits, et il en est toujours ainsi en Afrique du Sud. En Inde, le principe d'endogamie a été assoupli dans certaines régions par la pra-

1. Selon Pierre L. VAN DEN BERGHE (*Race and racism, a comparative perspective*, New York, 1967), les Blancs, les Africains, les Asiatiques et les métis constituent les quatre « castes », ou « castes de couleur », de la société sud-africaine.
2. MYRDAL, *op. cit.*
3. André BÉTEILLE, *Castes : old and new, essays in social structure and social stratification*, p. 3, Bombay, 1969.

tique de l'hypergamie (*anuloma*), qui permettait à un homme de caste supérieure d'épouser, sous certaines conditions, une jeune fille de caste inférieure. Il convient de souligner que, traditionnellement, la pratique de l'hypergamie obéissait à des règles strictes, tenant compte des distinctions entre castes ainsi que de l'ordre hiérarchique des castes ; et, comme l'a fait remarquer M<sup>me</sup> Karve, « elle n'est admise, dans certaines régions de l'Inde, qu'entre certaines castes, et elle n'est courante nulle part »<sup>1</sup>. Ceux qui définissent les systèmes de stratification d'après la rigueur plus ou moins grande des règles applicables au mariage ne sauraient manquer d'être frappés de l'analogie entre le système indien et le système des castes de couleur.

Les principes qui régissent le mariage sont étroitement liés, dans les deux genres de société, à certaines attitudes caractéristiques envers les femmes. On attache un grand prix à la pureté des femmes de la haute société, que des sanctions extrêmement sévères protègent contre les risques de pollution sexuelle par des hommes de condition inférieure<sup>2</sup>. En revanche, l'« exploitation sexuelle » tient une grande place dans les relations entre les hommes de la haute société et les femmes de condition inférieure. Berreman note que les « avantages sexuels » dont bénéficient les hommes de haute caste, dans le village indien qu'il a étudié, sont analogues jusque dans le détail à ceux dont jouissent les hommes de race blanche dans la ville du sud des États-Unis qu'a étudiée Dollard<sup>3</sup>.

Nous pourrions, à ce stade, résumer les traits caractéristiques des castes en disant que ce sont les groupes hiérarchisés qui sont fondés sur l'appartenance héréditaire et qui préservent leur identité sociale en pratiquant une stricte endogamie. L'appartenance héréditaire est d'une importance capitale ; elle détermine le rang social de l'individu dès la naissance, et exclut toute possibilité de passage d'un groupe dans un autre. En dépit de nombreuses exceptions, ces divers facteurs se combinent pour donner à la structure interne d'une société à castes une rigidité peu commune.

Si j'ai traité d'abord des ressemblances entre les deux types de stratification sociale, cela ne signifie pas que je les considère comme plus fondamentales que les différences. Sur l'importance

1. Irawati KARVE, *Hindu society, an interpretation*, p. 16, Poona, 1961.
2. On trouvera des exemples américains dans les monographies, déjà citées, de Dollard et de Davis, Gardner et Gardner. Une monographie indienne, « Caste in a Tanjore village », se trouve dans E. R. LEACH (dir. publ.), *Aspects of caste in South India, Ceylon and North-West Pakistan*, Cambridge, 1960.
3. Gerald D. BERREMAN, *Hindus of the Himalayas*, p. 243-245, Berkeley, 1963.

qu'il convient d'attacher à ces ressemblances et à ces différences, les avis sont très partagés<sup>1</sup>, et certains spécialistes, comme Dumont<sup>2</sup> et Leach<sup>3</sup>, trouveraient dangereusement impropre l'emploi du mot « caste » pour désigner les systèmes de stratification fondés sur la couleur. Pour eux la caste, au vrai sens du terme, est une institution particulière à la civilisation panindienne.

Les différences entre les deux types de systèmes de castes — nous trouvons commode, pour notre part, d'employer le même terme dans les deux cas — sont assez manifestes, mais il n'est pas facile de les résumer en une formule. Certains feraient la distinction en disant qu'il s'agit d'un « modèle culturel » dans un cas, d'un « modèle biologique » dans l'autre<sup>4</sup>; mais le système des castes de couleur que l'on trouve dans le sud des États-Unis ou en Afrique du Sud peut-il se décrire en termes purement biologiques ? Warner<sup>5</sup> et Myrdal<sup>6</sup>, après avoir envisagé la possibilité de considérer les groupes qu'ils étudiaient comme des races, l'ont ensuite l'un et l'autre écartée. Un rapide examen de leur argumentation éclairera un peu les rapports complexes entre race, culture et société, et nous aidera à pénétrer un peu plus en avant dans le sujet de notre étude.

Warner soutient que, dans le système de stratification propre à l'extrême-sud des États-Unis, les catégories « Blancs » et « Noirs » se définissent socialement et non biologiquement. Certaines personnes socialement définies comme noires pourraient biologiquement se classer comme blanches ; inversement, il y en a qui, considérées comme noires dans une certaine société, passeraient pour blanches dans une autre<sup>7</sup>. Myrdal prend une position analogue. Il fait d'abord remarquer qu'aux États-Unis « ce sont des Blancs qui définissent la race noire » et que « la définition qu'ils en donnent ne concorde pas avec celle qui a cours dans le reste du continent américain »<sup>8</sup>. Ce n'est pas seulement la présence de certains caractères physiques distinctifs qui est significative, c'est aussi l'attitude — essentiellement con-

1. Voir DE REUCK et KNIGHT (dir. publ.), *op. cit.*
2. Louis DUMONT, « Caste, racism and 'stratification' : reflections of a social anthropologist », *Contributions to Indian sociology*, no 5, 1961, p. 20-43.
3. E. R. LEACH, « Introduction : what should we mean by caste ? », dans : E. R. LEACH (dir. publ.), *op. cit.*
4. S. J. Tambiah a qualifié cette opposition de « simpliste » dans un débat dont rendent compte DE REUCK et KNIGHT (dir. publ.), *op. cit.*, p. 328 et 329.
5. W. Lloyd WARNER, « Introduction : deep south. A social anthropological study of caste and class », dans : DAVIS, GARDNER et GARDNER, *op. cit.*, p. 3-14.
6. MYRDAL, *op. cit.*
7. WARNER, *op. cit.*
8. MYRDAL, *op. cit.*, p. 113.

ventionnelle — de la société à l'égard de chaque groupe. Dans le sud des États-Unis, ni les Blancs ni les Noirs ne sauraient être considérés comme des races, au sens strictement biologique du terme.

Kingsley Davis a essayé de préciser la distinction dont il s'agit ici en opposant les systèmes de castes « raciaux » et « non raciaux ».

« Dans un système non racial, comme le système hindou, le critère qui détermine le rang d'une caste est au premier chef l'ascendance symbolisée en termes purement socio-économiques ; dans un système racial, au contraire, ce critère est au premier chef physiologique (généralement chromatique), les différences socio-économiques n'étant qu'implicites <sup>1</sup>. »

Nous venons de voir pourquoi il n'est pas entièrement satisfaisant de décrire le système de castes en vigueur aux États-Unis comme racial ; et il n'est pas évident que, dans ce cas, les différences chromatiques soient plus fondamentales que les différences socio-économiques, comme Davis semble le penser. Il n'est pas entièrement satisfaisant non plus d'opposer, dans le présent contexte, « race » et « ascendance », car il s'agit dans les deux cas de la définition culturelle de processus biologiques.

Il n'en est pas moins vrai que les différences physiques visibles sont beaucoup plus frappantes dans le système des castes de couleur que dans le système indien. L'étranger de passage dans le sud des États-Unis n'y aura généralement pas grand-peine à deviner, simplement d'après l'aspect physique, à quelle caste appartiennent les personnes qu'il rencontre. En Inde, il lui sera difficile, voire impossible, de le faire au-delà d'un certain point. Mais cela ne suffit pas à établir qu'il n'existe pas, entre les castes de la société indienne, des différences génétiques plus fondamentales. Il serait même surprenant qu'il n'en existât aucune, attendu que les castes sont censées, pour la plupart, pratiquer une stricte endogamie depuis d'innombrables générations.

Ceux qui soulignent les différences entre le système indien et le système américain tirent argument du caractère unique des valeurs culturelles hindoues. En fait, on pourrait établir une distinction entre la conception « structurelle » de la caste, qui appelle l'attention sur certaines similitudes générales, et la conception « culturelle », selon laquelle le système de castes qu'on trouve en Inde serait unique en son genre <sup>2</sup>. Il est incontestable

1. Kingsley DAVIS, « Intermarriage in caste society », *American anthropologist*, vol. 43, 1941, p. 386 et 387.

2. Louis DUMONT, « Caste : a phenomenon of social structure or an aspect of Indian culture ? », dans : DE REUCK et KNIGHT (dir. publ.), *op. cit.*, p. 28-38.

que la caste est inséparable, en Inde, d'un ensemble de valeurs religieuses qui n'a son pendant ni dans le sud des États-Unis ni en Afrique du Sud.

Les Occidentaux qui étudient ces questions sont frappés de l'importance de la hiérarchie dans le système de valeurs hindou<sup>1</sup>, gravitant autour des notions de *dharma* et de *karma*<sup>2</sup>. Ce sont là deux notions philosophiques dont la complexité se laisse difficilement enfermer dans une formule. En gros, le *dharma* implique pour chacun une conduite qui convienne à son rang, lequel dépend essentiellement de la caste à laquelle il appartient ; le *karma* explique — et justifie — le rang assigné à l'individu dès sa naissance par la façon dont il s'est conduit au cours d'une existence antérieure. Autrement dit, les règles et normes morales dont dépend la valeur d'un homme ne sont pas identiques pour toutes les castes. Les observateurs occidentaux ont, pour la plupart, été frappés de l'iniquité de ce système ; mais des spécialistes comme Leach feraient remarquer qu'il assurait, dans une certaine mesure, la sécurité matérielle et psychologique de toutes les couches sociales, notamment de celles qui se situent au bas de la hiérarchie<sup>3</sup>.

Contrairement au système de valeurs de l'Inde traditionnelle, l'esprit américain a de tout temps attaché la plus haute valeur morale à l'égalité des hommes. De ce fait, l'ambiance morale qui entoure les distinctions rigides de la société américaine est toute différente de l'ambiance morale de l'Inde. On pourrait dire que le système américain est dysharmonique ; certaines inégalités existent dans la réalité, bien qu'elles soient contraires à l'ordre normatif. Le système indien traditionnel était au contraire harmonique ; les distinctions sociales rigides qu'il présentait étaient généralement admises comme légitimes. Si notre argumentation est juste, tensions et conflits devraient revêtir, dans les systèmes de l'un et de l'autre type, des formes très différentes.

Il n'est pas facile de décrire de manière objective les valeurs propres à une société ; car elles sont souvent ambiguës, et leurs éléments constitutifs incompatibles. On a peine à croire que les valeurs hiérarchiques aient été acceptées uniformément par toutes les couches de la société indienne. Ce que nous savons des valeurs indiennes traditionnelles vient surtout de textes dont les auteurs se situaient aux échelons supérieurs de la hiérarchie ; et peut-être ne saurons-nous jamais de façon aussi précise de

1. LOUIS DUMONT, *Homo hierarchicus, essai sur le système des castes*, Paris, 1966.

2. KARVE, *op. cit.*

3. LEACH, *op. cit.*



quel œil on voyait, en bas de l'échelle, l'ordonnance des castes.

Berreman, qui, contrairement à la plupart de ceux qui ont étudié la société indienne, a partagé, dans la communauté rurale qu'il a observée, la vie des castes inférieures, soutiendrait que les gens ne voient pas du tout les choses de la même façon selon qu'ils se trouvent en haut et en bas de l'échelle<sup>1</sup>. D'autres ont également constaté l'existence entre les castes de tensions et de conflits qu'on ne s'attendrait pas à y trouver si chacun acceptait docilement la place qui lui est assignée dans l'ordre hiérarchique<sup>2</sup>. Notons toutefois que ces observations ne remontent guère, pour la plupart, à plus de vingt ans ; il se peut que ces tendances ne soient apparues qu'à l'époque contemporaine, et n'interdisent donc pas de soutenir que, traditionnellement, le système indien des castes était plus ou moins du type harmonique.

Berreman rejette également l'idée que le système américain de valeurs puisse se définir sans ambiguïté en fonction de l'importance attachée à l'égalité<sup>3</sup>. A l'appui de ses dires, il cite ce que Spiro a écrit de Myrdal :

« Le postulat de normes culturelles égalitaires est insoutenable à moins que l'on n'adopte une conception idéaliste de normes idéales sans rapport avec la conduite ou les aspirations des hommes. En fait, la discrimination à l'encontre des Noirs n'est pas une infraction aux normes idéales du Sud ; elle y est conforme<sup>4</sup>. »

Il y a aussi la question du système sud-africain de castes de couleur. Peut-être serait-on fondé à dire qu'il s'agit à d'un ordre normatif qui accepte comme légitime la structure actuelle d'inégalité entre les groupes sociaux.

Les différences entre le système des castes de couleur et le système indien ne se limitent pas au domaine des valeurs. Il existe aussi des différences considérables quant à la structure et à la composition des groupes qui constituent les systèmes de l'un et l'autre type. Dans le sud des États-Unis il n'y a que deux castes principales, les Blancs et les Noirs ; en Afrique du Sud, il y en a quatre : les Africains, les Blancs, les métis et les

1. BERREMAN, *op. cit.*

2. André BÉTEILLE, « The politics of non-antagonistic strata », *Contributions to Indian sociology*, nouvelle série, 1969, n° III, p. 17-31. Les conflits entre castes étaient structurés notamment, dans le passé, par l'opposition qu'on trouvait, dans de nombreuses parties de l'Inde, entre « castes de main droite » et « castes de main gauche ». Voir, à ce sujet, J. H. HUTTON, *Caste in India : its nature, function and origins*, Bombay, 1961.

3. Gerald D. BERREMAN, « Caste in cross-cultural perspective » dans G. DEVOS et H. WAGATSUMA (dir. publ.), *Japan's invisible race, caste in culture and personality*, p. 297, Berkeley, 1966.

4. *Ibid.*

Asiatiques<sup>1</sup>. En Inde, le système des castes comprend un grand nombre de groupes, entre lesquels les relations sont de nature extrêmement complexe.

Il n'est pas rare de trouver en Inde, dans un même village, jusqu'à vingt ou trente castes<sup>2</sup>. Chacune des régions linguistiques du pays comprend entre 200 et 300 castes, souvent divisées en sous-castes qui peuvent elles-mêmes se subdiviser<sup>3</sup>. Si, au lieu du village, nous considérons une unité territoriale plus vaste, il devient impossible de déterminer avec précision le nombre des castes, et les distinctions entre castes, sous-castes et sous-sous-castes s'estompent de plus en plus. Il arrive aussi que la même caste porte plusieurs noms différents et que plusieurs castes différentes soient désignées du même nom.

Il n'existe aucun ordre hiérarchique uniformément applicable dans toutes les régions à l'ensemble des castes et des sous-castes. Tout ce que l'on peut affirmer pour l'ensemble du pays, c'est que les Brahmanes se situent tout en haut de l'échelle et les Harijans tout en bas ; entre ces deux extrêmes, le classement est souvent douteux. Chacune des différentes castes de cultivateurs se prétend supérieure aux autres. Les Brahmanes (comme les Harijans) se répartissent en un certain nombre de castes et de sous-castes dont les rangs respectifs ne sont nullement faciles à déterminer<sup>4</sup>. A l'échelon local, néanmoins, tout le monde est plus ou moins d'accord sur le rang à assigner aux diverses castes<sup>5</sup> ; mais cet accord était sans doute autrefois beaucoup plus complet qu'aujourd'hui.

On pourrait soutenir que, du point de vue structurel, il existe une différence fondamentale entre un système dichotomique et un système de gradation aux éléments multiples. Les théoriciens des classes sociales et des conflits sociaux attribuent une importance cruciale à la division dichotomique de la société<sup>6</sup>. Quand le nombre des parties en présence se réduit à deux, leur conflit s'intensifie ; lorsqu'il est supérieur à deux, le jeu mouvant des coalitions modère l'intensité du conflit. Le même principe peut s'appliquer aux castes. Si la communauté ne comprend que

1. VAN DEN BERGHE, *op. cit.*

2. On trouvera des études typiques de villages dans : Adrian C. MAYER, *Caste and kinship in Central India, a village and its region*, Londres, 1960 ; André BÉTEILLE, *Caste, class and power, changing patterns of stratification in a Tanjore village*, Berkeley, 1965.

3. BÉTEILLE, *Caste, class and power...*, *op. cit.*

4. *Ibid.*

5. McKim MARRIOTT, « Caste ranking and food transactions : a matrix analysis », dans : Milton SINGER et Bernard S. COHN (dir. publ.), *Structure and change in Indian society*, p. 133-171, Chicago, 1969.

6. Ralf DAHRENDORF, *Class and class conflict in an industrial society*, Londres, 1959.

deux groupes (Blancs et Noirs), le conflit entre eux risque d'être violent ; si, au contraire, elle comprend vingt ou trente groupes, il est peu probable qu'un conflit particulier mobilise les énergies de toute la population.

Nous allons maintenant essayer de voir s'il est possible d'établir une relation, dans le cas de la société indienne, entre les distinctions de caste et les différences d'aspect physique. D'emblée, on peut dire que si une telle relation existe, il y a peu de chances pour qu'elle soit simple ou directe. Les différences physiques, en Inde, ne sont pas « polarisées » ; on passe insensiblement d'un type à un autre, sans aucune solution de continuité. Il est malaisé de diviser la population en races, ou même de distinguer des types physiques nettement différenciés. Le système des castes présente, lui aussi, une grande complexité. Il se divise et se subdivise en d'innombrables groupes dont l'examen pourrait constituer un bon point de départ.

Le mot « caste » sert à désigner, en Inde, des groupes et catégories de nature très diverse. Deux distinctions présentent une importance particulière : il ne faut pas confondre *varna* et *jati*, ni caste et sous-caste. La différence entre *varna* et *jati* est, en gros, celle qui sépare un modèle ou schéma conceptuel d'une série réelle de groupes sociaux ou de catégories sociales. Il n'existe que quatre *varnas*, qui se classent dans un ordre bien défini, tandis que les *jatis* sont multiples et leur classement à la fois plus ambigu et plus souple <sup>1</sup>. Il ne faudrait pas considérer les *jatis* comme résultant de la subdivision d'une série primitive de quatre *varnas*. Comme l'a montré M<sup>me</sup> Karve, *varna* et *jati* sont deux systèmes distincts (bien qu'apparentés) qui coexistent depuis au moins deux mille ans <sup>2</sup>.

La distinction entre caste et sous-caste est de nature différente. Il s'agit dans les deux cas de divisions sociales réelles, mais la première catégorie est plus large que la seconde. Si nous considérons par exemple la caste des potiers, ou celle des menuisiers, nous constatons que dans une même région il y a deux ou trois espèces distinctes de potiers et de menuisiers, différenciées par la technique qu'ils emploient, le lieu d'où ils sont venus, la secte dont ils font partie, ou quelque autre facteur moins tangible. Nous pourrions considérer chacune de ces divisions comme une sous-caste. Leur structure est analogue à celle des groupes plus larges, et elles sont généralement endogames. Certains ethno-

1. M. N. SRINIVAS, « Varna and caste », dans : M. N. SRINIVAS, *Caste in modern India and other essays*, p. 63-69, Bombay, 1962.

2. KARVE, *op. cit.*

logues, comme Ghurye, soutiendraient que les différentes espèces de potiers sont des sous-castes, résultant de la segmentation de la caste des potiers <sup>1</sup>. M<sup>me</sup> Karve soutient à l'inverse que ces différentes espèces de potiers ne présentent aucun lien entre elles, et que chacune doit être considérée comme une caste distincte, l'ensemble des potiers constituant un « groupe de castes » <sup>2</sup>. Ce qui fait l'importance de son argumentation, dans le présent contexte, est qu'elle s'appuie sur des données anthropométriques <sup>3</sup>.

Il arrive que la différenciation s'opère à plus de deux niveaux. C'est ainsi qu'il existe trois catégories principales de Brahmanes tamouls : a) les prêtres des temples ; b) les prêtres attachés à des familles non brahmanes ; c) les érudits et les propriétaires fonciers. Cette troisième catégorie se subdivise elle-même en Smartha et en Shri Vaishnava. Parmi les Brahmanes Smartha, on distingue les Vadama, les Brihachanaram, les Astasahasram et les Vattima. Les Vadama, enfin, se répartissent en Vadadesha et en Chozhadesha Vadama <sup>4</sup>. Devant ce genre de différenciation, il convient de considérer le système des castes comme segmentaire ou structurel <sup>4</sup> ; car si chaque segment est endogame, la distance sociale qui les sépare est variable. Entre Vadama et Brihachanaram, par exemple, la distance sociale est inférieure à celle qui sépare les Vadama des Shri Vaishnava, celle-ci étant elle-même inférieure à celle qui sépare tous les Brahmanes de tous les non-Brahmanes, à quelque segment qu'appartiennent les uns et les autres. Cette façon d'envisager le système nous conduit à nous demander s'il existe un lien quelconque entre distance sociale et distance raciale.

Les ethnologues qui ont étudié le système des castes du point de vue biologique admettent pour la plupart qu'il existe certaines différences physiques entre les castes. Mais ils sont loin d'être d'accord sur la signification qu'il convient d'attacher à ces différences. Dans l'ensemble, ceux d'autrefois avaient tendance à souligner les différences de type physique qu'ils observaient entre les castes ; ceux d'aujourd'hui sont plus enclins à insister sur le fait que les castes sont en général plus ou moins hétérogènes quant à leur composition physique, et que les variations sont parfois plus grandes à l'intérieur d'une même caste qu'elles ne le sont entre les castes.

1. G. S. GHURYE, *Caste and race in India*, Londres, 1932.

2. KARVE, *op. cit.*

3. I. KARVE et K. C. MALHOTRA, « A biological comparison of eight endogamous groups of the same rank », *Current anthropology*, vol. 9, 1968, p. 109-116.

4. BÉTAILLE, *Caste, class, and power...*, *op. cit.*

Il ne suffit pas de savoir que les castes diffèrent les unes des autres dans leur composition biologique. Nous aimerions savoir en outre si la mesure dans laquelle elles diffèrent les unes des autres à cet égard est liée à la distance sociale qui les sépare. Il se peut que des castes socialement très proches l'une de l'autre diffèrent considérablement dans leur composition biologique, et qu'inversement des castes situées aux deux extrémités de l'échelle sociale ne diffèrent, du point de vue biologique, que dans une très faible mesure. Pour pouvoir répondre de manière satisfaisante à ce genre de question, il nous faudrait une grosse masse de données recueillies au moyen d'enquêtes méthodiques. La documentation expérimentale dont nous disposons actuellement est très maigre, et les conclusions qu'on en pourrait tirer ne sont pas toujours concordantes.

Le premier effort sérieux et méthodique pour étudier les différences physiques ou raciales entre les castes a été tenté vers la fin du siècle dernier par sir Herbert Risley<sup>1</sup>. Risley ne croyait pas seulement à l'existence de telles différences, mais soutenait qu'elles étaient liées de façon systématique à des différences de rang social entre les castes :

« Si nous prenons une série de castes au Bengale, au Bihar, dans les Provinces-Unies d'Agra et de l'Aoudh, ou dans l'État de Madras, et si nous les rangeons par ordre d'indice nasal moyen, en commençant par la caste dont les membres ont le nez le plus fin et en terminant par celle dont les membres ont le nez le plus épais, nous constatons que ce classement correspond en gros, à l'ordre admis de préséance sociale<sup>2</sup>. »

Risley était également frappé du fait que les membres des castes supérieures avaient en général la peau plus claire que ceux des castes inférieures, et il a relevé un certain nombre de proverbes locaux qui font allusion à ces différences de pigmentation.

Selon la théorie complexe qu'il a imaginée pour expliquer la hiérarchisation sociale des castes, le système des castes résulterait de la rencontre de deux groupes raciaux distincts, l'un à la peau claire et au nez fin (groupe aryen), l'autre à la peau sombre et au nez épais (groupe non aryen). D'après cette même théorie, les Aryens auraient constitué le groupe dominant et auraient en outre adopté la pratique de l'hypergamie. Cette pratique aurait produit une série de groupes intermédiaires dont le rang social variait en fonction de la proportion de sang

1. H. H. RISLEY, *The people of India*, Calcutta, 1908.

2. *Ibid.*, p. 29.

aryen qu'ils avaient dans les veines. Risley a invoqué à l'appui de sa thèse certaines données anthropométriques ; mais ses conclusions devaient être ultérieurement contestées par d'autres ethnologues qui s'en sont pris aussi bien à ses données qu'à ses méthodes <sup>1</sup>.

Ghurye a critiqué les travaux de Risley sans toutefois repousser entièrement sa thèse. Il a souligné l'importance des variations régionales, et relevé qu'une caste classée en bon rang dans une certaine région pouvait présenter une ressemblance étroite avec une caste classée à un rang inférieur dans une région voisine. Il a fait remarquer que dans maintes parties du pays on ne constate clairement aucune relation du genre de celle que Risley a cherché à mettre en lumière.

« En dehors de l'Hindoustan, dans chacune des régions linguistiques nous trouvons une population mélangée, quant au type physique, suivant une gradation qui ne correspond pas à l'échelle de préséance sociale des diverses castes <sup>2</sup>. »

Cependant, Ghurye a reconnu l'existence, dans la partie de l'Inde où on parle hindi, d'une étroite correspondance entre la « hiérarchie physique » et la « hiérarchie sociale ». Dans cette région les Brahmanes étaient des dolichocéphales au nez étroit, tandis que les très basses castes, comme celles des Chamar et des Pasi, se composaient de brachycéphales au nez large. Devant de telles constatations, Ghurye était disposé à conclure que dans cette région au moins, « les restrictions d'ordre essentiellement endogamiques mises au mariage étaient donc d'origine raciale » <sup>3</sup>.

La plus vaste enquête que l'on ait jusqu'ici consacrée à cette question de correspondance est l'étude anthropométrique faite conjointement, au Bengale, par un ethnologue, D. N. Majumdar, et par un statisticien, C. R. Rao <sup>4</sup>. Les données ont été recueillies dans une région culturelle précise, le Bengale, comprenant le Bengale-Occidental et le Pakistan-Oriental <sup>5</sup>. L'enquête a porté sur soixante-sept groupes : des musulmans, des chrétiens, quelques groupes tribaux et un grand nombre de castes hindoues. Dans chacun de ces groupes, on a mesuré seize caractères anthropométriques de base et calculé d'après ces mensurations un certain nombre d'indices. Certaines données sérologiques ont

1. P. C. MAHALANOBIS, « A revision of Risley's anthropometric data », *Samkhya*, vol. I, 1933, p. 76-105 ; GHURYE, *op. cit.*

2. GHURYE, *op. cit.*, p. 111.

3. *Ibid.*, p. 107.

4. D. N. MAJUMDAR et C. R. RAO, *Race elements in Bengal, a quantitative study*, Calcutta, 1960.

5. Aujourd'hui Bangladesh.

également été recueillies. L'analyse des données anthropométriques s'est faite au moyen de tests rigoureux, d'une grande complexité.

Tout en faisant maintes réserves, Majumdar a conclu à l'existence entre les groupes de certaines similitudes anthropométriques correspondant à leur proximité sociale. Les groupes tribaux et semi-tribaux avaient tendance selon lui à s'agglomérer à une extrémité de l'échelle anthropométrique, et les hautes castes (Brahmanes, Baidya, Kayastha, etc.) à l'extrémité opposée<sup>1</sup>. Ces résultats, ajoutait Majumdar, confirmaient les observations qu'il avait faites dans deux autres régions de l'Inde, le Goudjerate et l'Uttar Pradesh.

« Dans chacune des trois enquêtes, on a constaté une certaine corrélation entre l'ordre de préséance sociale propre à tel État ou telle région et les constellations ethniques fondées sur les données anthropométriques<sup>2</sup>. »

Il convient de souligner toutefois que les relations qui se dégagent de l'étude de Majumdar et Rao sont de nature beaucoup plus complexe que celles que Risley croyait avoir établies.

Toutes les études plus récentes ne corroborent pas les conclusions de Majumdar. Karve et Malhotra ont publié les résultats d'une comparaison entre huit « sous-castes » brahmanes du Maharashtra, d'après des données anthropométriques, somatoscopiques et sérologiques<sup>3</sup>. Ces données montrent qu'il existe, entre certaines des « sous-castes » brahmanes, des différences notables. En confrontant leurs constatations avec celles d'autres chercheurs, Karve et Malhotra arrivent à la conclusion qu'il n'y a pas forcément relation entre distance sociale et distance physique.

« On ne saurait donc tenir pour acquis que la distance qui sépare les castes brahmanes étudiées est inférieure à celle qui sépare une caste brahmane d'une caste non brahmane ; car certains Brahmanes sont plus proches de certains membres d'autres castes qu'ils ne le sont les uns des autres<sup>4</sup>. »

Il semble que plus on y regarde de près et plus on en vient à douter de l'existence d'un lien entre la caste et la race.

Le passage d'indicateurs morphologiques à des indicateurs génétiques paraît confirmer l'opinion que le lien entre distance sociale et distance physique est ténu et incertain. Comme dernier exemple, je citerai l'étude de Sanghvi et Khanolkar sur la

1. NAJUMDAR et RAO, *op. cit.*, p. 102.

2. *Ibid.*, p. 103.

3. KARVE et MALHOTRA, *op. cit.*

4. *Ibid.*, p. 115.

répartition de sept traits génétiques parmi six groupes endogames de Bombay <sup>1</sup>. De ces six groupes, quatre sont brahmanes ; le cinquième est une caste d'un rang immédiatement inférieur à celui des Brahmanes, celle des Chandraseniya Kayasth Prabhu (CPK) ; la sixième est une caste de cultivateurs, celle des Maratha (MK), qui se situe à l'échelon moyen de la hiérarchie. Sanghvi et Khanolkar font remarquer que ces six groupes ont été dans le passé considérés par les ethnologues comme relevant du même type physique.

En fait, leur analyse a mis en lumière un réseau assez complexe de variations. Certains des groupes brahmanes sont très proches les uns des autres, et l'un d'eux ressemble beaucoup, par sa composition génétique, au groupe des Maratha (qui ne sont pas Brahmanes). Les Brahmanes Koknasth (KB), en revanche, se distinguent nettement des autres groupes, et c'est aussi le cas des Chandraseniya Kayasth Prabhu (CPK). Ces deux derniers groupes diffèrent d'ailleurs notablement l'un de l'autre.

« L'importance des différences entre les groupes KB et CPK à l'égard de chacun des sept caractères génétiques considérés est à peu près la même qu'entre les Blancs et les Noirs américains <sup>2</sup>. »

Bien que les Chandraseniya Kayasth Prabhu ne soient pas Brahmanes, ils occupent une très haute position dans la hiérarchie, et on peut les considérer comme proches, quant au rang social, des Brahmanes Koknasth.

Cela nous conduit à examiner la signification sociale des différences génotypiques (par opposition aux différences phénotypiques). Certains ethnologues du passé, comme Riskey, ont essayé d'établir une relation entre le rang social d'une caste et l'apparence physique de ses membres. Ils y ont été encouragés par le fait que beaucoup d'Indiens croyaient à l'existence d'une telle relation <sup>3</sup>. Tout le monde pense que les castes supérieures ont le teint clair et le nez fin, tandis que les castes inférieures ont le teint foncé et le nez large. Mais il semble bien aujourd'hui que deux castes socialement voisines, dont les membres se ressemblent beaucoup physiquement, peuvent néanmoins être très différentes l'une de l'autre quant à leur composition génétique.

1. L. D. SANGHVI et V. R. KHANOLKAR, « Data relating to seven genetical characters in six endogamous groups in Bombay », *Annals of eugenics*, vol. 15, 1950-1951, p. 52-76.
2. SANGHVI et KHANOLKAR, *op. cit.*, p. 62.
3. André BÊTEILLE, « Race and descent as social categories in India », *Daedalus*, vol. 96, 1967, p. 444-463.



Des différences génétiques n'ont de chances de revêtir une signification sociale que si leur existence est généralement connue ou si elles se traduisent par des différences manifestes de type physique. Ainsi que je l'ai déjà dit, il existe en mainte partie de l'Inde des différences d'aspect considérables entre des castes qui se situent respectivement aux deux extrémités de la hiérarchie, et les croyances et stéréotypes auxquels ces différences ont donné naissance et qui persistent malgré toutes les preuves contraires jouent également un grand rôle. Des croyances qui sont en fait erronées ou incompatibles peuvent néanmoins revêtir parfois une importance capitale sur le plan des rapports sociaux. Comme l'a dit Passin, « lorsqu'on étudie la relation entre caste et race, il ne suffit pas de savoir si les groupes considérés sont en fait racialement distincts. L'important est plutôt que l'on semble enclin à fonder des distinctions raciales sur les plus marginaux des indices que présentent les castes et groupes analogues »<sup>1</sup>. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'Inde, où certaines langues n'ont qu'un seul et même mot pour désigner la caste et la race<sup>2</sup>.

Ce qui importe dans la vie sociale, c'est le sentiment de solidarité que les gens éprouvent du fait qu'ils appartiennent à une même communauté et, inversement, la distance que sentent entre eux les membres de communautés différentes. Le sentiment de communauté repose souvent sur l'impression d'avoir une origine commune. Cette impression peut rester vague, ou au contraire revêtir la forme consciente d'une idéologie. Elle se trouvera renforcée si la communauté se distingue par des caractères physiques particuliers, mais cela n'est pas indispensable : le sentiment de communauté est parfois très vif malgré l'absence d'indicateurs physiques manifestes, ce qui nous conduit à examiner la question des groupes ethniques et de leur identité.

L'emploi systématique de la notion d'ethnicité est d'origine relativement récente en sociologie et en ethno-sociologie, bien que la présence de groupes ethniques aux États-Unis ait depuis longtemps retenu l'attention.

« On entend par groupe ethnique une population distincte vivant au sein d'une société plus large dont la culture est différente de la sienne. Les membres d'un tel groupe sont, ou se sentent, ou passent pour être, unis entre eux par des liens de

1. Intervention dans un débat dont rendent compte DE REUCK et KNIGHT (dir. publ.), *op. cit.*, p. 110 et 111.

2. BÉTEILLE, « Race and descent as social categories in India », *op. cit.*

nature raciale, nationale ou culturelle<sup>1</sup>. » Les groupes ethniques peuvent, on le voit, se définir en fonction de plusieurs critères.

Aux États-Unis, l'expression « groupe ethnique » a d'abord désigné des immigrants des différentes parties du monde, par exemple les Irlandais, les Italiens ou les Polonais qui sont venus par vagues successives se fixer dans le pays. Ces groupes ne se distinguaient pas tous par des particularités physiques visibles. A l'origine il existait entre eux des différences considérables de langue, de culture et de religion. Mais, à la deuxième et à la troisième génération, certaines de ces différences ont commencé à s'estomper, donnant l'impression qu'une population culturellement homogène sortirait finalement du creuset de la société américaine. Mais, malgré une grande mobilité sociale, tant verticale qu'horizontale, et malgré la fréquence des mariages inter-groupes, les identités ethniques se sont révélées, aux États-Unis, remarquablement persistantes<sup>2</sup>.

La présence de groupes ethniques n'est évidemment pas particulière à la civilisation américaine. Il en existe dans toutes les sociétés où les différences culturelles revêtent une signification particulière et suscitent un mode particulier d'organisation. La différenciation ethnique est un caractère manifeste des sociétés dites plurales du sud et du sud-est de l'Asie<sup>3</sup>. Cette différenciation est parfois liée à la présence de groupes nombreux — celui des Chinois et des Indiens établis en Malaisie, par exemple — qui diffèrent nettement les uns des autres par leur langue, leur religion et leur provenance respectives. La coexistence de ces groupes disparates est de nature à susciter des tensions et des conflits qui peuvent, dans les cas extrêmes, menacer l'intégrité du cadre politique lui-même.

Même les groupes ethniques qui ne sont pas visiblement différents de leur contexte social ni organisés politiquement peuvent préserver leur identité ethnique. Dans une récente série d'études, Barth et ses collègues ont montré de façon convaincante que l'identité ethnique n'a besoin, pour subsister, d'aucun ensemble particulier de traits culturels.

« Il importe de reconnaître que, bien que les catégories ethniques tiennent compte des différences culturelles, on ne saurait tenir pour acquise l'existence d'une relation simple et univoque

1. H. S. MORRIS, « Ethnic groups », dans : David L. SILLS (dir. publ.), *International encyclopedia of the social sciences*, vol. 5, 1968, p. 167.
2. Nathan GLAZER et Daniel Patrick MOYNIHAN, *Beyond the melting pot : The Negroes, Puerto Ricans, Jews, Italians, and Irish of New York City*, Cambridge, Mass., 1963.
3. J. S. FURNIVALL, *Colonial policy and practice, a comparative study of Burma and Netherlands India*, New York, 1956.

entre unités ethniques d'une part, ressemblances et différences culturelles de l'autre <sup>1</sup>. »

Eidheim décrit de façon pittoresque le maintien d'une frontière ethnique entre Lapons et Norvégiens même lorsqu'il n'existe entre eux aucune différence physique ou culturelle bien marquée <sup>2</sup>.

Les groupes ethniques sont généralement endogames et, de ce fait, ils ont tendance à perpétuer leur identité biologique <sup>3</sup>. Même en l'absence de toutes distinctions diacritiques, l'endogamie pourrait évidemment préserver l'intégrité des frontières ethniques. Lorsque tous les mariages ne se font pas entre membres du groupe, les frontières ethniques peuvent néanmoins subsister si les mariages mixtes obéissent à la règle d'hypergamie ; la pratique de l'hypergamie joue un rôle important dans le maintien des frontières ethniques entre certaines populations montagnardes du Rajpoutana <sup>4</sup>. Loin d'effacer les frontières ethniques, les mariages mixtes peuvent, dans certaines conditions, avoir pour effet de les accuser davantage.

La notion de groupe ethnique est donc un peu plus large que celle de race. Les différences ethniques peuvent se fonder en partie au moins sur la race ; c'est le cas des Malais, des Chinois et des Indiens qui cohabitent en Malaisie ; c'est aussi celui des Noirs, des Indiens et des Blancs de la région des Caraïbes. Mais elles peuvent également se rencontrer dans une société qui est, du point de vue racial, plus ou moins homogène, par exemple parmi les Pathans du Bangladesh et de l'Afghanistan, ou dans certaines populations multitribales d'Afrique orientale.

Quant au système des castes, on peut le considérer comme un genre particulier de différenciation ethnique. Qu'il y ait ou non des différences raciales entre les castes, celles-ci se distinguent souvent les unes des autres par leur culture, leur costume, leur régime alimentaire et leurs rites. Même lorsque ces distinctions sont faibles ou inexistantes, les principes d'endogamie et d'hypergamie maintiennent les frontières entre castes. Cependant, même si nous considérons la caste comme un système de groupes ethniques, c'est un système dans lequel les divers groupes sont tous intégrés à une certaine hiérarchie. Les

1. Fredrik BARTH, « Introduction », dans Fredrik BARTH (dir. publ.), *Ethnic groups and boundaries, the social organization of culture difference*, p. 14, Londres, 1969.

2. Harald EIDHEIM, « When ethnic identity is a social stigma », dans : BARTH (dir. publ.), *op. cit.*, p. 39-57.

3. BARTH, *op. cit.*, p. 10.

4. Je suis redevable de cette indication à Jonathan P. Parry, qui a consacré une étude approfondie aux montagnards rajpoutes du district de Kangra.

groupes ethniques ne sont pas forcément rangés par ordre hiérarchique, ni toujours intégrés à un système unitaire.

Nous constatons une étroite ressemblance entre les castes de l'Inde et les groupes ethniques des États-Unis lorsque nous examinons le rôle que les unes et les autres jouent dans la vie politique<sup>1</sup>. Aux États-Unis, on fait souvent appel aux solidarités ethniques pour obtenir certains appuis politiques, et les stratégies électorales doivent tenir compte des rivalités ethniques<sup>2</sup>. En Inde, les castes interviennent de multiples façons dans la vie politique<sup>3</sup>. Non contentes d'agir à la manière de groupes de pression, les associations de caste se sont, dans une région au moins, transformées en partis politiques<sup>4</sup>. Lorsque des partis rivaux s'appuient respectivement sur des castes hostiles les unes aux autres, leur rivalité s'en trouve avivée<sup>5</sup>. Cependant, en Inde comme aux États-Unis, la relation entre caste ou identité ethnique d'une part, vie politique de l'autre, est complexe et ambiguë. La vie politique fait apparaître, non seulement les clivages entre ces groupes, mais aussi les possibilités de coalition entre eux.

Les Harijans fournissent un exemple particulier de solidarité fondée sur la caste ou l'identité ethnique. Dans le passé leur intouchabilité, par crainte de souillure, les tenait à l'écart de nombreux secteurs de la vie sociale. Légalement, l'intouchabilité a été abolie ; mais les Harijans conservent beaucoup de leur opprobre traditionnelle et restent socialement et économiquement défavorisés. Cependant, la possibilité leur est maintenant donnée de s'organiser politiquement<sup>6</sup>. Si cela leur a permis d'obtenir certains avantages, cela les a aussi confrontés avec les castes supérieures, dont les membres ne sont pas toujours disposés à les traiter en égaux. La situation des Harijans dans l'Inde contemporaine, comme celle des Noirs aux États-Unis, a ceci de paradoxal que dans les deux cas la réduction de la distance culturelle s'est accompagnée, non d'une diminution, mais d'une aggravation des tensions et des conflits.

Au problème harijan s'ajoute pour l'Inde le problème adivasi, ou tribal. Les Harijans et les Adivasis sont officiellement groupés

1. Lloyd I. RUDOLPH et Susanne Hoerber RUDOLPH, *The modernity of tradition, political development in India*, Chicago, 1967 ; André BÊTEILLE, « Caste and politics in Tamilnad », dans : BÊTEILLE, *Castes : old and new...*, op. cit.
2. GLAZER et MOYNIHAN, op. cit.
3. Rajni KOTHARI (dir. publ.), *Caste in Indian politics*, New Delhi, 1970.
4. Lloyd I. RUDOLPH et Susanne Hoerber RUDOLPH, « The political role of India's caste associations », *Pacific affairs*, vol. XXXIII, 1960, p. 5-22.
5. Selig S. HARRISSON, « Caste and the Andhra communists », *American political science review*, vol. L, 1956.
6. Owen M. LYNCH, *The politics of untouchability*, New York, 1969.

dans la catégorie dite des « classes arriérées », et la constitution reconnaît leur identité distincte<sup>1</sup>. Les populations tribales comprenaient, d'après le recensement de 1961, quelque 30 millions de personnes, ce qui représentait plus de 6 % de la population globale de l'Inde. Elles se divisent en un grand nombre de tribus distinctes, qui diffèrent par la race, la langue et la culture. Elles sont concentrées dans certaines régions du pays, généralement des régions écartées ; mais on ne cherche pas à les cantonner dans des réserves.

Les populations tribales de l'Inde n'appartiennent pas toutes à un même type racial ou physique. Entre le type « veddoïde », courant parmi certaines tribus de l'Inde centrale et méridionale, et le type « paléomongoloïde » que l'on rencontre dans les régions montagneuses du Nord-Est, les différences sont peut-être plus marquées qu'entre les populations tribales et leurs voisins non tribaux de n'importe quelle région particulière. Mais Fürer-Haimendorf a fait remarquer à juste titre qu'il existe aussi des différences de la seconde sorte<sup>2</sup>, et les conclusions qu'on peut tirer des données anthropométriques de Majumdar paraissent aller dans le même sens<sup>3</sup>.

Après avoir attiré l'attention sur les différences de type physique entre populations tribales et non tribales, Fürer-Haimendorf constate, comme un fait « particulièrement remarquable, qu'en dépit de différences raciales aussi fondamentales que dans certains pays où des problèmes de race se posent avec acuité, il n'y a jamais eu de tensions raciales en Inde »<sup>4</sup>. Ce fait s'explique en partie par l'extrême diversité des types physiques, qui a empêché la polarisation de la population sur des bases raciales. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de différences, ni qu'elles ne soient pas socialement reconnues. En fait, il se pourrait que la solidarité tribale reçoive du régime démocratique un regain de vigueur. Mais le conflit est transféré sur un nouveau plan : au clivage entre populations tribales et non tribales se substituent diverses distinctions ethniques qui ont des incidences politiques.

Nous avons traité jusqu'ici de la différenciation ethnique de groupes rangés suivant un ordre hiérarchique ; car, bien qu'à

1. André BÉTEILLE, « The future of the backward classes, the competing demands of status and power », *Perspectives, supplement to the Indian journal of public administration*, vol. XI, 1965, p. 1-39.
2. Christoph VON FÜRER-HAIMENDORF, « The position of the tribal population in modern India », dans : Philip MASON (dir. publ.), *India and Ceylon : unity and diversity*, p. 182-222, Londres, 1967.
3. MAJUMDAR et RAO, *op. cit.*
4. FÜRER-HAIMENDORF, *op. cit.*, p. 188.

strictement parler les Adivasis se situent en dehors du système des castes, on les considère presque partout comme inférieurs aux hindous des diverses castes. Nous pouvons aborder maintenant la question de la différenciation ethnique de groupes qui ne se rangent pas hiérarchiquement, par exemple les groupes religieux ou linguistiques. En un certain sens, c'est entre ces groupes-là que la société indienne contemporaine présente les clivages les plus profonds. Quand on parle de l'« intégration nationale » de l'Inde, on pense surtout aux problèmes que pose le maintien de l'unité entre les différentes communautés religieuses et linguistiques. Bien que l'on puisse par analyse distinguer divers genres d'identités ethniques — les unes hiérarchiques, les autres non hiérarchiques — dans la réalité les différentes catégories ont souvent tendance à se confondre.

L'Inde est un pays aux religions multiples. Les hindous jouissent d'une majorité écrasante, puisqu'ils constituent quelque 80 % de la population totale. Les musulmans forment une minorité assez importante, qui dépasse légèrement 10 % de la population. D'autres groupes sont numériquement importants dans certaines régions particulières, tels les sikhs au Pendjab et les chrétiens au Kérala. Mais, si l'on considère l'ensemble du pays, le clivage le plus significatif est celui qui sépare les hindous des musulmans. S'il se pose dans le pays un problème « communautaire », le prototype en est fourni par les relations entre ces deux communautés.

Les hindous et les musulmans de l'Inde n'appartiennent pas à des races distinctes. En fait, ils sont les uns et les autres très mêlés du point de vue racial. Cela n'a rien d'étonnant, attendu que les musulmans indiens sont pour la plupart les descendants d'hindous convertis. Selon Spear, il y a eu deux principales sortes de conversions : des conversions par clans ou par groupes, par suite desquelles des castes comme celle des Rajpoutes, des Jats et des Goujars du nord de l'Inde comprennent à la fois des hindous et des musulmans, et les conversions massives par lesquelles des hindous de basse caste, notamment au Bengale, ont embrassé l'islamisme<sup>1</sup>. Ce dernier point est corroboré par les données anthropométriques de Majumdar, dont il a été question ci-dessus ; par leur apparence physique, les Namasudras de basse caste sont plus proches des musulmans que des hindous de haute caste<sup>2</sup>.

1. Percival SPEAR, « The position of the muslims, before and after partition », dans : MASON (dir. publ.), *op. cit.*, p. 33 et 34.
2. MAJUMDAR et RAO, *op. cit.*, p. 102.

Des communautés hindoues et musulmanes coexistent depuis mille ans en diverses parties de l'Inde. Les différences religieuses sont assorties de nombreuses autres, qui ont trait au mode de vie. Ces différences n'ont pas été les mêmes à toutes les époques, mais il y en a toujours eu, tantôt plus marquées, tantôt atténuées. Il se peut qu'hindous et musulmans ne se soient pas différenciés par le type physique ; mais l'idéologie religieuse a fourni à chacune des deux communautés l'occasion de préciser consciemment son identité par opposition à l'autre. Au cours des siècles, les deux communautés se sont fait réciproquement de nombreux emprunts, et depuis quelques décennies elles sont l'une et l'autre exposées à des forces évolutives analogues. Mais cela n'a pas effacé les frontières entre elles. En fait, l'histoire récente de l'Inde, en ce qui concerne les relations entre hindous et musulmans, semble montrer que des groupes peuvent prendre une plus vive conscience de leurs identités opposées au moment même où s'estompent entre eux les différences d'ordre extérieur.

La population de l'Inde est également divisée du point de vue linguistique. Mais les frontières linguistiques ne coïncident pas, en général, avec des clivages religieux, de sorte que les deux facteurs de division ne s'additionnent pas en Inde comme ils le font souvent dans les pays comme la Malaisie ou Ceylan<sup>1</sup>. Cela, joint à la multiplicité des groupes linguistiques aussi bien que religieux, tend à prévenir la polarisation des conflits communautaires, qui restent généralement diffus.

Le nombre des langues qu'on parle en Inde dépasse la douzaine ; mais aucune d'elles n'est la langue maternelle de la majorité de la population. Les utilisateurs des diverses langues ne sont pas dispersés au hasard sur l'ensemble du territoire national : chaque langue a, pour ainsi dire, sa « patrie », de sorte que les différences linguistiques correspondent, dans une large mesure, aux différences régionales. Les divers États qui forment l'Union indienne constituent en fait des unités linguistiques. Cela signifie que l'identité ethnique assurée par la langue a tout à la fois une base culturelle et une structure politique.

Les différences entre groupes linguistiques peuvent susciter deux sortes de tensions. Il y a, à un certain niveau, des conflits entre « États linguistiques » au sujet de questions particulières, par exemple des questions de frontière ou de répartition des eaux fluviales<sup>2</sup>. A un autre niveau, le problème des minorités linguistiques se pose dans presque tous les États, et il présente

1. Aujourd'hui Sri Lanka.

2. Selig S. HARRISON, *India : the most dangerous decade*, Bombay, 1960.

une acuité particulière dans de grandes métropoles comme Bombay ou Calcutta, qui attirent des gens d'un peu partout. Les barrières ethniques fondées sur les différences de langue sont d'une importance capitale du fait qu'elles restreignent, au sens littéral, les possibilités de communication entre les gens.

Les différences de langue ont en réalité très peu à voir avec les différences de race, bien que dans un cas notable, elles aient revêtu une forme raciale. Les diverses langues de l'Inde appartiennent à deux grandes familles, celle des langues indo-aryennes, parlées dans le Nord par les trois quarts environ de la population, et celle des langues dravidiennes, parlées dans les quatre États du Sud par le dernier quart de la population. Les gens du Sud ont parfois, surtout depuis l'indépendance, exprimé la crainte d'être dominés par ceux du Nord<sup>1</sup>, et cette crainte a suscité un mouvement politique séparatiste dont l'influence s'est toutefois limitée à un seul État, le Tamilnad<sup>2</sup>. Un des arguments invoqués par les chefs de ce mouvement était que les Indiens du Sud avaient une identité distincte à la fois raciale, linguistique et culturelle — et devaient secouer la domination des Indiens aryens du Nord<sup>3</sup>. Le séparatisme tamoul a maintenant perdu beaucoup de sa virulence, et l'on n'entend plus guère invoquer l'argument racial ; mais les barrières linguistiques conservent à d'autres égards la même importance qu'autrefois.

L'examen des différences raciales nous a conduit à traiter de différences d'un tout autre ordre qui revêtent parfois une expression raciale. Il ne faudrait pas concevoir l'identité ethnique comme définissant à jamais le caractère d'un groupe par opposition à un autre. En Inde, la même personne a un certain nombre d'identités distinctes — selon sa caste, sa religion, sa langue — et l'une ou l'autre de ces identités pourrait l'emporter sur les autres, suivant le contexte et la situation du moment. Il ne suffit pas de savoir qu'il existe des frontières entre les groupes ; encore faut-il examiner dans quelles circonstances les groupes ne tiennent pas compte de ces frontières, ou y attachent au contraire une grande importance. Il se peut, par exemple, que dans un certain contexte les hindous de langue tamoule s'unissent contre la domination « aryenne », alors que, dans un autre contexte, les Indiens du Nord et ceux du Sud seraient

1. Voir, par exemple, le n° 23 (juillet 1961) de *Seminar*, consacré au Nord et au Sud.
2. Robert L. HARDGRAVE, Jr., *The dravidian movement*, Bombay, 1965.
3. BÉTEILLE, « Race and descent as social categories in India », *op. cit.*



d'accord pour considérer les musulmans comme des étrangers parmi eux.

Bien que les différences ethniques aient des incidences sur les conflits sociaux, il ne suffit pas de connaître les premières pour être en mesure de prévoir quelle forme prendront les seconds. Pour comprendre l'étendue et l'intensité des conflits entre groupes ethniques, il nous faut tenir compte de divers facteurs qui sont : a) la réalité objective des différences qui existent entre eux ; b) la conscience que la société a de ces différences ; c) la structuration politique de cette conscience.

Les différences objectives sont elles-mêmes, nous l'avons vu, de nature très diverse ; en gros, elles peuvent se répartir en deux catégories, les unes étant physiques et les autres culturelles. Les différences culturelles peuvent elles-mêmes avoir une base religieuse, linguistique ou régionale. Il n'y a pas de relation directe entre l'étendue de ces différences et la mesure dans laquelle les gens en sont conscients. Il se peut que des différences de couleur existent au même degré dans deux sociétés, mais que les gens en aient vivement conscience dans un cas et, dans l'autre cas, n'y prêtent pas attention. Les différences culturelles sont plus difficiles à mesurer que les différences physiques, et il n'y a en tout cas aucun critère qui permette de comparer de manière satisfaisante la conscience des différences religieuses (par exemple) avec celle des différences linguistiques.

Il peut arriver que les gens soient très conscients des différences physiques ou culturelles existant entre eux sans que la conscience qu'ils en ont revête une forme politique. Dans la société indienne traditionnelle il n'y avait pas seulement des différences entre les castes ; en plus, tout le monde était conscient de ces différences. Cependant, les castes n'étaient pas toujours organisées en groupes mutuellement antagonistes. Elles n'ont commencé à s'organiser en associations qu'au moment où les gens ont commencé à sentir que la conscience de caste était appelée à s'estomper. La tournure que prendront les conflits politiques demeure imprévisible. Il n'existe aucune théorie générale qui nous permette de définir exactement la relation entre les différences culturelles et leur structuration en groupes mutuellement antagonistes.

# TRIBALISME ET RACISME

par

E. U. ESSIEN-UDOM

*professeur, Department of Political Science,  
Université d'Ibadan*

En 1903, W. E. B. Du Bois, l'éminent érudit afro-américain (qui devait plus tard se faire naturaliser ghanéen) écrivait ces mots souvent cités : « Le problème du XX<sup>e</sup> siècle est celui de la séparation entre les hommes de couleurs différentes — celui des rapports entre les races à peau foncée et les races à peau claire, en Asie comme en Afrique, en Amérique comme dans les îles <sup>1</sup>. » En 1940, Du Bois ajoutait que l'héritage social de l'esclavage, de la discrimination et de l'insulte avait suscité une véritable fraternité entre les Américains noirs et les Africains, et que cette communauté d'injustice et d'humiliation fondée sur la race et la couleur « n'unit pas seulement les enfants de l'Afrique, mais aussi ceux de l'Asie jaune et ceux des mers du Sud » <sup>2</sup>. En 1953, Du Bois soutenait encore que « la ligne de démarcation entre les races est un des grands problèmes de ce siècle », mais il était à même, rétrospectivement, « de voir plus clairement qu'hier qu'au-delà du problème de la race et de la couleur, il existe un plus grand problème qui l'obscurcit tout en l'entretenant : c'est le fait que tant de personnes civilisées sont prêtes à vivre dans le confort même si c'est au prix de la pauvreté, de l'ignorance et de la maladie de la majorité de leurs semblables... » <sup>3</sup>.

Le problème des relations entre les races reste épineux, aujourd'hui, dans des pays comme la République sud-africaine, la Namibie, le Zimbabwe, les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, etc. Beaucoup de problèmes mondiaux sont

1. W. E. B. Du Bois, *The souls of black folk*, p. 23, Greenwich, Conn., Fawcett Publications, Inc., 1961.
2. Id., *Dusk of dawn : an essay toward an autobiography of a race concept*, p. 117, New York, Harcourt, Brace and Company, Inc., 1940.
3. Id., *The souls of black folk*, op. cit., p. XIII.

quelque peu teintés par le phénomène des différences raciales. Bien qu'on ne l'admette pas ouvertement, la question raciale joue un certain rôle dans les stratégies politiques mondiales des grandes puissances. Elle influe également sur les petites puissances asiatiques et africaines dont la survie même pourrait bien dépendre des décisions prises par les deux superpuissances, les États-Unis et l'Union soviétique, celle par exemple de recourir ou non à l'arme nucléaire en cas de guerre. Le problème des relations raciales est périodiquement évoqué aux Nations Unies depuis leur fondation. Le critère racial a eu son importance quand il s'est agi de déterminer quels seraient les pays invités à la Conférence afro-asiatique de Bandung (Indonésie) en avril 1955. L'une des résolutions de cette conférence devait d'ailleurs déclarer :

« Au-delà des questions de colonialisme et de liberté politique, nous sommes tous intéressés à l'égalité raciale, pierre d'achoppement pour ceux qui sont réunis ici et pour les peuples qu'ils représentent. Il n'y a jamais eu et il n'existe pas actuellement un seul régime colonial occidental, en dépit de la diversité de leurs systèmes et de leurs formes, qui n'ait imposé aux peuples qu'il domine, et sur une plus ou moins grande échelle, la doctrine de leur infériorité raciale <sup>1</sup>. »

Les problèmes raciaux sont encore aggravés par la différence de puissance économique et politique entre les peuples à peau blanche et ceux qui ont la peau plus ou moins foncée. Il se trouve que, d'une manière générale, les nations riches et puissantes sont blanches, tandis que les pays pauvres et faibles ont une population de couleur.

La conscience des différences raciales, d'autres l'ont montrée, semble remonter très loin dans l'histoire, et la discrimination à l'encontre des peuples au teint foncé est probablement aussi ancienne. Mais la notion de « race » — et son corollaire le « racisme » — tels qu'on les connaît aujourd'hui, sont des phénomènes modernes <sup>2</sup>. Les idées modernes sur la race et les manifestations modernes du « racisme » sont d'origine européenne. Elles ont été répandues en Asie et en Afrique, en Amérique et dans les Antilles par l'Europe, qui, grâce à sa supériorité technologique, a imposé sa domination coloniale sur ces parties du

1. INSTITUT INTERNATIONAL DES CIVILISATIONS DIFFÉRENTES, *Pluralisme ethnique et culturel dans les sociétés intertropicales*, p. 499, Bruxelles, 1957. Citation empruntée à Leo KUPER, « Sociology. Some aspects of urban plural societies », dans : Robert A. LYSTAD (dir. publ.), *The African world : a survey of research*, p. 122 et 123, New York, Frederick A. Praeger, 1965.
2. Michael BANTON, *Race relations*, Londres, Tavistock Publications, 1967. Voir, en particulier, les chapitres 2 et 3.

monde. Les fonctionnaires européens, les missionnaires chrétiens, les marchands et les colons européens installés dans ces pays ont été les principaux agents de diffusion des idées modernes sur la race et des pratiques fondées sur ces idées. Ces agents du colonialisme et de l'impérialisme ont été les artisans, on peut le dire, du contre-racisme que le racisme « européen » a fait naître chez les peuples à peau foncée.

Qu'est-ce donc que la « race » et le « racisme » ? Nous ferons appel ici à la définition de Pierre L. van den Berghe, qui emploie le terme de « race » au sens de « groupe humain qui se définit lui-même ou est défini par d'autres groupes comme différent des autres en raison de caractères physiques innés et immuables. Ces caractères physiques sont ensuite considérés comme intrinsèquement liés aux attributs ou aux capacités morales, intellectuelles et, de façon générale, non physiques <sup>1</sup> ». L'élément essentiel est ici la définition sociale d'un groupe racial à partir de caractères physiques tels que la couleur de la peau, la texture des cheveux, etc. Mais il n'est pas moins grave de prétendre, dans une définition de la race, que les différences morales et culturelles discernables ou les différences de capacité entre les races découlent directement de leurs caractères physiques. Nous appellerons « racisme » l'ensemble des croyances relatives à la race et des actions sociales qui se fondent sur de telles croyances <sup>2</sup>. Pour qu'il y ait racisme, il faut donc que trois conditions se trouvent réunies, à savoir : a) les critères physiques ; b) la croyance à une correspondance inévitable entre les différences physiques et les différences culturelles, morales ou intellectuelles qui séparent certains groupes raciaux ; c) l'action sociale fondée sur ces croyances.

Le racisme peut évidemment exister sous une forme latente — plus ou moins inoffensive — et se traduire, quand les circonstances s'y prêtent, en une action sociale ; c'est alors qu'il y a, à proprement parler, racisme.

1. Pierre L. VAN DEN BERGHE, *Race and racism*, p. 9, New York, John Wiley and Sons, Inc., 1967. Voir la Déclaration sur la race rédigée en 1950 par des experts réunis sous les auspices de l'Unesco, et reproduite dans le présent volume, pages 361 à 366.
2. Cf. VAN DEN BERGHE, qui définit le racisme comme « tout ensemble de croyances selon lesquelles les différences organiques génétiquement transmises (qu'elles soient réelles ou imaginaires) entre groupes humains sont intrinsèquement liées à la présence ou à l'absence de certaines qualités ou caractéristiques importantes du point de vue social et selon lesquelles ces différences peuvent par conséquent justifier une discrimination à l'encontre de certains groupes socialement définis comme des races (*ibid.*, p. 11) ».

## Le racisme en tant qu'idéologie

Les croyances, les folklores et les mythologies sur lesquels repose le racisme peuvent être considérés comme une idéologie qui, d'une part, justifie la réalité des rapports de puissance entre groupes raciaux et, d'autre part, postule qu'il devrait exister un rapport « idéal » ou « correct » entre ces groupes. L'idéologie raciste a diverses sources. Nous avons déjà dit que le racisme, tel qu'on le connaît aujourd'hui, est d'origine européenne. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle surtout que l'idéologie raciste s'est implantée dans les masses européennes et qu'elle a trouvé, pour la justifier, des philosophes, des savants, des hommes d'église, des écrivains et propagandistes célèbres, ainsi que des hommes d'État<sup>1</sup>.

L'idéologie raciste est complexe et nous nous contenterons d'en indiquer ici les grandes lignes. Son dogme essentiel est l'existence d'une inégalité génétique innée et immuable entre les races. Au sens le plus large, le racisme est un système de stratification en vertu duquel la « race humaine », ses civilisations et ses cultures sont régies par un ordre hiérarchique, chaque race occupant, pour ainsi dire, une position fixe entre la base et le sommet de la pyramide. A l'intérieur de ce système de stratification, certaines races sont censées être supérieures et d'autres inférieures, de façon innée et permanente. De certains critères physiques, on déduit que certaines races sont esthétiquement belles et d'autres laides, tandis que la supériorité de leurs civilisations est fonction de leurs caractères physiques. Les paragraphes ci-dessous illustrent bien ce genre de prétention à la supériorité. La caucasique, à laquelle nous appartenons, se distingue par la beauté de l'ovale que forme sa tête ; et c'est elle qui a donné naissance aux peuples les plus civilisés, à ceux qui ont le plus généralement dominé les autres : elle varie, par le teint et par la couleur des cheveux.

La mongolique se reconnaît à ses pommettes saillantes, à son visage plat, à ses yeux étroits et obliques, à ses cheveux droits et noirs, à sa barbe grêle, à son teint olivâtre. Elle a formé de grands empires à la Chine et au Japon, et elle a quelquefois étendu ses conquêtes en deça du grand désert ; mais sa civilisation est toujours restée stationnaire.

La race nègre est confinée au midi de l'Atlas ; son teint est noir, ses cheveux crépus, son crâne comprimé, et son nez écrasé ;

1. On trouvera une excellente étude de ces sources dans BANTON, *op. cit.*, ainsi que dans Philip D. CURTIN, *The image of Africa* (Londres, Macmillan & Co., Ltd., 1965). Il faut évidemment noter aussi que les savants, les écrivains et les prêtres européens ont été parmi les premiers à combattre les thèses racistes.

son museau saillant et ses grosses lèvres, la rapprochent manifestement des singes : les peuplades qui la composent sont toujours restées barbares<sup>1</sup>. Dans la hiérarchie ci-dessus, la race noire occupe l'échelon inférieur et la blanche l'échelon supérieur. On se sert ainsi de différences d'ordre physique pour expliquer les différences constatées dans tous les autres domaines de l'activité humaine. On prétend par exemple que, par rapport à celles des autres races, les institutions, les cultures, la morale, l'éthique, les normes esthétiques européennes ainsi que la religion de l'Europe (le christianisme) sont supérieures aux autres. Autre conséquence de la croyance en l'inégalité fondamentale des races, on en vient à prétendre que la « pureté » de chaque race doit être préservée pour que les races inférieures ne contaminent pas les races supérieures. C'est la raison de l'interdiction des relations sexuelles ou des mariages interraciaux. Chaque race doit « rester à sa place », comme l'a voulu la nature ou ordonné, selon certains, Dieu tout-puissant. C'est de ces croyances que découlent les conséquences pratiques de la discrimination et de la ségrégation raciales, l'exploitation économique et l'oppression politique, par exemple.

La ségrégation raciale totale dans tous les domaines de l'existence est l'« idéal » des sociétés racistes : ségrégation du berceau à la tombe, dans le mariage et les rapports sexuels, dans les lieux privés et publics, à l'église, à l'usine et au travail en général, dans l'enseignement, sur le plan juridique et politique, et même dans la mort, grâce à l'inhumation dans des cimetières distincts. Dans de telles sociétés, les privilèges sociaux sont normalement fonction de la seule race. L'idéologie raciste reprend à son compte non seulement l'idée que les relations entre les différents groupes raciaux doivent respecter certaines conventions, mais aussi celle que chaque race est appelée dans le monde à un destin particulier. Certaines races sont faites pour régner sur d'autres qui ne sauraient fournir que des tâcherons. Cette « division du travail » découle aussi des différences inhérentes et inaltérables de qualité et de puissance intellectuelle et morale entre les différentes races.

Il n'y a pas si longtemps qu'à notre siècle même l'idéologie raciste fut encore développée par Adolf Hitler<sup>2</sup>. Cela s'est traduit politiquement de la part des nazis allemands, d'abord par leur tentative d'extermination des Juifs et ensuite par leur

1. Georges CUVIER, *Le règne animal*, t. 1, p. 94 et 95, Paris, Deterville, 1817. Cité dans Philip D. CURTIN, *op. cit.*, p. 231.

2. Adolf HITLER, *Mein Kampf*, chap. XII et XIII notamment.

dessein d'asservir les races « inférieures » du monde. Bien que les formes les plus grotesques du racisme soient en déclin, il y a encore de « vrais croyants » parmi les partisans de l'apartheid, en Afrique du Sud, et parmi les ségrégationnistes des États-Unis et du Royaume-Uni. En Afrique du Sud, la séparation des races, officiellement désignée du nom d'apartheid et profondément ancrée dans les lois comme dans les conventions sociales, est appliquée à la lettre. La suprématie des Blancs sur les Africains, qui constituent cependant la majorité de la population, sur les Asiatiques et sur les « gens de couleur » est entière dans tous les domaines : politique, militaire, économique et social. Mais, comme le fait remarquer Oliver Tambo, un des dirigeants de l'African National Congress, l'apartheid doit son existence et sa puissance au soutien des grands intérêts économiques sud-africains et les Africains ont en face d'eux un adversaire extrêmement puissant, « un système hautement industrialisé, un État bien armé dirigé par un groupe fanatique d'hommes blancs décidés à défendre leurs privilèges et leurs préjugés et soutenus par la complicité du capital américain, britannique, ouest-allemand et japonais investi dans le système d'oppression le plus profitable du continent »<sup>1</sup>.

Il ne faut donc pas s'étonner que les nations ayant de gros intérêts économiques en Afrique du Sud condamnent rituellement l'apartheid mais se dérobent immanquablement lorsqu'il est question de prendre des sanctions économiques à son encontre. En un sens, le racisme est une rationalisation des rapports de puissance qui existent en fait entre un groupe racial dominant et un groupe racial dominé. L'idéologie raciste vise à justifier et à perpétuer cette relation de supérieur à inférieur.

Nous avons jusqu'ici essayé de définir en gros quels sont les éléments essentiels du racisme, les conditions dans lesquelles on peut parler de sa présence (ou de son absence) dans une situation donnée. Cependant, si l'on excepte quelques pays, l'idéologie raciste a perdu beaucoup de son prestige depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. La valeur de ses théories sur les inégalités inhérentes à certaines qualités humaines non physiques comme la culture, la morale et les capacités et correspondant à des différences de race a été sérieusement contestée

1. Oliver TAMBO, Introduction au livre de Nelson MANDELA, *No easy walk to freedom*, p. XI-XII, Londres, Heinemann Educational Books Ltd., 1965.

ou réfutée par beaucoup des plus grands savants du monde<sup>1</sup>.

En outre, les actes politiques et sociaux fondés sur de prétendues différences raciales ont été vigoureusement condamnés par la plupart des nations civilisées du monde.

Nous en venons maintenant au phénomène du « tribalisme » ; et il paraît indiqué de soulever ici les questions que suggère le titre du présent essai. Le « tribalisme » est-il du racisme ou s'agit-il de phénomènes sociaux distincts ? Si la première de ces assertions est correcte, peut-on classer ces deux phénomènes dans une seule et même catégorie sociologique ? Et, dans ce cas, dans quelle mesure peut-on comparer le « tribalisme » au « communalisme » (par exemple) de certaines parties de l'Asie ? Nous tenterons ultérieurement de répondre à ces questions ; mais, pour le moment, il nous faut définir et décrire les caractères fondamentaux du « tribalisme ».

## Le tribalisme<sup>2</sup>

On a utilisé le terme de « tribu » pour désigner des groupes humains appartenant à des sociétés non européennes, notamment celles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique (les Amérindiens, par exemple). Le terme de « tribu » ne s'emploie que rarement, pour ne pas dire jamais, lorsqu'il s'agit des sociétés européennes contemporaines. Le mot « tribalisme », dérivé de « tribu », sert normalement à décrire les rapports sociaux, les institutions et les croyances caractéristiques d'une « tribu ». Pourtant, depuis quelques années, on l'emploie pour désigner les modes de relations sociales et les attitudes des Africains, qu'ils vivent à la campagne ou dans les villes<sup>3</sup>.

Depuis vingt ans, ces termes ont été si souvent employés par la presse écrite et parlée qu'on les associe maintenant presque automatiquement à ce qui se passe en Afrique noire. Mais, pour bien des gens — Européens et non-Européens — les mots « tribu » et « tribalisme » évoquent des images, des attitudes et des émotions différentes. Souvent, ils suggèrent quelque chose

1. Voir, par exemple, la composition des groupes d'hommes de sciences qui ont élaboré les déclarations de l'Unesco sur la race reproduites dans le présent volume, pages 366, 373 et 374, 384 et 385.
2. Je remercie chaleureusement F. E. C. Onyeoziri, qui poursuit des études supérieures de sciences politiques, de l'aide qu'il a apportée à mes recherches sur ce sujet.
3. On trouvera une bonne étude sur les diverses acceptions du mot « tribu » et de ses dérivés, au cours de l'histoire, dans P. H. GULLIVER (dir. publ.), *Tradition and transition in East Africa : studies of the tribal element in the modern era*, introduction, p. 7-10, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1969.



d'exotique, de primitif, d'arriéré, de réactionnaire. En raison de ces connotations défavorables, les Africains qui ont fait leurs études en Occident sont souvent gênés lorsqu'ils entendent appliquer ces termes à leurs sociétés. On peut même dire que, pour les Africains instruits, les mots « tribu » et « tribalisme » ont pris un sens péjoratif. C'est ainsi que certains Africains évoquent avec mépris l'appartenance tribale de quelqu'un d'une autre ethnie que la leur — ce qui les blesserait de la part d'un non-Africain.

Mais, au-delà de l'émotion et du ressentiment qu'il éveille chez l'Africain instruit, le mot « tribalisme » a une nuance péjorative parce qu'on croit généralement que le tribalisme empêche les nations, singulièrement celles d'Afrique noire, d'acquérir la cohésion indispensable aux États modernes. C'est un terme qu'utilisent couramment et à dessein les hommes et groupements politiques rivaux pour décrire ou expliquer le comportement ou les actes de leurs adversaires. Voici en quels termes typiques un politicien africain explique ce qu'est le tribalisme :

« Le tribalisme consiste à faire de sa propre tribu un fétiche et à soutenir les membres de la tribu en toutes circonstances, qu'ils aient tort ou raison. Le tribaliste est l'homme qui estime que rien de mal ne peut venir des membres de sa tribu, qui les soutient, les défend et les encourage même lorsqu'ils ont manifestement tort, qui se lance dans une bagarre dès qu'il s'agit de soutenir un membre de sa tribu, qui, s'il est ministre, président de conseil d'administration ou chef d'entreprise, distribue les emplois, les contrats ou les bourses d'études en fonction de l'origine tribale des candidats, non d'après leur mérite, leur efficacité ou leurs droits respectifs. Sa devise est : Ma tribu envers et contre tous <sup>1</sup>. »

Pour quantité de raisons (dont celles que nous venons d'indiquer), plusieurs auteurs ont contesté l'emploi des mots « tribu » et « tribalisme » en tant que concepts analytiques. Il est à noter que, lorsque, vers 1944-1946, l'International African Institute a entrepris la préparation de sa série de volumes *Ethnographic Survey of Africa*, il a décidé, par exemple, de parler des « habitants de langue yoruba de ... » et d'éviter d'appliquer le mot « tribu » à de grands groupes de ce genre. On dit du mot « tribu » qu'il est ambigu, et qu'il sert souvent à désigner aussi bien un grand ensemble social, comme les Yorubas du Nigéria, que des « unités sociales beaucoup plus restreintes, prises dans

1. Chef H. O. DAVIS, cité dans O. OHONBAMU, *The psychology of the Nigerian revolution*, p. 114, Ifracombe, Devon, Arthur H. Stockwell Ltd., 1969.

un réseau de liens de parenté et organisées pour l'action collective »<sup>1</sup>. Les Yorubas se divisent en plusieurs unités de ce genre ; or on désigne du même mot de « tribu » à la fois le groupe le plus large et ses subdivisions. Mise à part cette ambiguïté, certains — comme Stanislav Andreski — se sont demandé pourquoi un groupe de 13 millions de personnes peut être appelé « tribu » alors que les Lettons qui sont bien moins nombreux constituent une nation. Il en est de même des Ibos et des Haoussas du Nigéria, ou des Achantis du Ghana. « Est-ce parce que les premiers sont des Africains et les derniers des Européens ? » se demande Andreski. Pourquoi applique-t-on le nom de « nation » (exception faite de son sens purement juridique) aux populations hétérogènes de l'Ouganda ou la République-Unie de Tanzanie, et non aux Yorubas ou aux Achantis ? Si les critères d'existence d'une nation sont le nombre, le particularisme culturel, la langue, le territoire et la tradition politique, les Yorubas, selon Andreski, sont une nation. Il nuance toutefois son affirmation en ajoutant que si l'on prend comme critère la volonté de souveraineté et d'unification politique par-delà les frontières, dans ce cas « les Yorubas ne semblent pas tout à fait constituer une nation — tout au moins pas au même degré que, disons, les Allemands — mais ils sont certainement plus près d'être une nation qu'une tribu »<sup>2</sup>.

Comment allons-nous donc dénommer ces ensembles humains ? Andreski propose le terme d'« ethnie », dont il donne la définition suivante : « Un ensemble social montrant une certaine uniformité de culture mais non organisé pour l'action collective, au sein duquel le sentiment de solidarité collective est rudimentaire, et qui ne manifeste aucune volonté d'unification ni d'indépendance politique (ni le désir de les préserver lorsqu'elles existent déjà) »<sup>3</sup>. Il rejette l'expression « groupes ethniques » en ces termes : « On ne fait qu'ajouter à la confusion quand on appelle groupes des entités dont les éléments sont relativement isolés les uns des autres, notamment lorsqu'ils ont en commun des traits culturels plutôt que des organes leur permettant une action collective »<sup>3</sup>. D'une manière un peu différente, E. K. Francis propose d'employer le mot « ethnie » ou « ethnos » pour désigner un agrégat social répondant à la définition d'Andreski ; mais il applique le mot « tribu » à des groupes plus restreints, reposant sur une ascendance com-

1. S. L. ANDRESKI, *The African predicament : a study in the pathology of modernization*, p. 58, Londres, Michael Joseph, 1968.

2. *Ibid.*, p. 58 et 59.

3. *Ibid.*, p. 59.

mune et dont la structure sociale est formée de familles, de clans ou d'autres groupes de parenté<sup>1</sup>.

Toutefois, dans son analyse sur les Nuers, E. E. Evans-Pritchard fournit une bonne illustration de l'emploi du mot « tribu » au sens où l'utilise Francis<sup>2</sup>. Beaucoup de socio-anthropologistes britanniques suivent l'usage d'Evans-Pritchard. Lucy Mair, par exemple, fait observer que « quiconque veut utiliser ce terme [tribu] dans un sens technique et non pas injurieux doit bien préciser qu'il désigne simplement une subdivision politique indépendante d'une population ayant une culture commune »<sup>3</sup>.

Mais d'autres auteurs semblent préférer le terme « groupes ethniques » pour désigner les grands ensembles sociaux dont parle Andreski. C'est ainsi que Paul Mercier paraît employer indifféremment les mots « nation », « groupe ethnique » ou « tribu ». Il a tendance à parler, par exemple, de la nation fanti, de la nation ewé, de la nation yoruba, etc.<sup>4</sup>. La confusion terminologique eût été moins grande si les auteurs s'étaient mis d'accord pour traiter les termes « nation », « groupe ethnique » et « tribu » comme des synonymes interchangeableables, mais ce n'est pas le cas. Immanuel Wallerstein, par exemple, dans ses travaux sur l'Afrique occidentale, réserve le mot « tribu » au groupe vivant dans les régions rurales et l'expression « groupe ethnique » au groupe vivant à la ville<sup>5</sup>. Gluckman fait une distinction entre le groupe vivant dans une région rurale, dont l'appartenance à une tribu « signifie participation à un système politique et partage de la vie domestique avec les autres membres du clan, le maintien de cette participation étant imposé par les contingences économiques et sociales du moment et non simplement par le conservatisme », et les citadins africains, catégorie distincte dont l'appartenance à une tribu — dite par Gluckman « tribalisme » — est un phéno-

1. E. K. FRANCIS, « The ethnic factor in nation-building », *Social forces*, vol. 46, n° 3, mars 1968, p. 341.
2. E. E. EVANS-PRITCHARD, *The Nuer : a description of the modes of livelihood and political institutions of a nilotic people*, p. 5 et 6, Oxford, The Clarendon Press, 1940.
3. Lucy MAIR, *Primitive government*, p. 15, Harmondsworth, Penguin Books Ltd., 1967.
4. Paul MERCIER, « Sur la signification du 'tribalisme' actuel en Afrique noire », *Cahiers internationaux de sociologie*, 1961, n° 31, p. 61-80. Reproduit dans : Pierre L. VAN DEN BERGHE (dir. publ.), *Africa : social problems of change and conflict*, p. 484, San Francisco, Calif., Chandler Publishing Company, 1965.
5. Immanuel WALLERSTEIN, « Ethnicity and national integration in West Africa », dans : Pierre L. VAN DEN BERGHE (dir. publ.), *Africa : social problems of change and conflicts*, p. 473 et 474. (Paru en français dans *Cahiers d'études africaines*, vol. 3, octobre 1960, p. 109 à 139.)

mène tout différent : « C'est essentiellement un moyen de classer la multitude d'Africains d'origine hétérogène qui vivent ensemble dans les villes, et cette classification est la base d'un certain nombre de groupements africains nouveaux, rendus nécessaires par les conditions de la vie urbaine, tels que sociétés d'entraide et services de pompes funèbres <sup>1</sup>. » Epstein maintient aussi cette distinction et pense que le concept de « tribalisme », signifiant aussi appartenance à une tribu avec tout ce que cela comporte, est lié à deux notions distinctes. Tout d'abord, il est intérieur à la tribu et se réfère à la persistance des coutumes tribales ou à l'attachement persistant qu'on manifeste à leur égard. En second lieu, il se réfère à « la persistance de certains liens ou de certaines valeurs qui sont issus d'une forme particulière d'organisation sociale, mais qui jouent aujourd'hui à l'intérieur d'un système social beaucoup plus large que celui de la tribu » <sup>2</sup>. Par contre, Gulliver préfère, aux différents termes employés à propos de l'Afrique orientale, l'ancien terme de « tribu », dont il préconise le maintien, « d'abord parce que c'est le terme utilisé aujourd'hui encore par les gens d'Afrique orientale, et aussi par souci d'éviter le mot 'ethnie', avec son faux air de certitude scientifique ». Il applique le terme « tribu » à « tout groupe de personnes différencié, par ses membres et par les autres, d'après des critères culturels régionaux » <sup>3</sup>. Autrement dit, il désigne de ce nom des groupes humains qui se distinguent les uns des autres à la fois du point de vue territorial et du point de vue culturel (exception faite des Africains vivant dans les villes, qui constituent un cas particulier). Mais Gulliver signale que la notion de tribu « est et doit être un concept essentiellement dynamique capable de s'adapter à la mobilité des conditions contextuelles dans lesquelles ces groupes naissent et fonctionnent. La variabilité de ce concept ne lui enlève rien de sa valeur et ne justifierait nullement son abandon. C'est au contraire ce caractère même qui lui donne sa valeur analytique [...] Il faut renoncer à l'idée que, d'une certaine façon,

1. M. GLUCKMAN, « Tribalism in modern British Central Africa », dans : Immanuel WALLERSTEIN (dir. publ.), *Social change : the colonial situation*, p. 251, New York, John Wiley & Sons, Inc., 1966. (Cet article était déjà paru dans *Cahiers d'études africaines*, I, 1960, p. 55-70.) Voir aussi, de GLUCKMAN, « Anthropological problems arising from the African industrial revolution », dans : Aidan SOUTHWALL (dir. publ.), *Social change in modern Africa*, p. 66-82, Londres, Oxford University Press, publié pour l'International African Institute, 1961.
2. A. L. EPSTEIN, *Politics in an urban African community*, p. 231, Manchester, Manchester University Press, pour le Rhodes-Livingstone Institute, Rhodésie du Nord, 1958.
3. GULLIVER (dir. publ.), *Tradition and transition in Africa*, p. 24, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1969.

les tribus auraient constitué dans le passé ou seraient aujourd'hui des groupes réels et absolus. Les critères culturels régionaux sur lequel repose la tribu, et les réalités sous-jacentes du monde actuel sont à la fois trop imprécis et trop variables pour qu'il en soit ainsi »<sup>1</sup>.

Il ressort de ce qui précède que le mot tribu s'applique à des catégories très différentes : a) le très petit ensemble social, tel le clan fondé sur l'ascendance commune (Evans-Pritchard, Francis) ; b) l'ensemble social plus large — ethnies (Andreski), ethnies ou ethnos (Francis), nation, groupe ethnique et tribu, termes utilisés indifféremment (Mercier) ; c) tout groupe de personnes que des critères culturels régionaux permettent de circonscrire (Gulliver) ; d) l'ensemble social qui participe et s'intègre à un réseau complexe de rapports sociaux dans une structure sociale rurale — tribu (Wallerstein), tribalisme rural (Gluckman), intra-tribalisme (Epstein) ; e) les multitudes d'Africains d'origines diverses qui vivent dans les villes et qui donnent des signes de tribalisme (Gluckman, Epstein) ou d'« Ethnicité » (Wallerstein). Aux fins de la présente étude, les première, troisième, quatrième et cinquième définitions ne nous semblent pas bien utiles. La première se rapporte uniquement aux subdivisions de ce que l'on considère généralement comme une tribu. La troisième est si lâche qu'elle risque de conduire à une prolifération de groupes culturels et territoriaux entre lesquels toute distinction serait factice. Ce genre de « tribu », inventé par les colonialistes et les ethnologues, foisonne en Afrique ; on peut citer l'exemple de la classification du groupe linguistique et ethnique *ibibio*, dans le sud-est du Nigéria en Anangs, Efiks et *Ibibios*. La quatrième et la cinquième définition créent une dichotomie fondamentale entre l'appartenance à « la tribu historique politiquement organisée »<sup>2</sup> (tribalisme rural) et les catégories ethniques des villes (tribalisme urbain). Ce qu'on appelle « tribalisme » se rapporte donc théoriquement aux deux ; mais on prétend par ailleurs qu'il s'agit de deux phénomènes distincts. On s'appuie, bien sûr, pour ce faire, sur l'idée qu'il existe un clivage complet entre le fait d'appartenir à une tribu historique et celui d'appartenir à une catégorie ethnique urbaine. Cette dichotomie ne se justifie qu'en fonction de ce que l'on estime être l'essence du « tribalisme ». Quoi qu'il en soit, à nos fins présentes, nous utiliserons le mot tribu dans la deuxième acception (Andreski, Francis, Mercier).

1. GULLIVER, *op. cit.*, p. 24.

2. FRANCIS, « The ethnic factor in nation-building », *op. cit.*, p. 34.

Qu'est-ce que le « tribalisme » ? Comme le mot « tribu » dont il est dérivé, le terme « tribalisme » évoque des réalités différentes selon la personne qui l'emploie. Certains voient dans le tribalisme une sorte de nationalisme. Connor, par exemple, écrivait récemment : « Il est certain que le nationalisme tribal est un facteur plus important de la politique africaine que l'harmonie de l'Afrique <sup>1</sup>. » S'il est vrai qu'il existe des analogies entre, par exemple, le nationalisme européen et le tribalisme de l'Afrique, les auteurs sont, pour la plupart, peu enclins à les assimiler l'un à l'autre <sup>2</sup>. Nous avons une assez bonne raison pour ne pas pousser l'analogie trop loin, c'est le fait incontestable que, dans l'histoire récente de l'Afrique, et notamment depuis les débuts de la colonisation, aucun groupe ethnique (ou presque) n'a manifesté la volonté de mener une existence séparée d'État souverain et indépendant, en dehors du cadre territorial tracé par les puissances coloniales. Les récentes tentatives de sécession du Biafra et du Katanga, dont on a tant parlé, en sont la preuve. Dans les deux cas, la sécession ne s'est pas faite au nom d'un groupe ethnique, mais de plusieurs. De même, le retrait du Nigéria après un référendum organisé par les Nations Unies dans les provinces méridionales du Cameroun, a touché plusieurs groupes ethniques. En revanche, le mouvement existant parmi les Somalis du Kenya et d'Éthiopie orientale en faveur de l'unification avec la Somalie est peut-être plus comparable à une manifestation de nationalisme, au sens européen du terme. Mercier a très justement noté cette absence d'aspiration à la souveraineté politique dans le « tribalisme » de la plupart des Africains :

« Les mouvements tribalistes ou les 'nationalismes tribaux' expriment souvent moins le rejet du cadre politique constitué par le territoire, qui tend dans la plupart des cas à s'imposer comme un 'donné', que la recherche d'un équilibre à l'intérieur d'un système progressivement accepté de tous. C'est un refus des dominations ou des monopoles ethniques de fait, une revendication de l'égalité de tous, quelle que soit leur origine. Généralement, le langage seul est conservateur ; les perspectives sont modernistes. Le tribalisme est rarement une théorie valorisant de façon absolue le cadre ethnique aux dépens du cadre natio-

1. Walker F. CONNOR, « Myths of hemispheric, continental, regional, and State unity, *Political quarterly*, vol. LXXXIV, n° 4, décembre 1969, p. 52.
2. Voir GULLIVER (dir. publ.), *Tradition and transition in East Africa*, p. 25-31. ANDRESKI, *op. cit.*, p. 58-60.

nal. C'est plus souvent un ensemble de réactions de défense [...] <sup>1</sup>. »

On considère parfois aussi que le tribalisme repose sur un ensemble complexe de rapports sociaux qui, dans le cadre du « tribalisme rural », « gravitent autour des personnalités du chef, des conseillers héréditaires, des chefs de village, des anciens, etc. » <sup>2</sup>. Mais le « tribalisme urbain » implique une fidélité à la communauté tribale (par opposition à la fidélité au « gouvernement tribal ») dans le cadre plus large de l'État africain moderne <sup>3</sup>. Le trait le plus marquant du tribalisme rural est d'entraîner chez les membres d'un groupe ethnique une fidélité politique au « gouvernement tribal ». Cette fidélité politique existait avant la colonisation ; mais on sait qu'en maintes occasions le pouvoir colonial, dans son intérêt politique et administratif, a contribué à la renforcer. Nombreux sont donc les Africains qui estiment que la fidélité au chef tribal a été exploitée par le pouvoir colonial « pour réprimer l'essor des mouvements de libération nationale » <sup>4</sup>.

Il n'est évidemment pas possible, dans un essai aussi bref, de procéder à un inventaire exhaustif des diverses conceptions du tribalisme, ni d'épuiser la complexité des problèmes qu'il soulève. Disons cependant que, pour nous, le tribalisme correspond essentiellement aux sentiments de fidélité que ressentent généralement les Africains, surtout en Afrique noire, à l'égard du groupe ethnique auquel ils appartiennent, c'est-à-dire, de nos jours, envers un « mode de vie » ou une culture et un patrimoine communs. « Ce mode de vie commun, fait remarquer Gulliver, comprend certains comportements institutionnels (tenus subjectivement pour 'la conduite à tenir'), des valeurs et des idées admises, un artisanat et une langue ; ce mode de vie, ainsi que l'ensemble de mythes et de traditions qui le sous-tend et le nourrit, prend aux yeux des gens valeur de patrimoine <sup>5</sup>. »

Pour nous, le fondement du tribalisme n'est pas une allégeance à un « gouvernement tribal ». Du point de vue historique, la notion de fidélité au « gouvernement tribal » n'a qu'une valeur limitée, car il y a peu de groupes ethniques africains qui,

1. MERCIER, « Remarques sur la signification du 'tribalisme' actuel en Afrique noire », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XXXI, 1961, p. 74.
2. EPSTEIN, *op. cit.*, p. 251.
3. WALLERSTEIN, « Ethnicity and national integration in West Africa », dans : VAN DEN BERGHE (dir. publ.), *Africa : social problems of change and conflict*, p. 477, et dans *Cahiers d'études africaines*, n° 3, octobre 1960.
4. KWANE NKUMAH, *Class struggle in Africa*, p. 59, Londres, Panaf Books Ltd., 1970.
5. P. H. GULLIVER, « Anthropology », dans : Robert A. LYSTAD (dir. publ.), *The African world : a survey of research*, p. 65.

comme les Achantis et les Binis, aient eu des structures politiques centralisées. Dans la grande majorité des cas, la fidélité politique se manifestait à l'égard des chefs et des conseillers de sous-groupes ethniques — chefs de clans, de villages ou d'autres groupes consanguins notamment. Historiquement donc, le tribalisme a généralement été plutôt un attachement à un certain mode de vie ou à la culture du groupe ethnique. Chez ces groupes ethniques dépourvus de structures politiques centralisées, le tribalisme ne prenait d'importance politique que lorsque la tribu tout entière se trouvait menacée par un ennemi extérieur. En outre, il faut savoir que l'histoire de l'Afrique offre de nombreux cas où l'allégeance politique a débordé le cadre du groupe ethnique. Dans l'Afrique médiévale et précoloniale, les empires du Ghana, du Mali, du Songhay, des Foulanis et du Bénin en sont des exemples patents. Il est prouvé que certains groupes ethniques ont à certains moments constitué de vastes ensembles qui se sont par la suite fragmentés. Il ne s'agissait pas d'entités statiques. De toute façon, l'allégeance politique à une autorité politique centrale n'empêchait pas les membres d'un groupe ethnique de s'identifier à tel ou tel mode de vie, ou à tel ou tel patrimoine culturel. Entendu comme un attachement à un patrimoine culturel commun, le tribalisme n'est pas particulier aux Africains ; on le trouve à divers degrés chez les Canadiens français, les Écossais et les Gallois de Grande-Bretagne, les Irlandais, les Italiens, les Juifs des États-Unis, etc.

Nous ne faisons pas de distinction entre le tribalisme rural et le tribalisme urbain parce que nous estimons que, dans les deux cas, le tribalisme débouche sur la question de l'identité individuelle et collective et qu'il dépend par conséquent pour beaucoup de la façon dont les individus ou les groupes se rattachent à leur patrimoine culturel commun. En Afrique, le problème de l'identité ne se limite pas à la façon dont les individus et les groupes se rattachent à leur patrimoine culturel commun ; il englobe également la question de l'interaction des différents groupes et de leurs patrimoines culturels au sein des organisations politiques, économiques et sociales modernes. Les problèmes et les tensions que connaissent les individus et les groupes qui tentent de se forger un nouveau sentiment d'identité — un ensemble commun d'institutions intelligibles de valeurs partagées et un mode de vie — à partir de ces ensembles connexes de circonstances sont particulièrement aigus. En s'efforçant d'établir une distinction entre le tribalisme rural et le tribalisme urbain, on masque gravement cette crise d'identité



qui sévit de façon presque identique parmi les Africains des villes et ceux des campagnes.

Les premières populations africaines auxquelles se posa ce problème d'identité furent sans doute celles de villes et villages de la côte qui se trouvèrent très tôt en contact avec les Européens — trafiquants d'esclaves, marchands et missionnaires chrétiens — qui, avec leurs diverses « marchandises » apportaient chacun aux Africains des idées nouvelles. Mais l'établissement du régime colonial intensifia progressivement la crise d'identité pour diverses raisons : subordination des peuples africains à l'autorité politique européenne ; ingérence européenne dans le régime foncier africain (aliénation des terres notamment) ; introduction de la monnaie, qui allait relier les économies des différentes régions composant chaque territoire colonial d'abord entre elles, puis à l'économie mondiale ; amélioration des communications et des transports ; croissance des centres urbains ; apparition d'une classe moyenne et d'une classe salariée ; mise en place et expansion d'un enseignement à l'occidentale ; prosélytisme des chrétiens et autres genres de propagande idéologique. Le problème d'identité qui en est résulté s'est encore compliqué du fait que les structures politiques coloniales ont souvent réuni plusieurs groupes ethniques en des ensembles nouveaux, aux liens mal définis. Dans ces conditions, les tribus ne pouvaient plus rester dans leur « splendide isolement ».

Ainsi groupés en de nouvelles associations de peuples, pris dans un même réseau national et international de communications et intégrés à des institutions politiques et socio-économiques communes, les Africains souffrent pour la plupart d'une crise d'identité. Ils n'appartiennent plus aujourd'hui spécifiquement ni à leur « tribu » ni à la « ville »<sup>1</sup> mais aux deux à la fois. Ils sont à la fois membres de leur tribu et citoyens d'un des nouveaux États africains ; certains sont membres d'une tribu, citoyens d'un État et panafricanistes ; certains sont membres d'une tribu et syndicalistes, membres d'une tribu et rotariens ; d'autres sont membres d'une tribu et d'une profession ; ils appartiennent à diverses classes sociales et diffèrent par leurs convictions politiques ; ils sont traditionalistes et modernistes, etc. De ce fait, on ne trouve pas chez les individus de sentiment d'identité ethnique ou nationale qui s'articule de manière cohérente.

1. Certes, les opinions divergent sur ce point. On pourra comparer, par exemple, celles qui sont exposées dans Peter C. W. GUTKIND (dir. publ.), *The passing of tribal man in Africa*, Leyde, E. J. Brill, 1970 (reproduction d'articles du *Journal of Asian and African studies*, vol. V, nos 1 et 2, 1970).

C'est dans le contexte de cette crise d'identité qu'il faut replacer le tribalisme de l'Afrique contemporaine. Il dérive essentiellement de cette absence de « société nationale » cohérente et de la diversité des valeurs et des normes sur lesquelles s'appuient les groupes dominants et les institutions des États africains. Cette crise d'identité explique aussi la fidélité partagée (ou au moins fragile) des citoyens envers les États et les gouvernements africains, et la diversité des types de relations sociales et politiques entre individus et groupes. Il est évident que cette crise d'identité est encore aggravée par le sous-développement économique des États africains, les possibilités restreintes de croissance économique et de prestige, et la lutte pour le pouvoir politique. En l'absence de valeurs communes à tous, les normes qui devraient régir la conduite des Africains dans les affaires publiques restent incertaines. Dans la lutte dont les ressources rares sont l'enjeu, l'opportunisme devient par conséquent la règle commune qui, dans une large mesure, détermine la conduite de l'Africain dans les affaires publiques. A cet égard, le tribalisme devient facilement une arme opportuniste pour ceux qui se disputent le pouvoir politique, les charges publiques ou le profit économique.

L'attachement que ressentent les Africains envers la culture et le patrimoine de leur groupe ethnique n'a rien d'exceptionnel. Toutefois, sur la signification du tribalisme pour la formation des nations en Afrique, les opinions divergent. D'un côté, la vision romantique des « systèmes tribaux » africains oblitère le fait que le tribalisme est un grand ennemi de l'unité nationale. « Le tribalisme, écrit Turnbull, c'est le nationalisme, mais lorsqu'il se trouve devant un réel besoin d'unité, c'est un nationalisme à l'esprit ouvert, expansif, adaptable, qui pourrait fort bien devenir la base d'un nationalisme beaucoup plus large. Si le tribalisme est détruit, il en va de même, dans ces régions, de toute morale, qui ne peut être remplacée, pendant un temps qui pourrait bien durer toujours, que par l'opportunisme. Loin d'être incompatible avec l'évolution sociale moderne, le tribalisme bien compris peut l'aider tout en lui apportant toutes les richesses du passé<sup>1</sup>. » Cependant, la plupart des auteurs font ressortir que le tribalisme tend à rompre l'unité nationale des États africains et favorise la corruption et le népotisme dans la vie publique. Ils semblent aussi s'accorder à le considérer dans une certaine mesure comme fonctionnel. Le tribalisme satisferait

1. C. M. TURNBULL, « Tribalism and social evolution in Africa », *The annals of the American Academy of Political and Social Science*, juillet 1964, vol. 354, p. 29 et 30.

le besoin d'identité de l'individu, surtout dans une période de changement social rapide comme la nôtre. Il permettrait aussi aux groupes ethniques d'engager une action concertée dans les domaines économique, éducatif et social. En outre, le tribalisme aurait contribué à préserver la fluidité de structures de classes, empêchant ainsi l'apparition de castes en Afrique<sup>1</sup>. Bien que conscient de l'impossibilité de « remettre le tribalisme à l'honneur en Afrique », Sklar insiste sur l'apport capital du tribalisme au nationalisme nigérian<sup>2</sup>.

A l'autre extrême se situe l'idée que le tribalisme est absolument contraire au développement d'États nationaux modernes en Afrique. Ohonbamu écrit par exemple que « pour la paix et l'unité du Nigéria, le tribalisme doit être écrasé »<sup>3</sup>. Ayant estimé de la sorte la portée politique du tribalisme, quelques États africains ont adopté une législation hostile aux organisations fondées sur l'affiliation tribale. C'est ainsi que le Ghana a adopté en 1957 une loi contre la discrimination (The Avoidance of Discrimination Act), qui visait à empêcher la formation de partis politiques sur la base des relations tribales, raciales, religieuses ou régionales<sup>4</sup>. Au Nigéria, le gouvernement militaire fédéral a imposé par décret, le 24 mai 1966, la dissolution des unions tribales et des associations culturelles en même temps que celle des partis politiques, et interdit la formation de nouveaux organismes ayant des buts identiques ou analogues à ceux des organismes dissous<sup>5</sup>.

La fâcheuse réputation du tribalisme en Afrique vient des usages qu'en ont fait ceux qui luttent pour s'assurer le pouvoir politique, des charges publiques et des profits économiques. S'il donne aux individus un certain sentiment d'identité et de sécurité, il accentue aussi la crise d'identité et d'insécurité dont souffrent les individus dans le contexte politique élargi de l'État moderne. Ainsi, le sentiment d'allégeance au patrimoine culturel

1. A propos des aspects fonctionnels et dysfonctionnels du tribalisme, on pourra se reporter aux ouvrages ci-après : WALLERSTEIN, « Ethnicity and national integration in West Africa », dans : P. L. VAN DEN BERGHE (dir. publ.), *Africa : social problems of change and conflict*, p. 477-482 ; MERCIER, « Remarques sur la signification du 'tribalisme' actuel en Afrique noire », *Cahiers internationaux de sociologie*, op. cit. ; William R. BASCOM, « Tribalism, nationalism and pan-africanism », dans P. L. VAN DEN BERGHE, op. cit., p. 461-471.
2. R. L. SKLAR, « The contribution of tribalism to nationalism in Western Nigeria », dans WALLERSTEIN (dir. publ.), *Social change : the colonial situation*, p. 290-300. Voir FRANCIS, « The ethnic factor in nation building », op. cit., p. 344.
3. OHONBAMU, op. cit., p. 115.
4. F. A. R. BENNION, *The Constitutional Law of Ghana*, p. 235, Londres, Butterworths, 1962.
5. « The Public Order Decree, n° 33, 1966 », *Federal Republic of Nigeria, Official Gazette - Extraordinary*, Lagos, Federal Ministry of Information, 1966.

d'un groupe ethnique et le sentiment d'insécurité personnelle qu'il engendre dans le contexte national créent une situation que certains individus ou groupes d'individus pourront facilement exploiter. Nous partageons l'idée de Mercier que les mouvements politiques et tribalistes expriment la recherche « d'un équilibre à l'intérieur d'un système progressivement accepté par tous [...] et] une revendication de l'égalité de tous, quelle que soit leur origine » ; mais il est évident que les Africains ont le plus souvent perverti les considérations rationnelles de cet ordre pour des raisons d'intérêt personnel ou de classe. Tout dirigeant politique inquiet de son avenir fait invariablement appel, pour atteindre ses fins, aux émotions naturelles des membres de son groupe ethnique. Il condamne ce genre de tactique lorsque ses adversaires y ont recours. Il n'existe pratiquement pas d'exemple, dans la vie publique, d'affrontement où le concurrent inquiet de son sort n'ait pas invoqué l'ethnie. Le résultat est que, dans ce genre de cas, les échecs personnels s'expliquent facilement par les prétendus méfaits du tribalisme. La justification des échecs personnels et collectifs par des raisons ethniques est très tentante pour toutes les couches sociales, en raison de la simplicité de la logique à laquelle elle fait appel. On entendra souvent par exemple : « Je n'ai pas obtenu le poste (ou le contrat) parce qu'ils l'ont donné à l'un des leurs. » La question du mérite ou des qualités personnelles du candidat n'est même pas posée, sans doute parce qu'on peut prouver qu'en une circonstance au moins l'appartenance ethnique a de toute évidence pris le pas sur les compétences.

Toutefois, il semble de plus en plus évident, au moins pour ce qui est de l'Afrique occidentale, que le tribalisme est principalement, sinon exclusivement, exploité par les élites sociales pour leur assurer le pouvoir politique et des profits économiques. Cela n'a rien d'étonnant, car c'est bien à ce niveau que les bénéficiaires d'une charge sont les plus élevés et les plus rares. En outre, l'histoire de l'Afrique occidentale montre que le prestige social et les richesses matérielles s'accroissent apparemment en proportion géométrique de la puissance politique. Himmelstrand fait très bien apparaître comment des conflits économiques opposant plusieurs groupes ethniques peuvent être empoisonnés par le « tribalisme » :

« Dans les sociétés africaines contemporaines, les conflits de nature économique intéressant divers groupes ethniques sont empoisonnés par le tribalisme en raison des tensions concurrentielles propres aux structures économiques et politiques modernes [...] Au sens actuel du terme, le tribalisme n'est donc

pas le simple prolongement des fidélités ethniques traditionnelles, c'est une manifestation de retard culturel. C'est le résultat de l'exploitation de ces fidélités traditionnelles par les élites instruites d'aujourd'hui, engagées dans la concurrence qu'implique dans les démocraties modernes la politique de partis. Les Africains moins évolués et moins 'occidentalisés' sont en moyenne moins violemment tribalistes<sup>1</sup>. »

## Quelques problèmes théoriques

Après ce bref essai d'analyse d'un problème aussi complexe, en raison de la variabilité de ses manifestations contextuelles, que celui du tribalisme africain, il nous reste à nous demander si le tribalisme est de même nature que le racisme, ou s'il s'agit de deux phénomènes sociaux distincts. Si la première hypothèse est la bonne, peut-on intégrer les deux notions dans une théorie générale des sciences sociales ? Dans quelle mesure peut-on comparer le tribalisme avec le « communalisme » qui existe dans certaines parties de l'Asie. Nous ne saurions évidemment prétendre aller ici au fond de ces questions. Les problèmes méthodologiques et conceptuels que soulève une analyse comparative du tribalisme, du racisme et (disons) du système des castes sont énormes. Mais on voit se constituer depuis quelque temps un groupe impressionnant de spécialistes des sciences

1. Ulf HIMMELSTRAND, « The problem of cultural translation and of reporting different social realities », communication présentée à une réunion sur les études africaines qui s'est tenue à Matby (près d'Helsinki), du 11 au 13 octobre 1970 (multigraphié), p. 8 et 9. Voir aussi ce qu'écrit NKURUMAH : « A l'époque du néocolonialisme, les classes bourgeoises dirigeantes se servent du tribalisme comme d'un instrument politique de domination et un dérivatif utile au mécontentement des masses... » (*op. cit.*, p. 59). A un niveau différent, Abner COHEN, dans une excellente étude analysant dans le détail le processus de formation et les modes de fonctionnement d'un ensemble de groupes haoussas socialement fermés et politiquement autonomes dans les villes yorubas du Nigéria-Occidental, montre comment ces Haoussas se sont assuré le monopole de certains échanges commerciaux à grande distance, entre la savane et la zone forestière du Nigéria. Cette étude fait apparaître comment les Haoussas manipulent les valeurs, les mythes, les symboles et les cérémoniaux traditionnels pour mettre en place des sortes d'organisations politiques, c'est-à-dire des groupes d'intérêts aux structures assez lâches, qui leur servent d'arme dans la lutte pour la conquête du pouvoir et des privilèges dans la situation politique actuelle. Il note aussi ce paradoxe né de l'évolution socioculturelle de l'Afrique : la simultanéité, dans les États africains, de deux processus contradictoires, l'un de « détribalisation » et l'autre de « retribalisation ». Voir son livre : *Custom and politics in urban Africa : a study of Hausa migrants in Yoruba towns*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1969.

sociales<sup>1</sup> qui pensent que toutes les situations concernant les relations intergroupes peuvent s'intégrer à une théorie des sciences sociales ou à une autre. Le racisme, le tribalisme ou l'ethnicité, le communalisme, le système de castes, le régionalisme, etc., sont ainsi perçus comme appartenant à une même catégorie sociologique générale et peuvent s'expliquer par exemple, soit par la stratification sociale et les structures sociales, soit par la domination de classe, les conflits et la révolution, soit encore par le pluralisme. Pour notre part, nous doutons de l'intérêt qu'il peut y avoir à appliquer de ces grandes théories aux comparaisons analytiques du tribalisme et du racisme. En fait, certains des tenants de ces théories se donnent souvent tant de mal pour prouver que le racisme est un cas « particulier » ou « extrême » de différenciation ou de stratification sociale qu'on en vient à se demander si le jeu en vaut la chandelle. Cependant, nous admettons avec Gulliver que le tribalisme peut être considéré comme une forme de « particularisme », où cet auteur voit « une composante de tout État souverain — et de tout groupe humain important — assumant des formes différentes, et revêtant extérieurement, dans le détail des aspects différents, selon les circonstances ». Il soutient en outre que le tribalisme peut être utilement comparé à d'autres formes de particularisme telles que le régionalisme, le sectionnalisme, le « communalisme », le système de castes, etc.<sup>2</sup>. Toutefois, il met le lecteur en garde, avec raison, contre l'abus de ce genre de comparaisons analytiques, qui leur ferait perdre toute utilité. Nous ne sommes pas certains que le racisme soit un particularisme au sens où l'entend Gulliver, mais on peut sans grand risque estimer que notre auteur n'a pas pensé à lui puisque la notion de racisme n'est évoquée nulle part dans son livre. Quoi qu'il en soit, nous affirmons qu'en dépit de sa grande ressemblance avec d'autres formes de particularisme, le tribalisme ne se confond ni avec le racisme, ni avec le système indien de castes. En fait, nous pensons que le tribalisme doit être soigneusement distingué des formes de communalisme qu'on trouve dans certaines parties de l'Asie et qui reposent sur

1. Voir notamment : Michael BANTON, *Race relations* (1967) ; P. L. VAN DEN BERGHE, *Race and racism* (1967) ; John REX et Robert MOORE, *Race, community and conflict : a study of sparkbrook*, Londres, Oxford University Press, 1967 ; les études de Michael BANTON, « The concept of racism » ; John REX, « The concept of race in sociological theory » ; David LOCKWOOD, « Race, conflict and plural society » ; l'introduction de Sami ZUBAIDA (dir. publ.), dans : *Race and racialism*, Londres, Tavistock Publications, 1970, p. 1-98 ; Oliver Cromwell COX, *Caste, class and race : a study in social dynamics*, New York, Doubleday, 1948.
2. GULLIVER, *Tradition and transition in East Africa*, p. 30.

un patrimoine religieux consciemment partagé et s'expriment généralement par un langage spécifique ayant une écriture propre. En Asie du Sud, ce type de communalisme a débouché sur la revendication consciente d'un État, d'une nation qui incarnerait les qualités propres au groupe religieux<sup>1</sup>. Une comparaison entre le tribalisme, d'une part, le système de castes et le racisme, d'autre part, risque d'être très superficielle. Nous sommes même convaincus que ce genre de comparaison ne peut qu'obscurcir les origines fondamentalement différentes du tribalisme, du système de castes et du racisme, leurs revendications respectives et les pratiques qu'ils ont inspirées.

Nous avons déjà indiqué que le racisme, tel qu'on le connaît aujourd'hui, est d'origine européenne, qu'il est profondément enraciné dans l'histoire, les institutions, les croyances et les coutumes des peuples européens. La notion moderne du racisme a été universalisée par les conquêtes coloniales européennes. Forts de leur supériorité technologique du moment et du pouvoir politique qu'elle leur assurait, les peuples européens ont pu propager un racisme dont les particularités du développement capitaliste favorisaient d'ailleurs les progrès. Cette propagation a en outre été stimulée par le prosélytisme fanatique des missionnaires chrétiens européens en Afrique, en Asie et en Amérique. Le racisme est un système de stratification reposant sur des caractères physiques qui sont censés expliquer les différences de civilisation, de culture, de penchants moraux et de capacités intellectuelles de différentes races humaines. A un moment ou à un autre, ces idées ont été sanctionnées par l'Église chrétienne, par des savants, par des hommes d'État, etc., et imposées par la loi, la contrainte physique et les conventions sociales.

Par contre, le tribalisme, tel qu'on le connaît en Afrique, est essentiellement un phénomène ethno-culturel. Il n'est guère, pour ne pas dire jamais, fondé sur de simples différences de caractères physiques entre des groupes. A vrai dire, nulle part en Afrique, on ne prétend expliquer les caractères non physiques de groupes humains par des différences de caractères physiques. Toutefois, le tribalisme, comme tous les phénomènes de groupement ethno-culturel, comporte normalement certaine fierté à l'égard du patrimoine culturel du groupe. C'est dans ce

1. Kenneth W. JONES, « Communalism in the Punjab : The Arya Samaj Contribution », *Journal of Asian studies*, vol. 28, n° 1, novembre 1968, p. 39-54. Voir : Rajni KOTHARI, *Politics in India*, chap. 2, Boston, Little, Brown and Company, 1970 ; J. H. HUTTON, *Caste in India : its nature, functions and origins*, Londres, Cambridge University Press, 1946 ; J. S. FURNIVALL, *Colonial policy and practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 1948.

sens que les groupes ethniques d'Afrique apprécient normalement leur façon de vivre plus que celle des autres. Au contraire du racisme et du système de castes, le tribalisme africain n'est pas un système de stratification sociale entre groupes ethniques, ni à l'intérieur de l'un d'eux. Si certains groupes d'Africains ont, ces dernières années, montré ce genre d'attitude, c'est en grande partie parce qu'ils reprennent les idées des ethnologues et des administrateurs coloniaux d'autrefois qui ont découvert les « royaumes » africains (politiquement centralisés) et les sociétés fragmentées (sans autorité politique centrale) et ont déclaré les premiers supérieurs aux seconds. Le royaume, dont on pensait qu'il possédait des organisations complexes, occupait une position plus élevée dans la hiérarchie des groupes ethniques, alors que les groupes aux organisations politiques fragmentées étaient relégués à un rang inférieur. De ce fait, certains Africains occidentalisés ont commencé à penser que, selon ce système de stratification conçu par les colonialistes, leurs propres groupes ethniques pourraient être supérieurs à d'autres groupes. Mais ce sentiment est d'autant moins profond que l'effrayante pauvreté générale réduit au même niveau l'immense majorité des Africains, quelle que soit leur origine ethnique.

Le tribalisme africain diffère à d'autres égards du système hindou des castes et du racisme. Au contraire du racisme de certains pays comme l'Afrique du Sud, la Rhodésie et, pendant longtemps, le sud des États-Unis, le tribalisme n'a pas élevé au rang de dogme l'interdiction absolue des relations sociales entre membres de groupes ethniques différents. Si les relations sociales entre les membres de groupes ethniques différents présentent certaines difficultés, c'est le plus souvent à cause des différences de langue et de coutumes, de classe ou de condition sociale. Il est vrai que, jusqu'ici, le pourcentage de mariages interethniques, par exemple, a été faible, mais ce genre d'inhibition cède progressivement sous la pression de l'urbanisation et de la modernisation. La discrimination fondée uniquement sur l'appartenance ethnique — qu'il s'agisse de fréquentation des lieux publics, d'enseignement, de logement ou de loisirs — est pratiquement inconnue dans les États africains qui ne sont pas gouvernés par des Blancs. Il est particulièrement significatif qu'au contraire de ce qui se passe dans certains pays racistes, le tribalisme ne bénéficie d'aucun soutien juridique dans les États gouvernés par les Africains. On remarquera aussi qu'à la différence de certaines formes de communalisme asiatique, le tribalisme africain n'est jamais profondément enraciné dans



une religion locale ni une langue vernaculaire ayant son écriture propre. En fait, presque tous les groupes ethniques africains se servent aujourd'hui d'écritures empruntées et pratiquent des religions étrangères.

Nous avons déjà dit que, dans l'Afrique contemporaine, le tribalisme tire son importance premièrement de la crise d'identité engendrée par les changements socio-culturels en cours et deuxièmement de l'usage politique qui en est fait dans la lutte pour la conquête du pouvoir, l'obtention de charges publiques et le profit économique. On exploite, dans cette lutte dont le pouvoir est l'enjeu, les sentiments d'appartenance à une culture et à un patrimoine ethnique, et l'on manipule les valeurs, les symboles et les mythes ethniques. Lorsqu'on invoque le tribalisme à propos de problèmes qui risquent d'avoir des incidences fâcheuses sur les intérêts concrets des groupes en cause, les passions s'échauffent et des conflits violents peuvent éclater, menaçant parfois jusqu'à l'existence de l'État. Mais les occasions d'affrontement violent entre groupes ethniques ne sont pas forcément semblables dans tous les contextes politiques et économiques. Ces occasions sont nombreuses dans les États capitalistes néo-coloniaux. Il nous semble cependant très plausible que la signification politique du tribalisme africain est appelée à diminuer d'autant plus vite que les États africains seront plus rapidement en mesure d'assurer leur stabilité politique, de moderniser leur économie, d'élargir leurs débouchés et d'atteindre un haut degré d'identité nationale. Dans la mesure où ils y parviendront, même si l'existence des groupes ethniques est préservée, le tribalisme cessera d'être un problème politique explosif. Les formes de communalisme enracinées dans des croyances religieuses consciemment partagées, appuyées par une langue ayant son écriture propre, dépériront peut-être, en dépit de la modernisation, bien plus lentement que le tribalisme d'Afrique. Nous ne pouvons avoir le même degré de confiance dans le dépérissement du racisme dans les pays tels que l'Afrique du Sud ou le Simbabwe (Rhodésie), où des affrontements risquent d'éclater entre les races.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ANDRESKI, Stanislaw L. *The African predicament : a study in the pathology of modernization*. Londres, Michael Joseph, 1969.
- BANTON, Michael. *Race relations*. Londres, Tavistock Publications, 1967.

- BANTON, Michael. *West African city : a study of tribal life in Freetown*. Londres, Oxford University Press for the International African Institute, 1957.
- . The concept of racism. Dans : Sami ZUBAIDA (dir. publ.), *Race and racialism*, p. 17-34. Londres, Tavistock Publications, 1970.
- BARZUN, Jacques. *Race : a study in superstition*. New York, Harper, 1965.
- BASCOM, William R. Tribalism, nationalism, and pan-africanism. Dans : Pierre VAN DEN BERGHE (dir. publ.), *Africa : social problems of change and conflict*, p. 461-471. San Francisco, Chandler Publishing Company, 1965.
- BENEDICT, Ruth. *Race and racism*. Londres, Routledge, 1940.
- BUNTING, Brian. *The rise of the South African Reich*. Harmondsworth, Penguin Books, 1964.
- COHEN, Abner. *Custom and politics in urban Africa : a study of Hausa migrants in Yoruba towns*. Londres, Routledge & Kegan Paul, 1969.
- CONNOR, Walker F. Myths of hemispheric, continental, regional and State unity. *Political science quarterly*, vol. LXXXIV, n° 4, décembre 1969.
- COX, Oliver C. *Caste, class and race : a study in social dynamics*. New York, Doubleday, 1948.
- CURTIN, Philip D. *The image of Africa : British ideas and action, 1780-1850*. Londres, Macmillan & Co. Ltd., 1965.
- DU BOIS, W. E. B. *Dusk of dawn : an essay toward an autobiography of a race concept*. New York, Harcourt, Brace and Company, 1940.
- . *The souls of black folk*. Greenwich, Conn., Fawcett Publications, Inc., Premier Americana, 1961.
- EPSTEIN, A. L. *Politics in an urban African community*. Manchester, Manchester University Press, The Rhodes-Livingstone Institute Northern Rhodesia, 1958.
- EVANS-PRITCHARD, E. E. *The Nuer : a description of the modes of livelihood and the political institutions of a nilotic people*. Oxford, The Clarendon Press, 1940.
- FRANCIS, E. K. The ethnic factor in nation-building. *Social forces*, vol. 46, n° 3, mars 1968, p. 338-346.
- FREEDMAN, M. The growth of a plural society in Malaya (1960). Dans : Immanuel WALLERSTEIN (dir. publ.), *Social change : the colonial situation*, p. 278-283. New York, John Wiley & Sons, Inc., 1966.
- FRIED, Morton H. On the concept of « tribe » and « tribal society ». *Transactions of the New York Academy of Sciences*, 1966 (Ser. II), vol. XXVIII, n° 41, p. 527-540.
- FURNIVALL, J. S. *Colonial policy and practice : a comparative study of Burma and Netherlands India*. Cambridge, Cambridge University Press, 1948.
- GLAZER, Nathan et MOYNIHAN, Daniel P. *Beyond the melting pot : the Negroes, Puerto Ricans, Jews, Italians and Irish of New York City*. Cambridge, Mass., The MIT Press and Harvard University Press, 1963.

- GOBINEAU, comte Arthur DE. *Essai sur l'inégalité des races humaines*. Paris, Firmin-Didot, 1853. (Publié aux États-Unis sous le titre : *The moral and intellectual diversity of races*, Philadelphia, 1856.)
- GLUCKMAN, M. Tribalism in modern British Central Africa. *Cahiers d'études africaines*, vol. I, 1960, p. 55-70. Et dans : Pierre VAN DEN BERGHE (dir. publ.), *Social problems of change and conflict*, p. 346-360. San Francisco, Chandler Publishing Company, 1965.
- . Anthropological problems arising from the African industrial revolution. Dans : Aidan SOUTHALL (dir. publ.), *Social change in modern Africa*, p. 67-82. Londres, Oxford University Press, for the International African Institute, 1961.
- GOSSETT, Thomas F. *Race : the history of an idea in America*. Dallas, Southern Methodist University Press, 1963.
- GULLIVER, P. H. (dir. publ.). *Tradition and transition in East Africa : studies of the tribal element in the modern era*. Londres, Routledge and Kegan Paul, 1969.
- . Anthropology. Dans : Robert A. LYSTAD (dir. publ.), *The African world : a survey of research*, p. 65-106. New York, Frederick A. Praeger, 1965.
- GUTKIND, Peter C. W. (dir. publ.). *The passing of tribal man in Africa*. Leyde, E. J. Brill, 1970.
- HAROW, V. Tribalism in Africa. *Journal of African administration*. vol. VII, 1955.
- HELM, June (dir. publ.). *Essays on the problem of tribe. Proceedings of the 1967 Annual Spring Meeting of the American Ethnological Society*. Seattle, The University of Washington Press, 1968.
- HIMMELSTRAND, Ulf. The problem of cultural translation and of reporting different social realities. Communication faite à un stage d'études sur les études africaines, à Mattby (près d'Helsinki), 11-13 octobre 1970. Multigraphié.
- . Ethnicity, political power and mobilization : some determinants of political perception and behavior in a multi-ethnic federal system. The case of Nigeria. Communication au VII<sup>e</sup> Congrès mondial de sociologie, Varna (Bulgarie), 14-19 septembre 1970. Multigraphié.
- HITLER, Adolf. *Mein Kampf*. Munich, 1925.
- HUGGET, Frank E. Communal problems in Belgium. *World today*, n° 22, janvier-décembre 1966, p. 446-452.
- HUTTON, J. H. *Caste in India : its nature, functions and origins*. Londres, Cambridge University Press, 1946.
- KOTHARI, Rajni. *Politics in India*. Boston, Little, Brown and Company, 1970.
- KUPER, Hilda. *The uniform of colour : a study of white-black relationships in Swaziland*. Johannesburg, Witwatersrand University Press, 1947.
- KUPER, Leo. Sociology. Some aspects of urban plural societies. Dans : Robert A. LYSTAD (dir. publ.), *The African world : a survey of research*, p. 107-130. New York, Frederick A. Praeger, 1965.
- KYLE, Keith. The Southern Sudan problem. *World today*, n° 22, janvier-décembre 1966, p. 512-520.

- LAWRENCE, John. *The seeds of disaster*. Londres, Victor Gollancz Ltd., 1968.
- LÉVI-STRAUSS, Claude. *Race et histoire. Le racisme devant la science*. Paris, Unesco, 1960.
- LEWIN, Julius. *The struggle for racial equality*. Londres, Longmans, Green & Co. Ltd., 1967.
- LIND, Andrew W. (dir. publ.). *Race relations in world perspective*. Honolulu, University of Hawaii Press, 1955.
- LITTLE, Kenneth. *Race et société. Le racisme devant la science*. Paris, Unesco, 1960.
- . *West African urbanization : a study of voluntary associations in social change*. Londres, Cambridge University Press, 1965.
- LOCKWOOD, David. *Race conflict and plural society*. Dans : Sami ZUBAIDA (dir. publ.), *Race and racialism*, p. 57-72. Londres, Tavistock Publications, 1970.
- LOVEJOY, A. O. *The great chain of being*. New York, Harper Torchbooks, 1960.
- MAIR, Lucy. *Primitive government*. Harmondsworth, Penguin Books Ltd., 1964, 1967.
- MATTHEWS, Z. K. The tribal spirit among educated south Africans. *Man*, XXXV, 1935.
- MAYER, Philip. *Townsmen or tribesmen : conservatism and the process of urbanization in a South African city*. Cape Town, Oxford University Press, pour l'Institute of Social and Economic Research, Rhodes University, 1961.
- MERCIER, Paul. Remarques sur la signification du « tribalisme » actuel en Afrique noire. *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XXXI, 1961, p. 61-80. Reproduit dans : Pierre VAN DEN BERGHE (dir. publ.), *Africa : social problems of change and conflict*, p. 485-501. Chandler Publishing Company, 1965.
- MITCHELL, Clyde J. *The Kalela dance*. Manchester, Manchester University Press, 1956. (Rhodes-Livingstone paper 27.)
- MITCHELL, J. C. *Tribalism and the plural society*. Londres, Oxford University Press, 1960.
- NKRUMAH, Kwame. *Class struggle in Africa*. Londres, Panaf Books Ltd., 1970.
- OHONBAMU, O. *The psychology of the Nigerian revolution*. Londres, Ilfracombe, Devon, Arthur H. Stockwell Ltd., 1969.
- PLOTNICOV, Leonard. *Strangers to the city : urban man in Jos, Nigeria*. Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1967.
- REX, John. The concept of race in sociological theory. Dans : Sami ZUBAIDA (dir. publ.), *Race and racialism*, p. 35-55. Londres, Tavistock Publications, 1970.
- ; MOORE, Robert. *Race. Community and conflict : a study of sparkbrook*. Londres, Oxford University Press, 1967.
- SKLAR, R. L. The contribution of tribalism to nationalism in Western Nigeria. Dans : Immanuel WALLERSTEIN (dir. publ.), *Social change : the colonial situation*, p. 290-300. New York, John Wiley & Sons, Inc., 1966.

- TAMBO, Oliver. Introduction à : Nelson MANDELA, *No easy walk to freedom*. Londres, Heinemann Educational Books Ltd., 1965.
- TURNBULL, Colin M. Tribalism and social evolution in Africa. *The annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 354, juillet 1964, p. 22-32.
- VAN DEN BERGHE, Pierre L. *Race and racism*. New York, John Wiley & Sons, Inc., 1967.
- VAN VELSEN, J. Labour migration as a positive factor in the continuity of Tonga tribal society. Dans : Aidan SOUTHALL (dir. publ.), *Social change in modern Africa*, p. 230-241. Londres, Oxford University Press, pour l'International African Institute, 1961.
- VATCHER, W. H. *White laager*. Londres, Pall Mall Press, 1965.
- WALLERSTEIN, Immanuel. Ethnicity and national integration in West Africa. *Cahiers d'études africaines*, 3, octobre 1960, p. 129-139.
- ZUBAIDA, Sami (dir. publ.), *Race and racialism*. Londres, Tavistock Publications, 1970.

# LE RACIALISME ET LA CRISE URBAINE

par  
JOHN REX

*professeur de théorie et institutions sociales  
à l'Université de Warwick*

Aspects économiques du racialisme  
et de la crise urbaine,  
notamment au Royaume-Uni

La discrimination raciale et les préjugés de race sont des phénomènes liés au colonialisme. C'est parce que les nations les plus avancées sur le plan technologique ont conquis au XIX<sup>e</sup> siècle des pays plus pauvres et relativement peu développés que de nouvelles formes économiques ont vu le jour et que se sont établis entre conquérant et conquis de nouveaux rapports sociaux liés au mode de production. Les inégalités qui en ont résulté entre individus du fait de leur appartenance à des nations, des groupes ethniques ou des religions différentes, ou encore de la couleur de leur peau, ont souvent été justifiées par des théories racistes s'appuyant sur des arguments biologiques ou leur équivalent fonctionnel.

On assiste aujourd'hui à la révolte de ces pays peu développés ayant récemment acquis leur indépendance contre leurs anciens maîtres coloniaux ou à celle de leurs éléments les plus défavorisés contre ceux qui, dans la société néocolonialiste ou postcoloniale, perpétuent le pouvoir des colons. La révolte de type colonial est appelée de bien des noms différents, car elle revêt de multiples formes ; le plus souvent toutefois, cette révolte, que ce soit celle du paysan pauvre, celle du travailleur qui fait queue devant la bourse du travail dans les métropoles coloniales, ou celle du descendant d'une famille d'esclaves qui continue à vivre dans des conditions proches de l'économie de plantation, est ressentie par le révolutionnaire lui-même comme une révolte de l'homme noir ou jaune contre l'homme blanc.

L'histoire contemporaine est dominée par cette révolte, perçue par ses protagonistes comme une guerre raciale menée par les opprimés contre leurs oppresseurs.

Ce conflit, caractéristique de l'ère postcoloniale, s'est manifesté essentiellement dans les anciennes colonies proprement dites ; il a pris parfois la forme directe d'une guerre d'indépendance ; dans d'autres cas, cette guerre d'indépendance s'est prolongée, après la libération, par une lutte contre la nouvelle classe aborigène au pouvoir ; parfois encore le combat anticolonialiste s'est trouvé pris dans l'engrenage de la rivalité entre les grandes puissances, ouvrant ainsi un nouveau théâtre à la guerre froide. Il est arrivé que des ouvriers fassent grève ou que des agriculteurs refusent de livrer leur récolte afin de modifier les termes des rapports économiques entre indigènes et colonialistes, ou entre indigènes et colons.

Le conflit entre colonisés et colonisateurs est toutefois loin de se limiter aux seuls territoires coloniaux. En effet, l'ère du colonialisme étant passée, les plantations et l'exploitation minière ou agricole des anciennes colonies ayant cessé d'être profitables, les habitants de ces colonies ont quitté leurs pays pour chercher du travail dans les villes industrielles prospères de la métropole. C'est ainsi que se sont trouvés confrontés les travailleurs issus d'un contexte économique bien particulier, celui des colonies, et la classe ouvrière libre et organisée des pays métropolitains. C'est dans les secteurs marginaux du travail, celui des postes de travail qui doivent être occupés mais ne peuvent l'être par des membres de la classe ouvrière métropolitaine, que se situe cette confrontation, et c'est presque toujours dans un contexte urbain, de telle sorte que les travailleurs d'origine coloniale se trouvent handicapés dès le départ pour la recherche d'un logement, et obligés de se résigner à une ségrégation de fait en vivant à l'écart de la collectivité et de la société urbaines normales.

Parallèlement à la crise des sociétés postcoloniales, l'une des principales caractéristiques des sociétés modernes d'Europe occidentale et d'Amérique est l'existence, en leur sein même, d'une crise des relations raciales. Dans certains pays, cette crise se manifeste par une dégradation des conditions de la vie urbaine et l'instauration d'une discrimination raciale. Dans d'autres, elle explose sous la forme d'une révolte violente des éléments défavorisés de la population. C'est ainsi que, dans certaines villes d'Amérique du Nord, on a vu des populations noires incendier des quartiers entiers. Ce faisant, elles ont projeté au premier plan de l'actualité la crise que traversent ces villes, crise

des pauvres et des défavorisés certes, mais surtout crise raciale.

### Caractéristiques des territoires coloniaux et métropolitains qui ont des incidences sur les relations raciales

Si la confrontation, dans les grandes villes, entre Noirs et immigrants non blancs, d'une part, et Blancs, de l'autre, revêt des aspects divers, il en est toutefois deux qui sont essentiels. D'une part, parmi ceux qui entretiennent désormais des rapports de travailleur à travailleur, de citoyen à citoyen, d'employeur à employé et de politicien à électeur dans le cadre institutionnel d'une société industrielle avancée, certains avaient déjà été en contact dans le contexte de la société coloniale ; ce simple fait introduit dès le départ un élément de tension dans les rapports à la ville et au travail. D'autre part, la structure même de la société métropolitaine est un véritable tissu de situations conflictuelles. Ainsi donc, une relation qui, en tout état de cause, est grosse de conflits possibles, se trouve encore tendue davantage par le contexte dans lequel elle s'insère.

#### LES INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DU COLONIALISME

Les peuples d'Europe se sont depuis longtemps faits à l'idée qu'il existe au sein des sociétés coloniales des rôles inconcevables dans la leur. Cela est particulièrement vrai des puissances coloniales (Royaume-Uni, France, Portugal, Espagne, Belgique et Pays-Bas), mais c'est vrai aussi d'un certain nombre d'autres pays. C'est ainsi que l'ouvrier de l'industrie européenne, pour peu disposé qu'il soit à tolérer longtemps d'être privé du droit aux négociations syndicales et à un minimum d'avantages sociaux, n'ignore pas que, dans les colonies, ouvriers et paysans sont généralement loin de jouir d'une sécurité et d'une liberté équivalentes. Il sait donc fort bien qu'il y a une différence entre sa situation à lui, ouvrier libre, et celle du travailleur colonial qui, lui, n'est pas libre.

Les deux notions clés à cet égard sont l'esclavage en tant qu'institution et l'économie de plantation. L'existence du syndicalisme et le droit aux prestations sociales impliquent en effet que l'ouvrier est libre, qu'il dispose librement de son travail et



n'est pas la « chose » de son employeur. L'esclave, en revanche, appartient à quelqu'un d'autre, il n'est pas libre, et il est toujours suspect. D'abord parce que son existence menace la sécurité du travailleur libre, ensuite parce que ce dernier peut s'être laissé convaincre par les arguments racistes qu'on invoque pour justifier l'esclavage, à savoir que, si un homme est esclave, c'est parce que, d'une façon ou d'une autre, il est inférieur.

Il nous faut faire appel ici non seulement à la psychologie mais aussi à la sociologie de la connaissance. La notion d'ouvrier ou d'employé, au sens où ces termes sont utilisés dans les sociétés industrielles avancées, est un concept populaire d'ordre sociologique. Ce concept n'a de sens que dans le contexte d'une typification des situations professionnelles apprise par les membres de la société. Savoir ce que signifie l'expression « ouvrier libre » suppose donc que l'on a une idée de ce qu'est son opposé, c'est-à-dire un esclave.

Entre ces deux catégories extrêmes, il y a bien sûr de nombreux stades intermédiaires. C'est ainsi que, dans de nombreuses exploitations agricoles, minières et industrielles de pays coloniaux, on a recruté des travailleurs liés par contrat pour un certain nombre d'années. Dans les mines d'Afrique, on a obligé les travailleurs à vivre loin de leur famille pendant neuf mois et plus, dans des baraquements, sur le lieu même de leur travail. Souvent, et dans beaucoup d'endroits, on a eu recours, à des degrés divers, à la force politique et militaire pour recruter de la main-d'œuvre. Ce sont là autant d'exemples de ce que n'est pas le travail libre.

Il est toutefois une autre façon de définir le travail qui n'est pas libre. Le salarié libre vend en général directement son travail sur le marché pour subvenir aux frais de son ménage et faire vivre sa famille ; il se peut cependant aussi qu'il soit considéré comme faisant partie intégrante de la maison de son employeur ou de son patron. C'est le cas du domestique de maison, qui n'intervient pas dans la détermination des possibilités du marché, ce qui est l'essence même de la société moderne. C'est son patron qui détermine ces possibilités, et le sort du domestique comme celui de ses enfants est lié à celui du *pater familias*.

Cependant, de même qu'il y a dans la non-liberté des degrés dont l'ultime est l'esclavage, ainsi l'exclusion du marché du travail est plus ou moins marquée selon que l'individu est plus ou moins intégré, sur le plan de la gestion budgétaire, à la maison de son patron. Lorsqu'il y a abondance de main-d'œuvre et de terres, les exploitants agricoles peuvent gérer le budget

domestique de leurs valets de ferme comme une partie de leur propre, fournissant à ces derniers ce que l'on appelle en Angleterre des *tied cottages* (c'est-à-dire un logement dont ils n'ont la jouissance que tant qu'ils restent au service de leur employeur) et leur versant une partie de leur rémunération en espèces, exigeant par ailleurs qu'ils fassent la totalité de leurs achats à la ferme, ou encore assurant à leurs enfants un certain degré d'instruction et d'autres services.

Les paysans peuvent eux aussi avoir directement accès au marché ou en être exclus, même si, dans leur cas, ce sont des récoltes ou des produits qu'ils vendent plutôt que leur travail. Rares sont les cas où le paysan vend directement ses produits au consommateur, en marchandant avec lui et en le menaçant d'aller vendre ailleurs. Dans la plupart des situations coloniales, il est tributaire d'un organisme de commercialisation qui se borne parfois à « faire payer ses services », mais plus vraisemblablement exploitera les avantages de sa situation au point de se trouver en position de force par rapport au producteur.

L'accès des travailleurs au marché peut aussi se trouver restreint par le système du métayage, qui ne laisse au métayer la libre disposition que d'une partie de sa production, l'autre allant à son patron. Dans ce cas, l'employé a partiellement accès au marché et est partiellement intégré à l'économie familiale de son patron.

Un troisième cas peut se présenter : le paysan peut, de sa propre initiative ou non, se trouver exclu du système social fondé sur les rapports du marché. Cette exclusion peut être librement choisie ; nombreux sont en effet les cas où les autorités coloniales ont dû déployer de grands efforts pour convaincre les paysans de ne pas se cantonner dans une économie de subsistance et de se convertir à une économie de marché. Cependant, du fait de la pénurie de terres et de la dégradation relative des conditions de la vie rurale par suite de la modernisation, nombreux sont ceux qui trouvent de plus en plus pénible de vivre en marge de l'économie de marché et il se pourrait bien que les plus jeunes et les plus instruits des jeunes ruraux cherchent à quitter non seulement l'agriculture de subsistance, mais l'agriculture tout court, pour devenir des salariés de l'industrie. On peut donc prévoir un déplacement continu des populations de ce qu'on appelait, dans les colonies britanniques, les territoires sous administration indirecte vers les villes coloniales, voire les métropoles elles-mêmes. Il faut signaler à cet égard le rôle sociologique de la ville coloniale, qui fait fonction en quelque sorte de filtre, ménageant le premier contact des jeunes gens

d'origine paysanne avec la société urbaine industrielle. De ce fait, si beaucoup de villes coloniales ne constituent pas des centres urbains au même sens que les villes de nos sociétés industrielles, elles n'en sont pas moins rattachées sociologiquement à ces dernières aussi bien qu'au monde rural dans lequel elles puisent leurs ressources humaines.

Les différents rôles économiques que nous avons abordés jusqu'ici, celui de l'esclave, celui du travailleur lié par un contrat à long terme, celui du travailleur immigrant vivant isolé sur les lieux de son travail, celui du domestique ou du valet de ferme, du paysan ou du métayer travaillant dans une exploitation de type semi-féodal, celui de l'agriculteur pratiquant une économie de subsistance, supposent l'existence préalable d'une situation politique bien précise, caractérisée par l'inégalité du pouvoir détenu par le colonialiste d'une part et le colonisé de l'autre. C'est pourquoi l'histoire des pays en cause est très souvent marquée par une conquête militaire ou la répression militaire d'une rébellion. Si ce n'est pas le cas, il y a cependant toujours une différence de niveau technologique entre le pays colonisateur et le pays colonisé, différence qui rend le second tributaire du premier. De tout ce que nous avons dit sur les rôles économiques des gens de couleur, il ressort implicitement que la nation colonisée est considérée comme une nation vaincue et arriérée sur le plan de l'éducation et de la technologie ; cette façon de voir est en général confirmée par les théories racistes qui ont cours dans la métropole et parmi les colons. On peut certes donner une tournure plus paternaliste à ces théories en soutenant que la puissance colonisatrice a pour mission d'élever le niveau de vie de la nation colonisée et d'œuvrer sans son intérêt ; il n'en reste pas moins que, fondamentalement, le peuple colonisé est perçu comme inférieur.

La plupart des problèmes contemporains de relations raciales sont en fait des problèmes coloniaux. Certes, si l'on s'en tient à la stricte définition des termes employés, un problème colonial ne devient un problème de relations raciales que dans la mesure où il y a à la fois discrimination à l'encontre de certains individus en fonction de certaines caractéristiques, et justification de cette discrimination en vertu d'une théorie biologique ou connexe. Il n'en est pas moins évident que ces problèmes se posent à la fois dans des pays fortement colonisés par les Blancs, comme l'Afrique du Sud, et dans des pays où coexistent des populations différentes exerçant des fonctions économiques diverses. C'est le cas des relations entre Indiens et Noirs en Afrique, aux Antilles et en Amérique latine, ou encore entre

les Amérindiens et les autres populations d'Amérique latine. Il s'agit dans tous ces cas de sociétés que l'on peut appeler « plurales ». Les relations existant entre les groupes d'origine nationale et ethnique différente qui composent ces sociétés sont fort complexes, mais on y retrouve toujours un élément de puissance, économique et militaire.

#### LA STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES VILLES MÉTROPOLITAINES

Il n'entre pas dans notre propos ici de passer en revue toute la gamme de situations issues d'économies coloniales qui revêtent un caractère « racial ». Ce qui nous intéresse, c'est le fait que des problèmes se posent lorsque des individus qui vivaient au sein d'une économie coloniale, et plus généralement des Noirs, arrivent dans les villes métropolitaines et cherchent à assumer les rôles de travailleur industriel et de citoyen qui s'offrent à eux.

Cette situation est celle que l'on trouve par excellence dans les villes du Royaume-Uni, de France, des Pays-Bas, de Belgique et du Portugal, où vivent des immigrants venus d'anciennes colonies. Mais peut-être n'est-ce pas pousser notre thèse trop loin que d'avancer que des problèmes semblables se posent aux États-Unis, quand les descendants des esclaves nègres qui travaillaient dans les plantations du Sud s'installent dans le Nord et entrent dans une économie et une société urbaines. Cette situation n'est pas non plus sans analogie avec ce qui se passe dans les sociétés de pays qui ont été colonisés, où l'on a construit des villes de type métropolitain qui sont devenues des pôles d'attraction pour les nations coloniales. Ainsi, une ville comme Johannesburg est, du point de vue sociologique, tout à fait différente d'une ville comme Freetown. La première est une ville industrielle métropolitaine de plein droit, la seconde est — pour reprendre la même image que ci-dessus — une sorte de filtre entre une société coloniale et une société métropolitaine. Aussi est-il possible, pour analyser les contacts interraciaux dans un contexte industriel urbain, d'envisager un cadre de référence englobant Chicago et Johannesburg aussi bien que Londres, Birmingham ou Paris. Mais il nous faut à présent examiner le problème des structures sociales des sociétés métropolitaines elles-mêmes, afin de voir comment une interaction complexe s'établit entre les processus qui ont leur origine dans les pays coloniaux et ceux qui tiennent à l'économie et à la société métropolitaines.

Le premier point à noter, au sujet de ces derniers pays, est la stabilité relative de leurs institutions politiques et le fait que, pour le meilleur ou pour le pire, ils ont réussi, malgré les guerres et les crises économiques, à éviter un conflit de classes dont la violence et l'ampleur auraient pu entraîner la chute de leurs institutions politiques. Ainsi, Lipset a soutenu que les démocraties capitalistes occidentales avaient résolu leurs grands problèmes politiques en « incorporant » la classe ouvrière dans la société sur la base d'un marché, en contrepartie de mesures sociales et du syndicalisme<sup>1</sup>, tandis que Bell et d'autres ont parlé de la fin d'une idéologie, c'est-à-dire de la fin d'un conflit politique à propos des objectifs et de la forme fondamentale de la société<sup>2</sup>. Si discutables que puissent être ces thèses dans leur généralité, il est évident qu'à l'égard des sociétés coloniales, elles contiennent une bonne part de vérité.

Il est toutefois un point sur lequel Lipset et Bell n'appellent pas suffisamment l'attention : c'est l'existence, dans les pays capitalistes, d'une nouvelle catégorie de pauvres et de sous-privilegiés. Peut-être ces derniers ne sont-ils pas, il est vrai, assez nombreux ni assez organisés pour former le genre d'organisation véritablement révolutionnaire qui, pour Lipset et Bell, constitue une réelle menace pour l'ordre social. Mais ils n'en sont pas moins un élément permanent du nouvel ordre social et il est indispensable, si l'on veut essayer de comprendre la dynamique des relations sociales dans leurs pays, de tenir compte de leur existence.

Cette catégorie de nouveaux pauvres et sous-privilegiés s'est constituée en partie à cause de l'inégalité du développement économique et social des pays évolués. Elle comprend les personnes âgées, les travailleurs employés dans des secteurs relativement pauvres de l'économie, les malades et les chômeurs. Ces personnes peuvent encore, dans certains cas, se trouver dans un dénuement absolu mais, selon la plupart des spécialistes, c'est plutôt l'état de privation relative qui constitue actuellement le fond du problème. Par rapport aux niveaux de la période d'entre les deux guerres, beaucoup d'entre elles pourraient passer pour relativement aisées. Mais par rapport aux niveaux acceptables qui résultent de l'accroissement de la productivité, des mesures de protection sociale et des négociations syndicales, elles constituent encore, manifestement, un groupe sous-privilegié et politiquement sous-représenté.

1. S. M. LIPSET, *Political man*, Londres, Heineman, 1959.

2. Daniel BELL, *The end of ideology*, New York, Free Press, 1959.

Il existe des situations différentes dans les divers pays selon que le chômage y est important ou non. Aux États-Unis, on compte de nombreux chômeurs et « sous-employés » parmi les pauvres. Au Royaume-Uni, où le niveau de l'emploi est relativement élevé, le problème a pris un aspect différent.

Il faut tenir compte en effet d'une variable importante, qui est la plus ou moins grande ampleur qu'a revêtue la révolution provoquée par l'automatisation. C'est ainsi qu'il y a à l'heure actuelle, au Royaume-Uni, un certain nombre d'emplois que la majorité de la population refuse, non en raison du niveau des salaires, mais parce que les conditions ou les heures de travail lui paraissent inacceptables. Par conséquent, toute question de revenu mise à part, ceux qui occupent ces emplois sont considérés comme sous-privilegiés.

Même dans les secteurs de pointe de l'industrie, il peut y avoir également, du fait que le niveau de la production est variable, un nombre considérable d'emplois marginaux qui, bien que lucratifs lorsqu'ils existent sont exceptionnellement tributaires des fluctuations économiques. On comptera donc aussi parmi les sous-privilegiés ceux qui, pour une raison ou une autre, paraissent être destinés à perdre leur place pour cause de double emploi à la première occasion.

Des emplois du genre de ceux que nous venons de mentionner seront vraisemblablement occupés, si tant est qu'ils le soient, par des personnes qui se trouvent désavantagées sur le marché du travail, soit parce qu'elles ne possèdent pas les capacités qui sont nécessaires dans une société évoluée, soit parce qu'elles sont victimes d'une discrimination. Une industrie plus efficace s'adapterait simplement à la pénurie de main-d'œuvre en intensifiant encore la mécanisation et l'automatisation.

La disparition des emplois marginaux et le niveau d'éducation et de capacités professionnelles qu'exige tout emploi peuvent entraîner l'apparition d'une masse de chômeurs permanents. Mais, même lorsqu'il n'y a aucune différence d'éducation ou de capacités professionnelles entre les effectifs employés et ceux qui pourraient l'être, il se peut que le nombre d'emplois soit trop restreint, et dans ce cas, le groupe qui risque le plus d'être victime de la discrimination sera le groupe des chômeurs permanents. Remarquons également que, même dans le cas des situations mentionnées au paragraphe précédent, offrant des emplois inférieurs et serviles, ces emplois peuvent être dédaignés par la classe ouvrière métropolitaine indigène : comme certains de ses membres n'ont pas les capacités ou l'éducation nécessaires pour faire autre chose, on assiste à un phénomène

qui équivaut dans la pratique à la constitution d'une classe de « pauvres Blancs » comme il en existe en Afrique du Sud et dans le sud des États-Unis.

Qu'il y ait chômage ou non, il peut exister des situations de désavantage social. De fait, puisque, dans l'État-providence moderne, beaucoup de droits ne sont plus liés à l'emploi et au revenu, deux personnes qui, de ces points de vue, sont dans la même situation peuvent se trouver en réalité dans des situations de classe différentes, du fait qu'elles ont plus ou moins accès à la protection sociale ou à d'autres droits.

Le plus important de ces autres droits est le logement, car le fait est que, dans la société moderne, la situation d'un homme sur ce plan ne dépend plus exclusivement de sa capacité de paiement. D'une part, il peut y avoir des groupes qui, à cause de leur pouvoir politique, bénéficient d'une situation supérieure à celle qui correspond à leur valeur sur le marché du travail. Par ailleurs, il y en aura d'autres qui feront l'objet d'une discrimination indépendamment de leurs revenus et de leur aptitude à payer un logement. La ville, en tant que système social et écologique, n'est donc pas uniquement le résultat d'une concurrence de marché, comme Park et Burgess<sup>1</sup> semblent le suggérer dans certains de leurs écrits. Elle offre des possibilités de logement qui diffèrent en fonction de critères qui ne sont pas seulement liés à des facteurs économiques mais qui sont aussi d'ordre politique.

Nous voyons donc qu'il existe un certain nombre de situations de pauvreté et de désavantage social liées aux structures de la société industrielle urbaine. En dépit de la richesse économique, nous constatons qu'il y a parfois un nombre insuffisant d'emplois. A cause de l'automatisation et de la nécessité qui en résulte de faire appel à des capacités professionnelles plus grandes, il peut se constituer une classe d'individus qui n'ont pas reçu une éducation suffisante pour pouvoir obtenir un emploi quelconque. Dans les pays qui accusent un retard sur le plan industriel ou dans les secteurs de l'industrie exposés au chômage, il peut y avoir des emplois désavantagés. Indépendamment de tous ces facteurs, il faut faire intervenir la question du plus ou moins large accès aux avantages de la législation sociale et du logement. Les retraités peuvent n'être pas suffisamment bien organisés pour obtenir le maintien ou le relèvement de leur pension. Les indemnités de maladie peuvent

1. PARK, BURGESS et MACKENZIE, *The city*, Chicago, University of Chicago Press, 1925.

cesser d'être en rapport avec les salaires. Et le système du logement peut être en partie organisé politiquement de telle sorte qu'il viendra s'ajouter à la catégorie des sous-privilegiés de l'emploi ou qu'il se créera indépendamment d'elle une catégorie de sous-privilegiés du logement.

Enfin, il y a un élément crucial dont il convient de parler dans ce chapitre sur les pauvres et les sous-privilegiés des sociétés industrielles évoluées ; c'est le rôle de l'éducation. Car le désavantage sur le plan de l'éducation ne renforce pas seulement les désavantages déjà mentionnés : il les rend transmissibles d'une génération à l'autre. L'instruction est liée au logement. Si les sous-privilegiés vivent ensemble dans un même voisinage soumis à la ségrégation, les enfants fréquenteront les mêmes écoles, qui deviendront des écoles-taudis réservées aux sous-privilegiés. En outre, toute mesure visant à disséminer les écoliers loin de leur quartier ne fera qu'aggraver la situation. Déclarer qu'il faut transférer un enfant dans une autre école montre que, soit lui, soit son voisinage pose un problème et, par conséquent, appelle fortement l'attention sur sa condition inférieure.

## Comment la société métropolitaine voit le travailleur colonial de couleur

L'existence de situations et de rôles défavorisés fait donc partie intégrante de la structure sociale et ne dépend pas de la présence, dans cette société, de gens de couleur ou d'immigrants venus d'anciennes colonies. Il nous faut voir maintenant comment ces gens de couleur d'origine coloniale s'insèrent aux différents niveaux de l'échelle des pouvoirs et des privilèges. Nous montrerons comment le fait d'être un homme de couleur venu d'une ancienne colonie et le fait d'appartenir aux rangs des « nouveaux pauvres » ont pour résultat de se renforcer et de s'exacerber mutuellement. Les immigrants de couleur ou leurs descendants ne réussissent pas à se frayer un passage vers une situation privilégiée, dont ils sont exclus par des impératifs privés ou publics, et ils constatent alors que leur condition est encore plus défavorisée que celle d'autres individus qui ne réussissent pas non plus à franchir ces obstacles. De plus, les inconvénients dont ils souffrent et la suspicion qu'ils éveillent parce qu'ils sont originaires de territoires coloniaux se trouvent augmentés parce que leur condition de « nouveaux pauvres »



tend à confirmer l'idée de leur insuffisance. C'est là un effet de renforcement qui s'ajoute à la théorie de Myrdal sur le cycle cumulatif de la discrimination et des préjugés raciaux<sup>1</sup>.

La question de l'admission d'une main-d'œuvre immigrante dans les pays « métropolitains » est de toute première importance pour la main-d'œuvre organisée de ces pays. Le souvenir et, parfois même, l'expérience vécue d'un chômage prolongé, assortis d'une idée très nette de la condition inférieure des « coloniaux » ne peuvent avoir d'autre résultat que l'opposition des travailleurs à une immigration non réglementée. De plus, même si on élabore un ensemble de règles de « franc jeu » qui garantissent que les immigrants ne seront pas utilisés pour dégrader les normes existantes et que ce sont eux qui subiront le premier choc au cas où la main-d'œuvre deviendrait excédentaire, il subsistera cependant chez les travailleurs « métropolitains » une certaine crainte de voir les immigrants montrer, de certaines façons plus subtiles, une docilité et une complaisance plus grandes que les leurs.

De plus, l'immigration menace les négociations menées par la main-d'œuvre organisée en matière de sécurité sociale et de syndicalisme. Si les ressources sont limitées dans les domaines du logement, de l'enseignement et de la santé, l'apparition d'immigrants sur le marché, même si leur arrivée s'assortit d'une émigration équivalente, semblera réduire les chances des travailleurs de la métropole qui bénéficient de ces avantages. On peut donc s'attendre à voir ces travailleurs métropolitains souhaiter que l'on restreigne l'accès des immigrants à toutes ces ressources.

L'argumentation développée dans les deux paragraphes précédents ne tend nullement à justifier la discrimination raciale. Notre point de vue est d'ordre purement structural : ce que nous voulons dire, c'est que par sa nature même, la main-d'œuvre syndiquée s'efforcera de renforcer sa position sur le marché, ou du moins d'en éviter l'affaiblissement, ce qui l'amènera inévitablement à adopter une attitude hostile à l'immigration.

Il nous faut toutefois préciser qu'il est rare, en fait, que le comportement de la classe ouvrière « métropolitaine » en cette matière soit déterminé uniquement par une perception rationnelle et calculatrice de sa propre situation sur le marché. Bien d'autres facteurs interviennent : dans certains cas, les intéressés reprennent simplement à leur compte des croyances et des attitudes héritées du passé « colonial » ; dans certains autres cas,

1. MYRDAL, *An American dilemma*, New York, Harper, 1942.

ils ont une conception du statut distincte de celle de la classe sociale ; dans certains autres cas encore, leur attitude satisfait le besoin de certains types de personnalité.

Le rapport entre les croyances et les attitudes qui concernent le statut et celles qui concernent le travailleur colonial de couleur présente une importance particulière. Quelle que soit son orientation de classe dans les négociations relatives à son salaire, le travailleur métropolitain est au moins conscient des différences d'évaluation des occupations du point de vue du statut ; si son métier a un statut peu élevé il en aura conscience, qu'il approuve ou non l'évaluation. Il peut souhaiter l'amélioration de ce statut et travailler dans ce sens en l'associant à des stéréotypes favorables. Or, le stéréotype d'un colonial de couleur évoque le statut le plus bas. Qui pis est, il évoque l'ignorance, l'incapacité et la malfaisance — en fait, sous ses formes les plus extrêmes, il a un caractère sub-humain. Aussi, dans le cadre des « relations publiques » qu'il doit mettre en jeu s'il veut relever le statut de son métier ou celui du quartier où il habite, l'intéressé s'efforcera-t-il nécessairement de dissocier le stéréotype de ce métier de celui d'un colonial de couleur.

Nous avons déjà fait observer que l'image du colonial de couleur reflète exactement son rôle historique. Le problème des évaluations de statut est donc doublement économique : d'une part, il correspond au prestige relatif qui s'attache aux différents rôles professionnels ; d'autre part, il correspond à de véritables structures historico-socio-économiques. Mais nous pouvons cependant nous demander si les stéréotypes associés aux coloniaux de couleur ne sont pas modifiables. La question est de savoir de quelles influences et de quelles expériences ces stéréotypes sont le résultat. Nous pouvons les classer en quatre catégories : *a*) souvenirs rapportés par un membre de la famille ou un ami intime ; *b*) descriptions orales ou écrites émanant de voyageurs qui ont visité les territoires en cause ; *c*) déclarations sur les peuples coloniaux formulées par les dirigeants politiques ou d'autres personnes influentes ; *d*) image que les moyens de grande information donnent des travailleurs coloniaux de couleur.

Les contacts d'un membre de la famille avec des autochtones des colonies sont une source très riche d'informations ou de stéréotypes pour la plupart des habitants des pays métropolitains. Il n'est pas exact que des souvenirs de ce genre ne puissent être évoqués qu'en remontant dans un lointain passé. Toutes les grandes puissances coloniales et les États-Unis

d'Amérique ont participé, depuis 1945, à des opérations militaires dans le tiers monde, et même les puissances non coloniales ont contribué au maintien de l'ordre pour le compte des Nations Unies. Il est donc bien peu de cas où l'on n'interprète pas les événements qui se produisent dans le tiers monde par association avec les récits d'un membre de la famille qui a participé à des opérations militaires dans les anciennes colonies. De prime abord, il semble y avoir bien peu de chances pour que ces stéréotypes soient favorables, puisque les soldats sont généralement entraînés à considérer les autochtones des colonies comme des ennemis.

Indépendamment des militaires, les missionnaires et les voyageurs sont à l'origine de quantité d'informations. Certes, les stéréotypes puisés à ces sources ont changé ; mais durant la grande période des missions chrétiennes, la représentation de l'Africain ou de l'Asiatique sous les traits d'un païen vivant dans les ténèbres de l'ignorance ne pouvait donner naissance qu'à un stéréotype défavorable. En fait, on considérait souvent que tout le processus d'évangélisation consistait à transformer cet Africain ou cet Asiatique en une sorte de Blanc. D'un autre côté, ceux qui manifestaient une attitude apparemment plus libérale en admettant l'existence de certaines différences entre les hommes portaient souvent du postulat de l'infériorité des Noirs : c'est ainsi qu'un monarque ou un politicien européens, en prenant plaisir à des danses tribales « païennes », contribuaient à renforcer des stéréotypes péjoratifs, même s'ils paraissaient montrer à l'égard des coutumes indigènes une plus grande largeur d'esprit que les missionnaires.

Les grands moyens d'information jouent aussi un rôle dans l'inculcation des stéréotypes. Ils sont eux-mêmes des sources d'information, tout en servant d'instrument pour trier, classer, préciser et définir des renseignements puisés ailleurs. Naturellement, leur influence dépend de l'identité de leurs propriétaires et des intérêts qu'ils ont en la matière. Quand on connaît l'ampleur de l'effort à fournir pour présenter le stéréotype du travailleur d'origine coloniale sur un pied d'égalité avec le travailleur métropolitain, on ne peut guère espérer que, quelles que soient ses bonnes intentions, même la presse écrite ou télévisée la plus libérale puisse faire grand-chose. En fait, l'opinion de Myrdal<sup>1</sup>, selon laquelle même les journalistes américains qui ont la plus grande largeur de vues partent de pos-

1. MYRDAL, *op. cit.*

tulats injustes à l'égard des Noirs, est encore très souvent exacte.

Certains pourraient se demander si les problèmes de classe et de statut dont nous avons traité jusqu'à présent sont les seules sources de stéréotypes défavorables, notamment, si l'étrangeté des religions, des coutumes ou des langues ne suffit pas à provoquer une réaction de suspicion, et si le métissage racial n'inspire pas une sorte de répugnance naturelle. Il n'est pas possible, faute de place, de passer ici en revue tous les arguments qui militent en faveur d'une relation primaire entre des facteurs de ce genre ; nous nous contenterons de dire que l'étrangeté pourrait, par son caractère excitant et stimulant, être à l'origine d'un désir d'exploration et de découverte et non d'un sentiment de répulsion, et que la prétendue crainte du métissage se rencontre surtout chez les membres des groupes dominants et, même alors, dans certains contextes seulement (par exemple, dans le cas du mariage légitime par opposition au concubinage).

Toutefois, si nous réduisons l'importance de ces facteurs en tant que fondements primaires de la discrimination et des préjugés, nous ne nions pas pour autant leur influence causale. En effet, si l'interdiction des mariages mixtes peut être tout d'abord un moyen brutal de maintenir les distinctions de classe, dès la deuxième génération, lorsqu'on a appris aux enfants à considérer le mariage mixte comme un fléau, on voit se développer tout un ensemble de tabous qui régissent le fond et la forme des relations interraciales.

On pourrait interpréter une grande partie de ce qui a été dit dans les pages qui précèdent comme portant sur des entités psychologiques appelées attitudes et en déduire que, pour modifier les situations exposées, il faudrait pouvoir transformer les personnalités ou refaire l'éducation des individus. Mais à notre avis, le problème à résoudre concerne aussi la sociologie de la connaissance — c'est-à-dire qu'il faut analyser et comprendre le stock de « typifications » que les membres d'une société « métropolitaine » ont en commun et qui leur permet de vivre dans un monde intersubjectif<sup>1</sup>.

L'interaction sociale, qui est le fondement des sociétés, n'est possible que si l'individu est capable, comme le dit Mead, d'assumer le rôle d'un autre<sup>2</sup> ; or la condition nécessaire à

1. Voir BERGER et LUCKMAN, *The social construction of reality*, Londres, Lave, 1961.

2. MEAD, *Mind, self and society*, Chicago, University of Chicago Press, 1934.

cet effet, c'est que les deux partenaires puissent croire que leur action se situe dans un monde intersubjectif commun — celui-ci étant créé lorsque l'interprétation des expériences se fait en fonction d'un langage commun, d'un ensemble commun de significations. C'est dans cette optique qu'il nous faut étudier ce qui se passe lorsque des immigrants coloniaux de couleur entrent dans une société industrielle métropolitaine de caractère urbain.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'une des notions communes en fonction desquelles les habitants de l'Europe du Nord-Ouest et de l'Amérique du Nord interprètent leur monde est celle de la liberté du travail. On considère cette notion comme spécifiquement opposée à tout un ensemble d'autres notions comme celles d'esclavage, de servitude et de servage. Or, il se trouve que la perception d'un homme à la peau noire ou d'un indigène d'un pays colonial a généralement été associée à l'une de ces dernières notions. Il s'ensuit que pour apprendre à accepter un ouvrier migrant noir ou indien comme camarade de travail, dans une ville industrielle de la métropole, il faut en fait que l'ouvrier « métropolitain » s'initie à un nouveau langage social, à une nouvelle façon de déchiffrer le monde social.

La façon la plus simple de traiter ce problème est de l'esquiver. On peut donc s'attendre, lorsqu'une situation de ce genre se produit, à des affirmations selon lesquelles la structure sociale n'a pas changé ou ne doit pas changer ; en d'autres termes, il faut que l'homme de couleur reprenne la place sociale que lui assigne le système de croyances ou que, s'il reste dans la société métropolitaine, ce soit à un rang inférieur. De plus, ces affirmations ne se borneront pas à des stéréotypes, c'est-à-dire à des assertions concernant les caractéristiques de cet homme à la peau noire ; elles comprendront aussi l'élaboration de théories sur la nature du monde et sur les raisons pour lesquelles il est ce qu'il est.

Cependant, les systèmes de croyances datant de la période du colonialisme ne sont pas dénués d'ambiguïté. Parallèlement à la théorie selon laquelle l'indigène d'une colonie est un ennemi ignorant, malfaisant et païen, on trouve la théorie de la justice suprême du système colonialiste : c'est ainsi que les puissances coloniales, ne serait-ce que par une cynique hypocrisie, encourageaient les sujets de l'empire à prononcer l'équivalent de la formule *Civis romanus sum* et à croire qu'ils avaient le droit d'être reconnus comme tels dans la société métropolitaine. Pareille conviction était forcément l'un des facteurs en jeu dans

des situations où l'on faisait appel à des affirmations racistes pour justifier une politique de discrimination. Le racisme ne pouvait donc jamais avoir la voie entièrement libre dans une société métropolitaine établie.

Néanmoins, indépendamment des idéologies impérialistes, les systèmes de croyances des mouvements de démocratie libérale et de travaillisme socialiste représentent des valeurs de caractère universel. Évidemment, ces systèmes de croyances ont été conçus pour répondre aux besoins intérieurs de la société européenne, et les notables des villes sud-africaines de Swellendam et Graaf-Rienget qui, en 1789, avaient adopté la devise « Liberté, égalité, fraternité », avaient parfaitement raison d'estimer que ces principes n'étaient pas censés s'appliquer aux indigènes des « colonies »<sup>1</sup> ; il n'empêche que dans des centaines de contextes institutionnels, l'existence de ces principes permet de stopper la discrimination ou de la rendre moins systématique.

## La discrimination contre les ouvriers coloniaux de couleur dans une société métropolitaine

Nous en sommes maintenant arrivés à un stade où il est possible d'évaluer les conséquences probables de l'arrivée dans une société métropolitaine d'immigrants de couleur originaires des colonies. Le colonialisme a son histoire et ces sociétés métropolitaines ont la leur : en les rapprochant l'une de l'autre, ainsi que de la sociologie économique qui en découle, nous obtenons la base nécessaire à l'étude des relations raciales dans nos grandes villes modernes.

La première série de faits à noter concerne le contrôle de l'immigration — facteur qui varie beaucoup dans les différentes sociétés urbaines avancées. L'Australie, par exemple, applique depuis de longues années une politique dite de « l'Australie aux Blancs », qui interdit aux gens de couleur des anciens territoires coloniaux du voisinage de chercher un emploi dans le pays ou de résider de façon permanente dans ses villes. Le Royaume-Uni, où la population des gens de couleur comptait en 1969 quelque 800 000 personnes, a réduit alors l'immigration des habitants des pays du Commonwealth à un chiffre infime. En revanche, la France a continué à laisser entrer librement tous

1. Voir : DE KIEWET, *A history of South Africa, social and economic*, chapitre II, Oxford University Press, 1941.

les citoyens français, y compris les Guadeloupéens et les Martiniquais, comme elle l'avait fait auparavant pour les citoyens français d'Algérie.

L'Afrique du Sud a réglé le problème intérieur de l'exode vers les centres urbains en rendant plus sévères encore les lois concernant les laissez-passer et le contrôle de l'immigration, si bien que, pour un Africain, il est aussi difficile d'entrer dans une ville que dans un pays étranger. Par contre, les États-Unis n'ont jamais essayé d'appliquer une politique analogue pour empêcher les Noirs américains de s'installer dans des centres urbains, notamment dans le nord du pays.

Cependant, une fois que certains immigrants ont réussi à pénétrer dans une société donnée, il s'agit de les classer et de leur assigner un rôle dans cette société d'accueil ou, au contraire, de mettre en place une série de portes par lesquelles ils doivent passer. La façon la plus simple de trancher le dilemme que pose le fait d'accepter comme compagnons de travail des coloniaux de couleur consiste tout bonnement à leur assigner une position inférieure dans la société métropolitaine : de la sorte, même si certains des immigrants se fraient un passage à travers les obstacles, la majorité d'entre eux est refoulée dans cette fraction de la société métropolitaine qui groupe les nouveaux pauvres et les défavorisés.

Par voie de conséquence, les travailleurs coloniaux ont été acceptés dans les rôles industriels inférieurs et marginaux dont nous avons parlé plus haut. Lorsque, dans le domaine de l'emploi, les demandes sont plus nombreuses que les offres, ces immigrants sont réduits au chômage dans une plus forte proportion qu'il n'est normal ; en ce qui concerne le logement, on leur attribue en partage le genre de locaux et de quartiers placés tout au bas de l'échelle nationale des valeurs.

De ce point de vue, la diversité des situations est très grande : dans certains pays, si les hommes de couleur ont pour la plupart des emplois subalternes et des revenus modiques, aucune barrière sociale n'empêche ceux qui en ont les moyens financiers d'accéder aux ressources et privilèges généraux ; dans d'autres pays, même ceux, peu nombreux, qui réussissent à acquérir une certaine aisance demeurent pourtant défavorisés du fait qu'on leur interdit d'utiliser cet argent pour se procurer les avantages liés au prestige social ; dans d'autres pays encore, le niveau de l'emploi est dans l'ensemble élevé, mais les travailleurs de couleur sont cantonnés dans les tâches domestiques et font l'objet d'autres pratiques discriminatoires en matière de logement ; enfin, dans certains autres pays, le niveau de l'emploi

est faible, et beaucoup des habitants des ghettos sont en chômage. Les sociétés urbaines peuvent varier énormément quant à la valeur que leurs membres attachent au fait d'habiter en banlieue ou au contraire dans le centre de la ville, quant au degré de planification de l'économie ainsi que l'utilisation des terrains et des bâtiments, et quant à la mesure dans laquelle les immigrants et leurs descendants peuvent constituer une force politique viable.

Il est impossible, au stade actuel de l'histoire des relations raciales, de récapituler en un seul et même exposé les incidences qu'a dans toutes les sociétés la présente crise de ces relations raciales en milieu urbain ; on ne pourrait y parvenir qu'après de longues recherches comparatives. Ici, notre propos est de considérer l'histoire des relations raciales dans un pays donné — le Royaume-Uni — de noter quels événements s'y sont produits et quels facteurs commencent à apparaître, puis, en partant de ce qui est vraiment caractéristique de la situation dans ce pays, de formuler des hypothèses sur ce que la conjoncture pourrait être dans d'autres circonstances.

## L'immigrant de couleur au Royaume-Uni, 1945-1969

### LE CONTRÔLE DE L'IMMIGRATION

Pendant toute la période de sa croissance industrielle, le Royaume-Uni a été un pays d'immigration aussi bien que d'émigration. Alors que beaucoup de ses citoyens allaient outre-mer chercher un emploi dans les pays du Commonwealth blanc — le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande — dans des sociétés de colons comme l'Afrique du Sud, la Rhodésie et le Kenya, et à titre moins permanent dans d'autres territoires coloniaux, ils étaient remplacés par des immigrants en provenance principalement d'Europe continentale et d'Irlande.

L'immigration d'étrangers au Royaume-Uni a été limitée en 1900 et a fait l'objet depuis lors d'une réglementation permanente. L'immigration de citoyens des pays du Commonwealth n'a toutefois été limitée qu'en 1962. Ainsi un nombre inconnu de citoyens du Commonwealth sont entrés au Royaume-Uni avant 1962 et de nombreux citoyens du Commonwealth asiatique ont exercé leur droit de s'établir dans des territoires



coloniaux britanniques, en Afrique et ailleurs <sup>1</sup>. L'Irlande, tout en étant un pays indépendant, n'a aucun système de contrôle de l'immigration ou de l'émigration pour les voyages à destination et en provenance du Royaume-Uni ; il n'est donc pas possible d'estimer avec certitude le nombre d'Irlandais qui viennent s'établir au Royaume-Uni.

L'immigration d'étrangers a sans aucun doute posé des problèmes dès le début <sup>2</sup>. L'arrivée d'un grand nombre de Juifs d'Europe orientale, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a en fait suscité de la part de la population britannique une réaction assez semblable à celle qui s'est manifestée devant l'immigration de gens de couleur. C'est l'agitation produite par cette immigration qui a entraîné une réglementation de l'immigration des étrangers. Dans l'ensemble, toutefois, on pouvait dire que l'absorption d'un nombre limité d'étrangers blancs ne présentait pas de grandes difficultés, même si les immigrants de la première génération parlaient peu l'anglais.

Ce qui a semblé poser des problèmes, aux yeux du peuple britannique, de ses journalistes, de ses politiciens et finalement de son gouvernement, c'est l'immigration entre 1950 et 1962 d'un nombre considérable d'immigrants non blancs, en provenance d'abord des Antilles, puis de l'Inde et du Pakistan. Jusqu'en 1962, il n'a été tenu aucune statistique de cette immigration, mais le tableau ci-dessous résume les estimations, faites par le Home Office, de l'immigration nette en provenance du « Commonwealth tropical » (y compris Chypre) au cours de la période 1955-1962.

Ces chiffres montrent que, pendant toute cette période, les

TABLEAU 1. Immigration en provenance du Commonwealth tropical, 1955-1962

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962 (premier semestre)
Antilles	27 550	29 800	23 020	15 020	16 390	49 670	66 290	31 800
Inde	5 800	5 600	6 620	6 200	2 920	23 750	23 750	19 050
Pakistan	1 850	2 050	5 170	4 690	860	2 500	25 080	25 090
Total	42 700	46 850	42 400	29 900	21 600	57 700	136 400	94 800

Source. R. B. DAVISON, *Black British*, Oxford University Press, 1966.

1. HMSO, *Immigration from the Commonwealth* (CMD 2739), août 1965.
2. Voir : Paul FOOT, *Immigration in British politics*, Harmondsworth, Penguin, 1964.

Antillais sont restés le groupe le plus important d'immigrants de couleur en provenance du Commonwealth, qu'une augmentation étonnante du nombre des immigrants en provenance de tous les pays s'est produite entre 1959 et 1962, et qu'en 1961 le nombre des Indiens a fortement augmenté tandis que celui des Pakistanais décuplait.

Selon les partisans d'une immigration réglementée, ces chiffres montrent qu'une immigration de proportions imprévisibles commençait en 1961, tandis que selon les adversaires de la réglementation, c'est précisément la crainte de voir adopter une réglementation qui a semé la panique parmi ceux qui, sans cela, auraient retardé leur immigration de quelques années. Le chef de l'opposition, M. Hugh Gaitskell, combattant l'institution d'un contrôle, a soutenu que l'immigration antillaise se contrôlait déjà d'elle-même, comme cela ressortait du fait qu'il existait une relation plus ou moins constante entre le taux d'immigration et le niveau de l'emploi du Royaume-Uni<sup>1</sup>.

Il est toutefois difficile de contester que l'arrivée de si nombreux immigrants de couleur est apparue comme une menace à certaines sections de la population britannique. Des émeutes eurent lieu à Notting Hill et à Nottingham à la fin des années cinquante, et furent suivies d'une longue série de plaintes de lecteurs, dans les colonnes de correspondance des journaux, en particulier des journaux locaux ; les auteurs de ces lettres soutenaient que les immigrants rendaient la pénurie de logements plus aiguë, qu'ils étaient constamment en chômage et vivaient de l'assistance publique, et qu'ils transformaient en taudis les maisons où ils habitaient. Les allégations de cette nature étaient en général manifestement fausses, mais cette fausseté ne pouvait à elle seule empêcher l'intensité des protestations d'avoir de l'effet.

Il est exact, en fait, que le taux de chômage était plus élevé parmi les immigrants que parmi les Blancs nés dans le pays, que ces immigrants s'installaient dans des localités où la pénurie de logements était aiguë et que, à cause notamment de l'occupation d'une même maison par plusieurs ménages de couleur à la fois, les logements se dégradèrent. Mais il était également vrai que les gens de couleur souffraient d'une discrimination en matière d'emploi et de logement, que les localités où ils s'installaient étaient des localités qui en fait perdaient de la population et avaient besoin d'immigrants pour fournir de

1. Voir HANSARD, *House of Commons*, 5 décembre 1961, col. 1172 et 1173.

la main-d'œuvre à leurs industries, et que la dégradation des logements provenait de l'impossibilité où étaient les gens de couleur de trouver à se loger de façon normale.

En 1962, le gouvernement conservateur institua un contrôle de l'immigration en provenance du Commonwealth et, pendant les deux ans et demi qui suivirent, les chiffres de l'immigration nette furent les suivants :

TABLEAU 2. Immigration en provenance du Commonwealth, 1963-1965

	1963	1964	Janvier-juin 1965
Canada, Australie et Nouvelle-Zélande	8 951	13 382	15 714
Autres pays du Commonwealth et Territoires dépendants	59 049	62 117	33 383

Source. HMSO, *Immigration from the Commonwealth* (CMD 2739), août 1965.

En vertu du nouveau système tous les travailleurs qui voulaient s'établir dans le pays devaient obtenir un permis de travail. Le nombre des permis délivrés en 1964 fut de 817 pour les pays du Commonwealth blanc et de 13 888 pour les autres pays du Commonwealth. Pour les personnes à charge qui sont venues s'établir dans le pays en 1964, les chiffres furent les suivants : Commonwealth blanc, 2 243 ; autres pays du Commonwealth, 38 952.

On estimait encore toutefois que cette réglementation de l'immigration n'était pas assez stricte, et l'on peut lire dans le livre blanc sur l'immigration publié en 1965 par le gouvernement travailliste : « Il faut reconnaître que la présence dans ce pays de près d'un million d'immigrants provenant du Commonwealth et issus de milieux sociaux et culturels différents pose un certain nombre de problèmes et suscite diverses tensions sociales dans les régions où ils se sont concentrés<sup>1</sup>. »

On décida donc de limiter la délivrance de permis à ceux qui possédaient des compétences spéciales ou avaient un emploi assuré, et de restreindre leur nombre total à 8 500 personnes dont 1 000 Maltais. Comme les compétences spéciales étaient définies en termes d'enseignement supérieur ou postsecondaire, le nombre total d'immigrants de la classe ouvrière en provenance du Commonwealth colonial ne semblait pas devoir dépasser

1. HMSO, *Immigration...*, *op. cit.*

ser 3 000 ou 4 000. En fait, il fut sensiblement inférieur à ces chiffres. En outre, comme le nombre des entrées autorisées en provenance d'un pays quelconque ne devait pas être supérieur à 15 % du total, le nombre de travailleurs indiens, pakistanais ou jamaïcains habilités à entrer légalement dans le pays ne pouvait plus dépasser désormais quelques centaines par an.

Après la promulgation de la loi de 1965, qui suivit la publication du « livre blanc », le nombre des détenteurs de permis et des personnes à charge entrant au Royaume-Uni s'établit comme suit :

TABLEAU 3. Immigration de détenteurs de permis et de personnes à charge en provenance du Commonwealth, 1965-1967

	1965	1966	1967
Commonwealth blanc			
Détenteurs de permis	755	320	262
Personnes à charge	1 986	2 896	2 730
Autres pays du Commonwealth			
Détenteurs de permis	12 125	5 141	4 716
Personnes à charge	39 228	42 026	50 083

Source. HMSO, *Commonwealth Immigrants Act 1962. Control of Immigration Statistics, 1966 and 1967* (CMD 3258 et 6594).

Ainsi, malgré la réglementation de l'immigration, l'afflux annuel de personnes à charge en provenance du Commonwealth de couleur augmentait. Cette situation, jointe au problème des entrées illicites et à celui des autres catégories d'immigrants qui n'étaient pas visées par la loi devint le principal thème d'activité politique pour ceux qui persistaient à considérer l'immigration de couleur comme une menace.

Le problème de l'entrée illicite suscita une activité policière intense sur les côtes du sud et de l'est de l'Angleterre, afin de repérer les débarquements clandestins, et les fonctionnaires des services de l'immigration redoublèrent d'effort pour déceler les faux papiers au moyen desquels certains des nouveaux immigrants tentaient de se faire classer comme personnes à charge. Le droit des citoyens britanniques d'origine asiatique résidant en Afrique de l'Est à entrer au Royaume-Uni subsista ; mais, à partir de 1968, le nombre de ceux qui étaient autorisés à pénétrer dans le pays au cours d'une même année devait être limité, en vertu de la loi sur l'immigration du Common-

wealth (1968). Les personnes domiciliées en Afrique orientale qui pouvaient établir qu'elles avaient depuis longtemps des attaches avec le Royaume-Uni étaient exemptées de ce contrôle, et le ministre de l'intérieur fut accusé d'introduire une distinction entre deux classes de citoyens, en fonction de la couleur de leur peau. Ceux qui considéraient toute immigration de couleur comme indésirable concentrèrent désormais leurs efforts sur deux points : la possibilité de rapatriement volontaire des immigrants déjà au Royaume-Uni et la cessation de l'immigration des personnes à charge. Cette politique, prônée à l'origine par une alliance d'organisations politiques d'extrême-droite dite « Front national » acquit une importance nouvelle lorsqu'elle fut adoptée en mars 1968 par un politicien du Parti conservateur, M. Enoch Powell.

En fait, sur ces deux points, ceux qui combattaient l'immigration de gens de couleur exagéraient le taux de croissance de la population britannique de couleur. La caractéristique frappante de l'immigration au Royaume-Uni en provenance du Commonwealth de couleur, si on la compare à d'autres immigrations, était qu'elle s'accompagnait d'une sortie de migrants rentrant dans leur pays ; selon une analyse serrée du problème des personnes à charge, fondée sur les hypothèses les plus prudentes, le nombre maximal possible de personnes à charge, parmi les immigrants déjà arrivés en décembre 1967, était de 236 000, et l'effectif total de la population de couleur (y compris toutes les personnes à charge ayant légalement le droit d'entrer au Royaume-Uni et ayant des chances de le faire au cours des quelques années postérieures à 1969) était de 1 406 000<sup>1</sup>.

La principale conclusion qui découle de toute cette discussion sur le contrôle de l'immigration est que, malgré les faibles dimensions du problème, la possibilité d'une immigration de couleur continue apparaissait comme un danger pour la société britannique, soit en raison du comportement probable des immigrants eux-mêmes, soit parce que, selon certains, la présence d'un trop grand nombre d'immigrants pourrait donner lieu à des conflits raciaux. Selon une autre explication possible, de caractère plus sociologique, le système social était menacé par la fusion des systèmes de main-d'œuvre métropolitain et colonial, et le contrôle de l'immigration était un moyen de les maintenir distincts et ainsi de préserver l'intégrité relative du

1. Voir : EVERSLEY et SODKEO, *The dependants of the coloured Commonwealth population of England and Wales*, p. 56, Institute of Race Relations, 1969.

système métropolitain. Il était manifestement possible de caser un nombre limité de travailleurs coloniaux dans des rôles industriels marginaux. Mais une immigration massive mettrait en question des aspects plus fondamentaux de l'organisation de la main-d'œuvre.

#### L'EMPLOI DES IMMIGRANTS DE COULEUR

La caractéristique frappante de l'emploi des immigrants de couleur du Commonwealth n'est pas qu'il y ait eu une certaine discrimination à leur encontre, bien que cela, comme nous le verrons plus loin, ne soit pas douteux. Ce qui est vraiment surprenant c'est la mesure dans laquelle les immigrants de couleur ont été acceptés comme travailleurs dans certaines catégories d'emplois sans que personne sonnât l'alarme. La nature de cette acceptation a été très bien analysée par Peach dans son étude de la répartition des immigrants antillais dans l'industrie britannique<sup>1</sup>.

Peach est arrivé à la conclusion que les immigrants étaient attirés vers les régions en croissance rapide ou statiques, à condition qu'il n'existât vers ces régions aucune migration rapide de Blancs en provenance d'autres régions. Ainsi des gens de couleur se sont établis : à Londres, où une croissance économique rapide coïncidait avec une perte nette de population par migration ; dans les Midlands, où l'on constatait une croissance économique modérée jointe à une migration interne également modérée ; dans le Yorkshire (East et West Ridings), où une croissance économique modérée coïncidait avec une migration vers l'extérieur.

Peach envisage deux hypothèses. Selon la première, ces chiffres montrent que les immigrants de couleur jouent le rôle de main-d'œuvre de remplacement ; selon la seconde, c'est leur arrivée qui causerait le départ de Blancs. Il arrive à la conclusion que les indices sociologiques et les tableaux du recensement de 1961 sur l'industrie confirment la première hypothèse. Ainsi, alors que la proportion des travailleurs employés dans les industries en croissance était à peu près la même pour l'ensemble des Antillais que pour l'ensemble de la population active, les Antillais étaient fortement sur-représentés dans les industries en déclin. Cette déduction est en outre confirmée par

1. PEACH, *West Indian migration to Britain. A social geography*, Oxford University Press, 1968.

le fait que les Antillais se sont établis dans de grandes villes en déclin plutôt que dans de petites villes en croissance.

Cela semblerait indiquer que le genre de rôle qui pourrait, comme nous l'avons déjà suggéré, être assigné aux travailleurs coloniaux est celui qui a été assigné aux Antillais. D'une part, nous constatons que, dans une mesure surprenante, ils occupent des emplois dont les Blancs ne veulent pas. D'autre part, nous constatons qu'ils jouent un rôle dans les industries en croissance, où ils pourraient bien être les employés marginaux les plus exposés au chômage.

Davison<sup>1</sup> a relevé une différence importante entre la structure de l'emploi parmi les immigrants antillais et parmi les immigrants asiatiques. Selon le recensement de 1961, les pourcentages relatifs des divers groupes d'immigrants et des travailleurs anglais employés dans les cinq groupes supérieurs d'occupations (à savoir professions libérales ; employeurs et directeurs ; contremaîtres ; ouvriers qualifiés ; artisans ou non manuels) étaient les suivants : Anglais, 71 ; Jamaïquains, 44 ; autres Antillais, 45 ; Indiens, 76 ; Pakistanais, 54 ; Polonais, 71 ; Irlandais, 48 ; Chypriotes, 53.

Ces chiffres semblent appeler deux observations. En premier lieu, il existe en fait une immigration considérable d'Asiatiques membres des professions libérales, en particulier de médecins, et les immigrants asiatiques ont plus volontiers recours aux services de leurs compatriotes que les Antillais. En second lieu, le plus gros afflux de travailleurs indiens et pakistanais s'est produit après le recensement de 1961. On peut donc s'attendre maintenant à constater l'existence d'un nombre élevé de travailleurs asiatiques occupant des emplois manuels de remplacement, ainsi que d'un nombre relativement important dans les professions libérales, soit que les intéressés exercent leur profession auprès de leurs compatriotes, soit qu'ils combinent les lacunes qui sont apparues à certains postes occupés par des membres de la classe moyenne (par exemple le poste relativement mal payé et peu recherché de médecin adjoint dans un hôpital).

Dans la mesure où la thèse relative à la main-d'œuvre de remplacement est exacte, il pourrait paraître assez superflu que l'équipe de recherche employée par la Planification politique et économique (Political and Economic Planning, PEP)<sup>2</sup> se soit attachée à déterminer le niveau de discrimination à tous

1. DAVISON, *Black British, op. cit.*

2. POLITICAL AND ECONOMIC PLANNING, *Racial discrimination*, Harmondsworth, Penguin, 1968.

les niveaux d'emploi. En fait, beaucoup des secteurs d'emploi auxquels elle a appliqué les techniques d'évaluation des emplois, ou à l'égard desquels ils ont interrogé « ceux qui sont en mesure de discriminer », n'étaient pas des secteurs dans lesquels les travailleurs de couleur eussent jamais tenté de pénétrer. Il n'est pas surprenant qu'ils aient constaté que les travailleurs de couleur avaient tendance à minimiser la discrimination. L'étude de la PEP est néanmoins extrêmement importante, car malgré une tendance à ce que certains secteurs d'emploi soient ouverts à la main-d'œuvre de remplacement, cela ne signifie ni que les travailleurs de couleur ne cherchent pas à pénétrer dans d'autres secteurs, ni qu'il n'existe pas de discrimination à l'intérieur des secteurs relativement ouverts. La frontière sociale de la discrimination contre la couleur (c'est-à-dire la barrière que le travailleur venu d'une ancienne colonie doit franchir pour acquérir l'égalité avec la population métropolitaine) est mouvante. On n'est pas d'accord sur son emplacement exact. L'étude de la PEP indique sur une carte sa position à la fin de 1967. C'est la seule étude quantitative systématique de ce genre qu'on ait faite au Royaume-Uni.

Cette étude a produit trois catégories fondamentales de constatations : a) l'enquête sur l'expérience des gens de couleur à la recherche d'un emploi, indiquant l'impression qu'ils ont gardée de cette expérience ; b) le témoignage d'« évaluateurs d'emploi » d'origines culturelles et de couleurs diverses, tiré de leur expérience de demandeurs d'emploi ; c) la réaction de « ceux qui sont en mesure de discriminer » aux questions posées, cette catégorie étant censée inclure les employeurs et les syndicats aux échelons national et local, les bourses de travail du Ministère du travail et les bureaux de placement privés.

L'échantillon d'immigrants auxquels des questions ont été posées comprenait des Antillais, des Pakistanais, des Indiens et des Chypriotes. Les pourcentages de chaque groupe déclarant avoir expérimenté divers degrés de discrimination ont été les suivants :



TABLEAU 4. Expérience des immigrants en matière de discrimination dans l'emploi

	Antillais	Pakis- tanaï	Indiens	Chy- priotes	Total
Affirment une expérience personnelle, présentent des preuves	45	34	35	6	36
Aucune expérience directe en s'adressant à des entreprises où ils savaient que des immigrants étaient déjà employés, ou en présentant une candidature à quelques emplois seulement	17	12	19	7	15
Ont évité la discrimination grâce à des caractéristiques personnelles ou raciales, ou à la « chance »	16	6	9	18	11
Croyance à la discrimination par la connaissance de l'expérience d'autrui. Aucune raison donnée pour l'avoir eux-même évitée	9	6	10	7	10
Incertains de l'existence de la discrimination	8	24	12	34	16
Aucune croyance à la discrimination	5	18	15	28	12
	100	100	100	100	100

Source. PEP, *Racial discrimination*, *op. cit.*, p. 20a. Version abrégée.

Deux conclusions ressortent de ce tableau. En premier lieu, il est manifeste que les Chypriotes, qui sont communément considérés comme Blancs et qui viennent d'une des anciennes colonies stratégiques du Royaume-Uni, ont beaucoup moins d'expérience de la discrimination ou sont beaucoup moins portés à croire à son existence que les Antillais, les Pakistanais et les Indiens. En second lieu, la croyance à l'existence de la discrimination semble beaucoup plus intense parmi les Antillais que parmi les deux groupes d'immigrants asiatiques. Cette situation pourrait être due en principe à la possibilité que la main-d'œuvre asiatique souffre moins de la discrimination ;

mais, en fait, les variations régionales montrent que c'est là où la main-d'œuvre asiatique était acceptable dans un rôle de remplacement — par exemple dans le West Riding du Yorkshire — qu'on a signalé le moins d'expérience de la discrimination<sup>1</sup>.

Il faut se souvenir que nous traitons ici de l'expérience perçue de la discrimination, et non de son intensité effective. Les chiffres pourraient donc être trop faibles, comme estimation de cette intensité du simple fait que les sujets n'étaient pas suffisamment renseignés. Cela paraît être le cas, car les affirmations d'expérience de la discrimination ont été particulièrement nombreuses parmi les immigrants qui parlaient l'anglais. D'autre part, il est assez difficile d'évaluer la variable de l'éducation des immigrants, car si le fait de posséder des qualifications professionnelles anglaises est associé à l'affirmation fréquente d'avoir fait l'objet de discrimination, il en est de même du fait de posséder des qualifications professionnelles ou des diplômes du pays d'origine. Alors que la première association est due, selon toute probabilité, à une discrimination effective, la seconde pourrait être due à la difficulté de comparer les qualifications, ou au fait que les employeurs n'avaient pas les moyens d'évaluer ces qualifications.

Des demandes d'emploi par des « évaluateurs d'emplois » anglais, hongrois, antillais, indien et pakistanais ont été adressées à 40 entreprises citées par des immigrants comme pratiquant la discrimination. Dans un cas seulement un emploi a été effectivement offert à un immigrant de couleur, alors que les évaluateurs anglais et hongrois ont reçu 15 et 10 offres respectivement. Cela suggère que la discrimination était au moins aussi répandue que le prétendaient les immigrants de couleur. Les auteurs du rapport, en fait, vont encore plus loin et arrivent à la conclusion que la discrimination était sous-évaluée dans les rapports des immigrants.

L'enquête sur « ceux qui sont en mesure de discriminer » tend à la confirmer, car elle révèle des attitudes à l'égard de l'emploi éventuel de travailleurs de couleur à des postes auxquels ils ne présenteraient normalement pas leur candidature. Il semblerait, d'après les résultats, que si les immigrants de couleur essayaient sérieusement de faire valoir leurs revendications, ils se heurteraient à une résistance résolue.

1. Voir aussi : Eric BUTTERWORTH, *Immigrants in West Yorkshire*, Institute of Race Relations, 1969 ; Sheila PATTERSON, *Immigrants in industry*, Oxford University Press, 1969 ; Peter WRIGHT, *The coloured worker in British industry*, Oxford University Press, 1968.

Certaines des conclusions de cette section sont importantes. Elles comprennent les constatations suivantes : a) les employeurs nationaux considèrent que l'emploi de travailleurs de couleur pour des travaux manuels ne présente aucune difficulté, mais ils sont convaincus qu'il ne faudrait pas placer des hommes de couleur aux postes de commande qui relèvent d'eux, et les employeurs locaux, de leur côté, estiment qu'il existe des difficultés à l'égard du travail manuel, à cause notamment des réactions des travailleurs blancs autochtones ; b) les employeurs nationaux établissent une distinction complète entre les rôles de responsabilité nécessitant des caractéristiques personnelles que les immigrants de couleur ne leur semblent pas posséder et les rôles techniques nécessitant des qualifications et des compétences que les immigrants de couleur peuvent posséder ; c) trente-sept sociétés sur 150 à l'échelon local ont admis qu'elles n'employaient pas de travailleurs de couleur soit par principe (dans 4 cas), soit parce qu'elles ne le feraient qu'en dernier ressort ; d) les entreprises qui refusent ou évitent le plus fréquemment d'employer de la main-d'œuvre de couleur appartenaient aux secteurs du commerce de détail et des services ; e) bien que les attitudes des travailleurs locaux aient été souvent citées par les employeurs comme une raison de ne pas employer la main-d'œuvre de couleur, les syndicats nationaux et locaux ont nié l'existence de pratiques discriminatoires, tout en déplorant que les immigrants de couleur soient lents à apprécier les avantages du syndicalisme.

Il semblerait résulter de ces témoignages que les principaux « gardes-barrières », dans la société métropolitaine, sont les employeurs locaux. Les employeurs nationaux ont la haute main sur l'accès aux postes de direction et aux postes techniques ; mais les décisions capitales concernant les secteurs de travail manuel qui devraient être ouverts aux gens de couleur sont laissées aux soins des succursales locales et de leurs directeurs. Ces derniers pratiquent, en fait, la discrimination, même dans le secteur du travail manuel non qualifié, mais bien plus dans d'autres secteurs. Les principales raisons qu'ils donnent pour justifier cette discrimination pourraient se répartir sous trois rubriques, à savoir : a) problèmes de langue, problèmes de qualification, manque de mobilité des travailleurs immigrants ; b) résistance de la clientèle à l'emploi d'immigrants ; c) résistance des employés.

Ces raisons d'opposition à l'emploi d'immigrants ont été données dans une certaine mesure par les employeurs, les syndicalistes, les bourses de travail et les bureaux de placement.

Il semble, toutefois, ressortir des réponses des syndicalistes et des agences d'emploi qu'ils ne sont pas maîtres de la situation. Le syndicaliste peut dans un cas précis décider de lutter ou de ne pas lutter, et les bourses du travail gérées par l'État peuvent faire pression sur les entreprises qui pratiquent la discrimination ; mais la politique de l'emploi est fixée par les entreprises elles-mêmes.

C'est donc aux directeurs locaux, à leurs chefs du personnel et à leurs contremaîtres qu'il appartenait de décider dans quelle mesure l'immigrant de couleur peut devenir pleinement membre de la société métropolitaine. Quel a été finalement le résultat de leurs décisions ? D'après le rapport de la PEP et d'autres sources, on peut conclure : a) que certaines industries étaient tellement à court de main-d'œuvre que les employeurs étaient heureux de disposer d'ouvriers de couleur, même s'ils ne parlaient pas l'anglais ; b) que parfois le pourcentage de main-d'œuvre de couleur était si élevé qu'il semblait poser un problème, et que des contingents officiels et officieux étaient fixés ; c) que les immigrants n'étaient généralement pas promus à des postes de responsabilités (11 cas seulement de promotion à des postes de ce genre ont été constatés par la PEP, dont l'enquête a porté sur 150 entreprises) ; d) que l'emploi de travailleurs de couleur à des postes non manuels et à des postes de direction suscitait une résistance considérable ; e) que, si toutes les personnes interrogées par la PEP estimaient que le principe « dernier entré premier sorti » devait s'appliquer aux suppressions de postes, des pressions s'étaient cependant exercées officieusement au niveau des ateliers contre le maintien en fonction de travailleurs de couleur de préférence à des nationaux blancs.

Tout cela est parfaitement compatible avec la description que nous avons donnée du rôle assigné aux travailleurs de couleur dans la société métropolitaine. Ils sont acceptés, mais dans des secteurs limités seulement et sous réserve de certaines conditions fondamentales (il faut, par exemple, que le niveau général de l'emploi soit élevé). Marginalement, il peut arriver que les employeurs et les travailleurs blancs essaient de renforcer les restrictions et que les travailleurs de couleur essaient de les faire assouplir ; mais, en fin de compte, une frontière sépare deux catégories de travailleurs.

En fait, les années 1951-1969 n'ont été marquées par aucun grand conflit industriel provoqué par l'emploi de main-d'œuvre de couleur. Il y a eu de petits conflits locaux au sujet de la promotion individuelle de travailleurs de couleur à des postes

de responsabilité et au sujet de suppression d'emplois ; en une ou deux occasions, des organisations officieuses de travailleurs noirs se sont constituées pour appeler l'attention des syndicats et celle des patrons sur leurs revendications. Mais cela est tout à fait compatible avec l'acceptation d'une main-d'œuvre de couleur dans un rôle limité.

#### LA MAIN-D'ŒUVRE IMMIGRÉE ET LES DROITS DES TRAVAILLEURS DANS LA POLITIQUE BRITANNIQUE

Ces attitudes peuvent cependant évoluer sous l'influence, semble-t-il, de deux facteurs : l'éventualité d'un chômage important parmi la main-d'œuvre autochtone ou d'une baisse de son niveau de vie, et l'entrée dans la vie active des enfants des immigrants de couleur, élevés au Royaume-Uni et anglophones.

La crainte que les travailleurs immigrants ne deviennent une charge trop lourde pour les services sociaux et n'ajoutent aux difficultés des travailleurs d'origine britannique a été clairement exprimée par un éminent syndicaliste, sir William Carron (élevé depuis à la pairie), dans son discours d'adieu à son syndicat. Traitant de la crise économique avec laquelle le gouvernement travailliste et les syndicats étaient aux prises, l'orateur a abordé d'abord le problème des « groupes improductifs de notre population » qui « jouissent généralement d'un revenu bien plus élevé que ceux d'entre nous qui sont condamnés à produire les articles de base sans lesquels [les groupes improductifs] ne pourraient survivre ».

Il a poursuivi en ces termes :

« Dans un tout autre ordre d'idées, il serait intéressant de disposer de statistiques détaillées concernant la valeur totale des bourses d'études, des dépenses de santé publique et des allocations de subsistance dont peuvent bénéficier immédiatement les personnes de plus en plus nombreuses qui ne sont pas nées dans le pays et n'ont contribué en aucune manière à constituer ce fonds dans lequel ils puisent si volontiers. Comme ils le disent sans ambages, ils connaissent 'leurs droits'. Voilà qui nous semblerait tout à fait admissible si nous pouvions constater les signes d'un peu de reconnaissance et de gratitude <sup>1</sup>. »

Les chiffres disponibles ont révélé que la déclaration de sir William Carron n'était pas fondée. Ainsi le National Institute for Social and Economic Research <sup>2</sup> a fourni, à propos du coût

1. *Annual Conference Proceedings*. Amalgamated Engineering Union, 1967.  
2. National Institute of Economic Research, août 1967.

social effectif et prévu des immigrés par rapport au reste de la population, les données suivantes :

TABLEAU 5. Coût social des immigrés par rapport au reste de la population (en livres par personne)

	1961		1966		1981	
	Popu- lation totale	Popu- lation immigrée	Popu- lation totale	Popu- lation immigrée	Popu- lation totale	Popu- lation immigrée
Hygiène et action sociale	18,5	18,4	18,6	17,4	19,0	16,8
Éducation et protection de l'enfance	12,4	13,3	12,1	13,9	15,3	22,9
Assurances sociales et assistance publique	31,2	19,2	31,7	17,4	33,5	18,2
<b>TOTAL</b>	<u>62,1</u>	<u>50,9</u>	<u>62,4</u>	<u>48,7</u>	<u>67,8</u>	<u>57,9</u>

On disposait en outre de quelques indications sur la fécondité de la population immigrée. Un article publié dans le numéro d'avril 1964 d'*Eugenics review*<sup>1</sup> avait montré que, si la fécondité est plus élevée parmi les gens de couleur que parmi les Britanniques, elle l'est moins que parmi les immigrés irlandais ; d'autres études avaient révélé qu'alors que la famille britannique type comprend deux ou trois enfants, la famille de couleur en compte le plus souvent trois ou quatre. De tels écarts, vraisemblablement appelés, de toute manière, à se réduire à mesure que les immigrés s'adapteront à la vie urbaine, ne semblaient pas confirmer l'image d'une demande sans cesse croissante de participation aux avantages des services sociaux.

A l'opposé de ces recherches empiriques, des économistes se sont efforcés d'établir des modèles, fondés sur des hypothèses et des limitations théoriques, pour estimer les effets de l'immigration sur l'économie britannique. C'est ainsi que E. J. Mishan et L. Needleman<sup>2</sup> ont présenté dans un article un modèle général d'évaluation du coût de l'immigration, appliquant ensuite ce modèle en tenant compte de ce que l'on sait des caractéristiques démographiques et économiques des Jamaïcains. Mishan et Needleman concluent ainsi : « Un gros afflux d'immigrants au Royaume-Uni pendant les quelques années à venir aurait pour effet d'augmenter l'excédent de demande

1. WATERHOUSE et BRABBAN, *Eugenics review*, avril 1964.

2. MISHAN et NEEDLEMAN, « Immigration : some economic effects », *Lloyds Bank review*, juillet 1966, p. 33.

intérieure et d'aggraver le déséquilibre de la balance des paiements... » Il convient cependant de faire remarquer que, si les auteurs déclarent avoir préféré être prudents (c'est-à-dire sous-estimer le coût de l'immigration), ils admettent que les immigrés ont besoin du même montant de capital social que la population autochtone ; aussi leur modèle ne permet-il pas d'évaluer le coût de l'immigration dans une société où la part du capital social disponible qui va aux immigrés est sensiblement inférieure à la moyenne.

Dans un article du *New statesman and nation*<sup>1</sup>, un autre économiste, R. G. Opie, conclut avec plus de modération que Mishan et Needleman :

« A court terme, il paraît probable que l'immigration provoque une détérioration de la balance des paiements et que, dans le meilleur des cas, les effets nets sur la demande sont neutres. A long terme, elle devrait accélérer l'élévation du niveau de vie, freiner les tendances à la hausse des prix de revient et améliorer la balance des paiements. »

Mais, ce qui nous intéresse dans notre étude de ces évaluations politiques et théoriques des effets de l'immigration, ce n'est pas seulement leur degré d'exactitude, mais aussi leurs répercussions sociales. En d'autres termes, nous souhaitons savoir comment l'homme de la rue conçoit l'incidence, sur sa condition économique, de la participation d'immigrés de couleur à l'économie, et comment il réagit. En second lieu, il nous faut déterminer comment les responsables politiques répondent à ce qu'ils croient être l'état de l'opinion publique sur cette question.

Nous pouvons conclure de ce qui a déjà été dit à propos de l'emploi des gens de couleur comme de main-d'œuvre de remplacement, que si le seuil d'acceptation de cette main-d'œuvre peut varier, il existe des secteurs professionnels où le personnel britannique n'oppose pas de véritable résistance aux travailleurs de couleur, même s'il les accueille sans empressement. Le problème, cependant, est de déterminer comment le grand public se représente l'effet général de la présence de ces travailleurs sur l'économie.

Il est difficile de dissocier cette question de celle des attitudes à l'égard de la concurrence pour le logement et de la dégradation urbaine, dont nous traiterons un peu plus loin. Certaines indications portent cependant à penser que la première réaction de ceux qui ont eu à travailler et à vivre aux côtés d'ouvriers

1. *New statesman and nation*, 15 mars 1968.

de couleur n'a pas été une hostilité systématique. Les rapports qui se sont établis entre les travailleurs blancs et la main-d'œuvre de couleur semblent plutôt avoir été d'un genre nouveau. Les attitudes adoptées à cette occasion étaient ambivalentes et le besoin de définitions officielles s'est fait sentir. Il est apparu, à l'issue d'un long débat sur les bienfaits et les maux de l'immigration, que la présence de la main-d'œuvre de couleur se définissait en général comme une menace.

Entre 1962 et 1968, la question de l'immigration en est venue progressivement à occuper une place de premier plan dans la politique britannique. Alors que, pendant les années cinquante, l'attitude du public se fondait sur la notion de l'égalité de tous les citoyens britanniques, il s'est créé, au début des années soixante, des organisations demandant une réglementation de l'immigration et, dès 1963, une association locale conservatrice au moins avait fait de l'opposition à l'immigration des gens de couleur le point capital de son programme. Aux élections générales de 1964, le candidat de cette association à Smethwick l'emporta de loin sur un ministre du parti travailliste, en dépit des progrès considérables enregistrés dans l'ensemble par ce dernier.

Après 1964, une partie de la presse n'a cessé de revenir sur cette question et, à la fin de 1967, le Front national se donnait pour objectif immédiat « de préserver au Royaume-Uni notre souche britannique autochtone, d'empêcher un développement de différends analogues à celui que connaissent les États-Unis et d'éliminer la haine raciale en mettant un terme à l'immigration de personnes non blanches et en procédant avec humanité et dans l'ordre au rapatriement des immigrés non blancs »<sup>1</sup>.

En avril 1968, l'application de ce programme fut préconisée par M. Enoch Powell, député conservateur et ancien ministre. M. Enoch Powell affirma qu'il appartenait aux politiciens d'exprimer les sentiments de leurs électeurs sur des questions comme celle-là et se mit en devoir de le faire en rapportant des anecdotes — dont il avait, disait-il, vérifié les sources — sur les agissements des immigrés de couleur, leur proportion écrasante dans les écoles et l'hostilité croissante de la population blanche à leur égard. Résumant la situation telle qu'il la voyait, M. Powell déclara que les Anglais « constataient que leurs femmes ne pouvaient obtenir de lits dans les maternités, leurs enfants ne trouvaient pas de place dans les écoles, leurs habitations et leurs quartiers se transformaient au point d'en devenir

1. *Times*, 24 avril 1968.



méconnaissables, et leurs projets et perspectives d'avenir étaient ruinés. Dans leur travail, ils remarquaient que les employeurs hésitaient à appliquer à tout le personnel les normes de discipline et de compétence imposées au travailleur autochtone »<sup>1</sup>.

L'allocation de M. Powell contenait également des termes considérés par ses critiques comme fortement chargés de résonances affectives, tels que « poudre à canon » et « fleuves de sang », et lorsque les dockers et d'autres citoyens organisèrent des défilés de soutien en faveur de M. Powell, une controverse s'engagea sur le point de savoir si un tel discours était de caractère raciste. Qu'il le fût ou non, le moins que l'on puisse dire c'est qu'il offrait à la population une définition nouvelle de ses rapports avec les travailleurs coloniaux de couleur. M. Powell devait déclarer dans une allocution ultérieure que ces immigrés ne pouvaient pour la plupart s'adapter au mode de vie britannique ; on avait commis une erreur tragique en n'arrêtant pas l'immigration dès que possible ; et, tout en demandant que les personnes juridiquement habilitées à rester au Royaume-Uni soient traitées sur un pied d'égalité, M. Powell affirma qu'il était temps de mettre un terme à l'afflux d'immigrants.

Il reste à savoir si, à longue échéance, la définition de M. Powell sera adoptée par tous les responsables politiques ou par l'homme de la rue. Si elle l'est, l'homme de couleur, quoique prétendument titulaire des droits formels qui s'attachent à la citoyenneté britannique, se trouvera dans la situation d'une personne dont la présence dans la société passe pour n'être due qu'à une grave erreur politique. Travailleurs et citoyens de couleur seraient alors définis comme formant un groupe distinct dans la société, définition parfaitement compatible avec ce que nous avons déjà dit de la possibilité de faire jouer par le colonial de couleur le rôle du pauvre et du favorisé dans une société avancée.

Avant d'aborder la question du logement et de considérer le milieu urbain où se déroule le conflit fondamental entre les travailleurs et les citoyens blancs et les autres, il nous faut examiner comment les immigrés de couleur ont défini leur condition de travailleurs.

1. *Times*, 22 avril 1968.

RÉACTION DES TRAVAILLEURS DE COULEUR  
À LA DISCRIMINATION

Il ressort clairement des données de la PEP que les travailleurs de couleur n'ont pas entièrement accepté leur condition de main-d'œuvre inférieure et de remplacement, appelée à occuper les postes dont personne ne veut. Néanmoins, cela ne les a pas conduits immédiatement à constituer des mouvements politiques militant pour le respect de leurs droits. Quelles que fussent leurs réticences, les immigrants de la première génération étaient visiblement enclins à accepter leur condition — et cela d'autant plus que, loin de se considérer comme établis à demeure, ils comptaient retourner dans leur pays.

Mais cet état de choses devait (et doit encore) évoluer. C'est tout d'abord le comportement de ceux qui se sont érigés en chefs des immigrants qui a changé. Malgré l'attitude accommodante adoptée par la plupart de ces chefs antillais, indiens et pakistanais avant 1964, on pouvait déjà constater certains efforts pour mobiliser la base de la population immigrée à l'aide d'idées et de mots d'ordre empruntés aux États-Unis, au tiers monde et à la Chine. C'est ainsi qu'en 1964, Michael de Freitas fonda la Racial Adjustment Association, prit le nom de Michael X, et se référa implicitement à la devise « Pouvoir noir » dans l'appel qu'il lança à ses compatriotes antillais. En même temps, des éléments maoïstes cherchaient à s'imposer à la tête de l'association des travailleurs indiens et de certaines organisations pakistanaises.

Ces militants n'étaient probablement pas, en 1964, représentatifs de la base ; en fait, les attitudes des chefs et des organisations d'immigrés ne traduisent pas exactement les sentiments de l'homme de la rue : elles en sont tout au plus un indicateur. Il était clair cependant qu'à mesure que le temps passait et que l'hostilité des Blancs s'exprimait plus publiquement les conceptions des militants se propageaient parmi les gens de couleur.

En 1967 et en 1968, quatre conceptions différentes de la situation s'affrontaient. Par l'entremise du National Committee for Commonwealth Immigrants, organe consultatif groupant certains immigrants ainsi que des personnalités respectées, influentes et indépendantes des partis politiques, les pouvoirs publics s'efforçaient de donner certaines définitions. Des immigrants, des Blancs progressistes et des membres de la collectivité blanche qui se voulaient libéraux en faisaient autant, dans le cadre de la Campagne contre la discrimination raciale (CARD). Les

différents groupes maoïstes et mouvements en faveur du pouvoir noir prenaient de l'importance. Enfin, les immigrés non politisés — les plus nombreux probablement — faisaient face aux événements au jour le jour.

La prise de la direction de la CARD par des groupes favorables au pouvoir noir (entre autres) a marqué une étape importante dans l'évolution de ce conflit. Les Blancs libéraux qui avaient naguère fait partie du bureau de la CARD s'attachèrent alors à obtenir l'extension à l'emploi et au logement de la législation sur les relations raciales, et réussirent partiellement à gagner le soutien de l'*establishment* blanc. Cela signifiait qu'il n'y aurait plus de campagne réelle contre la discrimination raciale tant qu'on débattrait du contenu du nouveau projet de loi sur les relations raciales. Le National Committee for Commonwealth Immigrants fut remplacé par la Community Relations Commission, qui n'obtint guère des immigrés un appui politique appréciable. En fait, il se produisit une polarisation de deux conceptions de la condition des immigrés, celle des Blancs et celle des Noirs.

La faveur croissante que les opinions de M. Enoch Powell ont rencontrée dans la population blanche a eu, à cet égard, plus d'effet encore. Pour beaucoup d'immigrants et, surtout, pour leurs enfants nés au Royaume-Uni, l'existence de telles opinions et le crédit dont elles jouissaient rendaient vaines toutes les définitions modérées et intégrationnistes. Michael X, emprisonné pour incitation à l'émeute raciale, ainsi que d'autres chefs de mouvements favorables au pouvoir noir commencèrent à susciter plus d'intérêt, et après que Michael X eut été expulsé d'Angleterre, le nom de Stokeley Carmichael prit progressivement de l'importance.

On ne sait pas encore très bien comment sont traités les enfants des immigrés de couleur, nés et élevés au Royaume-Uni, qui se mettent en quête de travail. Il est certain, en tout cas, qu'ils n'admettront pas les restrictions à l'emploi que leurs parents étaient disposés à accepter. Aussi, leur frustration et, probablement, leur militantisme augmenteront-ils s'ils se heurtent à la même discrimination que leurs pères. Peut-être ces jeunes Noirs auront-ils alors des réactions ambivalentes et contradictoires. D'une part, ils manifesteront de vives aspirations à l'égalité et à l'intégration. D'autre part, ils seront de plus en plus militants et hostiles aux Blancs en raison de la discrimination dont ils auront fait l'objet.

LE TRAVAILLEUR DE COULEUR  
ET LA QUESTION DU LOGEMENT

Tout ce qui a été dit jusqu'à présent de la condition de l'immigré de couleur concerne sa situation dans le système de production, c'est-à-dire sa qualité de travailleur. Nous avons laissé complètement de côté le phénomène le plus important, à savoir le fait que l'immigré se situe lui-même et est situé par rapport à son lieu de résidence beaucoup plus que par rapport à son lieu de travail. Ainsi, ce que les Blancs perçoivent c'est un conflit les opposant à des gens qui, selon l'expression de M. Powell, ont transformé leurs habitations et leurs quartiers au point de les rendre méconnaissables. Pour les Noirs, ce conflit les oppose, eux, qui vivent dans une sorte de quasi-ghetto, aux habitants du reste de la ville.

Peach<sup>1</sup> a montré que les immigrants ont tendance à s'installer surtout dans des villes de 200 000 habitants et plus particulièrement dans celles dont la population est en régression. Ils sont beaucoup moins nombreux à s'établir dans des villes de petite ou de moyenne importance, et en expansion. Cela porte à penser que loin de peser à l'extrême sur le marché immobilier, les immigrants de couleur sont en fait des « résidents de remplacement », tout comme ils sont des travailleurs de remplacement.

L'étude de la PEP a fourni des informations sur l'étendue de la discrimination en matière de logement, informations qui ont été complétées par les travaux d'Elizabeth Burney<sup>2</sup> et de Rex et Moore<sup>3</sup>. Considérons tout d'abord les indications fournies par les immigrants eux-mêmes quant à la discrimination dont ils ont fait l'objet. Elles sont présentées dans le tableau suivant, qui a trait aux locations de logements privés et qui fait pendant aux tableaux relatifs à l'emploi.

1. PEACH, *op. cit.*, p. 80-82.

2. E. BURNEY, *Housing on trial*, Harmondsworth, Penguin, 1968.

3. REX et MOORE, *Race, community and conflict*, Oxford University Press, 1967.

TABLEAU 6. La discrimination en matière de location de logements privés : l'expérience des immigrants

	Antillais	Pakis- tanaïis	Indiens	Chy- priotes	Total
Ont été personnellement vic- times de discrimination et ont fourni des preuves à l'appui de leurs dires	39	15	19	8	26
N'ont pas risqué d'en être vic- times, ne s'étant intéressés qu'aux endroits où les immi- grants de couleur sont admis	40	72	71	25	53
Croient que la discrimination existe et savent que d'autres en ont souffert ; y ont eux- mêmes échappé grâce à cer- taines caractéristiques person- nelles ou raciales, ou à la chance	5	1	3	16	5
Croient que d'autres en sont victimes ; n'ont pas expli- qué pourquoi eux-mêmes y avaient échappé	12	4	3	25	9
Autres réponses	4	8	4	26	7
	$\overline{100}$	$\overline{100}$	$\overline{100}$	$\overline{100}$	$\overline{100}$

Source. PEP, *Racial discrimination*, op. cit., p. 73a. Version abrégée.

Par comparaison avec les tableaux homologues relatifs à l'emploi, l'importance du groupe des immigrants qui n'ont pas souffert de la discrimination est frappante, surtout dans le cas des Indiens et des Pakistanais. La difficulté est de déterminer dans quelle mesure ces chiffres s'expliquent par une ségrégation volontaire ou par une attitude de repli, adoptée parce que la discrimination est tenue pour un fait acquis. Nous pourrions mieux répondre à cette question quand nous aurons analysé ci-dessous les mécanismes de l'accès à la propriété immobilière.

Les sondages (par tests et entretiens) effectués parmi les personnes à même d'exercer une discrimination ont confirmé que la discrimination potentielle est bien plus importante que le tableau ci-dessous ne le donnerait à penser. Cela vaut également pour les logements mis en location par les pouvoirs locaux

(Council Housing) et pour les logements privés mis en vente. Les principaux « gardes-barrières » sont, en l'occurrence, les agents immobiliers, les sociétés de construction qui consentent des prêts hypothécaires et les services du logement des conseils municipaux.

Rex<sup>1</sup> a suggéré que la meilleure façon d'analyser le problème de la discrimination en matière de logement est d'établir un modèle de la ville fondé en partie sur la notion de catégories de logements et en partie sur celle de la colonie d'immigrés. C'est la méthode que nous suivrons ici pour illustrer les différents aspects de l'apparition de ce qu'on appelle, d'un terme assez vague, les ghettos d'immigrés.

La ville peut être considérée comme une organisation sociale structurée en fonction de droits différenciés concernant la jouissance de locaux d'habitation et de bâtiments communautaires. L'idéal, dans ce système, c'est la propriété par le chef de famille, d'une maison tout entière, à l'usage exclusif de sa famille. Mais cet idéal est rarement atteint : à défaut, on se contente habituellement d'une maison hypothéquée, le débiteur hypothécaire jouissant de tous les avantages qui découlent normalement de la propriété, mais n'ayant pas de titre de propriété.

Quand c'est là la situation normale dans un centre urbain ou, tout au moins, la situation souhaitée, les principaux « gardes-barrières » qui permettent ou refusent aux différentes familles l'accès à la propriété sont les agents immobiliers et les représentants des sociétés de construction. Cependant, selon l'étude de la PEP, 47 % seulement des habitants de l'Angleterre et du pays de Galles étaient propriétaires de leur maison, les 53 % restants n'étant que locataires. Cela pouvait s'interpréter comme signifiant que ces 53 % aspiraient à accéder à la propriété sans y être encore parvenus, mais le fait que les habitants des logements municipaux (Council Housing) formaient 26 % de la population porte fortement à penser que la location de maisons de ce genre constitue en Angleterre et dans le pays de Galles un idéal de rechange. S'il en est ainsi, il existe un autre système d'incorporation à la société urbaine et un autre groupe de « gardes-barrières ».

Selon les estimations de la PEP, 1 % seulement des immigrés (contre 26 % de l'ensemble de la population) habitait des logements municipaux ; cela signifie qu'une façon de se loger couramment offerte à la population britannique était refusée

1. REX et MOORE, *op. cit.* Voir également : REX, « The sociology of the zone of transition », dans : PAHL, *Readings in urban sociology*, Londres, Pergamon, 1968.

aux immigrés ou repoussée par eux. Il nous faudra revenir sur cette question après avoir étudié la situation de ceux qui n'ont pas encore franchi les portes de l'accès à la propriété ou de la location de logements municipaux.

La location d'une maison privée constitue manifestement une autre possibilité, de plus en plus rare cependant au Royaume-Uni, où la destruction des taudis ne cesse de réduire le nombre des maisons à louer et où la réglementation des loyers empêche la formation du genre de demande qui susciterait une offre nouvelle. Il faut donc examiner les autres formes de propriété et de location qui sont possibles en ville.

Il y a deux manières de se procurer des fonds pour bâtir plus facilement que par accord avec les « gardes-barrières » des sociétés de construction : obtenir des prêts à plus court terme ou accepter de payer des intérêts plus forts. Beaucoup d'immigrés ont choisi d'en passer par là pour se loger sans délai et, bien que l'octroi de prêts à de telles conditions soit réputé malhonnête, divers genres de sociétés de financement se sont créés pour répondre aux besoins.

Les immigrés qui achètent des maisons dans ces circonstances compensent souvent les difficultés qu'ils rencontrent sur le marché financier par leur aptitude à recourir à leurs parents et amis. De là vient qu'ils acquièrent parfois collectivement de petites maisons peu recherchées, où s'entasse tout un groupe. Bien souvent cependant, le prix de ces maisons est tel, par rapport à leur revenu, qu'ils ne peuvent faire face aux échéances sans prendre de locataires.

Les propriétaires immigrés semblent avoir à cet égard deux conceptions différentes. Les uns établissent une nette distinction entre les personnes envers qui ils ont des obligations et qu'ils ne peuvent de ce fait traiter uniquement en fonction de considérations commerciales, et celles envers qui ils n'en ont pas et dont ils sont en droit d'exiger un prix aussi élevé que possible. Les autres placent simplement tous les hommes sur un pied d'égalité et leur demandent, qu'ils soient ou non parents ou compatriotes, un loyer « équitable » selon l'état du marché.

Les propriétaires immigrés de la première catégorie sont représentés par ces Pakistanais de Birmingham (Royaume-Uni) décrits par Rex et Moore, qui faisaient payer, d'une part, un loyer symbolique ou philanthropique à leurs locataires pakistanais et, d'autre part, un loyer très élevé pour les chambres occupées par d'autres immigrés ou par des personnes qui n'avaient pas pu obtenir ou n'avaient pas voulu solliciter l'agrément des « gardes-barrières ». Les propriétaires de la seconde

catégorie étaient particulièrement nombreux parmi les Antillais protestants, pour qui la norme était plutôt une vie familiale indépendante et des rapports commerciaux entre les familles.

Quoi qu'il en soit, cet état de choses a provoqué l'apparition d'un nouveau genre de logement : les meublés occupés par plusieurs familles d'immigrés. C'est Park et Burgess qui ont les premiers appelé l'attention sur ce phénomène à Chicago, en 1922. A Birmingham, les quartiers correspondants ont été appelés *twilight zones* (littéralement zones crépusculaires). L'existence de ces zones étant ressentie comme un problème, on a vu naître et s'intensifier, dans la population blanche, de nouvelles formes d'argumentation et de comportement racistes.

Il convient de souligner qu'un changement dans le comportement des « gardes-barrières » des sociétés de construction pourrait contribuer à améliorer cet état de choses. Même si le nombre des maisons complètes à vendre et à louer n'augmentait pas, l'absence de discrimination raciale ferait que l'accès en serait refusé notamment à de nombreuses familles mieux préparées à vivre en milieu urbain, par exemple à des couples autochtones blancs qui pourraient continuer plus longtemps à partager leur logement avec des parents. Cela rendrait impossible l'apparition de ghettos surpeuplés. Mais en tout cas, les décisions quant à la conduite à tenir devront être prises alors que le nombre des maisons disponibles ne cesse de croître.

Aux États-Unis, les logements économiques offerts par les pouvoirs publics n'ont pas été d'un grand secours, et on peut craindre que les ensembles qu'ils forment ne deviennent tout simplement de nouveaux ghettos. Au Royaume-Uni, le succès des logements municipaux dans la classe ouvrière conduit à se demander si les autorités locales ne sont pas les mieux placées pour faire éclater les ghettos qui commenceraient à se former.

Selon Rex et Moore la discrimination de fait qui empêche les immigrés de profiter des programmes immobiliers municipaux se manifeste de la façon suivante : a) le système d'attribution des logements municipaux défavorise tous les nouveaux arrivants (par le jeu des listes d'attente notamment) ; b) les immigrés qui remplissent tout de même les conditions requises pour être acceptés comme locataires se voient parfois attribuer des logements de catégorie inférieure (taudis dont la démolition est prévue, par exemple) en raison d'une prétendue inaptitude à bien tenir un intérieur ; c) les plans de rénovation des conseils municipaux, qui comptent un droit de relogement, contournent habituellement les quartiers habités par les immigrés.



Il convient de faire observer que les immigrés ne sont pas les seuls habitants des quartiers de meublés. Tous les gens de l'endroit qui ne peuvent obtenir un logement seront heureux de trouver des propriétaires disposés à leur offrir un toit, même à un prix exorbitant. Parmi eux figurent des déviant et des « fauchés » de toute espèce exclus du système urbain par leur comportement aberrant. La ségrégation relative qui isole l'immigré de la société urbaine normale le condamne donc inévitablement à cohabiter avec les « cas sociaux » de la ville et à leur être assimilé. D'autre part, ces zones « crépusculaires » deviennent pour l'immigré des foyers de vie sociale et culturelle. Il s'y crée des magasins, des cafés, des églises, des mosquées et des temples, des sociétés sportives et autres, de sorte que l'immigré y trouve les éléments d'une vie sociale et la sécurité que donnent des amis sur qui compter. Ainsi, bien que sa présence dans ce quartier soit due en grande partie à la discrimination, cette vie au sein d'une colonie relativement fermée lui procure de nombreux avantages, et sa ségrégation est dans une certaine mesure voulue par lui.

Il va de soi que plus les différences culturelles entre un groupe d'immigrés et la société d'accueil sont grandes, plus les intéressés ont tendance à choisir la ségrégation. Ainsi, l'épicerie du coin semble jouer un rôle culturel et social important dans la vie des immigrés indiens au Royaume-Uni<sup>1</sup>. Mais les familles complètes d'immigrés protestants établies depuis plusieurs années paraissent moins dépendantes de la colonie et souhaitent partir et s'installer dans des logements qui, jugés selon le système urbain de valeurs, sont plus satisfaisants.

Ce n'étaient pas à strictement parler des ghettos qui existaient couramment dans l'Angleterre du XIX<sup>e</sup> siècle, si l'on entend par là des quartiers habités presque uniquement par les membres d'un groupe déterminé. Mais il y avait bel et bien une ségrégation de la plupart des familles immigrées, cantonnées dans les rôles de pauvres et de déshérités comparables aux rôles de travailleurs de remplacement dont il a été question ci-dessus. Cela a conduit à réagir en prenant la population blanche des mesures pour dominer et punir les immigrés et en adoptant en politique des idées racistes ou semi-racistes, ce qui devait provoquer, de la part des gens de couleur, des réactions défensives et agressives.

1. R. DESAI, *Indian immigrants in Britain*, Oxford University Press, 1964.

LES QUARTIERS « CRÉPUSCULAIRES » :  
PROBLÈME POLITIQUE

La controverse sur l'immigration et les relations raciales au Royaume-Uni a eu pour thème central la détérioration du milieu urbain. Comme nous l'avons déjà vu, c'est en effet ce problème, autant et davantage même que toute autre question d'emploi, qui constituait l'essentiel de l'argumentation avancée en faveur d'une réglementation de l'immigration. Abstraction faite d'une politique à long terme dans ce sens, des solutions ont cependant été proposées pour l'immédiat : il s'agit surtout de mesures relatives à la santé publique et au logement.

Un des facteurs dont il faut toujours tenir compte à cet égard, est que la politique traditionnelle du logement n'est pas adaptée aux conditions difficiles qui sont particulières aux quartiers de meublés. Beaucoup des lois adoptées au XX<sup>e</sup> siècle visent à éliminer les taudis. Or le mot « taudis » est un terme technique désignant les maisons que les autorités locales ont qualifiées de telles, en se fondant essentiellement sur des critères matériels. Les pouvoirs publics ont mis longtemps à se rendre compte que les conditions de vie sont en réalité parfois pires dans les maisons encore solides, mais surpeuplées — d'autant plus longtemps peut-être que le parti favorable aux réformes sociales trouvait un appui auprès des habitants des taudis plutôt qu'auprès des locataires de meublés.

Nous constatons donc qu'en Angleterre les autorités locales ne détenaient dans les années soixante que des pouvoirs tout à fait insuffisants, en ce qui concerne la réglementation applicable aux maisons habitées par un grand nombre de locataires. Certes les services de la santé publique pouvaient signifier à un propriétaire que sa maison était mal gérée, surpeuplée ou inconfortable, et pouvaient poursuivre les contrevenants. En vertu de la loi de 1964, les autorités pouvaient même se charger pendant un temps de gérer elles-mêmes l'immeuble en question. Mais comme il n'y avait pas de registre des maisons louées en meublés, les services de la santé publique en ignoraient les adresses et, ce qui est beaucoup plus grave, les poursuites engagées contre les propriétaires qui avaient enfreint la loi ne servaient pas à grand-chose si aucun logement de rechange ne pouvait être offert aux locataires.

Il est regrettable que les pouvoirs locaux ne s'intéressent pas aux questions de politique générale ; ce sont donc les services de la santé publique, chargés d'une fonction technique spéciale, qui ont déclenché une réforme législative. Cette

réforme a consisté simplement à autoriser d'abord Birmingham, puis d'autres municipalités, à exiger que les maisons louées en meublés soient enregistrées et, dans certaines circonstances bien définies, à rejeter les demandes d'enregistrement présentées par les propriétaires.

Faute de politique satisfaisante pour mettre d'autres types de logement à la disposition des locataires, l'adoption d'une législation de cet ordre n'a fait qu'amener les autorités locales à tolérer, mais dans certains secteurs seulement, cette plaie de la société qu'est le surpeuplement des locaux d'habitation, et dont elles souhaitent enrayer l'extension. Cette attitude pourrait se traduire par une ségrégation de fait entre les quartiers convenables et respectables, d'une part, et les quartiers « crépusculaires » de l'autre.

Cette séparation existait déjà au début des années soixante dans les grands centres où s'étaient établis les immigrants. La loi n'a fait que la rendre officielle. C'est ainsi qu'une grande artère éloignée du centre de la ville est parfois bordée, d'un côté, par des quartiers tranquilles, élégants et bien tenus groupant des maisons particulières ainsi que des appartements ou des maisons louées par la municipalité et de l'autre, des maisons habitées par de nombreux locataires et qui posent tant de problèmes.

Par « problèmes », il faut entendre toutes les situations qui, de toute évidence, préoccupent la police. La question raciale mise à part, les conditions de logement et la situation familiale des locataires de meublés favorisent l'apparition de certains maux, les plus graves étant la prostitution et les actes de violence. La prostitution ne peut que prospérer dans ce genre de quartier parce que l'on peut trouver des chambres à louer sans être questionné et aussi parce que les prostituées trouvent facilement des clients du fait que les familles de ces quartiers ont rarement des relations conjugales normales. La violence va fatalement de pair avec l'absence de vie familiale et avec la fréquentation des cafés, principaux lieux de rencontre.

En se rendant des quartiers respectables des villes dans les quartiers « crépusculaires », il est difficile de ne pas être choqué par ce que l'on y voit. Les policiers et les travailleurs sociaux s'y habituent. En fait, toute personne appelée à y travailler se rend compte que les normes de comportement admises dans ces quartiers sont très différentes de celles qui ont cours dans le reste de la ville. Pour la police, il se pose alors une question d'attitude. Il s'agit de savoir dans quelle mesure elle peut tolérer la prostitution et la violence.

En temps « normal » on constate que les quartiers en cause constituent un terrain favorable à la prostitution, malgré la législation nationale adoptée en la matière. Les prostituées racolent ouvertement et il y a aussi des rues entières de maisons closes parfaitement connues. De même, à la fermeture des cafés, la police s'attend à des actes de violence qui, dans d'autres quartiers, ne seraient pas considérés comme tolérables. Or, c'est précisément à cause de sa tolérance que la police peut renforcer à tout moment sa pression sur les locataires de meublés. Dans la mesure où les agents s'estiment tenus de veiller au respect des bonnes mœurs chez l'homme du commun — attitude fréquente dans la police — ils peuvent fort bien se laisser influencer par l'hostilité manifestée à l'égard de l'immigrant et accroître leur pression.

L'un des grands problèmes que posent les quartiers « crépusculaires » au Royaume-Uni est celui des écoles de quartier. On parle beaucoup aux États-Unis des écoles de ghetto et des obstacles auxquels se heurtent les enfants qui les fréquentent ; au Royaume-Uni, au contraire, on s'inquiète de voir des enfants de la communauté autochtone blanche fréquenter des écoles dont beaucoup des élèves sont les enfants d'immigrants de couleur. Mais si le problème est présenté différemment, la solution proposée le plus fréquemment est la même : « l'intégration scolaire grâce au transport des écoliers par autobus » (*integration by bussing*). Toutefois, dans le cas du Royaume-Uni, les parents de race blanche que cette situation afflige veulent en réalité voir non pas tant se réaliser l'intégration que diminuer la proportion d'élèves de couleur. Nul en effet ne suggère de transférer une partie des élèves blancs qui fréquentent des écoles exclusivement blanches dans les quartiers de couleur.

Il ne faut pas oublier non plus que le problème des écoles est généralement associé à celui des enfants de couleur. Cela semble indiquer que l'on voit dans les contacts avec des enfants de couleur une cause de retard pour les autres ; en effet, la présence d'élèves Chypriotes grecs comme celle de Pakistanais qui ne parlent pas l'anglais pose un problème de langue, alors que ce n'est pas le cas des Antillais.

Ce serait une erreur de croire que les quartiers défavorisés et isolés où sont confinés les immigrants de couleur ont pris une configuration définitive. La frontière du milieu urbain, comme celle des quartiers industriels, se déplace constamment. Il est néanmoins possible d'esquisser en théorie le schéma urbain typique auquel pourrait conduire la situation actuelle.

Dans ce schéma type, les travailleurs immigrants de couleur

originaires des colonies auraient accès aux emplois de remplacement ; une fois embauchés, ils seraient obligés, se heurtant à d'autres portes closes, de chercher à se loger dans le quartier des meublés. Quelques-uns seulement auraient la chance d'y échapper en bénéficiant d'un prêt hypothécaire, ou en étant relogés par la municipalité ou encore en trouvant un logement dans une cité d'habitation. Les autres seraient inévitablement mal logés et leur « image » serait fatalement associée à la détérioration du milieu urbain, en même temps qu'au vice, à la violence, à la médiocrité et au surpeuplement des écoles. Les poursuites intentées aux propriétaires immigrants, l'accent mis sur les difficultés de la police et le recours aux autobus scolaires pour diminuer la proportion d'écoliers de couleur, sont autant de facteurs que permettraient d'accuser les immigrants d'être à l'origine de tous ces problèmes. Cette accusation aurait à son tour pour effet d'établir que le travailleur de couleur habitant dans les quartiers « crépusculaires » vit en quelque sorte en marge de la société. Le ghetto que constituaient pour ainsi dire ces quartiers est en fait le moyen institutionnel qui permet aux travailleurs coloniaux de s'attacher à la société métropolitaine sans s'y intégrer.

L'existence d'un tel attachement social pourrait aussi avoir d'autres prolongements. Les habitants des quartiers « crépusculaires » pourraient devenir les boucs émissaires tout désignés de la société métropolitaine. La plupart des maux de la société seraient alors vraisemblablement imputés aux immigrants, qui ont détruit nos villes ou les ont « transformées au point de les rendre méconnaissables », ou, tout au moins, le problème prendrait des proportions démesurées dans la politique urbaine et la politique nationale.

C'est là une situation théorique, qui n'existe pas encore vraiment au Royaume-Uni. Elle n'en indique pas moins la direction dans laquelle la société urbaine britannique pourrait éventuellement s'engager. Cependant, le gouvernement central a pris des mesures juridiques et administratives pour favoriser l'intégration et enrayer la discrimination. A ce propos il convient de citer le mécanisme institué en application de la loi sur les relations raciales (Race Relations Act), dont le but est d'empêcher toute discrimination en matière de logement et d'emploi ainsi qu'à d'autres égards, et la Community Relations Commission, dont les agents de liaison locaux s'attachent à faciliter l'intégration des immigrants.

Il serait prématuré de faire un bilan complet de l'œuvre

accomplie par ces organismes <sup>1</sup>. Même leurs dirigeants n'iraient pas jusqu'à prétendre qu'ils mènent une action autre qu'éducative ; c'est cette action éducative qu'il faut opposer aux arguments invoqués contre l'immigration des gens de couleur et contre l'intégration de ceux qui résident déjà dans le pays. Mais on n'a pas encore vu apparaître, que ce soit à l'échelon de la ville ou à celui du quartier, de phénomènes sociaux qui faciliteraient la dispersion des gens de couleur dans d'autres quartiers que ceux où ils vivent en meublé. C'est là en effet que prennent forme les relations raciales en milieu urbain.

## L'expérience britannique et la crise urbaine

On peut maintenant se demander quel est le rapport entre l'expérience du Royaume-Uni et celle d'autres pays, en particulier des États-Unis d'Amérique, où l'expression « crise urbaine » est communément employée. Les relations entre Blancs et Noirs suivent-elles un schéma commun au développement de toutes les grandes villes, ou bien l'expérience de chaque pays est-elle historiquement unique ? Avant de répondre à cette question, voyons le contraste qui existe entre la situation au Royaume-Uni et celle qui règne aux États-Unis.

La différence la plus nette est qu'au Royaume-Uni, l'initiative appartient aux représentants de la société blanche et que ce dont il s'agit actuellement, c'est de savoir quelle attitude il convient d'adopter à l'égard des immigrants de couleur, tandis qu'aux États-Unis, le problème est celui de la rébellion des Noirs contre des conditions officiellement acceptées. Pourquoi en est-il ainsi ?

Notons tout d'abord que la population de couleur du Royaume-Uni se compose en grande partie d'immigrants de la première génération, et qu'elle représente moins d'un soixantième de la population totale. Il est bien évident que les nouveaux immigrants supporteront beaucoup de choses pour se faire accepter de la société dans laquelle ils ont décidé de vivre, et s'ils sont en petit nombre, il y a peu de chances pour qu'ils exercent vraiment une influence politique. Les citoyens noirs des États-Unis, au contraire, qui représentent un dixième de la population, sont capables d'exercer le même genre d'influence

1. On trouvera des commentaires de caractère plus personnel dans REX, « The race relations catastrophe », dans : *Matters of principle*, Hardmondsworth, Penguin, 1968.

politique que tout autre groupe minoritaire, surtout depuis l'adoption de la législation sur les droits civiques, ils se considéraient et sont considérés comme possédant des droits égaux à ceux des Blancs.

Le racisme des Blancs pose un problème dans les deux pays. Les États-Unis ont reçu de l'esclavage un héritage moral, mais ils ont été aussi le théâtre d'une guerre civile qui s'est soldée par la défaite des États esclavagistes. Un conflit oppose encore les Blancs favorables à l'intégration raciale et ceux qui souscrivent aux idées de dirigeants comme le gouverneur Wallace. Mais le conflit a pris une forme assez différente. La principale question pour laquelle les partisans de la ségrégation doivent lutter est celle de l'« ordre public », remis en cause par la révolte noire. Ils sont obligés d'adopter une attitude défensive pour empêcher les Noirs d'obtenir de nouveaux droits plutôt qu'une attitude agressive pour les priver les droits qu'ils possèdent déjà.

Au Royaume-Uni, le conflit oppose ceux qui prennent au sérieux la notion d'égalité entre les citoyens des pays du Commonwealth et ceux qui, dans la pratique, font une distinction entre les vrais Britanniques et les gens — surtout les gens de couleur du Commonwealth — qui, venus des colonies, essaient de s'intégrer à la société métropolitaine. Au départ, l'idée admise au Royaume-Uni était que le sujet britannique de couleur avait les mêmes droits que les autres. En réalité, il est loin d'avoir exercé les mêmes droits et, s'il n'élevait aucune protestation, il se trouvait néanmoins en butte à l'hostilité des racistes. On peut dire que l'évolution s'est faite dans deux directions opposées. Aux États-Unis, la situation a évolué soit vers l'égalité, soit vers le conflit racial, les Noirs devenant plus forts qu'ils ne l'avaient jamais été. Au Royaume-Uni, la tendance initiale à l'égalité de droits officielle a fait place à un mouvement en faveur d'une discrimination et à une propension à la justifier, les opinions racistes étant de plus en plus ouvertement avouées.

Toutefois, aucun des facteurs mentionnés jusqu'ici n'explique l'attitude relativement militante du citadin noir américain ni la relative quiétude de l'immigrant de couleur au Royaume-Uni. Pour bien comprendre ces comportements, il faut considérer d'autres facteurs, dont le niveau de l'emploi et la question des rapports avec la police. Alors que le niveau de l'emploi demeurerait élevé parmi les immigrants de couleur au Royaume-Uni, même si le chômage était plus répandu parmi les travailleurs de couleur que chez les Blancs, aux États-Unis, les quartiers

noirs abritaient de très nombreux adolescents qui n'avaient jamais travaillé et qui, faute d'avoir reçu une instruction suffisante, n'avaient guère de chance d'être embauchés. Ces jeunes gens étaient souvent impliqués dans des délits et n'avaient, semble-t-il, rien à perdre en se rebellant contre la police.

Or la question des rapports avec la police est absolument cruciale. Le rapport de la National Advisory Commission of Civil Disorders publié en 1967<sup>1</sup> a révélé que les pratiques de la police étaient l'un des griefs les plus fréquents de la population noire des quartiers qui étaient le théâtre d'émeutes et que l'intervention de la police suffisait dans la plupart des cas à déclencher une émeute. Au Royaume-Uni, au contraire, si les immigrants de couleur se plaignaient d'être traités de façon injuste, l'un de leurs principaux griefs était toujours la discrimination dont ils faisaient l'objet en matière d'emploi et de logement.

Il convient de signaler, en montrant le contraste entre les deux pays, qu'au Royaume-Uni, trois facteurs donnent à penser que la situation tend à se rapprocher du phénomène américain. Les enfants d'immigrants ne se considéreront pas comme en marge de la société, mais leur condition sera très voisine de celle des Noirs américains. A mesure que l'automatisation et le chômage d'origine technologique s'intensifieront, les enfants de couleur qui auront fréquenté les écoles des quartiers misérables, se trouveront certainement mal préparés à lutter sur le marché du travail, et le chômage des Noirs risque fort d'atteindre un niveau critique. Il est possible enfin, que, sous la pression de la propagande raciste, la police décide de se montrer plus dure dans les quartiers d'immigrants.

Le phénomène qui se produirait alors se manifesterait dans le groupe d'associations et d'institutions que nous avons désignées ci-dessus par le terme collectif de « colonie ». Les églises, les clubs, les cafés et les magasins qui aident le nouvel immigrant à entretenir des rapports sociaux sont des institutions très utiles du point de vue de l'intégration. En protégeant l'immigrant, dès son arrivée, des chocs d'un milieu urbain hostile, elles lui offrent un tremplin qui lui permet de s'intégrer complètement à la société métropolitaine en tant que citoyen et travailleur. Mais les mêmes institutions pourraient favoriser le détachement définitif de l'homme de couleur de la société

1. NATIONAL ADVISORY COMMISSION ON CIVIL DISORDERS, *Report*, 1967, New York, Bantam Books, 1968.



environnante et l'amener à se retrancher dans un monde clos qui serait vraiment le sien. Elles pourraient aussi se faire les organes et les instruments d'une révolution raciale.

Il est incontestable qu'un mouvement de ce genre s'est déjà amorcé dans la colonie d'immigrants. Il est difficile de dire si son ampleur dépasse ce que le nombre croissant des gens de couleur nés au Royaume-Uni laisserait prévoir. Ce phénomène pourrait au contraire être dû en partie au fait que l'on a cherché à imiter ce qui se passe aux États-Unis et à s'identifier à cette situation. Si tel est le cas, le changement n'en est pas moins important.

Toutefois, si l'on se place au point de vue objectif du sociologue, on ne peut nullement déduire de ce qui précède que, du moment que les Noirs ou les immigrants de couleur ne se révoltent pas, il n'y a ni crise urbaine ni problème. L'inverse pourrait fort bien se produire, l'existence d'une crise ou d'un problème amenant la révolte.

Il est certes possible que ce phénomène fasse son apparition au Royaume-Uni. On cherchera peut-être à trouver des boucs émissaires, la politique actuellement proposée à l'égard de la population de couleur du Royaume-Uni n'étant que la première étape d'un processus continu. Le rapatriement éventuel des gens de couleur ou une ségrégation imposée de force pourraient en constituer d'autres étapes. Il ne paraît pas tout à fait inconcevable que l'on en vienne un jour à suggérer le regroupement des immigrants dans des zones spéciales ou des sortes de camps, puisqu'ils ne sont pas membres à part entière de la société.

Il se produirait alors une crise urbaine comme celle qu'a suscitée la révolte des Noirs aux États-Unis. En réalité, trois situations sont possibles : a) celle d'une société urbaine dans laquelle il existerait effectivement des institutions ayant pour mission de favoriser l'égalité et l'intégration des races ; b) celle des États-Unis, où les militants noirs, mécontents des mesures prises pour assurer l'égalité, préconisent eux-même le séparatisme noir ; c) celle enfin où la ségrégation des citadins noirs serait complète et où ceux-ci auraient été effectivement privés du droit de contestation politique (c'est peut-être en Afrique du Sud que l'on approche le plus de cette situation)

## Conclusion

Le sujet de la présente étude est l'intégration aux sociétés urbaines métropolitaines des travailleurs de couleur qui ont

connu eux-mêmes ou dont les ancêtres ont connu le régime colonial. Nous avons examiné le problème en pensant surtout à l'expérience du Royaume-Uni ; celle-ci étant loin d'être complète, nos conclusions ne sauraient être définitives. Nous avons cependant constaté qu'il y a une large part de discrimination dans les domaines de l'emploi et du logement et que dans les grandes villes, la ségrégation est très répandue. La population blanche cherchera peut-être à stabiliser cette situation en faisant en sorte qu'un nombre limité de travailleurs de couleur s'attachent à la société britannique sans être toutefois considérés comme y appartenant vraiment : ils constitueraient alors une sorte d'enclave défavorisée au sein de la société urbaine. En réalité cette situation ne serait pas stable. Elle pourrait en effet conduire à la révolte des habitants de cette enclave déshéritée qui, selon toute vraisemblance, uniraient leurs forces en se réclamant d'idéologies importées du tiers monde ; elle pourrait aussi se traduire par une série de mesures dirigées contre ce groupe et dont l'effet cumulatif entraînerait sans doute son élimination de la société. L'un ou l'autre phénomène provoquerait une crise urbaine pour bien des générations à venir. Or les mesures prises jusqu'ici en faveur d'un autre système fondé sur l'intégration ne semblent pas avoir enrayé l'évolution dans l'une ou l'autre de ces directions.

# ÉVOLUTION DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES CHINOIS DANS L'ASIE DU SUD-EST<sup>1</sup>

par  
GO GIEN-TJWAN

*Senior Lecturer, Centre for Modern Asian History,  
Université d'Amsterdam*

Depuis que tous les pays de l'Asie du Sud-Est ont accédé à l'indépendance dans les années cinquante, événement qui a coïncidé avec l'apparition d'un puissant État communiste chinois sur le continent asiatique et avec le retrait du gouvernement nationaliste chinois à Taïwan, les spécialistes se sont aperçus qu'il existait une troisième Chine<sup>2</sup>. Il s'agit de l'ensemble de toutes les minorités chinoises qui, bien avant l'époque coloniale, se sont installées dans le Nanyang, cette région des mers du Sud qui s'étend des États limitrophes de la Chine — Viêt-nam, Laos et Birmanie — jusqu'à la Nouvelle-Guinée et aux lointaines îles Tanimbar de l'Indonésie. Douze à treize millions de membres de l'ethnie chinoise<sup>3</sup>, qui ne sont ni communistes comme sur le continent, ni nationalistes comme à Taïwan, mais qui ont tous en commun un certain mode de vie distinct des cultures indigènes des pays d'accueil, constituent un élément non négligeable des quelque 230 millions d'habitants de cette région, leur pourcentage variant d'un pays à l'autre. Ils ont un autre trait commun : dans chaque pays, ils jouent un rôle économique important. Pour cette raison, on peut présumer qu'ils ont été victimes de persécutions allant de la discrimination sur le plan juridique à de véritables

1. Publié antérieurement dans la *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XXIII, n° 4, 1971.
2. C. P. FITZGERALD, *The third China*, Christchurch, Whitcombe and Tombs, 1965, vii+109 p.
3. Lea E. WILLIAMS, *The future of the overseas Chinese in Southeast Asia*, p. 11, New York, McGraw-Hill.

pogromes commis soit par les anciennes administrations coloniales soit par les nouveaux gouvernements indépendants et les populations indigènes.

L'idée d'un troisième Chine qui constituerait « un peuple, un groupe national distinct, développé, économiquement puissant, nombreux <sup>1</sup> » risque d'induire en erreur car, d'un point de vue théorique, cette notion semble indiquer que le problème des minorités chinoises peut être considéré comme celui d'un groupe d'étrangers de classe moyenne non assimilés au sein d'une société arriérée. Cette vue pourrait facilement conduire à faire la part trop grande à la persistance des traits culturels chinois à travers les âges et à méconnaître les changements qui se sont produits — et qui continuent à se produire — dans le groupe minoritaire lui-même comme dans la société d'accueil. L'objet du présent article est de présenter quelques essais de commentaires sur des constatations sociologiques et socio-historiques actuelles relatives à la situation des minorités chinoises en Asie du Sud-Est.

Victor Purcell, dont l'ouvrage classique reste indispensable à qui veut étudier la sociologie et l'histoire des Chinois du Nanyang <sup>2</sup>, se trouvant à une assemblée de la Chung Hua-hui (l'association des Chinois aux Pays-Bas) qui avait réuni à Leyde en 1946 un centaine de Chinois d'Indonésie, fut frappé par le fait que bon nombre d'entre eux avaient le teint foncé, contrairement aux Chinois de Malaisie, à l'exception peut-être de certains Chinois de Penang et de Malacca. Si, comme l'observa Purcell, l'aspect physique des Chinois de Malaisie diffère de celui des Chinois d'Indonésie, la même différence existe à l'intérieur du groupe des Chinois d'Indonésie. Une jeune paysanne de la région de Tangerang, près de Djakarta, qui revendique une ascendance chinoise bien qu'elle soit déjà largement assimilée à la culture indonésienne, est, du point de vue tant physique que culturel, quelque'un de très différent <sup>3</sup> de la fille sophistiquée du riche marchand d'origine chinoise qui fréquente une école catholique romaine tenue par des ursulines dans la ville cosmopolite qu'est Djakarta. On constate des différences aussi évidentes à l'intérieur de la communauté chinoise de Malaisie. Par contre, quand on considère la totalité des com-

1. C. P. FITZGERALD, *op. cit.*, p. 84.
2. VICTOR PURCELL, *The Chinese in Southeast Asia*, 2<sup>e</sup> éd., p. 6, note 5, Londres, Oxford University Press, 1966.
3. GO GIEN-TJWAN, *Eenheid in verscheidenheid in een Indonesisch dorp* [Un village indonésien : unité dans la diversité], p. 267, Amsterdam, Sociologisch Historisch Seminarium voor Zuid-Oost Azië, Universiteit van Amsterdam, 1966.

munautés chinoises installées dans l'Asie du Sud-Est, il est tout aussi exact de discerner chez tous ces membres du groupe ethnique chinois une caractéristique culturelle commune qui les différencie des cultures environnantes. C'est cette « sinité » qui est à la base du concept d'une troisième Chine.

Si nous examinons maintenant du point de vue économique la situation des Chinois du Nanyang, nous discernons une situation analogue en ce qui concerne le mode de vie. Dans une étude récente, Lea E. Williams a bien analysé le stéréotype du Chinois étranger, commerçant du Nanyang<sup>1</sup>. Il reconnaît qu'une part énorme du commerce passe par des mains chinoises ; mais il ajoute : « Il est néanmoins faux de croire que les Chinois d'outre-mer sont exclusivement ou même généralement de grands marchands. Pour chaque Chinois qui conquiert un empire commercial, on compte des milliers de commerçants modestes et, pour chaque petit boutiquier ou colporteur, des dizaines de manœuvres. De plus, il y a des Chinois d'outre-mer dans presque toutes les activités professionnelles, qualifiées ou non qualifiées, manuelles ou intellectuelles, très lucratives ou suffisant tout juste pour vivre. Les Chinois travaillent comme domestiques, dockers, marins, chirurgiens, récolteurs de latex, annonceurs à la radio, 'tuyauteurs' sur les champs de courses et agents immobiliers. Il n'y a probablement pas un secteur d'activité où ils ne soient pas représentés, bien que, dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est, on trouve relativement peu de Chinois qui fassent carrière dans la politique, l'administration ou l'armée<sup>2</sup>. » Une analyse socio-historique permettrait de mieux comprendre la situation actuelle des Chinois du Nanyang qui, à en juger d'après la brève description qui vient d'en être faite, appelle manifestement une mise au point critique.

La situation actuelle des Chinois du Nanyang — à la seule exception des Chinois de Thaïlande — est l'aboutissement de trois étapes historiques : une période pré-coloniale, une période coloniale et l'ère actuelle des nations nouvelles. Je voulais tout d'abord présenter quelques observations sur le stéréotype largement répandu dans les milieux universitaires, journalistiques et politiques, qui veut que les Chinois du Nanyang se seraient adonnés au commerce par goût. Dans une étude antérieure, j'ai formulé l'hypothèse selon laquelle, avant la période coloniale, les immigrants chinois s'étaient installés comme agriculteurs

1. Lea E. WILLIAMS, *op. cit.*, p. 17 et suiv.

2. *Ibid.*, p. 20.

et avaient introduit la culture du poivrier et de la canne à sucre dans la région à peu près vide d'habitants et inculte de Banten, à l'ouest de Djakarta<sup>1</sup>. Se fondant lui-même sur des recherches archéologiques effectuées dans l'ouest de Banten et dans le sud de Sumatra, van Orsoy Flines a conclu que ces établissements chinois remontaient très probablement au début de l'ère chrétienne<sup>2</sup>, sur quoi von Heine Geldern a fait observer que cette conclusion était sans aucun doute exacte et que des colonisateurs ou des commerçants chinois devaient être installés en Indonésie dès l'époque des Han<sup>3</sup>. Dans un passage du *Discourse of Java* d'Edmund Scot, on trouve une indication à l'appui de mon hypothèse : « Les Javanais sont en général extrêmement fiers, bien qu'ils soient très pauvres, pour la raison qu'il n'en est pas un sur cent qui travaille... Les Chinois plantent et cultivent le poivrier et en récoltent le produit ; ils sèment aussi le riz et mènent une vie d'esclave ; mais ils tirent toute la richesse du pays du fait de l'indolence des Javanais<sup>4</sup>. »

Cependant, avant la période coloniale, la principale fonction socio-économique des Chinois du Nanyang s'exerçait dans les domaines du commerce, de l'artisanat et des petites industries — par exemple, des sucreries associées à des distilleries d'arak et des fabriques de poteries comme il en existait dans l'ancienne Djakarta. Nous sommes redevables à van Leur<sup>5</sup> et à Meilink-Roelofs<sup>6</sup> pour leurs analyses du commerce asiatique, qui révèlent la prépondérance manifeste des Chinois avant l'hégémonie européenne. Je peux donc me limiter à quelques remarques sur l'évolution de la situation professionnelle des Chinois.

Avant l'apparition des Européens sur la scène du Sud-Est asiatique, les commerçants chinois s'occupaient surtout d'importations et d'exportations. Il y avait des établissements chinois florissants sur les côtes des mers du Sud. Un exemple : Gresik, sur la côte nord-est de Java, dont Pires disait que c'était « le grand port de commerce, le meilleur de tout Java... le joyau des ports de commerce de Java... les Javanais l'appellent le

1. GO GIEN-TJWAN, *op. cit.*

2. *Ibid.*, p. 29.

3. *Ibid.*, p. 29 et 30.

4. SAMUEL PURCHAS, *Hakluytus posthumus or Purchas his pilgrimes*, vol. II, chap. IV : *A discourse of Java, and of the first English factorie there, with divers Indian, English and Dutch occurrents, written by Master Edmund Scot*, p. 440 et 441, Glasgow, James MacLehose and Sons, 1905.

5. J. C. VAN LEUR, *Indonesian trade and society*, La Haye, Van Hoeve, 1955, 465 p.

6. M. A. P. MEILINK-ROELOFSZ, *Asian trade and European influence*, La Haye, Nijhoff, 1962, 471 p.

port des riches <sup>1</sup>... », et dont les sources chinoises précisent qu'il s'agissait d'un rocher désolé avant que les Chinois arrivent dans le pays et s'y établissent <sup>2</sup>. Plus tard, lorsque l'économie de l'Asie du Sud-Est a cessé d'être autosuffisante et a commencé à dépendre du commerce international, ces établissements servirent de bases à la pénétration pacifique des petits commerçants chinois vers l'intérieur de Java. Selon un témoin oculaire hollandais de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, Willem Lodewijcksz, ces colporteurs parcouraient le pays une balance dans une main et un chapelet de pièces de monnaie chinoises dans l'autre <sup>3</sup>. Il importe peu de savoir à quel moment exact a eu lieu la transformation de la structure du commerce chinois — pour le Cambodge, William Willmott estime que ce n'est qu'à l'époque Ming (1368-1644) qu'on trouve suffisamment de céramiques chinoises d'emploi courant pour permettre de conclure que le commerce avait atteint l'habitant de l'intérieur <sup>4</sup>. En fait, le commerce de détail, qui devait devenir et rester la principale activité des Chinois aux époques coloniale et postcoloniale, ne faisait encore que prendre son essor lorsque les Européens arrivèrent dans les pays du Nanyang. Ils délogèrent peu à peu les commerçants chinois de leur position stratégique d'importateurs et d'exportateurs, les confinant au secteur secondaire du commerce intermédiaire, entre d'une part la Compagnie hollandaise des Indes ou la Compagnie anglaise des Indes orientales, militairement et politiquement puissantes, et d'autre part les populations agricoles de l'Asie du Sud-Est.

La première période historique, d'où l'influence occidentale est absente, a été décisive pour la suite de l'évolution socio-économique et culturelle, car elle a déterminé la position économique des Chinois ainsi que ses effets sur les relations interraciales. Dans les emporiums cosmopolites disséminés le long des côtes, les commerçants étrangers s'entassaient, chaque nation dans son quartier et tous reconnaissant l'autorité du prince local. A Java également, les Chinois vivaient séparés des Javanais et des autres commerçants étrangers. Il semble qu'il y ait

1. Tomé PIRES, *The Suma Oriental : An account of the East, from the Red Sea to Japan, written in Malacca and India in 1512-1515*, p. 192 et 193, vol. I, Londres, Hakluyt Society, 1944.
2. W. P. GROENEVELDT, *Historical notes on Indonesia and Malaya, compiled from Chinese sources*, p. 47, Djakarta, Bhratara, 1944.
3. Willem LODEWIJCKSZ, *De eerste schipvaart der Nederlanders naar Oost-Indië onder Cornelis de Houtman, 1595-1597* [Le premier voyage des Hollandais aux Indes orientales sous la direction de Cornelis de Houtman, 1595-1597], p. 122, La Haye, Nijhoff, 1915. (Linschotenvereniging.)
4. William E. WILLMOTT, *The Chinese in Cambodia*, p. 5, Vancouver, University of British Columbia, 1967.

eu des tensions raciales. Wertheim cite Edmund Scot déclarant que les Javanais « se réjouissent fort lorsqu'ils voient exécuter un Chinois ; et les Chinois ne se réjouissent pas moins lorsqu'ils voient un Javanais mis à mort<sup>1</sup> ». Wertheim laisse ensuite entendre que certaines mesures antichinoises prises par des monarques d'Asie du Sud-Est ont eu peut-être des mobiles essentiellement politiques, liés à la crainte qu'inspirait la puissance de la Chine ; mais il est également évident que la plupart des princes locaux encourageaient d'ordinaire le commerce chinois, car ils pouvaient en tirer des avantages certains.

Wertheim a raison de se montrer assez prudent pour ne pas attribuer ces tensions raciales entre Chinois et Javanais à une concurrence capitaliste reposant sur des différences raciales, théorie qu'il a développée pour analyser la période coloniale. En effet, on peut faire valoir que le commerce extérieur tel que le pratiquaient les marchands asiatiques différait complètement du commerce international actuel, où la féroce concurrence qui oppose d'énormes entreprises monopolistes vise uniquement la réalisation d'un profit. Le commerce asiatique traditionnel avait davantage un caractère complémentaire et ressemblait plutôt au troc qu'au commerce capitaliste<sup>2</sup>. Pour un exemple d'animosité raciale, on trouve bien davantage d'exemples de relations étroites et amicales qui ont entraîné une assimilation très avancée des Chinois.

Un passage du *Ying-yai shenglan* [Relation générale des rivages de l'océan], journal tenu par Ma Huan, l'un des deux interprètes chinois musulmans qui accompagnèrent l'émissaire impérial chinois Cheng Ho à Java en 1416, nous apprend que, sur la côte septentrionale, il y avait beaucoup de Chinois qui étaient assez profondément assimilés puisqu'ils s'étaient convertis à l'Islam<sup>3</sup>. Quand Tomé Pires visita la même région entre 1512 et 1515, il nota : « A l'époque où il y avait des païens sur les côtes de Java, nombre de marchands se rendaient dans cette région : Parsis, Arabes, Gujaratis, Bengalais, Malais et autres nationalités, dont beaucoup de musulmans. Ils commercèrent dans le pays et s'enrichirent. Ils réussirent à édifier des mosquées... Ces seigneurs *pates* ne sont pas des Javanais établis de longue date dans le pays, mais ils descendent de

1. W. F. WERTHEIM, *East-West parallels*, p. 53 : « Trading minorities in South-East Asia », La Haye, Van Hoeve, 1964.
2. B. SCHRIEKE, *Indonesian sociological studies : selected writings*, vol. I, p. 21, La Haye, Van Hoeve, 1955. Schrieke donne une description générale des comptoirs de Java oriental à leur apogée. C'est cette description qui m'a fait conclure que le commerce asiatique était à l'origine un commerce de troc.
3. W. P. GROENEVELDT, *op. cit.*, p. 49.



Chinois, de Parsis et de Telingas... ces gens ont accédé à un rang plus élevé dans la noblesse et dans l'État javanais que les gens de l'intérieur<sup>1</sup>. »

Les observations recueillies par Pigeaud et Stutterheim confirment bien qu'il y a eu des cas où des Chinois sont devenus, du point de vue culturel, plus indonésiens que chinois. Du fait que Ma Huan et Pires continuaient à leur attribuer une ascendance chinoise et qu'il y avait une *masdjid patjnan* [mosquée chinoise] dans l'ancienne Banten, on peut en conclure qu'ils n'étaient pas assimilés au point d'avoir perdu leur identité. Il est intéressant de noter qu'en Thaïlande, pays qui n'a jamais été colonisé, dans une situation par ailleurs comparable, les relations sino-thaïlandaises ont abouti à une thaïlandisation complète des Chinois<sup>2</sup>. Quelle que soit la structure socio-culturelle qui en est résultée, qu'il s'agisse d'une assimilation complète ou partielle, il reste qu'il y avait des membres du groupe ethnique chinois qui s'identifiaient à leur pays de résidence. Wang Gungwu cite le cas de deux missions officielles auprès de l'empereur de Chine, envoyées respectivement par le Siam et par Java, dont faisaient partie un Siamois et un Javanais d'origine chinoise, ce dernier remplissant même les fonctions de chef de mission. Le Siamois, qui s'appelait Tseng Shou-hsien, accomplit deux missions (en 1405 et en 1411) ; l'envoyé javanais était un membre ethnique chinois nommé Ch'en Wei-ta<sup>3</sup>.

L'analyse de la situation des commerçants chinois à l'époque précoloniale permet de dégager trois points. Le premier est que, dans la structure socio-économique de l'époque, caractérisée par l'absence de concurrence capitaliste du type moderne, l'activité commerciale d'un étranger n'était pas un obstacle à son assimilation. Les rapports entre les Javanais et les commerçants étrangers des ports marchands pouvaient se comparer aux rapports entre les marchands *cohong* de Canton et les commerçants occidentaux du début du XIX<sup>e</sup> siècle : « Ils étaient unis aux commerçants étrangers par un esprit de camaraderie, s'aidant les uns les autres à surmonter leurs difficultés à échapper à la faillite<sup>4</sup>. » C'étaient là les rapports entre « comprador » et commerçant étranger : chacun avait besoin de l'autre étant

1. Tomé PIRES, *op. cit.*, p. 182.

2. G. W. SKINNER, *Chinese society in Thailand : an analytical history*, p. 128-134, Ithaca, Cornell University Press, 1957.

3. WANG GUNGWU, « China and South-East Asia 1402-1424 », dans : J. CH'EN et Nicholas TARLING (ed.), *Studies in the social history of China and South-East Asia*, p. 396 et 398, Londres, Cambridge University Press, 1970.

4. Immanuel C. Y. HSÜ, *The rise of modern China*, p. 196, New York, Oxford University Press, 1970.

donné qu'ils remplissaient des fonctions complémentaires.

Le deuxième point concerne les Chinois qui, lorsque l'économie de l'Asie du Sud-Est est passée de l'autosuffisance à l'interdépendance avec les marchés mondiaux, commencèrent à pénétrer dans l'intérieur du pays. Là encore, il n'y avait pas de concurrence avec des autochtones. Les Chinois s'aventurèrent dans les régions à population dense — le delta du Tonkin et les bassins du Mékong, du Mae Nam Chao Phraya et de l'Irrawaddy sur le continent, le delta des fleuves Brantas et Solo à Java — où la riziculture constituait le principal moyen de subsistance<sup>1</sup> qui faisait vivre une grande partie de la population et fournissait un excédent offert en hommage au dieu-roi. Dans ces civilisations, la profession de commerçant n'était tenue en haute estime ni par les paysans — qui ne ressentaient pas le besoin d'abandonner le système socio-économique traditionnel — ni par la noblesse. Selon le droit traditionnel, les étrangers ne pouvaient devenir membres des communautés fermées des villages. Comme il leur était interdit de s'adonner à l'agriculture et d'acquérir des terres, les Chinois vinrent combler un vide social et remplir la fonction de commerçants ou pratiquer des formes d'artisanat inconnues dans le pays d'accueil<sup>2</sup>. L'absence de concurrence interethnique favorisait l'établissement des rapports amicaux. Les quelques commerçants chinois de l'ancienne capitale khmère Angkor Thom, dans l'intérieur, semblent toutefois avoir joui d'un grand prestige puisqu'on rapporte que les indigènes les vénéraient au point de se prosterner devant eux<sup>3</sup>.

Le troisième point est que les Chinois n'ont pas importé au Nanyang des convictions religieuses liées à une attitude méprisante à l'égard d'indigènes considérés comme des païens, comme le firent d'autres commerçants étrangers : islam ou hindouisme pour ceux qui venaient de l'Inde ou christianisme pour les Occidentaux. La religion chinoise traditionnelle — mélange syncrétique de confucianisme, de bouddhisme et de taoïsme et plutôt mode de vie que religion en un sens théiste, et surtout fondamentalement rationnel — ne constituait pas un empêchement pour embrasser une autre croyance, qu'il s'agisse du bouddhisme au Siam, au Cambodge ou en

1. H. J. H. ALERS, *Dilemma in Zuid-Oost Azië* [Dilemme en Asie du Sud-Est], p. 102, Leyde, Brill, 1955.
2. GO GIEN-TJWAN, *op. cit.*, p. 208-210.
3. William E. WILLMOTT, *op. cit.*, p. 4 et 5, ainsi que : William E. WILLMOTT, « History and sociology of the Chinese in Cambodia prior to the French protectorate », *Journal of Southeast Asian history*, vol. VII, 1966, p. 20-22.

Birmanie ou de l'Islam en Indonésie. Il ne faut pas oublier, de surcroît, que les commerçants ont tendance à être plus souples sur le plan spirituel que les paysans. En fait, même aujourd'hui, les paysans chinois de l'ouest de Java, bien qu'ils soient presque entièrement assimilés sur le plan culturel, ne sont pas islamisés<sup>1</sup>. Ils sont restés des *peranakans*, c'est-à-dire un segment de la population indonésienne qui a conservé un caractère chinois propre. Les *babas* de Malacca et de Penang ne sont pas non plus devenus des musulmans. Dans ces deux endroits, les colonies chinoises sont relativement nombreuses, ce qui leur permet de conserver un caractère plus chinois.

Contrairement à la structure socio-économique précoloniale qui donnait au commerçant chinois toutes chances de s'intégrer à la société indigène, la structure coloniale occidentale qui a été progressivement imposée aux anciennes civilisations de l'Asie du Sud-Est a réduit ces possibilités d'intégration. Exclus du commerce international par des intérêts européens puissants et politiquement protégés qui ont également détruit le commerce indigène naissant — en Asie du Sud-Est, les Indonésiens qui se livraient au commerce maritime étaient les plus avancés — les Chinois se sont vu peu à peu assigner le rôle d'intermédiaire chargé de distribuer les marchandises importées par les Européens et de collecter les produits agricoles destinés à être exportés par les Européens. Une telle situation en sandwich est précaire, car il n'était que trop facile d'imputer au commerçant chinois la responsabilité des malheurs et de la misère résultant d'une chute des prix mondiaux des produits agricoles ou d'une augmentation des prix des marchandises importées. Cependant, il est remarquable que, pendant la grande dépression du début des années trente, à Java, où les Chinois constituent le groupe minoritaire le plus typique de l'Asie du Sud-Est, aucune émeute raciale importante n'ait éclaté à l'exception d'une sérieuse flambée d'hostilité contre les Chinois de Pekalongan en 1931. Il est intéressant de noter que l'émeute de 1931 ne fut causée ni par la crise économique mondiale, qui a durement touché l'Indonésie, ni par une explosion spontanée d'un ressentiment latent à l'égard des Chinois. Il s'est agi plutôt d'un retour des violentes émeutes antichinoises de 1912 et de 1918, déclenchées pour des raisons de concurrence par les marchands et fabricants indigènes de tissus batik et de cigarettes *kretek* appartenant au parti militant Sarekat Islam.

Il semblerait que, malgré les barrières de l'époque coloniale

1. GO GIEN-TJWAN, *op. cit.*, p. 163-204.

tenant à la couleur ou à la caste, un rapport spécifique de patron à client se soit instauré, réduisant le risque qu'une hostilité latente à l'encontre des Chinois ne dégénère en violence. Cette institution du patronage est une fonction économique complémentaire, caractérisée par un rapport relativement personnel entre le *bah-buyut* — un peu comme l'arrière-grand-père, même si le commerçant chinois était plus jeune que le paysan javanais — ou le *pauk paw* [le plus proche parent], en Birmanie, et la population indigène. Il y aurait lieu d'approfondir cette question en tenant compte des récents travaux sociologiques sur les systèmes de relations de dépendance dans les pays en voie de développement<sup>1</sup>. Le patronage n'est mentionné ici que pour fournir un nouvel argument contre l'idée d'une société coloniale pluraliste défendue par Furnivall, c'est-à-dire « une société comprenant deux ou plus de deux éléments d'ordres sociaux vivant côte à côte sans se mélanger<sup>2</sup> ».

L'idée qu'il y a un rapport spécifique entre le commerçant chinois de l'intérieur et le paysan indigène a également été développée par William Willmott en ce qui concerne les relations sino-khmères : « Bien qu'une société plurale puisse manquer de volonté sociale, comme l'a dit Furnivall, la nature des liens économiques existant entre le commerçant chinois et le paysan indigène est telle que leur intérêt commun exige le maintien et le développement de ces liens. Sans le commerçant, le paysan n'a pas accès aux divers produits manufacturés qui lui sont désormais indispensables ; sans le paysan, le commerçant n'a ni client pour ses marchandises, ni fournisseur pour les grains qu'il vend en ville. De plus, des arrangements de crédit que ni l'un ni l'autre ne tient à rompre, nécessairement fondés sur la confiance mutuelle, les lient indissolublement. Autrement dit, les relations économiques existant entre des catégories d'agents économiques ayant des fonctions spécifiques donnent naissance à des intérêts communs qui cimentent la société plurale, et cela, que les pressions externes de la puissance coloniale s'exercent ou non en faveur de la paix<sup>3</sup>. » Si l'on a l'impression de relations très paisibles entre les commerçants chinois et les paysans indigènes, ainsi que le notent des observateurs qualifiés

1. W. F. WERTHEIM, « Patronage, vertical organization and populism », paper read at the VIIIth International Congress of Anthropological and Ethnological Sciences in Tokyo, 1968.
2. J. S. FURNIVALL, *Netherlands India : a study of plural economy*, 2<sup>e</sup> éd., p. 446, Londres, Cambridge University Press, 1944.
3. William E. WILLMOTT, *The Chinese in Cambodia*, *op. cit.*, p. 96.

comme Purcell<sup>1</sup>, Donald Willmott<sup>2</sup> et William Willmott, cela est dû, selon moi, à l'existence du système de patronage dans les régions rurales de la Birmanie, de Java et du Cambodge.

Mais cette description et cette analyse de la situation du commerçant chinois en tant que détaillant ne sont qu'un élément du tableau. Il s'agit là d'un type idéal au sens wébérien qui montre bien la position intermédiaire de la minorité chinoise entre les Européens, au sommet de la hiérarchie coloniale, et la population indigène, à l'échelon le plus bas. Il concorde en outre avec l'idée de Furnivall selon laquelle, dans une pareille société, la répartition des fonctions économiques coïncide dans une large mesure avec des différences raciales<sup>3</sup>. Toutefois, l'affirmation que « tout Chinois est un commerçant » ne résiste pas à un examen attentif de la réalité sociale. A cet égard, il est fort instructif de considérer la situation du groupe ethnique chinois à Java, c'est-à-dire probablement du groupe minoritaire le plus typique des Chinois du Nanyang.

Le recensement de 1930 fait apparaître que 57,66 % des Chinois exerçant une activité professionnelle faisaient du commerce, tandis que 20,81 % travaillaient dans l'industrie, 2,83 % dans les communications, 9,11 % dans la production de matières premières — agriculture indigène, culture de fruits et de légumes, élevage, pêche, chasse, sylviculture, etc. — et 9,59 % exerçaient un autre métier — médecine, droit, journalisme, enseignement, fonction publique, travaux de maison et autres occupations non précisées. Les Chinois qui faisaient du commerce pouvaient se répartir comme suit : boutiquiers et col-porteurs, 27,02 % ; commerce de l'alimentation, du tabac, etc., 12,88 % ; textiles, 9,23 % ; commerçants en gros et courtiers, 0,43 % ; établissements de crédit, 2,93 % ; divers, 5,17 %<sup>4</sup>. Même si nous tenons compte du fait que ces pourcentages englobent les employeurs et les employés et ne révèlent donc pas les différences de classe à l'intérieur du groupe chinois, il est évident que le commerce de détail n'était pas la principale activité professionnelle des Chinois de Java en 1930.

Il convient d'analyser de la même manière les données statistiques dont on dispose sur la situation économique des

1. Victor PURCELL, *op. cit.*, p. 69 et 70.
2. Donald E. WILLMOTT, *The national status of the Chinese in Indonesia, 1900-1958*, éd. rév., p. 12, Ithaca, Cornell University, 1961.
3. J. S. FURNIVALL, *op. cit.*, p. 451.
4. *Volkstelling 1930* [Le recensement de 1930 aux Indes néerlandaises], vol. VII : *Chineez en andere Vreemde Oosterlingen in Nederlandsch-Indië* [Les Chinois et autres orientaux non indigènes aux Indes néerlandaises], Subsidiary table, n° 26, p. 136, Batavia, Departement van Economische Zaken, 1935.

Chinois dans les autres pays d'Asie du Sud-Est. Si les Chinois de la Fédération de Malaisie — avant la fondation de la Malaisie — produisaient plus de 70 % du revenu national et possédaient 72 % des moyens de transports routiers, 40 % des mines d'étain et 35 % des plantations d'hévéas<sup>1</sup>, il ne faut pas oublier que les salaires des nombreux coolies chinois qui travaillaient dans les mines d'étain et dans les plantations, construisaient des routes et chargeaient des navires ne représentaient qu'un faible pourcentage de ce que pouvaient gagner des magnats chinois du caoutchouc.

La dynamique économique n'était pas la seule force qui nuisait à la société coloniale des castes ; en fournissant aux fils un moyen de s'élever dans l'échelle sociale par rapport à leur père et à leur grand-père, l'éducation jouait le même rôle<sup>2</sup>, indépendamment du désir conscient ou inconscient des colonisateurs de modifier l'orientation commerciale des Chinois. Dans le cas de l'Indonésie, jusque vers le début de ce siècle, il était tout naturel que tous les Chinois suivent la voie commerciale, conformément à la tradition précoloniale et coloniale. En 1900, un Chinois né en Indonésie créa l'embryon d'un système d'enseignement chinois, et huit ans plus tard les possibilités d'éducation offertes aux enfants chinois furent accrues grâce à la fondation d'écoles hollando-chinoises subventionnées par les pouvoirs publics. Il convient de noter que, là où il ne leur était pas possible d'entrer dans une école de type chinois de l'une ou l'autre catégorie, les jeunes Chinois fréquentaient les écoles publiques néerlandaises destinées aux enfants indonésiens. En 1929-1930, il n'y avait pas moins de 8 000 enfants chinois qui fréquentaient ce dernier type d'écoles<sup>3</sup>. De plus, les enfants de parents chinois fortunés étaient admis dans les écoles européennes.

La conclusion à tirer de ces données est qu'il y avait peu de chances que tous les enfants d'un petit commerçant puissent gagner leur vie en travaillant dans l'entreprise familiale. Peut-être un ou deux pouvaient le faire ; mais l'enseignement moderne qui leur avait été dispensé leur donnait la possibilité de choisir de nouvelles professions. De plus, dans la société où la couleur et la caste ont de l'importance, le fait de connaître une langue européenne et d'avoir adopté le mode de vie occi-

1. Alice TAY ERH SOON, « The Chinese in South-East Asia », *Race : The journal of the Institute of Race Relations*, vol. IV, n° 1, novembre 1962, p. 34.
2. Raymond KENNEDY, « The colonial crisis and the future », dans : Ralph LINTON (dir. publ.), *The science of man in the world crisis*, p. 311. New York, Columbia University Press, 1945.
3. *Volkstelling 1930, op. cit.*, p. 108.

dental conduit à dédaigner la profession de petit boutiquier. La forte pression économique qu'exerçait la crise économique mondiale des années trente ne laissait pas d'autre choix aux jeunes Chinois élevés à l'occidentale que de devenir employés de bureau dans une entreprise européenne ou d'occuper dans l'administration civile coloniale un poste accessible aux Chinois. Il est indispensable de souligner l'importance de l'éducation comme facteur de changement de la situation commerciale traditionnelle des Chinois. Selon les normes chinoises, les lettrés occupent le sommet de la hiérarchie sociale. Il est indéniable que même les plus riches Chinois du Nanyang préféreraient que leurs enfants aient une éducation aussi poussée que possible. Or, on ne peut attendre d'un médecin qu'il tienne un commerce de détail ou même dirige une mine d'étain.

Les sociétés castées comme celles de l'Asie du Sud-Est à l'époque coloniale ne sont pas favorables à l'assimilation des minorités ethniques. Les facteurs d'intégration mentionnés plus haut atténuent la rigidité des forces de division inhérentes à la structure coloniale. L'existence même, à l'époque précoloniale, dans tous les pays d'Asie du Sud-Est, de communautés de Chinois nés sur place qui tendaient à adopter des traits de la culture locale atteste que les différences culturelles, quand elles sont exacerbées dans le contexte colonial, n'empêchent pas les groupes ethniques d'instaurer entre eux des rapports plutôt paisibles. Les tensions raciales qui existent dans l'Asie du Sud-Est ne peuvent être attribuées uniquement à des séquelles coloniales. L'ethnocentrisme favorisé par le colonialisme peut certainement conduire au racisme. Mais il y a sûrement d'autres facteurs qui expliquent pourquoi ce n'est qu'après 1900 que les populations indigènes ont déclenché des troubles antichinois à maintes reprises et d'une assez grande ampleur. C'est même dans un pays indépendant, le Siam, que le racisme antichinois a été formulé pour la première fois, en 1914, dans l'opuscule intitulé *Les juifs de l'Orient*, dont l'auteur n'était rien moins que le roi Rama IV — qui, soit dit en passant, était en partie d'ascendance chinoise.

Le professeur Wertheim a été le premier à soutenir la théorie selon laquelle les tensions raciales entre les minorités chinoises d'Asie du Sud-Est et les pays hôtes ont pour origine une concurrence économique fondée sur des différences raciales<sup>1</sup>. Au début de ce siècle est apparue une classe commerçante indigène en Asie du Sud-Est. La complémentarité économique

1. W. F. WERTHEIM, *East-West parallels*, op. cit., p. 76 et suiv.

entre deux groupes également puissants, les compradors indigènes et les commerçants étrangers chinois, ne domine plus la scène dans l'Asie du Sud-Est du xx<sup>e</sup> siècle. Ce rapport a été remplacé par une concurrence féroce entre les groupes capitalistes ayant une orientation analogue. Wickberg affirme que cette concurrence a commencé encore plus tôt aux Philippines : « Après 1850, la croissance de la population chinoise du point de vue nombre, de la répartition et du pouvoir économique fit naître une situation de concurrence avec les entreprises des métis et des Philippins qui s'étaient développées au cours des cent années 1750-1850. Dans les controverses antichinoises des années 1880 et 1890, les préjugés culturels étaient implicites. Mais les facteurs économiques étaient décisifs<sup>1</sup>. » La même situation est apparue en Indonésie et ailleurs un peu plus tard. En Malaisie, la première explosion généralisée de sentiments antichinois n'a eu lieu que le 13 mai 1969. Le cas de l'Indonésie est probablement celui qui révèle le mieux la structure d'ensemble de la situation conflictuelle du groupe des Chinois du Sud-Est asiatique tel qu'elle s'est développée depuis le commencement de ce siècle, après que le nationalisme des pays de cette région fut devenu progressivement un facteur important des relations interethniques — et le facteur dominant depuis l'accession à l'indépendance de tous les pays d'Asie du Sud-Est.

Le Sarekat Dagang Islam, association de commerçants javanais fondée en 1911, a pris une grande extension en raison de la position économique de plus en plus forte des Chinois par réaction contre cette situation. Dès 1916 le Sarekat Islam, nouveau nom de cette association depuis 1912, était devenu une organisation politique militante. En faisant appel aux sentiments religieux des masses, les commerçants qui se trouvaient à la tête du Sarekat Islam ont pu lancer une série de campagnes de violence contre leurs concurrents chinois. C'est essentiellement par le biais de la solidarité religieuse et non de la conscience nationale ou de la conscience de classe que les paysans et journaliers indonésiens se sont attaqués aux « mauvais capitalistes », les Chinois, à l'appel de leurs dirigeants indonésiens qui n'étaient pas moins capitalistes. Depuis, partout en Asie du Sud-Est, le nationalisme économique, associé à un nationalisme politique puissant, constitue une menace pour la situation de la minorité chinoise. Il existe cependant au moins un pays d'Asie du Sud-Est où, depuis des siècles, on

1. E. B. WICKBERG, « Early Chinese economic influence in the Philippines, 1850-1898 », *Pacific affairs*, vol. XXXV, n° 3, automne 1962, p. 285.



n'a le souvenir d'aucun conflit racial entre la population indigène et la minorité chinoise. C'est le Cambodge, et cela malgré des mesures discriminatoires qui interdisent aux Chinois les activités politiques ainsi que dix-huit professions. Faisant sienne la théorie de Wertheim selon laquelle les antagonismes existants sont essentiellement dus à la concurrence économique dans le contexte de la différenciation ethnique, William Willmott a expliqué qu'il n'y a jamais eu de conflit de groupes entre Khmers et Chinois du fait de l'absence de classe moyenne chez les Khmers<sup>1</sup>.

L'étude des réactions des Chinois contre ces empiétements compromettant leur position sortirait du cadre de cet article. Je me permettrai pourtant de citer l'une de ces réactions, amère, bien qu'elle vienne d'un intellectuel, car elle est peut-être symptomatique de l'opinion des Chinois sur la situation actuelle dans la plupart des pays d'Asie du Sud-Est. Après avoir fait observer que, dans leur grande majorité, les Chinois de Thaïlande restent des manœuvres ou de petits commerçants jusqu'à la fin de leur vie, Joseph Jiang conclut : « En nommant des politiciens puissants à leur conseil d'administration ou en transformant leur société commerciale en entreprise sino-thaïlandaise avec des fonctionnaires thaïlandais assurant protection, privilèges officiels et marchés publics, de nombreux chefs d'entreprise non seulement ne souffrent pas des mesures restrictives mais, en fait, prospèrent malgré elles. Ainsi s'établit une sorte de 'symbiose d'antagonismes' entre l'élite politique et les entrepreneurs parias dans un contexte de transition typique. L'entrepreneur paria ne peut être liquidé parce que ses activités financent l'oisiveté et le luxe croissants de la nouvelle élite. Il ne peut non plus être assimilé, car il en résulterait non seulement la disparition d'un utile bouc émissaire dans un processus de transition, mais encore un manque à gagner considérable pour l'élite elle-même. Le nationalisme économique militant a abouti non à la défaite de l'ennemi, mais à une coopération précaire entre les antagonistes<sup>2</sup>. »

Le professeur Wang Gungwu a analysé récemment le processus de transformation des Chinois de Malaisie en politiciens malaisiens<sup>3</sup>. Dans un autre article, j'ai conclu moi-même qu'en attendant la solution des aspects économiques de l'ensemble du

1. William E. WILLMOTT, *The Chinese in Cambodia, op. cit.*, p. 96-97.

2. Joseph P. L. JIANG, « The Chinese in Thailand », *Journal of Southeast Asian history*, vol. VII, n° 1, 1966, p. 64-65.

3. WANG GUNGWU, « Chinese politics in Malaya », *The China quarterly* (Londres), n° 43, juillet-septembre 1970, p. 1-31.

problème, les *peranakans* d'Indonésie restent des étrangers dans le pays qui les a vu naître, malgré leur attitude positive devant les réalités d'après-guerre en Indonésie et en Asie du Sud-Est<sup>1</sup>. Les spécialisations ethniques traditionnelles dans l'ordre économique se disloquaient déjà à l'époque coloniale et la structure sociale castée de l'Asie du Sud-Est cède de plus en plus la place à une structure de classes. Tout observateur compétent peut discerner un processus d'intégration culturelle et politique qui fait entrer les communautés chinoises entièrement dans l'orbite nationale des divers pays d'Asie du Sud-Est. Il reste néanmoins à voir si les dirigeants de l'Asie du Sud-Est tiendront compte de ce processus en utilisant les compétences en matière de gestion et les capitaux des commerçants chinois, le savoir de tant d'intellectuels chinois et l'ardeur au travail des nombreux travailleurs, paysans et artisans chinois. La concurrence économique fondée sur les différences ethniques peut et doit être éliminée. La tâche qui s'offre aux dirigeants de l'Asie du Sud-Est consiste à ouvrir de larges débouchés à tous les citoyens, quels que soient leurs antécédents ethniques ou religieux. Au sujet du problème de la modernisation dans le domaine de la politique et du gouvernement, Howard Wriggins a fait observer : « La croissance et la diversification de l'économie offrent un autre moyen de développer rapidement les débouchés. Un réseau de plus en plus dense d'activités commerciales ou de fonctions gouvernementales, dépassant le cadre traditionnel des communautés et des régions, pousse les hommes à se détacher de leurs attachements locaux et en fait des citoyens du pays tout entier<sup>2</sup> ». Cet auteur n'est pas le seul à penser que l'ouverture de nouveaux débouchés est la seule solution aux problèmes raciaux qui se posent dans les pays en voie de développement. Concluant l'exposé de sa théorie de la concurrence économique fondée sur des différences ethniques, Wertheim cite la phrase suivante de Raymond Smith : « L'idéal serait que la rapidité du développement économique ouvre tant de débouchés que les jalousies et les craintes fondées sur l'idée de race perdraient toute importance<sup>3</sup>. » Je ne serais que trop heureux qu'il en soit ainsi.

1. GO GIEN-TJWAN, « The role of the overseas Chinese in the Southeast Asian revolutions and their adjustment to new States », dans : Michael LEIFER (dir. publ.), *Nationalism, revolution and evolution in South-East Asia*, p. 59 et suiv., Hull, Centre for South-East Asian Studies, 1970.
2. HOWARD WRIGGINS, « National integration », dans : Myron WEINER (dir. publ.), *Modernization : the dynamics of growth*, p. 191, New York et Londres, Basic Books, 1966.
3. Raymond T. SMITH, *British Guiana*, p. 143, Londres, Oxford University Press, 1962 (cité dans W. F. WERTHEIM, *East-West parallels*, op. cit., p. 82).

# CHANGEMENT, CONFLIT ET RÈGLEMENT : DIMENSIONS NOUVELLES<sup>1</sup>

par

MAX GLUCKMAN

professeur, Department of Social Anthropology,  
Université de Manchester

Quand j'étais étudiant, on m'a appris à distinguer entre l'*Homo sapiens* — l'homme moderne — et l'*Homo fossilis neanderthalensis*. Ce dernier, qu'il fût d'Europe, d'Asie ou d'Afrique, était considéré comme beaucoup moins intelligent que l'homme moderne, comme l'aboutissement d'une voie sans issue dans laquelle s'était fourvoyée l'évolution de la race humaine. Or, à Noël l'an dernier, j'ai vu par hasard à la télévision une émission de la BBC destinée aux jeunes. Le docteur John Napier expliquait que l'homme de Néandertal avait été rebaptisé *Homo sapiens neanderthalensis* et insistait sur le fait que ce monsieur ne différait pas tellement, de par sa constitution physique et ses facultés mentales, de notre ancêtre, devenu doublement sage sous le nom d'*Homo sapiens sapiens*.

L'affirmation selon laquelle l'homme de Néandertal était de la même race que l'homme moderne me paraît riche de symboles. En nous faisant voir sous cet angle nouveau les premiers hominiens utilisateurs d'outils descendant de notre ancêtre primate relativement peu différencié et vivant il y a des millions d'années, les spécialistes de l'anthropologie physique ont fait disparaître un élément de discrimination raciale marquée, qui semblait fermement ancré dans notre histoire zoologique : l'homme de Néandertal, de Broken Hill et d'ailleurs, à la démarche simiesque, au front fuyant et au cerveau réduit, est désormais considéré comme un individu dans lequel l'*Homo sapiens* aurait pu voir un frère, une sœur, ou un conjoint possible. Il marchait droit, d'un pas ferme, il était intelligent et fabriquait des outils au moyen de techniques complexes que

1. Publié antérieurement dans la *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XXIII, n° 4, 1971.

lui avaient transmises ses prédécesseurs. Si ses outils étaient plus rudimentaires et plus frustes qu'ils ne le devinrent par la suite, ils l'étaient moins que ceux des époques antérieures, fabriqués, eh oui ! par l'*Homo sapiens sapiens*. A force de confectionner des outils, on les perfectionnera. L'homme enseignera à d'autres hommes et il en sera toujours ainsi depuis le début de l'humanité.

Dans le même temps, toutefois, les hommes se battaient ; et bien que nous ignorions pourquoi l'*Homo sapiens neanderthalensis* s'est éteint, sachant qu'il était contemporain de l'*Homo sapiens sapiens*, nous ne pouvons nous empêcher de craindre que ce dernier n'ait quelque peu aidé son frère de Néandertal à disparaître de la face de la terre.

Le fait que les différences entre ces deux anciens types d'hommes semblent aujourd'hui avoir été beaucoup moins accusées qu'on ne le pensait autrefois renforce considérablement la thèse formulée de longue date sur la base de faits précis par la plupart des biologistes, psychologues, spécialistes des sciences sociales et historiens objectifs, selon laquelle les différences biogénétiques entre les divers groupes d'*Homo sapiens sapiens* — à supposer qu'il en existe d'autres que purement superficielles — sont négligeables comparées à l'influence des contacts historiques, des conditions d'hygiène et de nutrition, de la situation économique, de la culture et de l'instruction, etc. D'autres conférenciers au cours de ce colloque ont traité ou traiteront des aspects techniques de ces problèmes et des tentatives constamment renouvelées pour démontrer que les écarts constatés dans la productivité technique des différents groupes humains, leur performance dans les tests d'intelligence etc., peuvent être attribuables à leur constitution biogénétique. Je tiens personnellement pour certain que les différences qu'on peut noter dans les réalisations et les activités des divers groupes humains sont le produit de leur histoire et d'un certain nombre de facteurs médicaux, sociaux et culturels. Jamais, au cours de ma carrière de spécialiste de l'anthropologie sociale travaillant dans mon Afrique natale, parmi mes frères africains de race et de culture différentes, qui m'accordent le privilège de pénétrer dans leur mode de vie et de pensée, je n'ai eu l'impression qu'il existait entre eux et moi une barrière d'ordre intellectuel ou affectif, et j'espère que la réciproque est vraie.

Ainsi, sur le plan de la constitution génétique, rien ne s'oppose à ce que nous reconnaissons notre appartenance commune à la race humaine, à ce que dans les langues bantoues

on appelle *ouboutou* et *boutou*, c'est-à-dire la qualité d'être humain. Il existe d'ailleurs dans la tradition humaniste de notre civilisation, comme dans celle de beaucoup d'autres, qualifiées à tort de primitives, un fort courant allant dans le même sens. A cet égard, nous pouvons accepter le préambule de la convention des Nations Unies intitulée Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, qui proclame que c'est dans la liberté et l'égalité morale et juridique de tous les hommes que réside la dignité de la race humaine et qui rejette toute doctrine de supériorité fondée sur la différenciation entre les races comme « scientifiquement fausse, moralement condamnable et socialement injuste et dangereuse... ». Cependant, malgré toutes les démonstrations de cette égalité virtuelle de tous les hommes, les différences existant entre les divers groupes et catégories de la race humaine continuent de donner naissance à de nouvelles interprétations scientifiques ou pseudo-scientifiques attribuant ces différences en grande partie à des facteurs biogénétiques et niant qu'elles résultent du milieu dans lequel se développent les individus. Quelque changement qui intervienne par ailleurs, une constante demeure : la réapparition, sous des formes nouvelles, des théories traditionnelles des différences inhérentes aux races. C'est ainsi qu'aux États-Unis, une nouvelle école soutient que les écarts entre les résultats obtenus par les différents groupes ethniques aux tests d'intelligence pourraient être attribués en partie à des facteurs génétiques et qu'il faudrait donc, en toute équité, assurer à ces groupes des formes différentes d'instruction scolaire. Ce courant de pensée a déjà suscité aux États-Unis de très vives réactions de la part de toutes sortes de scientifiques comme aussi des pouvoirs publics. Le problème, c'est que les différences culturelles mêmes qui font l'intérêt de la race humaine conduisent tout droit à ce genre de théorie.

On retrouve dans les articles de la convention des Nations Unies le dilemme persistant auquel nous sommes confrontés du fait même de ce qui est propre à l'homme : la culture et les différences culturelles. Reconnaître que tous les hommes sont égaux, c'est reconnaître qu'ils doivent pouvoir jouir de tous les droits proclamés dans la convention, notamment en son article 5. Parmi ceux-ci figure « le droit de prendre part, dans des conditions d'égalité, aux activités culturelles », ce qui, selon moi, veut dire que tout individu est libre d'adopter la forme de culture qui lui convient, sous réserve que, ce faisant, il ne porte pas atteinte aux droits d'autrui. La convention, dans son préambule, condamne « toutes les pratiques d'apartheid, de

ségrégation ou de discrimination » ; cela ne signifie évidemment pas l'obligation de s'intégrer à une culture unique ; l'individu peut accepter cette intégration s'il le souhaite ou, au contraire, demeurer à part, toujours sous réserve de ne rien faire qui puisse porter atteinte aux droits d'autrui. Le dilemme moral et politique consiste, comme le montrent clairement les débats relatifs à la convention<sup>1</sup>, à concilier la liberté pour d'individu d'être différent des autres avec le droit de devenir semblable à eux. Nous devons donc nous attendre à devoir faire face constamment à des changements, des conflits et des règlements de dimensions nouvelles dans le domaine des rapports entre groupes culturels différents et, dans une certaine mesure, entre groupes de souches raciales ou ethniques différentes.

Comme je l'ai déjà dit, cette évolution risque de se traduire par l'élaboration de nouvelles théories destinées à expliquer qu'il y a entre les groupes raciaux des différences intrinsèques. La recherche éthologique est instructive et actuellement fort à la mode, du moins en Europe occidentale et en Amérique du Nord. Elle est instructive dans la mesure où elle nous renseigne sur le comportement dans un milieu donné des animaux — y compris les oiseaux — à l'égard de leurs congénères et d'autres espèces. Il est à la mode, par ailleurs, d'utiliser ses conclusions pour en tirer non seulement des analogies, mais aussi des interprétations du comportement social des êtres humains. Et là, l'éthologie me paraît dangereuse. Il faut certes considérer la constitution biogénétique de l'homme comme un des paramètres de la vie socioculturelle ; mais c'est tout autre chose que de prétendre qu'on peut faire remonter certaines formes d'organisation socioculturelle de groupes humains, en établissant des parallèles avec d'autres primates, à celles qui existaient parmi nos premiers ancêtres hominiens, et d'en déduire que ces formes d'organisation sont transmises génétiquement — c'est-à-dire que les formes du comportement humain peuvent être expliquées directement en termes de constitution physique. Ces théories détournent l'attention des facteurs sociaux et culturels, qui jouent un rôle incomparablement plus grand dans l'hostilité qu'un groupe manifeste à l'égard d'un autre ou la domination qu'il exerce sur lui. Elles conduisent ainsi nécessairement à négliger les moyens de modifier ces formes d'organisation sociale et, par là, de réduire l'hostilité. Un exemple frappant de ce genre de raisonnement est fourni par L. Tiger

1. Nathan LERNER, *The U.N. Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination : A commentary*, Leyden, A. W. Stijthoff, 1970.

dans l'ouvrage intitulé *Men in groups*, encore qu'il ne s'agisse pas là d'un exemple de discrimination raciale, à moins de penser, comme certains membres des mouvements de libération féminine, que la pire discrimination s'exerce aujourd'hui contre la « race » féminine. Selon Tiger, à l'ère hominienne, les groupes de chasseurs qui ne s'embarrassaient pas de leurs compagnes réussissaient mieux que les autres, car les femmes, en moyenne, courent moins vite, lancent moins loin et visent moins bien que les hommes. Ceux qui procédaient ainsi avaient donc plus de chances de survivre et de se reproduire. Parallèlement, les femmes qui insistaient pour accompagner les hommes risquaient plus que les autres de faire des fausses couches ou de périr. D'où une tendance de la race à produire des individus du sexe masculin enclins à se regrouper entre eux et des individus du sexe féminin ayant moins de contacts avec les premiers, en dehors des relations sexuelles. Selon Tiger, ces prédispositions des mâles et des femelles les plus aptes à survivre pourraient avoir été transmises génétiquement et, après plusieurs millénaires, affecter aujourd'hui encore notre société. Tiger ne craint pas les rapprochements hardis par-dessus les millions d'années de l'évolution, car à l'appui de sa théorie selon laquelle les femmes attachées à leur foyer étaient plus fécondes que les autres, il fait valoir que, de nos jours, les femmes qui font carrière sont plus souvent stériles ou ont moins d'enfants que les autres. Je ne connais pas de meilleur exemple d'une argumentation extrêmement ingénieuse, s'appuyant sur de nombreuses citations — souvent sélectionnées, comme par hasard — et qui aboutisse aussi loin dans l'erreur. Même sans tenir compte du bond gigantesque qu'il nous fait faire dans le temps, l'auteur ignore totalement des données absolument essentielles : ainsi le fait que, dans la vie moderne, les femmes stériles ou ayant peu d'enfants ont plus de chance de faire carrière ; que les femmes qui exercent une profession se marient peut-être plus tard que les autres ; que ces femmes qui ont une instruction assez poussée ont plus facilement accès aux contraceptifs et savent mieux les utiliser dans un contexte familial plus favorable, etc.

On pourrait invoquer, et l'on a invoqué, des arguments analogues pour rendre compte de l'hostilité qui existe entre groupes raciaux et ethniques différents. Rapprocher cette hostilité du comportement des oiseaux et autres animaux qui défendent leur territoire etc., de façon à la faire apparaître comme « naturelle », c'est ne pas vouloir tenir compte de l'ensemble complexe de facteurs historiques et culturels qui expliquent beau-

coup plus simplement cette hostilité, et c'est aussi, malheureusement, refuser — fût-ce inconsciemment — d'admettre ce fait incontestable qu'en modifiant l'organisation socioculturelle, on peut changer le comportement des individus en cause. Tous ceux d'entre nous qui ont vécu dans des pays africains avant et après leur accession à l'indépendance savent avec quelle rapidité se sont modifiées les attitudes des Africains et des Blancs et leurs relations mutuelles. Je ne parle pas ici des Blancs libéraux, qui ont constamment soutenu le principe de l'égalité raciale et se sont efforcés d'agir en conséquence, mais des nombreux Blancs qui considéraient les Africains comme leurs inférieurs. La même observation vaut pour les nombreux Africains qui ont mené un rude et juste combat pour se libérer de la domination coloniale : leur attitude à l'égard des Blancs s'est considérablement modifiée à partir du moment où ils ont acquis leur indépendance et sont devenus socialement les égaux, voire les supérieurs des Blancs.

Dès lors, quand nous traitons de différences culturelles et d'attitudes sociales dont la répartition coïncide en quelque mesure que ce soit avec celle des privilèges sociaux et économiques, nous devons nous attendre à voir surgir toute une série de théories nouvelles cherchant à justifier cette inégalité. Cela est évident, mais il n'en faut pas moins le répéter. Ce qu'il faut bien comprendre en effet, c'est que la justification de telles inégalités sous prétexte qu'elles sont inhérentes à la nature des choses peut prendre des formes extrêmement subtiles. C'est pourquoi j'ai mentionné la thèse de Tiger selon laquelle la tendance des hommes à constituer des groupements à des fins politiques, économiques et sociales, tendance observée dans presque toutes les sociétés, serait génétiquement transmise et se traduirait aujourd'hui encore peut-être par une plus grande aptitude à la survie. Je suis certain que cette thèse n'a pas pour but de prouver que la ségrégation partielle des femmes et des hommes est naturelle et inévitable, mais c'est à cela qu'elle aboutit en fait. De même, les théories qui identifient les animaux d'un groupe en fonction de leur territoire, d'un certain type de parade nuptiale ou d'ordre hiérarchique, appliquées aux formes d'organisation de la société humaine, peuvent servir à démontrer que l'ordre social actuel, y compris les relations de subordination et de ségrégation, est naturel et lié à notre constitution biologique.

Ces théories mêmes démontrent, à mon avis, la fausseté d'une telle hypothèse. Elles relèvent d'une caractéristique typiquement humaine, à savoir l'aptitude à manier les mots, les



plus élastiques des symboles, et à échafauder des théories expliquant l'univers intérieur et extérieur. Les mots sont d'une malléabilité telle qu'on peut aller très loin dans la formulation de théories apparemment logiques. Autrement dit, un spécialiste du comportement ou des sciences sociales peut pousser la logique apparente de son analyse au-delà de ce qu'elle prouve réellement et l'appliquer à l'interprétation de phénomènes autres que ceux qu'il étudie. Freud, par exemple, a totalement renouvelé les connaissances relatives au fonctionnement interne de la psyché humaine ; mais lorsqu'il a eu recours à sa théorie pour expliquer les formes de l'organisation humaine et l'issue des luttes politiques, sans tenir compte des facteurs historiques et socio-économiques, il s'est tristement fourvoyé. Nous voyons régulièrement naître, sous des formes nouvelles, des théories scientifiques qui confèrent une nouvelle dimension aux formes existantes de discrimination et/ou d'hostilité entre groupes de souches ethniques diverses, ou encore entre les sexes, et qui fournissent une justification nouvelle aux formes actuelles de ségrégation. Les études récentes sur la vie sociale des animaux en sont un exemple et, bien que, je le répète, la plupart de leurs auteurs soient vraisemblablement humains et libéraux, j'affirme, avec toute la vigueur dont je suis capable, qu'une comparaison, quelle qu'elle soit, entre le comportement social des animaux et celui des hommes serait bancale. Toute analogie de ce genre est fallacieuse et il ne faut appliquer qu'avec une prudence extrême à la société des hommes ce que l'étude des animaux nous apprend.

Il est désormais établi que les théories scientifiques relatives à la nature de l'homme et des sociétés qu'il organise peuvent être fortement influencées par la situation politique, économique et sociale de leur auteur. Je ne pense pas, pour ma part, que ce déterminisme soit total. Il est des hommes qui parviennent à échapper à cette influence et à aller là où les mène l'analyse logique des faits, dans la mesure où on peut les établir. Le risque — j'espère l'avoir clairement fait comprendre — est de voir cette logique même les entraîner trop loin.

Si la logique de l'analyse scientifique comporte ce risque, à fortiori celles d'autres formes de pensée intellectuelle les présentera-t-elle. En ma qualité d'anthropologue sud-africain, j'ai toujours été frappé par le fait que les analyses les plus bienveillantes, voire les plus élogieuses, des cultures indigènes d'Afrique du Sud soient dues à des érudits qui sont des partisans convaincus de la politique de ségrégation raciale. Ces études donnent de la culture de chaque population africaine

une description idéalisée, impliquant que ces cultures sont parfaites pour les populations en cause, qu'elles font partie intégrante de leur être, que ces populations y ont droit et qu'il faut les aider à les maintenir. Comme l'a souligné le professeur Leo Kuper, certains intellectuels afrikaners, nationalistes et ségrégationnistes, estiment que le peuple afrikaner a lutté contre la pression considérable de la langue et de la culture du Royaume-Uni, de ses descendants anglophones et de l'Amérique pour défendre sa langue et sa culture propres et qu'il n'est donc que juste d'aider toutes les petites populations à mener une lutte identique. De là, il n'y avait qu'un pas à franchir pour soutenir qu'il fallait quasiment obliger les populations, dans leur propre intérêt, à s'en tenir à leur propre culture, à laquelle beaucoup étaient évidemment attachés. En revanche, les anthropologues sud-africains engagés dans la lutte politique contre la ségrégation ont souligné, en décrivant ces cultures africaines ou des cultures analogues, leurs faiblesses et même leurs aspects cruels. Quant aux savants politiquement neutres, leurs écrits le sont, en général, aussi.

Le raisonnement intellectuel aura un rôle à jouer dans l'évolution future des relations entre groupes raciaux et l'on se battra à coup de théories scientifiques opposées. Si je prends cet aspect comme point de départ et si je le souligne, c'est parce que l'existence même de l'Unesco repose sur la conviction que le raisonnement intellectuel doit, en définitive, amener les hommes à voir — je reprends une fois de plus les termes de la convention des Nations Unies — « que toute doctrine de supériorité fondée sur la différenciation entre les races est scientifiquement fausse... ». Il s'agit là, jusqu'à un certain point, d'un article de foi. C'est aussi, je crois, l'énoncé d'une conclusion étayée par les travaux de recherche les plus poussés. Il est malheureusement très difficile de prouver le bien-fondé d'une négation absolue et, dans la mesure où il y a de toute évidence des différences technologiques et culturelles considérables entre groupes de souches ethniques différentes, on peut toujours soutenir avec un minimum de vraisemblance que ces différences correspondent à des variations génétiques. Ce genre d'arguments n'est d'ailleurs pas le seul fait de ceux qui occupent une situation privilégiée dans l'ordre social. Ceux qui sont défavorisés peuvent en venir à apprécier et défendre cela même qui les sépare des autres et à attacher une valeur spéciale à ce qui est plus particulièrement leur. Il y a bien longtemps, je faisais des recherches d'anthropologie parmi les Zoulous d'Afrique du Sud, qui étaient non seulement soumis à la domi-

nation politique des Blancs, mais à peu près totalement exclus de leur culture, du fait de la couleur de leur peau. Je m'aperçus alors que certains parmi les plus instruits des Zoulous avaient réagi à ces restrictions en constituant une société culturelle zoulou visant à maintenir vivante leur propre culture. Certains au moins d'entre eux soutenaient que celle-ci était parfaite. (Il n'est pas surprenant que ce mouvement ait bénéficié de l'appui du gouvernement sud-africain.) Je pense que nous considérerions tous avec faveur une organisation qui s'efforcerait de sauvegarder la fierté culturelle d'un groupe ; mais ce qui me choqua, ce fut d'entendre un membre de cette société soutenir, devant une assemblée de plusieurs milliers de Zoulous que, pour résoudre un certain problème social, ils devraient remettre en usage une pratique de magie qui, à la lumière des connaissances médicales actuelles, présente un danger certain pour la santé de leurs enfants. Ma réaction fut la même en constatant, lors d'un dîner donné à Londres en faveur de la création d'un foyer culturel pour les Nigériens du Royaume-Uni, que cette initiative tout à fait valable était fondée sur la conviction, très répandue alors chez les Africains, d'appartenir à une race unique. Il me semble que les orateurs tenaient précisément le même genre de raisonnement que les ségrégationnistes d'Afrique du Sud en prétendant qu'il existe, entre individus appartenant à des groupes ethniques différents, des différences innées qu'il faut préserver. J'ai fait part de mes craintes au président de la réunion, qui était un de mes bons amis et qui devint plus tard ministre d'un État africain lorsque celui-ci acquit son indépendance, sans toutefois parvenir à le convaincre. On constate un peu partout dans le monde l'existence de mouvements analogues, nés de la diversité culturelle et de l'inégalité économique et sociale ; des mouvements qui ont des adeptes aussi bien parmi les défavorisés que parmi les privilégiés portent en eux les germes de conflits nouveaux et vont à l'encontre de toute tentative de règlement du problème.

Ainsi donc, le désir légitime des populations de préserver leur culture propre peut entraver de diverses façons les efforts réalistes tentés pour établir l'égalité civique et culturelle. Je parle ici d'« égalité » et non pas d'« identité » culturelle. Si l'on a pu, à un moment donné, penser que l'extension de la technologie industrielle aurait pour résultat un nivellement des différences culturelles entre les divers groupes humains, il est de plus en plus évident que c'était là une erreur, et il est très peu probable qu'un tel nivellement se produise dans un avenir prévisible. Cela ne veut pas dire que de nombreuses formes

de culture autrefois limitées à un très petit groupe ne soient pas aujourd'hui mieux connues de par le monde. Mais les différences locales en matière de cosmologie, d'organisation de la vie domestique, de langue et d'art n'en demeurent pas moins considérables. Quels sont donc les éléments qui participent d'une culture universelle, et que reste-t-il des cultures locales propres aux divers groupes ethniques ?

Le développement le plus rapide et le plus facilement accepté a été celui de la technologie de la civilisation industrielle, et l'habileté avec laquelle l'utilisent des peuples qui n'y ont eu accès que récemment démontre la fausseté des théories selon lesquelles la plus ou moins grande efficacité technique des diverses races est liée à des différences biogénétiques. De même que l'*Homo sapiens sapiens* a réussi à confectionner des outils de pierre en perfectionnant ceux qu'avait conçus l'*Homo sapiens neandertalensis*, de même certains des peuples qui ont emprunté à l'Europe occidentale sa technologie en ont développé au moins certaines parties. Compte tenu des effets de la malnutrition, des maladies endémiques, de l'insuffisance de l'éducation de base pendant les premières années d'apprentissage et d'un certain nombre d'autres facteurs, l'histoire contemporaine montre sans conteste possible que n'importe quel groupe humain peut, si on lui en donne l'occasion, emprunter à un autre groupe sa technologie et, éventuellement, l'améliorer.

Cette vérité est quelque peu masquée par le fait que les réalisations techniques et la productivité des populations récemment industrialisées sont trop souvent mesurées par rapport à de faux modèles. Si je me suis spécialisé dans l'étude de la société africaine, je n'en ai pas moins participé à des comités d'étude de villes et de villages au Royaume-Uni, en Inde et en Israël. Ce qui m'a toujours frappé, c'est que pour évaluer les performances du personnel de direction et des travailleurs africains, que ce soit dans les mines ou dans les usines, on les compare à celles de leurs homologues du Royaume-Uni, des États-Unis ou d'un autre État moderne, en tenant pour acquis que, dans ces pays, le personnel de ces entreprises travaille de façon parfaite. Les performances des pays en voie d'industrialisation sont mesurées en fonction d'un idéal absolument utopique. En effet, les études menées dans les pays modernes ont trop souvent montré que ces derniers connaissent, eux aussi, de nombreux obstacles et difficultés. S'il est certain qu'une entreprise industrielle peut être gérée plus ou moins efficacement, il est faux de prétendre, en se fondant sur une comparaison non valable, que certains individus sont congénitalement inca-

pables de faire fonctionner efficacement un système industriel. En revanche, une comparaison établie valablement entre deux entreprises déterminées permet d'attribuer de façon plus exacte les différences d'efficacité non seulement à l'équipement industriel, mais aussi à un certain nombre de facteurs sociaux et culturels bien précis : différences entre les niveaux de vie et entre les espérances qu'ils permettent, méthodes traditionnelles, dimension des marchés, etc. Je tiens également pour fausse la thèse selon laquelle il faudrait une formation s'étendant sur plusieurs générations avant que les groupes à faible productivité technique parviennent au niveau de ceux dont la productivité est élevée. A condition d'être dotés d'un équipement adéquat et d'un système permettant le développement des compétences, à condition aussi que les travailleurs soient en bonne santé, ceux qui sont à la traîne auront tôt fait de rattraper ceux qui les devancent aujourd'hui.

L'évaluation des différences entre groupes ethniques est viciée à la base par une sorte de fausse comparaison qui, elle aussi, engendre sans cesse de nouveaux conflits. L'erreur consiste dans ce cas à ne pas tenir suffisamment compte de l'influence des circonstances sur le comportement des peuples. Les croyances à la magie et à la sorcellerie étaient fréquentes dans de nombreuses cultures africaines comme dans d'autres — et notamment, jusqu'à un passé assez récent, celles d'Europe. Ces croyances étaient censées expliquer pourquoi tel malheur frappait tel individu à un moment donné, ou pourquoi certains individus réussissaient dans leurs entreprises et d'autres pas. Or, on persiste aujourd'hui à comparer ces croyances et le raisonnement qui les sous-tend implicitement aux modes de raisonnement des scientifiques ou des technologues occidentaux dans leurs laboratoires, pour établir un parallèle entre les peuples dont le raisonnement est vicié par leur croyance à la magie et à l'occultisme, et ceux qui raisonnent de façon scientifique. Bien que le caractère fallacieux de cette comparaison ait été démontré depuis longtemps, elle n'en persiste pas moins. On ne peut passer aussi simplement des croyances et idées propres à une culture au mode de pensée des individus. Pour procéder de façon valable, il faut comparer un agriculteur à un autre agriculteur, un éleveur à un autre éleveur, un pêcheur à un autre pêcheur, un croyant à un autre croyant. Nul n'ignore qu'un homme de science ou un technologue peut en même temps être un dévot, un adepte de la magie, un athée, ou un agnostique. Les prémisses varient, les modèles de raisonnement logique à l'intérieur du cadre ainsi posé peuvent être sem-

blables. Lorsque nous cherchons à évaluer l'aptitude de personnes appartenant à un groupe ethnique donné à modifier leur système de pensée et leur comportement, nous n'avons donc pas besoin de prétendre qu'elles doivent modifier radicalement toutes les prémisses et tout leur comportement. Il suffirait en théorie qu'elles adoptent un mode scientifique de pensée dans les circonstances où ce mode de pensée est indiqué. Il faut toutefois signaler l'existence de certaines incompatibilités : des travaux de recherche approfondis ont en effet montré que les croyances à la magie et à la sorcellerie constituent une façon de concevoir certaines tensions sociales et par conséquent d'y faire face dans des sociétés relativement peu développées sur le plan technique, et que le développement technique lui-même entraîne la disparition de ces croyances. Des tensions sociales analogues demeurent, mais on s'en arrange différemment.

Pendant, la conséquence de ce que je viens de dire au sujet de l'aptitude de l'homme à recourir à des modes de pensée différents selon les circonstances est que l'on peut désormais, dans une certaine mesure, songer à la possibilité de rééduquer ou de recycler des êtres humains sans devoir obligatoirement envisager en même temps la transformation complète de toute leur personnalité. Modifions les situations et nous modifierons les modes de pensée. Si on lui en offre la possibilité, tout homme est capable d'adopter les formes d'action et de raisonnement adaptées à la situation, même s'il continue dans d'autres contextes à avoir des modes de pensée tout à fait différents.

Je veux simplement dire qu'il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs. Les bœufs représentent ici le progrès technologique ; ils peuvent être attelés à différents types de charrues dont chacun représente, dans ma comparaison, un groupe humain particulier, racial, ethnique ou autre, pouvant avoir des croyances, des idées, des pratiques et des modes de comportement qui lui sont propres ; mais j'abandonne ici ma comparaison pour dire que si tous les groupes ont accès à la technologie et à la science modernes, ils devront, dans les situations se rapportant à ces domaines, penser et agir selon des modalités appropriées. En revanche, dans les autres situations — celles qui se rapportent à la vie familiale, aux croyances, aux coutumes religieuses, ou aux loisirs — chaque groupe pourra, s'il le désire, rester fidèle à sa culture propre.

L'objection majeure qu'on peut faire à la politique d'apartheid, c'est que, dans la mesure où l'on tente de la défendre ou de la justifier sur le plan intellectuel, on dénie aux autres races le droit ou même la faculté d'adopter la technologie et la

science modernes et de recevoir l'éducation nécessaire pour pouvoir en bénéficier. On leur dénie aussi par là même toute chance de combler leur handicap dans un système de relations sociales fondé sur les aspects matériels de la technologie.

J'ai utilisé l'image de la charrue et des bœufs pour rappeler une fois encore une vérité connue de tous, à savoir que le progrès technologique doit s'étendre aux pays « déshérités » et aux régions « déshéritées » de tous les pays si l'on veut que les populations intéressées aient leur part de la fraternité qu'offre le monde moderne. C'est là que réside le seul espoir de pouvoir supprimer un jour une grande partie des causes des différences qui existent entre races et entre autres groupes humains et qui donnent sans cesse naissance à de nouvelles théories proclamant la supériorité de tel ou tel groupe en matière d'intelligence ou de civisme. Si le présent colloque a été organisé, c'est justement pour lutter contre de telles théories et non pour contester la réalité des différences qui existent entre les divers groupes humains.

Il faudrait, évidemment, être bien naïf pour croire que si tous les peuples du monde avaient également accès à la science et à la technologie modernes on verrait disparaître les sources de conflit entre les groupes, y compris peut-être de conflits raciaux, les conflits existants aboutissant à des règlements. Néanmoins, il paraît certain que tant que l'accès à la technologie moderne demeurera interdit, en fait ou en droit, à certains peuples, la discrimination et les conflits raciaux subsisteront à la fois entre les nations et à l'intérieur de chacune d'elles. On n'a peut-être pas encore trouvé le remède aux conflits de type nouveau, mais on connaît parfaitement la façon de mettre fin aux conflits de style ancien.

De nombreuses études ont montré que, pendant la plus grande partie de l'histoire de l'humanité, les unités politiques ont été la proie de guerres civiles fondées sur des divisions verticales de la société. Au cours des périodes les plus reculées de l'histoire — et cela était encore vrai tout récemment dans ce qu'on pourrait appeler les civilisations tribales du monde — les outils, les armes et les biens de consommation étaient relativement simples. Étant donné la simplicité des biens de consommation et la rareté des objets de luxe, les puissants utilisaient leurs richesses pour entretenir et s'attacher un certain nombre de personnes à leur dévotion. Avec ses outils rudimentaires, chaque homme ne pouvait produire que peu au-delà de ses propres besoins, pour le donner à plus puissant que lui. Les objets de luxe qui pouvaient exister avaient donc essentielle-

ment une valeur symbolique. Étant donné que l'armement était rudimentaire, le protégé avait ses armes personnelles et contribuait directement à la puissance de son chef, qui avait ainsi une petite armée privée pour soutenir sa volonté de puissance. Chef et protégés n'avaient donc pas des niveaux de vie très différents et étaient, de ce fait, moralement très proches. Le caractère rudimentaire des moyens de transport limitait le commerce entre unités politiques, tant en ce qui concerne le volume que la gamme des produits échangés. Les produits alimentaires de base étaient difficiles à transporter, mais certains outils spécialisés et objets de luxe pouvaient faire l'objet d'échanges lents entre une unité politique et une autre, dans certains cas parcourir de longues distances. Le commerce avait souvent un caractère cérémoniel liant les partenaires dans des structures d'échange rigides. En raison de la forte mortalité infantile et de la persistance d'un taux de mortalité élevé aux âges plus avancés, la population augmentait lentement, bien qu'elle pût, globalement, subir des fluctuations considérables. Cependant, même dans ces situations, la recherche anthropologique moderne a montré que les unités politiques comportaient tout un réseau de divisions et de subdivisions complexes constituées par une série de liens coutumiers fondés sur la descendance, l'âge, le sexe, les croyances rituelles, les liens particuliers, etc. Ainsi l'organisation sociale, loin d'être simple, était au contraire extrêmement compliquée. A cet égard, l'étude de groupes d'autres primates, qui commence à mettre en lumière des complications analogues, peut nous permettre d'imaginer la situation à partir de laquelle les sociétés humaines sont parvenues à des degrés de complexité de plus en plus grands, évolution considérablement aggravée par le développement de principes énoncés dans un langage et par d'autres systèmes de valeurs symboliques. Cet entrelacement de liens et de facteurs de division multiples aboutissait à une situation dans laquelle les sociétés étaient déchirées par des conflits mais gardaient néanmoins leur cohésion du fait que leurs membres étaient attachés à des symboles communs et que des personnes, ennemies dans certaines circonstances, pouvaient être alliées dans d'autres. Dans cet enchevêtrement de liens se trouvaient quelques individus qui avaient intérêt à aplanir les querelles et pouvaient exercer une influence sociale suffisante pour y parvenir. Il y avait donc des forces unificatrices qui étaient fondées sur des allégeances sociales multiples et qui avaient pour effet de maintenir la cohésion des unités politiques en l'absence d'un système économique différencié pouvant jouer ce rôle. Malgré



cela, des liens de loyalisme interne extrêmement puissants se forgèrent au niveau des petites unités locales, et les hommes luttèrent pour conquérir à la fois les biens matériels et le pouvoir dans des guerres civiles toujours renouvelées. Ces guerres se situèrent dans le cadre du système politique existant et les transformations de l'organisation sociale n'intervenaient que très rarement.

A partir de ces situations d'égalitarisme rebelle, on vit, en certains lieux, se développer des techniques de production, de construction, de tissage, de travail des métaux et de transports qui aboutirent à la fois à une augmentation de la production et à l'apparition de niveaux de vie différents, amenant ainsi une ségrégation sociale entre les chefs et leurs subordonnés. La gamme des conquêtes s'étendit. Des classes commencèrent à se former, les armes devinrent plus coûteuses et les armées civiles firent place à des mercenaires. Cependant, la guerre civile continua à opposer diverses parties du territoire. Les puissants, qui avaient des protégés et qui commandaient des troupes, continuèrent à tenter de s'emparer du pouvoir soit pour eux-mêmes, soit pour tel ou tel supérieur auquel ils avaient promis allégeance et soutien armé.

L'une des curiosités intellectuelles de notre temps est la fréquence avec laquelle l'opinion publique éclairée du monde industriel considère les coups d'État militaires tels que ceux qui se sont produits récemment dans de nombreux pays du tiers monde comme des déviations exceptionnelles qui témoignent d'une instabilité politique. Je dis que cela est curieux, car il suffit de survoler rapidement l'histoire de l'humanité pour s'apercevoir immédiatement que la conquête du pouvoir par des militaires est un cas beaucoup plus fréquent que le cas inverse, à savoir celui où les militaires sont satisfaits ou acceptent au moins de rester subordonnés au pouvoir civil. En fait, cette dernière situation n'a régné que dans un petit nombre de pays et depuis peu de temps. Elle caractérise les pays qui ont connu un progrès technologique considérable depuis la révolution industrielle. Il paraît raisonnable d'en conclure que la révolution industrielle elle-même, en créant une interdépendance étroite entre les diverses sections verticales des États grâce aux échanges économiques utilitaires, empêche les conflits de dégénérer en guerre civile ouverte. En outre, la complexité du système économique fait qu'il est plus difficile de s'emparer du pouvoir par un coup d'État militaire rapidement mené grâce à l'occupation de certains points névralgiques permettant de contrôler l'ensemble du pays. On peut

dire avec Durkheim que les États de ce type ont gardé leur cohésion grâce à une interdépendance organique et utilitaire entre leurs divers éléments. Cela a apparemment permis de maintenir longtemps des populations nombreuses dans une sorte de paix intérieure, malgré l'existence de graves conflits que l'on réglait selon des modalités établies et par des moyens relativement pacifiques. En outre, l'institution d'une interdépendance organique laissait subsister une large diversité de cultures entre les différents groupes et catégories composant la population d'un État, et même un large degré de dissentiment à l'intérieur de cette population. Des valeurs, des croyances religieuses, des habitudes familiales et des cultures artistiques de type extrêmement divers ont pu trouver place dans un même système politique et économique. Les groupes de personnes ont pu être relativement isolés les uns des autres dans leur vie quotidienne dans la mesure où ils pouvaient participer pleinement au système économique mis en place et où l'on ne restreignait pas leur liberté de mouvement pour les empêcher de conquérir de nouvelles positions à la fois dans l'économie et dans de nombreux prolongements culturels, par l'éducation, le mariage, les activités de loisir, etc. C'est cette liberté de mouvement que la politique de ségrégation, de séparation et d'apartheid rend impossible et c'est en cela que cette politique va à l'encontre de l'évolution récente de l'humanité.

Vue sous cet angle, l'instabilité politique qui, dans de nombreux pays du tiers monde, revêt la forme de coups d'État militaires, etc., doit être considérée comme le résultat et non la cause de l'insuffisance du progrès technologique. On a vu au cours des dernières années de nombreux exemples de conflits armés entre certains groupes ethniques de nouveaux États du monde, notamment de ceux dont le territoire a été délimité par les hasards de la colonisation au lieu d'être modelé par un long processus historique qui aurait pu créer une certaine solidarité entre les divers éléments d'un même État, et en particulier établir entre eux une interdépendance économique. Seule une telle interdépendance, fondée sur un ensemble de liens étroits issus d'une technologie avancée, a permis à certains États composés d'entités locales diverses et de plusieurs ethnies de conserver leur cohésion au sein d'une structure politique exempte de guerres civiles endémiques. C'est dans ce sens que la politique des Nations Unies, qui s'efforce de favoriser le progrès technologique des pays en voie de développement, ne se justifie pas seulement par des arguments moraux. Ceux-ci, qui se réfèrent à la nécessité d'éliminer la misère, la maladie

et l'ignorance, se suffisent parfaitement à eux-mêmes. Cependant, au-delà de ces considérations, il est néanmoins indispensable, comme on l'a souvent dit, de réduire considérablement l'écart entre pays pauvres et pays riches — écart qui coïncide largement avec de grandes divisions ethniques — pour la raison évidente qu'il est une source de conflits continus. Mais le développement économique des pays pauvres doit avoir, en outre, pour résultat de créer, entre les divers groupes locaux et ethniques de leur population, une communauté d'intérêts d'où naîtra ensuite un sentiment d'unité nationale qui fera disparaître dans une certaine mesure les hostilités entre ces groupes. Si le passé peut servir de leçon pour l'avenir, on peut prévoir que ce développement permettra aussi à chaque groupe de la population possédant une culture distincte de rester fidèle à cette culture dans la vie familiale et religieuse et dans les loisirs s'il le désire, tandis que ses membres évolueront librement et coopéreront avec des membres d'autres groupes à des activités économiques et politiques spécialisées.

En outre, au fur et à mesure que le système économique qui tisse des liens entre les individus devient de plus en plus complexe et différencié, l'ensemble du système social tend à s'organiser en séries de relations de plus en plus nombreuses, de sorte que le pouvoir tend à se disperser. Dès lors, il faut, pour s'en emparer, se rendre maître d'un plus grand nombre de centres névralgiques : les coups d'État militaires deviennent difficiles. Dans un pays peu développé, la complexité des armements modernes, qui ne permet plus à chaque citoyen d'être un combattant possédant ses propres armes, donne au chef des forces armées la possibilité de se rendre maître d'un petit nombre de centres névralgiques et de s'emparer du pouvoir. Dans une société hautement différenciée du point de vue politique et économique, c'est là une tâche bien plus difficile.

Dans nombre de pays anciens, notamment ceux de l'Europe féodale, et dans quelques pays actuels, les coups d'État militaires ont été le fait d'officiers issus de classes riches. Ils se traduisent par une lutte entre fractions rivales dont chacune voulait s'approprier le contrôle de l'État pour servir ses propres intérêts. Dans la plupart des pays sous-développés d'aujourd'hui, ces coups d'États militaires ont une origine différente. En même temps qu'elles luttent pour s'affranchir de la domination des puissances coloniales et acquérir une personnalité nationale qui leur faisait souvent défaut, les populations de ces pays revendiquent de nombreux bienfaits considérés comme le fruit de la technologie moderne : la fin de la misère, une vie

matérielle plus facile, l'amélioration de la santé et de l'éducation. Les pays qui veulent s'engager dans cette voie ont à faire face à des difficultés pratiquement insurmontables, sauf s'ils sont dotés d'importantes richesses minérales. En d'autres termes, les problèmes matériels sont presque partout insolubles, sans parler des difficultés de réadaptation sociale. Dans ces conditions, le grand enthousiasme qui accompagne la révolution est rapidement déçu et l'on voit le plus souvent surgir au sein de la population une catégorie de personnes qui profitent largement du petit secteur développé de l'économie, tandis que la masse de la population reste pauvre. Une partie de l'élite militaire réagit alors contre l'inefficacité apparente du gouvernement et parfois aussi contre la corruption dont profite un petit nombre de privilégiés et elle s'empare du pouvoir pour mettre fin à cette situation et tenter de résoudre les problèmes urgents de la misère. Mais ces problèmes ont leur racine profonde dans des difficultés matérielles presque insurmontables et dans un déséquilibre croissant entre les ressources disponibles et les besoins d'une population qui augmente rapidement du fait des meilleures conditions d'hygiène. C'est pourquoi les révoltes militaires du type moderne procèdent en partie d'une sorte de mécontentement causé par le sort du peuple et leurs auteurs sont animés par le désir d'aider toute la population et non par celui de défendre leurs propres privilèges. C'est pourquoi il est essentiel, pour comprendre les événements, de savoir faire la différence entre des mouvements politiques qui, à première vue, paraissent semblables. En outre, le sentiment d'unité nationale étant un phénomène tout récent dans les pays en question, on voit surtout dans les personnes qui exercent des fonctions d'autorité des représentants de telle ou telle ethnie particulière, et c'est encore au niveau des différents groupes ethniques que se situe la rivalité pour l'obtention des privilèges. C'est pourquoi on juge l'action des personnes qui occupent les postes clés en fonction de leur appartenance ethnique ; de ce fait, les luttes qui sont le résultat du sous-développement et de l'insuffisance de la vie économique et politique apparaissent comme des phénomènes de discrimination entre groupes ethniques et sont effectivement rendus plus complexes par le jeu de liens de caractère ethnique. C'est pourquoi là encore, le développement économique est la condition préalable du renforcement de l'unité nationale grâce auquel les divisions ethniques pourront s'effacer et ne plus être une source continuelle de luttes armées. Les conséquences de ces divisions ethniques sont parfois aggravées du fait que, par

suite de circonstances historiques fortuites qui ont entraîné la répartition inégale de l'accès à l'éducation et aux connaissances modernes, certains groupes ethniques des nouveaux États peuvent être plus instruits que d'autres. Les membres de ces groupes ethniques ont naturellement parfois tendance à favoriser leurs amis, voire leurs parents, et, même quand ce n'est pas le cas, les groupes ethniques moins instruits ont le sentiment que les membres de tels ou tels groupes ethniques plus favorisés se retranchent dans leurs privilèges et s'efforcent de les maintenir.

Dans certains pays on s'est efforcé de trouver une solution partielle à ce problème en pratiquant ce qu'on pourrait appeler une « discrimination à rebours », c'est-à-dire l'octroi de facilités et de privilèges à des groupes ethniques économiquement et socialement « attardés » — du point de vue de l'éducation moderne et des postes qualifiés — pour leur permettre de rattraper le reste de la population. Les mesures de ce genre paraissent justes et humaines et sans elles certains groupes ne pourraient peut-être jamais rattraper leur retard. Malheureusement, il peut en résulter une situation où non seulement beaucoup d'individus appartenant aux groupes les mieux instruits sont pénalisés du fait de leurs aptitudes mais où les autres, ayant intérêt à être considérés comme défavorisés, seront de plus en plus nombreux à vouloir être déclarés attardés. Ils s'efforceront même de former des combinaisons politiques pour y parvenir. Ici encore interviennent des facteurs d'aggravation, et des recherches récentes ont mis en lumière une tendance selon laquelle, là où les affinités fondées sur le groupe ethnique, la caste ou l'appartenance religieuse se manifestaient à des échelons relativement localisés, elles donnent aujourd'hui naissance à des catégories bien plus vastes qui commencent à agir sur le plan politique. Ce type de phénomène caractéristique est celui que le professeur N. Srinavas a appelé l'avènement de la « caste dominante » qui s'efforce de protéger ses intérêts à l'échelon régional. Ces efforts provoquent à leur tour les réactions des autres castes. Ce phénomène a été signalé et analysé en Afrique où il revêt la forme d'affiliations tribales à l'intérieur de groupes ethniques plus nombreux ou de milieux culturels plus avancés. Ainsi des luttes peuvent-elles surgir entre les entités ethniques ou culturelles, à la fois pour protéger des privilèges et pour maintenir certains avantages acquis dans le passé en tant que groupes défavorisés.

J'ai, jusqu'ici, appuyé mon raisonnement sur l'analyse de systèmes sociaux dans lesquels le développement économique

et social s'est accompagné d'une diminution du recours direct à la force et de l'apparition d'une certaine unité grâce à l'influence de liens politiques et économiques, en dépit des différences ethniques et culturelles. J'ai essayé d'étudier ce qui se produit dans les nouveaux États dans de telles situations. Mais il existe évidemment d'autres schémas d'évolution possibles. L'un d'eux consiste à supprimer par la force l'égalité et la liberté de mouvement des citoyens qu'exige le bon fonctionnement d'une économie moderne. Telle est la situation de l'Afrique du Sud. Ce pays a une technologie et une économie très fortement développées sur une grande partie de son territoire ; il est riche en ressources minérales et assez fortement industrialisé. Si j'avais le temps, je pourrais démontrer, en m'appuyant sur de nombreux faits, qu'en raison de la complexité de l'économie, un très grand nombre d'individus appartenant aux races subordonnées (Africains, métis et Indiens) sont liés à ce système par des intérêts, en ce sens qu'ils en retirent un niveau de vie, certes inférieur à celui des races plus favorisées, mais quand même décent, à la condition toutefois de travailler dans le secteur minier ou industriel des villes. Par contre, la situation d'une grande partie de la population est très misérable, et cela s'applique en particulier à des fractions entières de la population africaine qui vit dans ce qu'on appelle en Afrique du Sud les « réserves indigènes ». Il y a dans certains cas plus d'un siècle que des hommes quittent périodiquement ces réserves pour aller travailler dans les entreprises minières, industrielles et agricoles des Blancs et regagnent ensuite périodiquement leurs zones rurales. Mais plus de la moitié de la population de l'Afrique du Sud est urbanisée de façon permanente. Cette évolution est d'ailleurs analogue à celle qu'on constate dans le monde entier et qui se caractérise par une réduction générale de la population agricole. En contrôlant les mouvements de la main-d'œuvre en provenance des zones rurales, et en rapatriant sans pitié tous ceux qui sont sans travail dans les zones urbaines, le gouvernement sud-africain s'est efforcé de prévenir l'apparition d'une masse encombrante de chômeurs dans les villes. L'intention était de faire dépendre l'importance de la population urbaine africaine du fonctionnement de l'économie industrielle. Mais, en l'absence d'une révolution agricole parallèle, cette politique laisse subsister derrière elle une paysannerie appauvrie au sein de laquelle on peut déjà déceler des signes de révolte. Dans la plupart des pays industrialisés, le taux de fécondité des éléments les plus qualifiés de la population, notamment parmi les

cadres supérieurs et les techniciens, tend à diminuer et ces catégories ne produisent pas assez d'enfants pour occuper les nouveaux emplois qualifiés que l'expansion de l'économie multiplie sans cesse. C'est pourquoi on a mis au point des systèmes d'enseignement grâce auxquels les enfants les mieux doués et les plus ambitieux des travailleurs plus prolifiques, mais qui occupent des emplois non qualifiés, peuvent accéder à des postes les plus élevés. Ce système se caractérise par une forte mobilité sociale, sauf lorsque celle-ci est entravée par des discriminations ethniques et raciales, voire par un lourd handicap trop lourd à surmonter sur le plan matériel et éducatif. En Afrique du Sud — comme en Rhodésie — c'est la loi elle-même qui s'oppose à cette mobilité. Dans ces pays, ni le taux de natalité, ni le taux d'immigration des personnes de race blanche ne sont suffisamment élevés pour fournir à l'économie en expansion la main-d'œuvre dont elle a besoin. C'est pourquoi on lève de temps à autre la barrière érigée entre les races pour permettre aux membres des groupes ethniques non blancs d'accéder à des emplois un peu plus qualifiés. Je ne pense pas qu'il y ait là le moindre indice d'un changement fondamental dans la politique raciale elle-même. Bien qu'un grand nombre de représentants des catégories ethniques privilégiées s'élèvent eux-mêmes, pour de nombreuses raisons, contre le système, il ne semble pas que des modifications profondes puissent se produire dans un proche avenir, à moins d'une action internationale. Les intérêts économiques mutuels qui lient certains membres de tous les groupes ethniques permettent de maintenir le système en état de fonctionnement, mais en fin de compte sa survie exigera de plus en plus le recours à la force pour étouffer toute velléité d'opposition.

Les quelques dernières années ont montré que le réseau des liens qui assurent le fonctionnement des systèmes sociaux complexes fondés sur des technologies hautement développées est devenu si compliqué que, tel le mécanisme d'une montre, il devient extrêmement vulnérable à certaines atteintes susceptibles de causer de profonds ébranlements, lorsqu'elles ne provoquent pas d'effondrement de l'ensemble du système. Devant ce danger, il se pourrait que les États aux structures très complexes ne se montrent plus aussi tolérants que par le passé à l'égard des opinions dissidentes. Celles-ci découlent de l'impossibilité pour certains groupes ethniques d'obtenir l'égalité économique et politique dans la pratique, même si cette égalité est garantie par la loi, la pression qu'exerce l'opinion mondiale pour qu'il soit mis fin à toute discrimination raciale accentuant

beaucoup le ressentiment des groupes ethniques défavorisés, et suscitant de nouvelles tentatives pour ébranler le système. On peut craindre que même les États dans lesquels le pouvoir repose sur l'assentiment de la population soient amenés dans l'avenir à recourir de plus en plus à la force et à la répression pour assurer le fondement du régime et qu'ils deviennent ainsi de moins en moins tolérants à l'égard des opinions contestataires. Il est probable que chaque fois qu'un mouvement de contestation coïncidera avec des divisions ethniques et culturelles, les conflits qui en résulteront deviendront de plus en plus âpres et de moins en moins susceptibles de règlement, même après que les problèmes matériels auront été résolus.

En effet, comme on l'a souvent dit, les êtres humains attachent une grande valeur à leurs idéologies, leurs cultures, leurs croyances, etc., et cela ajoute encore à l'acharnement avec lequel ils se querellent et se combattent. En outre, on a déjà constaté qu'à certains égards, plus les hommes deviennent proches les uns des autres et plus les petites différences de culture et de croyance prennent d'importance et les conflits d'acuité. Il paraît inévitable que la similitude des technologies existant dans diverses parties du monde entraîne, à maints égards, une similitude des systèmes de relations sociales. Les différences entre systèmes sociaux de pays industrialisés se situeront probablement sur d'autres plans plus accessoires — relations familiales, rapports d'amitié, liens idéologiques, rapports fondés sur l'autorité et le patronage, liens d'origine historique, etc. Il peut y avoir là de nouveaux éléments de différenciation culturelle et ethnique, à partir desquels on tentera de sauvegarder l'originalité de tel ou tel groupe. Cependant, deux facteurs importants agiront en sens inverse : le premier est l'interdépendance économique croissante qui peut s'établir entre les différents pays, encore que cette interdépendance puisse être elle-même une source de différends. Le deuxième est la propagation d'une nouvelle forme de culture universelle. A certaines époques du passé, il y a eu des régions où les couches instruites de la population de différents pays apprenaient une seule *lingua franca* et partageaient le même intérêt pour la littérature, pour l'art, etc. A d'autres époques, la religion a exercé une influence unificatrice qui n'était plus limitée à telle ou telle grande région, mais qui s'étendait à tous les fidèles d'une même Église dans des régions différentes. Plus récemment, cette influence a été exercée par des idéologies politiques militantes. N'oublions pas non plus de mentionner les activités qui participent d'une culture universelle, tels les



sports et les jeux et, en particulier, l'harmonieux spectacle du football ; même si la compétition est parfois violente, j'ai constaté qu'elle fournit un sujet de conversation à une foule de personnes d'origines et de nationalités fort diverses et il est évident qu'elle a suscité dans le monde entier l'avènement de « héros » profondément admirés. On a vu récemment aussi la culture « pop » devenir universelle puisqu'elle unit les jeunes générations d'un très grand nombre de pays et de milieux sociaux fort divers. Le grand trompettiste de jazz américain Louis Armstrong a fort bien décrit cette situation en déclarant, lors d'une visite au Ghana, qu'il pouvait, dans le monde entier, parler à tous avec sa trompette. J'ai moi aussi éprouvé avec intensité le même sentiment en 1959 lorsque, me trouvant en plein cœur de l'Ouganda, je dansais des danses européennes en compagnie d'Africains et d'Africaines dans une hutte de pisé traditionnelle, au son de disques de musique pop jouée par des orchestres zoulous qui chantaient également en zoulou — langue que j'avais étudiée trente ans plus tôt en Afrique du Sud, à des milliers de kilomètres de là, sous un régime de ségrégation raciale. Cette culture, qui comporte des formes d'art et de littérature, de musique et de danse, mais malheureusement aussi un certain usage des stupéfiants, s'accompagne d'un puissant sentiment de solidarité et, partant, d'un refus de toutes les formes de discrimination raciale et ethnique comme aussi de frustration sociale. Certains des aspects de cette culture peuvent troubler, voire effrayer, ceux que ses adeptes appellent « les gens de la bonne société », par son universalisme elle n'en lutte pas moins contre un des fléaux les plus redoutables de notre temps, la discrimination ethnique et raciale.

# QUATRE DÉCLARATIONS SUR LA QUESTION RACIALE

## Déclaration sur la race, Paris, juillet 1950

1. Les savants s'accordent en général à reconnaître que l'humanité est une et que tous les hommes appartiennent à la même espèce, *Homo sapiens*. Il est, en outre, communément admis que tous les hommes sont issus vraisemblablement d'une même souche : les différences qui existent entre les divers groupes humains sont dues au jeu de facteurs évolutifs de différenciation, tels que la modification dans la situation respective des particules matérielles qui déterminent l'hérédité (gènes), le changement de structure de ces mêmes particules, l'hybridation et la sélection naturelle. Des groupes plus ou moins stables et plus ou moins différenciés se sont ainsi constitués, qui ont été classés de diverses manières, avec des intentions différentes.

2. Du point de vue biologique, l'espèce *Homo sapiens* se compose d'un certain nombre de groupes, qui diffèrent les uns des autres par la fréquence d'un ou de plusieurs gènes particuliers. Mais ces gènes eux-mêmes, auxquels doivent être imputées les différences héréditaires qui existent entre les hommes, sont toujours en petit nombre si l'on considère l'ensemble de la constitution génétique de l'homme et la grande quantité de gènes communs à tous les êtres humains, quel que soit le groupe auquel ils appartiennent. Bref, les ressemblances entre les hommes sont beaucoup plus grandes que leurs différences.

3. Une race, biologiquement parlant, peut donc se définir comme un groupe parmi ceux qui constituent l'espèce *Homo sapiens*. Ces groupes sont susceptibles de croisements les uns avec les autres. Mais, du fait des barrières qui les ont plus ou moins isolés dans le passé, ils offrent certaines différences physiques résultant des particularités de leur histoire biologique. Ils représentent les variations d'un même thème.

4. En résumé, le mot « race » désigne un groupe ou une popu-

lation caractérisée par certaines concentrations, relatives quant à la fréquence et à la distribution, de gènes ou de caractères physiques qui, au cours des temps, apparaissent, varient et souvent même disparaissent sous l'influence de facteurs d'isolement géographiques ou culturels. Chaque groupe perçoit différemment les manifestations variables de ces caractères chez des populations différentes. Nos observations étant, dans une très large mesure, affectées par nos préjugés, nous sommes enclins à interpréter arbitrairement et inexactement toute variabilité qui se produit dans un groupe donné comme une différence fondamentale qui le sépare des autres de manière décisive.

5. Tels sont les faits scientifiques. Malheureusement, dans la plupart des cas, le terme « race » n'est pas employé dans le sens défini ci-dessus. Beaucoup de gens appellent « race » tout groupe humain arbitrairement désigné comme tel. C'est ainsi que beaucoup de collectivités nationales, religieuses, géographiques ou culturelles, par suite de l'acception très large donnée à ce mot, ont été qualifiées de « races », alors que, de toute évidence, les Américains ne constituent pas une race, pas plus d'ailleurs que les Anglais, les Français ou toute autre nation : de même, ni les catholiques, ni les protestants, ni les musulmans, ni les juifs ne représentent des races ; on ne peut définir comme groupes « raciaux » les peuples qui parlent l'anglais ou toute autre langue ; les habitants de l'Islande, de l'Angleterre ou de l'Inde ne forment pas une race ; et l'on ne saurait regarder comme membres d'une race particulière les individus qui participent à la culture turque, chinoise, ou à toute autre culture.

6. Les groupes nationaux, religieux, géographiques, linguistiques ou culturels ne coïncident pas nécessairement avec les groupes raciaux et les aspects culturels de ces groupes n'ont avec les caractères propres à la race aucun rapport génétique démontrable. Les graves erreurs entraînées par l'emploi du mot « race » dans le langage courant rendent souhaitable qu'on renonce complètement à ce terme lorsqu'on l'applique à l'espèce humaine et qu'on adopte l'expression de « groupes ethniques ».

7. Quelle est l'opinion des savants au sujet des grands groupes de l'espèce humaine que l'on reconnaît à l'heure actuelle ? Les races humaines ont été classées — et le sont encore — différemment selon les anthropologues, mais, en ce moment, la plupart d'entre eux sont d'accord pour diviser la majeure partie de l'espèce humaine en trois grands groupes, à savoir : le groupe mongoloïde ; le groupe négroïde ; le groupe caucasoïde.

Or les phénomènes biologiques qui ont été en quelque sorte cristallisés dans cette classification ont un caractère dynamique

et non statique. Ces groupes n'étaient pas jadis ce qu'ils sont aujourd'hui et il y a tout lieu de croire qu'ils changeront encore à l'avenir.

8. On s'est souvent efforcé d'introduire des sous-groupes ethniques dans cette classification. L'accord est loin de régner sur le nombre de ces subdivisions et, de toute façon, la plupart d'entre elles n'ont pas été étudiées ni décrites.

9. Quelle que soit la classification qu'un anthropologue propose, il n'y fait jamais intervenir les caractères mentaux. Il est maintenant généralement acquis que les tests psychologiques ne permettent pas, par eux-mêmes, de faire la part des aptitudes innées d'une part, et des influences du milieu, de l'éducation et de l'enseignement de l'autre. Toutes les fois qu'il a été possible d'éliminer les différences dues aux conditions de l'entourage physique et social, les tests ont démontré la ressemblance fondamentale des caractères intellectuels entre les différents groupes humains. En d'autres termes, si le milieu culturel donne aux membres des différents groupes ethniques des chances égales de faire valoir leurs aptitudes, ils atteignent, en moyenne, des résultats comparables. Les recherches scientifiques des dernières années confirment donc les paroles de Confucius (551-478 av. J.-C.) : « La nature des hommes est identique ; ce sont leurs coutumes qui les séparent. »

10. Les données scientifiques dont on dispose à l'heure actuelle ne corroborent pas la théorie selon laquelle les différences génétiques héréditaires constitueraient un facteur d'importance primordiale parmi les causes des différences qui se manifestent entre les cultures et les œuvres de la civilisation des divers peuples ou groupes ethniques. Elles nous apprennent à l'inverse que ces différences s'expliquent avant tout par l'histoire culturelle de chaque groupe. Les facteurs qui ont joué un rôle prépondérant dans l'évolution intellectuelle de l'homme sont sa faculté d'apprendre et sa plasticité. Cette double aptitude est l'apanage de tous les êtres humains. Elle constitue, en fait, un des caractères spécifiques de l'*Homo sapiens*.

11. On n'a jamais pu démontrer de façon décisive l'existence de différences innées de tempérament entre groupes humains. Il est certain en revanche que, quelle que soit la nature des différences innées qu'il pourrait y avoir entre groupes, celles-ci sont en grande partie effacées par les différences individuelles et par celles qui proviennent du milieu.

12. Ni la personnalité ni le caractère ne relèvent de la race. Dans tous les groupes humains, on trouve des types très variés de personnalité et de caractère, et il n'y a aucune raison de croire

que certains groupes humains soient à cet égard mieux partagés que d'autres.

13. Tous les faits qui ont pu être recueillis concernant les croisements de races attestent qu'ils n'ont cessé de se produire depuis les temps les plus reculés. A vrai dire, l'un des principaux mécanismes de la formation, de l'extinction ou de la fusion des races est précisément l'hybridation entre « races » ou groupes ethniques. Qui plus est, il n'a jamais pu être établi que les croisements de races aient des effets biologiques néfastes. La théorie selon laquelle des caractères physiques et mentaux défavorables (dysharmonie physique et dégénérescence mentale) se manifesteraient chez les métis n'a jamais été prouvée par des faits. Il n'existe donc pas de justification « biologique » pour interdire le mariage entre les individus appartenant à des groupes raciaux différents.

14. Il convient de distinguer entre la « race », fait biologique, et le « mythe de la race ». En réalité, la « race » est moins un phénomène biologique qu'un mythe social. Ce mythe a fait un mal immense sur le plan social et moral ; récemment encore, il a coûté d'innombrables vies et causé des souffrances incalculables. Il empêche le développement normal de millions d'êtres humains et prive la civilisation de la collaboration effective d'esprits créateurs. On ne saurait se prévaloir de différences biologiques entre groupes ethniques pour pratiquer l'ostracisme ou pour prendre des mesures collectives. L'essentiel est l'unité de l'humanité, tant du point de vue biologique que du point de vue social. Reconnaître ce fait et régler sa conduite en conséquence, tel est le premier devoir de l'homme moderne. Au surplus, c'est simplement admettre ce qu'un célèbre biologiste écrivait en 1873 : « Au fur et à mesure que la civilisation humaine se développera et que les petites tribus se rassembleront en collectivités plus vastes, le simple bon sens fera comprendre à chaque individu que ses instincts sociaux et sa bonne volonté doivent s'étendre à tous les membres de la nation, même s'ils lui sont personnellement inconnus. Une fois cette étape franchie, seuls les obstacles artificiels empêcheront l'individu d'accorder sa bonne volonté aux hommes de toutes les nations et de toutes les races. » Ainsi s'est exprimé Charles Darwin, dans *The descent of man* (2<sup>e</sup> édition, 1875, p. 187-188). En fait, toute l'histoire de l'humanité prouve que l'instinct de coopération est non seulement une tendance naturelle chez l'homme, mais qu'il a des racines plus profondes que n'importe quelle tendance égocentrique. D'ailleurs, s'il en était autrement, siècles et millénaires seraient-ils témoins de ce développement des communautés humaines dans le sens d'une intégration et d'une organisation toujours plus grandes ?

15. Examinons maintenant les incidences de toutes ces considérations sur le problème de l'égalité entre les hommes. Il faut affirmer tout d'abord, et de la manière la plus catégorique, que l'égalité en tant que principe moral ne repose nullement sur la thèse que tous les êtres humains sont également doués. Il est bien évident, en effet, qu'au sein de tout groupe ethnique les individus diffèrent considérablement entre eux par leurs aptitudes. On a cependant exagéré les caractères différentiels entre groupes humains et l'on s'en est servi pour contester la valeur du principe éthique de l'égalité. C'est pourquoi nous jugeons utile d'exposer de façon formelle ce qui a été scientifiquement établi sur la question des différences entre individus et entre groupes.

- a. Les anthropologues ne peuvent établir de classification raciale que sur des caractères purement physiques et physiologiques.
- b. Dans l'état actuel de nos connaissances, le bien-fondé de la thèse selon laquelle les groupes humains diffèrent les uns des autres par des traits psychologiquement innés, qu'il s'agisse de l'intelligence ou du tempérament, n'a pas encore été prouvé. Les recherches scientifiques révèlent que le niveau des aptitudes mentales est à peu près le même dans tous les groupes ethniques.
- c. Les études historiques et sociologiques corroborent l'opinion selon laquelle les différences génétiques n'ont pas d'importance dans la détermination des différences sociales et culturelles existant entre différents groupes d'*Homo sapiens*, et les changements sociaux et culturels au sein des différents groupes ont été, dans l'ensemble, indépendants des modifications dans leur constitution héréditaire. On a vu se produire des transformations sociales considérables qui ne coïncident nullement avec les altérations du type racial.
- d. Rien ne prouve que le métissage, par lui-même, produise de mauvais résultats sur le plan biologique. Sur le plan social, les résultats, bons ou mauvais, auxquels il aboutit sont dus à des facteurs d'ordre social.
- e. Tout individu normal est capable de participer à la vie en commun, de comprendre la nature des devoirs réciproques et de respecter les obligations et les engagements mutuels. Les différences biologiques qui existent entre les membres des divers groupes ethniques n'affectent aucunement l'organisation politique ou sociale, la vie normale ou les rapports sociaux.

Enfin, les recherches biologiques viennent étayer l'éthique de la fraternité universelle ; car l'homme est, par tendance innée, porté à la coopération et, si cet instinct ne trouve pas à se satis-

faire, individus et nations en pâtissent également. L'homme est, de nature, un être social qui ne parvient au plein développement de sa personnalité que par des échanges avec ses semblables. Tout refus de reconnaître ce lien social entre les hommes est cause de désintégration. C'est dans ce sens que tout homme est le gardien de son frère. Chaque être humain n'est qu'une parcelle de l'humanité, à laquelle il est indissolublement lié.

Déclaration rédigée à la Maison de l'Unesco, à Paris, par les experts dont les noms suivent :

P<sup>r</sup> Ernest Beaglehole (Nouvelle-Zélande) ;

P<sup>r</sup> Juan Comas (Mexique) ;

P<sup>r</sup> L. A. Costa Pinto (Brésil) ;

P<sup>r</sup> E. Franklin Frazier (États-Unis) ;

P<sup>r</sup> Morris Ginsberg (Royaume-Uni) ;

P<sup>r</sup> Humayun Kabir (Inde) ;

P<sup>r</sup> Claude Lévi-Strauss (France) ;

P<sup>r</sup> M. F. Ashley Montagu (États-Unis), rapporteur.

Texte révisé par le professeur Ashley Montagu, d'après des suggestions émanant des personnalités suivantes : MM. Hadley Cantril, E. G. Conklin, Gunnar Dahlberg, Theodosius Dobzhansky, L. C. Dunn, Donald Hager, Julian Huxley, Otto Klineberg, Wilbert Moore, H. J. Muller, Gunnar Myrdal, Joseph Needham, Curt Stern.

## Déclaration sur la race et les différences raciales, Paris, juin 1951

Cette réunion, la deuxième qui ait été convoquée pour étudier le concept de race, l'a été surtout pour les raisons suivantes : si la question raciale intéresse le grand public, à plus forte raison intéresse-t-elle les spécialistes et, en premier lieu, les sociologues, les anthropologues, les biologistes, et parmi ces derniers tout particulièrement ceux qui s'occupent de génétique humaine.

Or, au cours de la première réunion, ce sont surtout les sociologues qui avaient exposé leurs vues et rédigé les grandes lignes de la Déclaration sur la race ; cette déclaration devait faire une forte impression, mais elle n'avait pas l'autorité que seuls pouvaient lui conférer les spécialistes d'anthropologie physique et de génétique humaine, particulièrement compétents en ce qui concerne l'aspect biologique du problème de la race. De fait, cette première déclaration n'a pas obtenu sur tous les points l'adhésion des représentants autorisés de ces disciplines.

D'une manière générale, nous avons maintenu les principales conclusions de la première déclaration, mais en atténuant certaines affirmations et en procédant à d'importantes suppressions. Nous avons dès l'abord et sans hésiter adopté à l'unanimité la conclusion essentielle, à savoir que la théorie de la pureté raciale et celle de la hiérarchie des races, qui en est le complément, ne reposent sur aucun fondement scientifique.

Nous avons reconnu que toutes les races sont mélangées et que la variabilité de la plupart des caractères biologiques est aussi grande, sinon plus grande, à l'intérieur d'une même race que d'une race à l'autre.

Nous avons été unanimes à reconnaître que les groupes raciaux, au stade actuel de leur évolution, sont caractérisés par des proportions différentes d'éléments héréditaires semblables (gènes). Nous considérons tous que ces différences doivent être attribuées, d'une part, à des mutations qui sont le fait du hasard, d'autre part, à l'isolement qui, en empêchant les croisements entre groupes affectés par des mutations différentes, détermine les caractéristiques raciales ; c'est surtout l'isolement géographique qui explique la formation des grands groupes tels que les groupes africain, européen et asiatique.

Nous avons reconnu que les hommes se différencient les uns des autres par leurs caractéristiques culturelles tout autant que par leurs caractéristiques biologiques, et il nous est apparu évident que, parmi les facteurs qui ont abouti à la formation de races secondaires, un grand nombre sont d'ordre culturel. Tout ce qui tend à empêcher le libre échange des gènes entre groupes humains peut contribuer à la formation de races, que ces obstacles soient d'ordre religieux, social, linguistique ou géographique.

Nous avons soigneusement évité de donner une définition dogmatique de la race, car, produit de facteurs évolutifs, la race correspond à un concept dynamique et non statique. Nous avons également évité d'invoquer le fait que les races sont sujettes à variations et que beaucoup d'entre elles sont fortement mélangées, pour en conclure que les races n'existent pas. L'anthropologue comme l'homme de la rue savent parfaitement que les races existent ; le premier, parce qu'il peut classer les variétés de l'espèce humaine grâce à un ensemble de caractéristiques scientifiquement reconnaissables et mesurables ; le second, parce qu'il ne peut douter du témoignage de ses sens lorsqu'il se trouve en présence à la fois d'un Africain, d'un Européen, d'un Asiatique et d'un Indien d'Amérique.

Nous avons tous admis sans difficulté que l'existence de différences intellectuelles innées entre les divers groupes raciaux n'a



jamais été prouvée et qu'ici encore les différences existant à l'intérieur d'une même race sont au moins aussi grandes que celles qui peuvent exister d'une race à l'autre. Nous avons été d'accord pour considérer que les caractères psychologiques ne peuvent servir ni à classer les races, ni à les décrire.

Nous avons la bonne fortune de compter parmi nous plusieurs hommes de science qui avaient spécialement étudié les résultats de croisements entre races différentes. Notre conclusion, à savoir que, d'une manière générale, le mélange des races n'a pas de résultats défavorables, est donc fondée sur l'expérience autant que sur la documentation existante. Beaucoup d'entre nous estiment même fort probable que l'hybridation entre races différentes peut donner des résultats biologiquement favorables, bien que l'on manque sur ce point de preuves décisives.

Le mot « race » étant marqué, pour avoir servi à désigner des différences nationales, linguistiques ou religieuses et pour avoir été utilisé dans un sens délibérément abusif par les partisans des doctrines racistes, nous nous sommes efforcés de trouver un mot nouveau pour exprimer la notion de groupe biologiquement caractérisé. Nous n'y avons pas réussi, mais nous considérons que le mot « race » doit servir exclusivement à la classification anthropologique des groupes présentant un ensemble bien défini de traits physiques (y compris les traits physiologiques) combinés dans des proportions caractéristiques.

Nous nous sommes également efforcés, sans plus de succès, de nous prononcer sur le caractère instinctif du comportement de l'homme à l'égard de ses semblables. Il est évident que les membres d'un même groupe font preuve les uns à l'égard des autres d'esprit de coopération ou d'association, alors qu'ils peuvent manifester, vis-à-vis des membres de groupes différents, un esprit d'agressivité — ces deux tendances pouvant parfaitement coexister en un même individu. Nous considérons que l'origine psychologique des préjugés raciaux pose un important problème qui exige de nouvelles études.

Dans l'état actuel de nos connaissances, nous sommes unanimes à considérer que les différences biologiques constatées entre les groupes raciaux humains ne peuvent en aucun cas justifier la thèse de l'inégalité raciale, qui se fonde sur l'ignorance et le préjugé, et que, sur le plan humain et moral, les différences connues, quelles qu'elles soient, apparaissent négligeables.

L. C. Dunn, rapporteur, juin 1951

1

Les savants reconnaissent généralement que tous les hommes actuels appartiennent à une même espèce, dite *Homo sapiens*, et qu'ils sont issus d'une même souche. Quand et comment les différents groupes humains se sont détachés du tronc commun, la question reste controversée.

Les anthropologues sont tous d'accord pour considérer la notion de race comme permettant de classer les différents groupes humains dans un cadre zoologique propre à faciliter l'étude des phénomènes d'évolution. Au sens anthropologique, le terme « race » ne doit être appliqué qu'aux groupes humains qui se distinguent par des traits physiques nettement caractérisés et essentiellement transmissibles. On peut classer de cette façon de nombreuses populations, mais la complexité de l'histoire humaine est telle que beaucoup d'autres se prêtent difficilement à une classification raciale.

2

Les différences physiques entre les groupes humains sont dues : les unes à des différences de constitution héréditaire, les autres à des différences de milieu, la plupart aux deux. La génétique donne à penser que les différences héréditaires à l'intérieur d'une même espèce tiennent à deux ordres de causes : d'une part, la composition génétique d'une population isolée se modifie continuellement, mais progressivement, sous l'effet de la sélection naturelle, de modifications fortuites (mutations) des particules matérielles (gènes) qui commandent l'hérédité, de modifications accidentelles de la fréquence des gènes, enfin des coutumes relatives au mariage ; d'autre part, les croisements tendent sans cesse à effacer les différenciations ainsi créées. Les nouvelles populations issues de ces croisements, lorsqu'elles se trouvent à leur tour isolées, subissent les mêmes influences, qui peuvent amener de nouvelles transformations. Les races actuelles ne sont que le résultat, envisagé à un moment donné de l'histoire, de la somme des actions qui sont ainsi exercées sur l'espèce humaine. Il est donc normal que les caractères héréditaires employés pour classer les groupes humains diffèrent selon le but scientifique qu'on se propose ; il en est de même de l'étendue des variations — et par conséquent du nombre des subdivisions — admises à l'intérieur d'un même groupe.

3

Les groupes nationaux, religieux, géographiques, linguistiques et culturels ne coïncident pas nécessairement avec les groupes raciaux, et les aspects culturels de ces groupes n'ont avec les caractères propres à la race aucun rapport démontrable. Les Américains ne constituent pas une race, pas plus d'ailleurs que les Français ou les Allemands. Aucun groupe national ne constitue une race *ipso facto*. Les musulmans et les juifs ne forment pas de race, pas plus que les catholiques ou les protestants, les habitants de l'Islande, de la Grande-Bretagne ou de l'Inde, les peuples qui parlent anglais ou toute autre langue, les individus qui appartiennent à la culture turque ou chinoise, etc. L'emploi du mot « race » pour désigner un de ces groupes peut constituer une grave erreur ; celle-ci est cependant souvent commise.

4

Les races humaines ont été classées — et le sont encore — différemment selon les anthropologues. La plupart de ceux-ci sont d'accord pour diviser la majeure partie de l'espèce humaine en trois grands groupes au moins (en anglais, *major racial groups* ; en français, *grand-races* ; en allemand, *Hauptrasen*). Cette classification ne repose pas sur un caractère physique unique : la couleur de la peau, par exemple, ne suffit pas nécessairement à distinguer une grand-race d'une autre. Il s'y ajoute que, dans la mesure où l'on a pu les analyser, les différences de structure physique qui distinguent une grand-race d'une autre n'apportent aucun argument en faveur des idées courantes d'une « supériorité » ou d'une « infériorité » générale de l'un ou de l'autre de ces groupes.

Dans l'ensemble, les membres de chaque grand-race se distinguent par certains caractères physiques ; mais les individus — ou les petits groupes — appartenant à plusieurs subdivisions d'une même grand-race ne se différencient pas aussi facilement entre eux. Même d'une grande-race à l'autre, il existe des transitions insensibles et certains caractères physiques propres à des grand-races ou à des races secondaires différentes peuvent chevaucher dans une large mesure. En ce qui concerne la plupart — sinon la totalité — des caractères mesurables, les différences observées à l'intérieur d'une même race dépassent celles qu'on observe entre les moyennes de deux ou plusieurs races faisant partie d'une même grand-race.

La plupart des anthropologues ne tiennent pas compte des caractères mentaux dans leur classification des races humaines. Les expériences faites sur les membres d'une même race montrent que les résultats des tests d'intelligence et des tests de personnalité dépendent à la fois des aptitudes innées et des conditions de l'entourage physique et social, mais on n'est pas d'accord sur l'importance relative de ces deux facteurs.

Les résultats d'un test psychologique — même non verbal — sont généralement moins bons dans le cas d'illettrés que dans celui de sujets plus instruits. Les tests de cet ordre peuvent donner des résultats extrêmement variables dans le cas de différents groupes d'une même race et d'un niveau culturel équivalent. Mais si les deux groupes comparés ont vécu depuis l'enfance dans des milieux analogues, les différences sont d'ordinaire minimales. Qui plus est, il y a lieu de croire que, pour des groupes placés dans des conditions de milieu identiques, le niveau moyen (c'est-à-dire, le résultat considéré comme représentatif parce qu'on constate autant de résultats meilleurs que de résultats moins bons) et les variations au-dessus et au-dessous de celui-ci ne diffèrent pas sensiblement d'une race à l'autre.

Même les psychologues qui déclarent avoir trouvé les plus grandes différences d'intelligence entre groupes d'origine raciale différente, et qui soutiennent que ces différences sont héréditaires, ont toujours constaté que certains membres d'un groupe inférieur dépassent non seulement le niveau le plus bas, mais même le niveau moyen d'un groupe supérieur. De toute manière, on n'a jamais pu distinguer deux groupes d'après les aptitudes mentales, alors qu'on peut fréquemment le faire d'après la religion, la langue, la couleur de la peau ou la nature des cheveux. Il est possible — mais nullement démontré — que certaines catégories d'aptitudes innées, d'ordre intellectuel ou affectif, soient plus fréquentes dans un groupe que dans un autre ; il est certain en tout cas que ces aptitudes varient autant, sinon davantage, à l'intérieur d'un groupe donné que d'un groupe à l'autre.

L'étude de l'hérédité des caractères psychologiques présente de multiples difficultés. Nous savons que certaines maladies ou déficiences mentales se transmettent d'une génération à l'autre ; mais nous connaissons mal le rôle de l'hérédité dans la vie psychique des individus normaux. L'individu normal, quelle que soit sa race, est foncièrement éduicable. Sa vie intellectuelle et

morale est donc, pour une large part, conditionnée par sa formation et par son milieu physique et social.

Souvent, un groupe national paraît caractérisé par des particularités psychologiques spéciales. Pour l'observateur superficiel, ces particularités s'expliquent par la race. Du point de vue scientifique cependant, n'importe laquelle de ces particularités peut aussi bien être le résultat d'influences historiques et sociales subies en commun, et leur existence ne doit pas nous faire oublier qu'au sein de populations différentes, représentant un grand nombre de types humains, on trouve à peu près la même gamme de tempéraments et le même registre intellectuel.

6

Les données scientifiques dont on dispose à l'heure actuelle ne corroborent pas la théorie selon laquelle les différences génétiques héréditaires seraient un facteur primordial pour déterminer les différences entre les cultures et leurs réalisations chez les divers peuples ou groupes ethniques. Elles nous apprennent, au contraire, que ces différences s'expliquent surtout par l'histoire culturelle de chaque groupe.

7

On ne possède aucune preuve de l'existence de races dites « pures ». Les squelettes fossiles nous fournissent l'essentiel du peu que nous savons des races disparues. En ce qui concerne les mélanges de races, il y a lieu de penser que le processus de l'hybridation humaine se poursuit depuis un temps indéterminé, mais considérable. A vrai dire, l'un des mécanismes de la formation, de l'extinction et de la fusion des races est précisément l'hybridation entre celles-ci. Il n'a jamais été établi à l'aide de preuves valables que cette hybridation ait des effets défavorables ; il n'existe donc aucune raison biologique d'interdire le mariage entre individus de races différentes.

8

Considérons maintenant l'application de toutes ces données au problème de l'égalité entre les hommes. Il convient d'affirmer que l'égalité des droits et l'égalité devant la loi, en tant que principes moraux, ne se fondent nullement sur le postulat que tous les êtres humains sont également doués.

Nous jugeons utile d'exposer de façon formelle ce qui a été scientifiquement établi sur les différences entre individus et entre groupes :

- a. Les seuls caractères sur lesquels les anthropologues ont pu effectivement fonder jusqu'à présent des classifications raciales sont des caractères physiques (anatomiques et physiologiques).
- b. Dans l'état actuel de la science, rien ne justifie la croyance que les groupes humains diffèrent par des aptitudes innées d'ordre intellectuel ou affectif.
- c. Certaines différences biologiques peuvent être aussi grandes ou plus grandes à l'intérieur d'une même race que d'une race à l'autre.
- d. On a vu se produire des transformations sociales considérables qui ne coïncidaient nullement avec des changements du type racial. Les études historiques et sociologiques corroborent ainsi l'opinion selon laquelle les différences génétiques n'interviennent guère dans la détermination des différences sociales et culturelles entre groupes humains.
- e. Rien ne prouve que le mélange des races ait des effets défavorables du point de vue biologique. Les résultats, bons ou mauvais, auxquels il aboutit s'expliquent tout aussi bien par des facteurs sociaux.

Déclaration rédigée le 8 juin 1951 à la Maison de l'Unesco, à Paris, par :

- P<sup>r</sup> R. A. M. Bergman, de l'Institut royal tropical, de la Société néerlandaise d'anthropologie d'Amsterdam.
- P<sup>r</sup> Gunnar Dahlberg, directeur de l'Institut d'État de génétique humaine et de biologie des races, de l'Université d'Uppsala.
- P<sup>r</sup> L. C. Dunn, du Département de zoologie de Columbia University, New York.
- P<sup>r</sup> J. B. S. Haldane, chef du Département de biométrie, University College, Londres.
- P<sup>r</sup> M. F. Ashley Montagu, chef du Département d'anthropologie, Rutgers University, New Brunswick, N. J.
- D<sup>r</sup> A. E. Mourant, directeur du Blood Group Reference Laboratory, Lister Institute, Londres.
- P<sup>r</sup> Hans Nachtshiem, directeur de l'Institut de génétique, Freie Universität, Berlin.
- D<sup>r</sup> Eugène Schreider, directeur adjoint du laboratoire d'anthropologie physique de l'École des hautes études de Paris.

P<sup>r</sup> Harry L. Shapiro, chef du département d'anthropologie de l'American Museum of Natural History, New York.

D<sup>r</sup> J. C. Trevor, professeur à la Faculté d'archéologie et d'anthropologie de l'Université de Cambridge.

D<sup>r</sup> Henri V. Vallois, professeur au Muséum d'histoire naturelle, directeur du Musée de l'homme, Paris.

P<sup>r</sup> S. Zuckerman, chef du Département d'anatomie de l'École de médecine de l'Université de Birmingham.

Le professeur Th. Dobzhansky, du Département de zoologie de Columbia University, et le D<sup>r</sup> Julian Huxley ont participé à la rédaction définitive.

## Propositions sur les aspects biologiques de la question raciale, Moscou, août 1964

Les experts dont les noms figurent ci-dessous, réunis par l'Unesco pour donner leur avis sur les aspects biologiques de la question raciale, et en particulier pour établir les éléments biologiques d'une déclaration sur la race et les préjugés raciaux prévue pour 1966 et destinée à mettre à jour et à compléter la Déclaration sur la race et les différences raciales rédigée en 1951, ont marqué leur accord unanime sur les propositions qui suivent :

1. Tous les hommes actuels appartiennent à une même espèce, dite *Homo sapiens*, et sont issus d'une même souche. Quand et comment les différents groupes humains se sont diversifiés, la question reste controversée.

2. Des différences de constitution héréditaire et l'action du milieu sur le potentiel génétique déterminent les différences biologiques entre les êtres humains. La plupart sont dues à l'interaction de ces deux ordres de facteurs.

3. Chaque population humaine présente une large diversité génétique. Il n'existe pas chez l'homme de race pure, au sens de population génétiquement homogène.

4. Sous leur aspect moyen, il y a des différences physiques manifestes entre les populations vivant en divers points du globe. Beaucoup de ces différences ont une composante génétique.

Ces dernières consistent le plus souvent en des différences de fréquence des mêmes caractères héréditaires.

5. Sur la base des traits physiques héréditaires, diverses subdivisions de l'humanité en grand-races et de celles-ci en catégories plus restreintes (les races, qui sont des groupes de populations ou, éventuellement, des populations) ont été proposées. Presque toutes reconnaissent au moins trois grand-races.

La variation géographique des caractères utilisée dans les classifications raciales étant complexe et ne présentant pas de discontinuité majeure, ces classifications, quelles qu'elles soient, ne sauraient prétendre à découper l'humanité en catégories rigoureusement tranchées et, du fait de la complexité de l'histoire humaine, la place de certains groupes dans une classification raciale est difficile à établir, notamment celle de certaines populations qui occupent une position intermédiaire.

Beaucoup d'anthropologues, tout en insistant sur l'importance de la variabilité humaine, estiment que l'intérêt scientifique de ces classifications est limité, voire qu'elles présentent le danger d'inciter à des généralisations abusives.

Les différences entre individus d'une même race ou d'une même population sont souvent plus grandes que la différence des moyennes entre races ou entre populations.

Les traits distinctifs variables retenus pour caractériser une race ou bien sont hérités indépendamment les uns des autres ou bien présentent un degré variable d'association à l'intérieur de chaque population. Aussi la combinaison des caractères chez la plupart des individus ne correspond-elle pas à la caractérisation typologique de la race.

6. Chez l'homme comme chez l'animal, la composition génétique de chaque population est soumise à l'action modificatrice de divers facteurs : la sélection naturelle, tendant vers une adaptation au milieu, des mutations fortuites consistant en modifications des molécules d'acide désoxyribonucléique qui déterminent l'hérédité, des modifications aléatoires de la fréquence des caractères héréditaires qualitatifs, la probabilité desquelles dépend de l'effectif de la population et de la composition des unions au sein de cette population.

Certains caractères physiques ont une valeur biologique universelle et fondamentale pour la survie de l'homme, en quelque milieu que ce soit. Les différences sur lesquelles se fondent les classifications raciales ne concernent pas de tels caractères. Aussi, à leur égard, ne peut-on en rien biologiquement parler d'une supériorité ou d'une infériorité générales de telle ou telle race.

7. L'évolution humaine présente des modalités, d'une importance capitale, qui lui sont particulières.

Le passé de l'espèce humaine, aujourd'hui répandue à la surface entière de la terre, est riche en migrations, en expansions et en rétractions territoriales.

En conséquence, une adaptabilité générale aux milieux les plus variés l'emporte chez l'homme sur les adaptations à des milieux particuliers.



Les progrès accomplis par l'homme, sur quelque plan que ce soit, semblent se poursuivre, depuis de nombreux millénaires, principalement — sinon uniquement — sur le plan des acquis culturels, et non sur celui des patrimoines génétiques. Cela implique une modification du rôle de la sélection naturelle chez l'homme actuel.

Du fait de la mobilité des populations humaines et des facteurs sociaux, les unions entre membres de groupes humains différents, qui tendent à effacer les différenciations acquises, ont joué un rôle beaucoup plus important dans l'histoire de l'espèce humaine que dans celle des espèces animales. Le passé de toute population, de toute race humaine compte de multiples métissages, qui ont tendance à s'intensifier.

Chez l'homme les obstacles aux croisements sont de nature sociale et culturelle tout autant que géographique.

8. A toute époque, les caractéristiques héréditaires des populations humaines représentent un équilibre instable résultant des métissages et des mécanismes de différenciation déjà cités. En tant qu'entités définies par un ensemble de traits distinctifs propres, les races humaines sont en voie de formation et de dissolution.

Les races humaines sont généralement caractérisées de façon bien moins nette que beaucoup de races animales et ne peuvent en rien être assimilées aux races d'animaux domestiques, qui résultent d'une sélection poussée à des fins particulières.

9. Il n'a jamais été établi que le métissage présente un inconvénient biologique pour l'humanité en général.

Par contre, il contribue largement au maintien des liens biologiques entre les groupes humains, donc de l'unité de l'espèce humaine dans sa diversité.

Sur le plan biologique, les implications d'un mariage dépendent de la constitution génétique individuelle des conjoints et non de leur race.

Il n'existe donc aucune justification biologique à interdire les mariages interraciaux, ni à les déconseiller en tant que tels.

10. L'homme, depuis son origine, dispose de moyens culturels sans cesse plus efficaces d'adaptation non génétique.

11. Les facteurs culturels qui rompent les cloisonnements sociaux et géographiques élargissent les cercles de mariage et agissent par conséquent sur la structure génétique des populations en diminuant les fluctuations aléatoires (dérive génétique).

12. En règle générale, les grand-races couvrent de vastes territoires qui englobent des peuples divers par la langue, l'économie, la culture, etc.

Aucun groupe national, religieux, géographique, linguistique ou

culturel ne constitue une race *ipso facto* ; le concept de race ne met en jeu que des facteurs biologiques.

Cependant, les êtres humains qui parlent la même langue et partagent la même culture ont tendance à se marier entre eux, ce qui peut faire apparaître un certain degré de coïncidence entre traits physiques d'une part, linguistiques et culturels d'autre part. Mais on ne connaît pas de relation causale entre ceux-ci et ceux-là et rien n'autorise à attribuer les particularités culturelles à des caractéristiques du patrimoine génétique.

13. La plupart des classifications raciales de l'humanité qui ont été proposées n'incluent pas de caractères mentaux parmi leurs critères taxonomiques.

L'hérédité peut intervenir dans la variabilité que montrent les individus d'une même population dans leurs réponses à certains tests psychologiques actuellement employés.

Cependant on n'a jamais prouvé de différence entre les patrimoines héréditaires des groupes de population en ce qui concerne ce que mesurent ces tests, tandis que l'intervention du milieu physique, culturel et social dans les différences des réponses à ces tests a été abondamment mise en lumière.

L'étude de cette question est entravée par l'extrême difficulté d'isoler l'éventuelle part de l'hérédité dans les différences moyennes observées entre les résultats des épreuves dites d'intelligence globale de populations culturellement diverses.

De même que certains grands traits anatomiques propres à l'espèce humaine, la capacité génétique d'épanouissement intellectuel relève de caractéristiques biologiques de valeur universelle, en raison de son importance pour la survie de l'espèce dans n'importe quel environnement naturel et culturel.

Les peuples de la terre semblent disposer aujourd'hui de potentialités biologiques égales d'accéder à n'importe quel niveau de civilisation. Les différences entre les réalisations des divers peuples semblent devoir s'expliquer entièrement par leur histoire culturelle.

Certaines particularités psychologiques sont parfois attribuées à tel ou tel peuple. Que de telles assertions soient ou non fondées, ces particularités ne sauraient être assignées à l'hérédité, jusqu'à preuve du contraire.

Le domaine des potentialités héréditaires en ce qui concerne l'intelligence globale et les capacités de développement culturel, pas plus que celui des caractères physiques, ne permet de justifier le concept de races « supérieures » et « inférieures ».

Les données biologiques ci-dessus exposées sont en contradiction flagrante avec les thèses racistes. Celles-ci ne peuvent se prévaloir

### *Quatre déclarations sur la question raciale*

---

en rien d'une justification scientifique et c'est un devoir pour les anthropologues de s'efforcer d'empêcher que les résultats de leurs recherches ne soient déformés dans l'emploi qui pourrait en être fait à des fins non scientifiques.

Moscou, le 18 août 1964

- P<sup>r</sup> Nigel Barnicot, département d'anthropologie, University College, Londres.
- P<sup>r</sup> Jean Benoit, directeur du département d'anthropologie, Université de Montréal.
- P<sup>r</sup> Tadeusz Bielicki, Institut d'anthropologie, Académie des sciences de Pologne, Wroclaw.
- D<sup>r</sup> A. E. Boyo, directeur, Federal Malaria Institute, département de pathologie et d'hématologie, École de médecine, Université de Lagos.
- P<sup>r</sup> V. V. Bunak, Institut d'ethnographie, Moscou.
- P<sup>r</sup> Carleton S. Coon, conservateur du Musée de l'Université de Pennsylvanie, Philadelphie, Pa.
- P<sup>r</sup> G. F. Debetz, Institut d'ethnographie, Moscou.
- M<sup>me</sup> Adelaida G. de Diaz Ungría, conservateur du Musée des sciences naturelles, Caracas.
- P<sup>r</sup> Santiago Genovés, Institut de recherches historiques, Faculté des sciences, Université de Mexico.
- P<sup>r</sup> Robert Gessain, directeur du Centre de recherches anthropologiques, Musée de l'homme, Paris.
- P<sup>r</sup> Jean Hiernaux, Laboratoire d'anthropologie, Faculté des sciences, Université de Paris; Institut de sociologie Solvay, Bruxelles; Université libre de Bruxelles. (Directeur scientifique de la réunion.)
- D<sup>r</sup> Yaya Kane, directeur du Centre national de transfusion sanguine du Sénégal, Dakar.
- P<sup>r</sup> Ramakrishna Mukkerjee, chef du département de recherche sociologique, Institut indien de statistique, Calcutta.
- P<sup>r</sup> Bernard Rensch, Institut de zoologie, Westfälische Wilhelms-Universität, Münster.
- P<sup>r</sup> Y. Y. Roguinski, Institut d'ethnographie, Moscou.
- P<sup>r</sup> Francisco M. Salzano, Institut de sciences naturelles, Porto Alegre, Rio Grande do Sul, Brésil.
- P<sup>r</sup> Alf Sommerfelt, recteur de l'Université d'Oslo.
- P<sup>r</sup> James N. Spuhler, département d'anthropologie, Université de Michigan, Ann Arbor, Michigan.
- P<sup>r</sup> Hisashi Suzuki, département d'anthropologie, Faculté des sciences, Université de Tokyo.

P<sup>r</sup> J. A. Valsik, département d'anthropologie et de génétique,  
Université J. A. Komensky, Bratislava.

D<sup>r</sup> Joseph S. Weiner, École de médecine tropicale et d'hygiène,  
Université de Londres.

P<sup>r</sup> V. P. Yakimov, Institut d'anthropologie, Université de Moscou.

## Déclaration sur la race et les préjugés raciaux, Paris, septembre 1967

1. « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. » Ce principe démocratique universellement proclamé est en péril partout où les relations entre groupes humains sont marquées par des inégalités d'ordre politique, économique, social ou culturel. Parmi les obstacles qui s'opposent à la reconnaissance de l'égalité en dignité de tous les êtres humains, le racisme apparaît comme particulièrement redoutable. Il continue à sévir dans le monde d'aujourd'hui. En tant que phénomène social de première importance, il doit retenir l'attention de tous ceux qui étudient les sciences de l'homme.

2. Le racisme entrave le développement de ses victimes, pervertit ceux qui le mettent en pratique, divise les nations au sein d'elles-mêmes, aggrave la tension internationale, et menace la paix mondiale.

3. Les experts réunis à Paris en septembre 1967 ont reconnu que les doctrines racistes sont dénuées de toute base scientifique. Ils ont réaffirmé les propositions adoptées lors de la réunion internationale tenue à Moscou en 1964 pour réexaminer les aspects biologiques des déclarations sur la race et les différences raciales faites en 1950 et 1951. Ils appellent notamment l'attention sur les points suivants :

- a. Tous les hommes qui vivent de nos jours appartiennent à la même espèce et descendent de la même souche.
- b. La division de l'espèce humaine en « races » est en partie conventionnelle ou arbitraire, et elle n'implique aucune hiérarchie de quelque ordre que ce soit. De nombreux anthropologues soulignent l'importance de la variabilité humaine mais pensent que les divisions « raciales » ont un intérêt scientifique limité et qu'elles risquent même de conduire à une généralisation abusive.
- c. Dans l'état actuel des connaissances biologiques, on ne saurait attribuer les réalisations culturelles des peuples à des différences de potentiel génétique. Les différences entre les réalisations des divers peuples s'expliquent entièrement par leur

histoire culturelle. Les peuples du monde d'aujourd'hui paraissent posséder des potentiels biologiques égaux leur permettant d'atteindre n'importe quel niveau de civilisation.

Le racisme falsifie grossièrement les connaissances relatives à la biologie humaine.

4. Les problèmes humains que soulèvent les relations dites « raciales » ont donc une origine plus sociale que biologique. En particulier, le racisme constitue un problème fondamental. Il se manifeste par des croyances et des actes antisociaux qui ont pour base l'idée fallacieuse que des relations discriminatoires entre groupes sont justifiables du point de vue biologique.

5. Les groupes évaluent habituellement leurs caractéristiques en les comparant à celles d'autres groupes. Le racisme affirme à tort que la science fournit la base d'une hiérarchisation des groupes en fonction de caractéristiques psychologiques et culturelles qui sont immuables et innées. Il cherche ainsi à faire paraître inviolables les différences existantes de manière à perpétuer les relations actuelles entre groupes.

6. Le caractère fallacieux de ces doctrines étant démasqué, le racisme trouve des stratagèmes toujours nouveaux pour justifier l'inégalité des groupes. Il souligne qu'il n'y a pas de mariages entre groupes, fait qui résulte en partie des divisions qu'il a lui-même créées, et il en tire argument pour soutenir que l'absence de tels mariages provient de différences d'ordre biologique. Quand il ne réussit pas à prouver l'origine biologique des différences entre les groupes, il se rabat sur d'autres justifications : intention divine, différences culturelles, disparité entre les niveaux d'instruction ou toute autre doctrine qui peut servir à masquer la persistance des croyances racistes. Ainsi, beaucoup de problèmes que pose le racisme dans le monde actuel résultent non pas seulement de ses manifestations ouvertes mais aussi de l'activité de ceux qui pratiquent la discrimination raciale sans vouloir le reconnaître.

7. Le racisme a des racines historiques. Ce n'est pas un phénomène universel. Nombreuses sont les sociétés et les cultures contemporaines qui en portent peu de traces, et de longues périodes de l'histoire mondiale en ont été exemptes. Bien des formes de racisme ont eu pour origine les conditions créées par la conquête, le désir de justifier l'esclavage des Noirs et l'inégalité raciale qui en est issue en Occident, ainsi que les rapports coloniaux. Parmi d'autres exemples figure l'antisémitisme, qui a joué un rôle particulier là où les juifs ont servi de boucs émissaires, sur lesquels on a rejeté la responsabilité des problèmes et des crises que connaissent de nombreuses sociétés.

8. La révolution anticoloniale du xx<sup>e</sup> siècle a créé de nouvelles possibilités d'éliminer le fléau du racisme. Dans certains pays autrefois dépendants, des personnes précédemment considérées comme inférieures ont pour la première fois obtenu la plénitude de leurs droits politiques. En outre, la participation de pays précédemment dépendants aux activités d'organisations internationales, sur un pied d'égalité, a fait beaucoup pour saper le racisme à la base.

9. Il existe cependant, dans certaines sociétés, des cas où des groupes victimes de pratiques racistes ont eux-mêmes appliqué, dans leur lutte pour la liberté, des doctrines ayant des aspects racistes. Cette attitude est un phénomène secondaire, une réaction découlant de la recherche par l'homme de son identité, que la théorie et les pratiques racistes lui refusaient jusqu'alors. Quoi qu'il en soit, les nouvelles formes de l'idéologie raciste, résultant de cette exploitation antérieure, n'ont aucune justification biologique. Elles sont le produit d'une lutte politique et n'ont pas de fondement scientifique.

10. Pour saper les bases du racisme, il ne suffit pas que les biologistes dénoncent son caractère fallacieux. Il faut encore que les psychologues et les sociologues en montrent les causes. La structure sociale est toujours un facteur important. Toutefois, à l'intérieur de la même structure sociale, il peut arriver que le degré de racisme qui caractérise le comportement des individus varie beaucoup selon leur personnalité et leur situation particulière.

11. Le comité d'experts a adopté les conclusions ci-après concernant les causes sociales des préjugés raciaux :

- a. Les causes économiques et sociales du racisme apparaissent en particulier dans les sociétés de colons où se rencontrent des conditions caractérisées par une grande inégalité de puissance et de propriété, dans certaines zones urbaines où se sont créés des ghettos dont les habitants sont privés de l'égalité d'accès à l'emploi, au logement, à la vie politique, à l'éducation et à l'administration de la justice, ainsi que dans de nombreuses sociétés où des tâches économiques et sociales jugées contraires à l'éthique de leurs membres ou au-dessous de leur dignité sont assignées à un groupe d'origine différente qui est tourné en dérision, blâmé et puni parce qu'il se charge de ces tâches.
- b. Les individus atteints de certains troubles de la personnalité peuvent être particulièrement enclins à adopter et à manifester des préjugés raciaux. Les petits groupes, associations et mouvements sociaux d'un certain type conservent et transmettent parfois les préjugés raciaux. Cependant, les racines

de ces préjugés se situent dans le système social et économique propre à la communauté considérée.

- c. Le racisme a souvent un effet cumulatif. La discrimination prive un groupe de l'égalité des droits et l'érige en problème. Fréquemment, ce groupe se voit ensuite reprocher sa condition, ce qui conduit à une nouvelle élaboration de la théorie raciste.

12. Les principales techniques à employer pour combattre le racisme consistent à modifier la situation sociale qui donne naissance au préjugé, à empêcher ceux qui sont nourris de préjugés d'agir conformément à leurs croyances et à lutter contre les fausses croyances elles-mêmes.

13. On ne saurait nier que les modifications essentielles de la structure sociale qui peuvent permettre d'éliminer les préjugés raciaux exigent parfois des décisions d'ordre politique. Mais il est clair également que certains instruments de progrès tels que l'enseignement et d'autres moyens de développement économique et social, les organes d'information et le droit peuvent être mobilisés de façon immédiate et efficace pour contribuer à cette élimination.

14. L'école et d'autres instruments de progrès économique et social peuvent être au nombre des agents les plus efficaces d'une meilleure compréhension et de la réalisation de toutes les possibilités de l'homme. Ils peuvent tout aussi bien être largement utilisés pour perpétuer la discrimination et l'inégalité. Il est donc essentiel que les ressources en matière d'éducation et d'action économique et sociale de tous les pays soient employées des deux façons suivantes :

- a. Les écoles doivent veiller à ce que leurs programmes fassent une place à des notions scientifiques sur la race et l'unité humaine, et à ce qu'il ne soit pas fait de distinctions désobligeantes à l'égard de tel ou tel peuple, ni dans les manuels, ni dans les salles de classe.
- b. i) Étant donné que les connaissances que doit fournir l'instruction de type classique et l'enseignement professionnel revêtent une importance croissante, parallèlement au processus du développement technologique, les ressources des écoles et les autres ressources doivent être mises intégralement à la disposition de tous les groupes de la population sans restriction ni discrimination.
- ii) En outre, dans les cas où, pour des raisons historiques, certains groupes ont un niveau d'éducation et de vie inférieur, il appartient à la société de prendre des mesures en vue de remédier à cet état de choses. Ces mesures

devront tendre, autant que possible, à éviter que les limitations associées à un milieu pauvre soient transmises aux enfants.

En raison du rôle important des maîtres dans l'application de tout programme d'enseignement, il convient d'accorder une attention particulière à la formation des enseignants. Il faut apprendre aux maîtres à reconnaître dans quelle mesure ils sont imbus des préjugés qui peuvent être répandus dans leur société, et les encourager à rejeter ces préjugés.

15. Les services officiels et les autres organismes intéressés doivent accorder une attention particulière à l'amélioration des logements et des possibilités de travail offerts aux victimes du racisme. Non seulement ces mesures contrebalanceront les effets du racisme, mais encore elles pourront contribuer d'une manière positive à modifier les attitudes et le comportement racistes.

16. Si les moyens d'information revêtent une importance croissante pour la promotion des connaissances et de la compréhension, leur potentiel n'est pas encore exactement connu. Des recherches suivies sur l'utilisation sociale de ces moyens sont nécessaires pour mesurer leur influence sur la formation des attitudes et des comportements en matière de préjugés raciaux et de discrimination raciale. Du fait que les moyens d'information touchent un vaste public, très divers par le degré d'instruction et le niveau social, ils peuvent jouer un rôle capital dans l'aggravation ou l'élimination des préjugés raciaux. Les professionnels de l'information doivent se préoccuper d'encourager la compréhension entre les groupes et entre les populations. Ils doivent éviter de donner des autres peuples une représentation stéréotypée qui les tourne en ridicule. Ils doivent également se garder, en rédigeant les nouvelles, de mettre en relief l'origine raciale des personnes en cause lorsqu'elle n'a pas de rapport direct avec les faits.

17. Le droit est l'un des principaux moyens d'assurer l'égalité entre les individus et l'un des instruments les plus efficaces de lutte contre le racisme.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948, ainsi que les accords et conventions internationaux qui sont entrés en vigueur depuis lors, peuvent contribuer efficacement à la lutte contre toute injustice d'origine raciste, tant sur le plan national qu'à l'échelon international.

La législation nationale est un moyen de mettre effectivement hors la loi la propagande raciste et les actes fondés sur la discrimination raciale. En outre, la politique générale exprimée dans cette législation doit lier non seulement les tribunaux



et les juges chargés de la faire respecter, mais aussi tous les services officiels, quel que soit leur niveau ou leur caractère.

On ne saurait prétendre que la législation peut éliminer immédiatement les préjugés ; néanmoins, parce qu'elle permet de protéger les victimes d'actes fondés sur les préjugés et qu'elle offre un exemple moral, étayé par la dignité des tribunaux, elle peut même parvenir, à la longue, à modifier les attitudes.

18. Les groupes ethniques qui sont victimes de la discrimination sous une forme ou une autre sont parfois acceptés et tolérés par les groupes dominants à condition de renoncer totalement à leur identité culturelle. Il convient de souligner la nécessité d'encourager ces groupes ethniques à préserver leurs valeurs culturelles. Ils seront ainsi mieux en mesure de contribuer à enrichir la culture totale de l'humanité.

19. Dans le monde d'aujourd'hui, les préjugés raciaux et la discrimination raciale proviennent de phénomènes historiques et sociaux et on cherche à les justifier en invoquant à tort l'autorité de la science. Il appartient donc à tous les spécialistes des sciences biologiques et sociales, aux philosophes et aux chercheurs travaillant dans des disciplines voisines de veiller à ce que les résultats de leurs recherches ne soient pas utilisés abusivement par ceux qui veulent propager les préjugés raciaux et encourager la discrimination.

Cette déclaration a été élaborée par un comité d'experts sur la race et les préjugés raciaux qui s'est réuni au siège de l'Unesco à Paris, du 18 au 26 septembre 1967. Ont participé aux travaux du comité les personnalités dont les noms suivent :

Muddathir Abdel Rahim, Université de Khartoum, Soudan.

Georges Balandier, Université de Paris.

Celio de Oliveira Borja, Université de Guanabara, Brésil.

Lloyd Braithwaite, University of the West Indies, Jamaïque.

Leonard Broom, Université du Texas, États-Unis d'Amérique.

G. F. Debetz, Institut d'ethnographie, Moscou.

J. Djordjevic, Université de Belgrade.

Clarence Clyde Ferguson, Howard University, États-Unis d'Amérique.

Dharam P. Ghai, University College, Kenya.

Louis Guttman, Université hébraïque, Israël.

Jean Hiernaux, Université libre de Bruxelles.

M<sup>lle</sup> A. Klosowska, Université de Lodz.

Kéba M'Baye, premier président de la Cour suprême, Sénégal.

John Rex, Université de Durham, Royaume-Uni.

Mariano R. Solveira, Université de La Havane.

Hisashi Suzuki, Université de Tokyo.

M<sup>lle</sup> Romila Thapar, Université de Delhi.

C. H. Waddington, Université d'Édimbourg, Royaume-Uni.